A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

0904
.6345
V.60
356.

Library of

Princeton University.

Elizabeth Foundation.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

MERCURE

DE

FRANCE,

JOURNAL LITTÉRAIRE ET POLITIQUE.

TOME SOIXANTIÈME.

A PARIS,

CHEZ ARTHUS-BERTRAND, Libraire, rue Hautefeuille, n°. 23, acquéreur du fonds de M. *Buisson*, et de celui de Mme. Ve. *Desaint*.

1814.

Digitized by Google

DE L'IMPRIMERIE DE FAIN, rue de Racine, place de l'Odéon.

(RECAP)
0904
.6345
v.60
1814

Digitized by Google

MERCURE

DE FRANCE.

N°. DCLX. — *Juillet* 1814.

POÉSIE.

LES CAPRICES DU POÈTE.

J'ai maints chapitres vus
Qui pour néant se sont ainsi tenus, etc.
LA FONTAINE.

Je ne puis résister au transport qui m'inspire.
Nymphes, dans ce bosquet apportez-moi ma lyre.
Quel Dieu m'a transporté sous ces lauriers pompeux!
Et quel astre nouveau m'entoure de ses feux!
O puissant Apollon! par ton pouvoir suprême
Ma lyre dans les airs soupire d'elle-même.
Où vas-tu diriger mon vol audacieux?
Faut-il porter mes chants jusqu'au trône des Dieux;
Ou, perçant de l'enfer les effroyables routes,
D'un éclair de plaisir flatter les sombres voûtes?
Parle: mon luth sonore appelle mes accens;
Indique à mon transport le sujet de mes chants.....

Eh quoi! sans me marquer le but de mon ouvrage,
Voudrais-tu me laisser terminer cette page,
Et, m'inspirant des vers en cachant leur sujet,
Empêcher mes lecteurs de tourner le feuillet?

529761

Digitized by Google

Les nombreux partisans qu'offre cette méthode
Ont fait de vains efforts pour la mettre à la mode;
Et nos brillans auteurs, Pindares du moment,
Quoique souvent rentés, sont lus fort rarement.
Ce mot m'est échappé. Le siècle pacifique
A perdu, je le sais, le carquois satirique,
Ou, s'il en reste encor quelque trait énervé,
Aux rentiers du Parnasse il n'est pas réservé.

Poëte audacieux, ferai-je sur la scène
Marcher ces rois sanglans que chérit Melpomène?

Oui, du sombre Attila je peindrai les terreurs.
On le verra frémir de ses propres fureurs.
Qui suis-je? dira-t-il, quels Dieux impitoyables
Ont remis dans mes mains leurs armes effroyables (1)?
Je fais trembler la terre, et ne puis sans effroi
Interroger mon cœur et réfléchir sur moi!
Quand le Nord au Midi vient raconter ma gloire,
Dieux! par combien d'horreurs j'achète la victoire!...
Quels tristes chœurs de voix gémissent dans les airs?
Quels spectres sont assis dans ces vallons déserts?
Hélas! quand j'approchai de ces belles campagnes,
Les hauts-bois des bergers égayaient les montagnes.
Écoutez à présent: Le triste oiseau des nuits
Murmure sourdement dans les hameaux détruits;
Et des loups dévorans, de leurs hurlemens sombres,
Troublent dans le lointain le silence des ombres.
Où fuir ces noirs tableaux? La mort, l'affreuse mort,
Offre-t-elle un asile où se tait le remord?
Meurs, vil fléau d'un Dieu que tu n'as pu connaître!...

Mais un si grand sujet demande un plus grand maître.
Le tragique poignard, trop long-temps aiguisé,
Dans les mains de Ducis à la fin s'est brisé.
De ses débris épars vainement Melpomène
Veut encor de nos jours ensanglanter la scène.

J'aime mieux, moins pompeux, apôtre du bon sens,
Sous le masque comique égayer mes accens.
Ah! certes en tout temps, disons-le sans scrupules,
Ce pauvre genre humain est riche en ridicules.

(1) On sait qu'Attila croyait posséder le coutelas de Mars.

Digitized by Google

Du superstitieux dépeignons les tourmens.
Pourquoi, lui dit quelqu'un, ces longs gémissemens?
Pleurez-vous le trépas d'une épouse ou d'un frère?
Nous vivons, répond-t-il, dans un jour de colère.
Ce jour, vous le savez, est le treize du mois.
Hier, en me couchant, j'éternuai trois fois;
La chouette a sur mon toit passé la nuit entière;
Pendant le déjeuner j'ai fait choir la salière;
Et mon maître-d'hôtel, sur un vase d'argent,
M'a servi des poissons que j'ai vus en rêvant.
J'ai trouvé dans mon verre un prodige effroyable;
Et, pour comble d'horreur, nous étions treize à table.
Ce n'est pas tout encor : un devin, l'an passé,
Parla d'un grand malheur dont j'étais menacé.....
Une lettre! ô terreur! que va-t-elle m'apprendre!
Que vois-je? à ce bonheur aurais-je dû m'attendre!
J'ai gagné mon procès, et mon fils dans mes bras
Va bientôt.... Ah! courons au-devant de ses pas.
Que j'étais un grand fou de craindre de la sorte!
Mais j'ai fait un faux pas près du seuil de la porte:
Jadis c'était à Rome un présage effrayant.
Gardons-nous bien, parbleu! de marcher plus avant.

Voudrais-tu l'imiter, ô muse trop volage?
Je te vois tout à coup prendre un autre visage.
Oui, la noble épopée a flatté ton orgueil :
Chante, mais crains bientôt de trouver un écueil.

Je célèbre l'époque, à la France si chère,
Qui lui rend à la fois son monarque et son père;
Et dont les jours sereins, comptés par les vertus,
Disputent de bonheur avec ceux de Titus.

Sous le fer d'un tyran l'Europe ensanglantée
Dans ses derniers remparts fuyait épouvantée.
Le sceptre de la mort planait sur l'univers,
Et Dieu même avait fui nos rivages déserts.....

Mais ces tableaux sanglans ont fait pâlir ma muse,
Doucement élevée aux bords de l'Aréthuse.
Telle, sur un vallon où Mars dans sa fureur
Conduit le désespoir, la mort et la terreur,
Une jeune bergère ose porter la vue :
A ce spectacle affreux elle fuit éperdue,

Digitized by Google

Et n'ose de long-temps sous l'ombre des bosquets
Ni chanter ses plaisirs, ni cueillir des bouquets.

Essayons toutefois le genre didactique.
Prouvons au jardinier en style énigmatique
Qu'il doit de ses carrés éloigner les moineaux;
Qu'il faut, pour exiler ces insolens oiseaux,
Planter dans son enclos une perche allongée
D'un masque et d'un chapeau bizarrement chargée;
Et que le fruit est mûr s'il cède mollement
Au doigt judicieux qui presse lentement.

Mais, si le jardinier peut comprendre mon style,
Ne trouvera-t-il point ma leçon inutile?
Et ne dira-t-il pas, s'il est de bonne foi,
Qu'un enfant sur ce point en sait autant que moi?

Ah! plutôt traduisons ce tableau plein de charmes
Où Didon aux amours fait verser tant de larmes;
Où sa touchante voix.... Mais, hélas! que d'auteurs
De cette noble scène impuissans traducteurs,
Ignorant de Virgile et l'art et le génie,
Ont traité sa Didon comme il fit Lavinie!

Le chardon et la rose, en un même buisson,
Sur leurs divers attraits se disputaient, dit-on.
J'ai, disait le chardon, comme vous des racines,
Même nombre de fleurs, même nombre d'épines:
Vous pouvez les compter; et les mêmes zéphyrs
Qui vont vous caresser m'apportent leurs soupirs.
Oui, reprit le rosier, on voit sur votre tige
Des fleurs, et le zéphyr autour de vous voltige;
Mais vous ne versez pas cette suave odeur,
Secret de mon calice et trésor de ma fleur.
Médite cette fable, ô traducteur stérile!
Le chardon c'est toi-même, et la rose Virgile.

Mais le soleil pâlit et fuit sous l'horizon;
Et déjà la rosée humecte le gazon.
Je veux goûter le charme et la fraîcheur des ombres.
Muses, suivez mes pas sous ces platanes sombres.
Là, mes sens recueillis goûtent mieux vos attraits;
Là, j'aime à réveiller mes plus tendres regrets.
Bercé par ces erreurs que sait goûter le sage,

Digitized by Google

J'y vois l'ombre d'un père errer sous le feuillage.
Je crois souvent l'entendre alors que les zéphyrs
Font à travers les bois pénétrer leurs soupirs;
Et moi, j'aime à répondre à cette voix chérie.
Alors, quels doux pensers charment ma rêverie!
Combien d'heureux projets, de tendres souvenirs!
Mais combien mon réveil amène de soupirs!

Paisible solitude, à mon âme si chère,
Embellis-toi toujours de l'ombre de mon père.

BRES, N.

DAMIS,

Ou histoire de quelques jeunes gens du jour.

DIALOGUE.

DAMIS est-il ici? — Que lui voudrait monsieur?
— Je viens pour quelqu'argent.... Je suis son procureur.
— Peste! et vous tenez fort à parler à mon maître....
C'est qu'il vient de sortir. — Il reviendra peut-être?
— Sans doute.... — En l'attendant je vais alors m'asseoir.
— Pardon; mais il ne doit rentrer que sur le soir.
— De venir ce matin il me fait bien promettre,
Puis il sort; c'est fort mal.... J'avais à lui remettre....
— Un mémoire. — Non pas; la somme que voici.
— Que ne parliez-vous donc! eh! monsieur est ici.
— Pourtant vous me disiez.... — Voilà tout le mystère;
Mon maître a, voyez-vous, un plaisant caractère;
Il est certaines gens qu'il n'aime point à voir,
Vous savez.... de ces gens qu'on ne peut recevoir
Sans payer un peu cher l'honneur de leurs visites.
— J'entends.... de ces amis, éternels parasites,
Qui, libres, sans état et ne possédant rien,
Pour se désennuyer viennent manger son bien....
— Son bien! vous vous trompez, ils auraient fort à faire
S'ils voulaient.... Mais, silence. — Oh! c'est une autre affaire.
On me disait aussi qu'il avait maint défaut.
— Lui! c'est ce qu'on appelle un homme comme il faut.
Pour plaire n'a-t-il pas mille et mille recettes?
Il médit à ravir, perd au jeu, fait des dettes.

Digitized by Google

Aujourd'hui vrai Faublas, demain petit Caton,
Partout vous le voyez briller, donner le ton;
Mais il en coûte aussi pour se mettre à la mode.
Pendant près d'une année.... oh! rien de plus commode;
En effet à Paris on a tout à crédit,
Et dès lors qu'on promet de payer tout est dit;
Des milliers de marchands, séduits par l'apparence,
Livreraient à ce prix tout ce qu'on vend en France:
Et, donc, nous achetons.... Il en coûte si peu.
Qui n'a rien ne craint pas de perdre son enjeu.
Aussi comme en wiski mon maître se promène!
Sans crainte et sans soucis quel joli train il mène!
Il doit tout ce qu'il a.... N'importe! on n'en sait rien....
Il peut impunément faire l'homme de bien;
Grâce à ses beaux habits, son jokei, sa voiture,
Son faux air de grandeur, son jargon, sa tournure,
Il en impose au monde et c'est-là son désir;
Son unique bonheur est de nous éblouir....
Mais il arrive enfin ce moment redoutable
Où de cent fournisseurs la cohorte intraitable
S'en vient de nos plaisirs interrompre le cours.
Eh! comment faire alors? On veut briller toujours;
Aux yeux du monde on veut déguiser sa détresse.
— On fait à ces messieurs promesse sur promesse....
— Oui; mais des créanciers ne s'en contentent pas;
Et des plus beaux discours ils font très-peu de cas,
S'ils ne sont appuyés d'argumens sans réplique;
On a beau, pour leur plaire, user sa rhétorique,
Il leur faut des écus.... Nous allons aux emprunts.
Justement aujourd'hui les amis sont communs;
A peine ils vous ont vu sans argent, sans ressource,
Qu'ils viennent vous ouvrir et leur cœur et leur bourse;
Moyennant toutefois un modique intérêt
De trente à vingt pour cent.... Nous acceptons le prêt.
A ce taux modéré plus d'un fort honnête homme
Est très-heureux souvent de trouver une somme;
D'ailleurs pour un papier qu'*à peine* on a signé,
Toucher de bon argent.... C'est autant de gagné:
Il est vrai qu'un ami prend toujours en échange
De ses écus rognés une lettre de change;
Mais au fait on ne sait ce qui peut arriver:
Or il faut qu'en tout temps on puisse vous trouver.

Digitized by Google

Tout fier de recevoir sur votre signature
Quelques milliers d'écus.... vous quittez la posture
Que vous teniez naguère, étant dans l'embarras,
Et marchez noblement votre sac sous le bras.
Quel est le créancier, tel rétif qu'il puisse être,
Qui ne s'amende alors en vous voyant paraître;
Qui, l'œil sur votre argent, ne cherche à s'excuser
Des torts dont vous pourriez peut-être l'accuser,
De vos bons procédés tout haut ne s'applaudisse,
A vos vertus, vos mœurs ne rende enfin justice....
Véritable parade! eau bénite de cours!
Et Damis enivré de tous ces beaux discours,
Comme un certain corbeau de notre connaissance,
Abandonne sa proie au renard qui l'encense,
Il paye... Ah! c'est alors un homme précieux,
C'est un aigle, un phénix.... chacun l'élève aux cieux....
Dans ses moindres façons quelle grâce infinie!
Voyez.... Mais plus d'argent; bonsoir la compagnie,
Chacun fuit en laissant à mon maître confus
Des chiffons de papiers pour ses pauvres écus.
— D'un amas d'importuns aussi le voilà quitte;
Heureux le débiteur qui comme lui s'acquitte!
Dans sa caisse il est vrai qu'il ne reste plus rien;
Mais pour qui le prend-t-on? pour un homme de bien.
Eh! quel titre flatteur! Sans avoir une obole
Pouvoir d'un homme aisé jouer partout le rôle,
En honneur, c'est charmant.... — Bien moins qu'on ne le croit:
Le nombre des prêteurs de jour en jour s'accroît.
Pour payer, vous savez qu'on a fait maison nette;
Il faut vivre.... On n'a rien, de nouveau l'on s'endette;
On brille.... Oui, sans doute, on éblouit les gens;
Mais on n'en a pas moins des besoins très-urgens.
Depuis quand de beaux airs de grandeur et d'aisance
Auraient-ils le pouvoir d'arrêter l'échéance
De malheureux billets qu'on ne pourra payer?
Ont-ils même celui de la faire oublier?
Non vraiment: un beau jour malgré soi l'on y pense;
C'est alors qu'on fait vœu de régler sa dépense,
D'être sage, modeste, économe en tout point,
Et véritable ermite, isolé dans son coin,
De ne s'en plus tenir qu'au stricte nécessaire.
Une telle réforme est sans doute exemplaire;

Digitized by Google

Mais elle est trop tardive, et l'instant est venu
Où le luxe insolent du pauvre parvenu
Va se voir écraser sous le sort qui l'accable....
Il s'aperçoit bientôt combien il fut coupable,
Il regrette en secret sa sotte vanité,
Ses plaisirs mensongers, sa prodigalité.
Hélas! il n'est plus temps: l'infernale cohorte
Des sergens, des recors déjà sonne à sa porte.
Déjà.... Mais finissons, vous en savez assez:
De Damis, en un mot, les jours sont menacés,
En prison, m'a-t-on dit, c'est demain qu'on l'entraîne,
Sauvez-le.... — Je le dois... Je prends part à sa peine,
Et je ferai pour lui ce que font ses amis....
Oui.... Mais une autre fois je viendrai voir Damis.

CHARLES-MALO.

IMITATION DE L'ODE D'ANACRÉON SUR LA ROSE.

La jeune amante du zéphire
Vient d'éclore avec le printemps;
Je la célèbre dans mes chants:
Amis, secondez mon délire.
La féconde haleine des Dieux
Pour vous, amans, la fit éclore;
Avant qu'elle se décolore
Goûtez ses parfums précieux.

La fille des mers sur ses traces
La trouve éclose chaque jour;
C'est la couronne de l'amour,
Elle embellit le sein des grâces.
Sur le sommet de l'Hélicon
Les doctes filles du Permesse
Souvent la mêlent à la tresse
Des nobles lauriers d'Apollon.

Les pleurs, les rayons de l'aurore,
Dès le matin vont l'entr'ouvrir,
Et le soir elle embaume encore
Quand elle est près de se flétrir.
Dans sa corolle purpurine
Elle recèle le plaisir;

Digitized by Google

Ne redoutez point son épine,
Amour invite à la cueillir.

Elle est sous la plume légère
D'un chantre aimable de l'amour,
Ou rose ou bouton tour à tour
Elle se montre pour nous plaire.
Le convive en sablant les vins
En pare le front de sa muse,
Et le tyran de Syracuse
La prodigue dans ses festins.

Le poëte aperçoit la rose
Sur les appas encore naissans
Et sur la bouche demi-close
D'une bergère de quinze ans.
Dans son rêve il la voit encore
Des nymphes parfumant les lits,
Ou bien dans l'écharpe de Flore
Effaçant l'éclat des rubis.

Quand sous la douleur qui la presse
L'âme semble quitter le corps,
Elle en ranime les ressorts
Par son odeur enchanteresse.
Des destins suivant les décrets,
A la mort il faut qu'on succombe;
C'est alors que sur notre tombe
Elle se mêle aux noirs cyprès.

M. Du Monteil-Lagrèse.

A M. Gauldrée de Boilleau, *après la lecture de ses Fables.*

De La Fontaine imitateur,
En amusant tu moralises,
Et caches le fruit sous la fleur.
Tes fables sont pour le lecteur
Une corbeille de cerises
Qui l'attirent par leur fraîcheur.
Il prend d'abord la plus vermeille;
Puis deux, puis quatre.... et le gourmand
N'en laisse plus dans la corbeille;
L'appétit lui vient en mangeant.

F. P.

Digitized by Google

LES LARMES,

ROMANCE DÉDIÉE A MON AMI CH. DURAND.

AIR : *A peine au sortir de l'enfance.*

Viens soupirer une élégie
A l'ombre des tristes cyprès.
Chantons, ô ma lyre chérie,
Les pleurs, leur charme et leurs bienfaits.
L'amant, de celle qu'il adore
Obtient tout avec un soupir.
C'est une larme de l'aurore
Qui livre la rose au zéphyr.

Qu'une belle en pleurs a de charmes!
Qu'il est doux de la consoler!
Heureuse qui verse des larmes,
Plus heureux qui les fait couler.
Si les grelots de la folie
Endorment parfois la douleur,
Filles de la mélancolie,
C'est de vous que naît le bonheur.

De l'amour la tendre victime
Dans les larmes éteint ses feux.
Le malheureux que l'on opprime,
Quand il pleure, est moins malheureux.
Les pleurs dissipent les alarmes :
Vois ce ciel naguère obscurci;
La nue a répandu ses larmes,
Et l'horizon s'est éclairci.

VICTOR AUGIER, *étudiant en droit.*

ÉNIGME.

Dès le premier âge du monde,
Je jouais un rôle important;
Mais mon langage séduisant
Ne fit que déceler ma malice profonde.

Aussi depuis je fais horreur,
Et quoique gardant le silence,

Digitized by Google

Partout où l'on me voit j'inspire la terreur,
Et chacun fuit en ma présence.
Malgré ce général effroi,
Il est certaines gens d'église
Qui, revêtus de leur chemise,
Semblent me caresser, s'abouchent avec moi,
Pour, de concert avec les anges,
Du Dieu de l'univers célébrer les louanges.

S.....

LOGOGRIPHE.

Avec six pieds je marche, nage et vole;
Un son criard chez moi supplée à la parole.
Des douze mois j'offre l'équivalent,
Et j'accapare en moi tout l'esprit d'un savant.
Je rappelle la ville où d'un Dieu la présence
Par sa bonté, par sa puissance,
Sut convertir en un excellent vin
L'eau fade qu'on avait servie en un festin.

S.....

CHARADES.

Mon premier, dans la Chine, est le nom du censeur
Qui va dans les maisons pour voir ce qui s'y passe;
Mon dernier, au trictrac lorsqu'il est à sa place,
Sert pour marquer les points que gagne le joueur;
Mon entier est ce rien qu'un autre rien efface,
Qui fait, pour un instant, des femmes le bonheur.

Bonnard, *ancien militaire.*

Mots des Énigmes, *des* Logogriphes *et des* Charades *insérés dans le dernier Numéro.*

Le mot de la première Énigme est *Mouchoir;* et celui de la seconde est *N* (la lettre).

Celui du premier Logogriphe est *Rateau;* et celui du second est *Plamage,* dans lequel on trouve *plume, âge, plage, page, mage, page.*

Le mot de la première Charade est *Amer;* celui de la seconde est *Bientôt.*

Digitized by Google

LITTÉRATURE ET BEAUX-ARTS.

MÉMOIRES POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE FRANCE, *sous le gouvernement de Napoléon Buonaparte, et pendant l'absence de la maison de Bourbon*; contenant des anecdotes particulières sur les principaux personnages de ce temps. Par J.-B. SALGUES. — Première livraison. — A Paris, chez Louis Favolle, rue Saint-Honoré, n°. 284, près de l'église Saint-Roch.

MALGRÉ tout ce qu'on a déjà écrit sur Buonaparte depuis sa chute, chaque jour voit éclore de nouvelles brochures à son sujet. Il est même probable que plus nous nous éloignerons de l'époque actuelle, plus la même matière devra produire d'ouvrages solides et réfléchis; car dans ce grand mouvement des esprits et des choses, on a dû s'attendre, conformément aux lois générales, que ce que les plus pressés d'écrire auraient gagné en vitesse, ils le perdraient en durée.

Je ne suis point, je l'avoue, de ceux qui crient : *C'est assez;* qui semblent croire que trois mois de vérité soient pour l'oreille d'un tyran un supplice trop rigoureux et qui ne laisse déjà plus de proportion entre la vengeance et le crime. Je pense, au contraire, qu'il n'est pas encore temps d'abandonner Buonaparte à ses seuls remords, parce que l'éclat de sa fausse gloire cache toujours à beaucoup de vues courtes, ainsi qu'à quelques aveugles volontaires, les résultats désastreux de son gouvernement; parce qu'on affecte d'insinuer qu'un rôle si extraordinaire ne peut pas finir par un dénoûment si plat; parce qu'il me paraît que la politique, qui a préparé sa destinée actuelle, a été plus précautionneuse encore que noble et généreuse, et qu'elle pourrait bien s'être réservé des calculs pour toutes les chances de l'avenir; parce que tant que l'île d'Elbe continuera d'offrir à l'audace et à l'ambition un exemple et des souvenirs, l'Europe entière doit craindre que cet étroit

Digitized by Google

horizon ne couve, de nouveau, d'immenses orages; parce qu'enfin, si la force de circonstances impérieuses a pu une première fois nous amener à subir le joug de Buonaparte, nous mériterions que le ciel irrité nous le rendît, s'il pouvait lui-même croire qu'il n'est pas désormais connu et jugé irrévocablement, s'il pouvait douter des sentimens que son charlatanisme effronté, sa froide barbarie, son ambition délirante ont enfin excités et développés dans les esprits qui n'ont pas renoncé à toute faculté de raisonner, dans les âmes qui ont conservé quelque principe d'humanité. D'après les mêmes considérations, il me semble aussi que quelques *puristes* ont voulu singulièrement renchérir et surfaire le droit d'exprimer une opinion sur ce fameux personnage. A les entendre, à la prostitution des louanges aurait succédé la fureur du dénigrement; et les mêmes spéculateurs qu'engraissait le culte de l'idole, n'auraient pas dédaigné d'utiliser, pour l'entretien de leur cuisine, le débris de ses autels. En un mot, il n'appartiendrait qu'à un très petit nombre d'*élus* restés purs au milieu de la corruption du siècle, d'oser élever la voix contre Buonaparte. Cette espèce de jansénisme politique est aussi injuste que peu favorable à la cause dont ces rigoristes sembleraient vouloir s'emparer exclusivement. Il donnerait à penser qu'il n'y a point encore en France une véritable opinion faite sur l'homme qu'on représente comme livré sans défense aux traits de la satire, et ôterait la plus grande partie de leur force et de leur effet aux coups qui lui sont portés. Il n'est pas d'ailleurs exactement vrai de dire que les flatteurs à gages de Buonaparte aient tous cherché à faire oublier ce premier tort par la bassesse, plus condamnable encore, de réaliser à son égard la fable du *lion devenu vieux*. On pourrait bien citer, en ce genre, deux ou trois de ces instrumens à vent appelés poëtes, que l'on comparerait volontiers à la caisse du banquier qui résonne sous les écus, quelle que soit la main qui les verse. Mais en général, ceux que leur goût, ou plus souvent encore les *inspirations officielles* appelèrent aux tristes fonctions de *panégyristes obligés* et de poëtes *suivant la cour*, gardent aujourd'hui un silence décent. Le lecteur remarquera qu'il n'est question ici que des *auteurs*. Il est une autre classe de

Digitized by Google

distributeurs d'éloges, qui, comme don Gusman Bridoison, ont sans doute acheté l'hérédité de leurs charges à ce prix, qu'au reste, il faut l'avouer, ils soldent fort exactement, et non moins généreusement, à chaque échéance de tout gouvernement nouveau. On ne peut, en conscience, blâmer ces honnêtes gens d'acquitter leur dette. Et qui s'est jamais avisé d'exiger qu'un homme en place, qui tient pour lui et les siens à ses petits arrangemens, quitte ses dignités, quand, pour les conserver, il ne lui en coûte que des paroles et un peu d'honneur?

Il faut convenir que l'auteur des *Mémoires* annoncés ici, n'est pas tout-à-fait aussi indulgent. Il ne prétend pas à moins qu'à flétrir d'un opprobre éternel ces créatures de Buonaparte, qui, comblées de ses faveurs, n'en professent pas moins qu'en fait de principes de conduite, il ne s'agit point *de ce qui est honnête*, *mais de ce qui est utile*. « Cet excès de bassesse, poursuit-il, indigne, à la vérité, » les âmes honnêtes; mais il sert admirablement les âmes » faciles et accommodantes qui sont prêtes à tout, même » à l'opprobre : car c'est à cette flexibilité de conscience, » à cette abnégation des lois de la reconnaissance et de » l'honneur que nous devons le plaisir de voir depuis » vingt ans les mêmes hommes se perpétuer dans les mê- » mes places, et se plier à tous les gouvernemens, quels » qu'en soient les formes, les chefs ou les principes. On » les accuse d'inconstance : c'est une calomnie; ils sont » constamment vils, constamment attachés à leurs intérêts » personnels ».

M. Salgues n'a pu se faire à cette morale; et l'on imaginerait aisément, quand il ne le dirait pas, que cette façon de penser ne lui a valu ni *cordons* ni *dotations*. Aussi, en écrivant l'histoire de Buonaparte, il ne craint pas d'encourir le reproche d'ingratitude et d'inconséquence, et il se propose de parler du tyran avec toute l'indépendance d'un homme qui ne lui doit que la vérité.

Mais Buonaparte est détruit, disent tous les jours certaines gens; y a-t-il du mérite, y a-t-il du courage à battre un ennemi par terre? et puisqu'il vit et qu'il est malheureux, ne conviendrait-il pas mieux de l'abandonner à son malheureux sort? Cette considération n'arrête point

Digitized by Google

M. Salgues; cette fausse générosité ne le touche point. « Buonaparte, répond-t-il, a été un horrible tyran; la postérité conservera le souvenir de son règne, comme on » garde celui des grandes calamités qui affligent le genre » humain. Mais tel a été l'éclat de ce règne, l'audace de » ses folles entreprises, l'excès de sa présomptueuse ambition, qu'il a su long-temps fasciner les yeux des faibles, et les attacher à son nom par une sorte de prestige dont l'impression durerait peut-être encore s'il eût » su terminer sa carrière par une mort honorable..... » Soyons grands pour user noblement de la victoire, et » mépriser les lâches qui frappent leur ennemi par terre; » mais ne soyons pas assez dépourvus de justice, de prévoyance et de force pour céder à d'artificieuses insinuations, et nous associer à des hommes qui veulent épargner le crime en affectant de révérer le malheur. Il importe que les actions des méchans soient connues, et ce » n'est pas battre un tyran que d'écrire son histoire. Il » faut avoir sans cesse sous les yeux les crimes de la tyrannie, pour sentir le prix des vertus qu'elle étouffe; » il faut savoir haïr les tyrans, pour aimer les bons » rois ».

Ce n'est pas là, au reste, le seul avantage que doive se promettre l'écrivain qui entreprend d'écrire l'histoire de Buonaparte; et il peut encore espérer d'intéresser vivement la curiosité publique par la richesse et, en quelque sorte, la nouveauté des matériaux que lui offrira son sujet. Nous étions, en effet, ainsi que l'observe notre auteur, condamnés à la plus complète ignorance. L'art de proscrire la pensée, d'étouffer la plainte, de couvrir du secret le plus profond les actes criminels sur lesquels se fonde toute puissance injuste, cet art, ce soin, le premier de tous pour les tyrans, Buonaparte le posséda et le porta au plus haut degré de perfection. « Au milieu de l'Europe, il a trouvé » le secret de nous rendre étrangers à l'Europe toute entière. Il a fait plus; il est parvenu à nous dérober jusqu'à » la connaissance des événemens qui se passaient presque » sous nos yeux; et tel a été l'état de dégradation où il » nous avait précipités, que nous étions, en quelque sorte, » devenus sourds, aveugles et muets ».

Digitized by Google

Ainsi, en publiant aujourd'hui les secrets du règne de Buonaparte, en produisant au grand jour les mystères de la tyrannie, l'auteur, ainsi qu'il le dit lui-même, pourra se flatter d'offrir à ses lecteurs des scènes inconnues et nouvelles, et de leur parler de leur propre histoire, comme de l'histoire d'un peuple étranger et lointain.

Telles sont les principales idées que M. Salgues a développées, d'une manière vive et piquante, dans l'avant-propos qui précède la première livraison de ses Mémoires. Il la commence par une description de la Corse, et un tableau rapide des principales époques de l'histoire de cette île, dont plusieurs peuples se sont tour à tour arraché la propriété. Ses derniers tyrans avaient été les Génois. Le poids de leur joug, devenu intolérable, avait forcé les Corses à le briser; et ce peuple généreux allait reconquérir, selon toutes les apparences, une glorieuse indépendance, lorsque, pour son malheur, et ensuite pour le nôtre, la France se trouva engagée d'abord à défendre les Génois, puis à se substituer à leurs droits; d'où s'en suivit la conquête, aujourd'hui si chèrement payée, de cette île, et sa réunion à la couronne. Ce fut en 1768 que M. de Choiseul conclut, avec la république de Gênes, le traité par lequel celle-ci abandonnait la souveraineté de l'île de Corse à la France. Le célèbre Paoli, qui voyait ainsi anéantir tout le fruit des travaux par lesquels il avait préparé, avec une sagesse admirable, l'affranchissement de sa patrie, osa essayer de résister aux troupes françaises chargées d'en prendre possession. Là l'on vit encore la tactique et la discipline l'emporter sur le courage et le nombre; et Paoli, forcé d'abandonner la Corse subjuguée, alla jouir en Angleterre de l'honneur d'avoir balancé un instant l'ascendant de la France, et de s'être montré jusqu'au bout l'incorruptible défenseur de la liberté. Peut-être, en partant, forma-t-il le vœu qu'il s'élevât un vengeur du sein de la patrie; peut-être aussi aurait-il retenu ce vœu homicide, s'il avait su qu'il nous léguait Napolione Buonaparte.

Charles Buonaparte, père de la nombreuse famille qui vient de passer sous nos yeux, et avec laquelle nous avons eu le temps de faire une beaucoup trop ample connais-

Digitized by Google

sance, s'était distingué auprès de Paoli, dont il voulait suivre jusqu'au bout la fortune. Un oncle le retint en Corse. Il servit utilement dans l'administration, et gagna surtout la confiance du gouverneur général, M. de Marbœuf, qu'on dit n'avoir pas été insensible aux charmes de la femme de son protégé. Mme Buonaparte, devenue à Paris *madame-mère*, était, dans sa jeunesse, Mlle. Letizia Ramolini. Mariée de bonne heure à Charles Buonaparte, elle lui donna huit enfans, cinq garçons et trois filles, que nous avons vues devenir les princesses *Élisa*, *Pauline* et *Caroline*, et qui ne furent long-temps, en Corse et à Marseille, que les demoiselles *Marianna*, *Annunciada* et *Carletta*.

Napolione, le second des garçons, était né le 5 février 1768 : c'est un fait prouvé par les actes publics. Quand il voulut régner en France, il se rajeunit de dix-huit mois, et reporta sa naissance au 15 août 1769. On lui suppose en cela un double but, savoir : 1° de se faire regarder comme *Français*, la soumission complète de la Corse à la France ne datant que du mois de juin 1769; 2° d'effacer le souvenir du vœu par lequel Louis XIII avait mis le royaume sous la protection de la Vierge, et de se faire regarder comme le génie tutélaire de la France, en remplaçant par la fête de son patron celle de l'Assomption.

M. de Marbœuf, qui lui portait un intérêt tout particulier, intérêt que se permettent d'interpréter malignement les gens de peu de foi, qui ne croient point à une amitié platonique entre un gouverneur général et une belle dame comme l'était Mme. Letizia, envoya, en 1777, le jeune Napolione en France. Il y fut d'abord reçu par M. l'abbé de Marbœuf, évêque d'Autun; puis il entra à l'école militaire de Brienne, d'où il passa, en 1784, à celle de Paris. Il s'y montra d'une humeur triste et sombre, cherchant dès lors la compagnie des plus bornés de ses camarades, pour jouir plus sûrement des plaisirs de la supériorité. Au reste, il étudia avec ardeur les mathématiques, ce qui nuisit à ses progrès dans les langues anciennes; il ne parla même jamais correctement le français.

M. Salgues lui retire l'honneur d'un trait d'impatience et d'audace qui avait été donné au Champ-de-Mars, lors

Digitized by Google

d'une ascension aérostatique, par un jeune élève de l'école militaire, qu'on vit demander avec instance à se faire enlever, et qui, sur le refus qu'il éprouva, de dépit frappa le ballon de son épée, et le perça.

Ce petit échantillon d'une volonté impérieuse et despotique, rentrait assez dans les idées que Buouaparte s'était faites d'un grand caractère, pour que ses flatteurs s'empressassent de le lui attribuer. Ce n'était pas ainsi, au reste, qu'Alexandre ou César, Condé et Turenne témoignaient l'impatience d'un héroïsme naissant; mais cette *équipée* de jeune homme pouvait bien caractériser la tête d'un *aventurier*, et il était juste que Buonaparte s'en emparât.

On assure, dit son historien, qu'à l'époque de la révolution, Buonaparte délibéra avec lui-même sur le parti qu'il avait à prendre, et que l'ambition fit taire la voix de la reconnaissance, qui devait lui dicter de s'attacher au roi. « Si j'avais été général, a-t-il avoué depuis, j'aurais » embrassé le parti de la cour; sous-lieutenant, j'ai dû » embrasser celui de la révolution ».

C'est-à-dire, poursuit M. Salgues, que général il aurait voulu défendre ce qu'il possédait; et sous-lieutenant, acquérir ce qu'il ne possédait pas. C'est un trait digne de remarque dans la vie de Buonaparte, que jamais les impulsions du cœur et les principes du devoir ne furent pour rien dans ses déterminations, et qu'il se conduisit constamment par cette maxime, qu'il ne craignit pas de professer publiquement : *Un homme d'état doit avoir son cœur dans sa tête...*

Il ne paraît pas que Napoléon ait joué un rôle marquant dans les troubles qui agitèrent la Corse, comme le reste de la France, au nom de la liberté. Son historien remarque seulement qu'il suivit avec ardeur le parti des révolutionnaires les plus exagérés; ce qui le conduisit à être employé au siége de Toulon, où l'auteur le conduira dans le numéro suivant.

Ce premier cahier promet un ouvrage instructif et intéressant. Nous y avons remarqué une légère inexactitude; l'auteur y fait deux personnages distincts du député La Combe-Saint-Michel. Le double nom de ce député qui,

Digitized by Google

se trouve souvent désigné par l'une des deux dénominations de Saint-Michel ou de La Combe tout court, aura causé cette méprise.

Au reste, l'ouvrage est traité avec soin dans toutes ses parties : l'impression en est fort belle. On y a joint un portrait de Buonaparte, qui paraît très-ressemblant.

Nous attendons la seconde livraison avec impatience, et nous ne pouvons qu'engager l'auteur à continuer comme il a commencé. GIRAUD.

FABLES DE M. GAULDRÉE DE BOILLEAU, de l'académie des Jeux Floraux, et de celles de Grenoble, Strasbourg, Bruxelles, etc., en XIV livres. — Deux vol. in-12. — A Paris, chez Testu et compagnie, rue Hautefeuille ; et à Toulouse, chez Manavit, imprimeur du roi.

PARLER de La Fontaine, en rendant compte d'un nouveau recueil de fables, c'est sans doute porter un dommage involontaire au dernier venu, par les dangers de la comparaison ; n'en point parler, ce serait s'écarter des principes reçus en littérature, ce serait déroger à l'usage et manquer au respect que l'on doit au modèle des fabulistes classiques. L'éloge du bonhomme deviendrait-il donc la critique des auteurs qui marchent sur ses traces ? Oh ! non sans doute. La Fontaine est placé hors de ligne, au-dessus de toute proportion. Il ne peut exister aucun parallèle entre lui et ses successeurs, et ces derniers n'ont jamais affecté la prétention de devenir ses rivaux. Le talent que la plupart d'entr'eux ont déployé en l'imitant n'a servi qu'à mieux faire sentir le génie d'un modèle inimitable, et n'a fait qu'augmenter pour lui notre amour et notre admiration. En effet, chez quel peuple, dans quelle langue pourra-t-on jamais égaler sa grâce délicate et sa naïveté sublime ? Qui pourra jamais reproduire cette manière de narrer si naturelle et si piquante à la fois ? qui pourra jamais saisir cet art de déguiser une leçon morale et une vérité utile sous l'enveloppe d'une allégorie toujours ingénieuse ? Sans s'en douter, le bonhomme a trouvé tous ces secrets, et n'en a fait confidence à personne. Mais crai-

Digitized by Google

gnons de nous engager dans un éloge qui ne pourrait qu'être imparfait, car il est plus facile de sentir La Fontaine que de le définir. Il n'appartenait qu'à Laharpe de le louer dignement ; et rappelons-nous ce que disait cet illustre auteur : *Il ne faut pas louer La Fontaine ; il faut le lire, le relire et le relire encore.*

On ne cesse de répéter que le champ de la fable, où La Fontaine a moissonné à loisir, et dans lequel successivement après lui Lamotte, Florian, MM. Aubert, Lebailly, Ginguené et Arnault sont encore parvenus à faire des récoltes plus ou moins heureuses, est devenu une terre épuisée, stérile, et qu'il faut abandonner ; M. Gauldrée de Boilleau a pensé que ce champ, cultivé par une main habile et patiente, pouvait retrouver sa première fertilité, et produire encore d'abondantes moissons de fruits et de fleurs. Le recueil de fables qu'il vient de publier prouve qu'il ne s'est point trompé. La première édition de cet ouvrage, qui parut en 1813, obtint un succès distingué, et les journaux, s'accordant sur son mérite, en rendirent un compte très-favorable. La seconde édition, dans laquelle l'auteur a su faire disparaître des défauts que plusieurs critiques lui avaient judicieusement signalés, lui assure un rang très-honorable parmi les fabulistes qui ont partagé la succession du bonhomme.

Une fable est un petit poëme, qui a comme lui son action, son unité, son but. Elle veut beaucoup de naturel et de clarté dans le style ; elle fuit surtout les longueurs qui éloignent du but moral que l'esprit doit toujours se proposer. Les fables de M. Gauldrée de Boilleau nous offrent le plus souvent ces heureuses qualités. Son style clair, simple, abondant et facile est toujours ennemi de l'affectation et des recherches du bel esprit. Quelquefois il se revêt des couleurs de la plus brillante poésie, mais sans que jamais l'expression s'enrichisse aux dépens de la pensée. Voilà bien des éloges ; appuyons-les par des citations et mettons le lecteur à portée de juger par lui-même.

Le Brochet ambitieux.

Certain brochet des plus gloutons
Régnait au sein d'une rivière ;

Digitized by Google

Il en dévorait les poissons :
Chacun gouverne à sa manière.
Son royaume bientôt lui parut trop petit :
« Ah ! que ces rives sont prochaines !
» A mon ambition, comme à mon appétit,
» Il faut, se disait-il, de plus vastes domaines.
» Je me souviens de ce que dom saumon,
» Le mois dernier passant dans ce canton,
» M'a dit sur l'Océan et ses immenses plaines ;
» Courons m'en emparer et me faire un grand nom ».
Et sur la foi de sa fortune,
Voilà sire brochet, sourd à tout autre voix,
Parti pour soumettre à ses lois
Les nombreux sujets de Neptune.
L'espoir souriait au tyran :
Il n'avait opprimé qu'une espèce docile ;
Pouvait-il croire difficile
La conquête de l'Océan ?
Il ne fut pas plus tôt à l'embouchure
Qu'il fut happé par un requin.
Le monstre en l'avalant le traita de fretin.
Ah ! pour un brochet quelle injure !
Et pour un tyran quel destin !

Aveugle ambition, l'histoire en vain publie
Tes courts succès, tes longs revers ;
Quel est ton guide ? La folie,
Heureusement pour l'univers.

Il est étonnant que cette fable, qui présente une allusion si frappante et des rapprochemens si hardis, ait pu être publiée à la fin de l'année 1812, et échapper à la surveillance de la censure. Le lecteur pourra remarquer dans le cours de cet ouvrage plusieurs exemples d'une pareille audace. Il y avait alors du mérite à ramener la fable à sa première origine, et à la revêtir des fonctions honorables qu'elle avait paru oublier. Il y avait quelque courage à donner au despotisme et à l'ambition des leçons utiles et sévères, sous le voile transparent de l'allégorie. C'est ainsi que l'apologue chez les Grecs, les Égyptiens et les peuples de l'Orient, osait prêcher la sagesse et la modération aux

Digitized by Google

tyrans, et éclairer sur leurs véritables intérêts les peuples égarés : c'est aussi ce que M. Ginguené a fait avec succès dans un grand nombre de fables de son charmant recueil.

La plus grande partie des fables de M. Gauldrée de Boilleau est de son invention : il a puisé le motif de plusieurs dans les recueils de différens fabulistes étrangers ou nationaux. L'Indien Bidpay, Gay, Moore, Bocalini, Lichtwer, Geller, Lessing, Desbillons et Marie de France, lui ont fourni une foule de sujets heureux. Ces auteurs et les fabliaux de nos anciens temps, desquels La Fontaine et tous ses successeurs ont déjà tiré une partie de leurs richesses poétiques, sont encore une mine féconde que l'on peut exploiter avec succès. La fable suivante en est la preuve.

Le Villageois et son Ane.

« Tu ne me suivras pas, peut-être?
» Sot animal! maudit têtu!
» Tu ne me suivras pas.... moi, Gros Pierre, ton maître!
» Mais parle, au moins, que vois-tu, que crains-tu?
» Quoi! c'est ce pont qui t'intimide?
» Allons, viens donc, lourdaud, ne suis-je pas ton guide »?
Ainsi parlait Gros-Pierre à son âne Martin.
Il a beau le tirer, secouer par la bride,
Menacer de la voix, assommer de la main,
Martin n'entend à rien : son corps tout d'une pièce,
Ses naseaux entr'ouverts, ses oreilles qu'il dresse,
Ses coups de tête et son souffle agité,
Tout annonce en Martin l'opiniâtreté.
Dès qu'il touche au pont, il recule;
Gros Pierre a beau roidir les jarrets et les bras,
Faire tout ce qu'eût fait Hercule,
A chaque effort il revient sur ses pas.
On n'était pas plus matois que le drôle.
« Je vois, pour sortir d'embarras »,
Se dit-il à part lui, « qu'il faut changer de rôle ».
Et feignant de vouloir ce qu'il ne voulait pas,
Il saisit brusquement son âne par la queue,
La serre tant qu'il peut, puis parlant au mutin :
« Eh bien! soit, rebroussons chemin.
» Nous n'aurions plus à faire qu'une lieue;

Digitized by Google

» Mais c'est égal.... hari.... marchons ».
Récalcitrant par caractère,
Martin ne désirait marcher à reculons,
Que parce que son maître exigeait le contraire.
Martin ne sentit pas plus tôt
Qu'un bras nerveux le tirait par derrière,
Qu'entraînant avec lui Gros Pierre,
Il passa le pont au grand trot.

Il est des gens que vainement on prêche;
Alors, au lieu de faire un long sermon,
Mieux vaut traiter ces gens comme l'âne revêche;
Ayons l'air d'avoir tort, et nous aurons raison.

Le sujet de cette fable appartient au père Desbillons, qui composa, sous le règne de Louis XIV, un recueil de fables latines à l'usage des colléges. Quant aux détails, ils appartiennent au poëte moderne; et, comme il le dit lui-même dans une préface très-bien écrite, ils sont presque toujours le résultat de sa manière de voir et de sentir. M. Gauldrée de Boilleau sait si bien imprimer à tout ce qu'il reproduit le caractère de son talent, et dans les emprunts les plus réels se donner un air d'originalité, qu'en conscience, en imitant ainsi, il a le droit de se dire inventeur.

Mais choisissons parmi les fables que M. Gauldrée de Boilleau ne doit qu'à sa seule imagination, et dont le fond et la forme sont entièrement à lui.

L'Ours à la cour du Lion.

Qui veut parvenir aux honneurs,
Courtisan du monarque, épiant ses caprices,
Adopte ses travers et partage ses vices;
Mais qui fronde son roi renonce à ses faveurs.
Sans flatter les penchans du prince,
Un ours de qualité visait aux grands emplois:
Débarqué depuis peu du fond de sa province,
Il fréquentait la cour pour la première fois.
Vous l'eussiez vu, du haut de sa philosophie,
Sans cesse déclamer contre l'ivrognerie,
Et par de tels discours déplaire au souverain,

Digitized by Google

Car le lion aimait le vin.
Négligeant ses devoirs pour sabler le Bourgogne,
Gris du matin au soir, et du soir au matin,
Chacun buvait près du monarque ivrogne,
Et l'imprudent n'était d'aucun festin;
Jamais liqueur n'enluminait sa trogne;
Il était sobre et tout à sa besogne;
On n'était pas plus honnête et moins fin.
Cet ours manquait de savoir vivre.
Sire lion, un jour qu'il était ivre,
Et qu'il courait les bois d'un pas mal assuré,
Sire lion s'en fut, tête baissée,
Donner dans certain piége, avec art préparé;
On l'en tira, mais la pate cassée.
Son chirurgien, très-fameux animal,
La lui remit, mais s'en acquitta mal;
Le plus fameux souvent n'est pas le plus habile.
Dès ce moment, un zèle ambitieux
Fit boiter à la cour, fit boiter à la ville.
On s'estropie, on se mutile;
Le roi boitait, tout fut boiteux.
Tout!.... Je me trompe, un seul être eut l'audace
De marcher encor droit: ce seul être était fou,
Et s'il faut le nommer, c'était mon loup-garou.
Ce trait suffit pour combler sa disgrâce.
Le singe Bertrand fut chargé
De lui signifier en deux mots son congé.
« Va-t'en, lui dit Bertrand, va-t'en, cervelle étroite,
» Le monarque te hait, chacun te montre au doigt;
» Est-il permis de marcher droit
» A la suite d'un roi qui boite »?

La fable suivante est également remarquable par le mérite de l'invention et par sa tournure spirituelle, qu'une heureuse concision rend plus piquante encore.

Les Railleurs.

Au son d'une clochette, errait par les chemins
Un aveugle qu'à la ficelle
Conduisait un barbet fidèle.
Un borgne s'en moqua; les borgnes sont malins.

Digitized by Google

Les brocards aussitôt volent de bouche en bouche.
Passe un quidam ; ce quidam était louche ;
Il se moqua du borgne. Un effet du hasard
Au même lieu conduisit un vieillard ;
Les lunettes au nez, il y voit encor trouble ;
Et mon fou se moqua de l'homme au regard double.
Enfin, nanti des deux yeux les meilleurs,
Survint quelqu'un. Fier de son avantage,
Celui-ci dut sans doute accabler les railleurs?
Non, mes amis, il fut plus sage,
Il plaignit moqués et moqueurs.

On ne se lasse jamais de relire la fable si connue *des deux Pigeons*, ce modèle inimitable de sentiment et de grâce. Même après La Fontaine, on aime encore celle où Florian verse un intérêt si doux et si aimable sur le sort de ses *deux Lapins*. Nous ne pouvons résister au plaisir de citer toute entière la fable des *deux Becfigues*, dont l'action est simple et touchante, afin que le lecteur puisse juger par lui-même que M. Gauldrée de Boilleau est habile à saisir tous les tons, et que chez lui la raison, cette qualité de l'esprit, n'exclut point la sensibilité, cet heureux don du cœur.

Les deux Becfigues.

Au sein d'une indigence extrême,
Deux becfigues avaient lié
Une douce et tendre amitié ;
C'est dans l'infortune qu'on s'aime :
Tout était en commun entre ces deux oiseaux,
Tout, logement, repas, travaux.
Les soins touchans de leur tendresse
Allégeaient le poids de leurs maux.
A tel point s'accrut leur détresse
Qu'un jour, consumé par la faim,
Le plus faible des deux dit : « Je meurs de misère ;
» Allez, voyez si vous pouvez, mon frère,
» Me procurer du fruit ou quelque peu de grain ;
» Dépêchez-vous, revenez vite,
» Car je ne crois pas aller loin.....
» A peine si mon cœur palpite.....

Digitized by Google

» Songez qu'avant la nuit j'expire de besoin ».
L'autre promit tout ce qu'on peut promettre.
« Comptez sur moi, je serai de retour
» Long-temps avant la fin du jour;
» Et si le sort ne voulait pas permettre
» Que je pusse trouver de quoi vous secourir,
» Mon frère, auprès de vous je reviendrai mourir ».
Il dit, et pour remplir au plutôt sa promesse,
Se hâte, autant que sa faiblesse
Le lui permet, tantôt marchant, tantôt volant,
Des pieds et des ailes s'aidant.
Malgré tous ses efforts lentement il chemine;
Cependant il avance, et toujours examine;
Enfin il gagne un vignoble écarté;
Un figuier y présente à son œil enchanté
Des fruits dont l'excellente mine
Annonce la maturité.
Mon becfigue à l'instant sur le figuier s'élance,
Entame à la fois tous les fruits,
Et sa gloutonne intempérance
Ne s'attache qu'aux plus exquis.
Lorsqu'il en eut assez pour croire
N'avoir plus besoin de manger,
Son languissant ami s'offrit à sa mémoire.
« Courons, dit-il, le soulager,
» Et, pour le ranimer, portons-lui quelque chose.
» Toutefois le hibou n'est pas le seul danger
» Auquel dans ce cas je m'expose.
» Je puis me fourvoyer, car je ne puis songer
» A joindre le bocage avant qu'il soit nuit close.
» Comment d'ailleurs quitterai-je ces lieux?
» Outre que le soleil abandonne les cieux,
» Grâce au repas que le sort me fait faire,
» Je sens le sommeil sur mes yeux
» S'appesantir plus tôt qu'à l'ordinaire.
» Peut-être en ce moment, prodigue de pavots,
» Assoupit-il aussi mon ami solitaire.
» Demeurons; livrons-nous aux douceurs du repos.
» Il en coûte à mon cœur sensible;
» Mais ainsi le veut la raison.
» Au point du jour j'irai le plus vite possible

Digitized by Google

» Au secours de mon compagnon ».
Lorsqu'il eut accordé sa paresse et son zèle,
Sourd à la voix du sentiment,
Il mit la tête sous son aile,
Et s'endormit paisiblement.
Le lendemain matin l'aurore
Entendit les oiseaux célébrer son retour,
Et celui qui devait partir au point du jour,
Long-temps après dormait encore.
Enfin il se réveille, et part.
Des pates et du bec il emporte une figue;
Il arrive, non sans fatigue.....
O douleur! il était trop tard.
Son camarade d'indigence,
Les pieds en l'air, renversé sur le dos,
Est prêt à succomber sous la main d'Atropos;
Il rassemble à sa vue un reste d'existence,
Veut l'embrasser encore avant que de mourir,
Et pressé sur son cœur, rend le dernier soupir.
Lorsque tu veux secourir la misère,
Que rien ne te retienne, rien!
N'attends pas, pour faire le bien,
Qu'il ne soit plus temps de le faire.

Les bornes de ce journal nous empêchent de citer une foule d'autres fables d'un talent aussi soutenu, telles que : *l'Ictérique, la Dionée, l'Ours navigateur, l'Eglise réparée, le Valet devenu Maître, la Laie et la Lionne, les deux Ruisseaux* ou *l'Art et la Nature, les deux Chapons, le Gougeon et le Brochet, le Batelier et le Loup, la Souris et le Chat, le Moineau et la Coquette, les deux Serins*, etc., etc. : nous renvoyons le lecteur au recueil; c'est le meilleur moyen de justifier les éloges que nous lui avons donnés.

M. Gauldrée de Boilleau a répandu dans ses fables les principes d'une philosophie douce, mais jamais relâchée. Sa morale est pure, mais jamais âpre, ni amère. Il attaque les vices avec la force d'une généreuse indignation, et se plaît à rendre à la vertu des hommages qui honorent le poëte et le citoyen. Ses leçons n'ont point d'aigreur. Ce n'est point un maître qui gourmande et blâme

Digitized by Google

avec trop de sévérité nos fautes ou nos travers ; c'est un ami qui nous dicte des conseils, dont la douceur égale la sagesse. Disciple de La Fontaine, il sait instruire en amusant, et possède l'art de donner du charme à la morale, et des grâces à la raison même.

Avant de terminer, nous devons remarquer, car il faut que la critique ait sa part, que l'auteur n'a pas autant travaillé le deuxième volume que le premier ; la différence est sensible. On y rencontre avec peine quelques fables, dont l'action n'est pas assez bien conduite ou dont la morale est vague et mal amenée. Quelquefois le style n'a pas la correction que la fable exige. En général, ces défauts, par bonheur peu fréquens, sont inhérens à la nature du talent de l'auteur, qui est la facilité. Nous l'engageons à faire une révision exacte et scrupuleuse de ce second volume ; et, pour son intérêt et le nôtre, à supprimer avec courage tout ce que le bon goût n'approuverait pas entièrement. F.-P.

Fragmens d'un Poème, composé sous le règne de Napoléon, sur les malheurs de la patrie ; par Jacques Juge, de Sarlat, avocat. Avec cette épigraphe :

Paucos servitus,
Plures servitutem tenent.
Sénec, épît. 22 (*).

C'est sans doute un objet bien digne de curiosité que l'histoire littéraire sous le règne d'un despote. Tandis que des poëtes, que séduisent les dons offerts par la politique, ou qui sont entraînés par l'élan que commande à la multitude l'éclat des grands sacrifices et des grandes actions ; mettent leur esprit à la torture pour offrir des expressions nouvelles au vocabulaire des flatteurs ; le poëte philosophe, qui contemple tristement les malheurs de sa patrie, saisit quelquefois son luth délaissé. Il fait enten-

(*) Brochure in-12, de 16 pages. — A Paris, chez Le Normand, imprimeur-libraire, et chez les marchands de nouveautés.

Digitized by Google

dre la plainte de l'humanité contre la tyrannie; il console sa douleur; il satisfait à sa conscience; il obéit à la nature, dont il se déclare l'interprète; quelquefois sa voix se fait entendre jusque dans le *forum*; mais la foudre du despotisme gronde, et la voix du sage s'éteint dans la tempête.

Cependant Tacite reste debout dans la postérité, et demeure vainqueur des traits de la foudre que lance la tyrannie.

L'heureuse révolution, dont nous avons été les témoins, a procuré aux littérateurs l'avantage, qu'ils n'osaient espérer, de comparer les chefs-d'œuvre dans l'*art de l'adulation* avec les ouvrages qu'a produits une indignation d'autant plus puissante qu'elle était plus concentrée.

Mais l'indignation seule ne fait pas le poëte, quoiqu'en ait dit un grand poëte; l'époque où nous vivons semble le prouver. Le Tacite qui épiait les attentats du despote français n'a point encore présenté ses annales; le Claudien qui devait livrer les Rufin du dernier gouvernement à l'indignation de la postérité, n'a point encore fait entendre ses vers terribles et vengeurs.

Avouons-le : la poésie demande un public et des lecteurs. Les soins qu'elle emploie veulent être appréciés, quelque modeste qu'elle paraisse.

Nos chaînes étaient si fortes qu'il n'a fallu rien moins que les efforts réunis de toute l'Europe pour les briser. Nous connaissions déjà ce terrible silence, dont parle le peintre immortel de la tyrannie. Les luths qui n'étaient pas muets sur les malheurs de la France étaient regardés comme téméraires, et trouvaient rarement une oreille amie qui, sans terreur, s'ouvrît pour entendre leurs plaintes. *On ne craignait pas seulement d'être entendu, on craignait même d'entendre.*

Parmi les productions poëtiques, dont le talent aurait pu donner de justes inquiétudes au despotisme, la *Napoléone*, de M. Ch. Nodier, a été remarquée par la force des expressions, par l'élan pindarique, et surtout par la noblesse des sentimens. L'épître de M. Aimé Martin ne manque point d'énergie; mais, pour bien juger du mérite de cet ouvrage, ne faudrait-il pas qu'il eût des titres d'ancienneté aussi authentiques que la *Napoléone* de

Digitized by Google

M. Ch. Nodier, qui depuis neuf ans étaient connue des amis des beaux vers et de la patrie? Ne craint-on pas de voir comparer les invectives poétiques contre un tyran abattu, aux impromptus faits dans le silence du cabinet? Il me semble qu'il est aisé de distinguer les vers inspirés par un sentiment profond d'avec ceux qu'inspire le désir d'insulter à un cadavre. Je ne pense point qu'on puisse estimer ceux de nos auteurs modernes qui, pour présenter leurs productions, ont jugé à propos d'antidater, pour ainsi dire, leur courage et leur indignation.

L'ouvrage que nous annonçons aujourd'hui, renferme plusieurs fragmens qui ne paraissent point antidatés. L'auteur, jeune sans doute, a mis dans ses vers une énergie, qui n'est pas ordinairement inspirée par le facile triomphe qu'on veut obtenir sur un colosse renversé. On y voit aisément l'empreinte de la noble témérité de la jeunesse qui refuserait un combat où il n'y aurait point de dangers. L'amour sincère de la patrie, ce deuil secret du cœur, au milieu des fêtes destinées à célébrer des victoires funestes; ce désespoir, d'autant plus douloureux, qu'il succède aux espérances les mieux fondées de bonheur et de gloire; cet égoïsme de puissance dans le chef de la nation; la faiblesse plus étonnante encore des principaux personnages de l'état: tous ces objets deviennent, dans cet ouvrage, le sujet de tableaux qui, à quelques négligences près, méritent d'être signalés aux amateurs des vers inspirés par le sentiment.

Je citerai le portrait du despote, dont le joug a pesé sur les Français. Le poëte s'adresse à la France:

Mortel audacieux que le vice dépare,
Fait pour régner despote ou pour ramper esclave;
Infatigable, vil, souple, fallacieux,
Et cruel par principe autant qu'ambitieux;
Perfide en ses bienfaits, ivre de tyrannie,
A son ambition devant tout son génie;
Coupable en ses desseins; fourbe en tous ses discours;
Ennemi des vertus qu'il affecta toujours;
Né d'un sol étranger, misérable insulaire,
Il ne sent pas pour toi ce qu'on sent pour sa mère.

Ces vers ont de la force; et le dernier trait est dicté

Digitized by Google

par le sentiment. Dans le fragment intitulé, *les Flatteurs*, on trouve des vers énergiques :

En flattant le despote, ont le lait en silence.
On n'aime pas toujours l'idole qu'on encense.
Rome sacrifiait à ses Dieux ennemis.
Vous louez le tyran qui vous tient asservis :
On encensa Néron, on encensa Tibère,
On flatta de Cromwel le pouvoir arbitraire;
Mais on aima Trajan, Marc-Aurèle, Titus,
Et la postérité célèbre leurs vertus.....
Mais le masque imposteur mis sur la vérité
Tombe aux regards vengeurs de la postérité.

On distinguera les fragmens sur le gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, et celui qui a pour titre : *Sophismes favorables au despotisme que les agens de Buonaparte propageaient; Réfutation de ces sophismes.*

On pourrait reprocher à l'auteur quelques vers faibles, le manque de variété dans les formes du style. L'auteur est capable de mieux faire par la suite, et son ouvrage mérite des encouragemens. Le dernier fragment, qui a pour titre, *Rappel des Bourbons au trône*, sera lu avec plaisir par les amis du roi et de la patrie. Je citerai seulement les vers qui le terminent :

Enfans de la patrie, allez sur ce rivage (l'Angleterre)
Conquérir du bonheur le plus précieux gage :
C'est le fils de nos rois, instruit par ses malheurs,
Qui, pour régner sur nous, veut régner sur nos cœurs.
De sa royale main il sèchera nos larmes,
Et saura mettre un terme à nos longues alarmes.

BRES, N.

EXTRAIT DE LA GAZETTE DE SANTÉ : *Maladies régnantes, Rapport sur la fièvre pamphlétaire.* — In-8°.

LES journaux ont décrit cette année deux maladies très-graves; la première est le *typhus*, qui a fait périr beaucoup de monde; la seconde est la *fièvre pamphlétaire*, qui ne tue pas, mais qui trouble l'*intelligence* et produit la *folie*.

Digitized by Google

On a combattu le *typhus* avec succès, tandis que les effets de l'art échouent contre la *fièvre des pamphlets*, dont l'activité augmente sans cesse et brave toute espèce de traitement.

Un *médecin habile* en a décrit les divers symptômes dans un rapport digne de l'attention de la faculté. Il résulte de ses observations que cette maladie, de nature contagieuse, affecte l'*organe cérébral*, et que son invasion est marquée par une perversion générale dans les *fonctions intellectuelles*. « Le malade, dit-il, abandonne ses » occupations ordinaires, pour lesquelles même il semble » alors éprouver du dégoût. Il paraît concentré et rêveur; » son pouls est irrégulier et son sommeil troublé. Ici se » termine la première période de la maladie.

» La seconde offre des caractères plus prononcés. L'in- » quiétude du malade augmente; il a des rêveries souvent » pendant le paroxisme; il croit voir un phantôme me- » naçant ou un démon qu'il veut poursuivre et anéantir : » il fait des gestes en frappant l'air comme s'il voulait le » renverser, et l'accable d'injures et de reproches. Il en » prodigue aussi à ceux qui l'entourent, car il méconnaît » jusqu'à ses plus intimes amis ».

On sent bien que la maladie *pamphlétaire* a d'autres symptômes qui varient suivant le tempérament de ceux qui en sont atteints. Le savant auteur du rapport les détermine avec précision, et fait connaître le traitement qu'il a suivi dans un très-grand nombre de cas.

J'avais beaucoup entendu parler de cette maladie étonnante lorsque j'eus occasion de voir le médecin P...., qui est sans contredit le plus célèbre praticien de l'Europe; je lui demandai des renseignemens sur la *fièvre pamphlétaire* et sur la manière de la traiter. « Il me sera facile, me » dit-il, de vous en faire voir des exemples; car j'ai réuni » plusieurs de ces fiévreux dans ma maison de santé. A » l'égard du traitement que j'emploie contre une maladie » cruelle qui dégénère presque toujours en manie et en » imbécillité, il est absolument moral : j'ai déjà obtenu » des succès, et j'en espère de plus grands dans la suite ». J'allai donc chez le docteur, dont la maison naguère déserte est aujourd'hui entièrement remplie par des fiévreux.

Digitized by Google

Ils étaient tous réunis dans une vaste salle au moment où nous arrivâmes. Nous paraissions à peine qu'un cri général s'éleva autour de nous; au milieu du brouhaha on entendait ces mots : *constitution*, *parlement*, *souveraineté*, *roi légitime*, de *l'encre*, du *papier*, des *plumes*; plusieurs malades écrivaient, d'autres se disputaient, d'autres étaient sur le point de se prendre aux cheveux, et ce ne fut qu'après un quart d'heure que le docteur put obtenir un peu de silence. Les médecins qui publient leurs observations cliniques taisent toujours les noms de leurs malades; j'agirai comme eux dans cette occasion, et les victimes de la *fièvre pamphlétaire*, s'ils recouvrent jamais leur santé, ne se plaindront pas d'une indiscrétion que je ne voudrais pas avoir à me reprocher.

Mon ami, me disait le docteur, *les remèdes les plus efficaces restent sans effet contre la fièvre pamphlétaire : il n'y a que le traitement moral qui m'ait réussi; car ces fiévreux, qui déraisonnent sur certains objets, conservent au milieu de leurs accès assez de sens commun pour entendre les conseils que je leur donne, et comme ils ne manquent pas de docilité, j'en profite et j'obtiens des effets que ne sauraient produire le topique-scapin et les autres remèdes de ce genre qu'on administre dans la manie, avec laquelle la fièvre pamphlétaire a tant de rapports qu'elles se confondent ensemble.*

Il parlait encore lorsqu'un homme se jette à ses genoux, qu'il embrasse, en disant : « Sire, je suis le plus fidèle de » vos sujets, et je vais écrire un libelle pour prouver que » le *sénat a manqué à reconnaître* le principe le plus » *éminemment conservateur* de la tranquillité publique, » je veux dire le droit ancien d'hérédité au trône. Confiez-» moi la défense de vos prérogatives, sire; car je suis un » habile orateur, puisque des rivaux jaloux m'ont fait » siffler lorsque je leur ai disputé le prix de l'Institut ». Le docteur, pour toute réponse, lui ordonna de lire tous les matins un chapitre de l'*Art d'écrire* de Condillac.

Je regardais encore cet aliéné, lorsque tout à coup quelques mots prononcés près de moi fixèrent mon attention sur un autre objet : c'était un malade qui se parlait à lui-même; il était revêtu d'une robe d'avocat, s'appuyait

Digitized by Google

sur une foule de gros volumes de sa composition, qu'il contemplait avec toute la tendresse d'un père. Ce qu'il disait était sans suite et sans liaison, et annonçait un délire perpétuel; je ne pus jamais entendre que ces mots : *ancienne constitution française, lois, code, gouvernement révolutionnaire, constituante, dissolvante, style corse*, etc.; il les répétait de quart d'heure en quart d'heure, avec beaucoup de satisfaction, et paraissait très-content de lui-même. Mon docteur lui ordonna de ne rien écrire pendant une année, et d'apprendre par cœur l'*Esprit des Lois de Montesquieu*.

On voyait à ses côtés un malade qui ressemblait presqu'à un squelette, cependant il s'était couvert d'un grand nombre d'habits pour dissimuler sa maigreur, et semblait, au premier coup d'œil, égaler en grosseur cet avocat *Mathe*, dont Juvénal a décrit la masse qui remplissait une litière : il venait d'enfler un ballon, sur les parois duquel il écrivait un certain nombre de mots ronflans, pris au hasard dans le dictionnaire, et dont il terminait chaque série par cette phrase latine : *Domine, salvum fac regem*, que le bedeau de sa paroisse était enfin parvenu à lui apprendre, après lui avoir donné pendant dix ans des leçons de latin. Je piquai ce ballon, il n'en sortit que du vent qui produisit, en s'échappant, un son assez semblable à celui d'un sifflet; et le docteur recommanda au malade la lecture de l'*Art de penser*.

Mais tandis que j'examine ce sujet, j'entends crier au *jacobin*, à l'*athée*, au *déiste*, au *philosophe*, au *franc-maçon*, à l'*illuminé*, au *janséniste*, au *protestant*, au *philantrope*. Je me retourne aussitôt, et je vois derrière moi un abbé qui s'agitait dans ses chaînes. Ses yeux hagards, ses traits menaçans et ses cris furieux annonçaient un homme dans le paroxisme d'une fièvre délirante. L'infortuné se martyrisait le visage et se mordait les mains. Il y avait à ses côtés un tas énorme de livres, sur les titres desquels on pouvait lire : *Mémorial du Jacobinisme*, *les Helviennes*, *Histoire du Clergé*, etc. Chaque fois que le malade s'en approchait, il avait des redoublemens de fureur; et par je ne sais quelle fatalité, un attrait invincible l'entraînait sans cesse vers ces funestes livres. « Je le crois

Digitized by Google

» incurable, me dit le docteur; car depuis qu'il est dans » ma maison, je ne lui ai pas vu un seul instant de calme. » Une fois, cependant, j'ai cru avoir trouvé le remède à » son mal, en lui faisant prendre une infusion de *la lettre* » *amicale à l'abbé Barruel.* Vous en connaissez les pro- » priétés : c'est à la fois un *purgatif*, un *sudorifique* et un » *caustique*. J'en fis faire des applications sur la *région* » *abdominale*, l'*omoplate*, le *crâne*, et des frictions à » toutes les extrémités; mais, après divers essais qui m'a- » vaient donné de l'espoir, j'ai reconnu qu'il était par » trop incurable. Je suis maintenant persuadé que mon » malade, après avoir parcouru toutes les périodes de la » manie, arrivera à l'*oblitération de l'intellect* et des *affec-* » *tions de l'âme*, état qui amène toujours l'*idiotisme* » *complet.*

» Déjà cet autre y est parvenu », continue le docteur, en me montrant un pauvre hère dont l'aspect différait peu de celui d'un cretin du Valais. « Tantôt il se croit un *roi des* » *éléphans*, détrôné par une faction, et prêt à remonter sur » le trône; tantôt il rêve tactique, et dispose des armées » sur le champ de bataille. Si, lorsqu'il discute, on n'em- » brasse pas sur-le-champ son opinion, il s'écrie que vous » montrez un *bout d'oreille*, tandis qu'il se complaît à » étaler les siennes. Au reste, il n'est pas beaucoup à » plaindre; car *la fièvre pamphlétaire* l'a privé d'une si » faible portion d'intelligence et de bon sens, que ceux » qui l'ont vu avant sa maladie, et qui le voient mainte- » nant, s'en aperçoivent à peine lorsqu'il parle. Comme il » est incurable, je lui laisse faire tout ce qu'il veut, et je » me prête même à ses idées; car il n'est pas *malin*, quoi- » qu'il affecte de le paraître ».

Outre les aliénés dont je viens de parler, la maison du docteur P.... en renferme beaucoup d'autres. J'y ai observé, par exemple, un bouquiniste qui montre *la lanterne magique*; un marquis qui fait des dithyrambes en prose et des dissertations en vers; deux procureurs qui dressent des assignations contre les acquéreurs de biens nationaux; un bénédictin qui révèle ce que tout le monde sait; un poëte sifflé qui écrit sur les lois; un charlatan qui fait *crier* l'expérience et la raison; un compilateur et un

Digitized by Google

anatomiste qui attaquent la liberté de la presse ; et cent autres malades de cette espèce, dont l'état peut donner lieu à des observations utiles aux progrès de l'art de guérir.

B. G. T., *docteur en médecine.*

LE SPECTATEUR, ou *Variétés-historiques, littéraires et critiques ;* par M. MALTE-BRUN. In-8°. Ouvrage périodique. 1re, 2e, 3e, 4e et 5e livraisons.

LE succès du *Spectateur Anglais* a engagé plusieurs écrivains français à l'imiter ; mais, jusqu'à présent, toutes les tentatives de ce genre ont été infructueuses, et peu de personnes savent que, dans le siècle dernier, Marivaux et Delacroix échouèrent complètement dans une entreprise qui demande beaucoup de philosophie, un coup d'œil observateur et juste, des connaissances étendues et variées, des vues neuves et profondes, des idées originales, un style piquant et de bonnes plaisanteries. Depuis les essais, justement oubliés aujourd'hui, de ces deux auteurs, personne n'avait osé soutenir, contre Addisson et Stéele, une lutte dont il était bien difficile de se tirer avec honneur, lorsque M. Malte-Brun, qu'à son style on prendrait pour un Français, tandis que son érudition le ferait distinguer dans les plus célèbres universités d'Allemagne, a essayé de nous donner un *Spectateur ;* et ses premiers cahiers font concevoir d'heureuses espérances.

Le plan des deux philosophes anglais n'embrasse que la morale : celui de M. Malte-Brun est plus vaste, puisqu'il renferme en outre l'histoire, la littérature et la critique. Il a promis du neuf dans ces divers genres. Jusqu'à présent il a tenu toutes ses promesses ; et s'il continue comme il a commencé, nous aurons à la fin de l'année un recueil aussi piquant qu'instructif.

Il serait difficile de donner dans un extrait l'idée de tout ce que le *Spectateur* de M. Malte-Brun contient d'intéressant. Je ne l'entreprendrai même pas, et je me bornerai à faire connaître à mes lecteurs les morceaux d'un intérêt plus général, qui se trouvent dans les neuf livraisons publiées jusqu'à ce jour.

Digitized by Google

La première commence par un morceau très-judicieux, intitulé : *De l'Alliance de la Monarchie et de la Liberté sous le sceptre des Bourbons*. L'auteur y examine, entr'autres questions, pourquoi des hommes connus par leur attachement aux principes républicains, se sont empressés d'arborer le drapeau de l'ancienne monarchie. Cette importante question est discutée avec autant de bonne foi que de sagacité; et bien différent de ces folliculaires qui, tremblans sous le sceptre de Buonaparte, insultent maintenant les hommes respectables qui se sont dévoués à la cause des peuples pendant la révolution, il discute les principes généraux des gouvernemens ; et si, dans cette discussion, il combat des erreurs, il respecte toujours les personnes, prêche la paix à tous les partis, et tâche de prouver qu'on peut faire fleurir la liberté sous une *monarchie constitutionnelle*.

Je suis intimement convaincu que tous les martyrs de leur attachement aux idées républicaines pensent comme M. Malte-Brun, sur les moyens d'assurer le bonheur de leur patrie, à laquelle ils ont fait tant de sacrifices; et si, comme certaines gens dont on admirait naguères *le silence prudent*, ils ne se sont pas montrés avec d'énormes *cocardes blanches* après la chute de Buonaparte, ils ont hâté cette chute par leurs vœux et leurs efforts. Pourquoi ceux qui n'ont jamais su que ramper, les outragent-ils aujourd'hui avec tant d'acharnement? pourquoi reproduisent-ils d'*absurdes calomnies*, que les *calomniés* ont détruites tant de fois ? Pour leur interdire l'accès à des places auxquelles ils ne prétendent pas avec tant de droit d'y prétendre, ou pour leur enlever celles qu'ils remplissent avec honneur.

M. Malte-Brun, qui a donné à la morale et à la critique des mœurs une place importante dans son *Spectateur*, consacrera sans doute son pinceau à nous tracer les portraits de cette foule de *fidèles sujets*, d'*intrigans subalternes*, de *sots titrés*, de *vieux soldats de garnison*, qui, au lieu de suivre la grande route pour arriver à la faveur, se jettent dans les chemins détournés comme *Figaro*, et parviennent souvent, à force de marches et de contre-marches à supplanter la vertu et le mérite. Personne ne peut les peindre mieux que lui ; et son style, toujours animé et

Digitized by Google

original lors même qu'il est incorrect, est bien propre à faire ressortir les divers traits de ces bizarres caricatures.

Un morceau plus important que celui sur l'*Alliance de la monarchie et de la liberté sous le sceptre des Bourbons*, est le *Discours sur le rang des sciences et des lettres dans l'ordre moral et religieux*. Tout est bien senti, profondément pensé et fortement écrit dans ce discours, qui annonce un talent d'un ordre supérieur. L'auteur y développe d'une manière imposante l'influence des idées religieuses et morales sur le bonheur général des sociétés, et sur le bonheur individuel des êtres qui les composent. Son dessein est de faire connaître le rang que les lettres et les sciences doivent occuper dans l'univers moral; et c'est d'après une conviction intime, que nous partageons, qu'il élève les arts d'imagination au-dessus des sciences d'observation et de calcul. Les premiers, en effet, essentiellement religieux, spiritualisent la nature et rappellent à l'homme sa noble origine. Les sciences, au contraire, émoussent la sensibilité, et ne nous montrent que du mouvement et de la matière dans l'ensemble de la création. Ainsi, tandis que le poëte entretient commerce avec les cieux, que l'orateur enflamme les passions pour le bien, que le peintre fait respirer la toile, et que le sculpteur anime le marbre, le géomètre calcule froidement les lois de la pesanteur et les rapports de la distance et de la masse, l'anatomiste cherche dans le corps humain des argumens contre l'immortalité de l'âme, et le botaniste ne voit dans les fleurs que des *pétales*, des *corolles*, des *calices*, des *étamines*, des *pistils* et des *bractées*. Lorsqu'on étudie la nature de cette manière, l'imagination se flétrit, le cœur se dessèche, et la sensibilité s'éteint : on est savant alors. Mais quand on cherche dans les corps organiques des preuves de l'existence de la main qui les a créés; lorsque, par des *causes finales*, on voit cette main empreinte sur la nature, l'âme s'élève vers l'auteur de toutes choses pour bénir sa providence, le spectacle de l'univers aggrandit l'imagination, et les merveilles que l'œil contemple fécondent le génie : on est poëte alors.

C'est de cette manière que M. Malte-Brun envisage la question de la prééminence des arts sur les sciences, et

Digitized by Google

c'est la seule manière de l'envisager; autrement la dispute serait interminable : car les artistes et les savans n'ont jamais voulu se désister de leurs prétentions pour se placer dans le rang qui leur convient. Mais, sous les rapports religieux, les arts gagnent leur procès, parce qu'ils appartiennent au *monde moral*, c'est-à-dire, à la religion, tandis que les sciences rentrent dans le *monde matériel*, parce qu'elles sont nées de nos besoins et de notre intérêt.

M. Malte-Brun commence ensuite une esquisse de l'*histoire des intrigues littéraires, sous la domination de Buonaparte*. Ce morceau est très-piquant, et aurait pu l'être davantage si l'auteur, dont le style, tantôt élégant et tantôt nerveux, donne toujours une forme originale à l'expression de la pensée, avait ce ton de plaisanterie, si plein de sel, et èn même temps si aimable, que la nature semble avoir révélé aux seuls Français.

Je suis fâché que ce morceau, d'ailleurs aussi bien écrit que pensé, contienne des éloges si exagérés de Geoffroy, et des satires si amères contre Chénier. Suivant lui, Chénier, républicain, n'a pas été ferme dans ses principes, en louant Buonaparte, tandis que Geoffroy, qu'il nous donne comme un courageux bourboniste, n'a pas cessé de l'être, en prodiguant à l'empereur les plus basses adulations. Voici comment il soutient ce paradoxe : « M. Geoffroy, engagé à défendre la cause de la monarchie, ne » pouvait pas se refuser à la demande qu'on lui fit d'exprimer, dans un de ses feuilletons, le vœu national pour » l'établissement de la dynastie de Buonaparte. Quel fut » l'étonnement des partisans de M. Geoffroy! *Quoi!* se » disaient-ils, *cet illustre défenseur de nos rois et de nos autels, s'abaisser à être l'orateur de l'usurpateur! Ah! le voilà démasqué, le saint homme! s'écrièrent les philosophes; il a reçu* 30,000 *francs de Buonaparte, pour faire ce fameux feuilleton.* Ces austères philosophes eurent bientôt à se défendre eux-mêmes d'un pareil soupçon. Le *Cyrus* de Chénier, sifflé par le public, applaudi par la cour nouvelle, valut à son auteur une » pension de 6000 francs. Comment excuser cette abnégation de principes? pourquoi l'auteur de tant d'odes » républicaines fut-il le premier sur la liste des poëtes

Digitized by Google

» pensionnés ? Voilà une question à laquelle le parti philosophique ne savait comment répondre ; car ce parti » ne s'était pas engagé à la défense du système monarchique : il pouvait, il devait défendre l'ombre de la république. Le parti royal et catholique s'était, au contraire, » engagé à soutenir l'unité du pouvoir ; il ne pouvait reculer sans avouer ses vœux secrets. Ainsi Chénier changea de principes ; Geoffroy fut seulement forcé de céder » aux circonstances ».

Il n'y a qu'à lire les feuilletons de Geoffroy, antérieurs au couronnement, pour se convaincre de son *buonapartisme*. Par les adulations les plus viles et les plus conformes à son caractère, il ne cessa d'encourager Napoléon à détruire la république, afin d'asseoir le despotisme sur ses ruines. Mais jamais les bourbonistes ne le comptèrent dans leurs rangs ; il suivait un autre étendard, sous lequel on recevait une solde plus forte ; et si cet homme, qui ne craignait rien de la calomnie, parce qu'il savait qu'on ne pouvait que médire sur son compte, fut *forcé de céder aux circonstances*, une somme de 30,000 francs pour des louanges impures et de coupables délations, a été la seule circonstance à laquelle il a cédé.

Examinons maintenant la conduite de Chénier, et voyons s'il a lâchement déserté la cause de la liberté, à laquelle il avait fait tant de sacrifices. Au tribunat, il a défendu la cause de la république expirante, avec le courage et le dévouement qu'il avait montrés à la convention et dans les législatures suivantes : aussi fut-il éliminé avec MM. Ginguené, Daunou, Andrieux, Chazal, Benjamin-Constant. Ce n'est pas la conduite d'un homme qui vend sa conscience et qui court après les pensions. Celle de 6000 francs, qu'on lui reproche, ne lui fut point donnée à la suite de la chute de *Cyrus*, mais seulement à la mort de Lebrun, arrivée bien plus tard. Alors Chénier, resté sans fortune, après quinze ans de fonctions publiques, avait été forcé de demander à l'empereur une place, et quelle place ! pour assurer l'existence de sa mère. Ses amis conservent sa lettre de demande ; elle honore son caractère généreux et indépendant.

On lui reproche les louanges qu'il a données à Buona-

Digitized by Google

parte : sans doute il l'a beaucoup loué avant l'empire ; mais il l'a loué en républicain. Examinons maintenant ce qu'il a écrit après le couronnement.

Lorsqu'il vit que la France se précipitait de toute la hauteur d'une république dans l'abîme du despotisme, il voulut alors que ses éloges servissent de passe-port à des vérités hardies ; et il composa *Cyrus*, qui fut victime des cabales de l'esprit de parti (1). On a imprimé un fragment de cette tragédie : c'est le serment de Cyrus. Que M. Malte-Brun le lise, et il se convaincra que le plus fier républicain pouvait, sans se compromettre, l'avouer hautement.

On lui reproche, en second lieu, l'épître d'*un journaliste à l'empereur* ; mais il fallait un courage égal au sien pour oser publier alors cette pièce, où l'on reconnaît hautement la souveraineté du peuple.

On parle enfin de son discours, prononcé au nom de l'Institut, à la barre du conseil d'état. Brutus parlant devant César, et Thraséas en présence de l'assassin d'Agrippine, n'auraient pas été plus hardis que Chénier le fut dans cette occasion. Non, il ne changea pas de principes, l'homme qui, sous Buonaparte, osa se moquer des *principes subalternes des grands seigneurs un peu modernes*, qui *ont aujourd'hui les vieux châteaux*, et des *hommes*

> Trop vains pour aimer les égaux,
> Trop bas pour se passer de maîtres.

Non, il ne fut pas esclave, l'homme qui a fait, dans une épître publiée en 1807, le plus bel éloge de la liberté que nous ayons dans notre langue ! Non, il ne fut pas un plat adulateur, l'homme qui, connaissant l'aversion que Buonaparte avait pour Tacite, osa dire :

> Tacite, en traits de flamme, accuse nos Séjans,
> Et ce nom prononcé fait pâlir les tyrans.

Il y a, dans les cinq premières livraisons du *Spectateur*, une foule de morceaux, ou curieux, ou instructifs, ou piquans : tels sont *la conversation de Gustave Adolphe, ancien roi de Suède, et du maréchal Brune*, le *Buonapar-*

(1) *Voyez* la préface de la Dunciade, édit. de 1805, in-18.

Digitized by Google

tiana, les *réflexions sur l'esprit public et le patriotisme dans les monarchies constitutionnelles*, la *revue des théâtres*, l'*examen de la question :* si la France et l'Angleterre sont ennemies ou alliées naturelles ; l'*essai sur le caractère des Norwégiens*, la *notice sur l'île d'Elbe*, la *chronique littéraire et morale*, les *considérations sur la formation d'un sénat*, etc.

J'ai dit que *le Spectateur* est non-seulement moral et philosophique, mais qu'il est encore historique et littéraire. Parmi les morceaux d'histoire recueillis par M. Malte-Brun, est le récit de la mort de l'amiral Nelson, qui périt à Trafalgar, vainqueur des flottes française et espagnole combinées. Ce récit est un véritable procès-verbal écrit sans méthode, mais avec simplicité, vérité et naïveté, par M. William Beatty, chirurgien du vaisseau *le Victory*, à bord duquel l'amiral fut mortellement blessé d'un coup de feu. Il y a dans ce procès-verbal, qu'on ne daignerait pas lire, s'il s'agissait d'un individu obscur, un charme indépendant du mérite littéraire, qui attire et intéresse, tant il est vrai que tout ce qui regarde les grands hommes, même dans les plus minutieux détails de leur vie, réveille puissamment l'intérêt.

Pour faire connaître les jugemens littéraires de M. Malte-Brun sur divers ouvrages, je citerai son opinion sur l'*Éloge de madame Élisabeth*, méchante amplification de rhétorique, que tout le monde a louée *pour cause*, mais que personne, peut-être, n'a pu lire :

« Un discours tout-à-fait académique, où les prosopopées, les exclamations, les figures de toute espèce sont » semées avec plus de profusion que de choix ; où les » longues réflexions et les phrases pompeuses, cadencées, » ronflantes, nous rappellent à chaque instant les prétentions de l'auteur, voilà, ce me semble, un monument » littéraire qui n'est pas entièrement en harmonie avec » les simples et modestes vertus de la princesse dont on » a voulu honorer la mémoire ».

On voit, d'après ce que je viens de dire, que les cinq premières livraisons du *Spectateur* offrent une lecture aussi variée qu'attachante.

L. A. M. Bourgeat.

Digitized by Google

LE PROSCRIT, ou *Lettres de Jacopo Ortis*, traduites de l'italien sur la seconde édition, par M. de S.....

VOICI encore un ouvrage qui vient déposer contre l'affreuse tyrannie qui a pesé sur nous pendant plus de dix années. Pourrions-nous croire, si nous n'en étions les témoins, que la publication de chaque nouveauté soit dans ce moment la révélation d'un abus d'autorité? Rien n'échappait à la soupçonneuse sagacité des agens subalternes, fiers de la petite portion de despotisme dont ils étaient les conservateurs et les ministres; le talent de ces messieurs est admirable pour éventer les conspirations; rien n'égale leur science profonde en fait d'hérésie politique; en vain un auteur croit-il pouvoir faire passer quelques idées libérales, ou des plaintes fondées et raisonnables, sous le voile frivole d'un intérêt romanesque; vite, un sbire de l'inquisition littéraire s'empare du pauvre roman, qui aussitôt est mis à l'*index*. Telle est l'histoire succincte des tribulations que les *Lettres d'Ortis* ont éprouvées en France et en Italie.

Cet ouvrage obtint d'abord les honneurs de la persécution dans le pays où il avait vu le jour: la traduction ne fut pas plus épargnée. M. de S., qui ne s'en était occupé que comme d'un de ces délassemens que l'homme instruit fait succéder à des occupations plus importantes, n'espérait plus la rendre publique; mais le soleil luit pour tout le monde, et l'un de ses rayons a réchauffé la cendre du malheureux *Ortis*. On voudra lire un roman si redoutable, et chacun pourra juger librement ou de l'audace prétendue de l'écrivain original, ou de la sécurité de conscience de ceux qui s'épouvantent au bruit d'une feuille.

Les lettres de *Jacopo Ortis* ressemblent beaucoup, pour le fond, au fameux roman de Werther. On a lieu de s'étonner sans doute que ce genre lamentable et vaporeux ait trouvé des partisans et des imitateurs chez un peuple renommé pour la vivacité de ses sensations et son goût bien prononcé pour la gaieté bouffonne. Serait-ce donc une preuve à l'appui du système de la perfectibilité? La mélan-

Digitized by Google

colie du nord a fait une irruption sur le midi de l'Europe; accueillie en France avec transport, elle a voulu exercer son influence sur les têtes italiennes; le meilleur moyen d'y parvenir était de présenter à l'imagination, le tableau douloureux d'un jeune homme, né avec une âme ardente, un cœur fier et sensible, un caractère sombre et défiant, capable de se porter aux derniers excès du désespoir; la proscription et les maux qui pèsent sur sa patrie aiguisent encore ses funestes dispositions, et complètent la masse d'infortune accumulée sur la tête de cette victime des passions. On conçoit que le développement de ces sentimens exaltés donne naissance à de longues et vagues déclamations; c'est l'écueil du genre, qui repose tout entier sur l'analyse d'une seule idée: l'auteur tourne et retourne sans cesse autour de la même situation; il s'étudie à la prolonger; c'est un cerveau malade qui se complaît à irriter une blessure que lui-même s'est faite, jusqu'à ce qu'enfin la nature épuisée de tant d'efforts, succombe; et le héros, par un dernier trait d'égarement, met un terme à ses maux et aux angoisses prolongées du lecteur. Rien de tout cela n'est bien gracieux sans doute; on s'irrite de tant de déraison, d'orgueil, je dirai même de férocité. L'être assez malheureusement organisé pour rapporter tout à lui-même, pour empoisonner à jamais la vie de celle qu'il crut aimer, lorsqu'un coup de poignard le soustrait à jamais à la honte, au blâme, ainsi qu'au malheur, me paraît bien peu digne d'intéresser: eh bien! malgré ces désavantages, la lecture des lettres d'Ortis attache par l'excès même de l'extravagance du héros. Je conçois que chez un peuple contemplatif, livré au charme de la vie intérieure et domestique, un homme de génie, qui a plus étudié le cœur humain dans sa bibliothéque que sur la scène du monde, ait conçu et tracé le caractère brûlant du jeune Werther. En homme habile, Goethe a conduit son lecteur pas à pas jusqu'au fatal dénoûment: l'imagination s'arrête d'abord sur des scènes d'un intérêt naïf, et qui portent à sourire; les couleurs se rembrunissent graduellement, et si l'on craint, au moins espère-t-on pendant les deux tiers de l'ouvrage. L'imitateur italien a pensé que la terreur ne pouvait trop tôt s'emparer du

Digitized by Google

lecteur. Dès les premières lettres, il est facile de juger à quel sort le malheureux Ortis est dévoué ; il semble que la fatalité l'égare à plaisir, et l'entraîne à sa perte : c'est une main invisible qui le pousse ; il la sent, se débat et revient volontairement mourir aux lieux où il a reçu les premiers coups.

Pour justifier le premier titre donné à son ouvrage, l'auteur place la scène à l'époque de la destruction du gouvernement vénitien. Ortis, fidèle aux lois de sa patrie, irrité de son asservissement, est obligé de fuir et de chercher un asile dans les montagnes, où il possède une métairie. Cette première situation sert à développer le caractère effervescent du jeune homme ; et c'est là que se placent naturellement des idées et des principes, que la tyrannie métamorphose en autant de foyers de conspirations. Le lieu de l'exil d'Ortis, dans un pays agreste et digne de l'attention des peintres, lui fournit des descriptions que le traducteur a ornées des couleurs les plus brillantes. Cette partie de l'ouvrage n'est pas la moins remarquable. Du fond de sa retraite, Ortis entretient une correspondance avec un ami qu'il a laissé à Venise. Près de sa demeure se trouve logé un M. T..., qui accueille ce jeune proscrit avec un tendre empressement. La vue de Thérèse, sa fille aînée, produit sur l'âme d'Ortis une impression profonde ; bientôt il éprouve toutes les fureurs de l'amour le plus désordonné. Thérèse ne tarde pas à être instruite de la passion qu'elle a fait naître ; l'infortunée la partage, mais son père a promis sa main. Inébranlable dans sa résolution, que des intérêts majeurs l'ont déterminé à prendre, il voit cependant sans colère, mais avec douleur, cet amour, qui ne peut s'exhaler qu'en désirs infructueux. Le temps du mariage de Thérèse est marqué. Edouard, destiné à recevoir sa main, arrive ; et l'auteur saisit cette circonstance pour étaler une imitation plus frappante de Werther. Edouard est la copie fidèle de l'époux de Charlotte ; c'est le même flegme, la même impassibilité. Un pareil automate impatienterait le lecteur le plus bénévole. Il ne paraît s'apercevoir nullement des sentimens que la malheureuse Thérèse nourrit au fond de son cœur, et voit journellement les lugubres extravagances de son rival avec une hé-

Digitized by Google

roïque indifférence. Ortis ne peut supporter plus long-temps ce spectacle odieux; il prend le parti de voyager, et parcourt l'Italie. Ses remarques sur la situation des pays qu'il visite, les maux qui désolent ces belles contrées, raniment dans son cœur la haine de l'oppression. Né Vénitien, membre d'une république, l'esprit encore rempli des systèmes et des opinions que les anciens nous ont transmis, il s'explique, sur les conquérans, les usurpateurs et les coups d'autorité, avec une franchise digne quelquefois du Portique : mais de tels principes sont inscrits dans tous les ouvrages des philosophes; c'est un des legs les plus précieux que nous ait faits la sage antiquité. Il ne fallait pas moins que la puissance du plus soupçonneux des despotes, pour proscrire des idées que nous avons puisées jusque dans les élémens de nos premières études. Pendant ses courses, Ortis apprend la conclusion du mariage de Thérèse; et dès lors le funeste projet qu'il roule depuis long-temps dans sa tête, est irrévocablement arrêté. Il affecte une tranquillité, un calme trompeur, et revient brusquement à Venise. Ici la correspondance s'arrête pour faire place à un journal de toutes les actions du déplorable Ortis. Sa mère l'engage vainement à rester auprès d'elle : il la quitte. La scène des adieux est vraiment déchirante. Les pressentimens de cette tendre mère, les phrases entrecoupées de son fils glacent d'épouvante. L'infortuné arrive bientôt dans ses montagnes, et revoit Thérèse. A partir de ce moment, l'auteur s'est plu à déchirer l'âme du lecteur par les minutieux détails de cette longue et affreuse agonie. Il dépeint, heure par heure, pour ainsi dire, les convulsions qui précèdent ce dernier moment : les actions les plus indifférentes prennent une sorte d'importance. Il nous fait assister à tous les préparatifs; il exprime goutte à goutte l'horreur du suicide. Enfin l'instant fatal arrive : on trouve Ortis mourant; il s'est frappé d'un coup de poignard, et ses lèvres pressent encore le portrait ensanglanté de Thérèse. Il est temps d'arriver au terme. On le pressent dès les premières pages; plus on avance, plus la catastrophe devient certaine et redoutable; et sans espoir de rien voir changer à la destinée de ce malheureux, le lecteur désire toucher à la fin de

Digitized by Google

cette funèbre histoire, pour se reposer d'émotions pénibles, mais auxquelles la nature du sujet et la chaleur du style donnent une sorte de charme, dont il est impossible de se défendre.

Ce roman est un ouvrage fort remarquable dans un genre défectueux. Le caractère du personnage principal offre un composé bizarre, sans doute, mais dont l'idée première n'aurait pu se présenter à un esprit commun et sans élévation. Il n'est donc pas étonnant que plusieurs traducteurs aient eu en même temps l'intention de faire connaître en France cette production de l'Italie. M. de S. doit se féliciter d'avoir devancé ses concurrens; mais ceux-ci n'auront pas le même sujet de satisfaction. Quelque mérite que puissent avoir leurs traductions, je doute qu'elles l'emportent sur celle de M. de S.... Il est impossible de réunir plus de fidélité à plus d'élégance. Les difficultés sont grandes, pour faire passer, d'une langue dans une autre, ces mouvemens impétueux qui peignent les fortes agitations de l'âme. Le style de cet ouvrage et coupé continuellement par des pensées détachées, qui toutes se font remarquer par la vigueur de l'expression. Il devient presqu'impossible de mettre nos lecteurs à portée d'en juger par des citations: ce moyen ne peut être employé avec succès que pour les vers ou pour les ouvrages qui se composent de parties détachées; mais dans un roman, ou tout autre écrit qui forme un grand ensemble, chaque phrase emprunte sa force de ce qui la précède ou de ce qui la suit. Un des principaux mérites du style de M. de S..., est l'extrême clarté et la justesse de l'expression. En le lisant, on reconnaît l'homme d'un goût épuré, à qui une grande habitude d'écrire rend familiers tous les secrets employés par les maîtres dans cet art. On ne peut que l'inviter à exercer son talent sur quelqu'autre production, si toutefois il se contente du rôle de traducteur. Il est facile de penser que M. de S... pourrait donner au public des productions qui fussent entièrement à lui. Quoi qu'il en soit, sa traduction des *Lettres d'Ortis* aura de nombreux lecteurs. Les amateurs du genre mélancolique la placeront dans leurs bibliothèques, auprès de Werther; d'autres, en blâmant le fond et beaucoup de détails, rendront justice au talent de

Digitized by Google

l'exécution, et tous concevront du mérite que M. de S... a montré dans son travail, une opinion que chacun désirera voir s'appuyer sur de nouveaux titres.

G. M.

LE CID, Romances imitées de l'espagnol, par M. CREUZÉ DE LESSER.—Chez Delaunay, libraire, Palais-Royal.

L'OUVRAGE que M. Creuzé de Lesser vient de faire paraître n'est pas aussi léger que son titre de *Romances* pourrait le faire présumer : c'est une histoire sous la forme frivole de romances. L'auteur exploite depuis long-temps le domaine de la chevalerie ; il s'est approprié cette mine féconde de la poësie, et, faisant diversion aux éternelles imitations des anciens, il nous remet sous les yeux les monumens naïfs de nos propres histoires.

Il eût été fâcheux que le manuscrit dans lequel M. Creuzé a puisé le livre dont nous parlons, fût resté plus long-temps enfoui dans la poussière des bibliothéques. Toutes les actions du Cid avaient été célébrées par ses compatriotes dans des romances devenues populaires ainsi que le nom du héros, et dont quelques-unes se sont transmises de bouche en bouche jusqu'à nos jours : monumens plus indestructibles pour sa gloire que tous les obélisques du monde. Un Espagnol recueillit toutes ces romances, les classa de manière à retracer la vie entière du grand homme dont elles chantaient les actions. M. Cruzé de Lesser, en les faisant passer dans notre langue, a enrichi à la fois la poësie d'un recueil de romances qu'on pourra citer dans ce genre de littérature, et l'histoire de la vie d'un héros que nous ne connaissions guères jusqu'à présent, que d'après les vers du grand Corneille. Une fois l'esprit en repos sur son mariage avec Chimène, nous ne nous étions point occupés de connaître le reste de ses aventures, et cependant la vie du Cid fut remplie d'événemens. Ce fameux guerrier fut l'objet constant de la haine de tous les courtisans, et la victime de leur calomnie. On le voit tour à tour étendre la gloire du roi son maître dans toutes les Espagnes, et faire des exploits incroya-

Digitized by Google

bles, et bientôt, réprimandé par le roi qu'aveuglent ses ministres, exilé par lui, abandonner un prince ingrat, aller guerroyer pour son propre compte avec quelques compagnons fidèles, conquérir sur les Maures des provinces entières, et en faire généreusement hommage au souverain qui l'avait exilé.

Au reste, le Cid encourait souvent des disgrâces; il faut convenir que son humeur altière et son inflexible fierté devaient contribuer à indisposer contre lui un monarque entouré, selon l'ordinaire, de gens plians sous ses volontés. Pour se faire une idée du caractère de Rodrigue, il suffit de lire sa réponse au roi dans le livre IV. Alfonse, prêtant l'oreille aux calomnies inventées par ses ennemis pour le perdre, lui écrit, éclate en reproches, le prévient qu'il confisque ses biens, l'exile du royaume, et lui défend de répondre et de se justifier; malgré sa défense, le Cid lui répond en ces termes :

Sire, sur quelque droit qu'un tel ordre se fonde,
Je n'ai point pour me taire un courage assez bas;
Je ne sais que Dieu dans le monde
A qui je ne répondrais pas.

Frappez-moi d'un poignard que moi-même j'implore,
Si l'honneur peut périr par les discours d'un roi;
Mais c'est la loi qui déshonore,
Et ce n'est jamais que la loi.

Qu'un autre, dites-vous, et me soutienne et m'aime:
Dès que ce sera moi que je voudrai servir,
Je saurai m'élever moi-même
Sans qu'il me faille soutenir.

. . . . . .

. . . . . .

Si j'ai, par mes succès, accru votre couronne,
Et si j'ai dépensé mon bien à vous servir,
Je vois mieux ce que je vous donne
Que ce que l'on me peut ravir.

Mais, sire, de ce jour, aux regards de l'Espagne,
Le Cid d'un autre soin se montrera jaloux;
De ce jour, tout ce que je gagne,
Est à jamais perdu pour vous.

Digitized by Google

Je n'obéis point, sire, en quittant ce rivage;
Je m'éloigne blessé d'une injuste rigueur :
Qui ne sait point sentir l'outrage,
N'a jamais bien senti l'honneur.

Puisse la vierge sainte, et tout votre mérite,
Vous faire prospérer, et prospérer si bien,
Que jamais du bras qui vous quitte
Vous ne regrettiez le soutien !

Les vers que je viens de citer, donneront quelque idée de la manière de l'auteur. Il me semble que, sans connaître l'original, on remarquera que cette imitation doit être très-fidèle, de même que souvent on trouve un portrait frappant de ressemblance sans connaître celui qu'il représente.

Les divers caractères que l'on voit sur le premier plan, dans cette vie du Cid, sont bien tracés et bien soutenus. Rien de ce qui peut contribuer à faire connaître le genre de bravoure, l'humeur altière, le sens ferme et droit du Cid Campéador (1) n'est oublié. Conservant auprès de ses souverains une franchise sans égale, jamais il ne se plie à leurs désirs s'il ne croit pas devoir le faire. Aussi leur déplaît-il souvent, et souvent il éprouve les effets de leur ressentiment. Je citerais beaucoup si je ne craignais, en isolant des passages, d'ôter une grande partie de leur mérite aux traits les plus saillans, qui consistent en réflexions amenées par ce qui les précède, ou en répliques, pour lesquelles il devient indispensable de connaître ce qui les amène. Je ne puis cependant me refuser au plaisir de citer encore le retour de Rodrigue chez son père après sa victoire sur le comte de Gormas. Don Diègue, depuis l'affront qu'il avait reçu de la main du comte, passait les heures dans la plus cruelle amertume :

Plus de nuit pour ses yeux, plus de mets pour sa bouche.

Près de succomber sous le poids de sa douleur, il fait venir ses fils, et pour essayer leur courage, il leur lie fortement les mains. Le seul Rodrigue s'oppose à l'entreprise

(1) Mot espagnol qui signifie *ami des camps*.

Digitized by Google

de son père et s'indigne du joug qu'il veut lui faire subir. Sa résistance est jugée d'un présage heureux, et bientôt il part pour combattre le père de sa maîtresse. Don Diègue cependant n'en était pas moins affligé, et la valeur et la force du comte lui ôtaient presque toute espérance sur l'issue du combat. Assis tristement devant sa table, sans songer à prendre aucune nourriture, il pensait au péril de son fils, qui dans ce moment peut-être expirait sous les coups d'un si redoutable adversaire :

Il était si troublé d'un intérêt si cher
Qu'il ne vit point, craignant d'apprendre sa ruine,
Rodrigue, qui rentra d'un air calme mais fier,
Le glaive sous le bras, les bras sur la poitrine.
Il contemple son père et son œil est plus doux.
Il a serré la main du vieillard qu'il révère,
Et lui montrant les mets qu'il voit dédaignés tous,
Lui dit avec orgueil : mangez, mon noble père :
Mangez et relevez votre front rembruni.
— Qu'entends-je! ah! mon enfant, ce comte téméraire,
Ce guerrier redoutable est-il déjà puni?
— Mort, dit l'adolescent. Mangez, mon noble père.
. . . . . .

Un caractère fort bien tracé et qui excite vivement l'intérêt du lecteur, est celui de cette jeune infante, secrète rivale de Chimène, et dont la vie s'écoula dans les larmes que sa passion malheureuse pour le Cid ne cessa de lui faire répandre. C'est elle qui lui a chaussé les éperons d'or le jour où son père, pour honorer le vainqueur des cinq rois Maures, l'arma lui-même chevalier. Dès ce moment Rodrigue occupa son cœur tout entier. Le roi Ferdinand meurt et donne en mourant à sa fille la cité de Zamora. Elle court s'y renfermer avec l'image du Cid. Un frère ambitieux, dom Sange, après avoir dépouillé ses frères de l'héritage de leur père, veut aussi ravir à sa sœur son modeste appanage. Le Cid, qui sert sous la bannière de ce prince dénaturé, tout en détestant les sacriléges entreprises de son maître, fait pencher partout la victoire en sa faveur. Rien de plus touchant que son entrevue avec la princesse qu'il vient, par ordre de don Sanche, engager à céder Zamora.

Digitized by Google

L'infante, arrivée au terme de sa triste vie, écrit au Cid un dernière lettre qui fait pleurer Chimène elle-même.

Les détails de mœurs qu'on trouve répandus dans ces romances leur donnent un intérêt de plus. Celle qui rend compte du mariage de Chimène et de Rodrigue, celles qui nous peignent le Cid de retour dans ses foyers, sont précieuses par leur naïveté. Enfin je conseillerais aux maris, pour remplacer les maximes de *l'École des Femmes*, maximes un peu vieilles et dont les formes bourgeoises déplairaient à leurs moitiés, de leur répéter, quand ils devront s'absenter de chez eux, les recommandations du Cid à sa compagne au moment où il va s'éloigner de Bivar :

Chimène, vos aïeux ont illustré nos guerres;
Montrez leur courage, et qu'en vous
On connaisse toujours la fille de tels pères
Et la femme d'un tel époux.

Des détails du ménage une femme s'honore :
De vos filles formez les mœurs;
Avec elles brodez le soir, et dès l'aurore
Ayez l'œil sur vos serviteurs.

Je vous laisse le soin de la poule craintive
Et des habitans du bercail.
Filez souvent; jamais ne demeurez oisive,
La vertu naquit du travail.

Que vos beaux ornemens, dont j'aime l'élégance,
Disparaissent à l'œil du jour;
Que vos simples habits annoncent mon absence,
Et vos parures mon retour.

Gardez, dans la retraite où votre époux vous laisse,
Vos filles aux naissans attraits;
Près d'elles, au danger, il faut veiller sans cesse,
Et ne leur en parler jamais.

La nuit, rapprochez-les de votre œil tutélaire;
La nuit, suivez-les au verger.
Chimène, pensez-y : des filles sans leur mère,
Ce sont des brebis sans berger, etc., etc.

Au résumé, ce recueil ne sera dénué d'intérêt pour

Digitized by Google

aucune classe de lecteurs, ni pour le poëte qui le revendiquera comme son domaine, ni pour l'esprit plus grave qui verra fidèlement retracés dans ces romances les événemens d'une des époques les plus intéressantes, des guerres des Chrétiens et des Maures. Le musicien y trouvera des sujets pour ses compositions, et sa lyre pourra cesser un instant de nous entretenir de ces infortunés troubadours qui forment depuis longues années presque le seul aliment de ses chants. Le peintre de genres lira lui-même cet ouvrage avec fruit. Je suis persuadé que plusieurs romances lui offriront de jolis sujets de tableaux: par exemple, Rodrigue rentrant dans le logis paternel après la mort du comte, *d'un air calme mais fier, le glaive sous le bras, les bras sur la poitrine;* et encore le Cid armé chevalier par le roi sous les murs de Coïmbre: l'infante lui chausse les éperons d'or, la reine fait amener devant lui le coursier qui désormais doit le mener à la victoire.

Le combat des cinq guerriers Zamorans, de ce père avec ses quatre fils, défiés par un seul Castillan, pour soutenir l'honneur de la ville de Zamora, présenterait encore une scène bien intéressante à retracer, lorsque ce vieux père, réduit à n'être que spectateur du combat, par les instances de sa souveraine, ayant vu déjà deux de ses fils rouler sans vie dans la poussière, s'écrie d'une voix étouffée: un autre; le troisième succombe aussi, et, par l'ordre du vieillard, le dernier court embrasser les corps sanglans de ses frères, vole au combat, animé par la vengeance et le désespoir, et cependant son vieux père s'apprête à le venger si la fortune le trahit encore.

J'ai déjà dit que le mérite de la vérité historique n'était point étranger au livre de M. Creuzé de Lesser. Quant au défi du comte et aux amours de Chimène et de Rodrigue, il est des historiens qui en contestent l'authenticité; mais si ces faits sont de pure invention, ils sont en quelque sorte consacrés par la longue suite des romanciers espagnols qui les ont répétés avant que Corneille s'en emparât. Le reste de la vie et des actions du Cid n'est contesté par aucun auteur.

Sans doute on pourrait trouver une part pour la critique,

Digitized by Google

en examinant avec une attention scrupuleuse tous les vers de M. Creuzé de Lesser, et en pesant toutes ses expressions. J'ai cru m'apercevoir que quelquefois la précision nuisait à l'élégance du vers, et il faut laisser à l'auteur le soin, en relisant son ouvrage, de faire disparaître ces taches dans une nouvelle édition.

Nos esprits à peine remis de l'agitation dans laquelle nous avait plongés la tourmente politique qui vient de finir, n'ont peut-être pas encore retrouvé assez de calme pour pouvoir trouver du charme à des productions purement littéraires. Nous ressemblons encore au passager qu'agita la tempête pendant une longue traversée : depuis plusieurs jours il a pris terre et goûte le repos au sein de sa famille; néanmoins dans le calme des nuits, il croit encore rouler sur son hamac au gré de la vague mugissante; il se consume en efforts pour résister à ses secousses imaginaires : mais bientôt il se réveille aux douces paroles de sa compagne qui sourit de son erreur, et promptement le rassure.

Plaise au ciel que nos âmes se rassurent aussi : cessons de rêver tempêtes maintenant que l'onde est devenue tranquille, et si elle menaçait de se troubler, pleins de confiance dans le pilote que la providence nous a rendu, ne nous occupons qu'à suivre et à seconder le mouvement qu'il imprime au vaisseau de l'état. Nous ne tarderons plus alors à jouir de la vie ainsi que l'ont fait nos pères, plus heureux avant les temps de trouble et d'anarchie. Nous pourrons consacrer comme eux une partie de nos tranquilles instans aux arts et à la littérature, sans craindre que le tocsin sinistre ou le tambour *détesté des mères*, ne vienne interrompre le cours de cet heureux loisir. N'ayant plus à pleurer avec amertume sur nous et sur nos frères, nous verserons de douces larmes sur les malheurs décrits par nos romanciers. L'épouse, heureuse de la présence de son époux, que les guerres n'arracheront plus de ses bras, se retracera, avec un plaisir toujours nouveau, à la lecture des plaintes de Chimène éloignée de Rodrigue, et son bonheur présent et ses inquiétudes passées. Le guerrier retiré, interrompra son jeune fils dans le récit des guerres des anciens temps, pour lui raconter ses propres exploits et

Digitized by Google

les lui raconter encore. Enfin, étonnés autant que ravis du calme qui règnera autour de nous, nous pourrons nous écrier comme le berger de Virgile, dont les troupeaux retrouvaient les pâturages que les discordes civiles avaient transformés si long-temps en champs de bataille : *ó Melibœe, deus nobis hæc otia fecit.* TH. DE V.

MÉLANGES.

OBSERVATIONS *sur le 8e. livre de la Guerre du Péloponnèse, contesté à Thucydide, et sur les livres suivans, qui complétaient son histoire, et qui ne sont pas venus jusqu'à nous;*

PAR M. J.-B. GAIL, membre de l'Institut et lecteur royal.

J'AI essayé de prouver que le huitième livre de la Guerre du Péloponnèse, contesté à Thucydide par des critiques des premiers siècles de l'ère vulgaire, et par des savans modernes, lui appartient réellement. Les preuves à l'appui de mon opinion ont paru convaincre; mais un savant estimable a cru devoir refuser son assentiment à la partie du mémoire où je prétends que Thucydide a composé non-seulement le huitième livre, mais encore les livres suivans, qui complétaient son histoire. Qu'il me permette d'exposer les motifs d'une croyance, à laquelle je renoncerai dès qu'on m'aura combattu par de bons et valables argumens.

Cette croyance se fonde sur des textes comparés et extraits de Thucydide lui-même; et d'abord livre. V, 26. « *Thucydide, d'Athènes, a écrit* (γέγραπται) *ces événemens* » *de suite* (ἑξῆς), *et tels qu'ils se sont passés, par étés et* » *par hivers, jusqu'au temps où les Lacédémoniens détruisi-* » *rent la domination d'Athènes, et s'emparèrent des longs* » *murs et du Pirée. Jusqu'à cette époque, la durée de la* » *guerre fut en tout de vingt-sept ans* ». Remarquez ces mots : *Thucydide a écrit la guerre des Athéniens et des Péloponnésiens, jusqu'au temps où Lacédémone détruisit la domination d'Athènes.* Thucydide pouvait-il dire avec plus de netteté et de précision, qu'il a écrit les ving-sept années qui composent la guerre du Péloponnèse, et non pas les vingt-une premières années seulement?

Quand Thucydide inséra l'annonce de son ouvrage à la place qu'elle occupe dans le cinquième livre, toute son histoire était

Digitized by Google

composée : il l'avait revue avec soin; et l'observation qu'il en fait, est nécessairement un article ajouté par lui, dans la révision de tout son ouvrage. Thucydide est donc auteur de la guerre toute entière, qu'on ne songeait guère, jusqu'à présent, à lui attribuer.

Cette assertion recevra une nouvelle force du passage suivant (I, 1) : « Thucydide, d'Athènes, a présenté l'ensemble de cette » guerre (du Péloponnèse) (ξυνέγραψε); et de cet autre passage » (II, 1) : A partir de cette époque fixe (c'est-à-dire la 1re. » ann. de la 87e. olympiade), les événemens ont été écrits » sans lacune, tels qu'ils sont arrivés (γέγραπται ἑξῆς).

Pourquoi, dans ces trois exemples, le parfait et l'aoriste? C'est qu'il parle d'une période parcourue, et dont les faits sont, non pas à raconter, mais réellement décrits dans le moment où parle Thucydide. Cet historien est donc l'auteur, et du huitième livre, qu'on lui a mal à propos contesté jusqu'à présent (c'est-à-dire, des 21 1res. années de la guerre), et même de la guerre entière, dont la durée égale vingt-sept ans.

Sans doute c'est et son huitième livre et la guerre toute entière du Péloponnèse, et non pas une histoire incomplète qu'il annonce en trois passages, et surtout dans cette admirable introduction, qui embrasse le premier livre tout entier, et qu'il n'a dû composer qu'après avoir mis la dernière main à l'œuvre.

Ces derniers livres, qui nous manquent, nous sera-t-il donné de les retrouver un jour! Il n'est, certes, point permis d'en donner l'espérance; aussi me suis-je borné à exprimer des regrets et un vœu. Mais, entre un vœu et des regrets exprimés, et une espérance donnée, il existe, je crois, une bien grande différence. Comment donc un savant a-t-il pu annoncer que je donnais un vain espoir, qu'il ne pouvait, en conscience, approuver. Ce savant, contre son intention, pleine de bienveillance, m'a prêté un langage qui m'est tout-à-fait étranger.

Dans le genre de preuves que contient le mémoire qui tend à prouver que le huitième livre est de Thucydide et digne de lui, j'ai considéré seulement l'historien, homme d'état, dominant les événemens et les hommes, et montrant dans le huitième livre même talent que dans les sept précédens, même méthode, mêmes opinions sur les peuples, sur les gouvernemens, sur les personnages, et spécialement sur Alcibiade, principal personnage du huitième livre. Dans un second mémoire, encore sur le huitième livre, Thucydide, envisagé comme géographe, paraîtra, surtout dans ses documens sur les côtes de l'Asie, aussi exact que dans le reste de l'ouvrage. Enfin, dans un troisième mémoire, plus détaillé, plus déve-

Digitized by Google

loppé, et embrassant les huit livres de son histoire, sous le double rapport d'historien et d'écrivain, j'examinerai quelles furent ses mœurs, son caractère moral, la tournure de son esprit, sa manière de juger le juste et l'injuste, d'envisager un fait, de remonter aux causes, de tracer un tableau; quelle forme il donne à ses pensées, de quel style il les revêt : ce qui me conduira, je l'espère, à résoudre de nouveau de nombreuses et grandes difficultés, et à comparer, sous les rapports qu'ils ont avec Thucydide, les historiens, soit de l'antiquité, soit des temps modernes. Sur le huitième livre seul, je puis annoncer un volume d'observations nouvelles, maintenant terminées, et un autre volume sur les sept premiers livres.

Dans mes traduction et commentaire sur Thucydide, le plus difficile, et, par cette raison, *le plus mal commenté et le moins connu des écrivains grecs*, je n'ai certainement pas eu la prétention de tout examiner et de tout discuter (*nec potui, nec volui*). Empressé à remédier à la disette des livres grecs en France, et jaloux de donner au plus tôt à nos écoles le texte d'un grand écrivain, dont elles n'avaient que des lambeaux, j'ai dû souvent me borner à la tradition, même sur l'interprétation de passages faciles. Je l'ai fait et l'ai franchement avoué (*voyez* page 3 de l'avertissement de ma traduction, et *passim*); et cet aveu ne peut anéantir le mérite de mes premières études sur Thucydide. En effet, malgré les nombreux emprunts faits à Dablancourt et à M. Levesque, emprunts auxquels souvent je recourais pour éviter toute responsabilité, je puis mettre Thucydide au nombre de mes traductions, si l'intelligence du texte est le principal devoir d'un interprète, et si j'ai eu le bonheur, non pas de transmettre des interprétations déjà données (travail bien facile), mais d'expliquer, pour la première fois, de nombreuses et grandes difficultés : ce qui prouve de constans efforts.

ORDRES DE CHEVALERIE.

L'ORDRE du lis a déjà donné lieu à une note insérée dans le journal de Paris; elle paraît avoir été extraite de l'ouvrage de M. d'Ambreville ou de celui de M. Lablée, sur les ordres de chevalerie qui existent, ou qui ont existé chez les différens peuples.

On attribue à don Sanche, roi de Navarre, l'institution de cet ordre, faite à l'occasion de la guerre contre les Maures; la décoration était un lis d'argent en broderie, que les chevaliers

Digitized by Google

portaient sur l'estomac, avec la devise : *Deus primum christianum servet.*

D'autres ont prétendu que cet ordre fut créé par don Garcias, fils de don Sanche, et son successeur, en reconnaissance de la guérison d'une maladie; il attribuait cette guérison à l'apparition de la sainte Vierge, qu'il croyait avoir vue sortir d'un lis, tenant dans ses bras l'enfant Jésus.

Le nombre des chevaliers n'était que de 38; il les nomma chevaliers de Notre-Dame du Lis.

Le collier de cet ordre était composé de pots à fleurs pleins de lis entrelacés de griffons d'or; l'image de la Vierge et de l'enfant Jésus était placée sur un ovale, suspendu par un cordon au bas de ce collier.

En 1410, il y eut, en Arragon, un ordre du vase du lis, qu'on croit n'être que le renouvellement de celui dont nous venons de parler.

En 1546, l'ordre du lis fut aussi établi en Italie par le pape Paul III, et confirmé par Paul IV, qui le met au-dessus de tous les autres ordres de l'Italie; il avait pour objet la défense du patrimoine de saint Pierre; et parmi les officiers de la chancellerie de Rome il y a 360 chevaliers du lis, dont la décoration est une médaille d'or, portant d'un côté un lis d'azur en champ d'or, avec ces mots : *Pauli III pont. max. munus*, et sur le revers l'image de la sainte Vierge.

L'ordre du lis, nouvellement institué en France, est très-recherché, et il doit l'être; qui ne s'empresserait pas de se parer d'un ordre que les Bourbons ont arboré eux-mêmes, et qui est la marque du ralliement à l'auguste chef de cette famille, le constant objet de l'amour de tout bon Français? Mais on désirerait qu'il fût porté d'une manière uniforme, et dans sa noble simplicité, on voit avec peine qu'on en varie la forme et la couleur, et qu'on la surcharge d'ornemens.

Le goût des décorations d'ordres de chevalerie est à peu près général parmi les hommes; chaque état, chaque royaume a les siens; la tradition nous a conservé le souvenir de plusieurs ordres et de plusieurs décorations, qui datent de la plus haute antiquité; les uns militaires, les autres ecclésiastiques et civils; ils sont quelquefois séparés, quelquefois réunis.

Pharaon conféra un ordre de chevalerie à Joseph, fils de Jacob; le prophète Daniel fut décoré d'un ordre par le prince Balthazar; Darius revêtit d'un collier d'or Zorobabel; du temps de saint Chrysostôme, les enfans des gens de qualité portaient des colliers d'or : les Romains donnaient des couronnes aux braves de leurs armées qui s'étaient signalés dans quelques

Digitized by Google

occasions, ils les portaient toute leur vie; les Gaulois, qui avaient fait quelqe haut fait d'armes, portaient des colliers d'or. Mais c'est principalement à l'époque des croisades que les ordres de chevalerie se sont le plus multipliés.

En ne faisant mention que des ordres qui ont existé en France, et suivant les auteurs déjà cités, on remarque que depuis la fondation de la monarchie il y a eu 39 ordres ou sociétés décorées, et qu'il en existe encore sept; j'ai désigné ceux-ci par un astérisque.

* 1°. Le plus ancien est celui de saint Lazare; il fut institué par saint Basile; il a été réuni depuis, par Henri IV, à l'ordre de Notre-Dame du mont Carmel; et celui-ci fut affecté en 1779 aux élèves de l'école royale militaire; il exigeait quatre degrés de noblesse paternelle : le ruban est de couleur de feu.

2°. L'ordre de la sainte ampoule ou de saint Remi, institué en 496, par Clovis, après la bataille de Tolbiac : le ruban de la décoration était noir.

3°. L'ordre du chien, puis celui du coq, créés séparément, d'abord par un Montmorency en l'an 500, puis réunis.

4°. L'ordre de la genette, créé en 732, par Charles Martel; on croit qu'il fut aboli sous Louis IX.

5°. L'ordre des chevaliers de Frise ou de la couronne royale; il fut fondé par Charlemagne en 802; il n'a pas existé longtemps.

6°. L'ordre des chevaliers de l'étoile ou de Notre-Dame de la noble maison en 1022, par Robert; d'autres disent, par Jean II en 1351; il s'est maintenu jusque sous Louis XI.

7°. L'ordre du Lion, établi en 1080, par Enguerrand-de-Coucy.

8°. L'ordre des templiers fut institué en 1119, par Beaudouin II, roi de Jérusalem, et par Guarimond, patriarche; il fut aboli sous Philippe-le-Bel, par le supplice des derniers chevaliers; supplice regardé comme injuste, quoique provoqué par leur ambition et par leur orgueil.

9°. L'ordre d'Aubrac, qui dut son origine, en 1120, à Allard, vicomte de Flandres, par suite d'un vœu qu'il fit dans un moment de grand danger.

10°. L'ordre des chevaliers du Saint-Esprit, de Montpellier, créé en 1198, par le comte Guy, frère hospitalier; cet ordre fut réuni en 1708, après maintes discussions, à celui de saint Lazare (N°. 1.).

Digitized by Google

11°. L'ordre des chevaliers de Jésus-Christ ou de saint Dominique, date de 1220.

12°. L'ordre de la paix fut établi en 1229, par Aménéus, évêque d'Auch; il n'existait plus dès 1261.

13°. L'ordre de la cosse de genêt fut institué en 1234, par saint Louis; il s'est maintenu jusque sous Charles VI.

14°. L'ordre du croissant fut créé par René d'Anjou, en Sicile, en 1268; et fut depuis porté en France, par ses successeurs, en 1448; il s'est éteint avec la maison d'Anjou.

15°. L'ordre du navire et de la coquille de mer, que saint Louis fonda en 1269, n'a pas survécu à ce monarque.

16°. L'ordre de Notre-Dame du Chardon ou l'ordre de Bourbon, fut institué par Louis II, troisième duc de Bourbon; il fut réuni à l'ordre de la jarretière, par Charles VI, roi d'Ecosse.

17°. L'ordre de la ceinture de l'espérance n'a pas eu de durée; Charles V l'avait établi en 1369.

18°. L'ordre des chevaliers de la passion de J.-C., fut institué vers la fin du 14e. siècle, de concert entre Charles VI, roi de France et Richard II, roi d'Angleterre; il pouvait être de 10,000 chevaliers.

19°. L'ordre des chevaliers du bain fut institué, suivant quelques auteurs, par Henri IV, en 1390.

20°. L'ordre de la couronne fut créé en 1390, par Enguerrand, comte de Soissons, seigneur; un autre Enguerand de Coucy avait créé celui du lion (N°. 7).

21°. L'ordre des chevaliers de saint Georges fut aussi créé en 1390, par Philibert, seigneur de Miolans; c'était une confrérie plutôt qu'un ordre.

22°. L'ordre du porc-épic ou du camail, institué en 1394, par Louis de France, duc d'Orléans; il a peu duré après le 16e. siècle: des femmes étaient admises à le porter.

23°. L'ordre des chevaliers du fer d'or et écuyers du fer d'argent, fut institué en 1414, par Jean, duc de Bourgogne, fils de Louis XII; ses règlemens bizarres nuisirent à ce qu'il se conservât long-temps.

24°. L'ordre de saint Jacques du Haut-Pas ou de Lucques, existait au commencement du 15e. siècle; il n'était connu en France que parce que l'hôpital Saint-Jacques, à Paris, relevait du grand hôpital de Lucques.

Digitized by Google

* 25°. L'ordre des chevaliers de saint Michel fut institué en 1469, par Louis XI. Il ne recevait d'abord que 38 chevaliers; mais depuis on en accrut le nombre; Henri III le réunit, en 1578, à celui du Saint-Esprit; il a depuis été séparé et conféré à des hommes qui avaient rendu de grands services: ceux qui en sont décorés, s'intitulent chevaliers des ordres du roi; le ruban est noir.

26°. L'ordre des dames chevalières de la cordelière, fut créé en 1498, en faveur des dames nobles, par Anne de Bretagne, reine de France, veuve de Charles VIII.

* 27°. L'ordre des chevaliers du Saint-Esprit; c'est le plus illustre de ceux de France; il fut institué le 30 décembre 1578, par Henri III, d'abord pour remplacer celui de saint Michel, si fort avili, pour lors, qu'on l'appelait, *collier à toutes bêtes*; et ensuite pour s'attacher les seigneurs de sa cour, dont il craignait la défection: afin de relever l'ordre de saint Michel, il exigea que les aspirans à l'ordre du Saint-Esprit ne pussent recevoir cet ordre qu'après avoir reçu l'autre, sauf cependant les cardinaux et les prélats; le roi en est le grand maître; le nombre des chevaliers est fixé à 100; ils doivent faire preuve au moins de trois degrés de noblesse, et avoir 35 ans; les princes peuvent être admis à 25 ans.

Des pensions étaient accordées aux chevaliers: 600 fr. à chacun des trente plus anciens, 300 fr. aux autres; elles étaient prises sur les produits du marc d'or; le cordon de la décoration est un grand ruban bleu moiré, porté en baudrier; les officiers non-commandeurs le portent en sautoir.

28°. L'ordre de la charité chrétienne date de 1589; Henri III l'intitua pour ses officiers et soldats invalides; les troubles de la ligue empêchèrent qu'il n'eût de la durée; mais on doit à ce projet la belle institution du monument des invalides, qui a eu lieu sous Louis XIV.

29°. L'ordre de la société du cordon jaune, créé par un duc de Nevers, en 1606; on y admettait les catholiques et les protestans; mais Henri IV, trouvant les statuts de cet ordre ridicules, abolit cette institution, et fit même informer contre les curés qui l'avaient favorisée.

30°. L'ordre de la Magdeleine, projeté en 1614, par Jean Chemel, à qui Louis XIII en donna le collier; les difficultés qui s'élevèrent empêchèrent la mise à exécution de cette institution.

31°. L'ordre du collier céleste du rosaire fut établi en 1645,

Digitized by Google

à la sollicitation du dominicain François Arnoul, en faveur de 60 filles dévotes, par Anne d'Autriche, veuve de Louis XIII, et mère de Louis XIV; il n'a pas duré long-temps.

* 32°. L'ordre des chevaliers de saint Louis, le second des ordres de France, créé en avril 1683, par Louis XIV; il est compatible avec ceux du Saint-Esprit, et de ceux de saint Michel; le ruban est rouge, moiré.

33°. L'ordre de Notre-Dame de l'étoile, institué en 1701, par un prétendu roi Deis Zinie, royaume d'Afrique; le ruban était blanc. Ce prétendu monarque n'était qu'allié du vrai souverain, et à son départ on n'a plus parlé de cet ordre.

34°. L'ordre de la mouche à miel fut institué, à Sceaux, en 1703, par Louise-Bénédictine de Bourbon, épouse de Louis-Auguste Bourbon, duc du Maine, et souverain de Dombes; cet ordre était commun aux hommes et aux femmes.

35°. L'ordre du pavillon, créé en 1717, par Louis XV, âgé de sept ans, en faveur des jeunes seigneurs de la cour; cet ordre n'a pas été renouvelé, et n'a pu durer long-temps.

36°. L'ordre de la constance, renouvelé en 1770, d'après d'anciens statuts retrouvés, et qui devaient leur institution à une comtesse de Champagne: on y admettait nobles et roturiers; mais on ne put obtenir des lettres patentes pour confirmer cette institution, dont la décoration était un cœur de diamans, suspendu à un ruban bleu.

* 37°. L'ordre de la légion d'honneur, créé en 1802, et que le roi vient de confirmer, en changeant le type de la croix.

* 38°. L'ordre de la réunion, créé en 1812, et aussi confirmé par le roi, sous le titre d'ordre de la restauration.

* 39°. L'ordre du lis, dont il a été parlé au commencement de cet article.

PHILOSOPHIE. — MORALE.

SUR LES RÉCOMPENSES POLITIQUES QU'IL CONVIENT DE DONNER A LA VERTU.

L'ARTICLE qu'on va lire est extrait d'un ouvrage publié à Londres, en français, en 1811, sous ce titre: *Théorie des peines et des récompenses, par M. Jérémie Bentham, jurisconsulte anglais; rédigée en français par M. Et. Dumont, de Genève. Deux vol. in-8°.* Je ne sais où l'on peut se le procurer en France; M. Bentham paraît avoir une répugnance invin-

Digitized by Google

cible à publier ses ouvrages : il trouve qu'ils ne répondent jamais assez aux idées qu'il se forme d'un livre parfait qui, selon lui, serait le livre qui rendrait inutiles tous ceux qu'on aurait faits sur la même matière, et tous ceux qu'on voudrait faire ensuite. M. Dumont, frappé de l'abondance et de la justesse des idées de M. Bentham, a, de son aveu, tiré de ses manuscrits, il y a déjà plusieurs années, un ouvrage intitulé *Panoptique*, qui contient un projet ingénieux pour une maison de détention; ensuite un *Traité de législation civile et pénale*, en trois volumes; et enfin cette *Théorie des peines et des récompenses*, que nous ne pouvons encore faire connaître que par le fragment suivant que nous allons en détacher.

« Beccaria reproche aux législateurs modernes leur indifférence sur cet objet : il est des peines, et même de trop sévères, pour les crimes; pour la vertu il n'y a pas de récompenses. Ces mêmes plaintes, répétées par mille écrivains, sont un lieu commun de déclamation.

» Tant qu'on reste dans les termes généraux, point de difficulté; mais quand on veut passer à l'application et faire des lois rémunératrices pour la vertu, quelle différence entre le désirable et le possible!

» La vertu est prise tantôt pour un acte, tantôt pour une disposition : quand elle se montre par un acte positif, elle confère un service (rendu soit à une personne, soit aux hommes en général); quand on l'envisage comme disposition, c'est une chance de services. Séparée de cette notion de service, on ne sait plus ce qu'elle est. Pour en avoir des idées claires, il faut la rapporter toute entière au principe de l'utilité : l'utilité est son objet comme elle est son motif.

» Après avoir parlé jusqu'ici (dans les chapitres précédens) des services à récompenser, c'est-à-dire des actes manifestes et publics qui sortent de la ligne des actions ordinaires, il nous reste à montrer relativement à la vertu (considérée comme disposition à être utile), 1°. Ce qu'on ne peut pas faire par des récompenses générales; 2°. Ce qu'on peut faire soit par des institutions particulières, soit par occasion.

» Observons d'abord que les vertus civiles les plus importantes au bien-être de la société, à la conservation du genre humain, ne consistent pas dans des actes éclatans qui portent leur preuve avec eux-mêmes; mais dans une suite d'actes journaliers, dans une conduite uniforme et soutenue qui tient aux dispositions habituelles de l'âme. Or c'est précisément parce que ces vertus sont incorporées dans le tissu entier de la vie, qu'elles échapent aux récompenses d'institution. On ne saurait quels traits parti-

Digitized by Google

culiers il faudrait choisir, à quelle époque les prendre, à quelle circonstance attacher la distinction rémunératoire.

» Ajoutez à cette difficulté celle de trouver une récompense convenable et qui pût plaire à ceux qui en seraient les objets. La vertu, avec sa pudeur et sa délicatesse, serait blessée de cet examen à faire, de ces témoignages à recueillir pour la prouver et la constater publiquement. Elle tient à l'estime; elle en dépend peut-être; mais c'est un secret qu'elle veut se cacher, et ces prix de vertu qui semblent supposer que la conscience de l'individu ne suffit pas à sa récompense, ne seraient ni acceptés dans les classes supérieures, ni recherchés par les plus dignes dans les classes inférieures.

» Chaque vertu produit des avantages qui lui sont propres : la probité inspire la confiance dans toutes les relations de la vie; l'industrie mène à l'aisance ou à la fortune; la bienfaisance est une source de sensations agréables; et quoique ces avantages ne soient pas infaillibles, ils sont dans le cours le plus ordinaire des événemens. Leur effet est bien plus régulier et plus sûr que celui des récompenses factices, nécessairement sujettes à tant d'imperfections.

» Un auteur du siècle de Louis XIV a fait un traité de la *Fausseté des vertus humaines*. Ce qu'il y a de singulier et dont il ne s'est jamais douté, c'est qu'avec de legers changemens, il serait aisé de convertir cet ouvrage en un traité de la *Réalité des vertus humaines*. Pourquoi les croit-il fausses? Parce qu'elles sont fondées sur l'intérêt réciproque, qu'elles ont pour objet le bien-être, l'estime, la sûreté, la jouissance paisible de la vie; parce que les hommes, dans le commerce de leurs actions, se *soldent* mutuellement. Mais sans ces heureux effets de la vertu, que serait-elle? En quoi consisterait sa *réalité?* Qu'est-ce qui la rendrait recommandable? Qu'est-ce qui la distinguerait du vice? Cette base d'intérêt, qui lui paraît *fausse*, est précisément ce qu'elle a de *vrai* et de *solide*.

» Et si les vertus les plus importantes sont pourvues de motifs suffisans, soit par les peines qu'elles préviennent, soit par les avantages qu'elles procurent, ne serait-il pas superflu d'y ajouter des motifs artificiels? Le législateur ne doit intervenir que pour suppléer à l'insuffisance des moyens naturels.

» Où en serait-on si les choses étaient autrement? S'il fallait inviter les hommes au travail, à la probité, à la bienfaisance, à tous les devoirs de leur condition respective, par l'attrait des récompenses factices?... Il y a ici, comme en tout, une analogie entre le système pénal et le système rémunératoire : leur imperfection commune est de n'appliquer leur sanction qu'à des actes

Digitized by Google

distincts et saillans; de n'exercer qu'une influence éloignée sur les habitudes, sur les dispositions internes qui teignent de leurs couleurs tout le cours d'une vie. Ainsi on ne peut pas plus instituer de récompenses pour la bonté naturelle, la fidélité conjugale, la foi dans les promesses, la véracité dans les discours, la reconnaissance et la commisération, qu'on ne peut assigner des peines légales à l'ingratitude, à la dureté de cœur, à la violation des secrets de l'amitié, à la malice, à l'envie, en un mot, à toutes ces dispositions vicieuses qui font tant de mal avant d'éclater en délits et d'appeler l'intervention des tribunaux. Les deux systèmes sont des balances imparfaites qui ne peuvent servir qu'à de gros poids; et de même qu'on punira d'une peine afflictive pour un seul larcin, tel individu dont la vie entière a été moins coupable que celle d'un homme dur et d'un cœur faux, on sera de même dans la nécessité de récompenser tel service éclatant dans une vie d'ailleurs peu estimable...

» Après tout, le plus puissant, le plus général de tous les motifs rémunératoires, c'est l'estime générale juste et éclairée, c'est-à-dire, dirigée par le principe d'utilité. Qu'une nation estime une vertu : c'est une plante dont la culture sera toujours heureuse. Que cette vertu cesse d'être dans la même estime, elle déclinera dans la même proportion. Le caractère d'un peuple est le climat moral qui tue ou vivifie les semences du bien.

» Examinez pourquoi dans telle époque, dans tel gouvernement, une vertu jouit d'une considération particulière; pourquoi les vertus d'un Curtius, d'un Fabricius, d'un Scipion, devaient éclore et se développer dans Rome; pourquoi d'autres temps et d'autres pays ne comportent guère que des courtisans, des flatteurs, des beaux-esprits, des hommes polis et aimables, sans énergie et sans patriotisme; c'est une analyse historique et morale qui exige une étude approfondie des constitutions politiques et des circonstances particulières d'un peuple. On y verrait en dernier résultat que les qualités nécessaires pour réussir, sont toujours les qualités généralement estimées.

» Mais l'estime publique est libre, essentiellement libre, indépendante de l'autorité suprême, qu'elle cite même à son tribunal. Voilà donc, ce semble, le plus grand trésor des récompenses soustrait au gouvernement? Non; il lui est facile de s'en emparer. L'estime publique ne se laisse pas forcer; mais elle se laisse conduire. Il ne faut à un souverain vertueux qu'un peu d'art pour appliquer cette haute paye d'estime au genre de services le plus utile à créer.

» Il y a une considération déjà toute acquise pour la richesse, les honneurs, le pouvoir. Si le souverain, qui dispose en

Digitized by Google

grande partie de ces dons, ne les accorde qu'à des qualités utiles; s'il joint ce qui est déjà estimé à ce qui doit être estimable, son succès est infaillible. La récompense opère en outre comme une proclamation qui notifie son suffrage, et signale telle ou telle conduite comme méritoire à ses yeux. Son premier effet est celui d'une instruction morale.

» Le même service sans la même récompense n'aurait pas eu la même notoriété. Il se fût perdu dans le vague des bruits publics, et confondu avec les prétentions plus ou moins fondées entre lesquelles l'opinion s'égare. Muni de cette patente du souverain, il est authentique, il est visible : ceux qui ignoraient sont instruits : ceux qui doutaient sont décidés : les ennemis et les envieux deviennent plus timides : la réputation se fixe et devient permanente. Le second effet de la récompense est dans cet accroissement de durée et d'intensité de l'estime publique.

» Aussitôt tous ceux qui ont des vues d'intérêt, qui aspirent aux honneurs ou à la fortune, ceux qui aiment le bien public, mais qui l'aiment comme des hommes ordinaires, non comme des héros ou des martyrs, se jettent avec empressement dans une carrière où le souverain a su faire concourir l'intérêt privé avec l'intérêt public. Ainsi une bonne dispensation des grâces fait tourner au bien de l'état toutes les passions individuelles; et celles mêmes qui sont comme neutres entre le vice et la vertu, viennent se ranger du côté qui leur promet le plus d'avantages.

» Telle est la puissance des princes. Il faut être bien malhabile dans la distribution des honneurs, pour les séparer de l'estime publique, qui a tant de penchant à s'unir avec eux. Toutefois rien n'est plus commun. On voit des cours où les décorations splendides, les ordres, les étoiles en diamans, les titres fastueux, ne forment pas même, dans l'opinion publique, un titre favorable à ceux qui en sont revêtus. C'est un signe de crédit, mais non une preuve de mérite (1) ».

Je pourrais trouver beaucoup d'autres citations intéressantes à faire de cet ouvrage, qui décèle partout une philosophie observatrice et profonde. Tous les raisonnemens y sont tirés de l'étude des faits, et de la nature des choses. M. Bentham, qui n'a le plus souvent laissé que des notes et des plans d'ouvrages,

(1) Ceci ne peut point faire allusion au temps présent, puisque l'ouvrage d'où ce morceau est extrait, est imprimé dès 1811. On sait, d'ailleurs, qu'il est des époques où l'on est forcé d'employer les hommes tarés et les institutions vicieuses, héritage désastreux des gouvernemens arbitraires.

Digitized by Google

a été heureux de trouver en M. Dumont, de Genève, un interprète aussi fort que lui-même, et qui a pu non-seulement rédiger ses idées en un français énergique et correct, mais les étendre, les appuyer d'exemples nombreux ; ajouter à ses considérations, à ses raisonnemens, des considérations et des raisonnemens nouveaux, et en faire un ouvrage hautement digne de l'attention des publicistes et des philosophes moralistes. Ce livre est du petit nombre de ceux qui sont destinés à perfectionner l'art social ; nous souhaitons qu'il se répande sur le continent. J.-B. S...

BULLETIN LITTÉRAIRE.

Revue *des Journaux et autres Ouvrages périodiques.*

Moniteur, 18 *Juin.*—M. Amar, dans un article sur la seconde édition de l'*Énéide* de Delille, qu'il remplit en grande partie de citations, en fait une qu'on lit avec un grand plaisir, et que nous nous permettrons de transcrire ici en entier, bien sûrs qu'on nous le pardonnera en faveur des vers charmans que ce morceau renferme ; c'est la dédicace du *Poëme des Jardins* à *Monsieur*, comte d'Artois :

Et toi, d'un prince aimable ô l'asile fidèle !
Dont le nom trop modeste (1) est indigne de toi,
Lieu charmant, offre-lui tout ce que je lui doi :
Un fortuné loisir, une douce retraite.
Bienfaiteur de mes vers ainsi que du poëte,
C'est lui qui dans le choix d'écrivains enchanteurs,
Dans ce jardin paré de poétiques fleurs,
Daigne accueillir ma muse. Ainsi du sein de l'herbe
La violette croît auprès du lis superbe.
Compagnon inconnu de ces hommes fameux,
Ah ! si ma faible voix pouvait chanter comme eux !
Je peindrai tes jardins, le dieu qui les habite ;
Les arts et l'amitié qu'il y mène à sa suite.
Beau lieu, fais son bonheur ; et moi si, quelque jour,
Grâce à lui, j'embellis un champêtre séjour,

(1) Le jardin de Bagatelle.

Digitized by Google

De mon illustre appui j'y placerai l'image,
De mes premières fleurs je lui promets l'hommage :
Pour elle je cultive et j'enlace en festons
Le myrte et le laurier tous deux chers aux Bourbons.

22 *Juin.* On lit dans le *Moniteur* de ce jour le second et dernier article sur *la vie et les œuvres de Lucien.* C'est une dissertation fort intéressante, un tableau fidèle et piquant des mœurs du siècle de Lucien, et le panégyrique le plus complet des ouvrages de cet auteur. On y applaudit à la malice et à la gaîté de l'auteur du *Dialogue des Dieux ;* on y admire son courage à attaquer les ridicules absurdités du paganisme, la jonglerie et le fanatisme ; on y prouve que Bayle avait tort de reprocher à Lucien de se moquer des Dieux, que ce n'était pas à lui surtout d'intenter aux autres une pareille accusation ; car

Quis tulerit Gracchos de seditione querentes ?

Enfin on finit par dire, dans cette notice traduite de *Wieland,* qu'il ne faut pas croire que *Lucien* soit *un railleur de profession ;* que c'est un auteur non moins sage que spirituel ; « qu'il » présente le plus souvent la philosophie de Socrate assaisonnée de l'esprit d'Horace et de l'originalité d'Aristophane ». Ainsi voilà *Lucien* qui est à la fois *Socrate, Horace* et *Aristophane.* L'éloge n'est-il pas un peu outré, et cela ne ressemble-t-il pas un peu à la ridicule jactance d'un personnage, de je ne sais quelle mauvaise pièce, qui dit qu'il est à la fois *Cagliostro, Nostradamus* et *Nicolas Flamel ?*

Journal des Débats, 20 *juin.*—M. N. donne aujourd'hui son deuxième article sur l'ouvrage de M. de Lévis : *l'Angleterre au commencement du* 19^e^. *siècle.* On y trouve la description de Londres, des mœurs de ses habitans, divisés pour ainsi dire en deux peuples, « dont l'un vit aux dépens de l'autre, soit que le » premier dépouille le second par la force ou par la ruse, soit » que le second prévienne les besoins du premier ». Le vol, la fraude sont, à Londres, *réduits en systèmes régularisés, comme le serait une branche d'administration particulière.* Mais le magistrat vient-il à paraître ? Le criminel soumis prend, sans murmurer, le chemin de la prison : « on dirait que jamais » l'Anglais n'a plus de vénération pour la loi que lorsqu'il la » viole ». Jamais aussi on ne vit chez aucun peuple de plus grands exemples de charités que parmi les Anglais. *Tel capitaine de barque, tel libraire* enrichis, a consacré ses richesses à fonder des hôpitaux avec une magnificence royale : « *Guy* seul

Digitized by Google

» a fait construire pour cinq cent mille fr. de bâtimens, a » doté son hôpital de six millions, et délivré, en une fois, six » cents prisonniers pour dettes ».

22 *juin.* — M. A., qui semble destiné à faire toutes les notices du *Journal des Débats*, nous en donne aujourd'hui, sur *Palissot*, une, qu'on lit avec beaucoup de plaisir. Ce qu'il y a de plus curieux, c'est la correspondance qui s'établit après la comédie des *Philosophes*, entre Voltaire et Palissot. On y voit Voltaire parler en terrible antagoniste des philosophes, comme s'il en avait peur, et Palissot répondant à Voltaire avec une fermeté que le patriarche de Ferney n'était guère accoutumé à trouver dans les lettres de ses correspondans.

3 *juillet.* — La brochure de M. Suard, sur la liberté de la presse, fournit de très-bonnes réflexions à M. T. Il est, comme tout homme raisonnable doit l'être, ennemi des censures, et il use de cette même liberté, qu'il soutient en s'appuyant du fameux passage du monologue de *Figaro:* passage qu'il y a du courage à citer, puisque, aujourd'hui encore, l'acteur trop timide le supprime, et laisse subsister des mutilations ordonnées par la sombre inquiétude de l'ancien gouvernement, qui étendait sa censure jusque sur les auteurs morts. Observer, même quand elles n'existent plus, des lois dictées par le despotisme, c'est reconnaître son autorité comme si elle existait encore. Aux judicieuses observations de M. Suard et de M. T., ajoutons quelques vers de Voltaire, tirés de son épître au roi de Danemarck, sur la liberté de la presse établie en ses états.

Un livre est-il mauvais, rien ne peut l'excuser;
Est-il bon, tous les rois ne sauraient l'écraser.
On le supprime à Rome, et dans Londre on l'admire,
Le pape le proscrit, l'Europe le veut lire.

Mais vous conviendrez, au moins, dira-t-on, que la censure est nécessaire pour arrêter le torrent de pamphlets et de libelles. La loi est là pour les punir.

Mais quoi! si quelque main dans le sang s'est trempée,
Vous est-il défendu de porter une épée?
En coupables propos si l'on peut s'exhaler,
Doit-on faire une loi de ne jamais parler?
Un cuistre, en son taudis, compose une satire.
En ai-je moins le droit de penser et d'écrire?
Qu'on punisse l'abus, mais l'usage est permis.

Digitized by Google

Enfin, le plus fort argument contre la censure, c'est qu'elle était employée par Napoléon. Un prince qui descend de Henri IV doit-il emprunter à Napoléon une de ses armes les plus redoutables? « La liberté de la presse (comme le dit M. T., » dans son second article, sur l'ouvrage de M. Suard, du 9 juil- » let) sous quelque point de vue qu'on l'envisage, est une insti- » tution dont les avantages feront plus que balancer les incon- » véniens. Les alarmes qu'elle inspire, par rapport à notre ca- » ractère et à l'état nouveau où se trouve la France, sont exa- » gérées, et presque chimériques.... Nous-mêmes, nous en » sommes plus dignes que nous ne croyons ».

Journal de Paris, 25 *juin*. — M. C. donne aujourd'hui sur l'*Art du Cuisinier*, par M. Beauvilliers, un article très-plaisant et très-gourmand; il fait, comme on dit, venir l'eau à la bouche. Si vous avez de quoi faire un bon dîner chez Beauvilliers, lisez l'article de M. C., vous dînerez avec plus de délices; mais êtes-vous sans le sou, ne le lisez pas: il vous inspirerait des désirs que vous ne pourriez satisfaire.

28 *juin*. — C'était bien la peine de nous faire un article sur *Athalie*, comme fait aujourd'hui M. Martainville, pour nous apprendre que ce chef-d'œuvre ne réussit pas d'abord; qu'il en fut de même du *Misanthrope*. Fournir ainsi la carrière d'un feuilleton, c'est ne pas se gêner avec le public.

12 *juillet*. — Le Journal de Paris renferme aujourd'hui un article dont le sujet est rarement celui d'un feuilleton. On y parle d'un *Traité sur la Fin du Monde*, par un solitaire qui croyait voir l'Anté-Christ dans Napoléon, et les signes certains de la prochaine destruction de ce monde dans les guerres sanglantes et continuelles dont l'Europe a été le théâtre. On apprend, dans ce livre, que, « d'après les oracles divins, combinés et rapprochés les uns des autres, le terme de l'existence de l'univers arrivera avant la fin du vingtième siècle; et nous sommes déjà à la douzième année du dix-neuvième siècle (l'auteur écrivait en 1812; il est mort le 30 novembre de la même année). » Tout nous annonce donc que, dans moins de deux cents ans, le monde doit finir.

Gazette de France. — L'article du franc parleur, sur *l'indécision des mœurs actuelles*, est un peu moins triste et plus piquant que celui qu'il nous avait donné samedi dernier, sur le suicide. Le franc parleur nous peint la confusion qui règne dans les habitudes et le langage, la différence qui existe entre l'heure et la composition du repas d'un habitant du faubourg

Digitized by Google

Saint-Germain, et entre celles du dîner d'un riche du faubourg Saint-Honoré : même variété dans les voitures, dans les habits ; partout la même bigarrure. La fin de l'article est consacré à retracer l'accès d'ambition qui vient de s'emparer des provinciaux, et le ridicule entêtement d'un homme qui tient à l'ancien régime, et qui s'écrie : « On se fourvoie, on » supprime les bas et les culottes rouges des gardes-du-corps ; » autant valait ne pas les rétablir : l'ancien pied, l'ancien pied, » morbleu ! sinon rien ne marchera ; c'est moi qui vous le » dis ». T.

SPECTACLES. — *Théâtre Français.* — Début de mademoiselle Stéphanie Lombard, dans *Zaïre* et *l'École des Maris.*

Zaïre n'est pas la première tragédie dans laquelle mademoiselle Stéphanie Lombard ait paru ; elle avait joué auparavant dans *Britannicus* et *Iphigénie en Aulide ;* mais je ne l'y ai point vue. Cette jeune actrice a une belle figure : elle sent bien, elle dit avec intelligence ; mais, si elle veut se soutenir au théâtre Français, il lui est absolument nécessaire de travailler son organe, dont les inflexions sont désagréables, surtout dans les transitions. Ce défaut est moins sensible dans la comédie, qui paraîtrait mieux lui convenir. Lafond a très-bien joué quelques parties du rôle d'Orosmane, particulièrement la scène enchanteresse :

Madame, il fut un temps où mon âme charmée, etc.

Il a produit beaucoup d'effet dans l'hémistiche si célèbre : *Zaïre, vous pleurez!* que le meilleur acteur peut manquer, quand une heureuse inspiration ne le guide pas : c'est à l'âme seule à en dicter les inflexions ; l'art n'y peut rien. La scène de la lettre, la tirade d'Orosmane qui précède sa mort, et les deux dernières scènes du troisième acte ont été aussi bien rendues par Lafond ; mais il a été extrêmement faible dans le premier acte, surtout dans la déclaration d'amour. Il faut convenir, avec un journaliste, que ce morceau, quelque beau qu'il soit par l'éclat du style et la noblesse des sentimens, est très-difficile à rendre, à cause de la tirade politique, qui refroidit nécessairement la scène et l'acteur qui la débite. On peut lui appliquer justement la critique qu'on a faite du récit de Théramène, dans *Phèdre : Sed nunc non erat hic locus*, aurait dit Horace.

Lekain disait avec tout l'élan de la passion et du sentiment ce vers :

Elle n'est pas d'un prix qui soit en ta puissance.

Digitized by Google

Cette manière excitait les plus vifs transports. Lafond a voulu l'imiter, mais il a été faible : dans une intention semblable, quand on reste en-deçà du but, on le manque entièrement. La situation n'exige pas un aussi grand éclat, et la déclamation de Lekain, en cet endroit, tenait un peu du charlatanisme théâtral, qui veut forcer les applaudissemens.

Michelot a déployé beaucoup de chaleur dans la scène du troisième acte, avec Zaïre; sa diction a été généralement juste et vraie. Baptiste aîné a été pathétique dans quelques endroits du rôle admirable de Lusignan; mais sa déclamation sépulcrale et traînante nuit beaucoup à l'effet qu'il pourrait produire. Quant à Després, à l'exception du récit de Théramène, qu'il débite passablement, malheur aux rôles qui lui sont confiés!

Il n'a manqué à Zaïre (dit Laharpe, dans son Cours de littérature) *qu'une seule chose : c'est que Racine l'ait entendue.* C'est, de toutes les tragédies, celle que ce célèbre critique paraissait aimer le plus, et il consacre plus de cent pages (ce qui est trop, sans doute) à son examen. *Zaïre*, en effet, sans être aussi classique que *Mérope*, sans renfermer des beautés d'un ordre aussi élevé qu'*Alzire* et *Mahomet*, est la tragédie la plus touchante qu'on connaisse, celle dont l'effet sur la généralité des spectateurs est le plus assuré. Quel caractère plus aimable et plus intéressant que celui de Zaïre, plus théâtral et plus passionné que celui d'Orosmane! Jamais le sentiment n'a été plus heureusement exprimé, et jamais la passion de l'amour n'a été peinte avec plus de charme et d'énergie. Les censeurs qui ont reproché à Orosmane d'être plus français que turc, et qui veulent absolument dans un Musulman ne voir qu'un barbare, ignorent donc que le nom du fameux Saladin, dont Orosmane occupe le trône, peut être cité à côté de ce qu'on connaît de plus illustre et de plus grand? ils ne se rappellent pas, sans doute, que l'auteur a répondu d'avance à leurs critiques par ces vers :

> Je ne suis point formé du sang asiatique.
> Né parmi les rochers, au sein de la Taurique,
> Des Scythes mes ayeux je garde la fierté,
> Leurs mœurs, leurs passions, *leur générosité.*

L'auteur de *Zaïre* doit sans doute à Shakespéar l'idée fondamentale de sa pièce, son dénoûment et quelques détails; mais quel homme éclairé et de bonne foi pourra comparer sérieusement le drame monstrueux d'*Othello* et le chef-d'œuvre de Voltaire?

Digitized by Google

Théâtre Feydeau. — Première représentation du *Portrait de Famille*, opéra comique en un acte; paroles de M. Planard, musique de M. Frédéric Kreubé.

Cette pièce n'était pas nouvelle; elle avait été déjà jouée à l'Odéon avec peu de succès. L'auteur croyait sans doute que le musicien la ferait valoir : son attente a été trompée. Il n'y a ni intérêt ni comique dans le poëme, et la musique est faible. On ne peut, il est vrai, lui reprocher aucun défaut du système moderne, et l'expression est généralement juste; mais elle manque de verve, de motifs heureux et piquans. *Magis extra vitia quàm cum virtutibus.*

En général, les sociétaires du théâtre Feydeau sont beaucoup trop faciles dans la réception des ouvrages qu'on leur présente. D'une vingtaine de nouveautés jouées depuis deux ans, à peine en compterait-on cinq (1) qui puissent rester : la plupart meurent en naissant. Accablés par les sollicitations importunes des auteurs, ils y cèdent trop souvent; leur intérêt et les plaisirs du public seraient bien mieux consultés par la remise de plusieurs bons ouvrages oubliés, et par un répertoire plus varié.

Débuts de mademoiselle Thibaut, dans *Roméo et Juliette*, *Zoraïme et Zulnar.*

L'extérieur de mademoiselle Thibaut prévient d'abord en sa faveur : le reste n'y répond pas. Sa voix ne manque ni de force ni d'éclat; mais elle ne sait pas la conduire. Elle n'a point de méthode, et chante quelquefois faux. Son jeu n'a rien qui attache; elle paraît dépourvue de chaleur intérieure, ce qui est peut-être le plus grand des défauts, parce qu'il laisse peu d'espérance. L'opéra de *Roméo et Juliette* a produit des contradictions assez singulières; les journaux n'en parlent jamais avec éloge; il est toujours abandonnné aux doublures, et exécuté avec une extrême négligence. A côté de ce tableau d'abandon et de dédain, s'en présente un tout opposé : jamais composition musicale n'a trouvé, au spectacle et dans la société, des prôneurs plus ardens; et je l'ai entendu citer plus d'une fois comme le plus beau des opéras français, *sans exception.* Si l'auteur, après avoir comparé des résultats si différens, était assez impartial pour se rendre justice à lui-même, il se dirait qu'il n'a mérité

Ni cet excès d'honneur, ni cette indignité.

(1) *Joconde, le nouveau Seigneur de village, la jeune Femme colère, les deux Jaloux*, et si l'on veut, *le Mari de circonstance*, dont le poëme agréable est plutôt gâté qu'embelli par la musique insignifiante qui y est adaptée.

Digitized by Google

L'air, *C'est la tendre confiance*, est de la mélodie la plus touchante; mais mademoiselle Simonet le défigure cruellement. Fait pour mademoiselle Rosine, dont la voix pouvait s'élever aux sons les plus aigus, son exécution est très-difficile. Il y a de beaux traits de chant dans les airs : *O nuit profonde, que j'implore! Capulet, ombres malheureuses!* ainsi que dans le duo du premier acte, entre Juliette et son amant. Le chœur des funérailles est d'un caractère religieux, noble et touchant. L'air de Capulet, *Oui, la fureur de se venger*, etc.; le récitatif obligé de Juliette, *Je vais donc usurper les droits de la nature;* et l'air qui le suit, sont d'une expression énergique. Mais la musique est quelquefois plus bruyante que mélodieuse; et l'auteur, connu par ses talens pour la partie instrumentale, la fait quelquefois trop valoir aux dépens de l'expression scénique, comme dans l'accompagnement des airs : *O nuit profonde, que j'implore! Capulet, ombres malheureuses!* qui offre un luxe musical, peu analogue à la situation.

Débuts de madame La Noue, dans *le Prisonnier, la Jeune Prude, Paul et Virginie.*

Madame La Noue a été faible dans *le Prisonnier*, et plus encore dans *la Jeune Prude;* elle a gâté, par des notes étrangères à l'air, la romance si simple et si touchante : *Lorsque dans une tour obscure*, etc.; mais elle a joué avec âme et sentiment le rôle de Virginie : les applaudissemens qu'elle y a obtenus étaient mérités. Au reste, il n'y a aucun emploi au théâtre Feydeau où les débutantes soient moins nécessaires que dans celui des *ingénuités :* ce n'est pas de l'indigence qu'on peut se plaindre en cette partie, mais de la superfluité.

Ma Tante Aurore, le Nouveau Seigneur de Village, l'Ouverture du jeune Henri.

Ce spectacle avait attiré une foule considérable d'auditeurs, et ils n'ont pas eu à s'en repentir : l'exécution des deux pièces, très-bien montées, a été fort soignée. *Ma Tante Aurore* est peut-être le chef-d'œuvre de M. Boyeldieu : le quatuor du premier acte, le duo du second, et le récit du songe sont des morceaux du premier mérite. *Le Nouveau Seigneur de Village* est un des opéras modernes les plus agréables, soit pour les paroles, soit pour la musique. Mademoiselle Regnault chantait avec un goût exquis les couplets : *Oui, vous avez des droits superbes*, etc. On peut, même après elle, entendre avec plaisir madame Boulanger, qui s'acquitte très-bien de plusieurs rôles dans lesquels elle n'avait point encore paru. On l'a vivement et justement applaudie dans *Jean de Paris.* Ces applaudisse-

Digitized by Google

mens étaient dus à son talent et à son zèle. Elle a aussi réuni tous les suffrages dans le charmant air du calife, *De tous les pays, pour vous plaire*, etc., qui ne devrait être chanté que par elle : le jeu et les grâces n'y sont pas moins nécessaires que la voix.

L'orchestre s'est distingué dans l'ouverture du *Jeune Henri*, par son excellente exécution; et c'est précisément à cause de ses moyens qu'on est en droit de lui reprocher souvent sa négligence. Entre les chefs-d'œuvre dus au génie de M. Méhul, la symphonie dont je viens de parler obtiendra toujours un rang distingué. Le chant mélodieux qui la commence, et qui peint si bien le calme d'une belle matinée, toutes les circonstances d'une chasse, le départ, le galop des chevaux, le son des cors, la prise et les gémissemens du cerf, la fanfare des chasseurs, exprimés de la manière la plus pittoresque, satisfont également l'oreille et l'esprit dans cette admirable ouverture, qu'on peut considérer comme un drame musical qui renferme une exposition, un nœud et un dénoûment. M. Méhul doit à l'auteur de *Tom Jones* le motif de sa fanfare; c'est un hommage rendu à Philidor, dont le bel air est inconnu à la majeure partie des spectateurs d'aujourd'hui.

Théâtre de l'Odéon. — Première représentation de *Il Fanatico in berlina* (l'Extravagant berné), opéra buffa en deux actes, musique de Paësiello.

L'opéra dont il est question dans cet article, n'avait (à ce que je crois) jamais été joué à Paris. Il est inutile de parler du poëme; chacun sait à quoi s'en tenir sur ces misérables canevas italiens, qui n'ont d'existence que par la musique. Celle de *Il Fanatico in berlina* est loin de répondre, dans son ensemble, au talent et à la réputation de Paësiello; il y a très-peu de morceaux saillans au premier acte; mais le charmant duo du second, qui a été applaudi avec transport et redemandé, le quinque (peut-être encore supérieur), qui le suit immédiatement, suffiraient seuls pour inspirer aux auditeurs le désir de les entendre de nouveau. On ne connaît rien de plus piquant et d'un plus charmant effet.

Bassi fait rire dans le personnrge ridicule de la pièce, et madame Morandi joue avec grâce et finesse; les rôles où il y a de la gaieté et de l'espièglerie sont ceux qui conviennent le mieux à son talent.

MARTINE.

Digitized by Google

A MM. LES RÉDACTEURS DU MERCURE DE FRANCE.

Sur l'application du charbon, comme moyen conservateur, par M. Cadet-de-Vaux.

MESSIEURS, le comité pour la restauration de la statue de Henri IV, doit consulter l'académie française sur la meilleure édition de la Henriade, qu'elle se propose de faire transcrire sur du vélin, et de déposer dans un coffre de cédre, etc.

J'invite ce comité à consulter également l'académie des sciences sur le moyen de conservation d'un aussi précieux dépôt; car ce vélin, cette encre, ce bois de cédre, ne sont point des substances homogènes comme le bronze, et il y a d'utiles préparations à employer, au moyen desquelles la chimie peut leur imprimer le caractère d'inaltérabilité.

Alors ce dépôt pourra durer autant.... j'allais dire que la statue, autant que vivra le nom de Henri IV; car sa statue, on l'a brisée; et Buonaparte n'a pas, en la rétablissant, voulu ravir à notre âge le bonheur de la relever. D'ailleurs, les monumens élevés à la gloire du petit nombre de souverains dignes de l'amour des peuples, disparaissent dans un intervalle de quelques siècles, sauf quelques médailles et types représentant leur image, qu'on retrouve, par intervalle, enfoncés en terre; mais leur mémoire survit à cette destruction, qu'au défaut du temps opèrent la barbarie et la démagogie.

Revenons, Messieurs, aux moyens de conservation du dépôt. On sait que le charbon occupe le premier rang parmi les agens conservateurs; et le Mercure de France a été, dans le temps, dépositaire d'un fait singulier, qui constate la puissance étonnante de cet agent.

Turgot était intendant à Limoges, lorsqu'on en abattit les anciennes murailles. Arrivé à la porte principale de la ville, on trouve dans les fondations le dépôt numismatique, enfermé

Digitized by Google

d'abord dans un coffre de pierre. On en lève l'opercule, bien scellé, et on trouve un lit de charbon, au milieu duquel était une boîte en bois de noyer. La boîte ouverte, c'est au milieu de nouveau charbon qu'on trouve les médailles, aussi belles qu'au moment où elles sortent de dessous le balancier, et la caisse, des mains de l'ébéniste. Arrivé à une autre partie, on trouve, sans devoir s'y attendre, un dépôt, en apparence le même; mais au lieu de médailles, c'étaient *des fromages*, les mêmes, pour la forme et le goût, que ceux qui, à cette époque, se vendaient au marché de Limoges. Ils furent portés chez Turgot. On eût hésité à en manger, malgré leur état parfait de conservation: ils étaient là, je crois, du douzième siècle. On en donna, étendu sur du pain, à des chiens; ce qui enhardit à en goûter. il en fut servi sur la table de M. l'intendant. Ils furent trouvés très-bons, et on en expédia à Louis XV, qui put juger de la bonté et de la conservation de ces fromages.

Le fromage n'est pas non plus une substance homogène, et cependant le charbon (et, de plus, le défaut d'air) l'a défendu de la plus légère altération.

Exécuter une pareille expérience est une idée bien originale, mais qui prouve la connaissance que celui qui l'a tentée avait de cette propriété du charbon; propriété connue des anciens, et qu'on avait reléguée parmi les fables, lorsque, de nos jours, M. Loys la reproduisit sur la scène physique : et depuis, on en a fait les plus utiles applications; M. Bertholet, par exemple, à la conservation de l'eau en mer. Je l'avais employée, de mon côté, il y a trente ans, à la désinfection du poisson; et, il y en a dix, à celle de la viande d'embarcation : expérience qui a été répétée, avec un étonnant succès, à Brest, par ordre de M. Caffarelli.

Mais cette propriété du charbon ne retombera plus dans l'oubli, d'après l'extension qu'on a donnée à ce moyen conservateur, et tout à la fois éminemment purificateur.

Digitized by Google

A leur passage à Nancy, le 11 juin dernier, les troupes polonaises qui retournaient de France dans leur patrie, ont rendu un hommage solennel d'admiration et de respect à la tombe de leur roi *Stanislas Leszcinski*, surnommé *le Philosophe bienfaisant*. M. le général Sokolnicki a prononcé l'éloge de ce grand roi, à la suite d'un service religieux, qui a été célébré dans l'église de Bon-Secours.

Voici l'épitaphe que ces braves troupes ont fait graver sur une table de marbre, auprès du tombeau de Stanislas :

EXERCITUS SARMATICI
RELLIQUIÆ
PER ORBEM, SOCIIS GALLIS,
PATRIAM QUÆRENTES,
QUAM PERSEVERENTIA FORTITUDINEQUE
MERUERUNT,
ALEXANDRI PACIFICATORIS BENIGNITATE
COLLECTÆ,
DUCE MICHAELE SOKOLNICKI
PENATES SUOS REPETENTES,
STANISLAI LESZCZYNSKI PATRIS BENEFICI,
CHRISTIANISSIMI REGIS ABAVI
CINERIBUS
HOSPITIQUE NATIONI
LUGENTES DICUNT
ÆTERNUM VALE.
DIE XI IUN. A. MDCCCXIV.

Digitized by Google

POLITIQUE.

Le rédacteur de la partie politique du *Mercure* étant malade, nous sommes forcés de renvoyer au n°. prochain le tableau des événemens historiques, que nous sommes dans l'usage d'offrir à nos lecteurs.

Mais nous ne devons pas différer plus long-temps à relever une erreur qui était échappée à notre collaborateur dans son dernier article, et qu'il se proposait de rétracter lui-même. On lit, à la page 552 de notre dernier n°., cette phrase : « Pendant que les brochures de *Falconet* et de *Dard* (sur la restitution des biens nationaux) étaient vantées dans les journaux ministériels, les censeurs ne permettaient pas d'en imprimer des réfutations, et la police faisait saisir tout ce qui ne portait point le cachet de la censure ». Il y a plus que de l'inexactitude dans tout ce paragraphe. Non-seulement la police ne s'est point opposée à l'impression des ouvrages dans lesquels on réfutait ces brochures anti-constitutionnelles et très-propres à allumer la guerre civile en France ; mais elle les a dénoncées au ministère public.

Nous devons en même temps défendre un autre article de l'un de nos collaborateurs contre le reproche que lui a fait un journal, d'avoir publié dans le *Mercure*, que la loi de la conscription était une *loi juste et généreuse*. Lorsque l'on cite isolément une phrase d'un article quelconque, il n'est pas difficile d'en dénaturer le sens. Voici l'explication ou plutôt le véritable sens de la phrase si perfidement citée : La France *républicaine* fut attaquée par une foule de puissances intéressées à sa ruine ; tous les citoyens en état de porter les armes durent s'armer pour sa défense : la conscription, qui transforme en soldats la plus jeune partie de la nation, était de tous les moyens de se procurer des défenseurs *le plus juste*, *le plus généreux*. En effet, dans une république il n'est personne qui n'appartienne à la patrie. Or, lorsque l'état est en danger, que peut-on faire autre chose, sinon d'appeler sous les drapeaux, sans distinction de rang, de fortune, tous les hommes en état de porter les armes? Mais, et notre collaborateur l'avait dit, Buonaparte abusa, pour le malheur de la France, de cette

Digitized by Google

grande institution comme de beaucoup d'autres. La facilité qu'il trouvait à réunir, grâce à la conscription, des armées nombreuses et toujours renaissantes, lui donna le désir et l'espoir de conquérir le monde. — Nous ne voyons pas ce qu'il y a d'*absurde* dans ces observations, ni comment elles ont pu motiver la critique plus que sévère qu'en a faite le journaliste auquel nous répondons.

Nous profiterons de l'espace qui nous reste, pour insérer ici un article qui ne nous paraît pas sans intérêt dans les circonstances.

TRAFIC DES ESCLAVES.

Les lettres de Londres, les feuilles publiques, les nombreux voyageurs qui viennent d'Angleterre, tout nous atteste qu'il y a dans tous les partis un soulèvement presque général contre la clause du dernier traité de paix, qui tolère, pour la France exclusivement, la traite des nègres pendant cinq années. Ce sujet a enfanté en Angleterre tout autant de brochures que chez nous le sujet de la liberté de la presse. On conçoit, en effet, sous quel jour doit être considéré, dans ce pays-là, un commerce flétri par une discussion de vingt années dans le parlement, discussion couronnée en mars 1807, par l'abolition de ce commerce, qui fut déclaré *illégitime*. En mai 1811, un autre acte du parlement statue que tout sujet de sa majesté, et toute autre personne des pays de sa domination, qui prendrait part, de près ou de loin, au commerce des esclaves, serait réputé *coupable de félonie*, et serait condamné, ou à une déportation de quatorze années, ou aux travaux forcés pour un terme qui ne sera pas moindre de trois ans, et qui n'excèdera pas cinq années, à la discrétion du juge.

Ce n'était pas seulement entre la côte d'Afrique et les Antilles que le trafic des esclaves était supprimé. L'influence maritime des Anglais avait établi cette législation partout le globe. Plusieurs condamnations ont eu lieu pour avoir acheté des esclaves sur la côte d'Afrique (1), et d'autres ont été portées

(1) Quelques marchands d'esclaves s'étaient réfugiés dans les rivières *Mesurada* et *Pongas*, et, en surveillant attentivement les mouvemens des vaisseaux anglais, ils avaient trouvé le moyen de temps à autre, d'expédier un navire négrier. En juin 1813, leur établissement de *Mesurada* fut détruit par le capitaine *Seobell*, commandant la *Thaïs* : 230 esclaves qu'on y trouva, furent remis en liberté; les deux chefs anglais de l'établissement,

Digitized by Google

contre ceux qui étaient dans l'usage de dérober des enfans à Ceylan, pour les vendre à Batavia.

Il s'agit donc de recréer une pratique abolie, réputée infâme, et punie des galères. C'est sous un tel jour que la question se présente aux yeux des Anglais.

Ils y voient la source de beaucoup de désastres pour l'humanité. Ils disent que les colonies rendues à la France sont déshabituées de faire de nouveaux achats d'esclaves; que dans les unes, comme la Guadeloupe, la Martinique, les planteurs ayant traité plus doucement leurs esclaves, ces derniers se sont multipliés; que quant à Saint-Domingue, il est extravagant de croire que l'on pourra soumettre à l'esclavage une population noire habituée à la liberté et à l'indépendance, et dont tous les partis se réunissent contre les invasions. Il faudrait donc, comme Buonaparte l'avait essayé, détruire jusqu'au dernier des nègres; car, fussent-ils réduits, on ne pourrait point compter sur leur fidélité. Mais qui oserait calculer ce qu'on serait obligé de sacrifier d'hommes et de millions pour accomplir ce sanguinaire projet? qui oserait conseiller à un gouvernement humain et modéré, de recommencer cette infâme expédition, entreprise en 1802, pour se défaire des soldats de Moreau, qu'on redoutait alors? et qui pourrrit se flatter de réussir mieux après douze années où les habitans d'Haïty ont connu l'indépendance, ont acquis la conscience de leurs forces, et ont trafiqué sur le pied de l'égalité avec l'Europe (2)? On s'emparerait même des plaines, que les noirs, devenus maintenant les naturels du pays, se retireraient dans les mornes, où l'on n'a jamais pu les forcer, et d'où ils inquièteraient et ravageraient les habitations.

---

qui avaient déjà réalisé une grande fortune dans ce commerce, et qui se disposaient à quitter l'Afrique pour en jouir, furent menés à *Sierra-Leone*, et condamnés à la déportation, conformément aux lois. En février dernier, un détachement de *Sierra-Leone* attaqua l'établissement de *Pongas*: les facteurs, qui étaient des Américains, associés avec des Anglais, firent résistance; quelques-uns furent tués, les autres furent pris, et on leur fait en ce moment leur procès. Les esclaves qu'ils avaient déjà dans leurs prisons, furent mis en liberté.

(2) Durant l'année dernière, il est parti des ports de l'Angleterre, pour Saint-Domingue, 70 gros navires; et le convoi de la Jamaïque qui est attendu, renferme 20 navires, venant de Saint-Domingue, avec leur pleine cargaison de café et d'autres articles.

Digitized by Google

Les maux et les pertes énormes qui résulteraient pour la France d'une expédition contre Saint-Domingue, font croire à plusieurs personnes soupçonneuses, que le gouvernement anglais, qui se conduit en général d'après des principes moins nobles et moins généreux que la nation anglaise, n'a toléré cet article du traité de paix, qu'afin d'induire la France dans des démarches désastreuses.

Il serait fastidieux de donner toutes les adresses qui ont été faites au parlement et au roi d'Angleterre sur ce sujet. Nous nous bornerons à rapporter celle des quakers, que nous n'avons pas vue dans les journaux anglais.

AUX COMMUNES DE LA GRANDE BRETAGNE ET DE L'IRLANDE ASSEMBLÉES EN PARLEMENT.

La Société des AMIS, *vulgairement appelés* QUAKERS, *représente humblement*

QU'AYANT senti depuis nombre d'années qu'il était de son devoir de plaider la cause de ses frères les habitans de l'Afrique et de protester contre la traite des noirs, et cet abominable commerce ayant été condamné par le parlement britannique et même déclaré depuis crime capital par cette suprême autorité, elle s'était réjouie de voir effacer une tache non moins honteuse pour l'humanité que flétrissante pour la réputation d'un peuple libre et éclairé;

Heureuse de voir cette disgrâce du monde chrétien cesser d'être celle de la Grande-Bretagne, la Société des Amis, non-seulement dans l'intérêt des déplorables victimes de l'avarice, mais encore dans le sien propre et dans celui de ses concitoyens, s'applaudissait d'un acte de bienfaisance et d'équité si digne d'attirer la bénédiction divine sur notre pays; elle se livrait à la douce espérance que l'abolition d'une coutume qui avait dû mettre tant d'obstacles aux progrès du christianisme en Afrique, favoriserait bientôt la propagation des lumières de l'Évangile parmi les nombreux habitans de cette partie du globe.

Mais quelle n'a pas dû être sa douleur en apprenant que, par ses derniers traités avec la France, le gouvernement anglais avait consenti, en faveur de cette puissance, le renouvellement pour cinq ans du système de vol et de meurtre que le parlement avait si justement réprouvé?

Si une stipulation aussi désastreuse devait être maintenue, il faudrait en conclure que bien en vain l'on fait en ce mo-

Digitized by Google

ment les plus généreux efforts pour répandre l'instruction et étendre les connaissances dans des régions auxquelles tant de dédommagemens sont dus en réparation de tant de cruautés, de tant d'injustices, et que le déluge de sang qui vient de cesser en Europe va bientôt retomber sur l'innocente et malheureuse Afrique.

Dans de telles extrémités, il sera difficile de porter quelques sentimens d'affection et de cordialité à une nation qui, voulant renouveler pour elle-même l'horrible commerce de chair humaine que la religion et l'humanité ont ailleurs si justement proscrit, va rendre le cours à tant de calamités et de barbaries.

La Société des Amis, persuadée que tout état qui prémédite le brigandage et le meurtre n'a aucun droit à la protection du ciel, ne doute pas que dans cette conjoncture la France, en cherchant ses propres malheurs, ne jette les fermens d'une nouvelle guerre dont l'issue, pour n'être pas douteuse, n'en est pas moins effrayante pour les peuples qui doivent s'y trouver entraînés.

Mais il est consolant de penser que le congrès des principales puissances de l'Europe, qui doit s'ouvrir incessamment, pourra effacer sur-le-champ et à tout jamais, la honte que le trafic des esclaves fait au nom chrétien; et la Société des Amis, pleine de confiance dans les principes humains, justes et religieux dont s'honore le parlement britannique, et trouvant pour tous les ordres de l'état, dans les bienfaits sans nombre dont la providence a comblé ce pays, de nouveaux motifs de s'attacher à la cause sacrée de la justice et de l'humanité, vous supplie respectueusement de prendre en considération cet important objet, et d'adopter les mesures que dictera votre sagesse et que réclame l'urgence des circonstances.

Signé, etc.

PIÈCES OFFICIELLES.

RAPPORT *sur la situation des finances, fait par M. le Baron* LOUIS, *dans la séance de la chambre des députés, du 22 juillet.*

MESSIEURS, nous venons par ordre du roi vous présenter en son nom la situation des finances de son royaume, vous proposer de régler et de régulariser par une loi le service des recettes et dépenses de 1814; de pourvoir à celui de 1815, et d'assigner au paiement des dettes antérieures au 1^er^. avril 1814, des moyens certains et des époques déterminées.

L'évaluation des besoins et des moyens ordinaires eût été facile à établir

Digitized by Google

après un service uniforme de plusieurs années de paix. L'expérience du passé en pareil cas est un guide peu trompeur pour l'appréciation de l'avenir. Ce guide nous manque, et il a fallu chercher dans notre situation présente des documens qui nous éclairassent assez pour établir le moins imparfaitement possible les probabilités de notre position future.

Vos premiers regards doivent se porter sur le service de 1814.

Nous savez sous quels effrayans auspices il s'est ouvert.

Cette époque inouie offre le contraste d'un débordement de dépenses et d'une stagnation de recettes.

Pendant le premier trimestre, la recette n'a pas atteint le quart des dépenses, et l'arriéré antérieur au 1^er^. avril s'est accru pour ce seul trimestre de plus de 230,000,000.

Les économies ordonnées par S. M. ont, dès le second trimestre, réduit les dépenses de près de moitié.

Les recettes ont reçu, au contraire, une impulsion progressive qui les a portées pendant ce second trimestre au double de celles du premier, et a réduit à moins d'un tiers leur disproportion avec la dépense.

L'accroissement sensible des recettes et la diminution des dépenses continueront pendant les deux derniers trimestres.

Les recettes présumées du troisième trimestre n'atteindront pas encore les dépenses; mais nous ne croyons pas nous tromper dans nos conjectures, en annonçant qu'elles n'en différeront pas de plus d'un huitième.

Dans le dernier trimestre, où toutes les économies auront pu être réalisées, et où les recettes auront repris un cours encore plus régulier et déjà même assez complet pour servir de base au budjet de 1815, nous espérons dépasser l'équilibre et obtenir un excédant de recette de près d'un cinquième, qui aidera le service des trimestres précédens.

Le resultat offert par le dernier trimestre est un présage des améliorations qu'on doit attendre à mesure que nous nous éloignerons des circonstances désastreuses où nous avons été jetés.

En vous occupant des budjets de l'état, messieurs, votre fonction première sera de reconnaître la nature et l'étendue des ses besoins et d'en fixer la somme.

Votre attention se portera ensuite sur la détermination et la fixation des moyens qui devront être établis et employés pour y faire face.

Pour procéder suivant l'ordre de vos délibérations, nous allons d'abord vous présenter l'évaluation la plus exacte possible de nos besoins, c'est-à-dire, des sommes qu'il est nécessaire d'affecter à chacun des départemens ministériels entre lesquels ces besoins se partagent.

Nous aurons ensuite l'honneur de vous offrir l'aperçu des voies et moyens proposés pour les balancer.

Les besoins de l'année courante se ressentent nécessairement du système exagéré de dépenses qui existait au commencement de l'année, et qui n'a pu diminuer que graduellement.

Les services ordinaires et extraordinaires étaient montés pour consommer dans le cours de l'exercice où nous sommes. 1,245,800,000

La réduction du territoire, les économies, les réformes dans l'intérieur ont fait successivement descendre l'estimation des dépenses nécessaires à. 827,415,000

Digitized by Google

Première diminution obtenue par la transition du régime passé au régime actuel. 418,385,000

La somme de 827,415,000 fr. est donc celle à laquelle nous vous proposons d'arrêter le budjet des dépenses de 1814.

Ce budjet général se compose des budjets particuliers formés par les ministres, qui n'ont pu se dispenser d'y comprendre 331,275,000 fr. montant des dépenses faites dans les trois mois antérieurs à leur entrée en fonctions.

C'est cette dernière somme qui, ajoutée aux besoins présumés des neuf derniers mois, enfle le budjet des dépenses de 1814, au-delà des moyens probables que cette année pourra fournir.

Il en résultera un déficit sur lequel nous vous proposerons plus loin de statuer.

Chaque ministre est garant de l'emploi régulier des fonds mis à sa disposition. Ces fonds sont dans la proportion la plus rigoureuse possible avec les besoins mûrement approfondis de son service, et nous croyons que la fixation qui vous en est présentée mérite toute votre confiance.

Si des éclaircissemens vous sont nécessaires, chaque ministre sera empressé à vous les procurer, et à mettre sous vos yeux tous les élémens qui pourront fixer votre opinion sur la modération des résultats que nous avons l'honneur de vous présenter.

Nous devons maintenant opposer au tableau des besoins que nous venons d'indiquer, celui des voies et moyens qui peuvent y faire face. Ce dernier tableau est également ci-joint, divisé par nature de produits.

L'année est trop avancée pour changer de système d'impôts. Ses débris sont les seules ressources que nous laisse un bouleversement qui a tout atteint et tout maltraité : familles, propriétés, industrie, commerce, agriculture.

La contribution directe, malgré les dommages qu'a soufferts la matière imposable qui la produit, est la branche de revenus qui nous offre encore le plus d'espérance.

Nous évaluons son produit pour l'année 1814, tant en principal qu'en centimes additionnels, à. . . . . 291,266,000 f.

Cette contribution, assise et perçue en vertu d'actes qui n'ont point eu la sanction législative, a besoin d'être votée par vous pour devenir légale. Cette légalisation résultera de l'adoption du projet de loi que nous vous présentons, si vous l'approuvez.

Les droits d'enregistrement, les produits des domaines et bois présentent l'apparence d'un recouvrement de. . . . 114,715,000

Si les contributions indirectes n'éprouvent point de nouvelles atteintes par le refus de se soumettre à une perception, dont la réformation ne peut avoir d'effet qu'en 1815, cette branche pourra produire, cette année, environ. . . 86,500,000

Les loteries, les postes, les salines de l'Est, l'octroi de navigation, et diverses recettes accidentelles présentent, y compris un fonds de 4,000,000 fr. à fournir par la ville de Paris, l'espoir d'un recouvrement de. 27,519,000

Total. . . . . 520,000,000 f.

Digitized by Google

Vous avez vu que le budjet des dépenses s'élevait à. . 827,415,000
Celui des recettes ne paraît pas devoir s'élever au-delà de. 520,000,000

Déficit. . . . . , 307,415,000 f.

Ce déficit appartenant au système de dépenses existant avant le 1er. avril 1814, rentre dans la classe des dettes arriérées pour lesquelles nous vous proposerons des moyens de paiement.

Nous n'avons pas fait ressortir dans le budjet des recettes les centimes extraordinaires sur les contributions directes, parce que, se trouvant absorbés par les requisitions, ou compensés par les non-valeurs, ils n'offrent point de ressources réelles pour le service ordinaire.

Le produit des contributions directes porté à 291,266,000fr., est, nous le sentons, une charge encore pesante pour les contribuables, fatigués de tant de pertes. Mais les modérations dont elles sont susceptibles ne peuvent venir qu'avec le temps. Ce n'est pas immédiatement après la guerre qu'il est possible de jouir de tous les bienfaits de la paix. La guerre exige dans les premières années qui en suivent le terme, une prolongation de sacrifices pour la réparation des maux qu'elle a faits.

Nous passons au budjet de 1815, qu'il est nécessaire de décréter quatre ou cinq mois à l'avance, afin de donner le temps de confectionner les rôles des contributions directes, de préparer l'exécution des dispositions que vous arrêterez sur le régime des impositions indirectes, et d'être en mesure de commencer les recouvremens avec l'exercice.

L'année 1815 s'ouvre sous des auspices bien différens de ceux de 1814.

La paix et l'ordre font mieux sentir leur influence, les proportions entre les recettes et les dépenses sont mieux déterminées, l'action du gouvernement est plus facile, sa prévoyance plus sûre, sa proportion plus efficace; l'esprit public se rassure et se fortifie. Mais on n'a pu perdre ni le souvenir des malheurs de la guerre, ni le sentiment des efforts qu'il faut faire pour en effacer les traces.

Les dépenses ordinaires pour l'année 1815, ont pu être évaluées avec plus de précision. Le service débarrassé des restes de charges qui pèsent sur celui de 1814, doit marcher avec plus d'économie et d'aisance.

Les ministres, en calculant scrupuleusement les fonds dont ils auraient indispensablement besoin, ont eu en vue les ménagemens qui étaient dus aux contribuables malheureux, et se sont attachés à se renfermer dans les plus étroites limites de la nécessité.

Vous en serez convaincus, Messieurs, en jetant les yeux sur l'état ci-joint du budjet des dépenses de 1815: il s'élève à . . . . . 547,700,000 f.

Nous proposons d'y ajouter, pour l'arriéré exigible, une somme de . . . . . 70,300,000 f.

Total du budjet que nous vous proposons de déterminer pour les dépenses du gouvernement, en 1815 . . . . 618,000,000 f.

Les élémens partiels, dont la réunion forme le montant de chacun des crédits ministériels énoncés dans ces budjets, seront, quand vous le demanderez, soumis à votre vérification. Ils ont tous été soigneusement examinés et débattus dans le conseil du Roi, et S. M. n'a permis qu'ils vous fussent proposés qu'après avoir acquis la certitude qu'on ne pourrait porter plus loin la modération, sans compromettre le service du gouvernement.

Digitized by Google

D'ailleurs, ainsi que nous l'avons déjà dit, la responsabilité des ministres est, pour la régularité de l'emploi des fonds dont ils sont les ordonnateurs, une garantie faite pour vous rassurer.

Vous voudrez, et le roi le veut comme vous, que les tributs de vos concitoyens et de ses sujets reçoivent, sous cette garantie qui ne sera point illusoire, une application conforme au vœu qui les fait imposer, et que cette application, dont le tableau sera soumis annuellement à votre examen, porte avec elle l'évidence et la preuve de son utilité publique.

Ces tributs ont pour objet de payer avec ponctualité les rentes et pensions inscrites, de ne pas laisser sans récompenses le militaire qui a si dignement soutenu la renommée de nos armes, ni le fonctionnaire qui a servi avec zèle et probité, d'environner le trône d'une splendeur sans faste, d'assurer partout l'administration de la justice, de maintenir dans toutes les parties du royaume une police qui protège la sécurité de chacun, et l'exécution des lois, de rendre de l'activité aux travaux publics d'une utilité générale, de veiller aux besoins des cultes et de l'éducation publique, d'assister les hôpitaux, d'aider les communes détruites à se relever, d'entretenir une armée digne de la France et de sa gloire, de redonner à la marine une consistance analogue à notre position continentale et à nos rapports commerciaux, de pourvoir sans parcimonie et sans prodigalité à tous les besoins de l'administration générale, de procurer des encouragemens aux sciences, aux arts et à l'industrie, enfin de faciliter l'exécution de toutes les dispositions qui auront pour but l'accroissement ou la consolidation du bien-être de l'état.

Le budjet des dépenses de 1815 étant réglé à 618,000,000, voici les moyens que nous vous proposons, messieurs, pour composer le budjet des recettes.

Contributions directes, y compris les centimes additionnels ordinaires et ceux qui étaient précédemment rangés dans la classe des fonds spéciaux. . . . . 340,000,000f.

Cette fixation, comparée à celle qui avait été arrêtée pour 1814 pour les mêmes produits, présente une diminution de plus de 80,000,000.

Enregistrement, domaines et bois. 120,000,000

Nous proposons de laisser subsister encore pour 1815 les tarifs de l'enregistrement. Ils ont besoin d'être revus; plusieurs sont exagérés, et conséquemment éludés. Nous espérons acquérir une augmentation de revenus par une diminution de droits. Mais le travail qu'exige cette réformation nous force à remettre à l'année prochaine les améliorations que nous entrevoyons, et nous ne pouvons nous flatter d'obtenir en 1815 un produit supérieur à notre évaluation.

Postes, loterie, salines de l'est, droits de navigation et recettes accidentelles. 28,000,000

Nous ignorons si la paix influera sur l'amélioration des produits des postes et de la loterie; mais avant que les diverses correspondances aient repris tout leur développement, et que l'aisance du peuple ait redonné plus d'essor au jeu de la loterie, il est difficile d'attendre de ces deux administrations un accroissement de revenu de quelque importance.

Les produits ci-dessus ne présentent qu'une somme de. . 488,000,000f.

Digitized by Google

Nous ne pouvons chercher que dans les contributions indirectes le complément des moyens qui nous sont nécessaires, et il faudrait qu'elles nous rendissent pour cet effet. . 130,000,000

Somme à laquelle nous proposons de régler le budjet de 1815. . . . . 618,000,000f.

Les douanes n'offrent rien de bien déterminé, après vingt-deux ans de guerre et d'un système outré, dont il ne peut rien rester.

Elles sont moins une ressource fiscale qu'un moyen de favoriser notre industrie.

Les douanes ont d'ailleurs cela de particulier, c'est que leur produit baisse dans les circonstances où l'on aurait le plus besoin qu'il s'élevât, la moindre guerre les frappant de stérilité.

Il y a donc peu de fonds à faire sur un tel genre d'impôt.

Dans cet état, vous verrez, messieurs, s'il ne devient pas nécessaire de chercher dans les droits sur les boissons un secours que nous ne pouvons trouver ailleurs, et qui est indispensable.

Le roi, dans sa retraite, gémissait depuis long-temps sur les vexations auxquelles le peuple était livré, par les vices de perception des droits-réunis. Son premier soin a été d'en annoncer la destruction, par l'organe des princes de sa famille qui l'ont précédé.

Mais l'état où S. M. a retrouvé la France, l'immense arriéré à solder, tant de braves dont il fallait assurer le sort, lui ont commandé de conserver à l'état des ressources proportionnées au besoin de réparer d'aussi grands maux, et de satisfaire à d'aussi saintes obligations.

Sa Majesté n'a pas voulu cependant que ces circonstances impérieuses frustrassent ses sujets des soulagemens qu'ils attendent de son amour. Elle nous a ordonné de chercher les moyens de remplacer ou du moins d'alléger l'impôt dont le poids et les formes excitaient des réclamations.

Nous nous sommes occupés d'obéir aux intentions bienfaisantes de S. M., et de concilier les intérêts des finances avec les ménagemens dus à la liberté du commerce et des propriétés. Mais avant de convertir nos idées en un projet de loi qui puisse être soumis à l'épreuve d'une discussion publique, nous désirerions qu'elles fussent l'objet de communications officieuses avec vous, pour en recueillir des lumières qui nous donnent la confiance de vous présenter avec plus de maturité des résultats dignes de votre approbation.

Après avoir fixé votre attention sur le règlement du service de 1814 et de celui de 1815, il nous reste à vous entretenir de l'arriéré.

La France, quelque riche qu'elle soit, et quelque grandes qu'aient été les ressources étrangères ajoutées aux siennes, n'a pu, malgré cette réunion colossale de moyens, supporter la masse démesurée de ses dépenses; ainsi les budjets de recettes pour les années antérieures au 1er. avril 1814, ont toujours été au-dessous des dépenses faites; et il en est résulté d'année en année des déficits dont l'accumulation présente aujourd'hui une masse de 1,308,000,000 fr.

Il s'agit de procéder à l'extinction de cette dette énorme, triste et dernier résultat des écarts de notre révolution.

Mais il convient d'en retrancher ce qui suit pour la réduire à la somme présentement exigible :

Digitized by Google

1°. 244,000,000 fr. Créance du domaine extraordinaire, éteinte par confusion.

2°. 305,000,000 Montant de cautionnemens et divers dépôts, dont le capital n'est pas exigible, et qui ne produisent qu'une charge d'intérêts annuels.

549,000,000 fr. Total.

Ainsi, l'arriéré véritablement exigible, au paiement duquel il est urgent de pourvoir, est de 759 millions. C'est ce fardeau dont il faut se dégager avec honneur, c'est-à-dire, avec équité.

Si le temps présent nous refuse les moyens de libération, il est nécessaire de les placer à une époque qui offre moins de gêne que celle-ci, et qui, pour l'intérêt des créanciers et le crédit de l'état, n'en soit cependant point trop éloignée.

Jaloux de procurer aux créanciers de l'état toute la justice qu'ils doivent attendre de la loyauté française, nous avons cherché une forme de libération appropriée à leurs intérêts et à leurs convenances.

Nous avons pensé que ce serait les servir que de mettre promptement en leurs mains des valeurs qui représentassent sans fiction l'intégrité de leurs créances, et qui fussent d'un placement facile et avantageux.

Mais pour donner à ces valeurs un crédit conforme à la droiture de nos intentions, il fallait leur créer un gage évident et solide.

Trois ressources nous ont paru mériter de vous être proposées pour former ce gage, savoir :

1°. L'économie qui sera obtenue sur le budjet de 1815, et que la modération des dépenses rend certaine ;

2°. L'aliénation de trois cent mille hectares de forêts de l'état, et les restans à vendre des biens communaux ;

3°. Des inscriptions en cinq pour cent consolidés pour les créanciers qui préfèreront ce genre de propriété aux valeurs émises.

Nous croyons qu'il est important de ne pas différer la création de ces valeurs, dont nous allons vous faire connaître la nature et la forme, afin que les paiemens auxquels elles seront employées suivent immédiatement la liquidation de l'arriéré.

Ces valeurs consisteront en obligations du trésor royal à ordre, payables à trois années fixes de la date des ordonnances, et portant intérêt de 8 pour cent, à partir de cette date.

Tout élevé que soit cet intérêt, nous n'avions pas le droit de le fixer plus bas, puisque, d'après le cours des rentes, le créancier pourrait retirer le même avantage du capital de sa créance ; et quand nous lui faisons attendre le paiement du capital, il est bien juste que nous l'en dédommagions par une prime égale à ce qu'il lui produirait.

Les propriétaires des obligations auront la faculté de les convertir en inscriptions sur le grand-livre des cinq pour cent consolidés, avec jouissance du semestre dans lequel l'ordonnance aura été délivrée ; et si cette conversion a lieu après le paiement du premier ou deuxième terme d'intérêt, c'est de cette dernière époque que partira la jouissance de l'inscription.

Digitized by Google

Si nous proposons de reporter à trois ans de la date des ordonnances, la réalisation des valeurs appliquées à leurs paiemens, c'est un délai que nous croyons prudent de nous ménager pour être plus certains de remplir nos engagemens. Mais nous espérons qu'il ne nous sera point nécessaire, et qu'avec les moyens qui vous sont demandés, nous nous mettrons en état d'appeler au remboursement avant l'échéance les porteurs des obligations que nous n'aurions pas encore rachetées.

C'est par ces anticipations que nous abrégerons la durée du long intérêt que la crainte de léser les droits des créanciers nous a fait attacher aux effets que nous leur donnons.

La loi de finances, dont nous vous présentons le projet, autorise ce mode de libération, et contient des dispositions pour en assurer la fidèle exécution, dont les ministres vous rendront compte.

Quelque célérité qui soit donnée aux liquidations, nous ne présumons pas qu'elles s'élèvent pendant le reste de cette année, et dans le cours de 1815, à toutes les créances qui y seront présentées.

Ce délai, qui tient à la nature des choses, nous donnera la facilité de préparer et de rassembler à temps nos moyens d'extinction.

Nous nous serions empressés de nous occuper d'un amortissement bien plus important, si les ressources que nous aurions pu y consacrer n'avaient pas été réclamées par l'urgence de l'arriéré exigible.

La dette constituée, dont les effets sont si abaissés, sollicite, pour se relever, toute la puissance de ce ressort, qui n'a été encore qu'essayé en France, et dont le nom est mieux connu que la plénitude de ses avantages.

L'expérience sur les effets d'un amortissement bien combiné et suivi avec persévérance, peut aujourd'hui être plus avancée par la comparaison qu'on a pu faire de la vigueur du crédit de l'Angleterre et de la faiblesse du nôtre.

Le crédit de l'Angleterre est resté invulnérable au milieu de toutes les secousses, malgré l'accroissement de sa dette.

Le crédit de la France a langui dans les mêmes circonstances, malgré la diminution de la sienne.

C'est la fidélité aux engagemens qui a produit chez nos voisins un phénomène si différent de celui que nous offrons.

Ce principe a fait naître en Angleterre l'idée de placer à côté d'une dette pesante, un contre-poids qui l'allège et tend toujours à l'équilibre.

Nous regrettons de ne pouvoir encore jeter dans l'administration de nos finances un pareil germe de prospérité, et vous proposer d'affecter une portion libre de nos revenus ordinaires aux rachats des effets de la dette constituée.

Ces effets, frappés d'une défaveur qui en fait calomnier la bonté, seraient bientôt réhabilités dans la confiance, si des rachats soutenus en rendaient la circulation plus rare et le prix réel plus rapproché de leur valeur nominale. Cette résurrection du crédit public serait plus profitable encore aux contribuables de l'état qu'à ses créanciers.

Mais un bon fonds d'amortissement ne peut s'établir que sur un revenu qui excède celui qu'absorbent les besoins ordinaires du gouvernement; et cet excédant, pour mériter confiance, ne peut se justifier que par un compte.

Digitized by Google

Nous avons calculé dans nos ressources, pour l'arriéré, l'excédant que nous offrirait le compte de 1815; et lorsque nous vous proposerons le budjet de 1816, nous espérons qu'il nous sera possible de prévoir un autre excédant, qui nous permettra de fonder l'amortissement de la dette constituée sur une base solide.

Enfin, tous nos efforts tendront à vous mettre en état d'assigner exclusivement, sur une branche certaine et déterminée de revenus publics, le paiement des rentes et leur amortissement graduel et continu.

C'est le seul fonds spécial que nous ayons à cœur d'établir sur les ruines du système des fonds spéciaux, qui n'avait qu'une utilité locale et mesquine, en comparaison des grands avantages généraux que celui-ci doit produire.

Nous avons cru ne pouvoir terminer cet exposé sur nos finances, sans offrir à votre pensée l'idée d'un projet qui intéresse aussi essentiellement leur prospérité.

Nous venons, Messieurs, de mettre sous vos yeux notre situation financière telle que nous l'apercevons. Elle est développée avec plus d'étendue dans le rapport du ministre des finances au Roi.

Ce rapport vous sera distribué avec le compte que l'ancien gouvernement avait fait préparer pour le dernier corps-législatif.

Vous êtes, Messieurs, par la nature de votre mission, dans la confidence des affaires du royaume; et le Roi, qui, pour les bien diriger, a senti toute la puissance que le concours de votre volonté donnerait à la sienne, espère trouver un nouveau motif de s'applaudir de cette association dans le résultat de vos délibérations, sur les dispositions que S. M. vous propose par notre organe.

PROJET DE LOI DE FINANCES.

TITRE Ier. — *Fixation des budjets des années* 1814 *et* 1815.

Art. 1er. La dépense de l'année 1814 est fixée à la somme de *huit cent vingt-sept millions quatre cent quinze mille francs*, conformément à l'état B, ci-annexé.

2. La recette est réglée à la somme de *cinq cent vingt millions*, conformément à l'état A, ci-annexé.

Il sera pourvu à l'excédant de dépenses par les moyens extraordinaires.

3. La dépense de l'année 1815 est fixée à la somme de *cinq cent quarante-sept millions sept cent mille francs*, conformément à l'état D, ci-annexé.

4. La recette de l'année 1815 est réglée à la somme de *six cent dix-huit millions*, conformément à l'état C, ci-annexé.

L'excédant de la recette sur la dépense fera partie des moyens extraordinaires destinés à l'acquittement des dépenses arriérées des exercices précédens.

TITRE II. — *Contributions directes.*

§. Ier. — *Contributions directes, tant ordinaires qu'extraordinaires, de* 1813 *et de* 1814.

5. Les contributions directes ordinaires de 1813 et de 1814 sont maintenues.

Digitized by Google

6. Les contributions extraordinaires de ces deux mêmes années, spécialement affectées au paiement des réquisitions et fournitures faites pour les armées, sont également maintenues.

7. Toutefois, dans les départemens qui ont été le théâtre de la guerre, ou qui auraient été occupés par les troupes alliées, les pertes, dûment constatées, seront prises en considération, et il leur sera accordé tous dégrèvemens reconnus nécessaires.

§. II. — *Contributions directes de* 1815.

8. La contribution foncière, la contribution personnelle et mobilière, et la contribution des portes et fenêtres, seront, en 1815, perçues en principal et centimes additionnels, conformément aux tableaux annexés à la présente loi.

9. La répartition et la sous-répartition de la contribution foncière et de la contribution personnelle et mobilière, seront faites par les conseils généraux et par les conseils d'arrondissement.

10. La répartition et la sous-répartition de la contribution des portes et fenêtres seront, comme précédemment, faites par les préfets et les sous-préfets.

11. Les patentes continueront d'être établies et perçues sur le même pied qu'en 1814.

12. Les traitemens fixes et remises des receveurs généraux et des receveurs particuliers, ainsi que les remises des percepteurs à vie, seront imposés en sus dans les rôles des quatre contributions.

§. III. — *Dépenses communales.*

13. Il sera aussi, comme précédemment, imposé, en sus, cinq centimes additionnels au principal de la contribution foncière et de la contribution personnelle et mobilière de 1815, pour subvenir aux dépenses des communes.

14. Dans le cas où, ces cinq centimes épuisés, la commune aurait à pourvoir à une dépense véritablement urgente, le conseil municipal est autorisé à convoquer les propriétaires et les habitans. La délibération prise par eux, à la majorité des voix, sera adressée au préfet, qui la transmettra au ministre et secrétaire d'état des finances, pour y être définitivement statué.

15. Le montant de ces contributions communales extraordinaires sera mis annuellement sous les yeux de la chambre des députés.

§. IV. — *Dispositions relatives au cadastre.*

16. La masse des contingens actuels des cantons cadastrés continuera, en 1815, d'être répartie entr'eux, au prorata de leur allivrement cadastral, réuni conformément à l'article 14 de la loi du 20 mars 1813.

§. V. — *Dispositions générales.*

17. Les départemens qui, au moyen du dernier traité de paix et des délimitations qui seront faites en conséquence, se trouveront éprouver un accroissement ou une distraction de territoire, éprouveront aussi sur les contributions directes une augmentation ou diminution, en raison de ces accroissemens ou distractions.

Digitized by Google

Il en sera de même pour le Mont-Blanc, si on en forme un département.

18. Les bois, dans la jouissance desquels sont rentrés et rentreront les propriétaires, accroîtront le contingent des communes où ils seront situés. Ils seront, d'après une matrice particulière, rédigés dans la forme accoutumée, cotisés comme les autres bois de la commune, ou, s'il n'en existe pas dans cette commune, comme ceux qui se trouveront dans les communes les plus voisines. Les redevances sur les mines seront perçues comme par le passé.

19. Toute contribution directe, autre que celles énoncées dans la présente loi, à quelque titre et sous quelque dénomination que ce soit, est formellement proscrite, à peine, contre les autorités locales qui les établiraient, contre les employés qui confectionneraient les rôles, et les receveurs et percepteurs qui en feraient le recouvrement, d'être poursuivis comme concussionnaires.

20. Le montant du principal et des centimes additionnels, à la seule déduction des cinq centimes pour dépenses communales, et des centimes pour appointemens fixes, taxations et remises des receveurs généraux, receveurs particuliers et percepteurs, est versé au trésor, pour être employé indistinctement à tous les besoins du service.

TITRE III. — *Moyens extraordinaires pour l'acquittement de l'arriéré des dépenses antérieures au 1^er^. avril 1814.*

21. Les budjets des années 1809 et antérieures, 1810, 1811, 1812 et 1813, sont clos au 1^er^. avril 1814, et réunis sous le titre de *dépenses de l'année 1813 et antérieures*, sans distinction de fonds généraux et spéciaux.

22. Les créances, pour dépenses antérieures au 1^er^. avril 1814, seront liquidées et ordonnancées par les ministres, dans la forme ordinaire.

23. Le ministre des finances fera acquitter les ordonnances des ministres, au choix des créanciers,

Soit en obligations sur le trésor royal, à ordre, payables à trois années fixes de la date des ordonnances, et portant intérêt à partir de ladite date;

Soit en inscriptions de rente cinq pour cent consolidés, avec jouissance du semestre dans lequel l'ordonnance aura été délivrée.

24. Les recettes ci-après sont spécialement affectées au paiement et à l'amortissement des obligations du trésor royal, créées par l'article précédent :

1°. Le produit de la vente des trois cent mille hectares de bois de l'état, sol et superficie;

2°. L'excédant des recettes sur les dépenses du budjet de 1815;

3°. Le produit des ventes des biens des communes (loi du 20 mars 1813) et des autres biens cédés à la caisse d'amortissement.

25. L'intérêt attaché aux obligations du trésor royal, sera de huit pour cent par an. Il sera payé chaque année, à la date correspondant à l'échéance des bons; savoir : les deux premières années, sur deux coupons annexés aux obligations, et la troisième année, en même temps que le capital de l'obligation.

Digitized by Google

26. Le gouvernement pourra, s'il le juge convenable, faire rembourser tout ou partie des obligations du trésor royal, avant leurs échéances, si mieux n'aiment les porteurs consentir à une réduction d'intérêts.

27. Les sommes recouvrées avant les échéances, sur les produits affectés au paiement des obligations du trésor royal, seront employées, exclusivement et par avance, au rachat des obligations.

28. Toute obligation émise pourra, à la volonté du porteur, être convertie en inscription sur le grand livre des cinq pour cent consolidés, avec jouissance du semestre courant, à la date de la délivrance de l'ordonnance originaire, ou à la date du dernier paiement d'intérêts.

29. Toutes les obligations qui rentreront au trésor par rachat, paiement ou conversion en inscriptions, seront annullées immédiatement.

30. Il sera vendu jusques à la concurrence de trois cent mille hectares des bois de l'état, sol et superficie, dont le produit ne sera affecté qu'au paiement et à l'amortissement des obligations du trésor royal.

Il pourra, sur ce gage, être ouvert un emprunt, dont le produit sera exclusivement destiné au rachat et à l'extinction desdites obligations.

31. Il sera remis à la chambre des députés, par chaque ministre, un compte des ordonnances qu'il aura délivrées pour dépenses antérieures au 1^er^. avril 1814.

Le ministre des finances remettra à la même chambre un compte présentant,

1°. Les paiemens effectués en obligations du trésor royal;

2°. Les inscriptions portées sur le grand-livre, soit en paiement d'ordonnances, soit par conversion d'obligations;

3°. Le montant et l'emploi des sommes recouvrées sur les produits affectés au remboursement et à l'amortissement des obligations du trésor royal.

Les mêmes comptes seront remis à la chambre des pairs.

32. S'il était reconnu, d'après ces comptes, que les ressources affectées par la présente loi au paiement des dépenses antérieures au 1^er^. avril, ne sont pas suffisantes, il serait accordé, en réglant le budjet de 1816, tous supplémens nécessaires.

N. B. Le *second cahier* complétant le n°. de juillet, du *Mercure de France*, paraîtra, au plus tard, dans une quinzaine de jours.

Digitized by Google

MERCURE

DE FRANCE.

N°. DCLXI. — *Juillet* 1814.

POÉSIE.

LE LION ET LA GRENOUILLE. — Fable (1).

D'une bataille meurtrière
Le Lion revenait : sa gueule et sa crinière
Encore dégouttaient de sang.
Sa garde le suivait à double et triple rang,
Et devant lui flottait sa royale bannière.

Près d'un fossé bourbeux il lui fallut passer.
Une Grenouille enrouée,
Et de sa voix engouée,
Entre les joncs se mit à coasser,
A déclamer dans la fange,
En style de Grenouille, une rauque louange,
Une ode, un hymne, enfin je ne sais quoi,
Dont le refrain était : *Vive le Roi !*

(1) Cette fable est la première du nouveau recueil de fables et de poésies que vient de publier M. Ginguené, membre de l'Institut. Nous rendrons compte de ce recueil dans un prochain numéro.

La plupart de ces fables devaient faire partie de l'ancien recueil publié par l'auteur ; mais la *censure* de Buonaparte s'y opposa. On n'en sera point surpris en les lisant.

Digitized by Google

Tout à coup le Lion s'arrête;
On voit le superbe animal
Dérider son front martial,
Adoucir ses regards, et d'un signe de tête,
Et d'un *bravo*, répondre à ce chant triomphal.

Un de ses officiers, connaisseur en musique,
Vers la fosse avait fait un pas,
Pour imposer silence au Pindare aquatique;
Mais après ce *bravo* du prince, il n'osa pas.

Louez, louez toujours : Rossignol ou Grenouille;
Qu'importe de rimer, de chanter de travers?
Ce n'est ni le chant ni les vers,
C'est la louange qui chatouille
Et maîtrise les rois, maîtres de l'univers.

Fragment *du chant IVe. d'un poëme intitulé* Vergy, *ou* l'Interrègne (1).

(Vergy, après avoir éprouvé les rigueurs du sort, s'éloigne de Paris et vient dans l'Annis, lieu de sa naissance, oublier les journées du 10 août et du 2 septembre. Pour distraire sa douleur, il veut dans le hameau donner un prix à la vertu).

. . . . . .

Enfin Vergy d'Annette a reconnu les droits,
Et l'envie elle-même applaudit à ce choix.
Déjà quelques amans, briguant son hyménée,
Voulaient à son triomphe unir leur destinée:
Le beau Colin surtout; Marcel le métayer,
Rappelait les aïeux dont il est l'héritier;
Le vieux Médard aussi, qui croit que la richesse
Peut, même en cheveux blancs, supplanter la jeunesse,
D'Annette par contrat marchandait les appas.
Mais son cœur se donnait et ne se vendait pas.
Rejetant, sans dédain, un parti qui l'honore,
Elle accorde sa main au pâtre qui l'adore :
Il n'avait que trois chiens, mais il était aimé.
Sylvain, ivre de joie et le cœur enflammé,

(1) Cet ouvrage paraîtra incessamment.

Digitized by Google

A cet aveu naïf était loin de s'attendre.
C'était une vertu jadis que l'amour tendre :
Mais dans ce siècle, hélas ! les riches en ont fait
Un commerce honteux et souvent un forfait.

Cependant un ciel pur, tranquille et sans nuage,
Du beau jour qu'on attend paraît l'heureux présage.
Au réveil du matin, l'aurore lentement
Agite les forêts de ce doux mouvement
De l'ombre que poursuit et chasse la lumière.
Dans le ciel qui blanchit, l'alouette légère
Donne par un chant gai le signal aux oiseaux.
Ils font de leurs concerts retentir les coteaux.
Tout brille à l'orient : le soleil qui l'entr'ouvre
Fait fuir en vagues d'or les nuages qui le couvrent.
Du torrent de ses feux il inonde les airs,
Et l'immense clarté s'étend sur l'univers.
C'est le jour du repos : la charrue immobile
Vainement à son joug attend le bœuf docile.
Les cloches par leurs sons, au loin retentissans,
Appellent des hameaux les heureux habitans.
Des fermières Annette accepte les offrandes :
On entoure sa porte ; on l'orne de guirlandes ;
On l'entraîne. Déjà la pente du coteau
Présente le cortége arrivant du château :
A sa tête on voyait ces antiques bannières,
Guidant les laboureurs unis dans leurs prières.
Le pasteur, le dernier, les suivait. Son surplis,
Au gré d'un vent léger, laissait flotter ses plis.
Annette, avec honneur, au temple fut menée :
Des mains de Vergy même elle fut couronnée.
A la rose on joignit un lis dont la blancheur
Servit, pendant l'hymen, d'emblème à la pudeur.
Vergy, prêt à donner la dot de la Rosière,
Dans sa ferme conduit la nouvelle fermière.....
. . . . . .
Ainsi Vergy, fidèle à la voix de son cœur,
Etait moins malheureux en donnant le bonheur.

Un villageois voulut, par ses accords rustiques,
Animer la folie et les danses publiques.
Ses efforts furent vains : de funestes récits
Avaient depuis long-temps alarmé les esprits.

Digitized by Google

On savait au hameau, grâce à la renommée,
Qu'à l'espoir de la France, aux succès de l'armée,
Succédaient les horreurs dont se souillait Paris,
Le danger de l'état et la mort de Louis.
En ces momens de deuil chacun devint plus sombre.
Des hommes en secret on calcula le nombre;
Prêts à se soulever, si la voix de l'honneur
Eût autour d'un drapeau rallié leur valeur,
Ils n'osaient, signalant toute leur énergie,
Et sans chefs et sans but vaincre leur léthargie.

Bientôt le ciel troublé, par des signes certains,
Aux Vendéens tremblans annonça leurs destins.
Par un bras invincible enchaînée à sa source,
La Loire, en murmurant, s'arrêta dans sa course;
On vit sur son char d'or le soleil, sans clarté,
Couvrir son disque éteint d'un voile ensanglanté.
Phébé pâlit soudain, et la voûte étoilée
Fut d'astres inconnus envahie et peuplée.
Sur les bords de la mer, de fréquens tremblemens
Ébranlèrent les rocs sur leurs vieux fondemens:
Comme en un jour serein retentit le tonnerre,
Au milieu de la paix déjà rugit la guerre;
Ainsi, quand les Titans combattirent les Dieux,
Un bruit sourd et lointain éclata dans les cieux;
La mer, qui de Neptune est l'antique partage,
Par la voix des volcans le redit au rivage;
La terre en tressaillit, et, du fond de l'enfer,
Pluton armé courut protéger Jupiter.
On dit que de ces champs laboureur solitaire,
Un homme, inaccessible aux terreurs du vulgaire,
Vit et même essuya, trois fois épouvanté,
Le soc entre ses mains trois fois ensanglanté.
Les cloches du beffroi, le soir, sans être émues,
De leurs sons prolongés fatiguèrent les nues:
Les spectres, après eux traînant d'affreux lambeaux,
Dans l'ombre et le silence erraient près des tombeaux,
Quoique tout fût intact, et que nulle ouverture
N'eût de leurs os sacrés violé la clôture.

Mais des pâtres unis les nombreux armemens
Justifiaient déjà tous ces pressentimens.
La guerre éclate alors. A signaler sa rage

Digitized by Google

Le Français prépara son farouche courage.
Un même signe au trône unit chaque ligueur ;
Il a l'éclat du lis ainsi que sa blancheur.
Sur ce nœud de ruban dont leur tête est ornée,
Soldats, femmes, enfans lisent leur destinée.
Ils courent à l'envi le placer sur l'autel,
Et sur lui le pasteur implore l'Éternel.
C'est ainsi qu'autrefois l'Europe fanatique,
Nourrissant trop long-temps un espoir chimérique,
Ecouta de Bernard les funestes discours.
C'est la croix à la main qu'il prêchait dans les cours ;
Une croix distingua ceux que la frénésie
Autour du saint tombeau conduisait en Asie ;
Et ce signe, d'un sol usé par le malheur,
Fit jaillir une armée et créa la valeur.

Par M. le comte DE PROISY-D'EPPE.

LES FLEURS (1).

Toujours un peu capricieuses,
Dans un beau jardin autrefois
Les fleurs, en paix, vivaient heureuses,
Le lis seul leur donnait des lois.
Soudain il s'élève un nuage,
Le sol se jonche de débris ;
Le malheur devient le partage
De l'empire des lis.

Long-temps battu, dans la tempête,
Le lis, par les vents furieux,
Se brise et porte au loin sa tête ;
La discorde règne en tous lieux.
Bientôt une fleur exotique,
Abusant déjà les esprits,
Vient usurper le trône antique
De l'empire des lis.

Mais de son ombre tutélaire
On voit un arbre généreux

(1) La musique de cette romance se vend chez madame Dulau, et a été dédiée à S. A. R. Monsieur.

Digitized by Google

Couvrir de ce lis centenaire
Tous les rejetons malheureux.
D'un fils inconnu même à Flore
On fuit les pouvoirs avilis,
Et les fleurs se rangent encore
Sous l'empire des lis.

Par le même.

NAIVETÉ.

Dans un accès d'amour le tendre Coridon
Disait à Lisis, jeune et naïve encore :
Jure d'aimer toujours un berger qui t'adore.
Toujours ? dit-elle, c'est bien long !

Victor Augier, *étudiant en droit.*

ÉLÉGIE (1)

Sur la mort de Gérard Lacuée, *tué au combat de Guntzburg, dans la campagne de* 1805.

« *Nulli flebilior quam mihi* ».

Il est donc vrai ! Parmi cette foule guerrière,
Dont les corps mutilés gissent dans la poussière,
Et qu'un affreux tyran abandonne aux vautours,
Il est tombé l'ami que j'aimais comme un frère,
Et sur une rive étrangère
Son œil s'est fermé pour toujours !
Que n'a-t-il préféré, noble enfant du Permesse,
Aux couronnes de Mars le paisible olivier !
Pourquoi de sa jeune âme un délire guerrier
Vint-il bannir sitôt la poétique ivresse ?

(1) Au mois d'avril de l'année 1807, les 16 derniers vers de cette élégie ayant été rendus publics par l'indiscrétion d'un jeune écolier, l'auteur fut dénoncé et jeté, à Bordeaux, dans la prison du fort du Ha ; il doit à M. Fauchet, alors préfet du département de la Gironde, et ensuite préfet à Florence, de n'avoir pas été transféré à Paris, où peut-être il aurait langui jusqu'à ce jour au fond de quelque prison d'état.

Digitized by Google

A peine il atteignait le printemps de ses jours,
Et des ondes du Nil déjà suivant le cours,
Il avait triomphé de l'Arabe infidèle ;
Et Barège déjà l'avait vu, languissant,
Implorer de ses eaux le secours bienfaisant
Contre une blessure cruelle.

Ah! si moins épris d'un laurier,
Que le sang abreuvait sans cesse,
Il n'eût pas craint alors de se réfugier
Aux campagnes d'Agen, sous l'arbre hospitalier,
Qui de ses premiers ans protégea la faiblesse,
Aujourd'hui, maudissant les combats meurtriers,
Je ne languirais point consumé de tristesse,
Il vivrait! et l'étude aimable, enchanteresse,
L'étude aurait à sa jeunesse
D'une gloire plus belle aplani les sentiers.
Fiers de n'avoir tous deux qu'un esprit et qu'une âme,
On nous eût vus marcher, aux mêmes lois soumis,
Et des arts la céleste flamme
Eût embrasé nos cœurs amis.

Mais sur les bords glacés que le Danube arrose
Voilà que tout à coup, frappé d'un plomb mortel,
Hélas! il est tombé, loin du sein maternel,
Oublié de l'ingrat dont il servait la cause.

Ainsi doivent périr, amoureux du danger,
Tant de jeunes héros, tant de grands capitaines,
Empressés sur les pas d'un barbare étranger
Qui prodigue leur sang comme l'eau des fontaines.
Ainsi d'un conquérant l'implacable fureur,
En plongeant au cercueil l'élite de la France,
Ravit à nos climats leur plus douce espérance,
Et m'enlève un ami que chérissait mon cœur.

Ah! sous l'hydre qui nous dévore,
Vers le bonheur sans doute il n'est plus de retour!
La Corse en lui donnant le jour,
La Corse fut pour nous la boîte de Pandore.
Infâme usurpateur que tout Français abhorre,
Tyran, dont le seul art est de nous avilir,
Que ne puis-je moins te haïr
Pour te mépriser plus encore!

Digitized by Google

Va, malgré les flatteurs que ton féroce orgueil
Traîne enchaînés à la suite du trône,
Malgré le vain éclat d'une triple couronne,
Un jour la vérité debout sur ton cercueil
Redira de Moreau l'exil et la misère,
D'un prince infortuné l'horrible assassinat,
La honte de nos fers, les malheurs de l'état,
Et vingt peuples livrés aux fureurs de la guerre,
Pour expier les crimes d'un soldat.

S. Edmond Geraud.

A MON PÈRE,

Qui me conseillait de renoncer à la poésie.

Les charmantes faveurs dont Apollon m'honore,
Trop tard pour mon bonheur ont commencé leur cours;
Heureux si je pouvais les conserver encore
Au déclin de mes jours (1)!

Dix lustres écoulés et les avis d'un père
Auraient dû modérer cette ardeur de rimer;
Mais l'âge et les conseils d'une critique austère
N'ont fait que m'enflammer.

Le vieillard quelquefois quitte ses habitudes;
L'ambitieux, l'avare, on les a vus changer;
La femme change aussi; des coquettes, des prudes
Ont pu se corriger.

Un jeune homme, qu'enchaîne une indigne maîtresse,
Peut encore rougir de ses folles amours;
Mais celui qui s'enivre aux sources du Permesse
S'enivre pour toujours.

Ne comprimez donc point les élans du génie,
Vous étouffez peut-être un Corneille naissant;
Trop souvent la sagesse a traité de folie
Les essorts du talent.

Mon âme a ressenti l'aiguillon de la gloire,
Et si je n'écoutais que ma bouillante ardeur,

(1) Cette strophe est imitée de Malherbe.

Digitized by Google

Je parviendrais peut-être au temple de mémoire
Pour prix de mon labeur.

Mais renonçant bientôt à ce brillant délire,
J'abandonne ma part de l'immortalité ;
En rimant à la gloire, hélas ! je ne respire
Que pour l'obscurité.

Seulement je prépare à ma triste vieillesse
Quelques amusemens ; j'emploirai mes loisirs
Entre le Dieu des vers, le Dieu de la paresse
Et celui des plaisirs.

Par M. F...r.

IMITATION DE LA IVe. ODE D'HORACE, Liv. Ier.

Solvitur acris hiems, etc.

Le retour du printemps et de l'amant de Flore
A chassé de nos bords les glaces des hivers ;
Sur une mer trompeuse on se hasarde encore,
Et déjà les vaisseaux fendent les flots amers.

Le laboureur joyeux a quitté sa chaumière,
Il ne voit plus ses prés blanchir sous les glaçons ;
Dès que Phœbé paraît, la reine de Cythère
De chœurs harmonieux vient charmer nos vallons.

Pendant que le zéphyr soulève avec décence
Le voile transparent qui cache leurs appas,
Sous des myrthes fleuris les Grâces en cadence
Font à peine fléchir le gazon sous leurs pas.

Une épaisse fumée obscurcit la lumière,
Un bruit sourd retentit au loin sur les coteaux,
C'est l'époux de Vénus qui forge le tonnerre
Et le fer meurtrier sous d'énormes marteaux.

Jouissez des beaux jours, couronnez votre tête
Des fleurs que le printemps vous offre à pleines mains ;
Dans un bocage épais, pour célébrer leur fête,
Immolez un chevreau sur l'autel des Silvains.

Fortuné Sestius, la mort impitoyable,
Dans son aveuglement, ne connaît point de lois ;

Digitized by Google

Tout tombe sous les coups de sa faux redoutable,
Le riche et l'indigent, les héros et les rois.

Les rapides instans que la parque nous laisse
Arrêtent l'espérance à l'aspect du cercueil;
Déjà vous pâlissez, déjà la mort vous presse,
Et vous couvre partout des noirs crêpes du deuil.

Vous quitterez bientôt la dépouille mortelle,
Le tombeau vous attend, c'est l'arrêt des destins,
Et lorsque vous serez dans la nuit éternelle,
Le dé n'élira plus le roi de vos festins.

Par M. Du Monteil-Lagrèze.

A BEAU MENTIR QUI VIENT DE LOIN. — Vaudeville.

Air : *J'ai vu partout dans mes voyages.*

Revenu de son tour du monde,
Dorlis contait, d'un air joyeux,
Ce que sur la machine ronde
Il avait vu de curieux.
Je l'écoutais avec Sophie,
Qui me dit tout bas dans un coin :
« Des voyageurs je me méfie;
» A beau mentir qui vient de loin ».

J'ai vu, dit-il, dans mes voyages,
Des avalanches, des torrens,
Des cataractes, des orages,
Des trombes, des sables mouvans.
« Cela se peut, me dit Sophie,
» Je voudrais en être témoin.
» Des voyageurs je me méfie;
» A beau mentir qui vient de loin ».

J'ai vécu parmi les sauvages;
Fort poliment ils m'ont traité.
Quoiqu'ils fussent antropophages,
Ils se piquaient d'humanité.
« J'en doute un peu, me dit Sophie :
» Je voudrais en être témoin.
» Des voyageurs, etc.

Digitized by Google

J'ai vu des rois, déchus du trône,
Abandonnés de leurs soldats,
Sans pleurs abdiquer leur couronne,
Sans regrets quitter leurs états.
« J'en doute un peu, me dit Sophie;
» Je voudrais en être témoin.
» Des voyageurs, etc.

J'ai vu des juges impassibles,
Des financiers compatissans,
De nouveaux riches accessibles,
Des protégés reconnaissans.
« Cela se peut, me dit Sophie;
» Je voudrais, etc.

J'ai vu des lièvres intrépides,
Des loups, des tigres caressans,
Un troupeau de lions timides,
Des cignes noirs, des merles blancs.
» Cela se peut, etc.

Je connus un Gascon modeste,
Des Flamands vifs, des Turcs galans,
Un Juif probe, un Hollandais leste,
Des Picards faux, des Normands francs.
« Cela se peut, me dit Sophie:
» Je voudrais en être témoin.
» Des voyageurs je me méfie;
» A beau mentir qui vient de loin ».

J'ai connu des beautés cruelles,
Des amans heureux et constans,
Des épouses toujours fidèles,
Et des maris toujours contens.
« Cela se peut, me dit Sophie;
» Je voudrais, etc.

J'ai vu des femmes très-discrètes,
A vingt ans garder un secret;
A trente, n'être point coquettes;
A quarante, être sans regret.
« J'en doute un peu, dis-je à Sophie;
» Je voudrais en être témoin.
» Des voyageurs je me méfie;
» A beau mentir qui vient de loin ».

L. Damin.

Digitized by Google

LA DAME TRAHIE.

« Je veux déposer sur ton cœur
L'écharpe de ta bien-aimée :
Reviens, ami, bientôt vainqueur,
Reviens des champs de l'Idumée.
Nous redirons à ton retour
Chant de victoire et chant d'amour.

» Parts, cher Thibault, mais souviens-toi
De la foi que tu m'as jurée !
Reviens, toujours digne de moi,
Des murs de la ville sacrée :
Nous redirons à ton retour
Chant de constance et chant d'amour ».

A Thibault, guerrier troubadour,
Ainsi parlait trop tendre épouse ;
Et mille pensers tour à tour
Agitaient son âme jalouse.
Thibault part..... et jusqu'au retour
Promet honneur, constance, amour.

Vains sermens !..... Epoux déloyal
De la crédule Berengère,
Thibault fuit loin du camp royal
Avec une esclave étrangère.....
Parjure..... il trahit sans retour
Sermens d'honneur, sermens d'amour!

Berengère d'un coup mortel
A cette nouvelle est frappée.....
Elle appelle encor le cruel
Qui l'a si lâchement trompée !
Sa voix s'éteint..... et sans retour
Exhale un dernier chant d'amour !

H. L. S.

Digitized by Google

ÉNIGME.

Nous sommes à peine apparus,
Que déjà nous ne sommes plus !
Nous avons de l'éclat, une vive apparence,
Si nous brillons c'est en silence ;
Mais patatra ! place au brutal qui suit :
C'est trop heureux s'il ne fait que du bruit.

S.....

LOGOGRIPHE.

Avec cinq pieds je vais mesurant la distance ;
Avec quatre je suis une rivière en France ;
Avec trois seulement je deviens ce pronom
Qu'amour souvent prononce avec émotion,
Ou cet impératif que l'amant, en délire,
A l'objet qu'il chérit voudrait entendre dire.

S.....

CHARADE.

Mon premier quelquefois t'afflige et te fait peur ;
Mais aussi quelquefois il t'offre le bonheur :
Mon second sans science a de la profondeur ;
Mon tout le plus souvent est de mauvaise humeur.

*Mots de l'*Énigme, *du* Logogriphe *et de la* Charade *insérés dans le dernier Numéro.*

Le mot de l'Énigme est *Serpent.*
Celui du Logogriphe est *Canard.*
Celui de la Charade est *Colifichet*, dans lequel on trouve *col* et *fichet.*

Digitized by Google

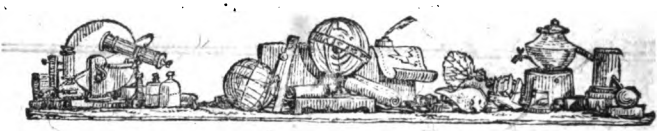

SCIENCES ET ARTS.

APHORISMES ET PROGNOSTICS D'HIPPOCRATE, traduits par M. BOSQUILLON, écuyer docteur régent de l'ancienne faculté de Paris, lecteur du roi et professeur de langue grecque au Collége royal de France, médecin pensionnaire de l'Hôtel-Dieu de Paris, associé honoraire de la société de médecine d'Édimbourg, etc., d'après l'édition grecque et latine qu'il a publiée à Paris en 1784. — Deux vol. in-18, avec des observations préliminaires sur chaque section, des notes et une table analytique des matières.

Nous jouissons enfin du travail et des longues veilles de l'un de nos plus célèbres médecins parmi ceux qui ont médité et vieilli pour ainsi dire sur Hippocrate. M. Bosquillon qui, en 1784, a donné pour les savans une édition des *Aphorismes et Prognostics* en grec et latin, a voulu qu'il ne manquât rien au double but d'utilité qu'il s'est proposé. Aujourd'hui il publie une traduction française ou plutôt une paraphrase de ces mêmes traités, auxquels sont joints de courts commentaires destinés à compléter, à étendre ou à rectifier le sens de ces sentences, et même à les interpréter au besoin, par des mots et des phrases ajoutés au texte, ce qui diminue tant soit peu la difficulté de l'entreprise. C'est avec ce secours, très-innocent, que M. Bosquillon est parvenu à initier dans les secrets de la science les personnes les moins instruites, et qu'il les a mises en état de bien comprendre les *Aphorismes* : il a de plus enrichi ce traité de ses doctes explications, particulièrement dans la première section où il prescrit les règles les plus invariables du régime.

Dans la seconde, il se livre à quelques discussions très-savantes sur les idées que les anciens ont attachées à la bile et aux affections qui en résultent, comparativement avec

Digitized by Google

nos connaissances modernes, surtout celles que nous fournit la chimie (*animale*).

La troisième section est précédée aussi de quelques recherches sur l'air.

La quatrième renferme des détails très-importans sur l'article des fièvres, particulièrement sur l'hémitritée.

La cinquième roule sur les effets de la chaleur et du froid, et les observations qu'on peut faire relativement aux variations communes de la chaleur animale par l'application de ces deux principes.

La sixième contient quelques observations ou particularités sur les maladies de la vessie et des voies urinaires.

Dans la septième est rappelé l'ordre qui a été suivi, par notre auteur, pour la distinction des aphorismes faux ou supposés, et dont le numéro est seulement indiqué dans ladite section.

Les *Prognostics* sont également divisés en trois sections. Chacune est précédée d'une courte exposition des objets traités séparément. La première surtout roule sur l'explication de la judicieuse préface qu'Hippocrate a jointe au livre des *Prognostics*. M. Bosquillon, dont j'emprunte ici les paroles, s'exprime ainsi au sujet du livre des *Prognostics*:

« Ce Traité a uniquement pour objet les maladies aiguës » et celles qui peuvent en être la suite. On y trouve plus » d'ordre que dans les *Aphorismes*. Galien l'a divisé en » trois sections. La première traite principalement des » signes tirés du degré de faiblesse des fonctions vitales, » animales et naturelles; ces signes sont ceux auxquels le » médecin doit particulièrement faire attention pour éta- » blir son prognostic. La seconde section offre le tableau » des signes tirés des déjections, des vomissemens, des » sueurs, des crachats et des urines. La troisième donne » des détails sur les jours critiques et sur les signes qui les » précèdent. Elle indique les maladies et les circonstances » dans lesquelles on doit s'attendre à des hémorragies ou à » des dépôts critiques favorables ou funestes. On y trouve » surtout des détails très-importans sur les suites des in- » flammations de poitrine ».

Comme on voit, ce n'est à peu près que ce qu'a dit Galien. Quelques commentaires sont ajoutés à ce Traité ainsi

Digitized by Google

qu'une ample table des matières, qui ressemble beaucoup à celle de Rieger, dont celle-ci ne serait qu'une traduction.

Il nous est impossible de suivre l'auteur dans toutes ses savantes explications. Depuis nombre d'années qu'il professe avec célébrité le grec et la médecine, on est assuré de reste de la bonté de son ouvrage. On y remarque, il est vrai, une sorte de superfluité d'explications qu'on ne trouve point dans Hippocrate. Son style serré, nerveux et concis, bien plus convenable d'ailleurs et mieux approprié au sujet, ne pouvait remplir les vues du nouveau traducteur, qui a voulu expliquer Hippocrate en paraphrasant sa pensée. Cependant, à en juger d'après notre propre expérience, il nous a semblé que de temps en temps des sens nouveaux sont donnés un peu gratuitement à ses aphorismes, lesquels sont susceptibles d'être ainsi discutés sous les rapports de l'opinion, et c'est-là à quoi nous croyons qu'Hippocrate n'a point songé; car ses sentences sont un monument éternel de candeur et de vérité, devant lequel ont échoué tous les systèmes. Ces reproches sont fondés et nous ont paru mériter attention, surtout parce que dans la nouvelle édition le lecteur n'a pas sous les yeux le texte pour vérifier la version française. Il était donc d'autant plus indispensable à l'éditeur de se conformer à son modèle, dont il ne s'est écarté que par un luxe de recherches et d'érudition. Nous nous plaisons à rendre justice à son zèle; mais ce travail ne peut ajouter à sa gloire dans la carrière des lettres, ni à sa réputation comme médecin. L'édition de 1784 nous a paru, à bien plus juste titre, digne de son auteur.

Y.

Digitized by Google

MÉLANGES.

Réponse *à un article du Journal de Médecine, sur les rapports du foie avec le cerveau.*

On se demande pourquoi le foie est si souvent affecté dans les maladies de la tête, et comment on peut expliquer un phénomène aussi singulier, indépendamment de toute cause extérieure et sans la simultanéité d'accidens particuliers, tels que coups, chutes, contusions, à la suite desquels on a pu remarquer l'affection secondaire du foie.

On rapporte à ce sujet plusieurs observations sur des fungus de la dure-mère, provenans du virus siphylitique, et qui n'en avaient pas moins été accompagnés de différens foyers de suppuration dans le parenchyme du foie. Cela est vrai en général. D'après l'observation du rédacteur d'un article du *Journal de Médecine*, la simultanéité de ces doubles affections semble appartenir au hasard, et il regarde comme un problème des plus importans à résoudre, et qui se recommande à toute la sagacité et à toute la force de méditation des médecins praticiens, l'explication de ce phénomène. Assurément on ne peut attribuer au hasard ce qui se passe continuellement dans l'économie. Qui ne sait que les grandes contentions d'esprit agissent particulièrement sur le foie, et qu'il en résulte souvent la jaunisse? Ne voit-on pas la suppression des selles être un symptôme constant des spasmes, ainsi que les selles blanches? Ces dernières ne sont-elles pas un signe très-défavorable dans la phrénésie? Hippocrate n'avait-il pas signalé tous ces résultats de l'expérience? Faut-il attribuer à d'autres causes cette interruption des fonctions du foie et de l'organe digestif, qu'au spasme du cerveau et des nerfs, qui, comme autant de rayons convergens, se distribuent à toutes nos parties? Veut-on avoir une idée de cette extrême tension qui peut aller jusqu'au tétanos? il suffit de plonger une partie très-sensible, comme les testicules, dans un bain de glace, ou de se laver à plusieurs reprises avec de la neige, en hiver, pour sentir tous les nerfs s'étendre comme des cordes. Le cerveau se tend et jouit d'une sorte d'élasticité; on en a la preuve par les coups et des heurts violens, par des odeurs fortes, par les gaz non trop délétères; mais, ainsi que je l'ai éprouvé en mon particulier, les sensations sont fort différentes. Dans les contusions, le cerveau semble s'affaisser et revenir sur lui-même par degrés et avec

Digitized by Google

des ondulations semblables à celles de l'eau. L'asphyxie par les odeurs fait éprouver une sorte de vide dans l'intérieur du crâne, au sommet de la tête; celle qui, par exemple, est le produit du gaz acide carbonique, produit une sorte de compression sur le cerveau, comme si on y enfonçait une griffe de fer. Je ne puis donc douter que le cerveau ne se resserre et ne se dilate; peut-être les cavités et sinuosités qui s'y rencontrent n'ont-elles d'autre usage que de permettre l'ampliation de la masse encéphalique, et de fournir ainsi à l'épanouissement de ses fibres. Celles-ci se tendent dans la veille, communiquent leur tension à tous les nerfs, puis s'affaissent sur elles-mêmes; et tandis que le cerveau se repose, pendant ce temps on jouit du sommeil; les nerfs de la moelle épinière entretiennent alors les fonctions vitales et envoient aux différens viscères. Le diaphragme jouit d'une grande tension dans la veille, et il favorise aussi la circulation. Mais une trop longue contention d'esprit agit sur ce muscle, qui reçoit des filets du plexus cœliaque, situé dans la région épigastrique, mais qui se distribuent surtout au foie, à l'estomac et à la rate, entretient une étroite correspondance d'action de la part des nerfs de la moelle épinière avec le cerveau, dont celle-ci n'est que le prolongement. Cette conformité d'origine une fois reconnue, on comprend aisément pourquoi le cerveau et le foie communiquent entr'eux si puissamment, et l'on rend facilement raison de l'étroite sympathie qui lie ces deux organes. Cela nous explique déjà pourquoi, quand la tête est affectée, le foie participe si souvent à cette cause; il faut ajouter que la circulation éprouve les plus grands retards surtout du côté du foie : cet organe est très-volumineux, d'un tissu spongieux, percé de nombreuses ouvertures pour le passage des vaisseaux sanguins, ainsi que le diaphragme; de fortes membranes recouvrent ces vaisseaux enveloppés de filets nerveux, à travers lesquels le corps paraît enveloppé comme dans un réseau; le diaphragme est percé en outre de plusieurs ouvertures pour le passage de l'artère aorte et de la veine cave; cette dernière est entourée de fibres musculeuses; la contraction trop forte ou trop longue de ce muscle peut donc gêner le retour du sang veineux, et l'oblige ainsi à séjourner dans la veine cave descendante, et surtout ascendante. D'un autre côté, la veine-porte est dépourvue de valvules, n'est protégée d'aucun muscle et fait l'office d'artère pour le foie. Cette veine est formée par le concours des veines de l'estomac, de la rate et de l'épiploon, qui elles-mêmes sont la continuation des mésentériques. Ainsi cette veine reçoit le sang de l'estomac, de la rate, de l'épiploon et du mésentère, et même des intestins. Le

Digitized by Google

sang est donc un peu différent ici de ce qu'il est ordinairement dans les autres parties. Il est plus noir, plus épais, plus composé, chargé de graisse, en un mot destiné à la formation d'une humeur très-composée qui est la bile; mais par ces mêmes motifs il doit circuler plus lentement; ajoutez, comme je l'ai dit, qu'il n'y a point de valvules qui favorisent la circulation; et il doit remonter contre son propre poids; traverser d'un espace plus large dans un plus étroit: donc aucun organe n'est moins disposé que le foie à la libre circulation du sang. Il est certain que de son long séjour dépend essentiellement la formation de la bile; mais, si une cause telle que l'action nerveuse vient à être suspendue, dès lors la circulation languit essentiellement dans le foie; il n'est donc pas étonnant qu'il s'y forme si souvent des engorgemens et des embarras à la suite d'affection du cerveau, dont la vie entretient celle de tous les organes. Ici le volume du foie, autant que celui des vaisseaux, la nature du sang abdominal, la gêne de circulation qui résulte du défaut des muscles et des valvules, ainsi que la tension spasmodique du diaphragme, telles sont les causes du retard considérable du sang dans le foie et de l'affection de ce viscère. Cette cause doit être comparablement plus fréquente, de la part du foie, quand il y a maladie du cerveau que de tout autre organe. Telle est la solution du problème proposé, que je rapporte à l'étroite sympathie du cerveau avec le centre épigastrique, et à la lenteur de circulation du sang dans le foie, quand une cause quelconque qui affecte le cerveau, suspend l'action nerveuse et ralentit la circulation.

D. M.

Digitized by Google

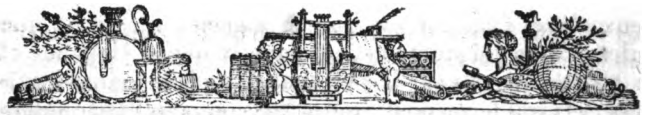

LITTÉRATURE ET BEAUX-ARTS.

MARIE OU LES HOLLANDAISES. — Deuxième édition, revue et corrigée. — Trois volumes in-18. — A Paris, chez *Arthus Bertrand*, libraire, rue Hautefeuille, n°. 23.

LA première édition de *Marie* portait pour second titre, *les Peines de l'Amour*. D'après le nom de l'auteur, qui n'est plus aujourd'hui un secret, on se persuada que tout dans ce *roman* pourrait bien n'être pas *romanesque*, et on rechercha l'ouvrage avec empressement. Il faudrait être plus au courant que nous ne nous piquons de l'être des anecdotes de certaine cour et de certaine époque pour pouvoir dire si cette indiscrète curiosité a eu lieu d'être satisfaite. Nous pensons d'ailleurs que l'auteur lui-même serait peu flatté que dans l'opinion publique on rattachât le succès de son roman au mérite toujours si facile de la malignité; nous allons donc n'y chercher que le mérite littéraire, et rendre compte au lecteur de celui que nous avons cru y remarquer.

Cette seconde édition est réellement supérieure à la première, non-seulement pour la diction, qui est beaucoup plus épurée, mais aussi pour la marche de l'ouvrage qui a gagné de la rapidité par la suppression de plusieurs détails et le changement de quelques situations que le goût et les convenances pouvaient réprouver. Voici une idée générale de la fable, où l'auteur semble s'être proposé de placer dans le plus heureux jour les vertus et le caractère des dames hollandaises, à la gloire desquelles le roman, par son titre actuel, paraît être spécialement consacré comme un monument d'estime, de considération, de souvenir, peut-être même d'une sorte de noble et pur sentiment de reconnaissance.

Jules et Marie, enfans des deux frères, ont été élevés ensemble par une sœur aînée de Jules qui leur sert de mère, et qui est le modèle de toutes les perfections. Ses

Digitized by Google

deux élèves l'égalent presque en sagesse, si ce n'est que Jules, Caton de vingt ans, ne connaît que la Hollande et le château de sa sœur Hermacinthe, y place tout son univers, et croit fermement que sa passion pour Marie suffira à remplir le cours de son existence, et le mettra à l'abri de toutes les séductions. Jules et Marie sont sur le point d'être unis. On attend l'arrivée d'Adolphe, ami de Jules, à qui est destinée la main d'une autre Hollandaise, mais qui, d'une philosophie bien moins sublime que celle de son ami, prolonge à Paris un cours de morale pratique où il apprend à connaître par sa propre expérience tous les piéges, toutes les séductions de la société. Il est en ce moment attaché à une Corinne qui, à ses faiblesses près, se montre d'abord comme une femme extrêmement aimable et semble annoncer une autre Ninon, mais qui, brusquement et sans que l'auteur ait pris la peine de motiver cette métamorphose, n'offre plus qu'un être méchant et dégradé. La connaissance qu'elle acquiert que Jules a excité Adolphe à briser ses chaînes la rend ennemie irréconciliable du premier. Mais un orage bien plus terrible va fondre sur les deux amans et sur tous ceux qui les entourent. La France, en révolution, commence contre l'Europe une guerre qui fera bien d'autres victimes. Jules, qui a des biens à Lille et qui se trouve dans cette ville pour terminer quelques affaires avant son union avec Marie, est obligé de prendre les armes par les lois de la réquisition, sous peine d'être considéré comme émigré. Sa sœur et sa cousine accourent à Paris sur ses pas, sans que tous leurs efforts puissent leur rendre Jules; seulement on le fait officier, et il servira avec son ami Adolphe qui l'est déjà. Ils vont faire leurs premières armes dans l'expédition de Savoie. Après un début très-brillant dans sa nouvelle carrière, après un triomphe bien plus flatteur pour l'amant de Marie que ceux que lui offre Bellone, puisqu'il échappe aux périls que lui tendent et ses sens et la passion qu'il a inspirée à une jeune fille à qui il a sauvé l'honneur et la vie, Jules est blessé et fait prisonnier. Le général ennemi, entrant sans doute dans les vues de l'auteur, qui voulait éprouver Jules et Marie par une longue séparation, et les faire passer par toutes les peines de

Digitized by Google

l'amour, avant de leur en faire goûter les biens; le général ennemi, dis-je, refuse opiniâtrement de rendre ou d'échanger son captif: celui-ci est conduit au fond de la Pologne autrichienne, et le voilà disparu.

Que vont devenir pendant ce temps Hermacinthe et Marie? De sinistres pressentimens les assiégent, des événemens plus sinistres encore les enveloppent dans le tourbillon de la révolution.

Une lettre, une seule lettre parvenue de l'étranger leur apprend que Jules a succombé à ses maux sur un sol inhospitalier. Peu après Hermacinthe est arrêtée comme suspecte: elle va être déportée. Un seul moyen s'offre de la sauver; c'est que Marie consente à épouser le duc d'Ast, devenu alors général au service de la république, et qui jouit d'un grand crédit auprès des membres du gouvernement. Après de violens combats Marie cède; mais elle implore la générosité du duc qui connaît depuis long-temps ses malheurs; elle ne veut donner que sa main; et le duc, espérant tout du temps et de son amour, souscrit à cette rigoureuse condition. A peine Marie a-t-elle enchaîné sa liberté, que la France recouvre en partie la sienne. Le régime de la terreur est détruit; encore quelques jours de persévérance, et Marie et Hermacinthe étaient sauvées, sans qu'il en eût coûté à l'amante de Jules un sacrifice que, malgré la persuasion où elle est de la mort de son ami, elle regarde comme une sorte de parjure. Mais les lois impérieuses du devoir vont bientôt la rendre plus malheureuse encore. Le duc se lasse de porter le vain titre d'époux; il faut que sa victime s'immole toute entière: elle devient mère; et le duc, dont la jouissance a épuisé la passion, se livre sans réserve aux désordres les plus scandaleux.

Mais tandis que la vertu la plus pure conduit Marie de malheurs en malheurs, Jules, beaucoup plus malheureux encore puisqu'il est devenu coupable; Jules, dont la perfide Corinne qui se retrouve avec lui en Pologne a annoncé la mort, a succombé aux piéges d'une baronne, qui a fait évanouir tous ses beaux projets de sagesse et de constance. La sirène a triomphé, non de son cœur, mais de son imagination. Ses remords l'arrachent un instant à

Digitized by Google

la séduction ; son inexpérience le rend bientôt à la perfide enchanteresse qui l'a subjugué. Enfin sa raison, soutenue par le mépris que lui inspirent les vices dont il est le témoin, reprend le dessus. La paix vient achever de l'arracher aux lieux qui ont vu son naufrage. Il se rapproche de la France, ignorant tout ce qui s'y est passé, n'ayant pu y faire passer une seule lettre, n'ayant pu en recevoir la moindre nouvelle. La honte d'ailleurs ainsi que le remords lui font craindre de retrouver les objets dont le souvenir nourrit sa peine et son tourment. Mais Adolphe, revenu de ses premières erreurs et qui a trouvé le bonheur dans l'hymen de la jeune Hollandaise qui lui était destinée, va devenir à son tour le mentor du désolé Jules. Bientôt il retrouvera Hermacinthe et Marie ; son supplice, sa punition sera d'être le témoin de la vertu sublime, de la patience admirable avec laquelle Marie supporte et dissimule même, autant qu'elle le peut, les travers, les folies, les égaremens de son indigne époux. Jules, à cette école, apprend à son tour à connaître toute l'étendue des sacrifices que le devoir impose à des cœurs véritablement vertueux ; et ses souffrances le rendent digne de la céleste Marie, après que les désordres du duc l'ont conduit à une fin déplorable et prématurée.

On voit par cette rapide esquisse que l'auteur avait bien eu quelque raison d'intituler d'abord son roman *les Peines de l'Amour*, puisque ceux des personnages mis en scène qui éprouvent ce que cette passion a de plus profond et de plus généreux se trouvent successivement placés, entre le devoir et leurs sentimens, dans des situations véritablement pénibles et déchirantes. Cette conception ne pouvait manquer de produire des effets touchans, un intérêt réel et soutenu.

C'est dans cet intérêt qu'est le principal cachet du mérite de l'ouvrage. Sous le rapport de l'exécution, nous croyons qu'il laisse encore à désirer. On s'aperçoit aisément que l'auteur n'a songé qu'un peu tard à entrer dans cette carrière. Il manque d'art dans la distribution de ses matériaux ; on sent je ne sais quoi de pénible et d'embarrassé dans la narration, et ce qu'on pourrait appeler l'*agencement* des détails de ses aventures. Son Herma-

Digitized by Google

cinthe paraît beaucoup trop romanesque; sa Corinne un peu mauvaise compagnie, et l'intervention de ce personnage dans la marche des événemens trop faiblement motivée.

On dirait que l'auteur a beaucoup vu dans la haute société ce qu'elle avait de plus bas. D'ailleurs, ses observations ne manquent ni de justesse ni de solidité. Il est en général heureux dans l'expression des sentimens nobles et qui partent du cœur; on sent qu'il parle souvent d'après son âme et sa pensée, d'après ce qu'il a vu et éprouvé.

La première lettre du troisième volume est terminée par une tirade très-chaude contre les fléaux de la guerre, la corruption des hommes et l'ambition des conquérans.

« J'ai vu, dit-il, les hommes considérés comme de vils » instrumens, comme des objets fragiles que d'autres » hommes prodiguaient et brisaient sans nul regret! J'ai » entendu un ministre dire qu'il avait dépensé tant d'hom- » mes dans une campagne!

» J'ai vu les lois faites par les forts pour les faibles, » suivies par ceux-ci au péril de leur vie; et ceux qui » les avaient faites les violant effrontément au gré de leur » caprice!

» J'ai vu la force seule reconnue comme droit, l'obéis- » sance comme devoir. J'ai vu l'adultère puni par les lois, » honoré parmi les hommes ».

On peut remarquer encore dans le tome premier deux lettres, l'une de Jules, l'autre de sa sœur. Dans la première Jules, mécontent de tout ce qui lui arrive en France, critique avec force tout ce qui lui a passé sous les yeux: les mœurs, la littérature, l'esprit national sont les objets principaux de ses vives attaques: dans l'autre, sa sœur repousse l'injustice de ses préventions, raille finement les doctrines du jeune professeur de la *littérature romantique*, et réduisant à leur juste valeur l'exagération de ses sentences, prouve que, si nous ne sommes pas un des peuples les plus parfaits, nous sommes du moins un des plus aimables.

Telles sont les principales impressions que la lecture de ce roman nous a laissées. Nous croyons qu'après l'avoir lu on félicitera l'auteur d'avoir su occuper ses loisirs à

Digitized by Google

flétrir le vice heureux, à montrer le véritable et solide bonheur uni à la pratique de la vertu, et que beaucoup de ceux dans les mains de qui tombera cet ouvrage, après l'avoir commencé peut-être par simple curiosité, le poursuivront par intérêt, et accorderont à l'auteur des suffrages qui devront lui être d'autant plus agréables qu'ils seront aujourd'hui plus désintéressés.

Un court avis, placé en tête de l'édition qui fait l'objet de cet article, nous apprend que le roman de *Marie* est l'ouvrage de M. le comte de Saint-Leu.

GIRAUD.

DE L'UTILITÉ DES COLONIES, *des causes intérieures de la perte de Saint-Domingue et des moyens d'en recouvrer la possession;* par M. MAZÈRES, colon. — Brochure de 107 pages. — Chez Renard, libraire, rue Caumartin, n°. 12.

M. MAZÈRES commence par donner de furieux coups à la secte des économistes, qu'il appelle des *prédicateurs en farine et en foin*, sans songer que si ces messieurs employaient contre monsieur le colon des armes de même trempe, ils pourraient fort bien *l'envoyer faire sucre*. Ensuite il prend corps à corps l'avocat Linguet, dont le corps heureusement n'est plus qu'une ombre, et ne regimbera pas. Il lâche Linguet et tombe sur M. Garat, et pour prouver jusqu'où peut porter *la démence en fait de système*, il cite l'écrit estimable, modéré et plein de talent, que cet académicien vient de publier sur le général Moreau. M. Garat respire enfin, et M. Mazères se jette sur Buonaparte; à la bonne heure; mais où a-t-il pris que *ce sont les économistes qui lui ont fourni l'idée du système continental?* Ces pauvres diables d'économistes qui criaient sur les toits: *laissez faire et laissez passer!* comment ont-ils pu inspirer l'homme qui voulait toujours tout faire et ne rien laisser passer? D'ailleurs, à quoi bon cette fureur acharnée contre les économistes, que notre auteur nous représente comme gouvernant encore le monde? Il n'en reste plus que trois à notre connaissance, et ce sont bien

Digitized by Google

les plus honnêtes gens et les plus modérés que le ciel ait formés; ce sont MM. Dupont (de Nemours), Germain Garnier, et Morellet; encore les deux derniers sont-ils soupçonnés d'*indifférentisme* pour la secte.

Heureusement pour *Adam Smith*, que M. Mazères ne l'a pas lu; en conséquence, il dit du bien de son livre, qu'il appelle le *bréviaire d'un peuple éclairé*. Je dis qu'il ne l'a pas lu, car il s'est imaginé, tout-à-fait gratuitement, que Smith fait l'apologie du système colonial; or, voici comment il le fait : « La Grande-Bretagne ne retire » que des pertes de la domination qu'elle exerce sur ses » colonies. Mais, abandonner des colonies, les laisser se » gouverner elles-mêmes, faire la guerre et la paix à leur » fantaisie, est un système qu'aucun gouvernement » actuellement existant n'est assez sage pour adopter. » L'orgueil national en serait trop blessé; et, ce qui influe » encore plus puissamment sur les décisions de ceux qui » gouvernent, ils ne renoncent jamais volontairement aux » moyens de donner des places et d'acquérir du renom » et du profit. Si la Grande-Bretagne avait pourtant la » sagesse de prendre un semblable parti, non-seulement » elle épargnerait toute la dépense annuelle qu'exigent l'ad- » ministration et la défense de ses colonies, mais elle ferait » avec elles un commerce qui, sans enrichir quelques » négocians privilégiés, serait infiniment plus profitable » à la masse de la nation ». (*Richesse des Nations*, liv. IV, chap. 7.)

Notre Smith français, M. Say, dans son excellent *Traité d'économie politique*, à ces considérations en ajoute d'autres, encore plus puissantes.

M. Mazères, qui ne manque pourtant point d'instruction, mais qui peut-être ne l'a pas assez digérée, et n'a pas assez lié les idées entre elles, et surtout les effets aux causes, cite un grand nombre d'exemples de la haute prospérité que le commerce a procurée aux républiques de Tyr, de Carthage, de Marseille, de Venise, de Gênes, et aux villes anséatiques, et il a fort grande raison; mais il attribue cette éclatante prospérité à leurs colonies, et il a très-grand tort. Leurs colonies n'étaient point fondées sur les mêmes principes que les colonies modernes des Européens

Digitized by Google

en Amérique et en Asie. Ce qui procurait d'immenses bénéfices à ces divers états, ou du moins à la plupart d'entre eux, c'était le commerce des Grandes-Indes, où ils n'avaient point de colonies, et qu'ils ne tenaient point assujéties. Depuis que les Anglais y sont souverains, le produit de ces belles contrées est absorbé presqu'entièrement par les frais de leur administration et de leur défense, sauf le montant de quelques exactions et de quelques droits régaliens, dont la majeure partie est même consommée sur les lieux. L'Inde anglaise sera indépendante avant la fin de ce siècle, comme l'Amérique anglaise; mais les Anglais, et d'autres nations européennes, n'en feront probablement avec elle qu'un commèrce plus actif et plus lucratif.

Dans sa première partie, M. Mazères, après avoir établi, ou cru établir, l'indispensable nécessité des colonies pour la prospérité de la France, propose, dans la seconde partie, les moyens qui lui paraissent les plus propres pour recouvrer Saint-Domingue. Il dépeint l'état actuel de cette île, comme une horrible anarchie où les quatre cinquièmes de la population noire ou mulâtre, beaucoup plus misérables et plus esclaves que sous l'ancien régime, soupirent après le retour de cet ancien régime, et appellent de leurs vœux les anciens habitans blancs. Il propose, en conséquence, non une attaque de vive force, mais des négociations dans lesquelles on assurerait une existence civile et politique aux mulâtres, et où l'on ferait un pont d'or aux chefs nègres, qui, selon l'auteur, cherchent à sortir avec honneur de leur position critique.

Sans examiner jusqu'à quel point ses assertions, en matière de faits, sont fondées, on ne peut, lorsqu'on croit à la nécessité des colonies, qu'applaudir aux vues humaines et modérées de M. Mazères, qui réussiraient sans doute mieux que l'emploi de moyens plus violens, et répugneraient moins à l'humanité. Mais comment, encore une fois, réduire à l'esclavage et à la subordination, des nègres qui, tout misérables qu'on nous les représente, ont goûté de l'indépendance, fût-elle illusoire? Comment concilier ce vieux système de l'esclavage, maintenant réprouvé par les états les plus puissans et les plus commerçans du

Digitized by Google

monde, avec les progrès du siècle et l'opinion des hommes qui pensent? Jamais un retour à quelqu'ancien régime que ce soit, n'a eu un succès durable, et n'a pu se consolider : dans les choses de politique et de morale, il y a une marche qu'aucun effort ne saurait arrêter. La nature humaine ne change pas, mais elle agit sur d'autres données et dans d'autres circonstances; et ce qui a existé, surtout après un grand ébranlement, ne peut jamais se rétablir de la même manière.

L'Absent, roman traduit de l'anglais par l'auteur d'*Ida*, du *Missionnaire* et de *Glorvina*. Trois volumes in-12.

Miss Edgeworth jouit, en Angleterre, d'une grande réputation comme écrivain. Son style facile et pur donne à ses romans un charme qui perd beaucoup dans les pâles traductions que l'on en a publiées. Elle saisit souvent avec grâce les ridicules, et, ce qui devient plus rare que jamais dans ce genre d'ouvrages, elle peint les mœurs. Elle marche avec gloire sur les traces de l'auteur de *Clarice*, chef-d'œuvre de minutieuse mémoire. *Tom-Jones*, plus estimé encore et qui allie à l'intérêt le plus attachant la morale la plus exquise; *Tom-Jones*, dont l'auteur, dans l'art de tracer des caractères ne le cède en rien aux auteurs dramatiques; *Tom-Jones*, dis-je, devrait être le seul modèle des romanciers.

Les Anglais, dans cette branche de littérature, n'ont pas toujours été à l'abri des reproches du goût. Leur imagination, à la fois sombre et hardie, à côté d'un écrit sage, entraînant et moral, a produit d'insipides volumes, remplis de héros ténébreux, de clairs de lune, de souterrains, de poignards, en un mot, de visions qui ne peuvent trouver grâce que devant des sots et des nourrices. Miss Edgeworth n'ambitionna jamais la gloire de son illustre compatriote, Anne Radcliffe. Son esprit d'observation, ce tact qui distingue, en général, les femmes auteurs, la portait à suivre une route moins facile, sans doute, mais où un faux pas honore encore. Parmi les nombreux romans sortis de sa plume, on distingue celui qui a pour

Digitized by Google

titre : *Les Scènes de la Vie* (Tales of Fashionable life), qui lui-même est composé de trois romans distincts : *Vivian*, *Émilie de Coulanges* et l'*Absent*. Les deux premiers sont déjà connus en France, et c'est du troisième que je vais entretenir mes lecteurs.

Milord Clonbrony, d'un caractère faible et insouciant, consent, pour satisfaire aux goûts de sa femme, d'abandonner les riches domaines qu'il possède en Irlande. Il habite déjà Londres depuis long-temps, lorsque son fils, lord Colambre, arrive de Cambrigde, où il achevait ses études. Ce jeune homme, plein d'honneur et de sensibilité, voit avec chagrin le ridicule que se donne sa mère, au milieu d'une société où elle se ruine. Pour attendre sa majorité, il prend la résolution de faire un voyage en Irlande, après avoir refusé une riche héritière que sa mère lui proposait, dans le dessein de réparer leur fortune : lord Colambre aime une certaine orpheline, nommée Grâce Nugent. La mère de cette miss s'était mariée secrètement à un M. Reynolds, dont le mariage n'avait pas été reconnu par sa famille (circonstance qui jetait beaucoup de louche sur la naissance de Grâce). Comme alliée aux Clonbrony, elle avait été adoptée par eux. C'est en Irlande que lord Colambre, toujours poursuivi par des héritières, apprend ce fatal secret. Il voyage, incognito, dans les terres de Colambre et de Clonbrony. Il remarque de quelle manière elles sont gérées et revient sur-le-champ à Londres, pour empêcher son père de consommer sa ruine.

Il décide, quoiqu'avec peine, sa mère à quitter cette ville, et son père à lui donner l'état de ses dettes; et, désespéré de ne pouvoir épouser miss Nugent, il veut partir pour l'armée. Sur ces entrefaites, un ami lui dit qu'un ambassadeur avait jadis reçu un paquet de M. Reynolds, pour être remis à sa famille, paquet dans lequel M. Reynolds, alors en Allemagne et mourant, déclarait à son père qu'il était légitimement marié avec la mère de miss Nugent, et lui envoyait à l'appui de cette lettre son contrat de mariage. L'ambassadeur, très-négligent, avait si bien oublié de remplir sa commission, qu'on eut beaucoup de peine à trouver les papiers du jeune Reynolds dans ses archives. Lord Colambre les tient enfin, découvre

Digitized by Google

le grand-père de sa future, espèce de bourru millionnaire assez singulier; fait reconnaître miss Nugent et se marie.

La marche de ce roman est simple : le caractère de lord Colambre et celui de son amante sont intéressans : le bourru n'est pas sans originalité. En général l'ouvrage de miss Edgeworth a du mérite. On ne pourrait lui reprocher que des longueurs et un peu de cette manie de tout dépeindre, qui ne vous fait grâce ni d'un geste, ni d'un mot d'ailleurs insignifiant. Ce défaut est celui du genre.

Ce roman peut avoir eu beaucoup de succès à Londres; mais je doute qu'il réussisse autant à Paris. Les mœurs qu'il retrace nous sont absolument étrangères. Cette espèce d'inimitié et même de mépris que l'Angleterre porte, en général, aux Irlandais; la différence d'accent qui fait toujours reconnaître ces derniers des Anglais; le ridicule que se donnent assez communément les Irlandais riches, en abandonnant leurs propriétés à des agens fripons, pour venir à Londres contrefaire les gens du bon ton et se ruiner en peu de temps; tous ces tableaux ne sauraient intéresser d'autres peuples que ceux qu'ils peignent. D'ailleurs le style sans couleur de la traduction ne dédommagera point de ce défaut. Nous n'avons plus reconnu dans cet ouvrage le traducteur d'*Ida*, du *Missionnaire* et de *Glorwina*. Sans doute un traducteur ne doit pas créer; mais il ne doit pas non plus se borner à suivre son modèle négligemment et d'un air gêné; quand on suit trop scrupuleusement les pas d'une personne qui marche seule et librement, on ne peut que bien rarement imiter son aisance et sa grâce. S'il me fallait appuyer ceci d'exemples, je n'aurais qu'a transcrire en entier les trois volumes de l'*Absent* et les mettre en comparaison avec l'original. Je passerai sous silence les nombreuses incorrections, les termes néologiques et tout-à-fait hasardés dont la traduction fourmille. Je me bornerai à quelques observations de goût. Pour dépeindre une fille accompagnant sa mère, le traducteur n'aurait-il pu choisir un autre terme que *chaperon*? Je n'aime pas non plus *une toilette qui* FRISE la singularité. Je ne sais ce que sont *des personnes probables* et *improbables*. Miss Edgeworth cite à diverses reprises des phrases et des vers anglais connus : pourquoi se contenter de les

Digitized by Google

rendre froidement et d'avoir soin de les souligner exprès pour faire remarquer la négligence avec laquelle on les a traduits ? Au lieu de ce passage, par exemple : « Il gâtait l'esprit qu'il avait, en voulant se donner celui qu'il n'avait pas » ; ne pouvait-on pas mettre ce joli vers de Gresset qui exprime la même idée :

L'esprit qu'on veut avoir gâte celui qu'on a ?

Et puisque le traducteur s'est permis de supprimer des passages qu'il a jugés dignes de l'être, n'aurait-il pas pu nous faire grâce du suivant : « *Lady Clonbrony se crut assez sûre de son fait ; mais ce qu'elle ne put* DIGÉRER, *ce fut le procédé du colonel, qui, habillé de noir, s'étendit avec toute l'aisance d'un homme du bon ton sur ce canapé resplendissant de blancheur, et qui, après avoir suffisamment attiré l'attention et fourni matière à beaucoup de mauvaises plaisanteries sur les cygnes blancs et noirs et sur les oisons, consentit à quitter la place. Mais, hélas ! le canapé avait perdu sa fraîcheur, il était souillé* DE LA NOIRE EMPREINTE *de l'habit du colonel* ». ETC.

FRAGMENS D'UN OUVRAGE SUR LA CONSCRIPTION, par FÉLIX DE CONNY. Seconde édition.—Brochure de 32 pages.—A Paris, chez Jeulin, libraire, Palais-Royal, galeries de bois, n°. 225 (1).

LA conscription militaire était un des plus grands fléaux du régime de Buonaparte. Enfantée par la révolution, le despote qui gouvernait la France s'en était servi comme d'un instrument utile à son ambition gigantesque et sans frein ; sa destruction suffirait seule pour faire bénir le retour du monarque légitime. M. Félix de Conny, auteur de la brochure qui fait le sujet de cet article, voyageait

(1) Un de nos collaborateurs avait traité avec un peu de sévérité cet ouvrage, dans un de nos derniers numéros ; un autre collaborateur nous paraît d'une opinion différente : la justice exige que nous insérions l'article qu'il nous a envoyé. (*Note du Rédacteur.*)

Digitized by Google

en 1807 dans le Béarn, et fut témoin de la scène déchirante, qu'il décrit avec chaleur et intérêt : « Un spectacle » affreux (dit-il) s'offre à mes regards..... Je vois de toutes parts des hommes armés poursuivre et saisir des » montagnards ; des femmes éplorées se jeter à leurs pieds, » les conjurer de ne point enlever leurs enfans.... Dans » leur désespoir, ces malheureuses invoquaient la mort, » et menaçaient de se précipiter dans les torrens qui coulaient au pied de leurs montagnes..... Des hommes » furieux forçaient les portes des maisons, arrachaient et » se disputaient entre eux les dépouilles de ces infortunés, » les chargeaient de chaînes, et, les jetant inhumainement sur des charrettes, les frappaient de leurs armes, » et menaçaient de les tuer; spectateur de cette scène terrible, muet d'horreur et d'indignation, je croyais voir » des barbares ravager, au sein de la guerre, les contrées » de leurs ennemis ».

La profonde indignation de l'auteur a conduit sa plume; *Facit indignatio versum.* Son Mémoire sur la conscription était divisé en trois parties : dans la première, il la considérait sous le rapport de la morale et de la politique ; dans la seconde, il traitait de son établissement chez les peuples anciens et modernes qui l'ont adoptée pour principe de leur législation militaire ; dans la troisième, il présentait le tableau du système pénal adopté à cet égard par Buonaparte ; mais la destruction de cette odieuse loi lui ayant fait juger inutile la publication de l'ouvrage entier, il n'en a mis au jour que des fragmens. Je l'invite à publier le tout ; le succès de la partie que nous connaissons garantit celui des autres ; et c'est bien mériter de la patrie que de fournir aux citoyens honnêtes et éclairés, l'occasion de comparer les maux de l'épouvantable tyrannie qui pesait sur nos têtes, avec notre état actuel.

Le style de M. de Conny est en général correct et élégant ; l'auteur connaît le langage du sentiment, et fait passer dans l'âme du lecteur, les vives impressions qui l'affectent. Sa comparaison entre le régime révolutionnaire et le despotisme de Buonaparte, est très-juste : « Serait-» il vrai (dit-il) qu'il fût plus affreux encore de contem-» pler le spectacle de la nation française, courbée sous le

Digitized by Google

» sceptre de fer de son tyran, que cette nation française » aux temps sinistres de la révolution ! Au milieu de nos » convulsions, d'exécrables forfaits viennent nous glacer » d'horreur; mais à côté de ces forfaits, on remarque des » prodiges de vertu, des dévouemens sublimes. Lorsque » le despotisme a dégradé toutes les âmes, on ne reconnaît » plus de variété dans les physionomies; toutes ont le » même aspect; on courbe, sans se plaindre, la tête sous » le joug le plus honteux. On n'entend que les lâches » flatteries des esclaves; partout des malheureux qui » n'oseraient se plaindre; leurs gémissemens seraient un » crime. C'est le silence des tombeaux ».

Je citerai encore la fin de sa brochure, non moins louable, par les sentimens qu'elle exprime, que par la manière dont ils sont rendus : « Elle a retenti au fond de nos âmes, » cette pensée sublime de notre roi : qui osera se venger » quand le roi pardonne ! Cette pensée du monarque est » celle de tous les chevaliers français, fidèles à la cause » sacrée du malheur. Elle est gravée au fond de leurs » cœurs ; la religion et l'honneur l'ont consacrée; le pur » sang de Henri IV coule dans les veines de notre roi. La » vengeance n'approche jamais de la grande âme des Bourbons ! Ils n'ont soif que du bonheur des Français » !

MARTINE.

MÉLANGES.

APERÇU SUR LE PEUPLE BASQUE.

Par M. DE LA CHABEAUSSIÈRE (junior).

LE peuple basque mérite d'être plus connu qu'il ne l'a été jusqu'à présent; il importe surtout de détruire les fausses idées qu'on nous a transmises sur des hommes, qui, reculés de plusieurs siècles pour les vices, ont conservé les vertus vantées chez les anciens patriarches; elles sont le palliatif de l'âpreté naturelle à l'homme non civilisé.

Ce peuple, si voisin de nous, ce peuple qui habite une partie du territoire français, n'a jamais eu le désir de se mêler parmi ses voisins; il n'a point provoqué leur jalousie : satisfait du séjour montueux où, en définitif, il a fixé son domicile, et

Digitized by Google

qu'il s'est appliqué à rendre utile à ses premiers besoins, il a mis toute son étude à s'y maintenir sans songer à se répandre, ni à envahir le domaine d'autrui.

Le peuple basque ne fait, pour ainsi dire, qu'une seule et même famille, nombreuse et vertueuse, chez qui la bonne santé engendre la gaîté, et qui, n'étant point dévorée du vice de l'ambition, n'a pas le souci des remords qui toujours l'accompagnent ou qui la suivent.

L'ouvrage que M. Dralet a publié sous le titre de *Description des Pyrénées*, est très-recommandable sous beaucoup de rapports; mais il s'y trouve une erreur lorsque, parlant des Basques, il les dépeint, tome Ier., page 167, comme enclins au vol quand le besoin les presse; il les compare aux Spartiates qui ne méprisaient que les voleurs maladroits : c'est diffamer gratuitement toute la nation, une partie comme auteur des vols et l'autre comme les voyant sans s'en émouvoir. J'ai habité dix ans au milieu de ce peuple, et je puis certifier qu'il a en horreur le vice dont on l'accuse; il ne le tolérerait même pas, quel que pût être le motif qui l'aurait fait commettre. D'ailleurs, il semble presque impossible qu'il existe des voleurs dans ce pays. En effet, content de ce qu'il possède, un Basque n'a jamais connu le besoin, et il n'est pas une famille qui ne s'empressât de venir au secours du malheureux à qui le nécessaire viendrait à manquer; il n'est pas un Basque qui ne soit prêt à se dépouiller pour soutenir celui que la misère pourrait menacer; et cette vertu naturelle s'étend même jusqu'aux étrangers, si le hasard en conduit quelques-uns dans ses montagnes.

Le Basque est naturellement hospitalier, il accueille celui qui le visite, et son premier soin n'est pas de lui faire une invitation oiseuse et calculée; il détache tout de suite une table ordinairement fixée par des gonds à la muraille de sa chambre principale, et relevée contre cette muraille, il la couvre de linge blanc, et il y dépose les mets qu'il a chez lui. Refuser ce qu'il donne de si bon cœur, ce serait lui faire un affront; lui offrir une rétribution, ce serait l'insulter.

Le Basque est fier sans doute, mais il est généreux; plus porté à l'amitié qu'à la haine, il ne faut qu'être bon et franc avec lui pour capter sa bienveillance; et cette fierté apparente cède bientôt à son penchant pour aimer. Il aime avec ardeur, il hait de même; mais c'est à regret qu'il se livre au sentiment de la haine; elle devient terrible quand il s'y abandonne.

L'imputation faite aux Basques par M. Dralet, peut avoir

Digitized by Google

en son fondement dans une mauvaise interprétation du nom qu'ils se sont donné, et que quelqu'un aura peut-être voulu commenter, comme je vais le faire moi-même, mais avec des conséquences bien différentes.

Le nom de *Basque* n'est pas du tout celui de la peuplade à qui on le donne; ce nom dérive du mot *Vascon*, que portaient ses voisins, avec qui on la confond encore, quoique bien différente sous nombre de rapports; or, l'usage en Gascogne est de prononcer le *V* comme un *B*, ce qui a fait nommer les Vascons *Bascons*, et par corruption on a nommé *Basques* les voisins des *Vascons* véritables: ceux-ci ont aussi, par corruption de langage, substitué le *G* au *V*, et sont restés en propriété du nom de *Gascons*. Il en est résulté que, dans la manière de s'exprimer, aujourd'hui consacrée par l'habitude, deux colonies voisines, qu'on a confondues dans la même, se sont distinguées dans leur dénomination par la dérogeance de quelques lettres du même mot, et qu'elles s'appellent maintenant, l'une les *Gascons*, l'autre les *Basques*, nom substitué pour nous au nom qu'ils ont dans leur langage. On appellerait encore aujourd'hui un habitant du pays par le nom générique de *Basque*, qu'il ne croirait pas que c'est lui ni aucun de sa nation qu'on veut désigner.

Le nom des prétendus *Basques* est exprimé, dans leur langue, par le mot *escoualdounac* au pluriel, ou *escoualdouna* au singulier; ce mot est composé de trois autres: *escou* ou *escouia* (main), *aldé* (à côté, de côté, du côté), et *ounac* (bons); ce qui peut s'expliquer par la version, *bons du côté de la main*; mais qu'on peut traduire aussi par *bons coups de main*. La première manière d'expliquer a donc pu induire en erreur ceux qui auront fourni à M. Dralet quelques documens à cet égard.

Strabon, cité par M. Dralet (page 138 de son ouvrage), dit que les habitans des Pyrénées étaient supérieurs à toutes les autres nations, lorsqu'il s'agissait d'activité et *d'un coup de main*. Ces deux qualités distinguent éminemment les Basques et les Cantabres qui font partie de cette nation, et ils les possèdent encore comme du temps de Strabon; or, ils ont pu s'enorgueillir au point d'en faire la désignation de leur nouveau nom, car ce nom n'est encore qu'adoptif; et je ne crois pas que ce soit le premier qu'ils portaient.

Le premier pays qu'habitèrent les Basques, après leur migration, fut une partie de l'Espagne; ils l'appelèrent ville nouvelle, *iriberi*, ou pays nouveau, eri beri, *eria* (pays), *beria*, nouveau, ou *iri* (ville); or, leur manière de parler

Digitized by Google

étant très-brève, on a facilement supprimé dans la prononciation les deux premières lettres pour s'arrêter à la seconde voyelle *i*, et dire Ibérie. Les historiens les nommèrent Ibériens; mais dès-lors, comme aujourd'hui, ils étaient convenus de s'appeler *escoualdounac*. Ces prétendus Ibériens préférèrent bientôt de se concentrer dans un pays montagneux, que leurs bergers avaient découvert : il était proportionné à la population de la colonie; il était d'un abord difficile, ce qui favorisait leur défense en cas d'attaque; il ne pouvait d'ailleurs être envié de personne : ce n'était que bois et rochers, que repaires de bêtes fauves; il n'y avait que des dangers à courir, nombre d'obstacles à vaincre; ils n'en furent point rebutés, leur courage était supérieur à la crainte.

On ignore d'où cette colonie a pu sortir (1), et quelle a été la cause de sa migration; on peut croire qu'elle a précédé celle des Huns, Goths, Visigoths, etc., ou qu'elle en a été contemporaine, lorsque ces peuples vinrent inonder l'Europe; mais il ne faut pas pour cela confondre les Basques avec ces barbares. Les Basques étaient naturellement doux, pacifiques; ils ne cherchaient qu'un asile; assez courageux pour avoir remis à la providence le soin de leur existence, et pour aller chercher loin de leur patrie la nourriture qu'un sol ingrat, ou trop peuplé pour son étendue, leur refusait; les plus jeunes, les mieux constitués, se fiant à leur courage et à leur force, prirent ce parti; tandis que les Huns, les Vandales, etc., enfin tous les barbares, animés de la soif des conquêtes et des envahissemens, furent un torrent dévastateur, qui cependant respecta toujours la petite contrée qu'habitaient les Basques; ils recherchèrent même leur amitié, et enfin les derniers des Goths en reçurent des secours, comme on le verra plus loin, quand je parlerai des derniers rejetons des Goths, qui existent encore grâces à l'hospitalité que leurs ancêtres reçurent chez les Basques.

Il est encore à présumer que les Basques qui se déterminèrent à une migration, périrent pour la plupart, et qu'il ne s'en conserva qu'un très-petit nombre, qui a été la souche de ceux qui existent actuellement; leur trop petite consistance

(1) Le mot sclavon; esclavon, *esclavoun*, a quelqu'analogie apparente avec celui escuald ouna, en abrégé *escualdoun*; cependant je n'en tire aucune analogie, faute de pouvoir en fournir des preuves; je livre seulement cette idée à ceux qui peuvent connaître et le pays sclavon et sa langue, pour chercher s'il s'y trouve quelque rapport.

Digitized by Google

politique n'a excité ni jalousie ni curiosité, et de là vient peut-être le peu de recherches faites jusqu'à ce jour sur un peuple bien intéressant à connaître ; cette recherche serait cependant digne des savans.

Un peuple qui ne fait que défendre sa propriété, acquise par le travail et la peine ; un peuple qui a les mœurs douces et faciles ; un peuple qui habite des pays sauvages ; un peuple dont la langue est aussi inintelligible pour ses voisins, que celle de ses voisins est inintelligible pour lui ; un peuple, enfin, qui fut obligé de se suffire à lui-même, qui n'avait aucun moyen d'échange et de communication, et qui devait tirer toutes ses ressources de son travail et de son activité, a dû nécessairement conserver sa langue originelle ; il a dû se maintenir dans ses habitudes physiques et morales ; c'est ce qui est arrivé ; et néanmoins, quoiqu'il n'eût peut-être rien à redouter de ses voisins, il était de sa prudence de se tenir sur ses gardes contre les entreprises possibles ; or, la défiance d'une part, de l'autre le besoin de se disperser pour cultiver le peu de terres qu'un pays aride offrait à leur industrie, et cependant la nécessité de se réunir à volonté pour la défense commune, furent trois motifs qui ont engagé les Basques (puisque ce nom leur est maintenant dévolu) à construire leurs habitations sur la cîme des montagnes, d'où ils pouvaient prévenir les dangers qui auraient pu être la suite de l'inquiétude de leurs voisins, justement alarmés peut-être de ce voisinage : c'est de ces cîmes de montagnes que, par des cris et des signaux, ils s'avertissent réciproquement. On sait, par tradition, que, s'ils ne furent jamais portés à envahir, ils savaient se bien défendre contre ceux qui entreprenaient de les attaquer ; et Jules César lui-même, ne pouvant les conquérir, se fit gloire de leur alliance.

Let Cantabres, pris parmi les Basques, ont, en plusieurs occasions, retracé à nos yeux l'ancienne valeur de leurs ancêtres ; et tout récemment encore, les Basques, quoique pour une mauvaise cause, ont fait des prodiges ; mais ils veulent être commandés pas des hommes de leur langue, et c'est alors qu'ils se montrent prêts à tout entreprendre.

On remarque que, dans la langue basque, tous les mots de guerre et de commandement sont vifs et brefs, *io* (frappe), *il* (tue), *hĕmŏc* (donne), etc.

La langue basque n'a rien reçu des autres langues ; elle ne leur a rien communiqué : elle est vierge ; mais elle est très-bornée, parce que ce peuple, étranger à tout ce qui n'était pas besoin de première nécessité, n'avait des mots que

Digitized by Google

pour exprimer ce dont il ne pouvait pas se passer; elle est très-brève, parce qu'elle ne contient point d'articles, ils sont sous-entendus dans les phrases, mais leurs substantifs et leurs verbes sont très-longs; on remarque pourtant dans cette langue une certaine richesse d'expressions dans les mots qui servent à désigner ce que dans la nôtre nous appelons d'un même nom; c'est ainsi, qu'entre-autres exemples, ils appellent une chemise de femme *mantarra*, lorsque celle d'un homme est nommée *attorra*.

La sœur d'une autre sœur se nomme *ahïspa*, celle d'un frère s'appelle *areiba*.

L'inversion des mots est usitée dans la langue basque, comme elle l'est dans la langue latine, et ne contribue pas peu, ainsi que l'absence des articles, à rendre son étude difficile et presqu'impossible aux étrangers.

Le langage métaphorique est fréquent dans l'idiome basque; un amoureux s'y désigne par le mot *chenargdia*, qui veut dire, étoffe de mari, *chenara* (mari), *gaia* (étoffe); un papillon se nomme *atcha lilia*, *atcha* (haleine), *lilia* (fleur), haleine des fleurs.

Le mot élégant *escarikasqui* (merci), veut dire littéralement (assez de remercimens), assez, est pris ici pour beaucoup, ou comme si on voulait dire : Je ne saurais vous faire assez de remercîmens; ce mot frappe les étrangers en raison de sa consonnance.

Le mot *chismista*, qui veut dire éclair, peint la vivacité de ce météore, et ses saccades tranchantes.

Our-siria désigne le tonnerre, ainsi que le mot *orsantsa* qui est plus imitatif; mais le mot *our-siria* peut s'expliquer par (cheville d'eau), et dans le principe il s'appliquait, sans doute, à quelque phénomène météorologique; on avait observé qu'à la suite d'un orage un débordement de pluie devait résulter comme d'une écluse dont on aurait ôté la cheville qui contenait ses portes.

Les noms des jours de la semaine des Français, ont été pris des Romains; les cinq premiers sont désignés par les noms des planètes, nommées elles-mêmes, pour la plupart, par les noms des divinités payennes : lundi *dies Lunæ*, mardi *dies Martis*, mercredi *dies Mercurii*, jeudi *dies Jovis*, vendredi *dies Veneris*, samedi *dies Saturni*, et enfin le dimanche fut consacré au rédempteur du monde *dies Domini*; les mois sont en partie dans la même cathégorie, ou dédiés à des empereurs jusqu'au neuvième, qui jadis était le septième.

Digitized by Google

En basque, l'année se nomme *ourtia*, les mois *ilateac* (2); mais la semaine n'était très-positivement pour eux que de trois jours : *asté lëena* (lundi), *asté* (semaine), *lëena* (premier), *asté artia* (mardi), littéralement (entre la semaine, au milieu de la semaine), *asté askena* (mercredi), le dernier de la semaine; ils ont depuis créé des noms pour exprimer les autres jours, *orce ouna* (jeudi), *orcidalia* (vendredi), *ebie couetça* (samedi), *iandia* (dimanche). J'ignore comment on pourrait expliquer ces mots; *ouna* veut dire (bon), et *dalia* veut peut-être dire (mauvais), *ian* veut dire (mange), de *iatera* (manger); un jeûne précédait sans doute le dimanche, ce qui paraîtrait venir de la religion des Juifs, et ce mot *iandia* semble être moitié latin; *ian* (mange), *dia* (dies), jour où l'on mange.

Une autre preuve de la courte durée de la semaine, se tire de l'expression par laquelle les Basquaises désignent leurs maladies périodiques, *asté gaitsa* (mauvaise semaine).

Sans se refuser les jouissances dont ils ont eu connaissance par la suite, les Basques n'ont point créé de mots pour les désigner; ils se sont contentés d'admettre les noms qu'ils ont entendus, en les terminant par la voyelle *A* (3), qui est familière pour la terminaison de la plus grande partie de leurs subs-

---

(2) Chaque mois a un nom particulier et métaphorique.

(3) J'écris les noms comme on les prononce, et non comme le peu de gens lettrés qui peuvent exister au pays, ont coutume de les écrire : on est surtout dans l'usage de supprimer l'*o* qui précède les *u*, cet *u* se prononce *ou*, à la manière des Espagnols.

Rabelais, qui, dans un endroit de ses œuvres, a affecté de faire voir qu'il possédait toutes les langues connues, a aussi écrit en basque, ce qui même a donné lieu à des commentaires étendus; on n'a pu deviner quelle était la langue qu'il avait voulu parler. A la vérité, elle est presque méconnaissable par la manière dont elle est écrite; mais avec un peu d'étude je suis parvenu à la comprendre. Voici le passage qu'on trouve dans Rabelais :

« Jona andiè gaussa goussi etan beharda remedio beharda verse la ysser landa anbat es otoy yes naussu yes nessasust gourray *propositiat* ordine den non yssena bayta *facheria* egabe gen herassy badia sadassu nourr assia aran horan hondavan gual de cy dassu naydassuna estou oussyc eg vinau soury nien er darstura egny harm genicoa placer vadu ».

Les deux mots que j'ai soulignés sont visiblement français.

Ce passage se trouve dans le chapitre intitulé : *Comment Pantagruel*

Digitized by Google

tantifs ou par *ac* et *ec*, qui désignent chez eux les pluriels; ainsi, *fourchetta, servietta, cuillera*, ou *fourchettac, serviettac, cuillerac*, se font entendre sans interprétation; mais les couteaux, ou du moins ce qui, avant la découverte du fer, en tenait lieu, leur étaient connus: *canitac* est le mot par lequel ils les désignent.

Ce qui pourrait étonner, c'est que les Basques aient créé un mot pour désigner la poudre, *bourboura*, mot ronflant et assez expressif; ils ont aussi nommé un fusil, *alcosa*; il n'y a point de nom pour les canons. Je serais porté à croire que, vu l'importance dont pouvait être pour eux ce nouveau moyen de défense, si précieux dans leur position, ils n'ont pas hésité de l'adopter comme leur appartenant; car il ne peut m'entrer dans l'esprit qu'un peuple aussi simple dans son origine, ait pu avoir eu jadis connaissance d'un produit des arts, dont la découverte ne date, pour nous, que du 14e. siècle.

On pourrait, je crois, se faire une idée de la première religion des Basques, par leur langage même, et par les mots qu'ils avaient pour désigner la divinité: *Guincoa* (Dieu), prouve qu'ils avaient une idée d'un être suprême, mais d'un rang trop élevé, pour le désigner métaphoriquement. Le mot *Iesous-Christ* indique qu'ils ne connaissaient pas le Christ, ni le Saint-Esprit, *Spiritou-Chaindia*; ce mot *chaindia* est trop rapproché de celui par lequel on exprime les saints, pour être d'origine basque.

La vierge Marie leur était toute aussi inconnue; ils la nomment *andredena Maria; andria, edera, Maria* (mademoiselle belle Marie), le mot *edena* pris sans doute pour *edera* (belle).

---

trouva Panurge, lequel il aima toute sa vie; et dans l'édition de Genève, 1752, tome Ier., folio 245, on lit au bas de la page: *C'est du Basque.*

Il est certain qu'il serait difficile de le reconnaître à la première lecture, et difficile de le traduire littéralement. Il dit à peu près:

« Monsieur, à tous les grands maux il faut du remède; on doit se secourir mutuellement; laissez-moi, si vous voulez bien, vous faire mes propositions qui, sans vous fâcher, sont d'une nature qui n'a pas de nom (il y a des gens qui se mettent facilement en colère); ayez pitié de mes inquiétudes; donnez-moi ce que vous voudrez; je n'oublierai pas, s'il plaît à Dieu, d'être reconnaissant de ce que vous et vos gens ferez pour moi ».

Je ne réponds pas que ma version soit bien exacte; il y a nombre de mots que je n'entends pas du tout; mais il y en a de très-intelligibles, après en avoir rétabli l'orthographe.

Digitized by Google

Paradisa (paradis); *ifernoua* (enfer), *purgatoria* (purgatoire), sont des mots français; *cerouia* (ciel), originairement peut-être *cœlouia*, de cœlum; *otoitsac* (prières), nom adoptif venu du mot *otoitcen-citout* (je vous prie), prouvent que les Basques n'avaient originairement aucune idée d'une autre vie; ils connaissaient cependant le diable, et même ils le nomment dans leur jurement habituel, c'est à peu près le seul qu'ils aient, *debrin bisaia* (visage du diable), *debri pola* (le diable m'emporte).

Le soleil se nomme *iousquia;* la lumière, *arguia;* et la lune, métaphoriquement, *it arguia* (lumière éteinte, ou lumière tuée.)

Elisa (église), est sensiblement basquisé; *ion artora* (monsieur le curé), vient de rector, recteur; *ion* est un diminutif de *ionab*, qui veut dire monsieur.

Les Basques ont conservé un costume uniforme, qui est approprié à leur manière d'être : les hommes mariés se distinguent par le dessus du surtout qui est de couleur noire, doublé de rouge; ce surtout est plus allongé que celui des garçons, qui est très-court, et de couleur rouge dessus et dessous; tout le reste du costume des hommes mariés est semblable à celui des garçons; le gillet de dessous est rouge comme le surtout; ils portent une large et longue ceinture, tournée plusieurs fois autour des reins et du ventre, elle est de couleur diaprée, mais le rouge y domine; la chemise, toujours bien blanche, n'est point boutonnée; un mouchoir de couleur, attaché avec un seul nœud autour du cou, ne le serre point, et le nœud flotte sur la poitrine; la culotte est noire, ou blanche, ou bleue, elle est ouverte aux jarretières et n'est point boutonnée en cet endroit.

Le Basque ne porte point de bas, il se sert de guêtres tricotées, dont la pate recouvre légèrement le coude-pied par-dessus les *espartilles;* elles sont fixées au-dessous du genou par des jarretières ordinairement rouges.

Les espartilles sont leur chaussure favorite; elles sont faites en grosse toile, cousue sur des semelles de chanvre tressé, et sont retenues au pied par des rubans étroits, en laine rouge ou bleue, formant un ⋈ sur le coude-pied (4).

Une barrette bleue termine l'ajustement du Basque, il y a

(4) D'après la description de M. Dralet, on imaginerait que ces liens se tournent autour de la jambe à la manière de ceux des cothurnes; ce qui n'est pas.

Digitized by Google

des lieux où on a adopté la couleur brune avec une houpe pendante en soie noire, comme dans la Soule et ailleurs, mais c'est par dérogation à l'ancien costume.

Le costume des femmes ne ressemble plus à celui qu'elles portaient originairement, et là, comme ailleurs, le désir de plaire leur a fait admettre des changemens ; l'ancien costume était lourd et peu favorable au développement des formes et des traits : c'était une serviette pour coiffe, une serviette pour voile, un surtout bleu, etc. ; elles n'ont point aujourd'hui de costume fixe et se coiffent élégamment de mousseline ; mais la manière d'arranger cette coiffure est très-soignée : elles laissent le front à découvert ; et les Basquaises mettent beaucoup d'art à tresser leurs cheveux, et à les relever sur le derrière de la tête, à la manière des Chinois ; un voile aujourd'hui tout noir leur couvre la tête et les épaules quand elles sortent, ou qu'elles se parent.

La plus grande propreté se fait, en général, remarquer dans la mise des deux sexes ; ils aiment le linge et en ont beaucoup.

Le Basque ne court pas, comme le ferait croire le proverbe connu (5), mais il marche vite et long-temps, et, sans sortir du pays où sa langue est en usage, il en parcourt tous les rayons avec une sorte de fureur. La moindre annonce de fête et de rassemblement le fait s'empresser de s'y rendre, quel qu'en soit l'éloignement, et satisfait de s'y trouver avec ses amis et compatriotes, il assiste à une partie de paume, qui est son jeu favori ; et, sans se permettre de débauche, retourne tranquillement chez lui avec la même sérénité qu'il avait lorsqu'il en est sorti ; il signale sa joie par des cris longuement et fortement lancés, comme pour conserver l'habitude des avertissemens réciproques, et annoncer qu'il revient à son poste ; il revient souvent avec sa femme ou ses filles, celles-ci avec leurs amoureux, et si elles n'en avaient pas encore elles en feraient dans ces réunions.

Malgré l'apparence de coquetterie que j'ai citée, rien n'est si sage que les Basquaises aussitôt qu'elles ont contracté mariage, *escontsa ;* elles paraissent moins réservées étant filles, mais on pourrait dire d'elles ce que le célèbre Delille a dit des mœurs des Otaïtiens :

Et l'amour sans pudeur, n'est pas sans innocence.

Elles font choix de bonne heure d'une *étoffe de mari ;* et rare-

(5) Le tambour dit de Basque, n'est pas un instrument du pays, à peine l'y connaît-on ; il est originaire de l'Espagne et du royaume de Valence.

Digitized by Google

ment trompées, elles regardent comme très-naturel de se livrer à celui qui a déterminé ce choix; c'est un mariage anticipé qui ne leur paraît pas tirer à conséquence.

Pour donner une preuve de la sagesse des Basquaises, et de l'idée qu'en conçoivent leurs parens, je citerai le fait suivant:

Un jeune Basque, amitié près d'un bois, entre dans une maison et y requiert l'hospitalité; la famille était nombreuse, on y comptait quatre générations existantes, les lits étaient occupés, la grand'-mère assigne tout naturellement à l'étranger le lit de deux de ses petites-filles, fort jolies et très-nubiles, et la nuit se passa sans qu'il lui vînt dans l'esprit de chercher à abuser de la confiance qu'on avait en lui. Or, ce peuple est à deux pas de nous, on le connaît à peine; Dieu veuille que nous ne l'ayons pas trop instruit de nos usages, depuis que les circonstances l'ont rendu français, et depuis que la guerre nous a familiarisés avec lui.

Une raison pourrait justifier peut-être le précoce abandon des Basquaises, elles sont pour la plupart jolies, mais leur beauté est plus fugitive que partout ailleurs; les hommes, naturellement beaux et forts, se conservent mieux que les femmes.

La nourriture des Basques se borne à de la farine de maïs, *artoa*, delayée dans de l'eau avec un peu de sel, *gatsa*, ils en forment des galettes épaisses de 8 lignes, qu'ils font cuire devant le feu, on les nomme *taloa*, ils les mangent toutes chaudes, avec un peu de cochon salé ou de fromage frais, *gachna*; ils font aussi usage de lait, *eschnia*, et de miel, *estia*, qui veut aussi dire *doux*; ils ne cultivent pas de vignes, et boivent très-rarement du vin, *arnoa*; de l'eau, *oura*, est leur boisson ordinaire.

Le poivre, *bipera*; le sucre, *sucria*, ne leur étaient pas connus; ils connaissent le pain, *oguia*, mais ils n'en font guères usage que pour la soupe quand ils en mangent, ce qui est rare; son nom *sopa* prouve assez que l'adoption est récente.

Ils n'ont aucun désir de manger du gibier; j'ai vu tuer dans des jardins, des lièvres et des perdrix, qu'on laissait pourrir sur place; ils mangent du poisson quelquefois, mais ils désignent toutes les espèces par le mot générique *arena*, les anguilles, *anguillac*, ne leur étaient pas connues, ils ont un nom *souviac* pour désigner les serpens.

Les Basques sont illettrés, on ne connaît qu'un seul livre un peu ancien, nommé *at choular*; il est composé d'exhortations chrétiennes, appuyées de preuves tirées des livres saints, des livres profanes et de l'histoire ancienne; ce mêlange et sa sim-

Digitized by Google

plicité le rendent remarquable; j'en ai traduit une portion que je ferai connaître un jour.

Dans des temps plus modernes, on a essayé de composer une grammaire et un dictionnaire basque, mais ils n'ont pas complètement rempli le but de l'auteur.

Quelques Basques, et entre autres un prêtre, nommé Goudard, ont composé, il y a une vingtaine d'années, des poésies et surtout des chansons, elles sont peu répandues; comment le seraient-elles chez un peuple qui ne s'occupe guères de lecture, ni de sentimens alambiqués?

Les Basques, comme les troubadours, aiment à chanter, ils improvisent des complaintes sur les petits événemens scandaleux qui se passent dans leur arrondissement, et ils y font preuve d'esprit; mais si elles signalent un vice ou un abus, c'est avec gaîté et sans fiel; elles produisent un bon effet, puisque chacun craignant de devenir le sujet de ces chansons, bientôt répandues et chantées partout, en est d'autant plus scrupuleux à ne pas donner lieu d'être ainsi mis en évidence. *Erubuit*, *salva res est*, disait Térence.

Les exercices gymnastiques sont usités parmi les Basques, et entretiennent leur agilité; ils lancent des leviers avec adresse et force, ils s'exercent à sauter avec de longues perches, et franchissent 20 à 30 pieds; j'en ai vu d'assez adroits pour transporter leur perche pendant leur premier élan, ce qui, en lui faisant former un second point d'appui, leur donnait lieu à étendre leur saut jusqu'à 40 pieds; mais leur jeu le plus favori est la paume à la main, ils sont habitués à la prendre avec le bout des doigts, ce qui, par une plus grande longueur de levier et plus de dureté dans les doigts que dans le creux de la main, fait aller cette paume à des distances étonnantes, ils s'aident aussi quelquefois d'un gant renforcé et piqué de fils bien cirés; leur paume (6) est très-petite et très-dure; aussi n'est-il pas rare de voir les joueurs de paume ou pelotte, et tout Basque l'est dès sa plus tendre jeunesse, avoir la première phalange d'un ou de deux doigts de la main droite contrefaite, par l'effet d'un coup manqué, en cherchant à attraper la paume par le bout de ces doigts.

Les Basques ne portent point d'autres noms que ceux de leur maison, et cette maison est nommée par sa localité; par

(6) On nomme la paume *pilota*, ce qui ferait croire que ce jeu est adoptif, et a remplacé, chez les Basques, quelqu'autre exercice, dont ils n'ont pu se procurer les instrumens.

Digitized by Google

exemple, *etché berri* (maison neuve), *etché garay* (près la maison), *ittourialdé* (à côté de la fontaine), *errecaldé* (à côté du ruisseau), *béhérécoborda* (la borde d'en bas), etc., ou par quelque production, *amboulo* (asphodelle), etc.

Ils ont cependant des sobriquets pris de la conformation de quelques-unes de leurs parties, ou de la couleur de ces parties, même de celles de la génération, car on n'attache aucune importance à ne pas les nommer par leurs noms.

Bourou belça (tête noire), *begui chouri* (yeux blancs), et par paranthèse ils regardent ceux-ci comme un indice de fausseté, ce qui sans doute est un préjugé.

Les Basques se croient tous nobles, ils sont amis de l'indépendance, et c'est en vain que quelques seigneurs naturalisés chez eux ont cherché à les rendre tributaires; il y a néanmoins parmi les Basques une différence de caste qui a des règlemens de famille particuliers, ces familles sont nommées *infançonnes*; tout fait présumer que leurs prérogatives, peu répandues, ont été créées dans des temps modernes par des gens affiliés avec leurs voisins, et qui se seront arrogés ces droits soufferts par les autres, en raison de quelques grands services rendus; mais comme ceux qui les ont, ne s'en prévalent pas et n'en font que l'objet de quelques distinctions de famille à famille lors des mariages, on les laisse jouir de ce petit grain de fumée: on remarque aussi que les infançons sont ordinairement plus riches que les autres; ils n'en sont pas plus fiers pour cela.

Cependant ces infançons, qui peuvent avoir pris leur nom des Espagnols, transmettent leur héritage de père en fils, tandis que les Basques ordinaires reconnaissent pour principal héritier l'aîné de la famille, soit qu'il soit garçon ou fille, et les infançons, quand il y a des mâles, les font héritiers au détriment de la primogéniture des femmes.

Quand un Basque se marie, s'il n'entre pas dans une maison dont il épouse l'héritière, ou s'il n'est pas héritier lui-même de celle où il introduit son épouse, chacun de ceux qui le connaissent s'empresse de lui faire un cadeau, de manière qu'il se trouve de suite meublé et muni de tout ce qui est nécessaire à un établissement; la pierre, le bois, la main d'œuvre, lui sont fournis pour construire sa maison; il reçoit des bestiaux, du linge, des ustensiles de ménage; il n'a que des terres à défricher.

Les curés sont du pays et prêchent en langue basque, et pour propager de plus en plus cet usage, ou du moins le conserver, un bon citoyen, ami des Basques, et Basque lui-même,

Digitized by Google

avait créé au lieu dit *laressore* (en labour) un seminaire où on ne recevait que des Basques, c'était la pépinière des prêtres basques, où après leur avoir appris ce qui concernait leur état ils allaient l'exercer comme vicaires et curés.

Parmi les Basques il existe une horde bien distincte, qui parle leur langue, et qui cependant est étrangère, on les nomme *Agothac* (Goths), ils vivent dans des hameaux séparés où ils se rassemblent; mais quoique soufferts, ils sont regardés avec une sorte de mépris, et un Basque regarde comme une tache toute alliance avec eux; cependant l'amour rapproche quelquefois les distances, et dans le cas où un mariage a lieu, le sexe des enfans qui en provient détermine le rang qu'ils doivent prendre dans l'opinion; si la mère est gothe, les filles sont réputées l'être aussi, et ce sont les garçons qui sont désignés comme goths si leur père en était un.

Ces Goths assistent aux offices divins avec les Basques, ils vont et viennent, ils commercent même avec eux sans qu'on les insulte, et ne paraissent pas humiliés qu'on les désigne par leur nom d'*Agotha*, mais ils ne pouvaient pas prendre de l'eau bénite dans le même bénitier que les Basques: il y a encore des lieux où ils en ont un qui est placé hors de l'église. M. Dralet dit que cet usage est établi ailleurs pour les cretins, mais il n'y a point de cretins parmi les Basques, ni même de goîtreux, et s'il s'en trouve quelques-uns par hasard, ils viennent d'ailleurs et particulièrement des environs de Barèges.

On s'est beaucoup exercé l'esprit pour chercher à découvrir l'origine de ces Goths; la tradition du pays porte qu'ils ont tué un de leurs rois (7). On pourrait croire que, lors de l'expulsion définitive des Goths, obligés de quitter l'Espagne, les infirmes, les blessés et les traînards, ont sollicité les Basques de les admettre et de les protéger; ceux-ci, toujours généreux, leur auront tendu une main secourable, mais ils leur auront assigné une distance et des conditions dictées par le sentiment de la supériorité d'un peuple libre sur un peuple habitué à l'esclavage.

Les Basques sont donc un peuple actif, brave et généreux, qui n'avait pas jusqu'à présent participé à la dégénération des

(7) Le dernier roi des Visigots, ou Goths du Midi, fut tué en 724 de l'ère chrétienne, par les Maures, qui détruisirent cet empire, dont la durée avait été de 300 ans; l'occasion de cette défaite fut le viol de la fille du comte Julien, celui-ci, pour se venger, appela en Espagne, les Maures ou Sarrasins. (*Dralet*, folio 149.)

Digitized by Google

siècles : on retrouve chez lui toutes les vertus qui honorent les hommes, la fierté naturelle à ceux qui sentent le prix de ces vertus; elle est l'effet du pressentiment secret de ce qui résulterait de la communication avec ceux chez qui ces qualités sont moins prononcées, ou que la trop grande civilisation a altérées.

LE MARIAGE OU LE BONNET D'HERMINE,

Suite du Jeune Réconciliateur.

(Voyez le *Mercure* du mois de juin.)

Huit ans s'étaient écoulés depuis que Joseph Wormes avait réconcilié ses parens avec son grand-oncle, le baron d'Elnach. Son père avait voulu qu'il fît une campagne, jugeant que le métier des armes était le plus propre à former promptement un jeune homme. En vain madame Wormes, qui ne pouvait se résoudre à laisser son fils s'éloigner, avait représenté à son mari et à son oncle que si le métier des armes forme un homme, très-souvent aussi il le déforme soit au physique, soit au moral. Elle ne fut point écoutée, et son fils partit sous la direction du garde-chasse Robert. Il suffit de connaître le caractère de ces deux amis, pour être persuadé qu'ils s'acquirent bientôt une grande réputation de valeur. L'un et l'autre se firent aimer par une méthode aussi prompte qu'infaillible : lorsque Joseph, par exemple, avait des torts envers un de ses compagnons d'armes, il les avouait et s'empressait de les réparer; mais quand il se voyait provoqué mal à propos, il se battait avec l'agresseur, le désarmait, et, la pointe de l'épée sur sa poitrine, il lui disait : Aimez-moi, j'oublierai le passé et nous serons les meilleurs amis du monde; y consentez-vous, oui ou non? Il ne paraît pas que personne se soit jamais refusé à cette obligeante invitation; cependant il est probable que notre héros n'aurait pas tué son ennemi pour s'en faire aimer. Enfin, soit par sa bonté, soit par la force accompagnée d'une sage modération, Joseph avait acquis l'amitié ou du moins l'estime générale.

Madame d'Elnach ayant appris que son neveu avait reçu un coup d'épée à l'épaule droite, jugea qu'il était assez formé et qu'il était temps de le rappeler. Je ne parlerai point des nombreux exploits de Joseph; il suffit de savoir qu'il retourna au château d'Elnach avec une balafre à la joue gauche, ce qui ne

Digitized by Google

l'empêchait pas d'être encore un fort bel homme. En le voyant, madame Wormes faillit perdre connaissance, et s'écria que son cher fils était défiguré; M. Wormes répondit froidement que cela n'était rien; le baron soutint que cette cicatrice faisait un très-bel effet, et que son neveu n'en paraîtrait que plus intéressant. D'ailleurs, ajoutait-il, on sait généralement que les traces des blessures faites à la guerre, plaisent aux dames, et ceci vaudra dix conquêtes à mon brave. Cette assurance apaisa madame Wormes, qui ne pouvait cependant s'empêcher de dire : cette cicatrice pourrait être plus affreuse, plus mal placée, mais il vaudrait encore mieux qu'elle n'y fût pas.

Joseph entrait dans l'âge des passions; M. d'Elnach aurait désiré que son neveu ne s'en aperçût pas, et afin qu'il l'oubliât, il lui disait chaque jour : « Quand le cœur s'ouvre aux passions, il s'ouvre à l'ennui de la vie (1). ». A quoi le jeune homme se hâtait de répondre : « Le cœur qui n'aima point fut le premier athée (2) ».

Faute de trouver un objet digne de le fixer, Joseph ressentait à la fois cinq ou six petites passions, qui toutes occupaient agréablement son imagination, sans lui causer aucune de ces peines qui détruisent le repos d'un cœur fortement épris. Aussi faisait-il tout bas cette réflexion : J'aime de tous côtés, et je ne m'ennuie pas; donc la sentence de mon oncle a grand tort.

Le baron découvrit bientôt quels étaient les objets des passions de son neveu; il jugea que ce serait assez d'une passion, et qu'il était temps de mettre ordre à cette surabondance de sentimens. C'est pourquoi il tint conseil avec monsieur et madame Wormes, et même avec le brave Robert. Ainsi tout le monde fut consulté, excepté Joseph, qui eût dû l'être avant tout. Il s'agissait de marier au plutôt ce dernier, afin de contenir son imagination dans les bornes du devoir, et de prévenir des étourderies, des écarts de jeunesse. Chacun ouvrit un avis différent, chacun avait ses vues particulières. Après de grandes contestations, on sentit la nécessité de faire un choix, puisqu'il n'était pas d'usage en ce pays de prendre à la fois quatre femmes. Mais comme personne ne voulait céder, le baron proposa un expédient qui lui servait dans toutes les circonstances difficiles. Le jeu lui étant généralement favorable, c'était avec les dés que se décidaient les grandes comme les petites affaires; il trouvait commode de s'en remettre au hasard pour se délivrer par là des soucis que cause nécessairement l'alternative. C'est

(1) J.-J. (2) Mercier.

Digitized by Google

ainsi qu'il se débarrassait de toute responsabilité, et si ce même hasard ne le favorisait pas, il s'en consolait en disant : C'est le destin qui l'a voulu ; je ne saurais qu'y faire. Mais cette fois la chance seconda ses désirs.

Le baron et Robert étaient les seuls qui eussent vu la demoiselle destinée, sans le savoir, à faire le bonheur d'un homme qu'elle ne connaissait point et dont elle n'était point connue. Le père de cette jeune femme avait son château à trois lieues d'Elnach, et cette distance empêchait le baron et le seigneur de Beligheim de se visiter fréquemment ; mais cela n'altérait en rien leur mutuelle estime, et ils ne s'en aimaient pas moins. M. de Beligheim était un ancien militaire, décoré de l'ordre de la toison d'or, homme respectable à plusieurs égards, mais homme à manies, qui, dans un âge avancé, avait encore les goûts et presque le caractère d'un enfant. Il s'était toujours montré loyal et intrépide guerrier, et chaque jour il se vantait de descendre de l'un de ces fous qui abandonnèrent leur famille, et qui coururent en Asie pour conquérir un coin de terre qu'ils ne pouvaient conserver long-temps.

L'antiquité lui offrait des traits, des événemens, qui excitaient son enthousiasme et qu'il aimait à se retracer ; il portait dans son cœur les héros grecs et romains, et il soupirait quand il songeait combien nous étions dégénérés. Pourquoi, se disait-il, les hommes de ce temps-ci ne sont-ils pas comme ceux de ce temps-là ? Pourquoi les formes ne sont-elles plus aussi belles ; pourquoi nos figures n'ont-elles pas cette majesté, cet air belliqueux ; pourquoi nos membres ne sont-ils pas aussi souples ? Hélas ! nous avons encouru la disgrâce des dieux. On sent que le mot *dieux* était une distraction, un effet de l'habitude. Souvent on le voyait jurer par le Styx, et invoquer Mars ou Apollon. Il avait eu deux fils, tous deux avaient reçu un nom grec, et sa fille se nommait Hélène. Malgré les opiniâtres refus de madame de Beligheim, son mari lui donna le nom de Clytemnestre, et elle le conserva toujours, quel que fût son mépris pour tous ces enfantillages. Pourquoi, disait-elle, entasser des pierres les unes sur les autres pour représenter des forts, des monumens que nous n'avons jamais vus ; pourquoi ces statues de dieux plus immoraux que mes laquais, ou de ces grands hommes qui avaient de si grandes faiblesses ? Que nous importent à nous les îles Lemnos, Samos, Scyros, Delos, Paros, Lesbos, Andros et tous les noms en os de la mer Égée ? Fallait-il les figurer dans la pièce d'eau du parc ? Ce sont-là des dépenses inutiles, et qui ne servent qu'à couvrir de ridicule un homme qui serait ruiné depuis vingt ans s'il n'avait eu une

Digitized by Google

femme économe. Selon elle, son mari était heureusement né, en ce qu'il était né avec de la fortune; mais, du reste, c'était un homme assez nul, et même fort insupportable avec ses manies de réveiller l'antiquité, et de s'occuper de gens qui n'existaient plus.

Madame de Beligheim était une femme, comme malheureusement il en est beaucoup, violente, méfiante et tracassière. Rarement elle sortait de chez elle, crainte qu'il ne se commît quelque désordre pendant son absence; mais si elle ne prenait pas d'exercice au dehors, elle en prenait beaucoup dans l'intérieur. Du matin au soir, elle courrait la maison en tricotant; elle montait, descendait, grondait, pérorait, et enfin elle était si bien partout, qu'on ne savait où la trouver. Laissant tout faire à ses domestiques, elle se donnait cependant autant de peine qu'eux tous par son active surveillance. Le matin elle éveillait son monde; le soir, elle enfermait chacun dans sa chambre; ensuite, une lanterne à la main, elle parcourait les corridors et elle examinait si toutes les portes étaient exactement fermées. Sa voix seule se faisait entendre dans la maison, c'était le signal d'alarme. Si un domestique brisait une assiette, elle lui en faisait briser trente en l'étourdissant de ses cris et de ses imprécations. En fatiguant ses gens, en leur prêchant avec dureté l'ordre et l'économie, elle causait, quoique indirectement, le désordre et la profusion. Comme on ne faisait bien que par contrainte et avec humeur, dès qu'il était possible, on cherchait à tromper la maîtresse qu'on ne pouvait satisfaire. On disait d'elle le mal qu'on savait, on y ajoutait celui qu'on ne savait pas. Mais comme on tremblait à son approche et que sa présence donnait de l'activité, bien que sa maison ne fût pas supportable, bien qu'elle fût obligée de changer de domestiques chaque semaine, et que par conséquent elle ne fût jamais certaine de leur fidélité, bien que cette manière de vivre fût aussi fatigante pour les maîtres que pour les valets, madame de Beligheim appelait cela bien conduire une maison, et elle se croyait un être fort important, fort essentiel.

Sa fille, au contraire, aimait et le travail et les distractions; elle aimait l'ordre, mais elle n'étourdissait personne; elle se prêtait facilement aux fantaisies de ceux avec qui elle vivait, et son humeur était aussi douce que celle de sa mère était maussade; belle sans coquetterie, bonne sans ostentation, elle avait toutes les qualités indispensables dans une héroïne de roman.

Monsieur de Beligheim, en habile politique, avait laissé sa fille croître et embellir dans l'ombre d'un couvent; il la dérobait

Digitized by Google

à tous les yeux afin qu'elle fît impression lorsqu'elle paraîtrait dans le monde; car, disait-il, la rose qu'on a vu s'épanouir n'éblouit jamais. Ma fille sera belle, et je veux que tous les hommes qui la verront désirent l'épouser, afin qu'elle puisse choisir. Il la laissa donc en pension à C*** jusqu'à ce qu'elle eût atteint sa dix-huitième année; alors il la rappela auprès de lui, et il y avait tout au plus un mois qu'elle était arrivée, qu'à dix lieues à la ronde on ne parlait que de la belle Hélène. Joseph avait une extrême curiosité de connaître cette merveille; il apprit avec un mortel déplaisir que son oncle ferait seul le voyage de Beligheim et qu'il y passerait la nuit. Joseph soupçonna bientôt la vérité, d'après certains mots indiscrets échappés à son oncle; il prit à part son bon ami Robert, et après les sollicitations les plus pressantes, il en arracha l'aveu qu'il désirait, puis il jura de se venger de ce qu'il appelait un manque d'égards du baron. Ce dernier part sans instruire son neveu de ses projets: mais, quelques heures après son départ, le jeune étourdi selle lui-même son cheval, et prend la route que son oncle avait suivie, en faisant prévenir sa mère qu'il ne rentrera que le lendemain.

Il arrive le soir à Beligheim, il entre dans le château et se dit l'homme de confiance du baron d'Elnach. Cette démarche était assez imprudente, mais il sut prévenir toute mésaventure en se conciliant les bonnes grâces de la femme de chambre d'Hélène. Rose était assez jolie, et elle mit Joseph au nombre de ses captifs, sans que celui-ci se fût offert le moins du monde; mais elle rendit un bon office à son protégé, en laissant ignorer au seigneur d'Elnach qu'il eût un homme de confiance aussi près de lui.

Les domestiques se hâtèrent d'instruire Joseph des habitudes de leurs maîtres; il apprit en même temps que mademoiselle de Beligheim se promenait tout les soirs dans les allées du parc; elle y était déjà tandis que Joseph perdait son temps à faire des questions oiseuses.

Monsieur de Beligheim avait acquis un petit lac tout parsemé de très-petites îles, qui, par leur situation, favorisaient parfaitement ses projets: il vit qu'on en pouvait faire une mer Égée, et qu'en réunissant ce terrain à son parc, le tout représenterait assez bien la Grèce. Il y fit aussitôt travailler; et voilà ce qui donnait tant d'humeur à madame de Beligheim. L'ouvrage était presque terminé; on en était à la presqu'île de Leucade, lorsque Hélène se dirigea naturellement de ce côté, se rappelant Artémise et Sapho, qui se jetèrent dans la mer afin d'éteindre une passion malheureuse, moyen infaillible, en effet, de termi-

Digitized by Google

ner tous les maux. Pendant qu'elle faisait des réflexions très-sensées sur la simplicité de ces amans, qui venaient chercher de fort loin un lieu où l'on pût mourir poétiquement, elle rencontra notre héros. Celui-ci admirait de son côté l'aspect vraiment pittoresque de ce qu'il avait pris d'abord pour un jardin anglais grotesquement arrangé; mais des inscriptions lui annoncèrent bientôt qu'il voyageait dans la Grèce. On avait jugé nésessaire de placer des poteaux sur lesquels on pût lire le nom de chaque ruine, de chaque fleuve, afin que la ressemblance frappât au premier abord. Mais lorsque Joseph aperçut la belle Hélène, il abandonna les antiques souvenirs pour ne s'occuper que des choses présentes. Il s'inclina le plus gracieusement possible, et on lui rendit son salut avec une affabilité enchanteresse. Le jeune homme, ébloui, restait immobile et la laissait s'éloigner, ne sachant comment entamer la conversation. Mademoiselle de Beligheim, étonnée de rencontrer un étranger, s'efforçait de regarder derrière elle (sans que toutefois il pût s'en apercevoir), dans l'unique intention de se rappeler ses traits. Cependant elle avançait toujours, et comme le chemin aboutissait au Saut de Leucade, elle tomba dans la mer, bien qu'elle n'eût pas le projet de se guérir d'une passion à peine commencée. Joseph courut à son secours, et pour arriver plus vite il fit la même chute; les voilà tous deux les pieds dans l'eau, se demandant l'un à l'autre s'ils n'étaient pas blessés; excuses d'une part, tendre sollicitude de l'autre, regrets mutuels, secrète joie d'avoir trouvé l'occasion de se parler, tels furent les sentimens qui les agitèrent au milieu des vagues pacifiques. Pour la délivrer au plutôt d'une humidité dangereuse, Joseph enleva la délicate Hélène et la transporta sur le continent; mais elle se montra si réservée, que le timide Joseph n'osa rien hasarder qui pût faire soupçonner sa ruse, et la pauvre Hélène crut être bien instruite quand elle eut appris que cet étranger était l'homme de confiance de M. d'Elnach. Cependant elle ne tarda pas à faire de certaines remarques qui la rendirent fort incrédule. Premièrement l'âge de cet homme de confiance ne convenait pas à son emploi, puis le jeune homme ne s'était point montré jusqu'alors, et le baron d'Elnach n'avait pas encore parlé de lui; ainsi elle se promit bien d'interroger sa femme de chambre dès qu'elles seraient libres toutes deux.

Au souper, M. d'Elnach lui fit mille complimens et mille questions assez étranges. Hélène savait que le baron était veuf, et ses manières commençaient à l'alarmer. Comme on avait à parler de choses très-sérieuses, M. de Beligheim remarqua

Digitized by Google

que sa fille paraissait fatiguée, et qu'il serait à propos qu'elle se reposât.

Elle courut se mettre au lit, afin de réfléchir librement aux événemens extraordinaires de la journée. Rose couchait dans un cabinet auprès de sa jeune maîtresse, et cette dernière aurait bien voulu que sa femme de chambre lui fît une question sur l'inconnu de Leucade; mais Rose restait, pour la première fois, très-silencieuse. Voici quel fut le dialogue de cette soirée. —Rose, que penses-tu de ce singulier homme de confiance? — Vraiment, mademoiselle, je pense qu'il a fort bonne tournure. — Tu ne le trouves pas bien jeune pour exercer un tel emploi? — Il est vrai que cela ne se conçoit pas trop. — Pour moi, je n'aurais jamais eu l'imprudence de prendre un homme de cet âge pour diriger mes affaires. — Vous inspire-t-il de la méfiance? — A moi? point du tout, bien au contraire; je lui trouve même un air distingué, un air.... un certain air... qu'en dis-tu? — Mademoiselle, je lui trouve comme vous un air.... un certain air...: oui; mais il a une certaine balafre, qui, à mon avis, gâte un peu le côté gauche de son air; sans doute il a fait une campagne. — Cela prouve qu'il n'a pas fui le danger. — Ou bien cela prouve qu'il n'a pas eu l'adresse de s'en garantir. — Rose, taisons-nous et dormons. — Je ne demande pas mieux.

Les questions d'Hélène ne plaisaient point à la femme de chambre, et les réponses de celle-ci ne plaisaient guère à sa maîtresse; cependant le dialogue se renoua bientôt. — Rose, je suis inquiète, mais très-inquiète. — De quoi, mademoiselle? — Ce jeune homme n'est pas ici légitimement; il ne s'est pas montré au baron, n'est-ce pas? — Je pense que non. — Il médite quelque chose; je ne sais pas trop bien quoi, mais son air peu assuré n'indique rien de bon. — Eh bien, mademoiselle, il faut réveiller tout le monde, faire part à monsieur de nos craintes, et enfermer dans la cave l'homme de confiance, jusqu'à ce que... — O ciel! gardons-nous-en bien : après tout, quel mal peut-il faire? aussi-bien je ne me sens aucune véritable frayeur. — Mais, mademoiselle, il me semble que vous n'êtes pas d'accord avec vous-même; vous le craignez, et cependant vous ne le craignez pas. — Je ne le crains point par instinct, mais par raison. — Alors, mademoiselle, n'écoutons que l'instinct, et demeurons en paix. — Peut-être est-ce la simple curiosité qui l'attire ici; peut-être veut-il connaître quelqu'un de la maison. Souvent de jeunes étourdis ne peuvent être d'accord en parlant d'une personne qui plaît à l'un et ne plaît point à l'autre : on y attache plus d'importance qu'il ne faudrait, on

Digitized by Google

disserte, on s'anime, on veut juger par soi-même, on saisit une circonstance favorable pour s'introduire dans la maison qui renferme l'objet que l'on veut connaître... On voit tant d'exemples de ces folies... — Mademoiselle, ce n'est pas très-clair tout ceci. — C'est possible; le sommeil qui s'annonce déjà peut rendre mon raisonnement obscur. — Oui, mademoiselle, très-obscur; c'est pourquoi nous ferions bien de dormir pour oublier nos alarmes. Ainsi se termina cette conversation, très-propre à faire pressentir les secrètes dispositions d'Hélène.

Le lendemain, Joseph partit de bonne heure sans prendre congé de personne, afin d'arriver à Elnach avant son oncle, et pour éviter aussi toute rencontre embarrassante. Les domestiques du château de Beligheim, effrayés de cette disparition, s'aperçurent qu'ils avaient été trompés par le soi-disant homme de confiance : ils coururent à l'appartement de leur maître, l'avertir, quand il n'était plus temps, qu'un fripon avait passé la nuit au château, et qu'il l'avait quitté sans bruit avant le jour; mais qu'au reste c'était un fripon honnête, car il n'avait tué ni volé personne.

Le seigneur d'Elnach n'eut pas besoin de grands renseignemens pour être convaincu que le fripon était son neveu; il se promit bien de le réprimander à son retour, pourvu toutefois qu'il ne perdît pas sa colère en route. Enfin le baron quitta le château de Beligheim très-satisfait de sa future nièce, et de la manière dont ses propositions de mariage avaient été accueillies.

Joseph avait un rival redoutable : M. de Laufinburg, possesseur d'une fortune considérable, d'une figure passable, d'un esprit médiocre, et d'une vanité excessive. Toutefois il avait de grands avantages sur la plupart de ses rivaux, et le neveu du seigneur d'Elnach était seul digne de lui disputer la main d'Hélène. M. de Laufinburg était indépendant, quoique jeune encore, et il n'avait besoin du consentement de personne pour conclure un mariage. Il vit mademoiselle de Beligheim, et crut l'aimer avec passion, parce que sa vanité était satisfaite d'enlever ce trésor à tant de concurrens.

M. de Beligheim, fidèle à sa manie, bien que pour la première fois infidèle à l'antiquité, voulait donner un tournoi avant de se choisir un gendre, afin que tous les prétendans à la main de sa fille pussent y déployer leurs talens, leur adresse. M. de Laufinburg se félicitait d'avance d'une victoire aisée : il était fort habile dans l'art de l'escrime; et quoiqu'il sût très-bien que les armes étaient familières au brave Joseph, il n'en conçut aucune crainte, et la publicité que devaient avoir ses succès fit qu'il se

Digitized by Google

prêta de bonne grâce à la fantaisie du seigneur de Beligheim. Le baron d'Elnach avait aussi applaudi au projet de cette fête. Tous les seigneurs du voisinage devaient s'y trouver, et il ne douta pas un instant que son brave n'obtînt tous les triomphes, ainsi que la main d'Hélène, qui devait en quelque sorte en être le prix.

De retour chez lui, M. d'Elnach commença par où il aurait dû finir; il reprocha à Joseph son étourderie, son inconséquence, puis il lui proposa la fille de son ami pour compagne de son sort. Joseph, piqué de cette confidence, qu'il trouvait un peu tardive, ainsi que de la leçon qu'il venait de recevoir, loin de laisser éclater des transports de joie, comme son oncle s'y attendait, ne parut nullement touché de la proposition, et il affecta l'indifférence. Eh quoi! s'écria l'oncle indigné, une fortune considérable! — Grands embarras. — Une femme superbe! — Jalousie, tourment, inquiétude. — Une femme qui possède toutes les vertus! — Elle sera exigeante. — Un caractère complaisant, invariable! — Rien n'est plus monotone. — Remplie de talens! — Et de vanité. — Bonne! — Prodigue. — Douce! — Faible. — Sans orgueil! — Trop familière. — Enfin si elle t'épouse, dit le baron outré de colère, elle aura le plus impertinent mari que je connaisse. En voyant son neveu déraisonner de la sorte, M. d'Elnach s'imagina que, puisqu'il n'aimait pas mademoiselle de Beligheim, il en aimait une autre; et afin de changer les dispositions de son cœur, il lui défendit de sortir des murs qui enfermaient le parc et le château. Joseph trouva fort plaisant qu'on lui fît violence pour aimer celle qu'il aimait déjà; et il souriait de voir ses parens louer la belle Hélène, en s'efforçant de la lui faire admirer: et son oncle appelait ce sourire, détestable obstination, plaisir de contrarier de sages desseins.

Madame Wormes s'imagina que la vanité aurait plus d'empire sur son fils que les charmes d'Hélène; elle lui fit donc entrevoir les délices du triomphe, la joie de sa famille de le voir couronné sur le champ d'épreuves, ainsi que l'inappréciable avantage de posséder une femme remplie d'attraits, avantage dont tous les hommes seraient jaloux. Que de raisonnemens pour subjuguer celui qu'un seul regard avait subjugué! Enfin le jeune Wormes prend sa mère pour confidente; mais il demande que son oncle ignore encore ses sentimens.

Cependant le jour désigné pour la fête approche, et M. d'Elnach est très-inquiet des dispositions de son neveu; tandis que ce dernier s'exerce jour et nuit en terrassant le garde-chasse, qui applaudit chaque fois que son jeune maître remporte

Digitized by Google

un avantage sur lui. Joseph joignait la force et l'adresse; mais il avait cette défiance de lui-même qui accompagne souvent le vrai mérite, et il croyait ne pouvoir prendre assez de précautions pour s'assurer la victoire et satisfaire ses parens, en surpassant leur attente.

De son côté, M. de Laufinburg prenait les mêmes précautions, et son adversaire était le marguillier Boniface. Comme ce dernier était l'homme du monde le plus facile à vaincre, M. de Laufinburg conçut la plus haute idée de ses propres moyens; et à chaque nouvel essai, le complaisant marguillier se hâtait de lui dire : Monseigneur, paraissez, votre présence suffira; et vous pourrez dire comme César : *Veni, vidi, vici.* Le jeune Laufinburg était fort crédule quand il fallait croire à son mérite, ainsi il commençait charitablement à s'apitoyer sur le sort de ses rivaux.

On se rappelle peut-être la manière humiliante avec laquelle M. Boniface avait été mis à la porte du château d'Elnach. Il n'avait pas tardé à quitter le village témoin de sa honte et de sa disgrâce : on était prévenu sur son caractère; il n'y avait plus moyen d'abuser personne, et les bonnes femmes du lieu étaient les premières à injurier leur prophète dès qu'il sortait de chez lui. Une âme bien née ne pouvait supporter plus longtemps de semblables affronts; et dans un noble mouvement de dépit, il abandonna sa paroisse avec le projet de chercher des dupes ailleurs : il en trouva. A force de souplesse et de basse adulation, il parvint à plaire à M. de Laufinburg, qui, dans son oisiveté, aimait à s'entourer de gens dont les ridicules servissent à le distraire. M. Boniface se disait calomnié par le jeune Wormes, qu'il avait protégé contre son oncle, et il prévenait son nouveau seigneur de ne pas écouter ce que l'ingrat, le perfide Joseph oserait dire contre lui.

Comme il fallait prendre un parti définitif, M. d'Elnach hasarda une dernière tentative auprès de son neveu, qui parut céder à ses sollicitations uniquement par déférence. Le baron lui fit présent d'un superbe cheval richement harnaché, mais qui, par ses hennissemens et ses trépignemens, menaçait de jeter à terre le cavalier qui oserait le monter. Toutefois l'intrépide Joseph sautant dessus, le dompta aussi facilement qu'Alexandre avait dompté Bucéphale; et en le voyant diriger si adroitement son coursier, le baron en tira d'heureux présages.

Enfin, le jour où l'on était attendu au château de Beligheim, le baron, M. et Mme. Wormes étaient sur le point de partir, lorsque le premier fit demander si son brave était prêt. O désespoir!... le brave, son cheval et son Robert avaient disparu

Digitized by Google

tous trois. Le baron faillit perdre connaissance pour la première fois de sa vie; mais, l'heureuse remarque de M. Wormes tempéra cette violente colère : mon fils nous aura devancés, dit-il froidement, ne nous arrêtons pas davantage. M. d'Elnach, plus impatient que son gendre, parce qu'il n'était pas instruit de la vérité, monta à cheval avec humeur, et donna cent coups d'éperons à la pauvre bête, qui ne savait qu'y faire.

C'est dans cette disposition d'esprit qu'il arriva à Beligheim; et les trois voyageurs dont on était en peine n'avaient point paru. « Eh bien! vous le voyez, s'écria le baron. Cela ne dit » rien, répondit M. Wormes. » Toutes les personnes invitées au tournoi, ou qui devaient y figurer, étaient réunies. En calculant les forces et les moyens physiques des rivaux de son neveu, en considérant M. de Laufinburg, qui battait les murs avec ses fleurets, le baron faisait claquer ses doigs, se promenait dans le salon en sifflant un air de chasse, puis il se disait en lui-même : La vue seule de la balafre de mon brave les ferait tous trembler; comme sa tête surpasserait ces têtes pacifiques! comme son air martial lui attirerait tous leurs regards!... L'ingrat! homme sans courage! Sûrement il profite de l'agilité du cheval, que je lui ai donné trop tôt, pour aller voir quelque femme qui le retiendra auprès d'elle par de perfides et lâches conseils : il perdra sa gloire et la mienne; il va me couvrir de honte!

Pendant qu'il faisait ces cruelles réflexions, Joseph était auprès d'Hélène. Il était arrivé jusqu'à elle par les bons offices de la serviable femme de chambre, qui, s'étant aperçue que l'homme de confiance avait de plus hautes prétentions, s'était enfin contentée du rôle de confidente, espérant davantage de sa générosité que de son amour. Joseph, assis aux pieds de mademoiselle de Beligheim, lui faisait une déclaration aussi véhémente, aussi passionnée qu'on pouvait l'attendre d'un amant de ce caractère. Hélène venait d'apprendre qu'il était un des prétendans, et qu'il n'avait à redouter que M. de Laufinburg. Elle ne répondait donc aux pressantes sollicitations de Joseph qu'en lui essayant un magnifique bonnet d'hermine, qu'elle avait fait elle-même, et qui devait servir de couronne au vainqueur. Transporté de cet aveu indirect, le jeune Wormes pressait si tendrement le bonnet contre son cœur, qu'il en était tout déformé. Hélène le réformait avec une patience vraiment aimable, et Joseph continuait à détruire tout l'ouvrage, et cela sans nulle pitié. Ce jeu aurait duré jusqu'au soir, si la trompette guerrière n'eût appelé les combattans au champ de l'honneur.

Les apprentis chevaliers se préparent à vaincre, et les plus

Digitized by Google

faibles affectent l'assurance. M. de Laufinburg ne voyant point encore paraître Joseph, demanda, en souriant, au baron si son neveu avait la migraine. M. d'Elnach prit un air d'assurance, et répondit au hasard : Il vous donnera lui-même des nouvelles de sa santé. Mais je ne saurais dépeindre sa consternation lorsqu'arrivé dans l'immense enceinte qui servait de cirque, il n'y aperçut point son neveu : l'air calme de M. Wormes ne suffit plus pour le rassurer, car il savait que le père de Joseph était difficilement ému.

Je n'entreprendrai point de faire de ces descriptions qui fatiguent le lecteur, après avoir fatigué l'auteur; je ne dirai point où étaient placés M. et Mme. de Beligheim; je ne dépeindrai point la parure de leur fille, qui devait donner les prix aux vainqueurs, le costume des chevaliers, le nombre des assistans; qu'il suffise de savoir que les principales épreuves proposées étaient la course à cheval, le combat singulier, la lutte de corps à corps, etc., etc.

M. de Laufinburg, malgré ses prodigieux efforts, fut vaincu plus d'une fois dans les exercices où la force de corps était nécessaire; bien plus, il se laissa renverser de cheval au milieu de la carrière difficile qu'il avait à parcourir. Cependant il obtint plus d'un succès; il désarma tous ses adversaires, et bientôt il crut n'avoir plus rien à craindre. Déjà le marguillier annonçait son triomphe en battant des mains, et en proclamant que rien ne pouvait résister à l'invincible seigneur de Laufinburg; déjà ce dernier levait une tête superbe, et jouissait du dépit, de l'impatience du baron; déjà il avançait vers l'inquiète Hélène, lorsque Joseph et Robert se présentèrent sur la scène. Le baron en pleura de joie, et M. et Mme. Wormes se regardèrent en souriant. Le fougueux coursier de Joseph, ravi d'être en spectacle, caracola avec prétention, puis il parcourut en une seconde la route prescrite par le grand-maître des cérémonies, et tous les spectateurs convinrent, en admirant Joseph, qu'il était impossible de diriger un cheval avec plus d'aisance et d'adresse. Le marguillier, qui s'érigeait en juge, fit cette impertinente remarque : Ceci ne doit pas surprendre; le mérite appartient uniquement à l'animal. Mais Robert, qui s'était placé à côté de lui dès qu'il l'avait aperçu, l'engagea poliment à être plus circonspect; sans quoi, disait-il, je serai nécessairement obligé, en écuyer fidèle, de soutenir à coups de poing l'honneur de mon maître.

Enfin Joseph descend de cheval, et attend qu'on vienne le provoquer. Plusieurs se présentent, plusieurs succombent. M. de Laufinburg, témoin de la force prodigieuse de notre

Digitized by Google

héros, se pressait de dire que cet exercice était un exercice de goujats, et qu'un gentilhomme ne pouvait trouver aucune gloire à exceller dans ce genre de combat. Cependant son tour arrive, et en une seconde il est renversé sur le sable : ses prédécesseurs avaient fait une plus longue résistance. Pressé de réparer cette défaite, il saisit un fleuret, et se met en garde. Joseph le presse, le fait reculer; mais il recule à son tour, et se borne à parer les bottes. Les deux rivaux montrent une égale adresse, et l'on ne sait auquel des deux prédire la victoire. La figure du marguillier était un baromètre sur lequel on pouvait juger parfaitement des succès ou des désavantages du seigneur de Laufinburg ; celle du baron n'était pas moins expressive. On ne dit rien de mademoiselle de Beligheim : pendant la fête elle se plaignit d'un léger mal de dents, qui l'obligeait de tenir un mouchoir sur son charmant visage. M. de Laufinburg, commençant à douter de sa supériorité, termina toute incertitude par un tour d'adresse qu'on pourrait nommer perfidie : Joseph est désarmé, et en reculant il tombe à terre. Robert et le baron crient à la vengeance, Boniface à la victoire. Le jeune Wormes, assis sur le sable, demeure stupéfait; son adversaire, se croyant au bout de ses travaux, se presse d'en recueillir le prix. Mademoiselle de Béligheim lui tend, de fort mauvaise grâce, une joue animée, non point du feu de l'amour et de la pudeur, mais bien plutôt du feu de l'indignation. Et même on assure que, soit par malice, soit par distraction, elle posa tout de travers le joli bonnet d'hermine, qui demeura sur le sommet d'une tête pour laquelle il n'avait pas été fait. Mais Joseph accourut, l'enleva de dessus cette tête profane pour le poser sur la sienne. Les fleurets ne suffisaient plus pour réparer un semblable outrage. M. de Laufinburg demandait des épées. M. de Beligheim, qui penchait en secret pour le ravisseur, se constitua juge du débat; et d'après les avis de gens respectables, il déclara M. de Laufinburg déloyal chevalier. On lui permit cependant de recommencer le combat, permission qui fut généralement considérée comme une faveur. Cette fois, Joseph se tint en garde contre les ruses de son adversaire ; et la vengeance guidant son bras, il prouva qu'il savait vaincre, et vaincre facilement, sans s'écarter des règles approuvées par l'honneur. Joseph fut proclamé par cent voix le héros de la fête. M. de Beligheim, dans son enthousiasme, jura qu'il ne manquait au jeune homme, pour que ce titre lui restât, que d'avoir un nom plus imposant que le sien. Je n'ai vu nulle part, disait-il, qu'il y eût un Joseph célèbre par ses hauts faits : je l'appelle donc Alexandre ; il est digne de porter ce nom, qui appartient à la

Digitized by Google

postérité, et que la gloire accompagne toujours. Mais ce qui acheva de rendre ce nom agréable à Joseph, ce fut de l'entendre prononcer par Hélène, qui, cette fois, posa d'un air gracieux le bonnet d'hermine sur la tête de son amant : on l'accusa même de l'avoir placé avec coquetterie; il est vrai qu'elle y avait mis tout le temps nécessaire.

Joseph ne quitta plus sa toque chérie, qui lui servait à la fois de bonnet de nuit, de coiffure de négligé, et de coiffure de cérémonie. La fête se termina par un repas splendide où tous les convives et les rivaux eux-mêmes complimentèrent le moderne Alexandre. Madame Wormes eut soin de placer son fils de manière à ce qu'il ne présentât que la joue droite à celle qu'il aimait. M. de Laufinburg conservait seul des prétentions, tandis que ses concurrens ne se dissimulaient plus que ce serait folie de prétendre plus long-temps à la main d'Hélène. Cependant M. de Beligheim, de concert avec le baron d'Elnach, proposa de nouveaux essais, de nouveaux travaux : il voulait qu'on figurât quelques fameuses batailles de l'antiquité. Sa femme, qui tremblait que son futur gendre ne prît les goûts de son mari, assurait à qui voulait l'entendre, que ce dernier perdait de plus en plus la raison, et qu'il fallait d'un commun accord s'opposer à ses ruineuses fantaisies. Cela dit, elle trottillait autour des tables, comptait et recomptait les plats, les couverts, les bouteilles; elle courait après un domestique, en grondait un second, et, chemin faisant, en frappait un troisième, ce qui ne l'empêchait pas d'être à la conversation, et de lever les épaules à chaque mot qui sortait de la bouche de son mari. Enfin elle égayait son monde, si ce n'est par les agrémens de son esprit, du moins par le ridicule de ses manières.

Le lendemain, M. de Beligheim conduisit ses hôtes dans la Grèce, qui venait d'être achevée. Là on voyait le mont Olympe appuyé sur le mont Parnasse; en sortant de Delphes, on entrait dans Corinthe; d'Argos à la ville de Sparte il n'y avait qu'un ruisseau à traverser; de l'île d'Eubée, on aurait tué une alouette dans l'île d'Ithaque, et les eaux du golfe Thermaïque menaçaient d'inonder l'Epire et de se joindre à la mer Ionienne. Comme le ciel annonçait un orage, on se hâta de traverser le lac, c'est-à-dire l'Archipel, et de visiter la Troade, afin de retourner promptement à Mycènes, avant que la pluie commençât. Le château de Beligheim était le palais d'Agamemnon, la demeure habituelle du roi des rois. Ce qui portait le nom de la ville de Troie était un ancien petit fort bâti du temps où les seigneurs guerroyaient entr'eux, et étaient obligés de se tenir en garde contre quelque surprise. Il tombait en ruines

Digitized by Google

quand M. de Beligheim le fit rétablir, voulant le conserver comme un monument curieux pour les amateurs de vieilles pierres, et fort intéressant pour lui, qui avait le dessein d'en faire son Illium. Quant aux ruines de Delphes, des roches entassées les unes sur les autres faisaient l'affaire.

M. de Beligheim demanda qu'on choisît un événement de l'histoire ancienne, un trait remarquable que l'on pût imiter avec quelque succès. Joseph proposa l'enlèvement des Sabines; mais le marguillier, prenant à part M. de Beligheim, lui fit observer que sa fille pourrait bien être la Sabine de Joseph, et que la décence ne permettait pas de semblables jeux. Il s'agissait ensuite de figurer l'expédition des Argonautes; et déjà M. de Beligheim distribuait les rôles du fameux Jason, des tendres et vertueux amis Castor et Pollux, de l'illustre Orphée, et du puissant Hercule, tous héros du premier ordre qui s'étaient réunis pour aller voler le pauvre roi de Colchos, quand M. d'Elnach fit observer au seigneur de Beligheim qu'il ne convenait pas de faire jouer des rôles de bandits à d'honnêtes gentilshommes, et que du moins la guerre de Troie avait un plus noble but. Je ne sais ce qu'il faut en croire, dit M. Wormes; mais si la dernière guerre est plus absurde, nous la croyons plus honorable, je la préfère aussi.

Il fut donc décidé que l'on ferait le siége de Troie, sauf à ne pas imiter en tout point les célèbres princes Grecs, qui restèrent dix ans au pied de ses remparts, abandonnèrent leurs royaumes pour une ville qu'ils réduisirent en cendres, ou pour d'illustres esclaves dont ils n'avaient que faire, puisque la plupart de ces héros en retournant chez eux moururent, ou s'égarèrent en chemin, et que les autres trouvèrent des maîtres dans leurs états usurpés.

Joseph soutint qu'il fallait remonter à la source et aux causes de cette guerre, et que l'enlèvement d'Hélène était nécessaire à représenter; il s'offrait à remplir le rôle de Pâris, rôle qui lui convenait d'autant plus que Pâris se nommait Alexandre. Son raisonnement, quoique très-plausible, ne fut point encore goûté, et l'on se contenta d'investir la ville phrygienne. On forma aussitôt les deux armées dans lesquelles la jeunesse du voisinage prit du service. M. de Beligheim, et les gens de sa maison, se firent Troyens; le baron d'Elnach, et sa famille, devinrent Grecs; et les rivaux de Joseph se partagèrent, les uns embrassèrent la cause de l'Asie, les autres celle de l'Europe. Chacun de ces princes fit à part un plan de campagne; mais tous ces plans, celui de Joseph excepté, servirent à allumer la pipe du seigneur de Beligheim, alors Priam. Le roi troyen, renfer-

Digitized by Google

ma dans la ville sa femme Hécube, ses domestiques, la belle Hélène, ainsi que son fils Hector, c'est-à-dire, M. de Laufinburg, qu'on avait jugé plus propre à se défendre dans des murs qu'à monter à l'assaut. Joseph reçut le nom et le rang d'Achille, il avait sa fougue et son impétueuse audace; M. Wormes était le prudent Ulysse, et son oncle commandait sous le titre du généralissime Agamemnon. Robert, c'était le fidèle Patrocle, l'inséparable ami du fils de Thétis; mais, hélas! le pauvre Boniface fut unanimement gratifié du nom de Thersite, et, pour comble de malheur, l'impétueux Achille mit tant de scrupule à jouer son rôle avec vérité, qu'il ne tarda pas, dans un moment d'humeur, à le renverser d'un coup de poing, après l'avoir convaincu d'espionnage et de trahison. Le perfide s'était en effet ligué avec le général Hector, pour faire éprouver quelque revers au prince Thessalien; et de plus, il avait dit que sûrement madame Thétis avait oublié de plonger la joue gauche de son fils dans le Styx, car elle ne paraissait pas invulnérable.

Cependant les Grecs prirent leurs dispositions, et campèrent au pied des murs. Il n'y avait pas moyen de prendre la ville par la famine; car Priam l'avait prudemment approvisionnée d'une douzaine de bouteilles de vin et de quelques volailles. Les assiégés firent plusieurs sorties sanglantes, quelquefois ils repoussèrent l'ennemi, quelquefois ils furent renvoyés dans la ville. A mesure que l'on combattait, ceux qui étaient renversés ou désarmés se joignaient à leurs vainqueurs : par cette sage méthode, le nombre des combattans ne diminuait guère; mais le parti qui avait perdu le plus de monde se tenait pour vaincu; les tués seuls étaient dispensés d'agir, on les charriait dans des brouettes jusqu'à l'arrière-garde, afin de leur rendre les honneurs de la sépulture. On y conduisait aussi les blessés, que l'on pansait, que l'on restaurait. Madame Wormes distribuait les bouillons et consolait les invalides : Hélène, de son côté, avait le même emploi, et l'on assure que plusieurs guerriers se laissèrent blesser de bonne grâce, afin d'être consolés et choyés. Si l'honneur, le puissant honneur, n'avait retenu Achille, il aurait offert sa poitrine au premier coup de lance, dans l'unique espoir de sentir poser sur sa blessure la charpie que la délicate main d'Hélène avait préparée. Elle seule se mêlait de ces choses-là, car sa mère se gardait bien d'y faire la moindre attention : mais elle priait le ciel que sa fille ne devînt pas entièrement folle; puis elle ne pouvait concevoir que les parens, les amis de son époux, fussent atteints du même vertige, et elle disait que depuis le tournoi, le château de Beligheim ressemblait assez aux petites maisons.

Digitized by Google

Il y avait d'un côté de la citadelle une espèce de terrasse d'où les assiégés lançaient des traits; comme mademoiselle de Beligheim y paraissait quelquefois pour examiner les manœuvres des Grecs, les assiégeans le respectaient. Madame Hécube s'y plaça en tournant le dos à l'ennemi, et, pour ne point perdre de temps, elle se mit à tricoter avec une extrême vivacité; toute sa mauvaise humeur ayant pénétré jusqu'aux bouts de ses doigts, jamais elle ne fit tant d'ouvrage en si peu de temps. En vain les envoyés d'Hector venaient la prévenir qu'elle devait pourvoir à sa sûreté, que les ennemis commençaient à faire brèche aux remparts après avoir comblé les fossés, et qu'on ne pouvait répondre de rien; son sang-froid n'en était point altéré, et Priam applaudissait avec chaleur à ce rare courage; mais plus monsieur Priam applaudissait, plus madame Hécube levait les épaules.

Enfin, on ne sait comment cela se passa, mais l'infortunée Hélène fut faite prisonnière, malgré la résistance de sa petite escorte. On présume que son humanité causa sa perte; car sortant du fort pour aller secourir un blessé, elle fut prise par l'heureux Achille, qui se trouvait précisément là tout comme s'il eût été prévenu; il l'emmena en triomphe dans sa tente, où sa mère essuya les larmes de la belle captive.

Dès lors le siége traîna en longueur, Achille devint négligent et préoccupé; l'amour de la gloire fit place à un autre amour, et tous les Troyens avaient lieu de se réjouir de leur perte, excepté Hector, que ce revers désolait. Il offrit une rançon qu'on n'accepta point, et proposa à son rival un combat singulier, dans lequel il perdit la vie; c'était fort naturel, puisque jadis Hector succomba sous les coups d'Achille. Mais, ce qui était moins naturel, tandis qu'Achille donne des ordres pour qu'on enlève le corps du héros troyen, le mort se relève et s'enfuit au plus vite dans la forteresse, au mépris de toute convention, puisqu'on avait arrêté qu'un mort ne ressusciterait point. Le vainqueur étonné le laisse fuir, et va dans sa tente prendre du repos.

Agamemnon, indigné de l'indolence d'Achille, vint, l'Iliade à la main, lui faire des reproches dans le pompeux langage d'Homère; mais le jeune prince, les yeux fixés sur ceux d'Hélène, n'était sensible qu'à un seul genre de beautés, et les vers de l'illustre poëte n'agissaient sur ses oreilles que comme un son incommode qui, en interrompant sa rêverie, en détruisait tout le charme. L'adroit Ulysse trouva un expédient très-propre à tirer Achille de sa léthargie. Le bonnet d'hermine lui fut enlevé par surprise, et bientôt il parut au point le plus élevé de la for-

Digitized by Google

teresse. Planté au bout d'une pique, il servait d'étendard, et l'on voyait flotter au gré des vents les longues plumes blanches qui avaient orné la tête du prince Thessalien.

A cette vue, l'impétueux Achille demande que l'on monte à l'assaut, il excite les soldats, fait des reproches aux uns, des promesses aux autres; il est partout, il ranime tout. Agamemnon ne montre pas moins d'activité, et tous deux font des prodiges de valeur. Des échelles sont posées contre les murs; elles sont aussitôt brisées ou renversées; les guerriers infatigables grimpent comme ils peuvent, quelques-uns tombent et se cassent le nez; mais n'importe, la gloire ne s'achète pas à vil prix; on persiste, les premiers qui arrivent au faîte des remparts se mettent à cheval sur le mur; d'une main ils combattent, de l'autre ils aident leurs compagnons d'armes à arriver jusqu'à eux. Alexandre, en tout point semblable au héros dont il porte le nom, tombe seul au milieu des assiégés, et soutient le combat jusqu'au moment où les siens viennent le secourir. Cependant une abondante pluie, accompagnée d'éclairs et de tonnerre, inonde les combattans sans, pour cela, éteindre leur belliqueuse ardeur; en vain madame Hécube s'écrie que cette guerre offense le ciel: Thersite, un parapluie à la main, harangue l'armée, qui bientôt pénètre dans la ville. Là, on se bat encore; mais Achille décide du sort de la bataillle, en enlevant le précieux étendard. M. de Beligheim, admirant la tournure héroïque et les talens militaires de son Alexandre, lui fit don d'une excellente épée, qu'il disait avoir appartenue à ce Guelfe qui fut un des chefs de l'armée des croisés. Il est vrai que la forme de cette épée n'était pas des plus modernes; mais c'était une relique, et l'on sait que plus une relique annonce d'antiquité, plus elle a de prix. Ce présent fut d'un mauvais augure à Hector, qui commençait à remarquer dans le père d'Hélène une grande prédilection pour l'heureux Joseph. Jusque-là il avait compté sur l'appui de madame de Beligheim, et d'ailleurs sa vanité lui avait fait croire que ce qu'il perdait dans le cœur du père, il le retrouverait dans celui de sa fille. Mais dès qu'il présuma qu'Hélène pourrait lui échapper, son amour pour elle prit un degré de violence extraordinaire : ce n'était plus un faible sentiment de préférence, c'était une passion. Il jura d'enlever mademoiselle de Beligheim, plutôt que de renoncer à elle, et de forcer son père, par cet excellent moyen, à lui donner sa fille. Dans ce dessein, il s'assura du zèle et de la fidélité de Boniface : celui-ci répondit qu'il n'avait jamais enlevé personne; mais qu'il était prêt à tout entreprendre pour complaire à son aimable seigneur.

Digitized by Google

M. de Laufinburg avait deux ou trois domestiques aussi peu scrupuleux que leur maître, et qui ne demandaient pas mieux que d'être ses complices, afin que son secret le mit en quelque sorte sous leur dépendance. Le marguillier fut chargé d'aller les prévenir, et de concerter avec eux le plan d'attaque. Rien de plus facile, leur dit-il; pendant la nuit, j'ouvre les portes; je vous introduis dans la maison, nous allons droit à la chambre d'Hélène, à qui je ferme la bouche avec un mouchoir, de manière à ce qu'elle ne puisse jeter le plus faible cri si elle vient à s'éveiller; nous la portons, sur un brancard, jusqu'à une certaine distance du château, où son ravisseur, qui l'attend avec une chaise de poste, la conduit dans une de ses terres.

Après avoir tout combiné, M. Boniface revient à Beligheim, où il trouve son maître au désespoir, et ne respirant que vengeance. M. de Laufinburg, pour faire diversion aux sentimens passionnés que lui inspirait Hélène, avait conçu pour sa femme de chambre une passion secondaire, un attachement sans façon. Malheureusement l'imprudente Rose laissa égarer chez sa maîtresse un billet tendre, dans lequel M. de Laufinburg déclarait ses sentimens en termes non équivoques. Hélène trouva le billet et le lut. Quelle fut sa honte, en découvrant que Rose était sa rivale! D'autant plus indignée que cette découverte flattait secrètement ses désirs, elle courut chez son père pour lui montrer ce papier. M. de Beligheim partagea le ressentiment de sa fille, et parut très-mortifié; il n'avait jamais lu nulle part qu'un loyal chevalier servît deux dames à la fois, surtout de conditions si différentes. Cet incident fournit à madame de Beligheim le sujet d'un sermon : ce sont vos folies, dit-elle à son mari, qui diminuent le respect qu'on vous doit; vous jouez avec les enfans, les enfans jouent avec vous, d'où il suit que l'on ne craint pas de vous offenser, d'où il suit que votre fille est victime..... D'où il suit, madame, que ma fille ne sera victime de personne; mais loin d'épouser un fat, un impertinent, elle épousera un brave garçon, que j'aime beaucoup, et qui, je suis sûr, a inspiré une grande estime à ma fille, et je n'ai qu'à me féliciter d'avoir trouvé un prétexte pour congédier son indigne rival. Madame de Beligheim, qui, jusqu'alors avait préféré à notre héros, M. de Laufinburg, qu'elle trouvait moins turbulent, changea d'opinion lorsqu'elle apprit la légèreté de sa conduite, et, pour la première fois, elle se montra de l'avis de son mari. Le père d'Hélène choisit ce moment favorable pour congédier M. de Laufinburg, en lui apprenant qu'il était instruit de certaines choses fort peu délicates. Le jeune homme comprit ce que cela voulait dire, et il annonça son départ pour le lende-

Digitized by Google

main ; mais il espérait se venger cruellement de l'outrage qu'il venait de recevoir.

Cependant Robert, que la présence du marguillier à Beligheim inquiétait, et qui tremblait toujours que son jeune ami ne fût écarté par quelque artifice, avait sans cesse observé les démarches de Boniface. Son air mystérieux depuis son retour, certains mots à double sens, adressés à son maître, inspiraient des soupçons au vigilant garde-chasse. Persuadé que cet agent avait quelque chose d'essentiel à communiquer au jeune Laufinburg, il ne le perdit pas de vue : et quand Boniface emmena son maître dans un lieu écarté, où il croyait pouvoir lui parler sans craindre d'être entendu, Robert avait suivi ses pas, et c'est ainsi que le narrateur lui fournit tous les renseignemens qu'il pouvait désirer, tous les détails de la conjuration. Quelques personnes scrupuleuses blâmeront l'action de Robert; mais nous ne l'annonçons pas comme un personnage parfait; nous disons seulement qu'il avait d'excellentes qualités, et que parfois, dans un excès de zèle, il faisait pour son jeune ami ce qu'il n'eût pas fait pour lui-même. Enfin M. de Laufinburg, instruit de ce qu'il avait à faire, partit aussitôt pour aller chercher la voiture qui devait amener à une heure du matin les aides de M. Boniface. Ce dernier devait, à l'heure convenue, ouvrir les portes et conduire son monde; il devait aussi faire prendre à mademoiselle de Beligheim un grain d'opium afin de rendre son sommeil plus profond.

Robert se hâta de faire part à Joseph et à M. de Beligheim de ce qui venait de se passer, et il eut toutes les peines du monde à contenir les deux braves chevaliers, lesquels criaient déjà aux armes et pour cette fois voulaient un combat fort sérieux, fort tragique. Mais Robert se chargea de débarrasser le maître de la maison de ses deux hôtes perfides.

Voici quelles furent ses dispositions : l'opium destiné à Hélène fut pris par Boniface même, deux heures après son souper; ce fut un domestique de la maison qui lui présenta la boisson somnifère. Ensuite Robert se fit donner une seconde clef de la chambre de M. Boniface, après quoi il attendit tout habillé que l'heure de l'enlèvement approchât. Joseph et M. de Beligheim ne se couchèrent point, curieux de voir comment la chose se passerait, et voulant être prêts à secourir Robert en cas qu'il fût reconnu.

Une heure après que Boniface se fut retiré, le sommeil s'empara tellement de lui, que ne pouvant résister davantage il se contenta d'ôter son surtout, puis il s'abandonna à son pressant [illegible] qu'il devait être [illegible] Robert entra dans sa

Digitized by Google

chambre, et s'affubla de l'habit que le marguillier venait de quitter ; il prit aussi son chapeau à trois cornes pointues, mais en échange il lui mit un bonnet de femme, l'enveloppa d'un peignoir, et le laissa dormir en paix.

Ce même soir on avait glissé sous la porte de la chambre de Joseph le billet suivant : « Digne héros de batailles simulées, cherchez maintenant le prix de vos exploits ». Auquel le jeune Wormes fit cette réponse : « Vous qui vous laissez battre, lors même qu'il n'existe aucun danger, présentez-vous au moins avec vos agens pour me disputer le bien que vous espériez me ravir ; je vous envoie en échange votre inhabile intrigant ». Robert promit de remettre cette réponse à son adresse, et il s'exerça, jusqu'à l'heure indiquée, à imiter la voix aigre de son tendre ami Boniface. Mais bientôt il aperçoit, malgré l'extrême obscurité, les émissaires du seigneur Laufinburg. Ils s'approchaient en silence. Est-ce vous ? leur dit Robert d'une voix basse.—Eh! sans doute, c'est nous.—Parlez bas, ajoute le faux marguillier, vous vous êtes bien fait attendre ; mais avançons sans perdre de temps. Tous trois prennent le pan de l'habit du garde-chasse ; et marchent à sa suite ; ce dernier les introduit dans la maison, leur fait parcourir tous les corridors, et monter et descendre deux escaliers : les trois dupes, ne connaissant point l'intérieur de la maison, s'accrochaient partout, et partout faisaient des faux pas, qui excitaient beaucoup la gaîté de leur impitoyable guide. Ils commençaient à trouver le chemin fort long, et le château de Beligheim leur rappelait les châteaux de madame Radecliff (1). Cependant, ils n'osaient laisser éclater toute leur mauvaise humeur, crainte de faire du bruit ; ils se contentaient de jurer tout bas, à quoi Robert répondait par un *chut*. Enfin, Robert les conduisit droit au but, c'est-à-dire, à la chambre de M. Boniface. Le chef de l'expédition recommande à son monde les membres délicats de la belle demoiselle. L'un s'empare des pieds, l'autre de la tête, et on la transporte ainsi hors de la maison ; après quoi on la pose mollement sur un brancard, couvert de coussins. M. de Laufinburg, en les apercevant, ne put

(1) Par exemple, le château des Pyrénées, qui, selon la description qu'en fait l'auteur, doit avoir près d'une lieue de circuit. On y rencontre, au bout de sentiers longs et difficiles, des torrens et d'immenses souterrains ; puis des corridors qui fatiguent le voyageur ; des églises, des puits qui servent de cachots, etc., etc. : enfin, toutes les commodités de la vie, et la nature sous ses formes les plus pittoresques, se trouvent réunies dans cet édifice vraiment original.

Digitized by Google

contenir ses transports de joie ; il embrassa tendrement le faux marguillier, qui, profitant du moment favorable, glissa dans la poche du jeune homme le billet de réponse que Joseph lui écrivait. Puis M. de Laufinburg prodigua les expressions les plus aimables à la belle Hélène, qui lui répondait par des ronflemens rauques et mâles ; cela fit croire à son inquiet amant qu'elle était fort enrhumée, il lui prêta son manteau ; et en soutenant la charmante tête de sa captive, il se réjouissait d'avance du dépit, de la douleur qu'éprouverait le malheureux Joseph, lorsqu'il apprendrait la disparition de mademoiselle de Beligheim. Il fit à ce sujet mille plaisanteries qui divertirent ses gens, mais encore plus le prétendu Boniface. Ce dernier, se rappelant très à propos qu'il avait oublié quelques effets à Beligheim, reconnut la nécessité de retourner sur ses pas ; il descendit de voiture en recommandant au cocher d'aller doucement, afin qu'il pût le rejoindre. Mais lorsque Robert fut à une certaine distance, les chevaux reprirent le galop ; on n'avait plus aucun besoin du marguillier, et l'on voulait arriver de bonne heure. Cependant l'aurore vint surprendre les voyageurs nocturnes : M. de Laufinburg commençait à distinguer les traits masculins de l'objet de son amour, et il fut bientôt convaincu que l'on s'était joué de lui et de son maladroit ministre. Il laissa éclater une violente colère, il voulait se venger de quelque façon que ce pût être ; néanmoins il continua sa route, et se borna à jeter hors de sa voiture les trois hommes qui avaient si bien exécuté ses projets, et à leur ordonner de transporter M. Boniface dans un des fossés qui bordaient la route, afin qu'il y achevât son opiniâtre sommeil. M. de Laufinburg ne s'inquiéta pas davantage d'un homme dont l'imprudente conduite avait compromis son honneur, et cela en pure perte. En lisant le papier qu'il trouva sur lui, comme il avait eu le temps de se calmer, il jugea qu'il était plus noble, plus digne de lui de mépriser l'invitation polie de son heureux rival.

Le marguillier fut très-surpris, à son réveil, de se trouver dans un semblable lit, et dans un tel costume. Cependant il eut assez de sagacité pour sentir qu'il serait au moins imprudent de retourner à Beligheim : il crut que son jeune seigneur s'empresserait de remédier à son infortune, il se dirigea donc vers Laufinburg ; mais les domestiques du château lui firent un accueil si grâcieux qu'il se hâta de quitter le village. On le vit errer plusieurs mois, jusqu'à ce qu'il obtînt la faveur singulière de remplir l'emploi de portier dans un couvent. Mais Robert, toujours fidèle à son maître et à l'honneur, fut toujours heureux, toujours satisfait de lui-même et des autres.

Digitized by Google

Rien ne s'opposant davantage à l'union de Joseph et d'Hélène, M. de Beligheim assura leur bonheur le jour même qui suivit cette nuit fatale au seigneur de Laufinburg. M. de Beligheim, et son vieil ami le baron, inventèrent de nouveaux divertissemens pour célébrer, avec dignité, le mariage de leurs chers enfans. On vit même, chose vraiment remarquable, madame de Beligheim consacrer deux journées aux plaisirs de cette fête; bien plus, elle dansa un menuet avec le baron d'Elnach, et laissa ses domestiques se rejouir en toute liberté. On assure que son aimable fille se contenta d'imiter les vertus de sa mère, sans adopter sa minutieuse économie et son humeur chagrine.

Joseph, son oncle et M. de Beligheim continuèrent leurs jeux, leurs combats, leurs exploits. Clytemnestre s'accoutuma au tumulte des camps, et sa fille se félicitait chaque jour de ces folies, qui, en occupant agréablement son mari, servaient à le retenir auprès d'elle.

Par mademoiselle V. Cornélie de S***.

Rapport *fait, à la Classe d'Histoire et de Littérature ancienne de l'Institut, par M.* Ginguené, *l'un de ses Membres, sur le* Traité d'économie politique de M. Say.

Séance du vendredi 19 Août 1814.

La Classe m'a chargé de lui faire un rapport sur la seconde édition du *Traité d'Économie politique de M. Say*, dont l'auteur lui a fait hommage.

Je pourrais considérer sous trois points de vue ce livre utile: 1°. donner un aperçu des objets qui y sont traités, de l'ordre et de l'enchaînement des idées et des principes, enfin de ce qui le distingue de tous ceux qui ont paru jusqu'ici sur la même matière; 2°. faire voir les changemens et les améliorations considérables qui différencient cette seconde édition de la première; 3°. indiquer les parties de l'ouvrage qui peuvent intéresser plus particulièrement la classe, par les relations plus directes qu'elles ont avec les objets dont elle s'occupe.

La première manière de l'envisager exigerait de trop longs détails et des explications trop étrangères à nos travaux. La seconde aurait les mêmes inconvéniens et paraîtrait de plus excessivement minutieuse. Je me bornerai donc sous ces deux rapports à dire que l'utilité générale de l'ouvrage est démontrée par son titre, que sa bonté est attestée par le prompt débit de la première édition, et qu'il est aisé de présumer les avantages

Digitized by Google

de la seconde, en pensant que l'auteur n'a rien négligé pendant dix ans qui se sont écoulés de l'une à l'autre, pour l'améliorer, le perfectionner et le rendre véritablement classique.

Sur ces dix ans, il s'en était à peine écoulé quatre, que l'édition était épuisée; mais on sent assez les raisons qui défendaient à M. Say de réimprimer son livre; il s'en consolait, en quelque sorte, en y consacrant de nouvelles recherches et de nouveaux soins, en y ajoutant sans cesse des vérités et des démonstrations qui en rendaient la publication impossible de plus en plus.

La chute d'un gouvernement, *fondé sur le mensonge, et dont chaque mesure était une calamité*, et le rétablissement d'un pouvoir qui ne peut mettre sa gloire qu'à guérir les maux que la tyrannie nous avait faits et à rétablir les biens qu'elle avait détruits, ont donné le signal à la vérité de reparaître, aux principes qui servent de base à la félicité publique de se montrer.

En répondant à ce signal, M. Say doit être assuré du suffrage de tous les hommes éclairés et de tous les amis du bonheur de leur patrie; il a surtout ambitionné l'approbation de la classe d'histoire et de littérature ancienne; il me reste à examiner par quelles considérations particulières il a le droit de l'intéresser.

Elles sont pour la plupart indiquées dans sa lettre à M. le président. Mais, relativement à la première considération que M. Say présente, il est trop peu affirmatif. Il ne saurait croire que l'institut, qui réunit toutes les branches des connaissances humaines, en veuille négliger aucune, « surtout, ajoute-t-» il fort sensément, lorsque des travaux plus opiniâtres et » des méthodes plus sures parviennent à les tirer du domaine » des conjectures pour les placer sur la base plus solide » des observations et de l'expérience ». Ensuite, il demande quelle classe de l'institut est plus particulièrement appelée à s'occuper de l'économie politique que celle qui porte le flambeau de la critique parmi les incertitudes de l'histoire. Il paraît ignorer que les sciences morales et politiques, et par conséquent l'économie politique, qui en est une des parties les plus importantes, forme spécialement une des attributions de la classe. On ne crut pas pouvoir se dispenser d'ouvrir cette espèce de refuge à cette branche de la haute philosophie, lorsqu'on lui ôta la place distincte qu'elle occupait dans l'institut, et dans un temps où la philosophie elle-même était proscrite

Il n'est peut-être pas sans utilité, puisque l'occasion s'en présente, de nous rappeler l'époque et les motifs de cette proscription singulière. Ce serait une chose curieuse que de rassembler tout ce qui a été fait, dit et écrit depuis le 18 brumaire, pour décréditer et avilir jusqu'au nom de philosophie.

Digitized by Google

L'homme qui se saisit alors du pouvoir voulait le pouvoir absolu. Il avait déjà dans la tête ce qu'il a exécuté depuis.

La philosophie, qui éclaire les esprits en épurant et en élevant les âmes, était l'ennemie naturelle du régime avilissant qu'il projetait; il lui déclara la guerre.

Il venait réparer tous les maux; la philosophie et les philosophes les avaient tous causés.

Qui avait couvert la France de ruines et de prisons? les philosophes.

Qui avait fait couler tant de sang français sous la hache de la terreur? les philosophes.

Mais, eux-mêmes, ils étaient tombés sous le fer ou avaient gémi dans les cachots ou dans l'exil; n'importe. Les auteurs de cette horrible effusion de sang étaient évidemment ceux qui nourrissent en eux-mêmes et tâchent d'inspirer aux autres les plus doux sentimens d'humanité, de fraternité, de concorde entre les hommes.

Les auteurs de cette barbare destruction de nos monumens et des antiquités françaises, étaient ceux qui joignent le goût des arts au culte de la raison et des lumières.

Les auteurs de tant d'absurdités et de folies, étaient ceux qui passent leur vie à tâcher de devenir raisonnables et sages.

Une classe entière de l'institut était consacrée à la philosophie, appliquée spécialement aux besoins du corps social; la classe des sciences morales et politiques fut supprimée.

Et en effet, des six sections qui composaient cette classe utile, celles d'*histoire* et de *géographie* pouvaient être transportées ailleurs; mais de quel danger n'était pas l'*analyse des sensations et des idées*, c'est-à-dire, l'*idéologie*, pour celui qui voulait renverser toutes les idées; *la morale*, pour celui qui ne voulait plus de morale ni publique, ni privée, autre que l'obéissance passive? Quel ombrage ne faisaient pas et la science de *la législation*, à qui ne voulait plus qu'il y eût d'autre loi que sa volonté, et *l'économie politique*, à qui comptait pour rien, et se préparait à renverser, comme il l'a fait de fond en comble, tout l'édifice de la prospérité publique, que cette science apprend à fonder, à élever, à conserver dans son ensemble et dans toutes ses parties?

L'idéologie fut non seulement chassée de l'institut, mais poursuivie au dehors. Le maître finit par l'accuser hautement et publiquement de tous les malheurs de la France, après le désastre de Moscou. Sa diatribe subsiste; c'est un des monumens les plus curieux de son règne.

Ce parti violent et persécuteur, dont il s'était déclaré le chef,

Digitized by Google

accusa d'esprit de parti tout homme qui respectait encore ce que tous les siècles ont respecté, la philosophie; et parce que des philosophes modernes étaient calomniés on eût voulu donner aux Platons, aux Cicérons, aux Sénèques, aux Philosophes les plus vénérables de l'antiquité, un autre titre que celui de philosophe.

Les journaux, habilement organisés pour le progrès des nouvelles doctrines, furent déchaînés contre les philosophes. Le métier était bon et lucratif. Ces journaux étaient arrachés à leurs propriétaires, aux possesseurs de fonds et aux auteurs qui s'étaient réunis pour les établir; les produits en étaient partagés entre des favoris oisifs et des écrivains mercenaires, chargés d'encenser le pouvoir et de ne laisser aucun relâche à la philosophie. On les rassembla tous en une batterie foudroyante dont le feu roulant ne cessa point de tirer contre les philosophes. Il était dirigé par un artilleur en chef qui gagnait à ce métier 50,000 fr. de rente; et ceux qui commandaient chaque pièce de la batterie, et ceux qui, sous les ordres de ces chefs, la servaient gagnaient aussi en proportion de leur service.

Cette guerre offensive avait cela de particulier, que la guerre défensive était interdite aux amis de la philosophie. Ceux qui lui sont restés fidèles, ceux qui n'ont point passé dans le camp ennemi, ont eu une belle occasion pour s'exercer aux deux vertus les plus difficiles peut-être en de pareils temps, la constance et la patience.

L'un deux prêt à se décourager disait : On ne peut plus vivre sous une telle oppression; un autre lui répondit : Il faut vivre et survivre.

Ils ont vécu et survécu. Le pouvoir qui les opprimait est tombé, et avec lui toute cette fabrique de traits empoisonnés, de dérision et de calomnies.

Rétablissons donc dans tous ses honneurs ce nom de *philosophie* que la tyrannie avait proscrit; ces noms de nos grands philosophes qu'elle avait livrés à une diffamation insensée, tandis que dans toute l'Europe, ils continuaient de jouir de toute leur gloire et de faire la plus noble partie de la nôtre. Rendons, dans nos études, à ces branches si importantes de la philosophie, aux sciences morales et politiques, et particulièrement à l'économie politique, la part qui leur appartient. Lisons le livre de M. Say, et cherchons y surtout les lumières qui peuvent éclairer les autres parties de nos recherches et de nos travaux.

Ce n'est point une prédilection aveugle pour la science à laquelle l'estimable auteur a consacré ses veilles, c'est l'habitude philosophique de considérer dans toutes ses applications cette

Digitized by Google

science, qui la lui fait regarder comme indispensable pour la connaissance exacte et complète de l'antiquité. Il serait en effet aussi difficile qu'il le pense « de se former des idées justes du » commerce et des arts des anciens, des motifs de leurs opéra- » tions sur l'impôt et sur les monnaies, des causes de la pros- » périté et de la décadence de leurs colonies, etc., si l'on ne » consulte l'économie politique qui nous dévoile la marche des » richesses suivant les lieux, suivant les temps, suivant les lois » et les mœurs ».

Cela serait d'autant plus difficile que, comme il l'observe ailleurs, *on ne voit nulle part chez les peuples anciens qu'ils se se soient formé aucune idée juste sur la nature et la marche des richesses*, et que, par conséquent, on ne trouve ni dans leurs philosophes, ni dans leurs historiens aucune lumière sur ces objets importans. « Xénophon lui-même, dans ses Econo- » miques, tout en donnant d'excellens conseils, soit aux parti- » culiers pour améliorer leurs biens, soit à la république d'A- » thènes pour augmenter les revenus de son fisc, excitant » même à protéger les arts utiles, sait si peu pourquoi et à » quel point il a raison, que dans un autre endroit (dans son » Hiéron) il met en doute si le commerce est véritablement » profitable à la république ». (*Disc. prélim.*, pag. xxxiij.)

C'est avec la même justesse que M. Say fait voir, dans une simple note, tom. I, pag. 106, que les notions qui nous restent sur les richesses de Crésus prouvent nécessairement le caractère de l'industrie des Lydiens, et que ce qui ne semblerait qu'une présomption déduite de l'analogie, acquiert le degré de la certitude par quelques passages de Justin. Effectivement, cette industrie, source où Crésus avait puisé ses immenses richesses, avant même d'avoir conquis quelques états voisins, avait rendu de toute antiquité, les peuples de Lydie une nation riche et puissante, selon cette expression de Justin : *gens industriâ quondam potens;* et ses richesses ne lui avaient rien fait perdre de son activité, de son industrie, même sous le règne de l'opulent Crésus, puisque dans un autre endroit le même observateur nous apprend que Cyrus ne parvint à ôter à cette nation son énergie active, et à la soumettre complètement, que lorsqu'il l'eut accoutumée à l'oisiveté des cabarets, aux jeux et à la débauche. *Jussi cauponas*, dit Justin, *et ludicras artes et lenocinia exercere;* ce qui nous révèle en même tems, et l'une des sources les plus fécondes de la puissance des peuples, et l'un des secrets les plus sûrs de la tyrannie.

« Les notions de l'économie politique, ajoute avec raison M. Say, sont peut-être le seul moyen qui s'offre aux plus sa-

Digitized by Google

vans antiquaires pour débrouiller jusqu'à un certain point l'histoire des Carthaginois et leur législation, liée partout à l'histoire de leur commerce ».

Mais il est une autre sorte d'utilité plus générale et encore plus évidente dont l'économie politique peut être pour l'étude de l'antiquité. « L'appréciation des sommes dont il est fait mention dans l'histoire est impossible à faire, même par approximation, si l'on ne se sert des lumières que cette science nous donne sur les valeurs des choses et sur leurs variations réciproques. L'absence de ce genre de critique, ajoute M. Say, a entraîné nos traducteurs les plus estimés dans des erreurs si nombreuses et si graves, que j'ai cru devoir, dans un article spécial, développer la cause de ces erreurs, et fournir des méthodes pour s'en garantir par la suite ».

Cet article fait partie du chapitre 21^e^. du premier livre de l'ouvrage. L'auteur traite dans ce chapitre important *de la nature et de l'usage des monnaies*; et le 7^e^. article ou paragraphe de ce même chapitre est intitulé : *D'une attention qu'il faut avoir en évaluant les sommes dont il est fait mention dans l'histoire.* « Les historiens les plus éclairés, lorsqu'ils évaluent en monnaie de notre temps les sommes dont il est fait mention dans l'histoire, se contentent de réduire en monnaie courante la quantité d'or ou d'argent effectifs indiquée par la somme ancienne ». M. Say nous avertit que cela ne suffit pas. « En effet la somme actuelle, la dénomination actuelle de cette quantité de métal ne nous donne aucune idée de la valeur qu'elle avait alors, et c'est pourtant ce que nous demandons à savoir. Il faut donc encore avoir égard à la variation survenue dans la valeur du métal même. Or il paraît constant que cette valeur est à peu près restée la même pendant toute l'antiquité et même le moyen âge; mais à la fin du quinzième siècle, la découverte de l'Amérique, l'exploitation des mines du nouveau monde, et l'augmentation prodigieuse qui en résulta dans la quantité des métaux précieux qui circulaient en Europe sous la forme de monnaies ont fait déchoir en proportion la valeur de ces métaux, et l'on peut évaluer ce déchet comme de quatre à un pour l'argent et de trois à un pour l'or. Il faudrait donc pour calculer juste, après avoir réduit en monnaie courante la quantité d'or ou d'argent effectifs indiquée par les sommes anciennes, avoir égard en outre à un changement si remarquable, et c'est ce que n'ont fait ni les historiens ni les traducteurs ». M. Say donne pour exemples des fausses évaluations qui en ont résulté, des erreurs palpables de Voltaire, de Raynal, de Laharpe dans sa traduction de Suétone, et de plusieurs autres auteurs.

Digitized by Google

L'observation qu'il fait sur un endroit de la traduction de Laharpe offre une conséquence bien importante et qui tendrait à rectifier l'appréciation que l'on a faite jusqu'ici du sesterce des Romains. Je crois devoir terminer ce rapport en citant dans son entier ce passage, qui me paraît digne de l'attention de la classe. « On lit dans Suétone que César fit présent à Servilie d'une perle de six millions de sesterces; son traducteur évalue cette somme à douze cent mille de nos francs. Mais un peu plus loin, dans le même Suétone, on voit que César fit vendre en Italie, contre de l'argent monnayé, des lingots d'or, fruit de ses rapines dans les Gaules, et qu'il les vendit sur le pied de trois mille sesterces par livre d'or. Cela montre que la perle de Servilie est très-imparfaitement évaluée. La livre des Romains (suivant le Blanc dans son Traité des monnaies) pesait dix deux tiers de nos onces; or dix onces deux tiers d'or, au temps de César, valaient autant que trente-deux onces d'or valent à présent, la valeur de l'or étant tombée dans la proportion de trois à un. Trente-deux onces d'or valent maintenant à peu près de trois mille trente-six fr. Telle est donc la valeur actuelle de trois mille sesterces; et à ce compte, la perle valait six millions soixante-douze mille francs, et le sesterce un peu plus d'un franc; ce qui est fort supérieur à l'évaluation qu'on en fait communément ».

M. Say ne prétend pas qu'aucun historien puisse avoir des données assez sûres pour offrir une évaluation toujours juste des dépenses et des revenus des anciens états, de leur commerce, de leurs forces et de toute leur économie; mais il croit que pour s'écarter beaucoup moins de la vérité qu'on ne l'a fait jusqu'à présent dans la réduction des sommes des anciens et même de celles du moyen âge en monnaie actuelle, il faut d'abord chercher, comme on le fait selon la méthode des antiquaires, à connaître la quantité de métal d'argent ou d'or qu'elles exprimaient; qu'il faut ensuite, jusqu'au temps de Charles-Quint, c'est-à-dire jusque vers l'année 1520, multiplier cette quantité par quatre, si c'est une quantité d'argent, et par trois si c'est une quantité d'or; qu'il faut enfin réduire cette quantité d'or ou d'argent en monnaie courante, au cours de l'époque où l'on se trouve.

Voilà, si je ne me trompe, un point de vue nouveau, propre à rectifier les erreurs commises jusqu'à présent, et à en prévenir de nouvelles; ce pourrait être le sujet d'un travail tout neuf sur les historiens de l'antiquité. Les produits de l'industrie et du commerce des anciens peuples, leurs richesses, leurs charges publiques, les revenus, la magnificence de leurs princes, et les excessives prodigalités de quelques-uns d'entr'eux, ne sont

Digitized by Google

qu'imparfaitement appréciés. La méthode indiquée par M. Say, appliquée à l'histoire, donnerait sur tous ces objets des résultats, sinon rigoureusement exacts, du moins beaucoup plus approchans de la vérité.

DIALOGUE DES MORTS.

RACINE ET MADAME DE SÉVIGNÉ.

Sur l'opinion.

RACINE. — Vous tenez un livre à la main. Que lisez-vous?

MADAME DE SÉVIGNÉ. — Le *Cinna* de Corneille. Je garde *mes vieilles admirations*.

RACINE. — Encore une épigramme contre moi. Il me semble pourtant que nul ne lui a rendu plus de justice que Racine. Je disais souvent à mon fils aîné: *Corneille fait des vers plus beaux que les miens*. Je lui citais entr'autres :

Et monté sur le faîte, il aspire à descendre.

Si vous aviez lu ma réponse au discours de Thomas Corneille à l'académie française, vous sauriez de quelle manière je fais sentir aussi *ma vieille admiration* pour le grand Corneille.

MADAME DE SÉVIGNÉ. — Mais pourquoi avez-vous peint dans vos tragédies les hommes si tendres et les femmes si passionnées?

RACINE. — Je vous entends. Vous aimez mieux les femmes telles que Corneille les a peintes; elles ont plus de grandeur sans doute; mais elles ne sont pas dans la nature comme celles que je fais agir et parler. M'en voudriez-vous d'avoir révélé vos secrets? En effet, on préfère celui qui nous donne les vertus que nous n'avons pas à celui qui avoue les faiblesses que nous avons. Je conçois maintenant, mesdames, votre prédilection pour la *Phèdre* de Pradon, et votre cabale contre la mienne.

MADAME DE SÉVIGNÉ. — Nous avions assez de goût pour sentir combien était honteux ce succès d'un moment qui nous coûta assez cher, puisque nous payâmes les loges qui restèrent vides aux quatre premières représentations de votre *Phèdre*, et que nous les achetâmes pour les remplir aux représentations de la *Phèdre* de Pradon; mais nous avions formé une ligue contre vous, pour vous forcer d'abandonner la partie et de renoncer à l'art dramatique.

Digitized by Google

RACINE. — Vous n'avez que trop bien réussi. Vous avez privé par-là la scène française de douze ou quinze tragédies que j'aurais composées peut-être dans l'espace de quinze années que je vécus dans la retraite, sans songer à écrire pour le théâtre. Je me consolai de ma disgrâce avec la Bible; et, à la demande de madame de Maintenon, je fis les tragédies d'*Esther* et d'*Athalie* pour la maison de Saint-Cyr. La première de ces pièces, qui est bien inférieure à l'autre, fut estimée d'abord plus qu'elle ne valait, et l'autre, que Voltaire appelle *le chef-d'œuvre de l'esprit humain*, fut regardée comme indigne de moi. Boileau seul me rassura, en me disant qu'*Athalie* était mon meilleur ouvrage.

MADAME DE SÉVIGNÉ. — Votre *Esther*, dont le style est enchanteur, n'est pas assez dramatique; mais telle qu'elle est, je la préfère encore à *Bérénice*.

RACINE. — Aimeriez-vous mieux, par hasard, la *Bérénice* de Corneille? Je vous pardonnerais en ce cas de ne pas estimer mes tragédies en général, et d'avoir dit qu'*on se dégoûterait de Racine comme du café*.

MADAME DE SÉVIGNÉ. — Vous voyez qu'on ne s'est pas plus dégoûté de l'un que de l'autre.

RACINE. — D'accord; mais votre intention n'en perce pas moins dans la tournure de votre phrase.

MADAME DE SÉVIGNÉ. — Je vous fais amende honorable pour avoir critiqué votre *Bérénice*, et pour avoir trop loué votre *Alexandre*.

RACINE. — En composant la tragédie d'*Alexandre*, je voulais suivre Corneille de trop près. Je n'ai suivi mon génie qu'à partir d'*Andromaque*. Dans l'intervalle de l'une à l'autre de ces pièces, je connus Boileau, et ses savantes critiques m'éclairèrent chaque jour sur mon art. Je lui dois la perfection de mon talent. Il faisait pour moi ce qu'il a si heureusement recommandé lui-même dans son *Art Poétique*.

> Faites choix d'un censeur solide et salutaire,
> Que la raison conduise et le savoir éclaire;
> Et dont le crayon sûr d'abord aille chercher
> L'endroit que l'on sent faible et qu'on veut se cacher.

MADAME DE SÉVIGNÉ. — En somme, nos jugemens sur vos pièces ont été cassés par la postérité, et l'opinion vous place à côté de Corneille.

RACINE. — L'opinion est une puissance à laquelle rien ne résiste. Elle *est comme ces plantes souples et fragiles qui s'insinuent dans les fentes des plus fortes murailles et finissent par les ébranler.*

FAYOLLE.

Digitized by Google

BULLETIN LITTÉRAIRE.

SPECTACLES. — *Théâtre Français.* — Début de mademoiselle Petit dans *Bajazet.*

Mademoiselle Petit a reçu en partage de la nature les dons précieux et rares que l'art ne peut donner, et auxquels il ne peut jamais suppléer qu'imparfaitement. Elle a de l'âme, de l'intelligence; son débit est vrai, son jeu muet est expressif. A une figure agréable elle joint un bel organe, et, ce qui est encore un juste motif d'éloge, elle n'a point adopté le système chantant et monotone de l'école moderne. Comme c'est surtout au véritable talent que la critique est utile, je représenterai à mademoiselle Petit qu'elle force trop sa voix en certaines occasions; les inflexions deviennent alors désagréables. Je sais bien que les cris obtiennent presque toujours les applaudissemens de la multitude; mais ce ne sont pas des suffrages de ce genre que l'artiste doit ambitionner. Mademoiselle Petit en est sans doute elle-même bien convaincue, puisqu'elle n'a point eu recours aux moyens usités dans les débuts; il n'y avait point au parterre de *claqueurs d'office*, et tous les applaudissemens qu'elle a reçus étaient francs et légitimes. Il serait difficile de prononcer définitivement sur une actrice après une ou deux représentations. On en a vu qui donnaient d'abord les plus grandes espérances, et qui de jour en jour sont devenues plus médiocres; d'autres au contraire ont tenu beaucoup plus qu'elles n'avaient promis; mais je ne serais pas étonné de voir mademoiselle Petit s'élever dans très-peu de temps à un rang auquel il lui est dès à présent permis d'aspirer.

A l'exception de *Bérénice*, qui n'est qu'une élégie embellie par le coloris le plus séduisant, *Bajazet* est inférieur aux autres ouvrages de Racine restés au théâtre; c'est celui dont le style est le plus négligé. Le rôle du personnage qui donne son nom à la pièce est entièrement passif, et produit peu d'effet. Celui d'Atalide, rempli de sentimens tendres, délicats, tient quelquefois plus de l'idylle que de la tragédie; mais ceux d'Acomat et de Roxane sont de la plus grande beauté. On sait combien Voltaire admirait le premier. « Acomat, dit-il, me paraît l'effort » de l'esprit humain. Je ne vois rien dans l'antiquité ni chez » les modernes qui soit dans ce caractère, et la beauté de la » diction le relève encore. Pas un seul vers ou dur ou faible, » pas un mot qui ne soit le mot propre; jamais de sublime hors » d'œuvre, etc., etc. ». Le public paraît insensible aux beau-

Digitized by Google

tés de ce rôle, et ce qui y contribue sans doute, c'est la manière dont il est joué. La sublime Didon de Virgile est le type de *Roxane*, d'*Hermione*, de *Phèdre*, et en général de toutes ces amantes passionnées qui donnent tant de charmes à nos tragédies; mais cette observation ne peut infirmer en aucune manière le prodigieux talent de l'imitateur.

La débutante a produit le plus grand effet dans la transition du vers :

> Bajazet, écoutez, je sens que je vous aime.

Cette transition, moins célèbre que celle de l'hémistiche: *Zaïre, vous pleurez!* parce qu'elle se trouve dans une tragédie moins connue et moins intéressante, est absolument dans le même genre; c'est à l'âme surtout à en dicter les inflexions, et le premier talent peut y échouer, s'il n'a pas un moment heureux d'inspiration. Mademoiselle Petit a encore vivement attendri les spectateurs dans ces deux vers du quatrième acte :

> Après tant de bonté, de soins, d'ardeurs extrêmes,
> Tu ne saurais jamais prononcer que tu m'aimes!

Ces deux passages prouvent que la débutante, dont le talent paraît surtout propre à la peinture des passions énergiques et fortes, exprime aussi heureusement la tendresse.

Le rôle de Bajazet, déjà faible par lui-même, le paraît encore davantage s'il est débité d'un ton élégiaque. J'ai observé ce défaut dans le commencement de la tirade du cinquième acte :

> Je ne vous dis plus rien. Cette lettre sincère
> D'un malheureux amour contient tout le mystère, etc.

L'acteur doit dire ce morceau avec une noble fermeté, et l'on peut présenter avec d'autant plus de confiance cette observation à Michelot, qu'il est fait pour en sentir la justesse. Ses moyens ne répondent pas toujours à ses talens, surtout dans la tragédie; mais sa diction est généralement vraie et remplie d'intelligence. Mademoiselle Bourgoin a rendu avec intérêt et sentiment plusieurs endroits du rôle d'Atalide; elle s'y est rarement livrée à la déclamation traînante et monotone qu'on peut lui reprocher souvent dans la tragédie.

Théâtre Feydeau. — Débuts de madame Mainvielle-Fodor, actrice du théâtre impérial de Pétersbourg, dans *la Fausse Magie*, *le Concert interrompu*, *Jean de Paris*, et *le Calife de Bagdad*.

Madame Duret, mademoiselle Regnault, madame Gavaudan, madame Boulanger se partagent, chacune dans des genres diffé-

Digitized by Google

rens, les applaudissemens et la faveur du public; ce n'est donc point de débutante que le théâtre Feydeau a besoin, et les rôles d'hommes (malgré quelques talens distingués et reconnus) laissent en général bien plus à désirer que ceux des femmes. Mais si les circonstances ne permettent pas à madame Mainvielle-Fodor d'espérer sur le théâtre de ses débuts une place digne de ses talens, elle serait très-bien placée à l'Opéra-Buffa qui, en l'admettant, ferait une très-bonne acquisition. A un spectacle lyrique le chant est la partie essentielle, et c'est celle où madame Mainvielle-Fodor a obtenu et dû obtenir principalement les suffrages. Bonne musicienne, elle a très-bien exécuté sa partie de piano-forte dans *le Concert interrompu*; elle a chanté avec beaucoup de goût et d'agrément le charmant couplet de la romance du troubadour au deuxième acte de *Jean de Paris*, et plusieurs passages de l'ariette piquante et variée du calife (1). Sa méthode et le genre de sa voix paraissent convenir surtout au style italien : l'air du *Concert interrompu* lui a valu de nombreux applaudissemens.

Dans le *Journal des Débats* on s'est plaint, avec justice, de la suppression de divers airs de *la Fausse Magie*; je reprocherai aussi à l'orchestre le retranchement d'une partie de l'*allegro assai* de l'ouverture, et la froideur avec laquelle il accompagne un chef-d'œuvre où tout est esprit, grâce et mélodie, depuis la première note jusqu'à la dernière. Je ne conçois pas davantage par quel motif on mutile la charmante ouverture du *Calife*, bien supérieure à celle de *Jean de Paris*, dans laquelle, à l'exception de quelques passages qui annoncent la description faite par le page du train de son maître, il y a beaucoup plus de bruit que de chant; *l'assourdissante tymbale* s'y fait entendre sans raison, ainsi que dans le final du premier acte dont le fracas afflige les oreilles. Ce qu'il y a de mieux, c'est l'ingénieuse répétition de : *Cette auberge est à mon gré*, *je l'ai dit*, *j'y resterai*, qui en rappelle une autre du même genre dans *Euphrosine et Coradin* (2). La romance du troubadour dont j'ai déjà parlé, le duo de Jean de Paris et du page, l'air pittoresque de ce dernier, et celui de Jean de Paris au deuxième acte, surtout au motif si naturel et si vrai : *Tout pour l'amour, tout pour l'honneur*, où l'auteur a su heureusement retracer la couleur du temps, voilà ce que présente de plus estimable une composition certainement inférieure au *Calife*,

(1) Il est fâcheux que ce joli morceau soit si mal amené.

(2) Oui, malgré tout votre courroux,
Coradin sera mon époux.

Digitized by Google

dont presque tous les morceaux sont remarquables. Les ornemens déplacés du chant (imitation mal entendue de la musique italienne moderne), le fracas de l'orchestre, sont les deux principaux défauts du système nouveau ; malheureusement c'est ce que le public applaudit le plus. Le mauvais goût paraît se propager chaque jour davantage. J.-J. Rousseau avait-il donc raison de dire que, *si les Français avaient jamais une musique, ce serait tant pis pour eux* ? Si ce célèbre écrivain, si Pergolèse, Gluck, Piccini, Sacchini étaient rendus à la vie, que penseraient-ils des prétendus progrès de l'art ? MARTINE.

A MM. LES RÉDACTEURS DU MERCURE.

LORSQUE tous les journaux, entraînés dans le tourbillon de la politique, ferment leur porte à l'économie, devenez le refuge des amis de cette science, comme l'était cette *Revue Philosophique*, dont chaque numéro leur apportait un nouveau tribut.

Les nombreux propriétaires qui, surtout depuis vingt-cinq ans, se livrent à l'agriculture, et auxquels la France doit déjà un immense accroissement de sa richesse territoriale, regarderont comme une bonne fortune la publicité que vous donnerez, par intervalle, à divers procédés d'économie rurale et domestique.

De ce nombre est celui que je vous adresse sur le traitement de la galle et de l'homme et des animaux, et que je soumets, avant de vous l'adresser, à M. Huzard, ainsi qu'à la Société royale d'Agriculture.

Mon fils, major de cuirassiers, parmi les chevaux qu'il ramena de Hambourg, en avait un, jeune et beau, couvert de dartres, de pustules et de croûtes galleuses qui avaient résisté à un traitement précédent.

M. Huzard, de l'Institut, consulté, a prescrit le moyen indiqué par le docteur Jadelot, comme curatif de la galle de l'homme et des animaux ; affection qui entraîne des suites si fâcheuses, par l'emploi des palliatifs et des demi-remèdes, généralement indiqués pour cette maladie.

Ce remède consiste dans un liniment composé

De sulfure de potasse (ou foie de soufre) . . . six onces.
Savon blanc . . . . . deux livres.
Huile de pavot . . . . . quatre livres.
Auquel on ajoute avec succès, essence de térébenthine . . . . . deux onces.

Digitized by Google

Abandonnons au pharmacien la manipulation du liniment, qui est compliquée dans la prescription médicale. Elle doit se borner à ramollir le savon et dissoudre le sulfure, à l'aide de la chaleur et de la division, dans le moins d'eau, pour, à l'aide de la trituration dans un mortier de fer, opérer le plus exact mélange.

La dose, pour chaque friction et par jour, est de deux, trois ou quatre onces, selon la surface que la galle occupe.

On fait précéder l'emploi du liniment de frictions sèches et humides, faites d'une décoction émolliente. La peau ressuyée, on applique, avec la main le liniment, dont la totalité doit se trouver absorbée à l'aide du frottement. Alors on enveloppe le cheval de sa couverture. Le pansement se fait au soleil.

Quinze jours ont suffi pour la curation complète du cheval; mais je dois observer que j'ai joint à ce traitement, après m'en être concerté avec M. Huzard, l'usage d'un demi-gros de ce même sulfure de potasse, pris intérieurement matin et soir; et cette addition me paraît devoir en faire désormais partie.

Le succès que j'avais obtenu, il y a douze ans, de ce moyen, comme curatif de la morve, m'autorisait à croire qu'il ne pouvait qu'accélérer la cure d'une maladie dont ce sulfure est déjà le spécifique, comme simple topique.

Ces expériences sur la cure de la morve ont été suivies à ma campagne, sous les yeux de Gilbert, membre de l'Institut, qu'une mort prématurée a enlevé à l'art vétérinaire, qu'il honorait : plusieurs autres artistes, attachés alors aux administrations, ont été appelés à ces expériences.

D'excellens chevaux, au sortir de ce traitement, sont rentrés au service des postes de Saint-Denis et de Franconville-la-Garenne, que tenait, à cette époque, Cretté de Palluel, qui par son nom et cette qualité de propriétaire d'un très-grand nombre de chevaux, devient une forte autorité; du reste, j'ai donné dans le temps la plus grande publicité à ces faits; ma tâche à cet égard est remplie, et je n'en parle ici que *pour mémoire*. Le beau chapitre à faire sur l'ignorance volontaire, sur l'indifférence et sur de petits intérêts qui s'opposent ainsi au grand intérêt du bien public!

CADET-DE-VAUX, *de la Société royale d'Agriculture*, etc.

De Franconville-la-Garenne, ce 9 août 1814.

Digitized by Google

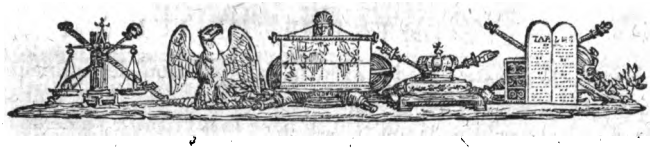

POLITIQUE.

Règlement sur les formes à observer par les deux chambres dans leurs communications respectives, etc. — Fin de la discussion sur la liberté de la presse. — Rétablissement de l'inquisition en Espagne. — Hostilités commencées entre la Suède et la Norwège.

PENDANT la dernière quinzaine du mois de juillet, la chambre des députés s'est occupée de la discussion d'un règlement qui établit la forme des communications des deux chambres, tant entr'elles qu'avec sa majesté. Ce règlement n'avait d'importance qu'en ce qu'il contenait quelques dispositions interprétatives de la charte constitutionnelle.

Plusieurs articles ont donné lieu à des discussions, et entre autres celui qui portait : « Lorsque le roi (dans les séances » générales), est assis et couvert, il ordonne aux pairs de » s'asseoir, et les députés attendent que le roi le leur permette » par l'organe de son chancelier ».

La différence établie entre les deux chambres par cet article, paraissait à quelques députés d'autant moins admissible, qu'aux termes de la charte constitutionnelle (art. 15), « la *puissance législative* s'exerce *collectivement* par le roi, la chambre des pairs et la chambre des députés des départemens ». Ils représentaient que rien ne donnait moins l'idée de la prééminence d'une des chambres sur l'autre.

Les explications qu'a données le ministre de l'intérieur présent à la discussion, ont sans doute paru satisfaisantes à la chambre, puisque l'article a été adopté à une grande majorité. La chambre des députés a agi très-sagement en ne s'arrêtant pas trop long-temps sur ces dispositions d'étiquette : Que la chambre des pairs ait ou n'ait pas sur elle quelque prééminence, cela est presqu'indifférent. Il reste aux députés des départemens assez de droits pour la défense des intérêts du peuple, s'ils savent et veulent en user.

Après des explications données avec beaucoup de clarté, d'adresse et de présence d'esprit par le ministre de l'intérieur, sur quelques autres articles, et après quelques amendemens

Digitized by Google

proposés par la chambre, le règlement a été définitivement adopté.

Porté à la chambre des pairs, il a été également adopté, et le roi lui a donné depuis sa sanction. (Nous l'insérons dans ce N°. du Mercure. V. *Pièces officielles.*)

Une discussion bien plus importante a commencé quelques jours après. Elle avait pour objet le projet de loi tendant à réprimer ou plutôt à prévenir les abus de la liberté de la presse. La commission à l'examen de laquelle ce projet avait d'abord été renvoyé, le regardait comme inconstitutionnel, en ce qu'il était en contradiction avec l'article 8 de la charte, qui reconnaît *le droit* qu'ont tous les Français *de publier leurs opinions.*

De longs discours ont été prononcés à la tribune pour et contre le projet. Nous ne répèterons point les argumens qu'ils contiennent. A quoi bon ? la loi a été adoptée par la chambre à une très-grande majorité (il y a eu 137 voix en faveur du projet, et 80 seulement contre). Cependant quelques amendemens y ont été faits. Par exemple, on pourra faire imprimer sans censure préalable (mais non pas publier librement) les ouvrages qui auront 20 feuilles d'impression, et, ce qui est plus important, la loi cessera en 1816, si elle n'a pas été renouvelée.

Ce projet de loi est, en ce moment, soumis à la discussion de la chambre des pairs.

Ce qu'il y a de singulier, c'est que la plupart des députés qui ont voté pour l'adoption de la loi, ne pouvant se refuser à l'évidence, reconnaissaient que la *liberté de la presse* ne pouvait exister avec une *censure préalable*; cependant la loi exigeait cette censure pour les ouvrages qui n'avaient pas 30 feuilles d'impression, et elle assujétissait les auteurs même, ou du moins les imprimeurs des longs ouvrages, à des formalités qui détruisaient entièrement la liberté de publier qu'on semblait laisser: ainsi le projet de loi paraissait, même à la plupart des membres qui ont voté pour son adoption, entièrement contraire et dans son esprit et dans ses termes, à la charte constitutionnelle.

Dès-lors aurait dû s'élever une question qui mériterait bien d'être approfondie et résolue. L'une ou l'autre des trois autorités qui forment *la puissance législative* peut-elle proposer de détruire, ou même toutes ensemble, ont-elles le droit d'anéantir ou seulement de *suspendre* quelques-unes des dispositions de la charte constitutionnelle? Si cela était, la charte ne serait plus qu'une *loi*, sem-

Digitized by Google

blable à toutes celles que la puissance législative peut réformer à son gré; ou plutôt il n'y aurait point de charte. Pourquoi, alors, le roi a-t-il dit dans le préambule de cet acte solennel : « Nous » avons fait concession et octroi, *tant pour nous que pour nos* » *successeurs*, ET A TOUJOURS, de la charte constitutionnelle » qui suit »? Pourquoi lit-on dans l'article 74 : « Le roi et ses » successeurs jureront, dans la solennité de leur sacre, d'ob- » server la *présente charte* constitutionnelle »? Nous osons demander si ce sera la *charte de* 1814 que les successeurs du roi jureront d'observer, s'il est permis à toute époque d'y faire des changemens, suppressions, additions, comme on en peut faire aux lois ordinaires? — Les rédacteurs de la charte constitutionnelle ont si peu supposé que *la puissance législative* pût y porter atteinte, que ni l'une ni l'autre des deux chambres n'ont été appelées à délibérer sur ses dispositions. Elle a été donnée, *octroyée* au peuple français : elle est sa propriété, son bien le plus précieux. Aucune autorité ne devrait désormais avoir le droit, le pouvoir de l'en priver, même momentanément.

Concluons que tout député, pour peu qu'il présumât seulement que le projet de loi blessait la constitution, devait refuser à l'instant même de délibérer et de voter sur ce projet; d'abord, parce qu'il n'était point membre d'une assemblée *constituante*, ensuite, parce qu'il était *sans droit*, sans mandat spécial pour participer à la réforme d'une disposition de la charte.

Au reste, et bien que la loi ne soit point encore adoptée par la chambre des pairs, les journaux se conforment d'avance à ses dispositions. Ils se montrent d'une gravité, d'une sagesse exemplaires. Ils ne contiennent plus guères que les récits des fêtes que l'on a données dans les départemens aux augustes membres de la famille royale qui y ont voyagé; des adresses de félicitations à sa majesté; les noms des personnes à qui les décorations de l'ordre de Saint-Louis ou de la Légion-d'Honneur sont accordées; et enfin le procès verbal, sans nulles réflexions, des séances de la chambre des députés. On n'y trouve plus d'articles malins contre tel ministre, tel homme d'état, plus de discussions politiques : seulement, pour distraire un peu les lecteurs, dans de petits articles *spectacles*, on immole, faute de plus illustres victimes, quelques malheureux auteurs,

Lesquels sont ici-bas pour nos menus plaisirs,

et l'on y analyse avec beaucoup de profondeur le jeu de tel acteur, de telle actrice, et on leur donne des leçons plus ou moins bonnes sur leur art. Il faut espérer qu'avec tant de

Digitized by Google

moyens de s'instruire, les Français seront, en 1816, bien plus dignes qu'à présent de s'occuper de questions politiques.

Au reste, nous désirons que la loi qui prévient ou réprime (comme on voudra) les abus de la liberté de la presse, qu'elle soit ou non constitutionnelle, produise tout le bien que l'on en a fait espérer. Si véritablement elle maintenait la paix dans l'intérieur, ce serait du moins un dédommagement de la perte ou de la suspension de l'un des droits les plus précieux que nous avait assurés la charte.

Les affaires extérieures vont à présent nous occuper quelques instans.

Nous savons assez bien ce qui se passe en Angleterre : les longues colonnes du *Moniteur* sont remplies des débats du parlement, d'extraits du *Morning Chronicle*, du *Courrier*, etc.

Il paraît que les ministres anglais désirent ou terminer promptement par un traité de paix la guerre avec les Etats-Unis d'Amérique, ou la poursuivre avec encore plus de vigueur. Des négociations sont entamées à Gand pour ce grand objet; nous ne tarderons pas à en connaître le résultat.

L'Angleterre jouera sans doute un grand rôle dans les arrangemens qui doivent être la suite de la coalition des puissances du nord contre la France. Il est heureux pour l'Allemagne qu'une puissance prépondérante intervienne ainsi dans des discussions qui pourraient avoir des suites fâcheuses pour plusieurs états. Il n'eût pas été impossible que ces mêmes puissances, qui ont fait jouir la France des douceurs de la paix, se disputassent ensuite entre elles pour quelques portions de territoire, et ne couvrissent de nouveau la terre de désastres.

Déjà le sang coule en Norwège. La Suède revendique les droits qu'un traité lui donne sur cette contrée. Les Norwégiens, qui apparemment ne croient pas que l'on puisse disposer d'eux sans leur consentement, veulent devenir une puissance indépendante. Ils ont à leur tête un prince qui paraît avoir du courage; et d'avance ils se sont préparé une constitution. Comme toutes les constitutions que l'on fait à présent, elle établit un gouvernement représentatif. Sans doute les Norwégiens se croient plus instruits que nous, plus dignes de jouir de la liberté d'émettre leurs opinions; car *la liberté de la presse* est franchement proclamée dans leur projet de charte constitutionnelle, et de manière à ne permettre ni restriction ni interprétation (1).

(1) « La presse est libre. Personne ne peut être puni pour aucun écrit, à moins qu'avec intention, par lui-même ou par d'autres, il n'ait dirigé

Digitized by Google

A ne juger que d'après les règles du bon sens et d'une politique bien entendue, il semble qu'il est de l'intérêt de la Norwège de s'unir à la Suède : sa position topographique, le bien de son commerce, tout lui fait une loi de cette union. D'ailleurs, on ne peut guère douter qu'à la fin elle ne succombe dans cette lutte inégale. Mais, quoi qu'il arrive, et en plaignant ce peuple de son aveuglement et de son obstination, on admirera toujours sa bravoure et sa fermeté; et le principe sur lequel elle se fonde pour réclamer son indépendance, s'il n'est pas admis par tous les publicistes, paraîtra incontestable à ceux qui pensent que les peuples ne doivent pas être vendus ou échangés comme une terre, un fief, des troupeaux.

Quoique l'Espagne et l'Italie bordent nos frontières, nous ne savons guère ce qui se passe dans ces pays. Les journaux se taisent, comme si les communications avec la France n'existaient point encore. Seulement quelques articles extraits des journaux anglais nous donnent de temps en temps quelques nouvelles de l'Espagne.

C'est ainsi que nous avons appris, avec beaucoup d'édification, que la sainte inquisition allait de nouveau faire le bonheur et la gloire de ce pays, qui, depuis tant d'années, éprouve tous les fléaux. Cette grande et humaine institution fermera toutes les plaies, calmera tous les esprits, rouvrira toutes les sources de la prospérité publique.

Mais est-il vrai que le roi Charles IV réclame le trône qu'occupe son fils Ferdinand? est-il vrai que dans plusieurs provinces les cortès ont des partisans, des forces même qui doivent faire trembler le nouveau gouvernement? C'est sur quoi l'on n'a aucune notion certaine. A en croire quelques lettres particulières et les journaux anglais, l'Espagne est bien loin d'être heureuse et tranquille. Si l'on en juge, au contraire, par une lettre de M. le ch^r. Gomez Labrador, ambassadeur en France, rien de plus faux que tous ces bruits; le roi Ferdinand jouit d'une autorité incontestée; la plus grande tranquillité règne dans sa patrie, et l'*on y jouit même d'un bonheur supérieur à celui qu'aucune nation ait jamais éprouvé.* — Il faut dire que M. Labrador écrivait ainsi avant l'acte royal qui rétablit l'inquisition.

---

quelqu'attaque contre les lois religieuses ou morales, ou qu'il n'ait fait quelqu'accusation fausse et déshonorante; il existe une liberté parfaite de converser ou d'écrire sur les mesures du gouvernement ». (*Constitution du royaume de Norwège*, art. 100.)

Digitized by Google

PIÈCES OFFICIELLES.

Règlement concernant les relations des chambres avec le roi, et entr'elles.

Louis, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre, à nos amés et féaux les membres de la chambre des pairs et les membres de la chambre des députés, salut :

Voulant pourvoir aux relations que lesdites chambres doivent avoir avec nous, ainsi qu'à celles qu'elles peuvent avoir entr'elles,

Avons arrêté et arrêtons, ordonné et ordonnons ce qui suit :

TIT. I^er^. — *Ouverture de la session.*

Art. 1^er^. La convocation des deux chambres est faite par une proclamation qui fixe le jour de l'ouverture de la session.

Tous les députés sont tenus de se rendre.

Les pairs sont convoqués par des lettres closes du roi, contresignées par le chancelier de France.

Les députés des départemens sont convoqués par des lettres closes du roi, adressées à chacun des députés, et contresignées par le ministre de l'intérieur.

2. Le jour de l'ouverture de la session, les pairs et les députés se réunissent dans la même enceinte.

3. Une députation de douze pairs et de vingt-cinq députés va recevoir le roi au pied du grand escalier, et le conduit jusques aux marches du trône.

4. Lorsque le roi est assis et couvert, il ordonne aux pairs de s'asseoir, et les députés attendent que le roi le leur permette par l'organe de son chancelier.

5. Nul n'est couvert en présence du roi.

6. Quand le roi a cessé de parler, le chancelier prend ses ordres et annonce que la session est ouverte.

7. Le roi est accompagné à sa sortie par les mêmes députations, et jusqu'au même lieu.

TIT. II. — *Des proclamations du roi portées aux deux chambres.*

Art. 1. Les proclamations du roi sont portées aux deux chambres par des commissaires.

2. Ces commissaires seront reçus au haut de l'escalier et introduits par le grand référendaire dans la chambre des pairs. Les questeurs reçoivent et introduisent de même les commissaires envoyés à la chambre des députés.

3. Les proclamations sont remises par les commissaires au président qui en fait lecture toute affaire cessante.

4. La chambre se sépare à l'instant si la proclamation ordonne la clôture de la session, l'ajournement ou la dissolution de la chambre.

5. Les commissaires du roi se placent sur des siéges qui leur sont réservés vis-à-vis le bureau.

TIT. III. — *Des messages du roi; de la forme des lois proposées par le roi, et de l'acceptation des chambres.*

Art. 1. Les messages du roi contenant les propositions de lois sont portées aux chambres par ses ministres, qui pourront être assistés de commissaires envoyés par le roi.

Digitized by Google

2. La loi proposée est rédigée en forme de loi, signée par le roi, contresignée par un ministre et adressée à la chambre à qui le roi l'envoie.

3. Les chambres ne motivent ni leur acceptation, ni leur refus. Elles disent seulement : *la chambre a adopté*, ou *la chambre n'a point adopté*.

4. La loi qui n'est point adoptée ne donne lieu à aucun message ni à aucune mention sur les registres de la chambre.

5. La chambre qui adopte une proposition de loi en fait dresser la minute signée de son président et de ses secrétaires pour être déposée dans ses archives, et en adresse au roi une expédition signée de même, et qui lui est portée par le président et les secrétaires de la chambre.

6. Lorsqu'une chambre supplie le roi de proposer une loi, elle en donne connaissance à l'autre chambre, et si la demande y est également adoptée, elle adresse un message au roi par la voie de son président et de ses secrétaires.

TIT. IV. — *De la sanction et de la publication des lois.*

Art. 1. Le roi refuse sa sanction par cette formule : *Le roi s'avisera;* et s'il n'adopte point les propositions et suppliques qui lui sont faites, il dit : *Le roi veut en délibérer.*

2. Cette délibération des volontés du roi est notifiée à la chambre des pairs par le chancelier, et à celle des députés par une lettre des ministres adressée au président.

3. Le roi sanctionne la loi qu'il a proposée, en faisant inscrire sur la minute que ladite loi *discutée, délibérée* et *adoptée* par les deux chambres, sera publiée et enregistrée pour être exécutée comme loi de l'état.

4. Les lois proposées par le roi sur la demande des deux chambres, sont publiées et sanctionnées dans la même forme que celles *proposées* de propre mouvement.

TIT. V. — *Communications des chambres avec le roi et des chambres entr'elles.*

Art. 1. Le roi communique avec la chambre des pairs, et cette chambre communique avec le roi, par le chancelier, et en son absence par le vice-président.

2. Les communications du roi avec la chambre des députés se font par la voie des ministres, et celles de la chambre avec le roi, par l'intermédiaire du président de la chambre ou des vice-présidens.

3. Les chambres communiquent entr'elles par l'intermédiaire de leurs présidens, dont les lettres sont portées par des messagers d'état, précédés par deux huissiers.

4. Ces messagers sont reçus au bas de l'escalier et introduits dans la chambre par des huissiers : ils remettent leurs lettres aux secrétaires qui les transmettent au président, et ils se retirent avec les mêmes honneurs, après avoir reçu acte de leur message.

5. Les chambres ne peuvent jamais se réunir. Toute délibération à laquelle un membre d'une autre chambre aurait concouru, est nulle de plein droit.

TIT. VI. — *Des adresses.*

Art. 1. Les adresses que les chambres font au roi, doivent être délibérées et discutées dans les formes prescrites pour les propositions des lois.

2. Ces adresses sont portées au roi par une grande ou par une simple députation, selon qu'il plaît au roi.

3. La simple députation est composée du président et de deux secrétaires.

Digitized by Google

Vingt cinq membres de la chambre, y compris le président et les secrétaires, forment la grande députation.

4. Aucune chambre ne peut, dans aucun cas, faire des adresses au peuple.

TIT. VII. — *Dispositions générales.*

Art. 1. La chambre des pairs ni celle des députés ne se montrent jamais en corps hors du lieu de leurs séances.

2. Elles n'envoient de députations qu'au roi et avec sa permission expresse; elles peuvent députer vers les princes et princesses de la famille royale lorsqu'elles y sont autorisées par le roi.

3. L'habit de cérémonies des pairs et celui des députés seront réglés par une disposition particulière.

4. Le présent règlement sera porté à la chambre des pairs par notre chancelier, et à celle des députés par notre ministre de l'intérieur.

Donné à Paris, le 28°. jour du mois de juin, l'an de grâce 1814, et de notre règne le vingtième.

Signé LOUIS.

Plus bas : *Signé* l'abbé de MONTESQUIOU.

NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES ; ANNONCES ; AVIS, etc.

Napoléoniana, ou Recueil d'anecdotes, saillies, bons mots, reparties, etc., pour servir à l'histoire de Buonaparte; par M. Charles Malo, membre de plusieurs sociétés littéraires. Prix, 1 fr. 50 cent., orné du portrait de l'ex-empereur. Chez Moronval, imprimeur-libraire, rue des Prêtres-Saint-Severin; et quai des Augustins, n°. 25.

De l'utilité des Colonies, par Mazères, colon, 1 vol. in-8°. Prix, 2 fr., et 2 fr. 50 cent. par la poste. Chez Renard, libraire, rue Caumartin, n°. 12.

Dissertation sur les girouettes et les marionnettes; par le bonhomme Thomas, concierge logé dans la lanterne du dôme des Invalides; avec des notes, et suivie de ses reflexions sur la manière de lire l'histoire et d'apprécier les conquérans. Brochure in-8°. de 48 pages. Prix, 1 fr., et 1 fr. 20 cent. franc de port. A Paris, chez Delaunay, libraire, Palais-Royal, galerie de bois, n°. 243; et chez Latour, libraire, Palais-Royal, grande cour.

Opinion sur le rétablissement des Colonies, publiée en 1811; par le chef d'escadron Guillermin, auteur du Précis historique des derniers événemens de Saint-Domingue, etc. Brochure in-8°. Prix, 1 fr. pour Paris, et 1 fr. 25 cent. par la poste. A Paris, chez Arthus-Bertrand, rue Hautefeuille, n°. 23.

Cette brochure est extraite du *Précis historique des derniers événemens de Saint-Domingue*, qui forme un vol. in-8°., orné du portrait du général Ferrand, d'une carte et d'une figure. Prix, 6 fr., et 8 fr. par la poste. Se vend chez le même libraire.

Réflexions sur quelques parties de notre législation civile, envisagées sous le rapport de la religion et de la morale, le mariage, le divorce, les enfans naturels, l'adoption, la puissance temporelle, etc. Par Ambroise

Digitized by Google

Rendu, avocat à la cour royale de Paris, inspecteur général et conseiller ordinaire de l'Université. Brochure in-8°. Prix, pour Paris, 1 fr. 50 cent.; et pour les départemens, par la poste, 1 fr. 75 cent. Chez H. Nicolle, à la librairie stéréotype, rue de Seine, n°. 12.

Les Acquéreurs de domaines nationaux au tribunal de l'opinion, ou Observations sur la lettre de M. Falconet au Roi, relative à la vente des domaines nationaux; publiées par P.-J.-S. Dufey (de l'Yonne). 1814. Prix, 1 fr., et 1 fr. 20 cent. par la poste. A Paris, à la librairie de la rue J.-J. Rousseau, n°. 20.

On sait que, dans sa lettre au Roi, M. Falconet, ayant dormi sans doute plus long-temps qu'Epiménide, nous propose l'excommunication, si chérie des pères de nos pères. L'acquéreur de domaines nationaux qui ne se dépouillerait que de mauvaise grâce, serait maudit de Dieu et des hommes.

L'adversaire de M. Falconet pense au contraire que, d'après l'esprit du concordat et les principes du dernier traité général, d'après les tristes suites de la révocation de l'édit de Nantes, surprise en quelque sorte à Louis XIV, et d'après le besoin de repos intérieur, les termes exprès de l'ordonnance de réformation, et la disposition présente à concilier toutes choses, il serait possible que les acquéreurs de biens nationaux ayant acheté sous la garantie des lois, et ayant même payé depuis peu un supplément exigé sous peine de déchéance, restassent chez eux sans devenir anathèmes, et continuassent à être salués, à ne pas manger seuls, à ne pas *mourir avant leurs femmes*, et à ne pas avoir la malédiction pour ceinture, *sicut zona, sicut vestimentum*, ps. 108.

Abrégé de l'Histoire de France, depuis Pharamond jusqu'à la mort de Louis XVI; précédé d'une courte description de la Gaule, et d'une esquisse des mœurs et du caractère de ses habitans. Deux volumes in-12, ornés de dix-neuf gravures et de soixante-six portraits gravés par Bovinet et Couché. Prix, 12 fr. pour Paris, et 14 fr. franc de port.

Le même Abrégé, orné seulement de deux frontispices, 6 fr. pour Paris, et 8 fr. franc de port.

Cet ouvrage est une nouvelle édition assez considérablement augmentée des leçons sur l'histoire de France, à l'usage des élèves de l'ancienne école militaire. Les éditeurs y ont ajouté un tableau de la Gaule, ainsi que des Francs, avant Clovis. Ils ont en outre rassemblé, sous forme de notes, beaucoup de traits et développemens tirés des meilleurs historiens, qui rendent l'ouvrage primitif plus instructif et plus complet.

Les Mères dévouées, ou Histoire de deux Familles françaises; par l'auteur de *Pauline*, ou le moyen de rendre les femmes heureuses. Trois volumes in-12. Prix, 7 fr. 50 cent. pour Paris, et 9 fr. franc de port.

Henricana, ou Traits sublimes et reparties ingénieuses de Henri IV, auxquels on a joint les anecdotes les plus intéressantes de son règne; précédés du portrait que Sully nous a donné de ce monarque; avec cette épigraphe :

Seul roi de qui le pauvre ait gardé la mémoire.

Un vol. in-18, orné d'un très-beau portrait de Henri IV, gravé par Bovinet. Prix, 1 f. 25 cent. pour Paris, et 1 fr. 60 cent. franc de port.

Ces trois ouvrages se trouvent à Paris, chez G.-C. Hubert, libraire, rue du Paon-Saint-André-des-Arts, n°. 8, hôtel de Tours.

Beautés de l'Histoire de Pologne, ou Précis des événemens les plus remarquables et les plus intéressans, tirés des annales de cette nation, avec

Digitized by Google

les détails curieux sur ses mœurs et ses usages, depuis le 6e. siècle jusques et y compris le règne de Stanislas-Auguste. Ouvrage destiné à l'instruction de la jeunesse, orné de huit gravures en taille-douce. Par Nougaret. Un volume in-12. Prix, 3 fr., et 4 fr. par la poste.

Beautés de l'Histoire de Russie, contenant tout ce qu'il y a de plus curieux et de plus remarquable dans les annales de cette nation, depuis le neuvième siècle jusqu'au règne de Catherine II, inclusivement; avec un aperçu des mœurs et des usages de ce peuple. Ouvrage destiné à l'instruction de la jeunesse, orné de douze gravures en taille-douce. Par Nougaret. Un volume in-12. Prix, 3 fr., et 4 fr. par la poste.

Ces deux ouvrages se trouvent à Paris, chez Le Prieur, libraire, rue des Noyers, n°. 45.

Sous presse : *Beautés d'Espagne et de Portugal*, 1 vol. in-12.

Dénonciation au Roi et à l'opinion publique, d'iniquités et d'attentats commis sous le préfet de police Dubois. Brochure in-8°. A Paris, chez Delaunay, libraire, Palais-Royal, seconde galerie de bois, n°. 243; Mongie jeune, libraire, Palais-Royal, première galerie de bois, n°. 208; Laurent-Beaupré, libraire, Palais-Royal, galerie de bois, n°. 2-8; Blanchard, libraire, Palais-Royal, galerie de bois, n°. 249; madame Goullet, libraire, Palais-Royal, galerie de bois, n°. 259.

De la vraie Philosophie; discours qui a remporté le prix d'éloquence décerné par la société des sciences, agriculture et belles-lettres de Montauban, dans sa séance du 15 mai 1811; par Henri Duval. Brochure in 8°. A Paris, chez A. Egron, imprimeur-libraire, rue des Noyers, n°. 37, et Delaunay, libraire, Palais-Royal, galerie de bois, n°. 243.

Observations sur la Liberté de la Presse, et réfutation d'un écrit de M. Duchesne, de Grenoble, avocat, intitulé : Observations sommaires sur le projet de loi qui vient d'être présenté à la chambre des députés, au sujet de la liberté de la presse; par L.-P. Sétier fils, imprimeur-libraire de Paris. Brochure in-8°.

Réflexions sur les pasquinades débitées par un certain journal intitulé la Quotidienne, contre la liberté de la presse; par L.-P. Sétier fils, imprimeur-libraire. Brochure in-8°.

Ces deux brochures se trouvent chez l'auteur, cloître Saint-Benoît.

Réflexions sur Napoléon Buonaparte, précédées d'une notice concernant le caractère français; par J.-L. Rivière, officier de santé, etc. Prix, 2 fr. 50 cent. pour Paris, et 3 fr. 20 cent. par la poste. A Paris, chez Delaunay, libraire, Palais-Royal, galerie de bois; Dentu, libraire, Palais-Royal, galerie de bois; et Lenormant, libraire, rue de Seine, n°. 8.

Le Censeur, ou Examen des actes et des ouvrages qui tendent à détruire ou à consolider la constitution de l'état; par M. Comte, avocat.

Au commencement de la révolution, il existait en France un très-grand nombre de personnes qui n'avaient sur leurs droits et sur leurs devoirs que des notions très-imparfaites. Ce nombre s'est tellement accru, par l'arbitraire dont on a contracté l'habitude sous les divers gouvernemens qui se sont succédés depuis 1791, qu'il est aujourd'hui très-peu de Français qui connaissent la limite exacte des pouvoirs des divers corps de l'Etat. Les uns prennent encore la licence et l'insubordination pour la liberté, et se révoltent contre des lois à l'autorité desquelles ils ne peuvent se soustraire sans crime;

Digitized by Google

les autres prennent l'obéissance au pouvoir arbitraire pour le bon ordre, et se soumettent aveuglément à des actes auxquels ils peuvent et doivent même résister; de sorte qu'avec un grand désir de liberté, ils marchent presque tous, sans le savoir, vers l'anarchie ou vers le despotisme.

Le moyen de faire cesser un tel désordre, serait d'éclairer les citoyens sur leurs droits et sur leurs obligations; de leur faire connaître les limites tracées par la constitution à tous les corps de l'état; de leur apprendre en conséquence à distinguer les actes auxquels ils sont tenus d'obéir, de ceux qui attentent à leurs droits, et qui ne sont point obligatoires; enfin de leur faire remarquer tout ce qui, dans les journaux ou dans d'autres écrits, tendrait, soit à égarer l'opinion publique, soit à porter atteinte à la constitution de l'état, soit à la consolider, soit à épurer, soit à corrompre les mœurs.

Tel est le but du *Censeur*. Cet ouvrage, dont cinq numéros ont déjà paru, est publié par livraisons, dont chacune contient deux feuilles d'impression au moins, avec un bulletin dans lequel sont relatées sommairement toutes les nouvelles de la semaine, avec des remarques critiques. Le *Censeur* contient en outre toutes les lois dont l'objet est de développer ou de modifier la constitution de l'état.

Tous les grands propriétaires étant appelés par notre nouvelle constitution à participer à l'exercice du pouvoir législatif, nous espérons qu'ils ne verront point sans intérêt un ouvrage dont l'objet est de faire connaître le développement successif de nos lois constitutionnelles; d'éclairer les citoyens sur leurs intérêts, et de leur inspirer l'amour de l'ordre et de la paix.

On souscrit à Paris, chez madame Marchand, rue des Grands-Augustins, n°. 23.

Le prix de la souscription est de 9 fr. pour douze livraisons; de 16 fr. pour vingt-quatre; et de 30 fr. pour quarante-huit. Les livraisons se vendent séparément au bureau de la souscription.

Nota. Il faut affranchir les lettres et les paquets.

(*Extrait du Prospectus du* Censeur.)

Nouveau Duhamel, ou Traité des arbres et arbustes que l'on cultive en France en pleine terre. De format in-folio. Première livraison. Pour lequel on souscrit chez M. Etienne Michel, éditeur, rue Saint-Louis, n° 42, au Marais, et chez M. Arthus-Bertrand, libraire-éditeur, rue Hautefeuille, n° 23.

Conditions de la souscription.

1°. On ne demande aucune avance à MM. les souscripteurs, qui ne paieront qu'en retirant ou faisant retirer leurs livraisons chez un des éditeurs.

2°. Les frais de port et d'emballage sont à la charge des souscripteurs.

3°. Pour donner à toutes les fortunes les moyens d'acquérir cet ouvrage aussi utile qu'agréable, on l'a imprimé sur trois papiers différens. Le premier, sur beau *carré fin*, avec les planches en noir, du prix de 9 fr. la livraison. Le second, sur *carré vélin*, planches en couleur, du prix de 25 fr. Le troisième, sur *grand jésus vélin*, planches en couleur, et du prix de 40 fr.

4°. Les lettres de demande et l'envoi de l'argent doivent être affranchis.

MM. les souscripteurs sont invités à faire connaître à Paris les personnes qu'elles chargeront de payer et de retirer leurs livraisons, afin de n'éprouver

Digitized by Google

aucun retard, ne devant y en avoir aucun pour la publication des livraisons qui aura lieu le premier de chaque mois.

La circulaire distribuée par les éditeurs susnommés de l'ouvrage que nous annonçons, n'ayant pu être insérée dans nos feuilles du mois passé, nous nous empressons de faire connaître à nos lecteurs cette importante entreprise : nous leur rendrons compte successivement et tous les mois des livraisons qui paraîtront, et nous nous ferons un devoir de payer aux éditeurs et à leurs collaborateurs le tribut d'éloges que leurs soins méritent. Nous nous bornons aujourd'hui à détailler les objets qui forment cette première livraison. Dans un magnifique frontispice dessiné par MM. Percier et Thibaut, gravé à l'eau-forte par M. Pillement, et terminé au burin par M. Née, l'Agriculture est, sous l'emblème d'une jeune femme, couronnée de feuillages, assise sous un chêne; elle tient près de son sein la figure symbolique de la nature. Elle est environnée d'instrumens aratoires, d'arbres et d'arbrisseaux indigènes. Près d'elle sont deux thermes. D'un côté celui du dieu Pan, divinité qui préside aux forêts; de l'autre, celui du soleil qui vivifie et féconde la nature. Sur le devant est une fontaine rustique. Le fond représente une plaine agréablement coupée par un fleuve. On a voulu indiquer par cette reunion les principaux agens de la végétation. Le plan de l'ouvrage est en tête de cette première livraison, qui se compose de l'*ilex* (houx) dont huit espèces, sept variétés, trente-une sous-variétés, sont décrites. On a donné les figures de l'*ilex aquifolium* (houx commun) l'*ilex maderiensis* houx de Madère; l'*ilex cassine*, (houx cassine à feuilles étroites); l'*ilex myrtifolia* (houx à feuilles de myrte); le *fontanesia phyllireæides*, dedié par M. de la Billardière à M. René Louiche Desfontaines, professeur de botanique au jardin du roi; le *stuartia*, dont Linnée a dédié le genre à Jean Stuart, comte de Bute, pair d'Ecosse, qui a été long-temps premier ministre d'Angleterre, au commencement du règne de Georges III. Ce savant aimait beaucoup la botanique et a favorisé ses progrès pendant son ministère. La *stuartia pentagyna* est figurée. Sa seconde espèce, dénommée par feu M. L'Héritier dans son *Stirpes novæ*, *stuartia malachodendron*, complète cette livraison, qui présente un véritable intérêt par la maniere précise et didactique dont M. Veillard, botaniste très-éclairé, l'a redigée.

Dans un moment où le nord attire l'attention de toute l'Europe, ceux qui mettent quelque intérêt à avoir des données exactes sur les différens pays qui, par leur étendue ou par leur position, ont de l'influence dans la balance du continent, apprendront sûrement avec plaisir que le *Voyage en Autriche*, de M. Marcel de Serres, qu'on a si long-temps proscrit, paraîtra enfin bientôt. Aucun voyageur ne s'est peut-être jamais trouvé dans des circonstances plus favorables pour observer et pour connaître un pays, que celles où s'est vu placé M. Marcel de Serres; et certes l'on peut dire qu'il en a bien profité, pour donner à son ouvrage tout l'intérêt dont il était susceptible. Il donne en effet dans ce voyage, que nous pouvons annoncer pour la fin de septembre (1), des notions exactes sur l'étendue et la population de l'Autriche, en comparant ces deux bases de la force d'un empire, avec celle que l'Autriche a eue à différentes époques. Il porte ensuite son attention sur la constitution de cette monarchie, sur les lois qui la gouvernent, enfin

---

(1) Le *Voyage en Autriche*, ou Essai politique et géographique de cet empire, formera quatre forts volumes in-8°., avec la carte de l'Autriche, et plusieurs figures. Les deux premiers volumes sont en vente chez Arthus-Bertrand, libraire-éditeur, rue Hautefeuille, n°. 23, à Paris.

Digitized by Google

sur son état militaire, et sur la situation de ses finances. Des objets moins importans l'occupent ensuite; tels sont, par exemple, les différens modes adoptés dans l'instruction publique de ce pays, ainsi que les diverses religions des habitans. L'industrie manufacturière, le commerce et l'agriculture de cette contrée ne sont pas non plus oubliés dans un ouvrage où tout ce qui est essentiel à savoir sur un pays a été examiné avec soin et décrit avec exactitude. Enfin les mines de l'Autriche sont un des derniers objets sur lesquels l'auteur a porté son attention, et l'on ne pourra pas lui faire le reproche d'avoir glissé trop légèrement sur cet objet d'économie, d'autant plus important pour nous, que l'on sait que les Allemands ont été nos maîtres dans l'art de perpétuer les mines. Cet ouvrage, écrit sans prétention et dans le seul but d'être utile, sera sûrement apprécié par ceux qui cherchent moins le stérile plaisir que procure une lecture futile, qu'une instruction solide.

GRAVURE. — Jean de La Fontaine, peint par son ami Rigaud; dédié à M. Ginguené, membre de l'Institut de France, des académies de Turin, de Florence, etc., par son très-humble serviteur Pointeau. Prix, 6 fr.

Ce portrait, gravé aux trois couleurs, d'après celui de Rigaud, est fort ressemblant et d'un bon effet. En le dédiant à un de nos fabulistes les plus distingués (M. Ginguené), l'artiste a fait preuve de son goût. Cet hommage était juste et mérité; La Fontaine y applaudirait lui-même.

A Monsieur le Rédacteur du Mercure de France.

Monsieur, il a paru, il y a quelque temps, chez M. de Monsigny, éditeur de musique (*), six romances d'un jeune compositeur que des circonstances impérieuses ont retenu jusqu'à ce jour loin de la capitale, où il est digne de figurer. Né sous l'heureux ciel des troubadours, M. A. B. Roux les fait revivre par ses chants; il possède surtout le talent de s'identifier avec les pensées du poëte, et de lui en prêter même quelquefois de nouvelles.

Cet aimable musicien, auquel on pourra bientôt donner une épithète plus flatteuse encore, vient de faire graver chez M. Frey, place des Victoires, la première livraison de ses quatuors. Cet ouvrage a déjà obtenu le suffrage des premiers artistes.

Veuillez bien, Monsieur, insérer ma lettre dans votre journal. C'est rendre service aux amateurs de la bonne musique que de leur désigner un auteur dont le talent très-distingué n'a besoin que d'être connu.

J'ai l'honneur, etc. V. AUGIER.

Au même.

Monsieur, je vous aurai une vraie obligation de vouloir bien faire insérer la lettre suivante dans l'un de vos plus prochains journaux.

« Je dois au public, de l'avertir que je viens de suspendre la publication » et la vente d'un livre de moi, in-4°., intitulé : *Prospectus raisonné*, ou » *Aperçu d'un nouveau système des temps de feu Gibert, de l'ancienne* » *académie des inscriptions*, mon père, et imprimé à mes frais, qui se

(*) Boulevart Poissonnière, n° 20, à Paris.

Digitized by Google

» faisaient chez MM. Firmin Didot, Delaunay et Martinet, imprimeur » et libraires. Ce livre contient des éloges et des assertions qui sont plus » qu'inconvenans dans les circonstances actuelles, mais que j'ai été forcé de » souscrire en 1811 pour faire finir une censure sans bornes, qui pesait » sur ce livre depuis plus de neuf mois, quoiqu'il n'eût aucun trait au » gouvernement, mais bien seulement à la religion, aux temps du monde » et aux généalogies. Je désavoue entièrement et absolument ces éloges et » ces assertions. Si je juge, par la suite, le devoir faire publier et vendre » de nouveau, ce ne sera qu'après qu'il aura été cartonné dans les endroits » où, sous de fallacieuses espérances, on a fait violence à ma véritable » pensée et effacé ce que j'avais écrit ».

Je vous remercie d'avance du service important que vous me rendrez, et suis, Monsieur, avec la plus véritable considération, etc. GIBERT.

Paris, 20 avril 1814. (*)

Le MERCURE DE FRANCE paraît par cahiers de douze ou de six feuilles d'impression.

Douze cahiers de 12 feuilles forment une *année* du *Mercure*.

Le prix de la souscription est de

48 fr. pour l'année ;

25 fr. pour six mois.

N. B. On vend séparément chaque cahier au prix de 4 fr. 50 cent., lorsqu'ils sont composés de douze feuilles, et de 2 fr. 25 cent. lorsqu'ils ne contiennent que six feuilles.

Le bureau de souscription est rue Hautefeuille, n°. 23, chez ARTHUS-BERTRAND, libraire.

On souscrit, dans le même bureau, au *Mercure étranger*, ou *Annales de la Littérature étrangère*.

Il paraît de cet ouvrage périodique douze livraisons par an, composées chacune de quatre feuilles et demie.

Le prix de la souscription est de

25 fr. pour l'année.

13 fr. 50 c. pour six mois.

(Les douze livraisons de la première année, qui commencent la collection, sont au prix de 20 fr.)

Les ouvrages que l'on voudra faire annoncer dans l'un ou l'autre de ces journaux, et les articles dont on désirera l'insertion, devront être adressés, *francs de port*, à M. le DIRECTEUR GÉNÉRAL DU MERCURE, à Paris.

(*) Il y a déjà plusieurs mois que cette lettre aurait dû être insérée dans le *Mercure*; mais elle s'était égarée dans nos cartons.

(*Note du Rédacteur.*)

Digitized by Google

MERCURE

DE FRANCE.

N°. DCLXII. — *Août* 1814.

POÉSIE.

ÉPITRE A MON CHER PETIT JAMES (1),

Agé de 15 *ans* (9 juin 1814).

Quinze ans! Quoi! l'enfant de mon cœur
N'est plus enfant! De la jeunesse
Sur sa lèvre a germé la fleur!
Sa voix surprend par sa rudesse
L'oreille faite à sa douceur!
L'âge heureux de l'adolescence
Est né pour lui; l'homme commence,
L'enfant n'est plus: il a quinze ans.

O toi, qui depuis neuf printemps
As fait dans cette solitude
L'objet de mes soins vigilans,
De ma tendre sollicitude!
Tu fus le meilleur des enfans;
Gardes-en la douce habitude;
Sois le meilleur des jeunes gens.

Loin de toi, ces êtres frivoles
Dont le babil nous étourdit,

(1) Cette pièce est extraite du nouveau recueil de poésies de M. *Ginguené*.

Digitized by Google

Qui nous donnent pour de l'esprit
Un flux d'insipides paroles ;
Loin, ces fades adorateurs
De la mode et de ses caprices,
Papillons légers et moqueurs,
Mais intrépides professeurs
De ridicules et de vices ;
Loin encor, ces jeunes Catons
Qui jugent, censurent, décident,
Que ni l'éclat des plus grands noms
Ni les grands talens n'intimident,
De l'ennui tristes avortons,
Et froids échos des feuilletons.

Loin de ton esprit, de ton âme,
Tout ce qui pourrait les ternir,
Toute passion, tout désir,
Source de regrets ou de blâme.
Déjà le grand, le beau t'enflâme ;
Des vieux Romains les actions,
Des Fabius, des Scipions,
Les hauts faits passent de l'histoire
Dans ton cœur et dans ta mémoire ;
Novices encor, tes crayons
Préfèrent, aux beautés profanes,
Des Apollons et des Dianes
Les antiques proportions.
Des Muses la langue divine
N'est pas un vain bruit pour tes sens ;
Pour te plaire il faut les accens
Ou de Virgile ou de Racine.
Ah! sois fidèle à ce bon goût ;
Mais avant le talent sublime,
Avant le génie, avant tout,
Dans tes respects, dans ton estime,
Mets la probité, les vertus ;
Avant Horace mets Brutus,
Avant Ovide Régulus,
Et ce vaillant Cincinnatus
Des sillons volant à la gloire,
Et retournant de la victoire
A ses sillons interrompus.

Digitized by Google

La gloire ! Elle a de faux prodiges,
De vains et dangereux prestiges,
Dont la féroce ambition,
Parmi les fureurs, le ravage,
Parmi les feux et le carnage,
Suit la sanglante illusion.
Tes yeux s'ouvraient à peine encore;
Tu vis l'horizon s'enflammer,
Et comme un ardent météore,
Le feu, du couchant à l'aurore,
Du nord au midi, s'allumer.
Fils de l'orageuse Angleterre,
Mais constant ami des Français,
Ton père crut trouver la paix
Sur notre rive hospitalière;
Il trouva l'injustice altière,
Les fers, et bientôt le trépas.
En mourant, il prit dans ses bras
Son fils, sa plus chère espérance;
Et cherchant dans toute la France
L'appui d'un si frêle destin,
Sa juste et noble confiance
Te précipita dans mon sein.

Tu sais avec quelle tendresse
Je t'y reçus; depuis ce jour,
Tu sais ce qu'a fait mon amour.
En toi j'eus un fils; la Déesse
Qui, sans y voir, frappe ou caresse,
Et dont les coups m'ont tout ôté,
Me devait cette indemnité.
Tu vis ton ami, sans faiblesse,
Subir un sort peu mérité;
Mais tu ne vis point sa fierté
Se soumettre à la vanité
Du pouvoir ou de la richesse;
Ni celle de qui la bonté,
L'esprit et l'amabilité
Sur mes jours répandent sans cesse
Une douce sérénité,
Flétrir, même par sa tristesse,
Notre honorable adversité.

Digitized by Google

L'étude, la paix, la gaîté,
Avec nous, dans cet humble asile,
Depuis quinze ans, ont habité.
Nous y sommes, pendant l'été,
Villageois sans rusticité;
L'hiver, citadins à la ville,
Sans ennui, sans frivolité,
Sans besoin de célébrité.
La gaîté, la paix et l'étude,
Un peu d'aisance et de santé,
Pour nous du séjour le plus rude
Feraient un palais enchanté.

Ah! pourquoi ta sensible mère
Et ce Sarmate généreux
Que, sur une plage étrangère,
Elle enchaîna des plus doux nœuds,
Ici manquent-ils à nos vœux?
Après le plus affreux délire,
Lorsque la terre enfin respire,
Qui les retient dans ces climats
Où la belliqueuse Vistule,
A nos promesses trop crédule,
Pleure ses trésors, ses soldats,
Prodigués dans mille combats?....

Mais sur quelle triste étendue
De déserts, de débris épars,
Allais-je porter mes regards?
Ah! quand la paix nous est rendue,
Oublions les fureurs de Mars.
Loin de notre séjour paisible
Chassons tout souvenir pénible;
Que rien n'y trouble nos esprits.
Des coteaux riants de Saint-Prix
Saluons la nouvelle aurore
Dont le ciel français se colore;
Et puissions-nous, ô mon cher fils,
Ensemble y voir long-temps éclore
Les beaux jours qui nous sont promis!

M. Ginguené.

Digitized by Google

LA BREBIS (*). — Fable.

A l'aspect du fatal couteau,
Une brebis infortunée,
En gémissant, conjurait son bourreau
De prolonger sa destinée.
Hélas! disait-elle au boucher
Inexorable à sa prière,
Que n'attends-tu, pour immoler sa mère,
Que mon agneau plus fort du moins puisse marcher?
Si jeune encor, délaissé sur la terre,
Bientôt il va mourir de faim et de misère!
Au nom du ciel vengeur qui punit le méchant,
Ne sois pas insensible à ma douleur amère;
Rends une mère à son enfant.
Moi, t'épargner! répond le boucher en colère;
Madame la brebis, de tels vœux sont outrés!
Je n'aime pas qu'on me réplique:
Ton enfant et toi vous mourrez
Pour l'intérêt de ma boutique.

Cette brebis, c'est l'innocent
Qui tombe assassiné par le fer d'un tyran;
Et le boucher cruel est le tyran lui-même:
Le sang qu'à plaisir il répand
Est toujours versé justement
S'il affermit son diadème.

Auguste Mouflé.

LA FAUSSE APPARENCE. — Conte.

Ces esprits dont on nous fait peur
Sont les meilleures gens du monde.
Marmontel.

Près d'une ville d'Angleterre
Qu'il traversait pour la première fois,
De son cheval, Monrose est lancé vers la terre,
Tombe, s'évanouit, perd les sens et la voix.

(*) L'auteur de cette fable, alors âgé de dix-huit ans, a failli d'être incarcéré pour l'avoir fait imprimer en décembre 1810 dans le journal de son département.

Digitized by Google

En un asile salutaire,
A lui-même rendu, recouvrant la lumière,
Dans les bras d'un vieillard il trouve en même temps
Le plus touchant accueil, les soins les plus constans.
Il oublia bientôt sa chute et sa blessure;
Le réveil lui parut fort doux.
Contre son mal il se rassure.

« Seigneur, dit le vieillard, vous dînez avec nous ».
Ce bon vieillard avait telle apparence,
Et son accueil tant était engageant
Que refuser en cette circonstance,
Au voyageur, semblait désobligeant.
Quoique pressé de partir, de reprendre
Le long trajet qu'il voudrait terminer,
Monrose accepte et se rend au dîner
Où le vieillard le convie à se rendre.
Une cloche se fait entendre;
Vingt portes ont tourné sur l'axe de leurs gonds;
Un nombreux domestique accourt des environs;
Et bientôt la salle est remplie.
Le vieillard vénérable a, d'un air imposant,
Regardé fixement toute la compagnie;
Prend pour chaque convive un ton peu complaisant,
Et pour Monrose seul sa manière est polie.

Soudain à l'entremets, un convive au vieillard
Présente un verre, et lui demande
Du vin de Nuits ou de Pomard.
Le vieillard lui répond: « Non, certes; et je commande
Qu'on enlève ce verre, et que vous vous leviez.
Vous avez déjà bu plus que vous ne deviez ».
De ces mots solennels le ton plus que sévère
A Monrose interdit commencent à déplaire.
Il s'aperçoit d'ailleurs que tous les assistans
De tant de dureté paraissent mécontens;
Il leur trouvait un air morose,
Et, depuis les premiers instans,
Plus ou moins agités ils regardaient Monrose.
Il observe et n'a rien compris.
Voit-il bien, ou prend-t-il le change?
Comment concilier de ce vieillard étrange
L'accueil poli, l'air noble, et le ton qu'il a pris?

Digitized by Google

Le dîner terminé, la nombreuse assemblée
Passe au salon sans différer.
Le voyageur, la tête un peu troublée,
S'occupait à délibérer.
Dans son appartement le vieillard se retire
Et s'absente pour un moment.
Les convives alors, libres d'un joug pesant,
Parlent tout à leur aise; ils se mettent à rire,
A sauter, à courir, à valser, à danser.
Monrose, à ce qu'il voit, ne sait trop que penser.
S'approchant alors, un convive
L'attire dans un coin, et lui dit à l'écart,
D'une manière ensemble et concentrée et vive :
« Monsieur, à vos malheurs je prends bien grande part;
Que je vous plains!.... aux mains de ce maudit vieillard,
Hélas! ainsi que nous, vous tombez pour la vie.
— Ce n'est qu'en vertu de la loi
Que l'on peut retenir un Anglais malgré soi.
Anglais, ainsi que vous, je suis donc sans effroi.
— Entré dans notre compagnie,
Vous feriez pour la fuir des efforts superflus;
Retenu dans ces lieux par l'art de la magie,
Vous n'en sortirez pas, vous n'en sortirez plus.
— Qui m'en empêchera? dit Monrose tranquille.
— Vous allez voir de quoi vous échauffer la bile.
Qui? me demandez-vous, c'est ce maudit sorcier,
Cet enchanteur que Dieu confonde,
Que vous aurez beau supplier,
Et qui dans ce donjon retient si bien son monde.
— Messieurs, c'est vainement que l'on veut m'effrayer;
Votre hôte et vous me semblez fort honnêtes.
— Vous ne savez donc pas ce que c'est qu'un sorcier?
Vous n'avez donc jamais, entêté que vous êtes,
Entendu raconter des tours de magiciens?
Vous en tenez comme j'en tiens.
Vous en avez là pour la vie.
— Aux magiciens, à la sorcellerie
Qui vous inspirent tant d'effroi,
Dit Monrose à la compagnie,
Il n'est plus désormais permis d'ajouter foi.
— Permis ou non. Voyez, je vous supplie,

Digitized by Google

Regardez bien ! Ces messieurs que voici
Ont vainement voulu sortir d'ici.
Demandez-leur, chacun va vous le dire,
Demandez-leur ce qu'il en a coûté
Aux imprudens qui, dans un vain délire,
L'ont résolu, l'ont voulu, l'ont tenté.
L'un de ses bras perdit l'usage ;
Cet autre ne peut faire un pas ;
Et dans cet étrange embarras,
Votre espoir me semble peu sage.
— Vous ne sortirez plus, vous ne sortirez pas.
— J'espère bien, reprit Monrose,
Ne perdre ici jambes ni bras.
Rassurez-vous sur toute chose ;
Je ne resterai plus, je ne resterai pas.

Soudain la porte s'ouvre, un laquais se présente :
A se rendre chez le vieillard
Qui l'attend sans aucun retard,
Monrose est invité d'une façon pressante.
« Ah ! de grâce, Monsieur ! cria tout à la fois
La compagnie en élevant la voix,
Monsieur, tout est perdu, si vous sortez ! de grâce,
Restez ici, restez..... vous ne reviendrez pas.
— Messieurs, reprend Monrose en avançant un pas,
Que mon sort ne vous embarrasse :
J'espère avoir bientôt, comptez sur cet espoir,
Avec la liberté de poursuivre ma route
Et de vous dire adieu sans doute,
La satisfaction de venir vous revoir ».

D'après ce qu'il devait entendre,
Ce qu'il a vu, ce qu'il conçoit,
Et ce qu'il ne saurait comprendre,
Monrose indécis s'aperçoit
Qu'en ces lieux on le mystifie,
Ou que ce qu'il entend est l'effet du Pomard :
Car il ne saurait croire à la sorcellerie.
C'est dans son cabinet que l'attend le vieillard.
Au-devant de Monrose en riant il s'avance,
Le fait asseoir ; ainsi commence :
« Vous êtes bien surpris de ce qu'on voit ici,
N'est-ce pas ?.... Voulez-vous qu'avec toute franchise

Digitized by Google

Je vous explique et je vous dise
Dans quelle maison, avec qui,
Je vous fais trouver aujourd'hui ?
A votre étonnement un mot va mettre un terme.
Ecoutez bien ; tenez vous ferme.
Estimé, je le crois, connu dans maint pays,
Je rassemble chez moi des fous que je guéris ;
Car je suis médecin, je m'appelle Willis.
J'ai refusé tantôt, de l'air le plus sévère,
Du vin pur, demandé pourtant fort poliment ;
J'ai refusé ; j'ai dû le faire.
J'ai conçu votre étonnement.
Quand vers sa guérison mon malade s'avance,
Son cerveau, faible encor des coups de la démence,
A tout à redouter du vin.
Sans crainte et sans respect qu'il faut que j'entretienne,
Vous vous en doutez bien, je tenterais en vain
De gouverner cet indocile essaim.
Je lui dois imposer pour que je le contienne.
Je suis loin d'être ici tyran ;
Je suis ferme pour tous ; je me comporte en père ».

Monrose s'attendait à quelque dénoûment
Du genre de celui qui maintenant s'opère.
Il se félicita d'avoir connu Willis ;
Il oublia sa chute ; au hasard il rend grâce,
Prend congé du docteur, dans le salon repasse,
Reparaît bien portant aux regards interdits
Des fous qui croyaient tous sa perte inévitable,
Et qui, considérant ses jambes et ses bras
Entiers, bien conservés, bien sains, ne doutaient pas
Qu'il ne fût un sorcier encor plus redoutable
Que celui qui tantôt leur commandait à table.
« Adieu, leur dit Monrose, adieu ; portez-vous bien.
Souvenez-vous de moi, Messieurs, ne craignez rien ».
« Au revoir, dirent-ils, poursuivez votre route.
Plus que vous ne croyez, vous êtes mal, hélas !....
Prenez garde toujours ; veillez bien, quoi qu'il coûte ;
Gare à vos jambes, à vos bras ».

M. Louis Dubois.

Digitized by Google

AVIS AUX CÉLIBATAIRES. — Chanson.

Air : *Quand on ne dort pas de la nuit.*

Vous que l'on voit de tous côtés
Courant la ville dès l'aurore,
Célibataires entêtés,
Etes-vous assez tourmentés
Par mille soucis qu'on ignore?
L'ennui vous poursuit en tous lieux,
Partout le vide est dans votre âme....
Voulez-vous enfin être heureux?
Croyez-moi (*Bis*), prenez une femme.

Pauvre garçon, je crois te voir
Au milieu de quatre murailles :
Quand tu rentres chez toi le soir,
Tu ne sais que faire.... où t'asseoir :
A peine assis déjà tu bâilles.
L'homme est-il fait pour s'isoler?
Contre un tel abus tout réclame....
Voulant qu'il trouve à qui parler,
Dieu lui dit (*Bis*) : Prenez une femme.

Jeunes gens fades, ennuyeux,
Au ton tranchant, maussade et leste,
Esprits grimauds, taquins, hargneux,
Atrabilaires, soupçonneux,
Que chacun fuit comme la peste,
Seuls vous ne seriez point admis
Dans nos cercles où l'on vous blâme;
Or, pour vous faire des amis,
Croyez-moi (*Bis*), prenez une femme.

Chez nos grands, vous qu'on voit courir
Pour obtenir faveurs ou place,
En vain vous pensez réussir....
Garçons, que pouvez-vous offrir
Dont un grand seigneur s'embarrasse?
Mais montrez-lui, flattant son goût,
Un joli tendron qui l'enflamme,

Digitized by Google

Place, honneurs, vous obtiendrez tout:
Ainsi donc (*Bis*), prenez une femme.

Vous qui des plaisirs de l'amour
Faites un trop fréquent usage,
Qui courez la nuit et le jour
Pour faire aux belles votre cour,
Messieurs, il est temps d'être sage:
Un tel exercice vous nuit....
Pour calmer les feux de votre âme,
Et surtout pour dormir la nuit,
Croyez-moi (*Bis*), prenez une femme.

CHARLES MALO.

ÉNIGME.

J'AI des ailes qui vont parfois avec vitesse,
Et pourtant je ne vole point:
Mon cœur tourne, tourne sans cesse,
Mon corps est fixe, et reste au même point.

S.....

LOGOGRIPHE.

J'AI six pieds; c'est du fond d'un vaste souterrain
Qu'un malheureux pour l'ordinaire
Non sans efforts cherche à m'extraire.
Ma durée est presque sans fin,
Je suis plus dur que n'est la pierre.
On peut rencontrer en mon sein
Un mot synonyme à colère;
Le sol qui borde la rivière;
Ce qu'est un homme pris de vin.
Ce dont à Paris, dans le doute,
S'enquiert maint et maint fantassin
Qui, ne connaissant pas sa route,
Craint de s'écarter du chemin;
Deux meubles servant en ménage,

Digitized by Google

L'un utile dans le lavoir,
L'autre nécessaire au pressoir,
Ce que l'on chérit à tout âge.
On peut y rencontrer enfin
De quoi chausser le genre humain.

S.....

CHARADE.

Mon premier au printemps est émaillé de fleurs ;
Mon second, dit Jean-Jacque, est le tombeau des mœurs ;
Mon tout fut sur la scène un des premiers acteurs.

---

*Mots de l'*ÉNIGME, *du* LOGOGRIPHE *et de la* CHARADE *insérés dans le dernier Numéro.*

Le mot de l'Énigme est *Éclair.*

Celui du Logogriphe est *Toise*, dans lequel on trouve *Oise*, *toi*, et *ose.*

Celui de la Charade est *songe-creux.*

Digitized by Google

SCIENCES ET ARTS.

NOUVEAU DUHAMEL, ou *Traité des Arbres et Arbustes que l'on cultive en France en pleine terre*. De format in-folio, première livraison. Pour lequel on souscrit chez M. ÉTIENNE MICHEL, éditeur, rue Saint-Louis, n°. 42, au Marais; et chez M. ARTHUS-BERTRAND, libraire, rue Haute-Feuille, n°. 23 (1).

LE titre seul de ce magnifique ouvrage est un éloge. Le savant et laborieux Duhamel, l'un des classiques de cette belle science qui offre une étude si attrayante, des jouissances si pures, semblait n'avoir rien laissé à désirer sur le genre de recherches dont il s'est occupé; cependant depuis l'époque où il a travaillé, le domaine de la botanique s'est agrandi, l'art de cultiver les arbres n'a pas fait de moindres progrès, et cette nouvelle édition est devenue d'autant plus nécessaire qu'un grand nombre d'arbres et arbustes que nous possédons aujourd'hui, lui ont été absolument inconnus.

Les éditeurs ont cru faire une chose agréable au public que de lui proposer l'ouverture d'une seconde souscription, qui marchera de concert avec la première; tandis que celle-ci se terminera, l'autre s'effectuera insensiblement; et les nouveaux souscripteurs recevront régulièrement le 1^er^. de chaque mois leur livraison.

La première qui a paru le 1^er^. août, contient six planches imprimées en noir ou en couleur, ces dernières retouchées sous la surveillance de MM. P.-J. Redouté et P. Bessa, peintres d'histoire naturelle qui en ont fait les dessins; elle offre trois sujets : le HOUX, la FONTANAISE et le STUARTIA. Sur les huit espèces, sept variétés et trente

(1) Nous avons indiqué dans notre dernier cahier (article *Annonces*), les conditions de la souscription.

Digitized by Google

et une sous-variétés de Houx y sont décrites; on a figuré le Houx *commun*, le Houx *de Madère*, le Houx *cassine* et le Houx *à feuilles de myrte*. La fontanaise, qui n'a qu'une seule espèce, figurée ainsi que le *stuartia pentagyne* qui en a une seconde, termine cette première livraison. Rédigée par M. Veillard, botaniste éclairé, elle ne laisse rien à désirer.

Nous ferons connaître successivement à nos lecteurs les livraisons qui paraîtront; et, de temps à autres, nous leur donnerons des analyses des sujets qui auront été traités chaque mois.

Parmi les ouvrages importans que quelques éditeurs zélés ont entrepris pour le progrès des sciences, les amis de l'agriculture se plairont à distinguer la nouvelle édition du TRAITÉ des arbres et arbustes de Duhamel. La première édition de ce TRAITÉ parut en 1755. Elle fut faite par ordre du roi Louis-le-Bien-Aimé; celle que nous annonçons devra sa naissance à l'époque où S. M. Louis-le-Désiré, placé sur le trône de ses augustes ancêtres, n'est occupé que de la consolidation du bonheur de ses loyaux et fidèles sujets: ce monarque a mis au premier rang des ressources que le beau sol de la France présente à ses peuples, l'agriculture et le commerce.

Le traité de Duhamel du Monceau fut accueilli avec reconnaissance par tous les propriétaires cultivateurs. On reconnut, dans sa rédaction, l'homme qui aime vraiment sa patrie et qui l'éclaire sur ses plus pures jouissances. La culture des arbres tient, plus qu'on ne pense, à la morale: embellir sa patrie, c'est la faire aimer. Quel sol en effet plaît plus à tout homme raisonnable, que celui qui offre à ses yeux les riches plantations que ses ancêtres lui ont léguées ou celles qu'il léguera lui-même à ses descendans? Voltaire a dit:

> L'arbre qu'on a planté, rit plus à notre vue
> Que le parc de Versaille et sa vaste étendue.

Il avait raison, et la famille du vertueux et trop malheureux de Malesherbes ne se promenait jamais sans une vive émotion, sous les vastes ombrages du beau séjour qu'il habitait. Hélas! ces plantations sont détruites, et le vil intérêt a dévoré le monument des vertus.

Digitized by Google

Nous avons été à portée de connaître l'opinion d'un homme du premier mérite et surtout dans la partie botanique; voici ce qu'il écrivait sur cet ouvrage à un homme d'état: « L'utilité du Nouveau Duhamel est de faire connaître les additions et changemens qu'exigeait la marche » de la botanique végétale, entièrement renouvelée depuis l'époque de la première édition. Chaque article, » rédigé par des hommes instruits, offre une monographie entière, dont on décrit avec plus de détails les » espèces cultivées en pleine terre, en joignant des figures » coloriées ou en noir, de partie de ces mêmes espèces, » exécutées par les plus habiles artistes. Il en résulte que » d'une part les amateurs y trouvent, pour les arbres » vivans, qui seuls les intéressent, toutes les notions qu'ils » peuvent désirer, pendant que d'autre part les botanistes » ont le tableau complet de toutes les espèces connues du » genre, disposées suivant un ordre convenable. Un pareil travail, qui ne peut être continué sans une dépense considérable, devrait mériter à M. *Étienne Michel*, qui en est l'éditeur, un encouragement dans un » gouvernement agricole, et on a lieu d'espérer que les » ministres français lui accorderont toute leur protection ».

A cette opinion, nous n'ajouterons ici qu'une réflexion dont nos lecteurs sentiront toute la vérité. C'est qu'on doit regarder cette nouvelle édition comme un ouvrage national, puisqu'il indique à tout le peuple agriculteur français les richesses végétales dont la France s'est enrichie depuis plus d'un demi-siècle; ensuite, c'est que les administrations, en acquérant cet ouvrage, pour en faire jouir leurs administrés, rendront un signalé service à l'agriculture et aux arts, en ce que cette nouvelle édition indique les propriétés des bois, des feuilles et des fruits, tant dans leurs usages domestiques que médicinaux.

Dans le moment où notre auguste monarque nous assure la paix dans l'Europe, l'agriculture doit prendre un nouvel essor; les possesseurs de terres doivent regarder comme un devoir de répondre à l'impulsion donnée à la France, depuis la bienfaisante institution des sociétés d'agriculture.

Digitized by Google

Ce sont les hommes distingués par leurs vertus, par leurs talens civils et militaires, qui souvent paraissent avoir senti tous les charmes des occupations rustiques, et qui en ont fait le plus doux emploi de leurs nobles loisirs. Observons que cette simplicité de goûts semble, aux yeux de la postérité, avoir ajouté quelque chose au respect qu'inspirent les hommes célèbres, dans le caractère desquels elle s'est fait remarquer. A Rome les consuls, les dictateurs ne dérogaient point en déposant l'épée, pour conduire la charrue. Les *Cincinnatus*, les *Curius*, les *Caton* ne paraissaient pas moins grands en cultivant leurs champs, en plantant un jeune arbre de leurs mains victorieuses, en perfectionnant ses fruits par l'ingénieuse invention de la greffe, que sous la pourpre et au milieu des honneurs du triomphe. Parmi les hommes de nos jours, à la grandeur desquels de pareils goûts n'ont fait que donner un nouveau lustre, nous ne nommerons que le respectable et infortuné M. de Malesherbes: n'est-ce pas rappeler toutes les vertus?

Les propriétaires pour qui ces jouissances si variées ne sont pas étrangères, et ceux à qui ces exemples pourront inspirer le désir de les imiter, ne sauraient choisir un guide plus sûr que le Nouveau Duhamel, dont cinq volumes sont achevés, et qui sera terminé au septième. Ils pourront y puiser des connaissances de tous les arbres propres à enrichir leurs jardins de fruits délicieux, ou à les couvrir de fleurs charmantes, et de solides instructions sur la meilleure manière de les cultiver.

Les réflexions que nous soumettons à nos lecteurs sont puisées dans ce que nous connaissons de cet important ouvrage par les soixante-neuf livraisons qui ont paru; nous ne pouvons les terminer plus convenablement qu'en citant les propres expressions de M. le baron Tschoudi, et c'est le plus bel éloge qu'on puisse faire des arbres, de leur culture et de leur utilité. Il dit: « Les arts de première nécessité ne » peuvent se passer de leur bois; il sert aussi aux arts agréa- » bles; mais avant d'être livrés à la hache, que de présens » les arbres nous ont faits! c'est de leur rameaux que la » pomme et l'orange tombent à nos pieds. Les uns don- » nent un fruit qui supplée le pain (*Jacquier Artocarpus*,

Digitized by Google

» arbre à pain) ; d'autres fournissent une liqueur vineuse. » Les châtaignes, les glands doux contiennent une farine ; » le sagou vient de la moelle d'un palmier ; l'huile découle de l'olivier, du noyer, du hêtre. La sève du bouleau est une liqueur rafraîchissante ; la feuille du bananier couvre les cabanes ; on fait des cordages de l'écorce » du tilleul et de la toile de quelques autres espèces ; les » feuilles du mûrier sont tissues de soies ; le sucre se » trouve délayé dans la sève de l'érable ; la poix, la térébenthine exsudent des sapins et des térébinthes ; la » graine de certains galés enveloppe de la cire ; le *croton* » *sebiferum* de la Chine fournit du suif ; les vernis sortent, à ce que l'on prétend, du tronc des sumacs ; la » manne se fige sur la feuille du frêne de Calabre et des » mélèzes, au pied duquel croît l'agaric médical ; le suc » acide du tamarin s'oppose à la putridité des humeurs ; » la casse donne un purgatif doux et calmant ; une écorce » détruit la fièvre ; le baumier, le copahu fournissent un » baume détersif ; le gayac opère les prodiges du mercure. Nous ne finirions pas si nous voulions détailler » tous les végétaux et leur utilité ; telle est pourtant la » profusion de la nature, qu'elle rassemble souvent dans » une seule de ses productions, les avantages de toutes » les autres ».

Après avoir indiqué beaucoup d'avantages que procurent les arbres, le baron de Tschoudi finit par dire : « Combien tant d'avantages que nous procurent les arbres » ne doivent-ils pas nous rendre attentifs aux facultés de » reproduction dont l'auteur de la nature les a doués, et » nous engager à en profiter, ou à en favoriser l'emploi » pour multiplier ces végétaux intéressans » !

Nous sommes invités par MM. les éditeurs de cet ouvrage, à annoncer qu'ils sont en mesure pour fournir toutes les livraisons qui n'ont pas été retirées pendant la première souscription, jusques au 1^er^. décembre prochain ; passé lequel délai, ils seront dans l'impossibilité de satisfaire aux demandes qui pourraient leur être faites.

Digitized by Google

NOUVEAUX ÉLÉMENS DE PHYSIOLOGIE, par ANTHELME RICHERAND, professeur de la faculté de médecine de Paris, chirurgien en chef adjoint de l'hôpital Saint-Louis, chirurgien consultant du Lycée Napoléon, membre des académies de Saint-Pétersbourg, Vienne, Madrid, Turin, etc. — Sixième édition, revue, corrigée et augmentée. — A Paris, chez Caille et Ravier, libraires, rue Pavée-Saint-André-des-Arts, n°. 17. — De l'imprimerie de Crapelet, 1814.

LORSQU'UN livre est à sa sixième édition, c'est assurément une garantie suffisante de son utilité, de son mérite, et des éloges que l'on doit à l'auteur. Mais ce qui doit particulièrement fixer notre attention, ce sont les objets extrêmement importans qui ont été traités, avec une rare supériorité de talent, dans tous les ouvrages de M. Richerand, aussi habile professeur que praticien éclairé; ses élémens de physiologie lui ont surtout assuré dans tout le monde savant, la réputation la plus brillante et la mieux méritée. Sa méthode excellente, qui a pour base l'analyse, reconnaît une logique judicieuse, toujours exempte de raisonnemens stériles, ne s'appuyant que des faits reconnus et confirmés par les expériences de l'auteur ou des contemporains les plus recommandables, en un mot, telle qu'il fallait pour débrouiller le chaos pour ainsi dire impénétrable, dans l'explication des phénomènes de la vie. Dire que le livre dont il s'agit a été traduit en Angleterre, en Espagne, en Italie, en Allemagne, voilà la somme des éloges que nous nous plaisons à acquitter envers l'auteur.

Une introduction savante, sous le titre de prolégomènes, prépare le lecteur à saisir sous leur vrai point de vue les vérités qui, dans le cours de l'ouvrage, vont être le sujet de méditations profondes, à l'aide desquelles il pénètrera l'immense horizon de la science médicale, dont la physiologie est le premier guide et lui sert en partie de soutien.

En effet, qu'on ne croie pas que la pratique de la médecine soit exempte de ces subtilités de raisonnement des esprits frivoles, qui ne voient partout que des opérations

Digitized by Google

chimiques ou physiques, dans le libre exercice de nos fonctions. C'est malheureusement au défaut de stabilité des opinions en physiologie, qu'il faut s'en prendre, de la versatilité de la pratique médicale, dont tous les âges nous offrent des tableaux mouvans comme les systèmes. Dans ces derniers temps, les progrès de la chimie n'ont-ils pas influé d'une manière visible sur la classification des maladies, d'après certains physiologistes de l'Allemagne et même français? Cela ne vaut-il pas les idées obscures de Vanhelmont, tout-à-fait en rapport avec celles de son siècle?

On pourrait, ainsi qu'un écrivain l'a assuré, recueillir dans les Annales de la médecine, des matériaux qui ne seraient pas tout-à-fait inutiles à l'histoire, en suivant la progression des lumières de l'art.

Les expériences sur les animaux vivans, bien qu'elles soient propres à nous éclairer sur quelques points obscurs de nos fonctions, n'ont pas, à cet égard, tout-à-fait rempli le but qu'on s'était proposé, faute de bien connaître les agens intrinsèques de la sensibilité de nos organes. La chimie, pouvons-nous dire en passant, ne jette pas un jour plus favorable, par exemple, sur les opérations de la génération et de l'entendement : que penser de ces novateurs hardis, qui n'ont pas craint, malgré l'admirable structure du cerveau, de le comparer à une masse informe d'albumine, sujette aux réactifs chimiques. De tels fous méritent-ils bien qu'on s'occupe d'eux et de leurs travers.

N'a-t-on pas proposé de faire du sang? Voilà l'absurde converti en doctrine! Et cette respiration que l'on fait dépendre entièrement du gaz oxigène, cette digestion dont on attribue tout le produit à des gaz, dont on calcule les affinités pour la formation du sang et de la bile? Que dire enfin de cette chimie très-animalisée, qui va furetant partout, jusque dans les derniers recoins de l'économie, pour y dévorer les restes de nos fluides? Ces pierres formées dans les reins et la vessie; qui est assez habile pour fondre ces corps étrangers, sans attaquer la sensibilité des organes qui les renferment? Sera-ce avec des injections? On le désire en vain. Toutes ces prétentions ne font vraiment que reculer les progrès de l'art, et nuisent aux lumières que

Digitized by Google

fournit l'observation. On doit à M. Richerand de s'être élevé avec cette candeur qui n'appartient qu'à la vérité, contre des systèmes aussi erronnés. Mais il ne les combat pas en moraliste sévère; il fait aimer la vérité, parce qu'il la présente toujours sous d'aimables formes et avec les agrémens d'un style persuasif, propre à convaincre le lecteur. Mais en physiologie, qui expliquera d'une manière satisfaisante, je ne dirai pas la génération, mais la formation et le développement de cet embryon, sans l'influence des seules lois vitales, depuis la simple molécule intégrale qui constitue l'œuf humain, jusqu'à cette énorme masse de chairs, de nerfs et de vaisseaux qui compose le corps de l'enfant au moment de sa naissance? On peut, à la vérité, assigner l'origine de ce développement; mais il est impossible de concevoir pourquoi telle ou telle partie affecte une forme plutôt qu'une autre. Voilà le merveilleux de la création. M. Richerand s'est abstenu, avec beaucoup de sagesse, de discuter cet objet; mais comme la description complète de l'œuf humain, dans son origine, me paraît une chose essentielle, je crois nécessaire de donner quelques détails à ce sujet.

L'œuf humain, au douzième jour, est composé de plusieurs membranes revêtues d'un tissu lanugineux, sans autre forme que celle d'un corps arrondi, à-peu-près de la grosseur d'un petit œuf de poule, contenant dans son intérieur un petit volume d'eau jaunâtre, transparente, à travers laquelle on distingue à l'œil nu un petit corps qui paraît fixé au tiers supérieur de l'œuf. Après avoir percé ce dernier, on distingue l'ovule humain (ayant tout-à-fait l'apparence du germe de poule), mais qui n'est autre chose qu'un repli d'une petite membrane extrêmement fine (ombilicale), qui se fixe à la membrane principale de l'œuf, dont la surface est lisse, polie, évidemment séreuse (l'amnios), adossée à une autre membrane plus forte, plus épaisse, totalement fibreuse (le chorion), hérissée à sa surface externe de filamens lanugineux semblables en tout à de la mousse (le placenta). Ces filamens se détachent et se réduisent en putrilage, par la macération, tandis que les membranes résistent à cette épreuve. Deux petits vaisseaux (ombilicaux) font l'apanage du

Digitized by Google

petit ovule ; ils se ramifient sur toute la surface interne de l'œuf et communiquent avec la membrane externe adossée à ce tissu lanugineux, qui paraît être autant de vaisseaux absorbans, spongieux, destinés à favoriser le développement de l'œuf, sur quelque partie qu'il se fixe, à-peu-près comme le pourraient faire les plantes. Cela est d'autant plus probable, que le système des œufs et des semences est commun à toute la nature. Chez les animaux, les membres charnus, dans le commencement, ne sont que des bourgeons ; c'est à l'époque de trois semaines environ que toutes les parties de l'embryon sont à-peu-près distinctes ; mais il est facile de s'apercevoir au petit volume du cœur, qui n'a alors qu'un seul ventricule, et à celui de ses vaisseaux, qui ne sont que des petits ligamens sans cavité, tandis que le cerveau, partagé en deux petits corps distincts, la moëlle épinière et les nerfs, qui en partent, sont très-bien conformés, et existent en entier, particulièrement les intercostaux ; il est, dis-je, facile de s'apercevoir qu'il y a un ordre successif dans la formation de nos organes. Ainsi le cerveau et le système nerveux reçoivent les premiers leur développement, quoique toujours évidemment sous l'influence de la circulation, qui est le premier mobile des actes de la vie. Ces détails m'ont paru assez importans pour mériter d'être cités ici, en rendant compte d'un livre de physiologie.

Il ne me reste plus qu'à faire connaître le plan adopté par M. Richerand, pour la classification des fonctions du corps humain. Voici ce qu'il dit dans ses prolégomènes :

« Nous aurions pu commencer par l'exposition des fonc-
» tions extérieures, comme par celles des fonctions assi-
» milatrices ou nutritives, par les sensations ou par la
» digestion. Cependant nous avons accordé la priorité aux
» fonctions nutritives, parce que de toutes, elles sont les
» plus essentielles à l'existence, et que leur exercice n'est
» jamais interrompu depuis l'instant où l'embryon com-
» mence à vivre jusqu'à celui de la mort. En faisant d'a-
» bord leur histoire, nous imitons donc la nature, qui
» fait jouir l'homme de ce mode d'existence, avant de le
» mettre en rapport avec des objets du dehors, et ne l'en

Digitized by Google

» prive qu'après que les organes des sens, des mouvemens » et de la voix, ont cessé tout-à-fait d'agir ».

Suivant ce plan, l'auteur commence par faire l'histoire de la digestion, de l'absorption, de la circulation, de la respiration et des sécrétions, ce qui forme l'objet du premier volume. Dans le second, il traite des sensations, des mouvemens, de la voix et de la parole, et de la génération; et il le termine en donnant une histoire abrégée des âges, des tempéramens, des variétés de l'espèce humaine, ou de l'origine des races; de la mort et de la putréfaction. Cette physiologie est un tableau abrégé des connaissances les plus utiles et les plus indispensables au médecin, dans l'explication des phénomènes de nos fonctions, suivant toutes les hypothèses qui ont été émises jusqu'à ce jour. On trouve ici un guide fidèle qui vous préserve de l'erreur et du danger des opinions systématiques que l'on est exposé à adopter si souvent, faute de connaître des expériences positives. C'est surtout en les répétant et les variant de la manière la plus ingénieuse, que notre illustre professeur est parvenu à reculer les bornes de la physiologie, et qu'il a si bien mérité de la science qu'il professe avec célébrité.

De Mercy, D. M.

Digitized by Google

LITTÉRATURE ET BEAUX-ARTS.

Quelques Réflexions *sur le livre* de l'Allemagne *et sur les critiques qu'on en a faites* (1).

Il m'arriva un jour de proférer un blasphème littéraire. Est-il rien au monde de si triste, de si mausade que cette convention que nous semblons avoir faite de penser tous les uns comme les autres? Il est bon de dire quelquefois son avis particulier, ne fût-ce que pour rompre la monotonie des conversations, et se faire illusion à soi-même, en se croyant indépendant de cette masse que l'on nomme le public. Il m'arriva de soutenir en société, que l'on avait grand tort de se persuader que le dernier ouvrage de madame de Staël fût trop favorable à nos voisins les Allemands, et qu'il le fût au détriment de la France. Je n'eus pas plus tôt fait cet aveu, que je crus voir tomber sur moi toutes les foudres de l'opinion; j'examinai, à la dérobée, les personnes qui m'entouraient, je vis les unes sourire, d'autres se contenter de répondre: Vous aimez prodigieusement madame de Staël, la connaissez-vous? Pour la première fois je me vantai de ne l'avoir jamais vue, et je crus avoir beaucoup fait pour ma justification. Mais un homme d'esprit me dit charitablement, à demi-voix: Vous vous y prenez trop tôt, attendez encore, vous ne convertirez pas les incrédules qui veulent l'être à toute force, mais vous ferez un grand nombre de prosélytes parmi ceux qui ne lisent que pour dire, j'ai lu. Puis il me récita, pour me confondre apparemment, des vers pleins

(1) On peut regarder cet article comme un nouvel extrait d'un ouvrage dont nous avons donné déjà plusieurs extraits; mais c'est le livre le plus important, celui qui a fait le plus de sensation, de tous les livres qui ont paru dans l'année. On ne doit donc pas nous reprocher d'y revenir avec complaisance, de l'examiner sous toutes les faces, dans tous ses rapports.

Digitized by Google

d'esprit et d'impertinence contre la germanomanie prétendue de madame de Staël, comme si l'esprit satirique avait le droit de déraisonner impunément. On remarque, il est vrai, assez de facilité dans ces vers très-légers; mais des personnalités indécentes, et des reproches qui n'ont aucun fondement feraient croire que l'auteur n'a pas lu l'ouvrage qu'il a tenté de ridiculiser, ou qu'un ressentiment particulier a guidé sa plume.

Qui ne s'attendrait à trouver des chapitres sur les mélodrames, dans le livre de madame de Staël, après avoir lu ces stances qui lui sont adressées :

Sur nos auteurs de mélodrames,
Vous jeterez un doux regard,
Ils font pleurer toutes les dames
Du Marais et du boulevard.

Près d'eux Radcliff est sans merveille,
Schiller fut trop racinien,
Kotzbue a trop suivi Corneille,
Et Schekspir même n'osa rien.

Il n'est rien de si simple, en général, que de critiquer même un bel ouvrage, quand on ne se pique pas d'être juste; alors il ne résulte de cette légèreté malveillante qu'un seul inconvénient, celui de ne point faire autorité. On goûte les agréables jeux d'un esprit caustique, comme on goûte les calembours de Brunet; on sourit, et en même temps on lève les épaules.

Lors de la publication de l'ouvrage sur l'Allemagne, on était assez généralement prévenu contre les opinions de l'auteur; et dans cette disposition d'esprit, on jugea que nécessairement il devait nous être contraire. Et néanmoins ce qui inspire une grande estime pour madame de Staël, c'est précisément son impartialité; mais il suffira de la laisser plaider sa propre cause.

« Quand il paraît un homme de génie en France, dans » quelque carrière que ce soit, il atteint presque toujours » à un degré de perfection sans exemple; car il réunit l'au- » dace qui fait sortir de la route commune, au tact du bon » goût qu'il importe tant de conserver lorsque l'originalité » du talent n'en souffre pas..... Il y a très-peu d'hommes

Digitized by Google

» en Allemagne, qui sachent seulement écrire sur la po-
» litique. La plupart de ceux qui s'en mêlent sont systé-
» matiques et très-souvent inintelligibles..... Les Alle-
» mands, craignant qu'on ne tourne leur loyauté en ri-
» dicule, veulent quelquefois, quoique bien à contre
» cœur, s'essayer à l'immoralité, pour se donner un
» air brillant et dégagé..... Ils sont flatteurs avec éner-
» gie, et vigoureusement soumis. Ils accentuent dure-
» ment les paroles pour cacher la souplesse des senti-
» mens, et se servent de raisonnemens philosophiques
» pour expliquer ce qu'il y a de moins philosophique au
» monde, le respect pour la force, et l'attendrissement
» de la peur, qui change ce respect en admiration.....
» Ils ne comprennent guère de l'esprit militaire qu'une
» tactique pédantesque qui les autorise à être battus selon
» les règles, et de la liberté, que cette subdivision en petits
» pays qui, accoutumant les citoyens à se sentir faibles
» comme nation, les conduit bientôt à se sentir faibles
» aussi comme individus ». Parle-t-elle de l'art dramati-
que? « On ne peut nier, ce me semble, que les Français
» ne soient la nation du monde la plus habile dans la
» combinaison des effets du théâtre : ils l'emportent aussi
» sur toutes les autres par la dignité des situations, et du
» style tragique..... Les pièces allemandes ressemblent
» d'ordinaire aux tableaux des anciens peintres : les phy-
» sionomies sont belles, expressives, recueillies; mais
» toutes les figures sont sur le même plan ».

Telles sont les louanges que madame de Staël prodigue aux Allemands, et il me semble que l'on peut adresser aux Français qui l'accusent de prévention, ce vers très-connu :

Mais, si vous ne régnez, vous vous plaignez toujours.

Il est vrai qu'elle s'attache aussi à faire remarquer les beautés et les avantages du théâtre allemand; par exemple, elle préfère les expositions en action à nos longues et maladroites tirades, aussi fatigantes pour l'acteur qui les déclame, que pour les spectateurs impatiens de voir l'action commencer. Cependant Racine a presque toujours eu l'art de faire expliquer le sujet de ses pièces par les principaux

Digitized by Google

personnages, en sorte que l'intérêt se trouve excité dès les premières scènes, et de bons acteurs y paraissant ordinairement, comme dans Bajazet, Britannicus, Iphigénie, Esther et Athalie, on ne saurait se lasser de les entendre.

Dans la plupart de nos tragédies, un personnage vient apprendre à un confident ce qu'il savait déjà, en lui répétant : Il te souvient..... tu le sais..... tu as appris, etc.; et l'on s'étonne que le confident excédé ne réponde pas, comme Jason de la Médée de Longepierre : *Je le sais : cessez de me le dire.* L'exposition de Rodogune me paraît surtout remarquable par l'ennui que doit faire éprouver cette explication surchargée de détails oiseux que l'on oublie aussitôt; les héros de la pièce surviennent, ils interrompent cette sorte de récit que l'on achève après leur départ. Les expositions de Tancrède et de Rhadamiste sont également fastidieuses; mais il serait plus difficile d'éviter ces inconvéniens que les invraisemblances qui résultent de l'unité d'action. La belle tragédie des Templiers, entr'autres, en offre un exemple, et ce n'est pas sans raison que madame de Staël est choquée de la nécessité où s'est trouvé l'auteur de représenter l'ordre des Templiers accusé, jugé, condamné et brûlé, le tout dans vingt-quatre heures. Les tribunaux révolutionnaires allaient vite, ajoute-t-elle; mais, quelle que fût leur atroce bonne volonté, ils ne sont jamais parvenus à marcher aussi rapidement qu'une tragédie française.

On reproche à madame de Staël, et ce reproche n'est pas sans quelque fondement, d'embellir ce qu'elle traduit, et de supposer aux auteurs dont elle admire les talens, des intentions, des idées que sans doute ils n'avaient point. Souvent, il est vrai, le développement qu'elle donne à une pensée a plus d'étendue que la pensée même. C'est ce qui arrive presque toujours aux écrivains qui réunissent beaucoup d'imagination à une grande sagacité; ils découvrent, ou du moins croient découvrir ce qui parfois n'existe pas, et ils prêtent obligeamment aux autres quelques parcelles de leur propre génie. Ce défaut, si toutefois c'en est un, se fait remarquer particulièrement dans l'analyse de deux pièces de Schiller, Don Carlos et Walstein. Mais

Digitized by Google

c'est vraiment une chose délicieuse, que le jeu de Talma expliqué par madame de Staël. Elle saisit les plus faibles nuances de cette physionomie profondément tragique, de cette physionomie qui n'a pas besoin du secours de la parole pour exprimer des passions opposées, et les émotions les plus diverses. Et cette fois, on peut assurer que la brillante imagination de madame de Staël s'est contentée de dépeindre fidèlement le jeu de notre grand tragédien sans y rien ajouter. D'autres ont beaucoup parlé de Talma; mais il n'est rien, ce me semble, qui donne une idée plus précise des moyens de cet acteur que le chapitre sur la déclamation. L'auteur le suit dans tous les rôles où il montre le talent le plus original, le plus inimitable, dans OEdipe, Oreste, Néron, Pharan, Othello, Manlius, et surtout dans Hamlet. J'ai vu Talma déclamer le beau passage dans lequel Hamlet déplore sa destinée, et le malheur d'être roi; il était paisiblement assis, aucun geste n'accompagnait ses tristes réflexions, mais le son de sa voix, et ses traits froids et altérés annonçaient profondément le dégoût de la vie. Néanmoins peu d'applaudissemens suivirent cette tirade où l'acteur consommé s'est montré avec tout son génie. C'est que la partie distinguée des spectateurs n'est pas bruyante, et que la partie bruyante aime le bruit. Mais l'on ne peut réprimer un mouvement d'impatience lorsque le public semble méconnaître ce qui est réellement beau; on craint que l'acteur ne se persuade enfin qu'il s'est mépris, et n'abandonne cette perfection qui lui a coûté tant de travaux. Mais Talma ne vient-il pas d'en recevoir le prix en obtenant une garantie pour la postérité par l'intermédiaire de l'auteur de Corinne. Cependant on s'étonne de ne point rencontrer le nom de mademoiselle Raucourt dans ce chapitre sur la déclamation; elle mérite bien sans doute une place auprès de Talma. On me saura peut-être gré de transcrire quelques passages de ce même chapitre, et l'on conviendra que je n'exagère point en disant que nul n'a su décrire, comme madame de Staël, cet art achevé que Talma sait mettre dans les plus petits détails qui échappent ordinairement à la foule des spectateurs. « Il me semble que Talma peut être cité » comme un modèle de hardiesse et de mesure, de na-

Digitized by Google

» turel et de dignité. Il possède tous les secrets des arts » divers ; ses attitudes rappellent les belles statues de l'an- » tiquité ; son vêtement, sans qu'il y pense, est drapé » dans tous ses mouvemens comme s'il avait eu le temps » de l'arranger dans le plus parfait repos. L'expression » de son visage, celle de son regard, doit être l'étude de » tous les peintres. Quelquefois il arrive les yeux à demi » ouverts, et tout à coup le sentiment en fait jaillir des » rayons de lumière qui semblent éclairer toute la » scène.

» Le son de sa voix ébranle dès qu'il parle, avant que » le sens même des paroles qu'il prononce ait excité » l'émotion. Lorsque dans les tragédies, il s'est trouvé » par hasard quelques vers descriptifs, il a fait sentir les » beautés de ce genre de poésie, comme si Pindare avait » récité lui-même ses chants. D'autres ont besoin de » temps pour émouvoir, et font bien d'en prendre ; mais » il y a dans la voix de cet homme je ne sais quelle ma- » gie qui, dès les premiers accens, réveille toute la sym- » pathie du cœur. Le charme de la musique, de la pein- » ture, de la sculpture, de la poésie, et par-dessus tout » du langage de l'âme, voilà ses moyens pour developper » dans celui qui l'écoute toute la puissance des passions » généreuses ou terribles.

» Quelle connaissance du cœur humain il montre » dans sa manière de concevoir ses rôles ! il en est une » seconde fois l'auteur par ses accens, et par sa physio- » nomie. Lorsqu'OEdipe raconte à Jocaste comment il » a tué Laïus, sans le connaître, son récit commence » ainsi : *J'étais jeune et superbe.* La plupart des acteurs, » avant lui, croyaient devoir jouer le mot superbe, et re- » levaient la tête pour le signaler : Talma, qui sent que » tous les souvenirs de l'orgueilleux OEdipe commencent » à devenir pour lui des remords, prononce d'une voix » timide ces mots faits pour rappeler une confiance qu'il » n'a déjà plus. Phorbas arrive de Corinthe au moment » où OEdipe vient de concevoir des craintes sur sa nais- » sance : il lui demande un entretien secret. Les autres » acteurs, avant Talma, se hâtaient de se retourner vers » leur suite, et de l'éloigner avec un geste majestueux ;

Digitized by Google

» Talma reste les yeux fixés sur Phorbas; il ne peut le » perdre de vue, et sa main agitée fait un signe pour » écarter ce qui l'entoure. Il n'a rien dit encore, mais » ses mouvemens égarés trahissent le trouble de son » âme; et, quand, au dernier acte, il s'écrie en quittant » Jocaste,

Oui, Laïus est mon père, et je suis votre fils,

» on croit voir s'entr'ouvrir le séjour du Ténare, où le » destin perfide entraîne les mortels..... Cet artiste donne » autant qu'il est possible à la tragédie française, ce qu'à » tort, ou à raison, les Allemands lui reprochent de n'avoir » pas, l'originalité et le naturel. Il sait caractériser les » mœurs étrangères dans les diverses pièces qu'il repré- » sente, et nul acteur ne hasarde davantage de grands » effets par des moyens simples. Il y a dans sa manière de » déclamer, Shakespear et Racine artistement combinés ».

Mais il me semble que madame de Staël est dans l'erreur, lorsqu'elle dit que Talma joue également les rôles tragiques et comiques; il est vrai qu'il a voulu s'essayer dans ce dernier genre, mais y trouvant moins de succès, il semble l'avoir abandonné.

Les observations de madame de Staël sur la tragédie française, me paraissent aussi fort judicieuses, et sûrement ce n'est pas sans raison que l'on trouve que les *Allemands hasardent trop et les Français trop peu*. Nos tragédies ressemblent à nos anciens jardins; l'ensemble en est imposant, mais cette majestueuse monotonie fatigue à la longue, et devient passablement insipide.

Je parlerai du style de l'ouvrage sur l'Allemagne, puisqu'il est établi, dans notre siècle, que le style est la partie principale d'un livre, quel qu'il soit, sérieux ou léger, philosophique ou poétique.

On a fait un recueil des expressions bizarres que l'on rencontré dans la dernière production de madame de Staël; il me semble que si, au contraire, on avait fait un choix des belles pensées qui abondent dans cet écrit, le recueil aurait été plus considérable: d'autant plus qu'il serait généralement très-facile de détacher un grand nombre de pensées du corps des ouvrages de madame de Staël; peut-

Digitized by Google

être même ne sont-elles pas toujours bien liées avec ce qui précède ; on croirait en quelque sorte que l'auteur les rencontre en voyageant, et qu'ensuite il les adapte comme il peut, aux écrits déjà terminés. Mais il est des chapitres qui se font remarquer, soit par un ensemble d'idées justes et neuves, soit par des aperçus fins et heureusement exprimés ; tels sont, par exemple, les chapitres IX et XI de la première partie, et les chapitres XIII et XXI de la troisième.

On a beaucoup blâmé madame de Staël d'employer des expressions recherchées, et des images singulières ; je ne les approuve pas toutes indistinctement, mais au moins n'ont-elles pas le défaut d'être triviales ou diffuses. Il me semble que le but d'une comparaison, est d'exprimer d'une manière concise et énergique, une idée qui ne se présentait pas d'abord avec clarté ; c'est de mettre à la portée du commun des lecteurs, ce qui exigeait le travail de la méditation pour être compris. Il me sera facile de prouver, que souvent madame de Staël réunit ces diverses qualités. Voici quelques-unes de ces phrases, de ces images que sans doute on trouve bizarres.

« Il suffit, en France, qu'un homme de tel parti ait » soutenu telle opinion, pour qu'il ne soit plus de bon » goût de l'adopter ; et tous les moutons du même trou- » peau viennent donner les uns après les autres, leurs » coups de tête aux idées, qui n'en restent pas moins ce » qu'elles sont..... On doit songer, non à repousser les lu- » mières, mais à les rendre complètes pour que leurs » rayons brisés ne présentent point de fausses lueurs... » Il faut de l'imagination pour deviner tout ce que le » cœur peut faire souffrir, et les meilleures gens du monde » sont souvent lourds et stupides à cet égard ; ils vont à » travers les sentimens, comme s'ils marchaient sur des » fleurs, en s'étonnant de les flétrir..... Il faut désen- » chanter la nature pour en écarter les périls ; le charme » du monde semble tenir autant à la douleur qu'au plaisir, » à l'effroi qu'à l'espérance ; et l'on dirait que la destinée » humaine est ordonnée comme un drame, où la terreur » et la pitié sont nécessaires..... Il n'y a que les gens mé- » diocres qui voudraient que le fond de tout fût du sable,

Digitized by Google

» afin que nul homme ne laissât sur la terre une trace » plus durable que la leur....; La crainte du ridicule, en » France, est l'épée de Damoclès, qu'aucune fête de » l'imagination ne peut faire oublier..... Il faut, pour » tirer parti de l'immoralité, être armé tout à fait à la » légère, et ne pas porter en soi-même une conscience et » des scrupules qui vous arrêtent à moitié chemin..... Les » femmes allemandes vous inspirent plus de confiance » dans tous les genres d'espoir, et savent repousser l'aride » ironie qui souffle un vent de mort sur les jouissances du » cœur ». Enfin, madame de Staël répondra à ceux qui lui reprocheront d'être obscure : « La sottise, en France, » est animée, mais dédaigneuse. Elle se vante de ne pas » comprendre pour peu qu'on exige d'elle quelque atten- » tion, et croit nuire à ce qu'elle n'entend pas, en affirmant » que c'est obscur ».

Mais voici d'autres phrases qui pourraient attirer à l'auteur de plus justes critiques. « Le Rhin est le génie tuté- » laire de l'Allemagne; ses flots sont purs, rapides et » majestueux comme la vie d'un ancien héros..... Les » contrées qu'il traverse paraissent tout à la fois, si sé- » rieuses et si variées, si fertiles et si solitaires qu'on serait » tenté de croire que c'est lui-même qui les a cultivées.... » Ce fleuve raconte en passant les hauts faits des temps » jadis, etc. Les Allemands, plus indépendans en tout, » parce qu'ils sont moins libres, peignent les sentimens » comme les idées à travers les nuages..... Goëthe res- » semble à la nature, qui produit tout, et de tout; et l'on » peut aimer mieux son climat du midi que son climat du » nord, sans méconnaître en lui les talens qui s'accordent » avec ces diverses régions de l'âme ».

Mais enfin trouvera-t-on dans beaucoup de livres nouveaux soigneusement et purement écrits, plusieurs pages descriptives semblables à celle-ci ?

« Les monumens gothiques sont les seuls remarquables » en Allemagne; ces monumens rappellent les siècles de » la chevalerie. Dans presque toutes les villes les mu- » sées publics conservent des restes de ces temps-là. On » dirait que les habitans du nord vainqueurs du monde, » en partant de la Germanie, y ont laissé leurs souvenirs

Digitized by Google

» sous diverses formes, et que le pays tout entier ressem-
» ble au séjour d'un grand peuple qui depuis long-temps
» l'a quitté. Il y a dans la plupart des arsenaux des villes
» allemandes des figures de chevaliers en bois peint,
» revêtus de leur armure; le casque, le bouclier, les
» cuissards, les éperons, tout est selon l'ancien usage, et l'on
» se promène au milieu de ces morts debout, dont les
» bras levés semblent prêts à frapper leurs adversaires,
» qui tiennent aussi de même leurs lances en arrêt.
» Cette image immobile d'actions, jadis si vives, cause
» une impression pénible. C'est ainsi qu'après les trem-
» blemens de terre on a trouvé des hommes engloutis
» qui avaient gardé pendant long-temps encore le der-
» nier geste de leur dernière pensée ».

Que l'on pardonne donc à celle qui s'exprime avec tant de force, qu'on lui pardonne de s'attacher davantage aux idées qu'à l'arrangement des phrases; n'achète-t-elle pas à un noble prix, la liberté de parler quelquefois avec négligence?

Mais madame de Staël montre peut-être beaucoup de bienveillance, en trouvant une *bonne intention*, *et quelque chose d'hospitalier*, dans le soin qu'ont les habitans de plusieurs villes d'Allemagne, de peindre leurs maisons de diverses couleurs, « tandis que l'éclat et la spendeur d'un palais ne servent qu'à l'amour-propre de celui qui le possède ». Certainement les effets de l'amour-propre varient dans les hommes selon leur rang et leurs richesses; mais il y a autant d'émulation, en fait d'amour-propre, dans les classes du peuple que dans la classe distinguée.

En analysant la haute philosophie, madame de Staël adopte le système de la perfectibilité. Là encore, elle se montre poëte, et peu s'en faut qu'elle ne dise : Croyons à l'immortalité de l'âme, cela est plus consolant, et plaît davantage à l'imagination. D'excellentes raisons morales viennent à l'appui de ses opinions sur cette matière; mais ces raisons morales ne sont rien moins que des preuves, elles partent de l'âme de madame de Staël, elles peuvent lui suffire, sans être convaincantes pour les lecteurs opiniâtres dans leur incrédulité. Je vais en donner un

Digitized by Google

exemple. Elle dit qu'on pourrait très-bien ; comme l'ont fait quelques philosophes grecs, prouver aux hommes qu'ils ne vivent pas. Il en est de même, ajoute-t-elle, de Dieu, de la confiance, du libre arbitre. Il faut y croire parce qu'on les sent : tout argument sera toujours d'un ordre inférieur à ce fait. Mais que répondra l'auteur à celui qui lui dira : Je ne suis pas organisé de la même manière que vous ; je n'éprouve pas ce que vous éprouvez, et je ne vois point que vos sensations puissent remplacer des preuves et annuler tout argument ; autant vaut-il dire : *Credo quia absurdum*, *credo quia impossibile*. Cela serait plus simple. Ailleurs madame de Staël nous dit encore : « Le christianisme a d'abord été fondé, puis altéré, puis » examiné, puis compris, et ces diverses périodes étaient » nécessaires à son développement ; elles ont duré quel- » quefois cent ans, quelquefois mille ans. L'Être Suprême » qui puise dans l'éternité n'est pas économe du temps à » notre manière ». Mais les générations qui se sont écoulées pendant ces diverses périodes, et qui, faute d'être mieux instruites, ont encouru la vengeance céleste, n'ont pas trouvé nécessaire ce long développement, ce développement de plusieurs siècles. Si le perfectionnement du christianisme est indispensable pour le salut des hommes, ils auront bien quelques reproches à faire à la divinité, d'avoir compté pour peu de chose ceux qui vécurent dans ces temps d'erreurs et d'incertitudes, et puisque nous nous croyons des êtres très-importans à ses yeux, comment se fait-il qu'elle n'ait pas condescendu à notre économie terrestre ? Si au contraire les hommes peuvent conquérir le bonheur éternel sans ce développement, à quoi servent nos travaux et nos découvertes en ce genre ? Dieu nous ferait-il voir ce qu'il a voulu nous laisser le mérite de deviner ?

Cependant, il faut en convenir, lorsque madame de Staël fait parler le cœur, lorsqu'elle dévoile les secrets de l'âme, et qu'elle reproduit les images vivantes des émotions que nous avons éprouvées dans telles et telles circonstances, on ne saurait s'empêcher de dire : « C'est cela ; oui, » c'est bien cela ». Alors son éloquence est tout-à-fait entraînante, tout-à-fait persuasive. Je ne crois pas que ma-

Digitized by Google

dame de Staël ait écrit en vers ; mais elle a autant d'imagination qu'aucun poëte en ait jamais eu, et dans sa prose la plus sérieuse, il y a encore beaucoup de poésie. C'est par cela même que Corinne plaît également aux femmes d'esprit et aux penseurs ; elle obtient même la préférence sur le dernier ouvrage de madame de Staël. Je n'ose décider entre ces deux rivaux, enfans immortels d'un si beau génie ; mais je dirai aussi : *Dans Corinne, madame de Staël est plus elle ;* et c'est alors qu'elle séduit, qu'elle subjugue ses lecteurs.

Enfin elle termine son ouvrage par trois chapitres sur l'enthousiasme. Ces pages sont faites pour en inspirer à ceux qui les lisent, et madame de Staël peut être assurée qu'elle fait connaître le sentiment dont elle vante les douceurs. Elle ne peut souffrir qu'on cherche à le réprimer, ou à l'éteindre ; elle se plaint du manque d'enthousiasme parmi nous, et de l'espèce de ridicule que l'on attache à ce noble élan de l'âme. En effet, un homme se laisse-t-il entraîner par le sentiment de l'amour du beau, on voit tous les individus qui l'entourent se regarder entr'eux, les uns avec surprise, les autres avec un souris de pitié ; puis on se répète tranquillement : Il est fou, il est fou ; hélas ! oui, il est fou. Et l'on persuade à celui que l'on poursuit avec ce bourdonnement importun, qu'en effet il est atteint de folie, ainsi que l'on parvient à faire croire à Bazile, dans *le Barbier de Séville*, qu'il a réellement la fièvre. Il règne dans la société plus d'égalité qu'on ne le pense. Il ne faut pas qu'un de ses membres y parle plus, ni mieux qu'un autre ; il faut encore moins qu'il montre des sentimens plus nobles, ni surtout un génie supérieur ; l'indignation serait générale ! Il doit rester prudemment au niveau de ce qui l'entoure ; car s'il tend à s'élever, mille pygmées se ligueront pour terrasser ce nouvel Hercule. On n'admet de distinctions que celles qui sont indépendantes de nos facultés intellectuelles, par exemple celles qui produisent de l'argent, parce que l'argent est vraiment respectable, ou bien les distinctions qui se laissent apercevoir aux boutonnières des habits : celles-là, du moins, chacun peut y prétendre ; il est tant de moyens de les obtenir !

Bientôt l'ouvrage de madame de Staël se trouvera tout

Digitized by Google

entier disséminé dans les feuilles périodiques ; je l'ai beaucoup cité moi-même, mais je pense que c'est un tort qu'on me pardonnera aisément. N'est-il pas d'ailleurs naturel de s'intéresser à celle qui, n'ayant pas besoin pour être admirée, de se faire aimer, semble cependant nous y inviter par ces paroles aimables : « Quand le talent littéraire peut inspirer à ceux qui ne nous connaissent point encore du » penchant à nous aimer, c'est le présent du ciel dont on » recueille les plus doux fruits sur la terre ».

Mlle. V. Cornélie de S***.

Lettres philosophiques, publiées par M. Rigomer-Bazin. (Elles paraissent par cahier et sont publiées par souscription).

Ce titre philosophique est-il bien convenable aujourd'hui, et n'est-il pas des termes qu'il vaudrait mieux éviter lorsque le public les entend mal ? Les deux mots les plus nobles qu'il y ait parmi nous ont été employés à contresens, soit par des charlatans et des esprits faibles, soit par des discoureurs ignorans ou inconsidérés. Dans d'autres siècles, avant que nous eussions abusé de tout, l'on n'eût réveillé que des idées graves, l'on eût excité beaucoup d'attention en parlant de l'étude des choses divines, ou des recherches de la sagesse : mais la tourbe des imposteurs a tant fait pour rendre ignobles ces choses divines, celle des sophistes ennemis de la simplicité comme de la droiture, a cherché dans l'indépendance du raisonnement tant de prétextes favorables aux passions, que maintenant on aurait besoin d'épithètes choisies pour relever ces mots autrefois si grands de philosophie et de religion, et qu'il est des disciples de la vraie science qui se croiraient insultés si des érudits, moins occupés de nos mœurs que des anciens titres à la vénération des peuples, les qualifiaient respectueusement de philosophes, ou d'hommes religieux.

Les amis de la sagesse ont d'autres raisons de ne pas aimer à se donner pour philosophes. Penser philosophiquement n'est point une profession ; et il n'est pas plus à-

Digitized by Google

propos de prendre la qualité d'homme sage, que celle d'homme juste ou d'homme de génie.

L'éditeur des *Lettres philosophiques*, plus hardi peut-être, avait entrepris d'être philosophe. Il paraît qu'un si grand dessein effraya l'Empereur. Voyant que M. Bazin *dépasserait la mesure de la raison humaine qu'il avait décrétée*, il l'*honora de sa haine*. Vraisemblablement Napoléon, qui, disait-il lui-même, portait dans son cœur la plupart des Français, en avait placé un certain nombre du côté de la haine : le moment vient ensuite où il n'est pas désagréable de pouvoir dire à des souscripteurs que l'on avait obtenu cette distinction; et cela est d'autant plus heureux pour les lettres philosophiques, que l'Empereur, avec moins de penchant à voir partout des coupables, eût pu trouver innocente la philosophie de M. Bazin. Les cinq premiers cahiers offrent de la variété, des idées justes, des morceaux agréables; mais enfin il n'y pas là de quoi mériter la haine, et ces mélanges eussent pu amuser un certain nombre de lecteurs sans exciter une révolution. Pour en faire une dans l'opinion, il faut ou une démonstration nouvelle et forte des vérités relatives aux circonstances, ou ces talens dangereux qui flattent d'anciennes habitudes, et qui réveillent les passions déguisées sous des noms vénérables.

Mais sans effrayer la tyrannie, et sans éclairer son siècle, on peut être utile, comme moraliste, ou comme écrivain politique, en attaquant ce que la prévention ou l'intérêt opposent à la raison. Puisse la lettre sur le divorce, qui termine l'un des cahiers de M. Bazin, contribuer à empêcher de rétablir la rigoureuse indissolubilité du mariage. Comme l'observe très-bien l'un des correspondans de l'éditeur, le sexe qui, dans le mariage, se dit le plus opprimé, ne se déclarera pas hautement pour le divorce. L'habitude d'une grande retenue, le soin de conserver ou d'affecter une extrême régularité dans les mœurs, les illusions même de l'amour maternel, de cette affection que les femmes portent si loin, et qui les rend souvent admirables, tout les dispose à de grands sacrifices; mais est-ce une raison pour les exiger d'elles, et y aurait-il de la justice à dire : Laissons subsister tel abus, car ceux

Digitized by Google

qui en souffrent ont la délicatesse de ne pas s'en plaindre.

Dans cette même lettre, on oppose aux femmes timorées et aux femmes perfides, à celles qui respectent aveuglément l'indissolubilité du mariage, ou qui en abusent impunément, *ces épouses franches qui ne peuvent souffrir le mépris même injuste, qui ne se refusent pas aux sacrifices, mais qui demandent qu'on les ennoblisse, en les rendant volontaires.* La plus forte objection qui, dans l'ordre des choses temporelles, puisse être faite contre le divorce, est celle qui concerne le sort des enfans : voici comment l'auteur de cette lettre y a répondu. « La loi protectrice » de tous ne doit pas immoler le bonheur des uns à celui » des autres. Qu'il soit permis de le dire pour la justifica- » tion de ceux qu'un sort trop cruel forcera au divorce : » c'est de la haine des époux, non pas de leur séparation » que les enfans doivent souffrir. Qu'on nous apprenne » quelle espèce de bien-être peut se trouver dans une famille » dont les chefs ne s'accordent que pour maudire le lien » qui les rassemble, dont l'un croit justifier ses torts en » augmentant ou supposant ceux de l'autre. Quelle éduca- » tion au milieu des querelles ou du silence méprisant! » Quels principes! Quels exemples! Ne nous refusons pas » à la vérité : le bien ne peut se faire que par un être libre; » et dans ce sens, la force ne produira jamais ni la vertu, » ni le bonheur ».

Si l'on oubliait même que, dans une partie de l'Europe, le divorce est établi sans de véritables inconvéniens, on trouverait encore que les raisons qui le justifient ont plus de force que celles qui le combattent, excepté sous un point de vue qui n'est jamais celui du législateur, puisque les lois doivent abandonner aux volontés particulières toute supposition tirée de l'inconnu. Plusieurs écrivains, et entr'autres M^me^ de Staël, ont considéré le mariage, cette association temporelle et souvent très-mondaine, comme une sorte d'essai d'une union plus durable; sur notre terre ténébreuse, nous ferions à tâtons un choix pour la vie céleste. Mais nous ne savons pas bien quels cœurs s'entendent ici-bas de manière à s'entendre dans une vie très-différente : pour que de tels choix fussent bons, il faudrait

Digitized by Google

que la sagesse invisible les dirigeât, en sorte que le plus raisonnable alors serait, je crois, de tirer au sort. Au reste, cette manière de voir dans notre union conjugale de simples fiançailles pour l'union indissoluble, cette perspective douce, mais vague, ne pouvant être aujourd'hui qu'un privilége d'imagination réservé à un petit nombre de contractans, n'autorise pas à rendre l'engagement inviolable pour la multitude. Que ceux-là qui regardent ce lien comme en quelque sorte étranger à la terre, soient libres de rester unis jusqu'à la mort dans l'attente d'une union plus parfaite : mais que ceux qui ne voient dans le mariage qu'une stipulation des intérêts de la vie, soient libres aussi de se soustraire à la désespérante importunité d'un joug irrévocable. Que l'on se marie avec le dessein de remplir scrupuleusement ses promesses, et de faire tout pour le bonheur mutuel; mais que le mariage puisse être annulé si des fautes irréparables, ou même des événemens imprévus en ont détruit le charme et la convenance; qu'il puisse l'être si les deux seuls individus dont les intérêts se trouvent compromis essentiellement le veulent ainsi, ou même si l'un des deux persiste à le désirer avec une apparence de justice.

On aime beaucoup en France que les choses les plus sérieuses soient présentées sous des formes agréables. Je partage l'opinion de ceux qui regardent comme un assez mauvais signe ce perpétuel besoin d'amusement, et qui vont jusqu'à prétendre qu'un peuple plus content souffrirait plus volontiers qu'on ne l'amusât pas. Quoi qu'il en soit, M. Bazin n'oublie point qu'il faut offrir à des abonnés quelque chose de piquant. Pour rendre moins arides des dissertations politiques ou morales, il se fait proposer les difficultés qu'il veut résoudre lui-même. Mais ces discussions simulées apprennent ordinairement peu de chose. De tels adversaires doivent réciproquement se ménager; et, si leurs prudens démêlés font partie d'un écrit périodique, ils se réservent aussi pour l'avenir. Dans la septième lettre de ce recueil, un ennemi des philosophes prétend que des lois surnaturelles ont seules assez d'autorité pour conduire les hommes. S'il n'avait pas fallu étendre la correspondance, la réponse aurait pu être très-simple. Pour

Digitized by Google

qu'il en fût ainsi, aurait-on dit, il faudrait qu'il existât une loi surnaturelle généralement connue, et indépendante de la philosophie; ce qui n'est pas. Cette loi surnaturelle, serait-ce la loi de nature manifestée en quelque sorte par l'instinct religieux et moral? La philosophie en est précisément la nécessaire interprétation. Cette loi venue d'en haut, serait-elle une religion proprement dite? Comme la religion la plus répandue n'a pour sectateurs qu'une faible partie des habitans de la terre, et qu'ainsi il est impossible de supposer universelle la vraie religion, la philosophie sera encore indispensable dans la plus grande partie du globe, soit pour diminuer les inconvéniens de l'imposture, soit pour préparer les voies à la religion sainte. L'ignorance n'est pas toujours bonne pour disposer à la foi. Quand on menace les sauvages des feux éternels, ils répondent qu'ils sauront bien les éteindre. La prévention en faveur d'une fausse doctrine est plus nuisible encore à l'introduction d'une doctrine nouvelle; les dépositaires des anciennes traditions dans les Indes, répondaient aux missionnaires : Tout ce que vous nous dites de bon se trouve dans nos livres faits avant les vôtres, et le reste n'est bon que pour vous.

J'ai dit que sous ce titre de Lettres philosophiques, qui ne me paraît pas heureusement choisi, et qui est peut-être un peu fastueux, on trouvait plusieurs passages remarquables, et des choses très-sensées. En voici un exemple pris dans le second cahier. « Supposez qu'un monstre, » tel que Caligula, pût un jour gouverner la France, il y » aurait une puissance invisible qui l'empêcherait d'être » tyran à la manière de cet empereur..... On ne peut plus » dire aux hommes : croyez, ne raisonnez pas. Qu'on ne » s'y trompe point; les digues que l'on voudrait opposer » au torrent des connaissances se rompraient toujours. En » vain se reposerait-on sur l'exemple des peuples anciens » que leurs subtilités, leurs futilités littéraires, et leurs » beaux-arts ne purent sauver de la servitude..... Nos » sciences exactes, notre imprimerie..... donnent une force » incalculable à la marche des peuples.... Dès qu'on pren- » dra, pour inculquer à la multitude un petit nombre d'idées » simples, la centième partie des soins que l'on prend

Digitized by Google

» pour la bercer de sottises, le bien moral fera plus de » chemin en vingt ans que le mal n'en a fait en dix siècles. » Il faut douze à quinze ans pour offusquer le cerveau » d'un paysan par des contes ridicules; il ne faudrait » qu'une heure pour lui faire toucher au doigt et à l'œil » la pensée qui éclairerait toute sa vie. »

DE SEN**.

MÉLANGES.

NOTICE HISTORIQUE SUR LAVATER, *par* L. J. MOREAU (de la Sarthe), *docteur et bibliothécaire de la faculté de médecine de Paris.*

LA vie et les ouvrages de Lavater, appartiennent-ils à l'histoire générale des sciences et de la philosophie; ou doivent-ils être seulement rapportés à l'histoire particulière des erreurs de l'esprit humain, non moins curieuse et quelquefois aussi utile que le tableau de ses progrès. Nous ne nous proposons pas de décider cette question, que nous avons vue souvent s'élever parmi les personnes les plus éclairées de la société.

Lavater, comme tous les chefs de secte, et les hommes à système, s'est distingué par des opinions singulières, et par une imagination plus ardente qu'éclairée; il a eu, il conserve encore des partisans enthousiastes et des détracteurs passionnés. L'interprétation conjecturale de la physionomie, dont il a voulu faire une science, et qui est devenue inséparable de son nom; cette idée déjà ancienne, mais qu'il s'est appropriée, en exagérant ses conséquences et ses applications; la variété des faits, ou même des anecdotes qu'il lui a rapportées; la liaison de cette hypothèse avec les intérêts les plus chers et la faiblesse la plus générale du cœur humain: tout s'est réuni pour donner aux opinions de Lavater, et à sa vie privée et littéraire un mouvement, un certain attrait, que l'on ne trouve pas toujours dans la biographie de plusieurs savans plus célèbres, et qui tout en méritant mieux l'admiration et la reconnaissance des hommes, n'excitent pas autant leur curiosité ou leur attention.

Ces réflexions nous ont porté à croire que des détails biographiques d'une certaine étendue sur Lavater, offriraient quelqu'intérêt et ne seraient point déplacés dans un journal

Digitized by Google

consacré à l'histoire littéraire et à la philosophie. La partie principale de ces détails est d'ailleurs extraite d'une notice sur Lavater, placée à la tête de la nouvelle édition de ses fragmens de physiognomonie que nous avons publiée, dans le dessein de ramener ce genre de recherches à la physiologie, et d'en réduire même la partie positive et vraiment scientifique à l'anatomie du visage, ainsi qu'à la description des signes plus ou moins fugitifs et des traces durables, des effets permanens des passions et de quelques maladies.

Les sources où nous puisâmes alors et que nous avons consultées de nouveau, ne sont pas moins abondantes que nombreuses.

M. Meister, dont l'hommage doit être distingué dans la foule des biographies, et des éloges historiques dont Lavater a été l'objet, nous a fourni plusieurs faits et plusieurs traits que nous avons employés avec autant d'empressement que de reconnaissance. Une biographie trop volumineuse donnée par M. Gessner jeune, gendre de Lavater, nous a été beaucoup moins utile. Il n'en a pas été ainsi des renseignemens qui nous ont été fournis par plusieurs autres personnes de la la famille ou de l'intimité de Lavater. Nous avons été surtout redevable à M. Stapfer, non-seulement de plusieurs détails biographiques du plus grand intérêt, mais encore de plusieurs connaissances particulières, concernant l'histoire littéraire du nord de l'Europe moderne, qui s'est trouvée souvent liée avec les sujets et la nature des ouvrages de Lavater, par des rapports que nous aurions ignorés, sans ces communications aussi bienveillantes qu'éclairées.

Aux yeux des hommes qui se distinguent par une raison sévère et inflexible (cette espèce d'exorde paraîtra peut-être déplacée); Lavater, dira-t-on, ne mérite pas sans doute d'occuper une place importante dans l'histoire de son siècle; honneur qui ne doit être accordé qu'aux hommes qui se recommandent au souvenir de la postérité par la force de leur esprit, et l'importance de leurs découvertes. Nous avouerons franchement qu'il nous a semblé qu'on pouvait adopter une opinion différente, et que l'histoire des lettres et de la philosophie, devait s'occuper avec détail, des hommes qui s'étaient distingués par des vertus éminentes, une imagination vive, de grandes erreurs ou par plusieurs de ces idées extraordinaires et bizarres, dans lesquelles les véritables sages trouvent plutôt un sujet de méditation, que des occasions de mépris et de censure.

Digitized by Google

Lavater s'est trompé souvent ; il s'est laissé emporter comme nous le verrons, par son enthousiasme et la vivacité de ses idées. Il a demandé à la nature plus qu'elle ne voulait lui accorder ; il a voulu trop souvent la deviner et remonter à l'origine des choses, en portant dans sa contemplation, cette exaltation et cette chaleur qui exposent tant à l'erreur, et sans lesquelles cependant, il serait souvent difficile d'oser chercher et de pouvoir saisir des faits curieux, des vérités trop délicates pour se laisser découvrir par les moyens ordinaires de l'expérience et de l'observation.

Lavater naquit à Zurich, le 15 novembre 1741, c'est-à-dire vers le milieu du dix-huitième siècle, et mourut le second jour du dix-neuvième, âgé de cinquante-neuf ans.

Son enfance, sans offrir aucun trait bien remarquable, laissa voir sensiblement quelle serait la direction principale de son caractère et de son esprit. En effet, pendant ses premières années, Lavater manifesta son goût pour le merveilleux. Son imagination, encore peu exercée, et qui ne pouvait encore se complaire à la contemplation, recherchait avec avidité toutes les sensations physiques un peu mystérieuses, les images singulières ou bizarres, l'escamotage, en un mot, les tours de gobelets et les miracles de la foire.

Lorsque sa raison fut un peu développée, il forma le vertueux dessein d'honorer par son zèle et par ses travaux la profession à laquelle on le destinait. L'éducation théologique que l'on donnait alors à Zurich n'était pas très-propre à le favoriser dans ses louables intentions : on visait alors bien plus à faire des ministres *orthodoxes*, que des ministres utiles. Toute l'instruction, depuis l'époque de la réforme, était rapportée à la controverse. On voulait former des champions polémiques, de redoutables adversaires à opposer aux catholiques romains ; et l'on négligeait de donner aux jeunes ecclésiastiques, des instructions sur leurs rapports avec le peuple, sur la manière de consoler l'infortune, de développer, d'affermir ou de rappeler la vertu, et d'exercer enfin la partie la plus touchante de leur ministère.

Lavater sentit le vide d'une semblable instruction. Il puisa dans les écoles de Zurich, et dans ses liaisons avec le vieux professeur Zimmermann, une orthodoxie qui est restée inébranlable ; mais il chercha de bonne heure à lier la morale la plus usuelle à la religion. Ce fut dans ce dessein qu'avec son ami Hess, il prit dans la suite, une part si active aux travaux de la société ascétique de Zurich, dont le but était

Digitized by Google

de rendre à la fois la religion plus aimable, plus utile, en s'occupant moins des dogmes et de la théorie, que de la pratique et des applications.

Lavater fut alors envoyé à Berlin par sa famille, sans doute dans l'intention de calmer l'effervescence de son imagination et de son zèle pour la réforme. Il fut particulièrement recommandé, ainsi que ses amis Hess et Fuesli, au savant Sulzer et au pasteur Spang, que l'on regardait alors, comme un des théologiens les plus sages et les plus modérés de l'Allemagne. Ce séjour contribua sensiblement à la culture de son esprit, et au perfectionnement de son talent littéraire; mais ses opinions furent encore plus modifiées que son style pendant tout le temps qu'il passa à Berlin.

A cette époque, le marquis d'Argens, Voltaire et tous les beaux-esprits français, que le grand Frédéric appela à sa cour, avaient mis la philosophie à la mode, et faisaient craindre tous les jours qu'il ne s'opérât une révolution funeste dans la religion et dans les mœurs nationales. Deux classes d'adversaires se formèrent pour résister à l'influence de ces novateurs étrangers : l'une, sévère, intolérante, ne voulait rien accorder, et se composait de tous les hommes qui, plus zélés qu'éclairés, rappellent toujours les antiques institutions dans des temps et dans des circonstances, où ce qu'ils regrettent et veulent rétablir, n'est plus en harmonie avec les habitudes et les progrès des lumières et de la civilisation.

Une autre classe plus éclairée était en quelque sorte intermédiaire aux philosophes français et aux théologiens allemands les plus opiniâtres; cédant beaucoup pour ne pas tout perdre, elle paraissait même disposée à laisser doucement remplir l'intervalle qui séparait encore la religion réformée de la philosophie, et consentait à associer aux dogmes théologiques, la tolérance et les lumières de la raison.

Trois hommes du mérite le plus distingué étaient à la tête de ce parti de la sagesse; c'était le vertueux Spalding, le savant Teller, et le philosophe Eeberhart, auteur de l'apologie de Socrate.

Lavater revint à Zurich avec ces idées de modération, de tolérance philosophique, qu'il arrangea comme il put avec son orthodoxie; à son retour, il eut l'occasion de développer ces dispositions libérales et pacifiques.

Crugoth, savant théologien, mais étranger aux vues des réformes qui se préparaient, et plus tolérant par son caractère personnel que par ses opinions, avait publié sous le titre *du Chrétien dans la solitude*, un ouvrage très-orthodoxe, mais

Digitized by Google

si remarquable par la tolérance et la modération, que quelques personnes soupçonnèrent l'auteur de penchant à la réforme et à la philosophie.

Un autre théologien très-instruit, le docteur Barth, s'éleva contre cette indulgence peu orthodoxe, et proposa ce qu'il lui plut d'appeler : le *Vrai Chrétien au Chrétien dans la solitude.* Lavater crut devoir attaquer cet ouvrage, et adressa à l'auteur, deux lettres, dans lesquelles, il le rappela à des principes moins rigoureux, à une douceur plus chrétienne; dans les écrits qu'il a publiés jusqu'en 1770, il professa la même doctrine, et laissa voir un penchant décidé pour une théologie mitigée et libérale. Dans la suite le savant qu'il avait attaqué, fut au-delà de cette théologie. Il essaya de démontrer que la doctrine des chrétiens était un mélange de la doctrine de Platon et d'orientalisme, et après avoir attaqué la religion dans des ouvrages remarquables, surtout par l'étendue et la variété des connaissances, il déshonora la philosophie par la licence de ses mœurs et de sa conduite.

Par une disposition contraire, Lavater s'éloigna de la philosophie, se livra même quelquefois à un zèle peu compatible avec la tolérance, et trompé sans doute par ses opinions, il contribua avec toute la chaleur du fanatisme à l'exil de M. Meister, dont l'ouvrage sur l'esprit des religions, publié à cette époque, donna des craintes aux ministres et aux magistrats de Zurich.

Le savant estimable qui fut l'objet de cette persécution, n'en méconnut jamais le motif, plaignit Lavater plus qu'il ne le blâma; et, devenu plus tard son ami, son admirateur, il a, après sa mort, jeté des fleurs sur sa tombe, et consacré à sa mémoire un hommage dont l'envie elle-même ne pourrait soupçonner la sincérité.

Depuis 1769, Lavater a publié un grand nombre d'écrits; et il faudrait, dit son estimable ami, composer un livre entier pour esquisser seulement l'analyse de tous les ouvrages de théologie polémique, ascétique et morale, qui suivirent ses premières productions, sans compter une foule de sermons, ou détachés, ou formant des suites plus ou moins volumineuses.

Un autre compatriote de Lavater, M. Stapfer, a eu la bonté de nous donner le catalogue, par ordre chronologique, de cette foule d'écrits, dont quelques-uns seulement, il faut l'avouer, paraissent mériter le souvenir et l'estime de la postérité. Nous croyons devoir rapporter ici en entier la lettre qui accompagnait cette liste, et qui, sans blesser la vérité, montre Lavater sous les rapports les plus favorables.

Digitized by Google

« J'ai l'honneur, Monsieur, de vous présenter une note que j'ai faite en consultant divers ouvrages de bibliographie, écrits en allemand. Je crois que vous y trouverez une énumération aussi complète que vous pouvez le désirer, des livres de Lavater, un peu marquans, soit par leur volume, soit par le bruit qu'ils ont produit dans le temps.

» Il serait à propos, je crois, de dire, dans sa biographie, que l'auteur a toujours attaché un prix très-subordonné à sa réputation d'écrivain, ne considérant les productions de sa plume que comme des moyens de porter l'attention de ses contemporains sur des matières qu'il leur croyait profitables, ou même salutaires, sans égard pour la renommée littéraire qui pouvait en résulter. La seule chose qui lui tenait au cœur, c'était que ses ouvrages opérassent l'effet momentané auquel il visait.

» Il y a dans ses opinions, ou dans les écrits où il les a développées, beaucoup d'erreurs; mais il est digne de remarque qu'elles ne l'ont jamais rendu ridicule, tant la persuasion où l'on était de sa bonne foi, de l'excellence de ses intentions et de la supériorité qu'on était obligé de lui accorder, comme philanthrope et comme orateur chrétien, le rendait invulnérable dans l'opinion. C'est cet amour inépuisable des hommes, et même de ses ennemis, qui a désarmé jusqu'aux personnes les plus insensibles à la beauté de son caractère et à la pureté de son âme. On peut lui appliquer ce qui a été dit d'une femme coupable de grandes faiblesses : Il lui a beaucoup été pardonné, parce qu'il a beaucoup aimé. J'ai entendu le fameux Lichtemberg, qui avait écrit avec le plus de force et de méchanceté contre Lavater et ses essais physiognomoniques, dire, en parlant de lui : Je le considérais comme un charlatan; mais quand je l'ai vu, il m'a désarmé malgré moi, et je lui ai trouvé un charme irrésistible ».

Les ouvrages de Lavater, où l'on reconnaît plus particulièrement la perfection de style, qu'il dut à son séjour à Berlin, sont des chansons helvétiques et des vues sur l'éternité.

Les Chansons helvétiques ont été imprimées à Berne, et ont eu un grand nombre d'auditeurs. C'est celui de tous les ouvrages poétiques de l'auteur, qui a été le plus généralement accueilli.

Son illustre compatriote Haller avait peint la nature physique dans son poëme sur les Alpes. On avait admiré, dans ses éloquentes descriptions, l'élévation des idées, la magnificence des tableaux, et cette heureuse association du savoir avec la poésie, de l'esprit le plus éclairé, de l'imagination la plus forte, avec

Digitized by Google

un cœur profondément sensible et pénétré des plus nobles sentimens. En parlant de la nature morale, Lavater a presque obtenu les mêmes succès. Son style n'a pas, il est vrai, la pureté et l'élégance de celui de Haller; mais ses poésies ont un si haut degré de chaleur et d'énergie, elles expriment si bien et d'une manière si naïve et si touchante, si conforme aux mœurs nationales, les sentimens du patriotisme helvétique, qu'elles sont devenues populaires, et que les pâtres des Alpes les chantent en conduisant leurs troupeaux sur le sommet des plus hautes montagnes, ou dans les solitudes les plus reculées des vallons.

Les Vues sur l'éternité ont été publiées sous forme de lettres.

Ces vues offrent l'esquisse et l'exposition détaillée des motifs d'un poëme sur ce vaste sujet, vers lequel Lavater reportait sans cesse son imagination et ses profondes méditations.

On trouve dans cette esquisse une grande liberté de pensées et un essor, un abandon qui a quelquefois l'incorrection et le charme de la négligence. Ces considérations générales offrent en outre des conjectures ingénieuses, une philosophie douce et sensible, le germe de conceptions très-élevées et très-poétiques. Lavater, pour qui la liberté et la facilité des esquisses avaient un grand charme, essaya trois autres poëmes en six chants; savoir : *Une nouvelle Messiade*, *Joseph d'Arimathie* et *le Cœur humain*.

Lavater, comme nous l'avons déjà dit, a publié beaucoup d'autres ouvrages relatifs à la religion, dont nous croyons devoir désigner une partie; savoir : des recueils de sermons et livres ascétiques pour toutes les classes de la société, des odes sacrées, des prières et des maximes pour les enfans, des drames, des épopées religieuses, un ouvrage sur la divine origine de Jonas, d'autres écrits sur l'existence du diable et sur son influence, sur le suicide; enfin, des méditations sur les évangélistes, et la collection des sermons prêchés à Bremen et à Copenhague.

Diacre, et ensuite pasteur à l'église de Saint-Pierre, membre du consistoire suprême de Zurich, Lavater ne paraît pas s'être écarté, dans sa croyance, des dogmes de la communion helvétique. Cependant il fut accusé, ou du moins soupçonné, de tenir en secret au catholicisme romain. La calotte qu'il portait, contre l'usage des prêtres de sa communauté, avait l'air de cacher une tonsure. Ses liaisons avec les jésuites, et principalement avec le père Sailer de Munich, des poëmes en l'honneur du culte catholique, paraissaient autoriser ces soupçons; et MM. Nicolaï et Biesler, de Berlin, accusèrent publiquement Lavater d'infidélité à sa communion.

Digitized by Google

Lavater répondit avec chaleur à ses adversaires; son esprit, sa raison tenaient en effet à la religion réformée; mais son cœur et son imagination le faisaient pencher pour la religion romaine.

La simplicité de la religion réformée, cette absence d'images et de cérémonies, cette nudité de culte, cette austérité qui dédaigne le luxe et la magie des beaux-arts, ne parlaient point assez à une âme active et avide d'émotions. Sans méconnaître la vérité des dogmes de la communion helvétique, il désirait peut-être en secret quelque chose de la pompe, de la magnificence et de la dignité plus imposante des temples et des cérémonies du culte catholique. Peut-être aussi Lavater, dont l'esprit avait un goût décidé pour les choses merveilleuses et incompréhensibles, se trouvait-il trop resserré dans les dogmes de la religion réformée; accoutumé à descendre au fond de son âme, à s'y perdre dans des extases et l'illumination; le vague, l'obscurité mystérieuse d'une croyance extraordinaire, avaient pour lui cet attrait que la mélancolie paraît trouver dans la nuit et la solitude. Les causes les plus occultes, les plus enveloppées, tout ce qui est caché, inconnu, placé hors de la portée des sens; tout ce qu'il ne pouvait comprendre ne lui parut jamais difficile à croire. Il y avait pour lui une sorte de volupté intellectuelle dans l'incertitude de la pensée et dans les croyances pleines de secrets, dans la perspective illimitée de tous les possibles, dans cette vue de l'infini, qui, semblable à l'espérance, donne des émotions si vives aux imaginations mobiles et passionnées.

Avec ces dispositions, Lavater devait avoir un penchant secret, ou du moins un grand respect pour la communion romaine, qui conserve un plus grand nombre de mystères, et qui demande à la raison des sacrifices, dont malheureusement il fut quelquefois si prodigue pour des objets de croyance moins respectables; cependant il resta inviolablement attaché à sa communion. Si la force de ses principes l'empêcha de changer de religion, il ne put pas toujours se défendre de l'exaltation de ses idées et du délire de son imagination. Les opinions les plus absurdes, les théories les plus mensongères, les paradoxes les plus contraires à la raison, tout ce qui pouvait exciter ses rêveries et flatter son goût pour le merveilleux, fut tour-à-tour et quelquefois simultanément l'objet de sa croyance. A la vérité, les erreurs, les écarts de son imagination étaient presque toujours liés avec la bonté de son cœur, et on aurait dit qu'il ne se trompait que parce qu'il ne pouvait séparer sa pensée de

Digitized by Google

ses sentimens, ou plutôt parce que ses pensées mêmes avaient toujours la chaleur des sentimens et des passions. Un jour il donna dans sa maison, et au milieu de sa famille, un exemple remarquable de cette disposition d'esprit.

Un malheureux se présente à lui, réclame ses secours : il ne pouvait rien donner dans ce moment; les ressources de sa bienfaisance étaient épuisées. Il s'adresse à madame Lavater, qui malheureusement se trouve dans la même situation. Prions, dit alors Lavater; et il se met aussitôt en prières. Sa piété fervente demande un miracle en faveur de la charité, et ce qu'il désire avec tant de grâce et de ferveur, il l'obtint; après avoir long-temps prié, il trouva dans son secrétaire une somme d'argent qu'il n'avait pas d'abord aperçue, dont il attribua l'envoi à la providence.

Dans une autre circonstance, Lavater crut pouvoir sauver un ami par ses prières.

Ses vœux et ses espérances furent trompées; mais sa foi n'en fut point altérée.

Si des actions semblables pouvaient paraître un instant ridicules, leur intention, leur liaison avec des sentimens généreux, en changeraient bientôt le point de vue, substitueraient l'attendrissement à la plaisanterie, et arrêteraient sur les lèvres du philosophe le moins indulgent, le sourire du mépris et le murmure de l'improbation. Ajoutons, avec M. Meister, que lorsqu'on a bien étudié le caractère de Lavater, il est facile de concevoir combien cette âme ardente avait besoin d'une conviction intime et surnaturelle, de toutes les vérités dont elle faisait ses délices; et combien il était facile, avec son imagination, de se persuader qu'il obtiendrait, qu'il avait peut-être obtenu déjà, les secours célestes, qu'il invoquait avec une foi si candide et si fervente.

Il faut rapporter à ces dispositions du caractère de Lavater, sa doctrine sur les miracles, sur le pouvoir de la prière, sur l'homme dieu, son adoption des opinions les plus singulières, son faible trop connu pour les thaumaturges de toutes les espèces, etc. Il crut découvrir dans Cagliostro un magicien, un être surnaturel et chargé d'une mission diabolique. C'est dans cette idée qu'il fut le chercher à Bâle. Les folies que ce charlatan débitait avec une audace inconcevable, la naissance et l'existence extraordinaire qu'il s'attribuait, son prétendu séjour sous les pyramides d'Égypte, les miracles et les révélations dont il citait les exemples, toutes ces absurdités parurent merveilleuses à Lavater. La réception bizarre que lui

Digitized by Google

fit l'imposteur, loin de le désabuser, ajouta à la haute idée qu'il s'en était faite. « Si vous êtes le plus instruit de nous deux, » lui dit Cagliostro, d'un air farouche, vous n'avez pas besoin » de moi; si c'est moi qui suis le plus savant, je n'ai pas besoin » de vous ».

Lavater, que ce début ne découragea pas, écrivit le lendemain à l'ange des ténèbres qu'il venait combattre : D'où viennent vos lumières? comment les avez-vous acquises? Cagliostro donna pour réponse ces paroles mystérieuses et insignifiantes : *In verbis, in herbis, in lapidibus.* Cette conduite incivile et bizarre, l'aspect barbare et la physionomie un peu sauvage de Cagliostro, ne firent que confirmer l'opinion que Lavater s'était formée de ses pouvoirs surnaturels. Persuadé qu'il était véritablement un envoyé de Satan, le bon ministre eut avec lui des débats très-vifs. Il aurait sacrifié sa vie au bonheur de triompher de cet ennemi de Dieu et des hommes.

Des erreurs aussi extraordinaires, des aberrations, des écarts d'imagination aussi graves, n'empêchèrent pas Lavater de se livrer à des observations délicates, difficiles, à ses recherches sur la physionomie, qui ont tant contribué à sa renommée, et dont il publia les premiers essais, dans une dissertation présentée à la société de Zurich.

S'engager dans cette carrière, c'était se livrer à l'étude des rapports du moral et du physique de l'homme, par des routes parsemées des faits les plus propres à exciter à la fois l'intérêt et la curiosité.

Comment et à quelle époque un sujet aussi piquant de recherches a-t-il fixé l'attention de Lavater? quels hommes l'ont précédé dans cette carrière peu fréquentée? et quel est le degré de confiance que tout lecteur philosophe doit accorder à ce nouveau genre d'observations? Telles sont les questions qui se présentent naturellement lorsque l'on vient à parler du fameux ouvrage que l'auteur donna sous le modeste nom de *Fragmens de Physiognomonie*, pour propager la connaissance des hommes et la bienveillance envers nos semblables.

(*La suite au numéro prochain.*)

Digitized by Google

Évasion *de Charles II, roi d'Angleterre, après la bataille de Worcester; d'après sa propre relation, la narration du comte Clarendon, et le récit des historiens anglais.*

> L'effet naturel des longues guerres civiles et de la furieuse rage dont chacun avait été saisi dans les différentes factions, était d'avoir fait connaître ouvertement les inclinations et les affections des particuliers, et d'avoir mis à l'épreuve, par la variété des incidens, le courage et la fidélité d'un grand nombre.
>
> Hume, *Hist. de la Maison de Stuart sur le trône d'Angleterre.* Année 1651.

Charles I avait été décapité à Whitehall le 30 janvier 1649, dans sa quarante-neuvième année, et après vingt-quatre ans d'un règne troublé cruellement par la bigoterie, le fanatisme et les factions. Charles II, son fils, s'était retiré d'abord en Hollande, puis à Jersey; il descendit ensuite en Écosse, où Cromwell, déclaré général des troupes de la république anglaise, marcha à la rencontre des royalistes, qu'il défit à Dunbar en 1650. Couronné à Scone, Charles Stuart passe en Angleterre, prend position à Worcester, où Cromwell lui livre une bataille qui met bientôt en déroute les partisans du prince, et le force lui-même de prendre la fuite, suivi d'un petit nombre d'amis. Cette bataille de Worcester, qui assura au protecteur ce qu'il appelait sa merci couronnante (*his crowning mercy*), fut livrée le 3 septembre 1651, jour anniversaire de celle de Dunbar, jour fatal aux projets du prince, et qui détruisit en peu d'heures et pour long-temps l'espoir qu'il avait conçu de remonter sur le trône de son père.

Ce sont les détails de cette évasion célèbre que nous allons rapporter d'après les auteurs contemporains, en suivant fidèlement le récit qu'en dicta Charles lui-même à Pepyss, secrétaire de l'amirauté (1), récit qui, tout exact qu'il devrait être, diffère pourtant en quelques particularités de celui que ce prince avait fait antérieurement au comte Clarendon, et que l'on trouve dans les mémoires de ce grand chancelier.

Les personnes qui ont lu, dans le siècle de Louis XV, les détails que Voltaire rapporte des dangers que courut aussi dans sa fuite le prince Charles-Edouard Stuart, rapprocheront sans

(1) Le dimanche 3 et le mardi 5 octobre 1680, à Newmarket.

Digitized by Google

doute avec intérêt les deux événemens, et s'étonneront que tant de malheurs aient si long-temps accablé la même famille. En effet, Marie Stuart et Charles I, morts sur l'échafaud, Charles II et Jacques II détrônés et proscrits, Charles-Edouard fuyant à travers mille dangers après la bataille de Culloden, présentent dans un court espace de temps, dans une même maison, une suite de catastrophes aussi étonnantes que cruelles. Il y a d'ailleurs quelques rapprochemens à faire entre Charles I et Charles-Edouard, son petit-neveu, tous deux proscrits, poursuivis et fugitifs, tous deux réduits à la plus désastreuse misère, tous deux pendant quelques mois éprouvant toutes les privations et courant tous les dangers, quittant dans le même mois leur royaume pour chercher un asile en France, et trouvant tous deux chez une femme la sensibilité la plus courageuse et un dévouement à toute épreuve.

Charles II venait de perdre la bataille à l'événement de laquelle tenait sa destinée. Il ne lui resta plus qu'à se mettre à l'abri des poursuites d'un ennemi implacable. Ce fut à Londres même qu'il crut que la vigilance des républicains serait plus facilement trompée. Ce projet était hasardeux : aussi il ne le communiqua qu'au lord Wilmot. On était au 3 septembre ; il était six heures du soir, il ne restait plus qu'une demi-heure de soleil, et, cette journée, le prince et les amis qui, restés fidèles, l'accompagnaient dans sa fuite périlleuse, firent environ 25 milles (2), et ne s'arrêtèrent que dans une ferme considérable appelée White-Lady, à peu de distance de Tong-Castle, où ils mangèrent en toute hâte du pain et du fromage (3). Cinq frères, nommés Penderell, faisaient valoir cette ferme et gagnaient leur vie à couper du bois. On ne put s'arrêter qu'un instant dans ce lieu : 3000 hommes de cavalerie vinrent se présenter à peu de distance ; mais ces cavaliers étaient du parti du roi. Ils fuyaient en désordre, commandés par le capitaine Lesley. Les amis du prince lui conseillèrent de se mettre à la tête de cette troupe et d'essayer de se faire jour vers l'Ecosse. Charles, battu avec son armée entière, ne se crut pas en sûreté

(2) Douze lieues, ou cinq myriamètres environ.

(3) Les historiens appellent cette ferme Boscobel et la placent dans le Straffordshire. Le comte de Derby conduisait le prince. C'est cet infortuné dont l'épouse se signala par tant de grandeur d'âme ; c'est lui qui peu de temps après, paya de sa tête son attachement aux intérêts de Charles.

Digitized by Google

avec une partie des débris de ce corps découragé. Il dit même avec raison que ceux qui n'avaient pas eu honte de trahir ses intérêts lorsqu'ils étaient rangés en bataille, ne tiendraient certainement pas ferme dans l'état où ils se trouvaient.

« Cette rencontre, dit le prince à Pepyss, me détermina » plus fortement à partir sans retard pour Londres, à pied, » sous le déguisement d'un paysan, vêtu d'un mauvais pour- » point de peau, d'une veste verte et d'un haut-de-chausses en » toile : je m'habillai ainsi dans la ferme de White-Lady ; je » fis en même temps couper mes cheveux, et, pour que per- » sonne ne pût reconnaître les habits que j'avais portés jusqu'à » ce moment, je les jetai dans les latrines de la maison ».

Charles partit donc, accompagné du lord Wilmot; ses autres partisans allèrent se réunir aux 3000 cavaliers qui étaient dans les environs. Les deux fugitifs se donnèrent rendez-vous à Londres, en supposant toutefois qu'ils pussent y parvenir; puis ils se séparèrent. Wilmot, gros et pesant, se mit en marche à cheval; le prince préféra pour plus de sûreté de ne voyager qu'à pied.

Sur ces entrefaites, Lesley et sa troupe, attaqués par un petit corps de cavaliers parlementaires, à six milles (3 lieues environ) de White-Lady, furent taillés en pièces.

Aussitôt que Charles se fut déguisé, il se confia et remit le soin de sa vie à l'un des cinq frères Penderell : ce fut Richard. Ce paysan était catholique, et, comme tous les hommes de cette communion, il était ennemi de la révolution qui s'opérait; et, ce qui pouvait le rendre fort utile dans cette circonstance, il connaissait une foule de souterrains où les prêtres persécutés avaient été long-temps forcés de se tenir cachés.

Le lendemain, 4 septembre, Richard et Charles gagnèrent une forêt voisine auprès de laquelle ils allaient s'asseoir avant d'y entrer, lorsqu'ils aperçurent de loin une troupe de cavaliers qui leur parurent être de nouvelle levée. Il n'y avait pas à balancer : sans perdre de temps, le prince et son guide se précipitèrent dans les bois, où il fallut passer la journée entière sans alimens et sans secours. Il pleuvait à verse; et, si la pluie incommoda beaucoup les deux voyageurs, elle servit à les préserver des recherches que les cavaliers n'auraient pas manqué de faire dans les lieux qui leur servaient de retraite. Ce fut là, en s'entretenant avec le fidèle Richard, que le prince se convainquit de l'impossibilité de gagner Londres. Les suites de son entreprise l'effrayèrent; il y vit tant de dangers que, changeant aussitôt de dessein et de route, il prit la résolution de passer la Severn pour entrer dans le pays de Galles et parvenir

Digitized by Google

de là à Swansey ou dans quelqu'autre port peu remarquable. Il espérait qu'à la faveur du commerce que l'on faisait avec la France, il lui serait facile de mettre la mer entre lui et ses ennemis.

Sa position devenait de plus en plus critique. Comme l'observe judicieusement David Hume, les craintes, les espérances et le zèle de parti intéressaient presque toute la nation à le découvrir, et la moindre indiscrétion de ses amis lui pouvait être fatale.

Les voilà donc sur le déclin du jour, sortis de la forêt, voyageant avec toutes sortes de difficultés, dirigeant leurs pas vers la Severn, et presque sûrs de la traverser à l'aide d'un bac établi entre Bridgenorth et Sgrewsbury. Arrivés près d'un moulin, ils furent découverts par le meunier qui s'entretenait très-vivement devant sa porte avec quelques personnes de son voisinage. « Qui va là »? dit le meunier, d'un ton de voix menaçant. Penderell craignant que l'accent du prince qui différait beaucoup de celui du pays, n'inspirât des soupçons, se chargea de la réponse. « Nous sommes, dit-il, des voisins qui nous retirons chez nous. — Si vous êtes des voisins, répliqua le meunier, entrez ici! » Cette invitation n'était guère rassurante; il ajouta, ce qui l'était moins encore: « Arrêtez, ou je vous casse la tête. »

Heureusement pour les deux fugitifs, une porte qui donnait sur une colline céda aux efforts de Richard.

« Nous prîmes la fuite, dit Charles dans la relation de » Pepyss; mais le meunier s'étant mis à crier au voleur, une » foule de gens que je pris pour une escouade de soldats, sortit » précipitamment du moulin et courut vers nous. Nous redoublâmes de vitesse, traversant sans choix les marais et les » fossés, nous enfonçant dans la boue et dans l'eau jusqu'à » la ceinture. Enfin, excédés de fatigue et n'en pouvant » plus, nous franchîmes une haie, au-delà de laquelle nous » nous jetâmes ventre à terre pour écouter si l'on nous » poursuivait encore. »

Ils n'entendirent rien; ils atteignirent à la fin les rives de la Severn; ils gagnèrent un village dans lequel Richard connaissait un vieillard attaché au parti royal, lequel s'appelait Wolfo ou Wilfo. Richard ne put le faire consentir à donner asile à son compagnon de voyage qu'en lui découvrant qui il était. Le jour allait paraître. Il n'y avait pas à hésiter: Charles confia son secret, et par conséquent sa vie à l'ami de Richard, qui lui dit en le recevant: « Je suis bien inquiet de voir ici votre majesté; deux compagnies de milices, éta-

Digitized by Google

blies dans les environs, sont chargées de la garde du bac de la Severn : ils vous cherchent avec soin; ils examinent avec une attention scrupuleuse tout ce qui se présente; et quiconque a l'air de s'enfuir est sûr d'être arrêté. Je n'ai pas la témérité de vous proposer une retraite dans mes cavernes, toutes elles sont connues. Je n'ai plus qu'une ressource pour vous cacher, et cette ressource est bien précaire, c'est de monter dans mon grenier à foin et de vous y tapir, sans bruit, sous un monceau de litière. »

Charles avait passé deux jours et deux nuits sans manger, et même sans dormir : il n'eut que le temps de prendre quelques alimens, et témoignant, comme il le dit lui-même, beaucoup plus de confiance qu'il n'en éprouvait réellement, il s'enfonça dans le grenier. Le fils de Wilfo fut mis dans le secret et n'en abusa pas.

Dès qu'il fut nuit (on devait être au 5 septembre), les Wilfo et Charles délibérèrent sur le projet de gagner l'autre rive de la Severn : l'exécution en parut impossible. Il fallut se déterminer à revenir sur ses pas; il fallut retourner à White-Lady, chez les fidèles Penderell. Dans la nuit du 6 au 7 septembre, les deux voyageurs s'y rendirent sans accident. Le frère de Richard était de retour : il avait mis en sûreté Wilmot chez un ami nommé Whitgrave, de Wolverhampton, à cinq ou six milles (4) de White-Lady. Charles trouva chez les Penderell un réfugié catholique, qui avait été major dans son armée : il s'appelait Careless. Smolett prétend que Careless avait servi comme colonel à la bataille de Worcester. Il n'était, suivant Clarendon, que capitaine d'infanterie sous le lord Lougborough. On tint conseil, et les proscrits résolurent de passer la journée du 7 dans la vaste cavité d'un vieux chêne, au milieu d'une plaine considérable, d'où il leur serait facile de voir autour d'eux à une grande distance. C'est cet arbre que depuis on a appelé le Chêne Royal (5). Toute la provision de la journée se réduisit à du pain, du fromage et de la bierre. Encore ce chétif repas et cet asile précaire étaient-ils sans cesse sur le point d'être cruellement troublés; il ne s'écoulait pas une heure que les deux infortunés ne vissent aller et venir des soldats qui cherchaient dans les bois, les haies et les broussailles, pour tâcher d'y faire quelque découverte importante.

(4) Trois lieues ou quinze kilomètres environ.

(5) The Royal Oak. Halley, astronome d'Oxford, immortalisa ce chêne en donnant son nom à une constellation.

Digitized by Google

Suivant Smolett, qui a suivi plus particulièrement Clarendon, dès le soir de ce jour, Careless conduisit Charles à huit milles (6) de là, chez un pauvre paysan catholique, où il passa pour un simple cavalier échappé au désastre de Worcester. Stuart resta là quelques jours seul, caché dans le foin et vivant de mauvais pain et de lait de beurre. Caleress lui envoya un homme qui le conduisit douze milles (7) plus loin : il fallut s'y rendre avec de mauvais souliers beaucoup trop étroits et qu'il fut forcé d'abandonner, préférant voyager nu-pieds. Meurtri, déchiré, excédé de fatigues, près de se livrer au désespoir, le prince allait, sans son guide qui soutint son courage, se jeter entre les mains de ses ennemis. Il arriva enfin, coucha encore sur de la paille, et le lendemain se rendit à une nouvelle demeure, où on lui procura des chaussures et un habit décent. Un moine bénédictin lui fournit un cheval et d'autres secours. N'oublions pas de dire, avant de reprendre notre récit d'après la relation de Charles II, que ce religieux s'appelait Huddlestone (8). J'avoue que j'ai d'autant plus de plaisir à recueillir avec soin ces noms estimables que, dans les temps de proscriptions, un tel dévouement est périlleux et rare. Le cœur humain n'est pas aussi horrible qu'on le dit : il est accessible à la pitié ; et les belles âmes, les nobles caractères s'élevent encore avec le danger qui menace dans les circonstances critiques, époques déplorables, temps d'épreuves, où le bien ainsi que le mal venant à s'exalter, se font plus facilement discerner, et reconnaître avec plus de certitude.

Dès que la nuit fut venue, Charles se rendit avec le fidèle Richard à la maison de Wilgrave, sur la route de Londres, chez lequel s'était réfugié Wilmot. Le prince envoya ce lord chez M. Lane qui vivait retiré à Bentley, dans le comté de Strafford et dont le fils avait été colonel à son service ; il fit demander les moyens de se rendre en sûreté à Londres. « Ma sœur, répondit le colonel, va à trois milles (9) de Bristol

(6) Quatre lieues, deux myriamètres.

(7) Six lieues, trois myriamètres.

(8) C'est mal à propos que, dans ses lettres à Louis XIV, M. de Barillon, ambassadeur de France à Londres, donne à cet ecclésiastique le nom de Hudelston, et qu'il le désigne comme prêtre écossais. C'est à tort aussi qu'il assure que Huddlestone « sauva le roi d'Angleterre après la bataille de Worcester ». C'est beaucoup exagérer le service qu'il lui rendit.

(9) Une lieue et demie, ou sept kilomètres.

Digitized by Google

assister aux noces de sa cousine (10); le roi bien déguisé pourra passer pour son domestique, et suivre à cheval la voiture ». Charles accepta la proposition, et, accompagné de Wilmot et des cinq frères qui lui témoignaient tant de dévouement, il arriva chez le colonel Lane. Ce fut chez Lane qu'il lut la proclamation qui promettait mille livres sterling à celui qui le livrerait (11), et qui déclarait coupables de haute trahison tous ceux qui lui donneraient asile. Il prit la livrée de mistriss Lane, et suivit avec elle la route de Bristol. Malheureusement, pendant ce voyage qui dura quatre à cinq jours, le cheval perdit un de ses fers : on fut obligé de s'arrêter au prochain village, et, tout en aidant au maréchal, le prince lui demanda, *en style de laquais*, s'il connaissait quelque nouvelle? — « Non, dit le maréchal, si ce n'est que ces coquins d'Écossais viennent d'être battus. — A-t-on pris, demanda Charles, quelques Anglais avec eux? — Je ne sais, continua l'artisan; mais ce que je sais bien, c'est qu'on n'a pu encore attraper ce double coquin de Charles Stuart. — Vous avez raison, répliqua Charles, c'est bien celui-là qui est un scélérat, et qui mérite bien plus d'être pendu que tous ses partisans. — Ah ! l'honnête homme, le brave homme ! s'écria avec effusion le maréchal, en serrant dans ses bras celui qu'il venait de si bien qualifier. »

L'honnête homme, dit Charles, dans sa relation, l'honnête homme n'était pas du tout à son aise. Aussi, dès que le maréchal eut fini son opération, le prétendu laquais s'éloigna promptement et reprit sa route. Hume dit que Charles courut à cheval devant la voiture de mistriss Lane; mais Smolett, qui s'appuie sur le récit de Clarendon, assure que cette dame monta en croupe derrière le prince, acccompagnée d'un laquais en livrée et suivie à quelque distance par le colonel, avec son faucon (12) et ses chiens, qui paraissait aller à la chasse. Suivant Smolett, on était alors au mois d'octobre : il y avait au moins un mois que Charles courait les aventures les plus périlleuses.

Le colonel s'en retourna le quatrième jour. Le prince et sa généreuse conductrice arrivèrent chez mistriss Norton, dans la maison de laquelle la première personne que Charles aperçut fut le docteur Gorges, un de ses propres chapelains

(10) Hume dit : aux couches de madame Norton.

(11) Vingt mille liv.

(12) Hume assure que ce fut Wilmot qui porta le faucon.

Digitized by Google

qui ne le reconnut point. Smolett prétend, d'après Clarendon, qu'il n'en fut pas de même du sommelier, qui se jeta aux genoux du prince et s'écria : « Que je suis satisfait de voir votre majesté » ! C'est ce que ne dit nullement Charles II dans le récit de Pepyss, ainsi que nous allons le voir plus bas. Mistriss Lane rappelle ici la conduite courageuse de miss Macdonald à l'égard du prince Charles-Édouard, en 1746, dans des circonstances semblables.

Le faux Williams Jackson fut recommandé au sommelier de la maison comme un honnête valet pour lequel il fallait avoir quelques soins, parce qu'il avait la fièvre quarte. Ce sommelier, dont le nom était Pope, avait dans sa jeunesse été attaché au service d'un page de la chambre de Charles I. Clarendon fait de ce sommelier l'ancien fauconnier d'un sir Thomas Jermyn. Le lendemain, pendant que l'on déjeunait, un homme qui se trouva avec les domestiques leur fit la description de la bataille de Worcester avec tant d'exactitude, que le prince, le prenant pour un soldat de Cromwell, lui fit demander comment il savait si bien ces détails. — C'est que j'ai servi, dit-il, dans les gardes du roi. — Vous le connaissez donc? lui répliqua quelqu'un. — Comment! reprit-il, si je le connais? C'est un homme très-grand et qui peut avoir trois doigts au-dessus de Williams Jackson. Jackson se trouva assez peu satisfait de cette comparaison, qui pouvait le faire remarquer beaucoup plus qu'il ne désirait de l'être. Un accident ne va guères sans un autre, dit-on, et c'est ce qui arriva. Comme il sortait, ne voilà-t-il pas le bonhomme Pope qui le regarde avec une attention plus particulière, et qui reste frappé d'étonnement!

« Je me vis reconnu, dit le prince dans la relation dont nous » avons déjà parlé, et, me rassurant sur le bon témoignage » qu'on m'avait rendu, je me déterminai à lui faire une entière » confidence. Pope fut pénétré de la reconnaissance la plus vive. » Le maître et la maîtresse de la maison, me dit-il, sont de » très-bonnes gens ; mais ils ont chez eux les plus grands scélé- » rats qu'il y ait dans la Grande-Bretagne ».

Charles se pressa de sortir au plus tôt de cette maison : mais Pope chercha vainement à Bristol un vaisseau qui fût prêt à mettre à la voile pour l'Espagne ou pour la France. Dans cette fâcheuse conjoncture, le prince gagna Brent, et se rendit chez le colonel François Windham du Dorselshire, affectionné partisan de la famille royale, dit Hume, et dans la maison duquel il rejoignit lord Wilmot. Windham demanda au prince la permission de confier le secret à sa mère, à son épouse, et à quatre de ses domestiques dont il lui garantit la fidélité. Il le

Digitized by Google

confia, et ce dépôt si important ne fut pas violé. Suivant Hume, Charles passa au château de Windham dix-neuf jours, pendant lesquels ses amis comme ses ennemis le crurent mort. Il fut assez heureux pour trouver un homme qui lui envoya une somme d'argent dont il avait un pressant besoin. Cet homme obligeant, quand il y avait tant de mérite à l'être, s'appelait Cyles Strangways.

Pendant une si longue durée de courses périlleuses, Charles eut souvent recours à ces retraites que les catholiques avaient pratiquées pour cacher les ecclésiastiques de leur communion. Ces asiles secrets étaient connus sous le nom de Trou des prêtres (13).

Windham partit sur-le-champ pour Lime, dans le comté de Dorset : il y engagea un négociant à faire passer en France Charles, qui attendait dans une auberge voisine le résultat de la négociation ; mais ce négociant ne put déterminer le propriétaire du bâtiment, qui conçut des soupçons, et n'osa pas s'exposer. Voici ce que Smolett ajoute : « Il arriva que ce jour était une fête solennelle. Un tisserand fanatique qui avait servi dans l'armée du parlement, prêcha contre Charles Stuart dans une chapelle vis-à-vis l'auberge où était alors le roi..... Un maréchal regarda les fers du cheval sur lequel le roi était venu depuis la maison du colonel Lane, dans l'espérance d'y trouver quelque chose à faire de son métier. Il dit à l'aubergiste qu'un de ces chevaux venait des provinces septentrionales, ce qu'il prétendait connaître à la façon des fers. Celui-ci se rendit à la chapelle, et après le sermon en parla à plusieurs personnes de sa connaissance, jusqu'à ce que ces discours vinrent aux oreilles du prédicant, qui déclara que le cavalier ne pouvait être autre que Charles Stuart. Il se rendit aussitôt à l'auberge avec un constable (14), et trouvant les étrangers partis, ils montèrent à cheval pour les poursuivre.

Cependant Charles, de retour chez le colonel Windham, s'était caché dans le voisinage de Salisbury, à Heale, chez un sergent nommé Hyde. Il fut assez heureux en s'y rendant pour n'être pas arrêté par un régiment de cavalerie, avec les officiers duquel il marcha quelque temps. C'est de Heale, suivant Clarendon, que le chanoine Hinchman lui procura le bâtiment au moyen duquel il passa en Normandie.

Nous allons reprendre notre récit d'après la relation de

(13) Priest's hole.

(14) Et non pas un connétable, comme le dit le traducteur.

Digitized by Google

Pepyss. Philips, qui était à Salisbury, loua un bâtiment sur lequel il fut encore impossible de s'embarquer. Enfin le colonel Gunter, gentilhomme de Sussex, trouva à Shoreham (15) un petit vaisseau qui avait pour chargement du charbon-de-terre (16). Ce fut là qu'accompagné de Philips, de lord Wilmot, et de Gunter, Stuart trouva pourtant le moyen d'échapper à ses ennemis. Il débarqua à Fécamp, prit la route de Rouen, et de là il se rendit à Paris où il fut reçu par la reine mère. C'est ainsi qu'il quitta l'Angleterre pendant neuf ans, pour n'y rentrer et remonter sur le trône qu'en 1660.

Le récit de Clarendon, qui cependant tenait de Charles même toutes les particularités qu'il raconte, diffère encore ici de ce que nous venons de rapporter. Suivant cet historien, ce fut à Brighthelmsted que Gunter fit venir la barque dans laquelle Charles et Wilmot furent conduits par Philips. Il s'y embarqua, et alla descendre dans le port de Fécamp, sur la côte de Normandie, après plus de deux mois d'inquiétude, de fatigues et de dangers sans cesse renaissans; après avoir, dit Smolett, « reconnu par expérience la fidélité inviolable de 40 personnes différentes auxquelles il dut la conservation de sa vie », d'autant plus généreuses à son égard qu'il était malheureux, qu'il semblait chassé à jamais du trône et du royaume, et que la mort attendait ceux qui lui donnaient un asile. Exemple mémorable pour les hommes puissans, qui doit leur apprendre à ne pas dédaigner ceux qu'ils regardent comme leurs inférieurs, ceux auxquels dans leurs infortunes ou dans les catastrophes politiques, ils peuvent avoir recours, ceux qui tant de fois sans intérêt et sans répugnance ont signalé un si noble dévouement. M. Louis Dubois.

---

(15) Shoreham, ou plutôt New Shoreham, n'est point en Essex, comme l'a dit le traducteur de Hume : il est en Sussex, et il ne s'écrit pas Schoreham ainsi qu'il l'a fait.

(16) Ici Hume et la relation de Charles II ne sont pas d'accord. Hume dit positivement : Le déguisement de Charles avait duré 41 jours; et, suivant la chronique de Heathe, plus de 40 personnes des deux sexes connurent, sans le trahir, le mystère de sa fuite.

S'il est vrai que le déguisement de Charles dura 41 jours, il faut fixer au 14 octobre 1651 l'époque de son départ des côtes d'Angleterre, et non pas au mois de novembre, comme l'ont fait Clarendon et Smolett.

Digitized by Google

QUELQUES RÉFLEXIONS *sur l'utilité de la résidence des riches propriétaires à la campagne.*

IL est plus d'une manière d'être utile à son prince et à l'état. Une de celles qui sont le plus négligées de nos jours, où chacun abandonne les provinces pour la capitale, est de rester dans ses terres, ou du moins d'en faire son séjour le plus habituel, et d'y consacrer le superflu de ses revenus à encourager l'agriculture, à donner du travail ou des secours aux indigens, et à vivifier le coin de terre plus ou moins grand que nous ont transmis nos pères.

Ce ne sont point ceux qui, dès leur naissance, semblent appelés à entourer le prince et le trône, que j'exhorterai à s'éloigner de la cour pour habiter la campagne; ce ne sont point les jeunes gens, non encore mariés, qui doivent, en principe général, payer leur dette à l'état par quelques années consacrées à son service, ni ceux qu'un génie particulier, développé par de bonnes études, un esprit essentiellement porté vers les matières administratives, aurait dès leur jeunesse fait distinguer et employer par les chefs de l'état. Mais sans entrer ici dans les distinctions, souvent difficiles à établir, pour déterminer la position et les devoirs des diverses classes d'individus, tant à l'égard d'eux-mêmes qu'à l'égard de l'état et de leur fortune, je veux me borner à retracer les avantages qui résulteront de la résidence habituelle du propriétaire dans sa terre.

Une fortune de douze à quinze mille livres de rente, consistant en fonds de terre dans une de nos provinces de France, quoique suffisante en elle-même pour procurer une honnête aisance, souvent n'empêchera pas celui qui en sera le propriétaire de se trouver dans la gêne s'il demeure à Paris. Le genre de vie qu'il aura embrassé, la multiplicité de ses relations, un caractère à soutenir dans le monde, les dépenses quelque modérées qu'elles soient pour la toilette de sa femme, tous ces besoins du superflu, plus impérieux pour ainsi dire que ceux du nécessaire, l'obligeront à presser toujours ses fermiers pour le paiement de ses revenus, à viser toujours au moyen de tirer le plus d'argent possible de sa terre, et par conséquent à ne pouvoir consacrer d'argent à des réparations indispensables, à des améliorations avantageuses. Supposez maintenant ce propriétaire établi chez lui dans son château, dans sa maison de campagne; cette même fortune, qui suffisait à peine à ses besoins pendant son séjour à Paris, le fera vivre dans l'abondance, consommée

Digitized by Google

sur les lieux mêmes; la suppression des frais, que lui coûtait une homme d'affaires, servant d'intermédiaire entre lui et ses fermiers, la jouissance d'un grand nombre de ressources qui n'existent que pour celui qui habite, et ne sont rien pour celui qui est absent, augmenteront d'abord ses revenus.

Alors il pourra encourager l'industrie du cultivateur en récompensant ses peines, en développant son intelligence, en consacrant ce qui ne lui est pas absolument nécessaire du produit de ses terres, à une amélioration, à des défrichemens dont les avances lui paraissaient trop coûteuses pendant son séjour à Paris, en honorant l'agriculture et en favorisant les mariages des jeunes gens laborieux. Lui-même et les propriétaires qui auront reçu de lui l'impulsion de l'industrie, voyant s'augmenter leurs revenus, paieront plus facilement les impôts que les lois auront établis sur leur fortune.

Je n'ai pas besoin de détailler tous les moyens de faire le bien, que ce propriétaire aura en son pouvoir. Du bois mort, des bruyères, des herbes sèches, qui entretiennent le foyer de l'indigent pendant l'hiver; du linge, de petits effets distribués aux pauvres ménages; des bouillons, du vin, que le paysan malade est toujours sûr de trouver au château; tant d'autres ressources si précieuses pour les gens de la campagne, le feront bénir de tout ce qui l'entourera, et l'on s'attachera de plus en plus à son prince, en s'attachant à celui qu'on regardera comme son digne représentant.

Un homme éclairé, qui se serait fait estimer et chérir par une classe de gens moins instruits que lui, deviendrait leur appui, leur médiateur dans les différents qui s'éleveraient parmi eux.

Les gens de la campagne peuvent se partager en deux classes principales, les agriculteurs et les ouvriers. Le propriétaire ne sera pas moins utile à cette seconde classe qu'à la première. En employant ces ouvriers à agrandir, à entretenir son habitation, à mener des eaux dans ses jardins, dans ses prés, à racommoder les chemins, à augmenter les bâtimens d'une ferme, il leur procurera des moyens d'existence, et détruira le vagabondage et la fainéantise. Il contribuera ainsi à entretenir les bonnes mœurs dont un des plus grands ennemis est l'oisiveté, compagne inséparable de l'obligation de mendier.

Qui pourrait donner plus de considération aux ministres de la religion, dans les campagnes, qu'un riche propriétaire qui les traiterait d'une manière honorable, et avec les égards et la déférence qui leur sont dus? De quel poids son exemple ne serait-il pas sur les villageois, toujours portés à croire que la richesse apprend à se passer de religion?

Digitized by Google

Je n'entre ici dans aucun développement; mais ce que j'ai dit suffit, ce me semble, pour faire entrevoir combien le propriétaire, resté dans sa terre, aura contribué à la prospérité de l'état. Aura-t-il rendu moins de service à son roi que celui qui lui consacre sa vie dans les combats, ou ses veilles dans le silence du cabinet?

Il est encore un moyen bien efficace d'être utile à l'état et à ses concitoyens, c'est d'être maire de sa commune ou de son canton. N'étant pas susceptible de toutes ces petites passions, qui pourraient quelquefois rendre injuste un maire dont les intérêts seraient en froissement continuel avec ceux du plus grand nombre de ses administrés (ce qui arriverait à l'égard d'un maire fermier, cultivateur, marchand, etc.); nécessairement plus instruit que la plupart des habitans de son canton, il pourra travailler plus efficacement et avec plus d'impartialité au bien général : ses avis, ses remontrances, ses conseils auront plus de poids, et il saura mieux se faire écouter du gouvernement.

Je regarde les fonctions de maire comme très-importantes, et j'ai été à même de me convaincre de toute l'influence que ces magistrats pouvaient exercer sur l'esprit public. Ils sont comme le dernier anneau de la chaîne par laquelle parviennent au peuple les intentions du gouvernement, et le premier de celle qui conduit les vœux du peuple aux oreilles des gouvernans. De mauvais maires, ou même des maires ineptes, ignorans ou trop timides, entraveraient donc nécessairement toutes les mesures de l'autorité, les exécuteraient mal ou à contre sens, et empêcheraient ainsi leurs concitoyens de jouir des bienfaits de l'administration la plus sage, la plus éclairée, la plus paternelle. Au contraire, le maire qui exercera une juste influence sur ses administrés par ses lumières, son expérience, son esprit de justice, sera plus à portée qu'aucun magistrat d'aider aux vues bienfaisantes du gouvernement, et d'entretenir dans les cœurs l'amour du souverain.

En même temps que la fortune et la position du propriétaire ajouteront à la considération du maire, le titre de maire et les fonctions honorables qu'il aura à remplir gratuitement augmenteront la considération du propriétaire.

Il ne faudrait pas chercher à invalider les idées que je viens d'émettre en manifestant la crainte, que si l'on parvenait à les faire approuver, le goût de la retraite et de l'isolement ne devînt trop général, et que dès lors on ne vît diminuer le nombre nécessaire des magistrats, des militaires et des habitans des villes dont la fortune encourage les arts et alimente les manu-

Digitized by Google

factures. Rien de semblable n'est à craindre : depuis que La Fontaine a dit :

. . . . Et qui n'a dans la tête
Un petit grain d'ambition !

ce petit grain, loin de diminuer, s'est plutôt accru dans chacun de nous, et les meilleures raisons ne persuaderont jamais le plus grand nombre de renoncer au séjour de Paris et de s'éloigner de la source des faveurs. D'ailleurs, comme j'ai dit en commençant, ce que je conseille comme bien, comme utile, comme désirable, n'est bien, n'est utile, n'est désirable que dans telle et telle position, et non pas dans toutes. Je voudrais seulement que de même qu'il y a dans un état des militaires, des magistrats, des commerçans, toutes classes de citoyens contribuant à la prospérité de leur pays, il y eût aussi une classe nombreuse de grands propriétaires, fortement convaincus de l'utilité dont elle pourrait être à l'état.

Si je croyais que l'on pût goûter ces observations succintes, je me plairais à leur donner quelques développemens, qui peut-être serviraient à les faire mieux apprécier encore.

M. Th. de V. C.

Nouvelle Exposition, *dans le grand Salon du Musée Royal, des tableaux des écoles primitives de l'Italie, de l'Allemagne, de l'Espagne, etc.*

Parmi les circonstances de l'époque actuelle qui étonneront la postérité, on admirera sans doute par quels sages moyens, après une tourmente politique aussi cruelle que celle que nous venons d'éprouver, tous les beaux-arts ont repris leur activité, comme ils sont venus se joindre à tant d'autres consolations pour nous faire oublier nos malheurs, ou, du moins, pour diminuer la douleur de leur souvenir.

Deux cent mille hommes étaient aux portes de Paris à la fin du mois de mars ; un nouveau salon de tableaux est offert à la curiosité et à l'admiration des Français dans le courant de juillet ! Quel contraste ! Quand nous redoutions de perdre une partie des chefs-d'œuvres que nous possédions, le public en a vu s'accroître le nombre ; lorsque tout semblait devoir faire craindre ce repos des artistes, signe le plus funeste du malheur d'une nation,

.... Pendent opera interrupta, minæque
Murorum ingentes, æquataque machina cœlo ; (Virg.)

Digitized by Google

tout se ranime, les ateliers reprennent une nouvelle activité, et les artistes créent de nouveaux chefs-d'œuvres en contemplant de nouveaux modèles.

Les étrangers, accourus en foule dans cette ville étonnée de les recevoir, dans cette ville qu'on avait forcée à se déclarer l'ennemie de l'univers, viennent jouir de la contemplation des chefs-d'œuvre des beaux-arts, qui doivent être le patrimoine de toutes les nations civilisées. Nous ne sommes plus les égoïstes dépositaires des travaux des Raphaël, des Dominicain, des Poussin, des Le Sueur. Les artistes étrangers viennent demander et offrir tour à tour des conseils aux nôtres. Au moyen de cet échange heureux de lumières, l'école française moderne acquerra bientôt ce degré de perfection qu'on peut encore lui refuser sous quelques rapports; et la gloire du Numa des Français, de ce prince qui, pour me servir d'une expression d'un de nos anciens poëtes, *joint l'empire des arts à l'empire des lis*, s'agrandira par cette heureuse perfection qui sera regardée comme son ouvrage.

L'exposition nouvelle est une des plus belles dont on ait joui depuis long-temps. Elle est surtout infiniment précieuse pour l'histoire de l'art.

L'étude des progrès de la peinture n'a pas moins d'intérêt que celle des progrès des belles-lettres. C'est dans tous les arts un spectacle curieux que celui des efforts de l'esprit humain pour atteindre la perfection. On reconnaît aisément que tous les beaux-arts ont la même marche dans la route qui les conduit au vrai beau. Dans l'étude des progrès de la peinture et de la poésie, on remarque que ce sont les objets de détails qui se perfectionnent le plus promptement; que le choix des modèles, la connaissance des rapports agréables des objets, et l'art de les faire concourir à un effet général avantageux, demandent des études lentes; et qu'enfin l'art n'a acquis sa perfection que lorsqu'il peut se faire oublier. Il est curieux d'observer en même temps les efforts des Cimabué et des Villon, des Giotto et des Dubartas, des Léonard-de-Vinci et des Malherbe, des Michel-Ange et des Corneille, des Raphaël et des Racine.

Combien il a fallu d'efforts pour rejeter des tableaux les fonds dorés et tous les vains ornemens dont ils étaient chargés lors de la renaissance de la peinture en Europe! Il n'a pas fallu moins d'efforts pour purger la littérature italienne et française des *concetti* et des jeux de mots.

L'enfance d'un art est semblable, sous plusieurs rapports, à l'enfance de l'homme : tout ce qui brille, tout ce qui éclatte, la séduit.

O formose puer, nimiùm ne crede colori. (VIRG.)

Digitized by Google

Le charme du coloris de la nature ne peut être retracé par un art qui manque de matériaux à sa palette, et qui peut-être même n'a pu sentir la beauté de la couleur. Les métaux, par leur éclat, viennent tenir lieu des attraits du coloris de la nature. Les vêtemens sont couverts d'or, les meubles sont en or, le ciel lui-même est d'or. L'effet des chairs est nécessairement nul au milieu de tant d'objets si brillans. Les prétendus artistes grecs apportèrent de Constantinople en Italie ce goût bizarre qu'ils n'avaient point sûrement puisé dans l'étude des tableaux des Zeuxis et des Protogènes. Je suis étonné qu'on n'ait pas souvent critiqué ces vers où Virgile se plaît à tracer la parure d'Énée près d'aller à la chasse :

Cui pharetra ex *auro*, crines nodantur in *aurum*,
Aurea purpuream subnectit fibula vestem.

(*Enéid. L. IV.*)

La première salle de l'exposition présente plusieurs tableaux dont les dorures détruisent tout l'effet de la peinture. Je ne sais même si les dorures des cadres dont on vient d'orner tous ces tableaux ne nuisent pas à leur effet, sous plusieurs rapports.

Arrêtons-nous devant le tableau de Cimabué, n°. 35. Voilà le résultat des premiers efforts de l'art; voilà le premier pas dans la brillante carrière où bientôt Michel-Ange doit marcher à pas de géant. On commence à distinguer un certain grandiose dans les figures. Le moyen employé pour donner du relief au nez n'a pas un heureux résultat. Un trait noir s'étend dans toute sa longueur, et la manière dont sont annoncées les ailes du nez n'est pas plus heureuse. Les détails des ornemens sont mieux finis que les figures.

On voit, n°. 63, un tableau du Giotto, qui fit le second pas dans la carrière après Cimabué; il a pour titre : *Les Stigmates de Saint-François*. Le paysage qu'on voit dans ce tableau est, dit-on, le premier essai dans cette partie de l'art.

On trouvera dans la notice, sur la nouvelle exposition, une liste chronologique des peintres italiens dont les ouvrages, faisant partie de l'exposition, sont nés antérieurement à l'an 1530, époque de la mort de Raphaël. Cette liste, fort intéressante, ainsi que l'est en général la notice dont elle fait partie, contient les noms de plusieurs peintres dont le musée royal ne possédait encore aucun ouvrage.

Parmi les peintres dont les ouvrages se font connaître avec avantage, pour la première fois, dans nos musées, on distingue, dans l'école florentine, Fiesole. Je m'arrête devant un de ses

Digitized by Google

tableaux, sous le n°. 34. Il représente la Vierge, couronnée par Jésus-Christ, dans le paradis, en présence des saints. Ce tableau est presque sans ombres. On dirait que Fiesole, en peignant le paradis, avait le projet de retracer celui de Mahomet, qui, entr'autres merveilles, était éclairé de manière que les élus ne recevaient aucune ombre et que leur corps n'en produisait jamais (1). Plusieurs des charmantes figures de ce tableau sont peintes comme la reine Élisabeth désirait qu'on la peignît, c'est-à-dire sans ombres. Le jour général, répandu dans cette composition, et qui semble emboire tous les corps, est très-convenable à la peinture du séjour des bienheureux, où des astres, d'une nature plus parfaite que les nôtres, portent une clarté bien plus brillante que celle qui nous éclaire.

Solemque suum, sua sidera nôrunt. (*Virg. L. VI.*)

La plupart des figures de ce tableau ont l'expression du bonheur ineffable dont elles jouissent. La vieillesse elle-même y est décorée de la beauté, et le bonheur donne à toutes ces physionomies un charme vraiment idéal. Les détails sont peut-être trop finis, principalement ceux des ornemens. Les têtes perdent beaucoup de leur effet pittoresque dans l'auréole d'or qui les entoure. Le manteau d'un des saints, placé sur le devant du tableau, est d'un effet fort agréable; les plis, quoique presque sans ombre, n'en offrent pas moins un effet charmant. Ce tableau contient plusieurs morceaux qui pourront être étudiés avec fruit.

On connaissait peu Murillo en France avant la nouvelle exposition, et peu d'artistes méritent mieux d'être connus. Il a des beautés qui le mettent au rang des peintres classiques. Son beau tableau, qui présente les occupations charitables de sainte Élisabeth, fille d'André III, roi de Hongrie, attire l'admiration générale. Une des plus belles attributions des beaux-arts est, sans doute, de concourir avec l'histoire à transmettre à la postérité les actions vertueuses.

Quel que soit le mérite de ce tableau, je ne sais si quelques personnes ne trouveront point que le choix de quelques-uns des modèles n'est pas heureux. Il est un système en peinture qui voudrait trouver la beauté partout. Il voudrait que la plus vive douleur ne pût exclure la grâce; il s'appuie de l'autorité des anciens, qui, en peignant les plus grandes tortures physi-

(1) Vie de Mahomet, par Prideaux.

Digitized by Google

ques, ont conservé aux physionomies toute leur dignité; et, comme dans les combats d'athlètes en Grèce,

« Qui tombait avec art ne tombait point sans gloire », (*Delille.*)

les partisans de ce système pensent que la gloire de l'art est d'offrir une force, comme une beauté idéale, qui permette au corps de n'être jamais défiguré par la douleur.

Les partisans de ces principes doivent trouver beaucoup à redire dans le beau tableau de Murillo. La douleur y a toute sa naïveté, si je puis m'exprimer ainsi; la maladie toute sa tristesse. La princesse Elisabeth est occupée à panser un jeune homme, attaquée d'une maladie de peau des plus dégoûtantes,

La teigne, puisqu'il faut l'appeler par son nom.

La tête de ce jeune homme est peut-être trop couverte d'ulcères; mais quelle pose naturelle! quelle expression simple et respectueuse dans la figure de cet enfant! Ce tableau présente un très-bel effet de clair-obscur, ainsi que les trois autres tableaux du même auteur qui sont dans la nouvelle exposition.

On croit posséder dans ce salon un tableau de Michel-Ange. Il représente un jeune homme, assis sur une caisse, dans laquelle sont enfermés un grand nombre de masques de toutes sortes. Autour de lui s'étend un nuage qui porte un grand nombre de figures qui représentent les diverses passions des hommes. On croit que ce tableau est un songe de Michel-Ange. Ce ne sont point là les *ægri somnia*: on croit voir dans ce songe une allégorie de la vie humaine; mais si la première condition de l'allégorie est d'être facile à comprendre, celle-ci n'est point un chef-d'œuvre. Au reste, on doute que ce tableau soit de Michel-Ange, à cause de sa petite dimension.

Nous consacrerons un second article à cette nombreuse et intéressante collection. BRES, N.

BULLETIN LITTÉRAIRE.

SPECTACLES. — Première représentation de *Pélage* ou *le Roi et la Paix*, opéra en deux actes, paroles de M. de Jouy, musique de M. Spontini.

La révolution qui, en Espagne, a replacé Pélage sur le trône de ses ancêtres, a tant d'analogie avec les événemens mémorables

Digitized by Google

de l'année 1814, qu'elle présentait naturellement aux poëtes le sujet d'un ouvrage de circonstance. De semblables productions ne doivent pas être jugées à la rigueur, et l'auteur avait déjà dans les journaux sollicité l'indulgence du public.

A l'ouverture de la scène, qui représente une enceinte de rochers, des montagnards implorent la justice du ciel contre l'oppresseur de leurs rois. Pélage, accompagné de sa nièce Favila, paraît au milieu d'eux, et en reçoit des témoignages de dévouement. Leur chef, Léon, annonce la chute prochaine de l'usurpateur contre lequel les rois se sont armés, et bientôt après, Alphonse, époux de Favila, vient raconter la défaite des Maures et le rappel du souverain légitime. On célèbre un aussi heureux événement par des réjouissances publiques qui remplissent le second acte, terminé par un divertissement allégorique, dont l'intention n'a pas été bien saisie par les spectateurs. L'action du poëme est nulle, et la musique, à l'exception de la polonaise : *De ce beau lis l'éclat suprême*, très-bien chantée par M. Albert et vivement applaudie, a produit peu d'effet : mais plusieurs allusions heureuses ont été accueillies avec enthousiasme; la décoration de la fin est très-belle.

Théâtre Français. — Continuation des débuts de mademoiselle Petit dans *Cinna*, *Tancrède*, *Andromaque*, *l'Orphelin de la Chine*.

Mademoiselle Petit n'a pas entièrement rempli les espérances que *Roxane* m'avait données. Dans *Émilie*, *Andromaque* et *Hermione*, elle m'y a paru inférieure. Cette différence viendrait-elle de ce que ce dernier rôle ne me retraçait pas le souvenir de mademoiselle Sainval aînée, fâcheux pour toutes les actrices qui lui ont succédé? C'est ce que je ne puis décider : mais il me semble aussi que la débutante se rapproche du système de déclamation dont elle avait d'abord paru fort éloignée. Les conseils des partisans du *chant tragique* auraient-ils plus d'effet sur elle que les justes éloges des gens de goût? Au reste, ne précipitons pas nos jugemens sur le compte d'une actrice qui a certainement de beaux momens, et qui annonce d'heureuses dispositions; l'aigreur avec laquelle certaines personnes s'expriment sur son talent prouve qu'elle en a assez pour exciter l'envie; l'empressement du public à suivre ses débuts le prouve encore mieux. Qu'elle se garde des conseils intéressés et des louanges outrées; ce sont deux écueils qu'il lui importe également d'éviter.

Dans le rôle d'*Idamé*, mademoiselle Petit s'est abstenue des cris et des inflexions désagréables qu'on lui a justement repro-

Digitized by Google

chés, et sous ce rapport elle mérite des éloges : mais elle a aussi quelquefois manqué de l'énergie nécessaire. La juste mesure est si difficile à saisir ! Il faut avoir (disait Voltaire) *le diable au corps* pour y atteindre.

Rentrée de mademoiselle Georges dans *Mérope*.

C'est la première fois que mademoiselle Georges a joué à Paris le beau rôle de Mérope. Elle y a été applaudie vivement et avec justice, surtout dans les morceaux de sentiment; la tendresse maternelle est ce qu'elle a rendu le mieux. Michelot a joué Égiste avec beaucoup de naturel, et l'ouvrage a produit en général plus d'effet qu'à sa remise il y a environ trois mois. Il avait attiré la foule; sa représentation a justifié cet empressement.

Théâtre Feydeau. — Première représentation d'*Alphonse, roi d'Arragon*, opéra comique en trois actes et en vers, paroles de M....., musique de M. Bochse.

Alphonse, roi d'Arragon, amoureux de la belle Adélaïde, sous le nom du duc d'Olivarès, promis à son amante sans avoir jamais été connu d'elle ni de son père, parvient à le supplanter. Le véritable duc arrive, reconnaît le roi, dont il prend à son tour le nom, et s'amuse à en jouer le personnage. Le monarque, charmé de cet incident, ordonne au duc de continuer son rôle; celui-ci déclare son amour à Adélaïde, et feint d'user de son pouvoir pour l'enlever à son rival. Le père, ébloui de l'idée d'avoir un roi pour gendre, consent à rompre ses engagemens, mais Adélaïde y reste fidèle. Son amour est récompensé par le don de la main du souverain, qui se fait reconnaître. *Voilà ma royauté finie*, s'écrie le duc d'Olivarès, *et le pouvoir retourne au légitime souverain.* L'allusion heureuse de cette phrase a été bien sentie.

L'opéra nouveau a beaucoup de rapports avec *la Revanche*, jouée si souvent au Théâtre Français, et avec une pièce bien moins connue, de Saint-Foix, intitulée : *le Rival supposé.* S'il eût amusé le public, cette ressemblance eût été facilement excusée; on a souvent, en des cas semblables, fait preuve d'indulgence. Mais jamais ouvrage plus insipide n'a été représenté au théâtre Feydeau. On n'y trouve ni intérêt ni comique, quoique le sujet en soit susceptible; c'est une suite de conversations insignifiantes, comme la musique une suite de notes ajoutées les unes aux autres. Point de chant, point d'expression, rien d'heureux, de neuf et de piquant dans les motifs; des passages qui rappellent tout ce qu'on connaît, du bruit, de la

Digitized by Google

monotonie, des ornemens déplacés, voilà ce qu'elle présente presque toujours. Dans *l'Héritier de Paimpol* et *les Héritiers Michau*, le compositeur avait été plus heureux. On trouve dans ces deux opéras des morceaux qu'on peut avantageusement citer. Il a fait beaucoup moins bien, en voulant faire beaucoup mieux.

Le public a écouté la pièce nouvelle avec une patience exemplaire pendant deux actes; la froideur et le silence qui régnaient dans toute la salle contrastaient avec les démonstrations intéressées de quelques applaudisseurs placés au parterre. Enfin l'instrument fatal aux nouveautés s'est fait entendre; des expressions communes et triviales ont excité les ris et les huées, et, malgré la demande des amis, Huet n'a pu parvenir à faire connaître le nom des auteurs. L'affiche du lendemain a indiqué celui du musicien; le poëte a prudemment gardé l'anonyme.

Ce serait une question de savoir si les comédiens sont autorisés à présenter de nouveau au public un ouvrage qui a excité une improbation générale, et contre lequel il n'y a eu aucune cabale. On a fait des coupures à celui-ci, comme à *l'Héritier de Paimpol* et à *l'Aventurier*; mais ces deux opéras, malgré leur médiocrité, sont des chefs-d'œuvres en comparaison *d'Alphonse*. Il se traîne à la faveur de quelques compositions que le public aime, et pour lesquelles on lui fait supporter deux heures d'ennui. Sans doute les frais considérables que les sociétaires ont faits pour le monter excitent leurs regrets, et ils voudraient les recouvrer du moins en partie; mais pourquoi céder si facilement aux sollicitations importunes des auteurs? Pourquoi ne pas préférer à tant de nouveautés insignifiantes de bons ouvrages de l'ancien répertoire, dont la réputation est consacrée par le temps, et qui auraient, pour la majeure partie des spectateurs, le mérite de *la nouveauté*?

Continuation des débuts de madame Mainvielle Fodor, dans *la Belle Arsène*, *Zémire et Azor*, *une Heure de mariage*.

Les débuts de madame Mainvielle sont toujours très-suivis; les airs de bravoure conviennent beaucoup à sa voix flexible et légère, qui exécute sans efforts de grandes difficultés. On lui reprocherait peut-être avec justice d'ajouter aux morceaux qu'elle chante des ornemens étrangers, si l'on en ignorait la cause. Réunissant à ses talens une extrême modestie, elle suit les directions d'un professeur célèbre, et ce professeur devrait savoir combien il est ridicule et déplacé de croire faire mieux que Grétry ou Monsigny. Il ne devrait jamais être permis à des chanteurs de dénaturer la musique qu'ils exécutent : fût-

Digitized by Google

elle mauvaise, elle doit rester ce qu'elle est. Que dirait-on d'un comédien qui, au Théâtre Français, se permettrait de substituer des vers de sa façon à ceux de Racine ou de Voltaire? Grétry n'aimait pas (et avec raison) qu'on changeât sa musique, et plus d'une fois de pareilles libertés ont excité son impatience. Madame Mainvielle a chanté exactement suivant la note les airs d'Arsène : *Non, non, j'ai trop de fierté!* et de Zémire : *Azor, en vain ma voix t'appelle.* J'avoue que cette manière me plaît beaucoup plus que l'autre, quoique moins applaudie.

Grétry, après avoir entendu *la Belle Arsène*, dit à M. Monsigny, en lui serrant la main, *je suis enchanté de votre ouvrage! je voudrais l'avoir fait.* Cet éloge, et quarante années du succès le plus brillant et le plus soutenu sur tous les théâtres de France, ont, à ce qu'il me semble, un peu plus de poids que l'opinion de quelques personnes qui, on ne sait pourquoi, n'aiment pas une composition où tout est grâce et mélodie depuis le commencement jusqu'à la fin. S'il y a une expression plus vague, moins caractérisée que dans *le Déserteur* ou *Félix*, c'est que le sujet le voulait ainsi. Serait-ce encore par une déférence excessive pour les opinions de son professeur, que madame Mainvielle n'a joué qu'une seule fois dans *la Belle Arsène*, où elle a été applaudie autant et peut-être plus qu'ailleurs? Mais ce même professeur, dit-on, n'aime pas non plus *la Mélomanie* et préfère *l'Épreuve villageoise* de Grétry à toutes ses autres productions; car il est vrai que

Tel excelle à chanter, qui....

Je supprime le reste par politesse.

Quelques amis de Daleyrac, indignés de la suppression d'une partie de la musique d'*une Heure de mariage*, en témoignaient hautement leur mécontentement. Je ne sais, si dans ce cas, leur amitié ne leur faisait pas quelqu'illusion. Je connais très-peu les airs d'*une Heure de mariage*, qui ne m'ont jamais frappé; j'avoue, qu'à en juger par ceux qui ont été chantés, la perte des autres doit causer peu de regrets. Ce mécontentement serait bien mieux fondé pour les mutilations de *la Fausse Magie*, de *Félix*, de *la Belle Arsène*, etc. Mais puisque le public la supporte, il faut bien en prendre son parti.

Théâtre de l'Odéon. — Reprise de *Due Gemelli* (les Deux Jumeaux) opéra buffa en 2 actes, musique de Guglielmi.

Rien de plus aimable, de plus gracieux et de plus chantant que cette composition, qui, à mon avis, peut soutenir la com-

Digitized by Google

paraison avec les meilleures de l'opéra italien. Le charmant duo des deux sœurs, qui commence le final du premier acte, a été applaudi avec transport et redemandé. Madame Morandi s'est distinguée par son jeu et son chant; madame Goria a fait beaucoup de plaisir dans son joli air, au deuxième acte. Barilli est très-plaisant dans le rôle du poëte indigent, et dans celui du Riche sot. En général cet opéra, par le charme de sa musique, par son exécution, me paraît fait pour ramener au théâtre de l'Odéon les nombreux amateurs de la musique italienne.

MARTINE.

Au Rédacteur du Mercure de France.

DEPUIS long-temps les journaux sont presque exclusivement consacrés à la politique et autres objets sérieux : ne serait-il pas à propos d'y parler plus souvent de choses, moins graves et moins importantes sans doute, mais plus analogues au caractère national? Il faut l'avouer, nous ne sommes guères patriotes que par boutades : *Naturam expellas furcâ, tamen usque recurret* (1). Notre aimable frivolité nous sied : avons-nous beaucoup gagné en voulant la perdre?

Deux débuts ont agité les coulisses et fixé l'attention des amateurs. A chaque représentation où mademoiselle Petit et madame Mainvielle sont annoncées sur l'affiche, les salles du théâtre Français et de Feydeau (ordinairement désertes en cette saison) suffisent à peine pour contenir la foule des curieux. Cependant (chose incroyable!) ces représentations sont rares, et l'on a vu celle de *Cinna* renvoyée pendant une dixaine de jours, pour faire place à *la Femme Juge et Partie*, au *Légataire*, aux *Ménechmes*, au *Distrait*, et autres pièces de ce genre assez convenables à ceux qui redoutent les réunions d'été trop nombreuses. De petites passions, des rivalités, auraient-elles-donc encore plus d'influence sur les comédiens que leur intérêt personnel? Craindrait-on des comparaisons fâcheuses, des exemples dont la répétition pourrait ramener insensiblement l'art à ses véritables principes?

Vous croyez peut-être, qu'il est permis à des débutantes de choisir leurs rôles; détrompez-vous. Indépendamment des prétextes qui ne manquent jamais pour empêcher la repré-

(1) Chassez le naturel, il revient au galop.

Le Glorieux, acte III, scène 5.

Digitized by Google

sentation des pièces qu'on ne peut leur refuser, tant qu'un rôle n'a pas été doublé, il est interdit à quiconque se présente pour le remplir : c'est la propriété sacrée de l'artiste qui l'a créé : les règlemens souverains de la comédie l'ont arrêté ainsi. Mais le public, direz-vous, serait bien aise de voir les pièces jouées par des acteurs différens : cette variété donnerait lieu à des rapprochemens intéressans et utiles à l'art. Y pensez-vous, monsieur ? les plaisirs du public ne doivent-ils pas céder aux lois suprêmes des comédiens ? Il est vrai que leur extrême rigidité sur certains articles se relâche un peu quand il s'agit de voyages en province, de nouveautés à monter ; mais n'y a-t-il pas alors *compensation*, suivant le système de M. Azaïs? quoi de plus juste?

Permettez-moi, monsieur, de donner par votre entremise quelques avis à M. C... rédacteur des articles de spectacles dans le Journal des Débats : peut-être est-il jeune, et il me paraît avoir besoin de direction. Quelle étrange maladresse dans ses débuts ! Comme si le *genus irritabile vatum* lui était inconnu, il s'avise de nous énoncer avec franchise son opinion sur *Alphonse d'Arragon*, sans l'adoucir par les formes, au moyen desquelles un journaliste adroit sait si bien concilier la vérité avec les ménagemens qu'exige l'amour-propre des auteurs. Je conviens que les vers de l'auteur du nouvel opéra ressemblant assez à de la prose, il a pu s'y méprendre à la représentation ; mais dans cette supposition même, devait-il ignorer que les prosateurs ne sont pas moins irascibles que les poètes?

M. C... imiterait-il l'exemple de M. Geoffroy, qui plus d'une fois a rendu compte de pièces qu'il n'avait point vues? Qu'il y prenne garde; ce qu'on excusait dans son prédécesseur, en faveur de l'habitude, lui serait peut-être difficilement pardonné. Comment a-t-il pu avancer que *Rose et Colas*, joué avec *Alphonse*, *a paru aussi frais, aussi nouveau que dans sa nouveauté?* Comment a-t-il pu, à un fait aussi erroné, ajouter cette observation : *La vérité est éternelle ; le temps, loin d'en affaiblir la beauté, y ajouta tous les jours de nouveaux charmes?* Je puis lui certifier que *Rose et Colas* a paru *pitoyable* à toutes les personnes dans le voisinage desquelles j'avais le bonheur d'être placé ; je puis lui certifier que la musique en a été jugée *mauvaise* et même *détestable* par des jeunes gens qui, semblables à M. Turcaret, dont on se rappelle le goût décidé pour *les trompettes marines*, auraient probablement voulu quelque instrument pareil dans l'orchestre qu'ils trouvaient beaucoup trop maigre.

Digitized by Google

Un chant simple, facile, analogue au caractère des personnages et au lieu de la scène, des accompagnemens uniquement consacrés à le soutenir et à fortifier son expression, Fi donc! *nous avons réformé tout cela.* C'est ce que disaient *mentalement* mes voisins, dont je ne puis suspecter la science, puisque le mot de *fugue* était sans cesse dans leur bouche :

Une fugue en musique est un morceau bien fort.

Veuillez agréer, monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Un ancien habitué des spectacles.

REVUE *des Journaux et autres Ouvrages périodiques.*

Journal des Débats. — 17 *juillet.* — M. L. examine aujourd'hui, dans le feuilleton, *le Triomphe de la Religion*, par Laharpe. Il fait voir, par une analyse fidèle et par des citations, que malheureusement le talent de l'auteur n'a pas répondu à son zèle. Si la publication de cet ouvrage est un hommage qu'on a voulu rendre à sa piété, c'est aussi une nouvelle preuve qui nous est fournie de la faiblesse de son génie poétique. On peut juger par-là que l'enthousiasme religieux ne *suffit* pas et *ne vaut pas un Apollon* comme *la colère*, et que le zèle sacré de la foi n'a pas, ainsi que l'ardeur d'une âme indignée, le privilége d'inspirer de bons vers.

19 *juillet.* — Dans le feuilleton de ce jour, où l'on parle de *Zaïre*, le Journal des Débats a su faire de la critique littéraire une analyse anatomique. Voici ce qu'on y dit de l'organe le plus parfait qu'on ait peut-être entendu au théâtre : « Une difficulté presque invincible de *mouvement dans les mâchoires* » force cette actrice à chasser les sons avec un *sifflement dental*, auquel on s'est accoutumé à trouver de la grâce, parce » qu'elle en met partout ; mais qui n'en est pas moins *le symptôme de cette infirmité funeste que les anatomistes désignent* » *sous le nom d'ankiloglosse.* Ce qu'il y a de pire, c'est que » cette *imperfection, qui résulte nécessairement de la ténacité* » *de certains muscles*, ou *de l'adhérence de certains os*, doit » s'augmenter avec l'âge ». Ne croirait-on pas lire un extrait du *Dictionnaire des Sciences médicales*?

27 *juillet.* — La dissertation historique que M. Raynouard a publiée sur le duc de Guise, en tête de sa tragédie des *Etats de*

Digitized by Google

Blois, est le sujet d'un article plein d'intérêt, de M. A. On peut justement appliquer à cette courte et rapide analyse ce qu'on y dit de l'histoire de ces agitations politiques, de ces discordes intestines : *Quæ etsi nobis optabiles in experiendo non fuerunt, tamen in legendo erunt jucundæ.* On cite dans cet article, avec le mot connu de la maréchale de Retz, qui disait qu'*auprès des Guises, les autres princes paraissaient peuples*, un autre mot moins connu, et qu'on sera peut-être bien aise de retrouver ici. On disait que *les huguenots étaient de la ligue quand ils regardaient le duc de Guise.* La fin de ce feuilleton est consacrée à nous faire connaître la relation publiée par Miron, médecin de Henri III, pour justifier le double assassinat du duc et du cardinal de Guise; et celle qu'en fit, de son côté, un ligueur, sous le titre de *Martyre des deux Frères.* Dans cette dernière, le roi est appelé un *Judas*, ses conseillers des judaïstes, les quarante-cinq gardes exécuteurs de sa vengeance, et nés presque tous dans le midi, *quarante-cinq diables assassinateurs gascons*, et le duc de Guise, un *prince débonnaire*, un *Isaac obéissant.*

3o *juillet.* — Quoique le but de cette revue soit plutôt de faire connaître ce qu'il y a de bon et d'utile dans les articles littéraires des feuilles quotidiennes, que de censurer ce qu'il peut y avoir de blâmable, cependant il est quelquefois avantageux de signaler les écarts du mauvais goût, surtout lorsqu'ils passent toute mesure. Dans la république des lettres, comme à Lacédémone, on doit prémunir contre un défaut par l'image repoussante de ce défaut même. Pour en inspirer l'horreur et pour le faire éviter, il faut le montrer à nos regards. C'est ainsi que la nuit nous rencontrons souvent des feux disposés à dessein de nous faire voir les mauvais pas où nous serions tombés sans cette lueur salutaire qui vient nous les découvrir. Montrons donc à nos lecteurs le modèle d'un style

Qui laisse de bien loin *Trissotin après lui.*

Voici ce qu'on dit aujourd'hui dans un article sur le théâtre Français, en parlant de l'abandon où il se trouve pendant l'été. « Le théâtre Français, dit le rédacteur, dans un feuilleton sur » *Alzire*, subit la *sévérité* de cette constellation (la canicule) » dans toute sa *rigueur.* Presque tous les grands talens qui » l'embellissent ont abandonné pour un sol plus doux cette » terre désolée. *Les actrices surtout, comme de tendres fleurs* » *qu'un soleil impitoyable brûlait sur leurs tiges, sont allées* » *s'épanouir au souffle caressant de la louange, zéphyr accou-*

Digitized by Google

» *tumé des parterres de province.* Quelques-unes seulement, » que l'on pourrait croire transplantées

De la Zone brûlante et du milieu du monde,

» et qui sont plus aguerries aux regards enflammés du jour, » semblent encore les défier avec constance, *Pareilles à ces* » *ombrages rares qu'accordent de loin à loin la fraîcheur de* » *leurs rameaux au voyageur fatigué, elles s'élèvent dans le* » *désert, et fleurissent sans être vues* ». Le rédacteur ajoute : « Cette métaphore, si prolongée qu'elle a failli devenir une al- » légorie, signifie *simplement* que le théâtre Français, etc. ». On m'avouera que le mot *simplement* n'est pas ici le terme propre.

8 *août.* — M. C., dont le public commence à goûter les articles, et auquel il semble reconnaître le plus de droits à la succession de Geoffroy, montre aujourd'hui pour Quinault la même sévérité que le législateur de notre Parnasse. Je crois que cette sévérité est juste, et que tous les efforts que Voltaire a faits pour venger l'auteur d'*Armide* de la rigueur de celui qu'il appelait son *Zoïle*, ne parviendront jamais à balancer l'autorité de Boileau, et faire mettre le *doux et tendre* Quinault à côté d'hommes tels que Racine, Molière, tels que Despréaux lui-même. Il me semble que jamais Quinault ne peut être rangé dans le nombre de nos auteurs classiques.

9 *août.* — M. A. examine aujourd'hui plusieurs ouvrages nouveaux de madame de Staël, entr'autres des *Réflexions sur le Suicide.* Après avoir, dans sa jeunesse, plaidé la cause du suicide, madame de Staël veut expier cette erreur en combattant ce qu'elle a défendu autrefois; mais les faibles raisonnemens qu'elle emploie dans ce nouvel ouvrage contre cet acte d'impiété, selon les uns, et d'héroïsme, selon les autres, sont si faibles et si peu justes, comme le montre M. A., qu'au lieu de donner des armes aux adversaires du suicide, ils semblent en fournir à ceux qui en sont les partisans. On pourrait donc dire que madame de Staël a publié, il est vrai, deux écrits pour et contre le suicide; mais que celui qui est en faveur du suicide, est le dernier qu'elle a composé, sous le titre de *Réflexions sur le Suicide;* et que le plus capable de détourner de cet acte de désespoir, se trouve dans son *Traité de l'influence des passions.* En effet, on peut juger, par la citation suivante, que la dialectique de madame de Staël est aussi faible quand elle combat le suicide que lorsqu'elle le défend. Des raisonnemens pa-

Digitized by Google

reils à ceux qu'on va lire ne sont-ils pas propres à ruiner, je ne dis pas une cause aussi difficile que la défense du suicide, mais la meilleure cause du monde? « Il est difficile, dit madame de » Staël, dans l'*Influence des Passions*, de ne pas *s'intéresser* » *à l'homme plus grand que la nature*, alors qu'il rejette ce » qu'il tient d'elle, alors *qu'il se sert de la vie pour détruire la* » *vie*, alors qu'il sait dompter, par la puissance de l'âme, le » plus fort mouvement de l'homme, l'instinct de la conserva- » tion. Disposer de soi, *se tuer est un acte de sensibilité, de* » *philosophie* qui est tout-à-fait étranger à l'être dépravé. » . . . . . » Pour se livrer à l'amour, il n'y a que les hommes capables » de la résolution de se tuer, qui puissent, avec quelque om- » bre de sagesse, tenter cette grande route de bonheur... *Les* » *scélérats ne se tuent pas; il n'existe jamais pour eux cette* » *espèce de calme méditatif, d'abandon à la réflexion, qu'il* » *faut pour contempler toute la vérité, et prendre, d'après elle,* » *une résolution irrévocable* ». Voilà, je crois, ce qu'on peut dire de plus fort contre le suicide : car, pour discréditer une cause, le plus sûr moyen est d'employer en sa faveur des argu- mens d'une faiblesse ou même d'un ridicule aussi palpable. Ainsi c'est le *Traité de l'influence des Passions* qui sert d'ex- piation aux *Réflexions sur le Suicide*, et non les *Réflexions sur le Suicide* qui servent d'amende honorable à l'*Influence des Passions*.

11 *août*. — *Nil sub sole novum*. Voilà bien l'axiôme le plus vrai et le plus souvent confirmé. On admire comme un phéno- mène inouï les talens dramatiques d'un chien qui attire la foule aux boulevards. Hé bien! *le Chien de Montargis*, comme nous l'apprend M. C., « n'est que la répétition d'un autre chien, » qui fit, sous Vespasien, l'admiration de Rome, et celle de » l'empereur lui-même ». Je renvoie mes lecteurs à l'article de M. C., pour y connaître les talens de ce chien romain, illustre devancier de celui en qui l'on applaudit aujourd'hui tant d'art et tant d'intelligence.

Journal de Paris. — Il semble que la lettre *C* porte bon- heur; c'est celle sous laquelle se cache depuis long-temps un des meilleurs rédacteurs du *Journal de Paris*. Les articles signés de la lettre *C* dans le *Journal des Débats* se font égale- ment lire avec un plaisir que l'on cherchait en vain dans cette dernière feuille depuis la mort de *Geoffroy*, mais qu'on est toujours sûr de trouver dans le *Journal de Paris*, quand on y

Digitized by Google

voit des articles de M. C. Celui qu'il nous donne aujourd'hui sur les *singularités anglaises*, etc., en fournit une nouvelle preuve. Il offre de plus le piquant du paradoxe, car on y veut démontrer que les Anglais ne sont pas aussi tristes qu'on le croit, et qu'ils ont parfois, comme M. *Pincé*, *leurs petites saillies de gaîté*. A l'appui de cette opinion, qui a du moins le mérite de la nouveauté, on cite plusieurs bons mots sortis de la bouche de plusieurs Anglais, et qu'on pourrait prendre, dit-on, pour des mots échappés à des Français. Entr'autres saillies anglaises, on rapporte le mot d'un homme qui, révolté des taxes que l'avidité des ministres multipliait sans cesse, conseilla à l'un d'eux d'en mettre une sur les cercueils. « Celle-là, dit-il à l'oreille du ministre dans une audience qu'il avait sollicitée comme auteur d'un projet important, ne fera point crier les consommateurs ». Ce mot me paraît n'être qu'une imitation de ce passage du *Médecin malgré lui*. *Sganarelle* dit, en vantant les avantages de la médecine : « Le bon de cette profession est qu'il y a parmi les morts un honnêteté, une discrétion la plus grande du monde, et jamais on n'en voit se » plaindre du médecin qui l'a tué ». Ainsi le mot de l'Anglais appartient à *Molière*, et ce n'est qu'en sortant de sa nation comme de son caractère, et aux dépens de l'auteur français le plus plaisant, que le bel-esprit de Londres a été plaisant lui-même.

12 *août*. — Une emphatique exclamation à propos de *Tartufe*, une citation de dix-huit vers de cette pièce que tout le monde sait par cœur, remplissent là une partie du feuilleton de M. *Martainville*, dont le reste est composé d'anecdotes cent fois rebattues sur un des chefs-d'œuvres de notre scène comique. Pour les faire paraître nouvelles, M. *Martainville* les a altérées, si non toutes, au moins une, si je ne me trompe. En citant le mot de Molière répondant à Boileau, qui admirait le *Misanthrope*, « *Vous verrez bien autre chose* », le rédacteur dit que Molière voulait parler du *Tartufe*, auquel il travaillait alors. Je crois que ce n'est pas au *Tartufe* que Molière pensait en disant cela ; mais bien à *l'homme de cour* qu'il voulait mettre sur la scène ; et même dans les recueils dramatiques on rapporte ainsi le mot précité : « Vous verrez bien autre chose quand je vous montrerai *mon homme de cour* ».

15 *août*. — M. C. rend compte à son tour des *Réflexions sur le suicide* de Madame *de Staël*, dont nous avons déjà parlé au sujet de l'article de M. A. du *Journal des Débats* sur le même

Digitized by Google

ouvrage. L'article de M. C. est très-piquant. Il examine avec Madame *de Staël* les diverses causes qui peuvent porter à se débarrasser de la vie. L'amour est la première de ces causes, et celle sur laquelle il s'arrête le plus long-temps. Après avoir montré le peu d'efficacité du remède que Madame *de Staël* y veut apporter, il en découvre un autre plus puissant auquel l'auteur n'a pas pensé, c'est le ridicule qu'on a jeté sur *le fol enthousiasme de l'amour* relégué aujourd'hui dans les romans. « Je ne me tuerai pas, dit M. C., pour une infidélité de ma » maîtresse, parce qu'au lieu de me plaindre, on se moquerait » de moi ». Cette raison n'est que trop juste et trop bien fondée; et la crainte du ridicule a empêché plus de suicides que la crainte de commettre un crime. Tant il est vrai que l'amour-propre est le mobile de nos plus importantes, de nos plus légères déterminations. Mais nulle part cette crainte du ridicule n'est plus puissante que quand il s'agit d'une infidélité, et le parti le plus généralement approuvé dans cette occasion, c'est celui que conseille le poëte cité par M. C.,

Si la maîtresse objet de votre hommage,
. . . . . .
Cherchez ailleurs un plus doux esclavage
On trouve assez de quoi se consoler.

A ces vers ajoutons-en quatre autres fort plaisans, au sujet d'un suicide amoureux :

Eglé, je jure à vos genoux
Que s'il faut pour votre inconstance
Noyer ou votre amant ou vous,
Je vous donne la préférence.

Quoi qu'il en soit, il est aujourd'hui fort peu de gens qui se tuent, surtout pour l'inconstance d'une belle; sans cela la France serait bientôt dépeuplée. Le suicide n'est pas à la mode, et les gens les plus désespérés qui jurent de s'arracher la vie, le jurent comme *Mascarille*, qui dit dans le *Dépit Amoureux* :

Je me vais d'un rocher précipiter moi-même,
Si, dans le désespoir dont mon cœur est outré,
Je puis en rencontrer d'assez haut à mon gré.

Gazette de France. — 23 *juillet.* — Ce n'est qu'avec peine qu'on voit aujourd'hui le *Franc Parleur* remuer encore la cendre de *Geoffroy* pour insulter à sa mémoire, et pour nous

Digitized by Google

dire qu'il n'aurait pas manqué de chanter la palinodie s'il avait vécu à l'époque du 31 mars. Il est probable sans doute qu'il eût fait comme les autres journalistes : mais enfin le trépas l'a *sauvé des écueils d'une plus longue vie;* et l'on peut mettre en doute ce qu'il eût fait; il y a bien assez de caméléons vivans sans vouloir en augmenter encore le nombre par des hypothèses. Mais un autre tort du *Franc Parleur*, c'est d'avoir donné à M. Geoffroy pour interlocuteur et pour accusateur, l'*Ermite de la Chaussée d'Antin*, qui est mort quelques jours trop tard pour qu'on puisse élever sur son compte le même doute que sur le fondateur des feuilletons.

26 *Juillet.* — M. Y. nous fait aujourd'hui connaître le *Château de l'Indolente*, poème de *Thomson*, traduit par M. *Lemierre d'Argy*, qui, suivant le critique, *a su conserver parfaitement la teinte originale de cette production.* Pour justifier cet éloge, M. Y. en vient aux citations, qui ne remplissent rien moins que trois pages dans un feuilleton de cinq. Veut-on voir quelques échantillons du style du traducteur qui sait si bien *conserver la teinte originale* de son texte? En voici d'assez curieux : « Voyez le papillon déployer sa robe brillante » lorsqu'aux premiers jours de mai il *s'élance de la sépulture* » *d'hiver*; quel jeune époux égale sa parure? *qui peut disputer* » *avec lui des plaisirs faciles?* Voltiger..... sauter de fleurs » en fleurs sur les zéphirs embaumés, voilà tout ce qu'il *a à* » faire.... Contemplez la foule des *chantres des bosquets fermés* » *aux soucis*, ces milliers de gosiers harmonieux qui, sur » l'aubépine en fleur, chantent des chansons d'amour ». Sont-ce *les chantres des bosquets ou les bosquets qui sont fermés aux soucis*? Et puis quoi de plus curieux que de *contempler des gosiers harmonieux sur l'aubépine en fleur?*

30 *juillet.* — Je ne sais si l'on trouvera de la franchise dans l'article du Franc Parleur sur les *tablettes d'un homme du monde*, mais on y cherchera en vain de la clarté et de l'ordre. Si l'on m'objecte que ce ne sont point là les qualités d'un *souvenir*, je répondrai : à la bonne heure; mais ce sont toujours les premières choses que l'on demande dans un article de littérature tel qu'un feuilleton. De quelque prétexte qu'on se serve, la première règle est de se faire entendre, et il faut être *parleur intelligible* plutôt que *franc parleur.*

6 *août.* — Enfin voici un article où le *Franc Parleur* nous dédommage de ses deux derniers. La *propriété littéraire* qui en est le sujet, fait voir que le successeur de l'*Ermite* a aggrandi

Digitized by Google

le cadre un peu étroit dans lequel s'était renfermé son devancier. On ne saurait plaider avec plus d'éloquence une cause plus juste; l'on ne peut mettre plus de feu à défendre les droits des gens de lettres, à dévoiler les indignes manœuvres, les avides spéculations des directeurs de spectacles et des comédiens. Fasse le ciel que la littérature puisse bientôt jouir des bienfaits d'une loi que réclament l'équité et la raison; qu'en rendant aux auteurs une propriété qui leur est si bien due, on n'ait plus à s'indigner du faste insolent et de l'opulence révoltante de messieurs les acteurs, et que l'honnête homme ne soit plus éclaboussé par *tant de faquins* et de Phrynés *en litière*. Espérons voir bientôt cesser des abus si scandaleux; espérons que l'héritage sacré des descendans de *Racine* et de *Molière* ne deviendra plus la proie de gens qui, à la considération près, savent trouver sur les planches tout ce qu'on peut désirer ici-bas. Voilà ce que je souhaite avec autant d'ardeur et plus de désintéressement peut-être que le *Franc Parleur*, à qui l'on peut dire : *vous êtes orfèvre, M. Josse.*

13 *août.* — Encore un bon article du *Franc Parleur*; ce qui fait deux bons, sur quatre :

Sunt bona mixta malis, sunt mala mixta bonis.

Dans celui d'aujourd'hui, on trouve le tableau piquant de l'économie de M. Moussinot, aux prises avec la vanité de madame Moussinot, qui ne croit devoir rien épargner pour la fête de son mari. L'illumination, la petite pièce de circonstance, le bal, le souper et la profusion et la magnificence qui y règnent, tout porte les plus terribles coups à la sensibilité du bourgeois, qui sait ce qu'il lui en coûtera d'être si bien fêté. Déployer à ses frais tant d'appareil, *c'est le frapper par son endroit mortel;* comme Harpagon, *c'est lui percer le cœur, c'est lui arracher les entrailles.* Aussi, *le lendemain*, la tempête la plus violente éclate contre madame Moussinot. Cependant arrivent en foule les fournisseurs, leurs mémoires à la main; et chaque fois que le désolé bourgeois se récrie, sa femme et tous les marchands lui répètent en chorus : *C'était votre fête.* Il me semble que cet article pourrait fournir un petit acte fort agréable, dans le genre des pièces de Picard.

T.

Digitized by Google

ENCORE QUELQUES OBSERVATIONS SUR LA VACCINE.

Le Journal des Débats contenait, dans son n°. du 8 août 1814, un article que nous allons extraire.

« La société centrale de vaccine a tenu, le 16 juillet, dans la bibliothèque de la faculté de médecine de Paris, une séance publique, présidée par M. le Préfet du département de la Seine, en l'absence et d'après l'invitation de S. Exc. le Ministre de l'intérieur. Plusieurs discours y ont été prononcés sur les avantages et les progrès de la vaccination; le premier, par M. le Préfet; le second, par M. Jadelot, président du comité central; et le troisième, par M. Husson, secrétaire. Il résulte des rapports reçus de tous les départemens du royaume, et dont on a donné connaissance à l'assemblée, que les grandes épidémies de petite vérole ont entièrement cessé en France; que la mortalité générale y a diminué, et que la population a considérablement augmenté dans les départemens, à mesure que la méthode de la vaccination y a été plus universellement pratiquée: à Nantes, par exemple, il est mort en 1809, de la petite vérole, 233 individus; en 1810, 189; en 1811, 79; en 1812, 49.

» A Strasbourg, la même maladie a enlevé, en 1803, 513 individus; en 1807, 284; en 1811, 14; en 1812, 1. Cette diminution du nombre des décès est toujours relative à l'augmentation du nombre des vaccinés. Dans quarante-trois communes du département de Loire, on voit que, pendant les dix années qui ont immédiatement précédé l'introdution de la vaccine, il y a eu 13,770 décès, et que pendant les dix années suivantes, il n'y a eu que 10,310; diminution de 3,260.

» A cette diminution de mortalité, vient se joindre la certitude que la population a reçu un accroissement considérable. Ainsi, depuis l'an IX jusqu'en 1812, il y a eu dans les départemens de la Creuse, un excédent de 17,107 naissances sur les décès: cet accroissement est plus considérable dans le département du Nord, où la population a augmenté de 31,824 individus, en six années seulement, depuis 1806 jusqu'en 1812 ».

Des détails aussi positifs, confirmés par l'expérience de tous les gens de l'art, et répétés en présence et sous les auspices du gouvernement, sont plus que suffisans, pour démontrer la nécessité de détruire, jusqu'à sa racine, le préjugé monstrueux qu'ont encore, en faveur de la petite vérole, quelques personnes peu instruites, qui préfèrent se confier à leur entêtement,

Digitized by Google

plutôt que d'abjurer leurs erreurs sur les dangers de la vaccine. Nous avons déjà, dans l'un des numéros du Mercure, prouvé la fausseté de cette opinion. Nous voyons avec un nouveau plaisir, se confirmer les avantages précieux, qui résultent des travaux suivis par tous les philantropes, dont la constance des efforts pour le bien public, a triomphé si glorieusement de l'ignorance et de l'empirisme, qui voient encore dans la petite vérole, un fléau qui, par la colère de Dieu, pèse sur l'humanité, et dont il serait peu charitable de se défaire, parce que, disent-elles, il ne faut pas prescrire un terme à la volonté de la providence. Voilà sans doute un raisonnement bien concluant, et auquel il serait à peine permis de croire, si on n'était pas certain qu'une aussi vaine et ridicule prétention a éloigné de la vaccine des gens bien pensans d'ailleurs et vertueux, mais crédules à l'excès, pour ne pas dire pis. Nous signalons cette singulière aberration du jugement; et pour ôter tout scrupule, disons avec franchise, que celui qui préserve ses semblables de quelque maladie que ce soit, est toujours le serviteur de Dieu.

Messieurs les ecclésiastiques et le dames charitables se sont montrés très-empressés à seconder les vues du gouvernement, et à propager la vaccine. Nous leur en témoignons, au nom de l'humanité, toute notre reconnaissance; et nous faisons des vœux bien sincères, pour que le gouvernement soutienne et utilise leur zèle, en accordant, comme on l'a déjà fait, des encouragemens et des récompenses à tous ceux qui se montrent les zélés propagateurs de la vaccine, puisque les résultats en sont si heureux pour l'humanité. D. M.

A Monsieur le Rédacteur du Mercure de France.

Paris, 1er septembre 1814.

Monsieur, j'ai l'honneur de vous annoncer que l'inquisition d'Espagne ayant été abolie l'an 1808, l'académie royale de l'histoire, dont je suis membre, fit imprimer un mémoire que je lui avais présenté sous ce titre : *Memoria historica sobre qual ha sido l'opinion nacional de Espagna, acerca del tribunal de la inquisicion*, etc.; c'est-à-dire : *Mémoire historique où l'on expose quelle a été l'opinion de l'Espagne sur l'inquisition.*

Le gouvernement s'empressa de me témoigner combien cet ouvrage lui était agréable; et sachant que je me proposais d'é-

Digitized by Google

crire une histoire de l'inquisition, dégagée des faussetés dont pullulent les écrits répandus sur cet objet chez les nations étrangères, ordonna qu'on mît à ma disposition tous les livres, procès, papiers et documens du tribunal supprimé.

On se ferait difficilement une idée de l'immensité de cette collection et de l'étendue du travail auquel il fallut me livrer. Cette lecture me fit sentir de plus en plus combien étaient défectueuses les histoires de l'inquisition, publiées jusqu'à présent, sans en excepter celle qui a vu le jour à Paris, l'an 1810, et combien était grand le nombre des lacunes à remplir et des erreurs à rectifier. Il me parut qu'avant de rédiger une histoire raisonnée, il était indispensable d'avoir un magasin des faits, constatés par une critique sévère, et distribués dans un ordre chronologique.

En conséquence, je rédigeai quelques volumes sous le titre d'*Annales de l'Inquisition d'Espagne*. Ces Annales contiennent, sur le premier siècle de l'existence de ce tribunal, jusque l'an 1580, et même sur les époques postérieures, une multitude de faits, dont les uns étaient ignorés, les autres avaient été défigurés et travestis. Le tout est appuyé des pièces justificatives. Le premier volume fut imprimé en 1812, le second en 1813, quelques autres sont restés manuscrits.

Les événemens récens, qui m'ont amené en France, et le rétablissement de l'inquisition s'opposent à ce que, dans mon pays, je continue la publication des Annales; mais mon intention est d'imprimer bientôt, en français, une histoire de l'inquisition, rédigée avec impartialité, et qui, en révélant beaucoup de faits inconnus (je puis le croire sans présomption), rectifiera bien des jugemens portés sans examen. La publication de cet ouvrage sera à la fois, de ma part, un hommage à la vérité, et un acte de reconnaissance envers la nation généreuse et hospitalière de qui j'ai reçu tant de marques d'intérêt et de bienveillance.

Des journaux français de l'an 1810 ont bien voulu m'accorder quelques éloges en annonçant ma *Collection diplomatique sur les dispenses des mariages par les évêques d'Espagne*, qui avait paru à Madrid l'année précédente.

Je vous prie, Monsieur, d'insérer dans votre Mercure cette lettre, par laquelle j'annonce la publication prochaine, en français, de mes *Annales de l'Inquisition d'Espagne*, avec des additions et corrections importantes.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, avec la considération la plus distinguée, votre, etc.,

J.-A. LLORENTE.

Digitized by Google

EXTRAIT *d'une Lettre de M.* TRAULLÉ, *correspondant de la troisième classe de l'Institut, à M.* MONGEZ, *président de la même classe.*

Abbeville, 1er août 1804.

MONSIEUR et cher confrère, j'ai l'honneur de vous adresser l'arme antique qui a été trouvée dans le fond d'une de nos *croupes* qui, comme vous le savez, représentent les anciens lits de notre rivière (la Somme) (1). Elle était placée non loin du squelette d'un fort cheval. S'il y avait un homme dans le voisinage, je n'en puis répondre encore. Je pourrai le savoir plus tard quand on continuera la fouille dans le surplus de la croupe. Je vous prie de remarquer qu'il existe un mastic jaunâtre dans la partie de la corne de cerf, dans laquelle le silex, taillé en hache, était logé : un manche de bois était placé dans cette corne : vous en reconnaîtrez la position. A l'opposite du silex, il y a un bouton également en corne, qui me paraît avoir servi à fixer le manche de bois.

C'est la seconde pièce de ce genre que j'aie vue dans ces croupes. La mienne a été trouvée à Coquerel, près Abbeville (deux lieues et demie), par un homme qui m'est dévoué, et qui met en réserve tout ce qu'il rencontre. S'il tombe dans ses mains quelque chose de précieux, je me ferai un plaisir de vous l'envoyer, pour que vous veuillez bien le communiquer à la classe, etc.

(1) Voici la description de cette arme : un silex aigu vers les extrémités, long et large de deux pouces environ, est fortement encastré dans un gros tronçon de bois de cerf, d'un demi-pied de longueur. Au tiers à peu près de ce tronçon, est une ouverture carrée, où l'on enfonçait probablement un manche de bois. C'était donc une hache ou casse-tête assez semblable à l'arme de même espèce dont se servent les sauvages des îles du sud.

(*Note du rédacteur.*)

Digitized by Google

A MM. LES RÉDACTEURS DU MERCURE.

Paris, le 9 septembre 1814.

Messieurs, tout le monde sait que l'intrigue se glisse constamment et noblement aux lieux où il y a du danger pour elle, et point d'autre profit qu'une gloire pure et quelquefois chère, la gloire n'étant jamais à bon marché.

Maintenant qu'il existe un grand danger à s'être rendu les ôtages de Louis XVI, de la Reine, de M. le Dauphin, de Madame Royale, de Madame Elisabeth, et d'avoir eu la volonté, bien ferme et bien exprimée, de prendre et porter leurs fers; quand ces augustes membres de la royale famille, arrêtés à Varennes, furent traduits à Paris, gardés à vue aux Tuileries, et abreuvés d'amertumes jusqu'à ce qu'ils fussent enfermés dans la tour du Temple, en attendant les événemens les plus affreux; aujourd'hui que les papiers publics ont rapporté (sous la date des 28 et 29 août) ces expressions touchantes et admirables de Sa Majesté, à la députation des ôtages :

« . . . A l'époque la plus douloureuse de notre histoire, vous avez été » les interprètes des Français : vos noms seront transmis avec honneur à la » postérité. Je ne puis rien ajouter à l'expression de mes sentimens person- » nels pour vous »; Une foule d'honnêtes gens de tous sexes et de toutes les provinces de France, principalement du midi, réclament l'insertion *trop hâtive* de leurs noms sur la liste, trop arriérée, *trop tardive*, des ôtages.

Les uns veulent y être compris parce qu'ils y ont un cousin au septième degré; d'autres, parce qu'un des ôtages s'est inscrit avec cette latitude aimable : *Pour moi et huit ou dix personnes de ma connaissance.*

Mais tous ces braves et honnêtes réclamans doivent être avertis que les ôtages n'ont pu s'engager, tout au plus, que pour leurs femmes et leurs enfans en bas âge; que les noms des ôtages, gardiens du feu sacré, sont tous conservés sur la liste recueillie et publiée par feu M. Durosoy, le premier royaliste guillotiné, en 1792, la veille de la Saint-Louis; enfin, que M. Boulage, professeur à l'école de droit de Paris, et l'un des ôtages, ne doit, ni ne veut, ni ne peut faire imprimer, dans son livre *Des Otages de Louis XVI et de sa famille*, que les noms consignés, en 1791, dans la feuille périodique de M. Durosoy.

J'ai l'honneur d'être, avec des sentimens distingués, Messieurs, votre très-humble et obéissant serviteur,

Le vice-président de la députation des ôtages,

Antoine-Joseph, *comte de* Barruel-Beauvert, *ancien colonel d'infanterie, chevalier de Saint-Louis, chevalier-commandeur de l'ordre chapitral et de la langue étrangère de l'Ange-Gardien.*

Digitized by Google

LETTRE DE CONDORCET *au Secrétaire de l'Académie de Châlons* (1), *au sujet de cette question :* Quels sont les moyens d'extirper la mendicité?

Paris, 1783.

JE suis charmé que vous ayez reçu de bonnes pièces sur la question importante que vous avez proposée. Il y a dans cette question une partie mécanique qui mériterait d'être traitée à part, et où l'on exposerait les moyens d'adapter à différens métiers des machines telles qu'un aveugle, un manchot, un homme sans mains, un homme privé des jambes, etc., pût, sans presque aucun apprentissage, gagner sa subsistance, du moins en partie. On pourrait aussi en inventer pour faire travailler les paresseux, qui sont une espèce d'estropiés. Celle qu'on emploie dans les maisons de force de Hollande me paraît un peu cruelle.

On descend le fainéant dans un bassin profond, où l'eau tombant sans cesse par un tuyau, il se voit inondé de manière à se noyer, s'il ne tourne incessamment une manivelle pour pomper l'eau qui le gagne : on a soin de proportionner le volume de ce fluide et la durée de ce travail à ses forces; de sorte qu'on augmente tous les jours par gradation. Cet exercice lui dégourdit les membres, et lui fait désirer un travail moins rebutant.

Au Rédacteur du Mercure de France.

Poitiers, 25 août 1814.

MONSIEUR, et moi aussi je veux montrer, autant que je le puis, la part que je prends à la solennité de ce jour, si cher à tous les cœurs français. Veuillez insérer dans le *Mercure de France* le paragraphe suivant que ma mémoire m'a rappelé, et que je viens de relire à la page 92 du *Tableau pittoresque de la Suisse*, publié par le marquis de Langle en 1790. Tous ceux qui ne connaîtraient pas ou qui auraient oublié ce qu'exprime ce paragraphe, applaudiront sûrement à la nouvelle

(1) Cette lettre est inédite.

Digitized by Google

publicité qu'il va recevoir, et qui convient si bien à l'heureux temps présent :

« J'ai vu avec grand plaisir, dans une des salles de la bibliothèque de Bâle, le portrait d'Henri IV. Henri IV est partout, » tout le monde l'aime ! O Henri IV ! que les vénérations de » toute la terre t'ont bien vengé du zèle fanatique qui abrégea » tes jours ! Il y a deux siècles environ que nous t'avons perdu, » trois ou quatre générations se sont écoulées, nos regrets sont « les mêmes ; ta mémoire et tes vertus nous sont aussi pré» sentes, aussi chères que si ton règne finissait d'hier ».

Tout lecteur va dire, s'il ne l'a déjà dit : *Consolons-nous, le règne de Henri IV continue ou recommence ; puisse-t-il durer long-temps !*

J'ai l'honneur, Monsieur, de vous saluer avec respect,

JOUYNEAU-DESLOGES,
membre du conseil municipal.

SOCIÉTÉS SAVANTES ET LITTÉRAIRES.

LA société d'agriculture, sciences et arts du département du Nord, séant à Douai, a tenu sa séance publique le 15 juillet 1814, dans le lieu ordinaire de ses séances.

M. Taffin de Sorel, président, a, dans un discours d'ouverture, retracé les progrès de l'agriculture, et, après avoir démontré qu'elle ne florissait que sous un gouvernement paternel et à l'ombre de l'olivier : « Il nous est rendu, a-t-il dit, ce gou» vernement si désiré ! un roi ami des lettres, protecteur des » arts, digne fils de Henri IV, vient de remonter sur le trône » de ses ancêtres ».

M. Boinvilliers, correspondant de l'Institut de France, et secrétaire général, a rendu un compte très-détaillé des travaux de la société, pendant les années 1812 et 1813.

M. Letenneur a lu un fragment d'un poëme inédit, intitulé : *Érosthène*. L'auteur de ce morceau s'est attaché à peindre les charmes et les avantages de l'étude.

M. Becquet de Mégille a fait un rapport sur diverses expériences électriques qui démontrent la propriété conductrice du verre, et sa perméabilité au fluide électrique.

Digitized by Google

M. Boinvilliers a lu une notice nécrologique sur M. le chevalier Michel, décédé président de la société.

M. Lussiez a lu une traduction en vers de la onzième Élégie de Tibulle, intitulée *Ad Pacem.*

M. Thomassin a fait lecture d'un rapport dans lequel il a rendu compte des motifs qui ont déterminé la société à ne point décerner le prix annoncé à la dernière séance, concernant la culture du pastel; il a de nouveau proposé le prix qui devra être décerné en 1815, pour le rouissage du lin. La question est ainsi énoncée: « Indiquer pour le rouissage du lin, soit dans » les eaux courantes, soit dans les eaux stagnantes, une suite » de procédés qui écartent de l'un et de l'autre rouissage, les » effets qui lui sont reprochés, soit comme pernicieux, soit » seulement comme étant incommodes. A défaut d'une telle in- » dication, substituer au rouissage dans les eaux courantes ou » stagnantes, un procédé qui exempte des inconvéniens qu'en- » traîne cette manière de rouir, facilite de même l'extraction » de la filasse, et soit d'ailleurs praticable dans toute l'étendue » du département du Nord. Le prix à adjuger au meilleur » mémoire sera une médaille d'or de la valeur de 300 fr. »

La séance a été terminée par des stances de M. Letenneur, sur le retour de la famille royale et sur la Paix. La salle, remplie d'un grand nombre de spectateurs, a retenti des cris répétés de *Vive le Roi! Vivent les Bourbons!*

Académie du Département de la Somme.

L'académie des sciences, agriculture, commerce, belles-lettres et arts du département de la Somme a tenu sa séance publique le 25 août.

M. Limonas, en l'absence du directeur et du chancelier, a ouvert la séance par un discours sur l'influence et les devoirs des gens de lettres.

Il a annoncé que l'académie n'avait reçu aucun mémoire sur les deux questions suivantes:

« Indiquer un régime propre à améliorer le sort des enfans » abandonnés, qui sont livrés à des mercenaires et à des nour- » rices, lesquels spéculent sur leur vie, et trouvent dans leur » mort le moyen de renouveler leurs coupables bénéfices ».

« Exposer les avantages et les inconvéniens de l'usage de l'ar- » senic dans les maladies cancéreuses ».

Digitized by Google

Que l'académie retirait la première question et proposait de nouveau la seconde pour le sujet d'un des prix qu'elle distribuera en 1815.

Que parmi les pièces de vers envoyées au concours, et dont le sujet était le récit épique de l'hommage rendu par Edouard III, roi d'Angleterre, à Philippe de Valois, roi de France, dans la cathédrale d'Amiens, le 6 juin 1329, la pièce n°. 2, ayant pour épigraphe *Sicelides musæ*, etc., avait été jugée fort supérieure à ses rivales; qu'en conséquence, l'académie lui avait adjugé le prix; que l'auteur était M. Saint-Albin Berville, avocat.

M. Limonas a encore annoncé que l'académie distribuerait deux autres prix le 25 août 1815;

Un prix de poésie, dont le sujet est le passage de S. M. Louis-le-Désiré par sa bonne ville d'Amiens.

Les pièces ne pourront avoir moins de cent vers.

Le sujet du prix de prose est l'éloge de M. Parmentier, membre de l'Institut national et de la légion d'honneur. Le département de la Somme se glorifie d'avoir donné le jour à ce bon citoyen, qui a consacré sa longue vie toute entière au bien de l'humanité. C'est sous ce rapport qu'il doit être envisagé. Son éloge est dans ses ouvrages, qui tous eurent un but utile.

Chacun des prix sera une médaille d'or.

Les ouvrages seront adressés, francs de port, au secrétaire perpétuel, avant le 15 juillet prochain. Le terme est de rigueur.

Les auteurs mettront en tête de leurs ouvrages une devise, qui sera répétée sur un billet cacheté, lequel contiendra le nom et la demeure de l'auteur. Le billet ne sera ouvert que dans le cas où il aura remporté le prix.

M. Cornet-Dincourt a fait un rapport sur les pièces qui ont concouru, et lu la pièce couronnée.

M. Berville, secrétaire général de la préfecture, chargé de rendre un compte public d'un écrit de M. Eugène Debray, intitulé: *Essai sur la force, la puissance et la richesse nationales*, a fait l'analyse de cet ouvrage. Il a développé le système de l'auteur, qui tend à prouver que la population et l'industrie en sont les deux bases principales. Il a rendu justice à l'estimable auteur de cet écrit, en faisant connaître le bon esprit qui l'a dicté; mais il a annoncé en même temps qu'il ne partageait pas son opinion. Après avoir fait précéder son analyse d'une esquisse rapide de la naissance et des progrès de la science éco-

Digitized by Google

nomique, il a fait voir que le résultat de toutes les théories qu'elle a créées, c'est que toutes les richesses viennent de la terre; et partant de ce principe fondamental, il a terminé ainsi son rapport : « Ayez de bonnes lois; que les bases principales » en soient un respect religieux pour les propriétés; ensuite observez la sage maxime, *Laissez faire, laissez passer* : voilà » toute la doctrine de l'économie politique. ».

M. Morgan, pour M. de La Morlière, a lu un morceau détaché d'un poëme sur la Suisse.

M. Morgan a lu un dithyrambe sur le retour des Bourbons.

M. de Pioges a terminé la séance par une fable et un conte. Celle-là avait pour titre, *l'Ecolier et l'Horloge;* celui-ci, *le Charlatan.*

Programme de l'Académie royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts, de Bordeaux. — Séance publique du 25 août 1814.

§ 1^er^. L'académie avait proposé, pour sujet d'un prix qui devait être décerné dans la séance de ce jour, *un poëme en l'honneur de François 1^er^, considéré comme restaurateur des lettres et des beaux-arts en France.* Deux ouvrages lui ont été adressés; mais aucun des auteurs n'ayant convenablement traité le sujet proposé, elle a remis ce prix à l'année prochaine.

L'Académie invite les auteurs qui voudront concourir à suivre la marche qu'elle leur a tracée dans son dernier programme, dont elle leur rappelle les expressions : « Ce fut sous le règne de François I^er^, que l'imprimerie » commença à se répandre en France, et avec elle le goût des sciences et » des beaux-arts; à cette époque mémorable, les ténèbres de l'ignorance, » qui avaient couvert l'Europe depuis la chute de l'Empire romain, com- » mencèrent à se dissiper, les lumières se répandirent et préparèrent les » beaux jours du règne de Louis XIV; ce fut François I^er^. qui, en proté- » geant les lettres et les beaux-arts, et en honorant les hommes qui les culti- » vaient, attira et fixa dans notre patrie ces nombreux artistes auxquels elle » est redevable de la plupart des monumens qui couvrent sa surface, et qui » ont valu à ce prince les suffrages de ses contemporains et la reconnaissance » de la postérité. » Les auteurs devront donc s'attacher à célébrer les actions de ce prince, qui l'ont rendu recommandable dans ce rapport; ils caractériseront les littérateurs et les artistes contemporains, et feront connaître les principaux monumens de cette époque mémorable de la monarchie française. Le prix, consistant en une médaille d'or de la valeur de 300 francs, sera décerné dans la séance publique du mois d'août 1815. Les Mémoires doivent être parvenus à l'Académie avant le 1^er^ juillet : ce terme est de rigueur.

L'Academie rappelle aussi qu'elle aura, l'année prochaine, trois autres prix à décerner. Le premier sur la question suivante : « Les Landes situées » entre l'Adour et la Garonne sont-elles susceptibles d'être converties, en » tout ou en partie, en prairies artificielles »?

Digitized by Google

Le second sur ce sujet : « Donner les signes auxquels on peut reconnaître » les Marnières; indiquer leurs variétés dans le département de la Gironde, » l'usage qu'on a déjà fait des différentes espèces de Marne, et celui qu'on » peut en faire dans cette partie du royaume, selon la nature du sol et le » genre de culture ».

Le sujet proposé pour le troisième est l'Éloge oratoire d'Elie Vinet.

Enfin elle décernera, en 1816, un prix de la valeur de 600 francs, à l'auteur qui aura le mieux traité les questions suivantes : « Quels sont les » moyens de détruire certains dépôts de vase ou de sable formés dans les » lits de la Garonne, de la Dordogne et de la Gironde, et de les diriger en » même temps vers des lieux où ils ne seraient pas nuisibles »?

« Quels sont les moyens de fixer et d'exhausser les dépôts de vase et de » sable dans les lieux où ils peuvent être utiles (1) » ?

§ II. L'Académie n'ayant reçu, pour le concours des médailles d'encouragement, rien qui lui ait paru mériter cette récompense, est privée de la satisfaction d'en accorder cette année. Elle profite de cette occasion pour réitérer à MM. les sous-préfets et à MM. les maires, l'invitation qu'elle leur a déjà adressée plusieurs fois, de vouloir bien lui faire connaître les noms des agriculteurs et des artistes qui leur paraîtront mériter ces distinctions. Leurs mémoires de proposition doivent être parvenus à l'Académie avant le 1^er^ juillet de chaque année.

§ III. Parmi les ouvrages qui lui ont été adressés par ses correspondans, l'Académie a particulièrement distingué ceux de M. Girault, homme de lettres, à Dijon, et de M. Jouannet, professeur de belles-lettres au collége de Périgueux. Elle a arrêté qu'un jeton d'or serait décerné à chacun d'eux, dans la séance de ce jour, et qu'il serait fait une mention honorable de l'ouvrage de M. Eusèbe de Salverte, ayant pour titre : *De la civilisation depuis les premiers temps historiques jusqu'au XVIII^e^. siècle.*

Les personnes de tous les pays (les membres résidans de l'Académie exceptés) sont admises à concourir.

Aucun ouvrage envoyé au concours ne doit porter le nom de l'auteur, mais seulement une sentence. On joindra au mémoire un billet cacheté, portant la même sentence ou devise, et renfermant le nom et l'adresse de l'aspirant; ce billet ne sera ouvert, par l'Académie, que dans le cas où les pièces auraient remporté le prix. Sont dispensées de cette formalité, les personnes qui veulent concourir pour les médailles d'encouragement.

Les mémoires doivent être écrits en français ou en latin, et parvenus à l'Académie avant le 1^er^ juillet des années pour lesquelles ils sont assignés, à moins qu'elle n'ait fixé une autre époque.

Les ouvrages destinés au concours doivent être adressés, francs de port, au secrétaire de l'Académie, hôtel du Musée, rue Saint-Dominique, n° 1.

(1) Voyez le programme de 1813.

Digitized by Google

POLITIQUE.

Projet de loi sur la presse, adopté avec amendemens, par la chambre des pairs. — Autre projet de loi sur l'observation des jours de repos, adopté par la même chambre. — Loi sur les finances, adopté par la chambre des députés. — Organisation des gardes nationales.

Le projet de loi tendant à prévenir les abus de la liberté de la presse, et qui avait été adopté par la chambre des députés, a été discuté dans la chambre des pairs pendant plusieurs séances. La chambre des pairs ne l'a adopté qu'avec divers amendemens, et, entr'autres, qu'en supprimant le préambule qui a paru en contradiction avec le texte de la loi.

Peut-être dans les lois ne faudrait-il point de ces *préambules* que l'on regarde comme nécessaires dans les simples ordonnances ou autres actes de l'administration. Si une loi avait quelquefois besoin d'explication, une proclamation du roi, ou seulement une circulaire d'un ministre, rempliraient facilement cet objet.

On semble assez généralement désirer que le gouvernement adopte dans les actes qui émanent ou de la puissance législative, ou du roi, ou des autorités secondaires, un style et des dénominations qui servent à les faire reconnaître, et à les distinguer les uns des autres. Tous méritent sans doute le respect, exigent l'obéissance; mais ceux-là doivent faire partie de notre code, ceux-ci ne sont le plus souvent que des mesures de circonstances, des règlemens transitoires. Aujourd'hui une loi est rédigée comme une *ordonnance;* et ce nom d'*ordonnance* est également donné à l'acte qui émane directement du monarque, et au règlement que croit devoir publier ou le directeur de la police, ou même un maire de village pour le balayage des rues. Quel inconvénient y aurait-il à ce que les mesures d'un intérêt général, qui ont besoin du concours des deux chambres, s'appelassent des LOIS, que les ordres que donne et signe le roi, conservassent seuls le nom d'ORDONNANCES; que les actes des autorités secondaires fussent intitulés ARRÊTÉS? La langue, en matières politiques, ne saurait être trop précise et trop claire.

Digitized by Google

La chambre des pairs a aussi adopté, dans sa séance du 9 août, une résolution de la chambre des députés, relative à l'observation extérieure des jours de repos et de fêtes reconnues par le gouvernement. Nous croyons que cette résolution a acquis force de loi par la sanction du roi; mais elle n'a point encore été publiée dans le journal officiel.

Enfin un projet de loi sur les naturalisations a été adopté, le 13 août, par la chambre des pairs. Comme la chambre des députés doit s'en occuper incessamment, nous ne nous arrêterons pas sur ce projet.

La plus importante discussion qui ait eu lieu dans la chambre des députés avait pour objet un projet de loi sur les finances du royaume, tendant à fixer et régler les dépenses publiques de l'année courante, et à pourvoir d'avance aux besoins du service de l'année prochaine. Par ce même projet, on assignait des fonds au paiement de l'arriéré, antérieur au 1er avril.

Parmi les dispositions de ce projet, celle qui a donné lieu à un plus grand nombre d'observations, assigne au paiement de la dette exigible (laquelle a été évaluée à 759 millions) indépendamment du produit de la vente du bien des communes, 300 mille hectares des forêts domaniales, sur les quatorze cent mille que la France possède encore. On trouvait le sacrifice pénible. Mais l'intérêt qu'a toujours un état à se montrer fidèle à ses engagemens; l'influence que cette conduite loyale ne peut manquer d'avoir sur le crédit public, d'autres motifs encore non moins puissans, ont dû l'emporter sur toute considération. Le projet de loi a été adopté à une grande majorité.

Il est maintenant sous les yeux de la chambre des pairs. Nous en donnerons le texte, lorsqu'il aura été définitivement adopté.

Dans le nombre des nouvelles ordonnances du roi qui ont été publiées récemment, il en est une qui nous a paru d'un intérêt général. Elle a pour objet l'organisation des gardes nationales du royaume. Nous croyons donc devoir en donner ici le texte (Voyez les *Pièces officielles*).

Nous réservons pour le prochain cahier nos considérations sur les *événemens extérieurs*.

Digitized by Google

PIÈCES OFFICIELLES.

Ordonnance du roi concernant les gardes nationales du royaume.

LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE, à tous ceux qui ces présentes verront, salut :

Sur le rapport de notre ministre-secrétaire-d'état au département de l'intérieur ;

De l'avis de notre bien-aimé frère Monsieur, comte d'Artois, colonel-général des gardes nationales du royaume ;

Vu l'arrêté du Gouvernement provisoire du 4 avril, et notre ordonnance du 31 mai, qui licencient les levées en masse, les bataillons de nouvelles levées et les compagnies de réserve départementale ;

Vu les dispositions des lois et décrets en vigueur sur les gardes nationales ;

Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

Art. 1er. Les gardes nationales du royaume sont toutes sédentaires et divisées en gardes urbaines et rurales, composées, les premières, des cohortes formées dans les villes ; les secondes, des cohortes formées dans les campagnes.

Aucune garde urbaine ne pourra être déplacée de la ville, et aucune garde rurale ne pourra être déplacée du canton, que pour les cas et dans les formes qui seront déterminés par une loi.

2. Les gardes nationales, en ce qui concerne la simple exécution des lois et règlemens sur le personnel, le service ordinaire, l'instruction et la discipline dans le service, ressortiront à notre bien-aimé frère Monsieur, comte d'Artois, colonel-général, qui statuera sur les objets autres que ceux qui exigent notre décision, et qui continueront de nous être soumis par lui, ou, d'après ses ordres, par le ministre d'Etat major-général.

3. Les gardes nationales, en ce qui concerne la simple exécution des lois sur la formation des listes, la comptabilité, et sur les réquisitions de service extraordinaire, en cas de trouble ou à défaut de garnisons, continueront de ressortir aux maires, sous-préfets et préfets, et à notre ministre secrétaire-d'état au département de l'intérieur, sauf communication au ministre d'état major-général.

4. Les projets de lois, d'ordonnances et de règlemens généraux seront préparés par le ministre d'état major-général, soumis à l'approbation du prince colonel-général, et remis à notre ministre secrétaire-d'état au département de l'intérieur, pour être, s'il y a lieu et suivant leur nature, approuvés par nous en notre conseil, ou présentés au Corps-Législatif.

Les projets sur lesquels notre ministre secrétaire-d'état au département de l'intérieur aurait cru devoir prendre l'initiative, seront, par lui, communiqués au ministre d'état major-général, qui les soumettra au prince colonel-général, et les remettra à notre dit ministre avec ses observations.

5. Notre ministre secrétaire-d'état au département de l'intérieur est chargé de l'exécution des présentes.

Paris, le 16 juillet 1814.

Signé, LOUIS.

Par le Roi, *Signé*, l'abbé DE MONTESQUIOU.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

PARMI les ouvrages qui ont paru dans le mois, on distingue:

1°. *De la Monarchie française*, depuis son rétablissement jusqu'à nos jours; par M. le comte de *Montlosier*, député de la noblesse d'Auvergne aux États-Généraux. Trois vol. in-8°.

2°. *Histoire des Cosaques*, par M. *Le Sur*. Deux vol. in-8°.

3°. *Aperçu des États-Unis*, au commencement du XIX°. siècle, par M. le chevalier *Félix de Beaujour*, ancien membre du Tribunat.

4°. Les 7°. et 8°. livraisons du *Censeur*, par MM. *Comte* et *Dunoyer*, avocats, ont aussi paru. C'est, comme on sait, une espèce d'ouvrage périodique, qui renferme toujours, outre des articles très-propres à piquer la curiosité publique, l'analyse des procès-verbaux de la chambre des Pairs.

Nous donnerons des annonces plus détaillées et même des extraits de ces ouvrages.

MM. Étienne Michel et Arthus-Bertrand ont eu l'honneur de présenter à Sa Majesté la collection des dessins originaux du *Traité des Arbres et Arbustes que l'on cultive en France, en pleine terre*, par Duhamel. Ces dessins sont peints par MM. Redouté et Bessa. Le texte de cet exemplaire unique est imprimé sur peau de vélin.

Sa Majesté a daigné dire les choses les plus flatteuses aux éditeurs de ce magnifique ouvrage.

ERRATA DE LA DERNIÈRE LIVRAISON.

Page 99, article *Poésie*, au 14°. vers, au lieu de: les nuages qui le couvrent, *lisez*: le nuage qui le couvre.

Page 169, *ligne* 35, le même observateur, *lisez*: le même abréviateur.

Page 191, *ligne* 20, a fait preuve de son goût, *lisez*: de goût.

Digitized by Google

MERCURE
DE FRANCE.

N°. DCLXII. — *Août* 1814. — (II°. *Cahier.*)

POÉSIE.

IMITATION D'UNE SCÈNE DU RÉGULUS, DE MÉTASTASE.

(Les sénateurs entrent et se placent. Le siége de Régulus est vide ; il est auprès de celui du consul. Adherbal et Régulus paraissent au milieu des licteurs.)

MANLIUS (*consul*).

ILLUSTRE citoyen, cher à la république,
Que jusqu'en ce palais suit l'ivresse publique,
Ces respects, ces transports, sont les justes tributs
Que le peuple romain devait à vos vertus.
Souffrez que le sénat y joigne ses hommages.
Mais de ce front auguste écartez les nuages ;
Régulus, autrefois ces lieux vous étaient chers.

RÉGULUS.

Autrefois j'étais libre et je suis dans les fers.

MANLIUS.

Le peuple, le sénat vous admire et vous aime.

RÉGULUS.

Et moi, consul, et moi je rougis de moi-même.

MANLIUS.

Oubliez vos revers et venez parmi nous.

(*En lui montrant le siége qui est à ses côtés.*)

Votre place est ici.

Digitized by Google

RÉGULUS.

Consul, y pensez-vous?
De quel droit un captif porterait-il sa chaîne
Sur les bancs destinés à la pourpre romaine?

MANLIUS.

Le sénat, aujourd'hui, ne voit que vos exploits,
Et ne se souvient plus de la rigueur des lois.

RÉGULUS.

Si vous les oubliez, je m'en souviens encore.

MANLIUS (*à part*).

Son grand cœur me confond.

PUBLIUS, fils de Régulus (*à part*).

O vertu que j'adore!

RÉGULUS.

Mais à de vains débats pourquoi nous arrêter?
Les momens sont trop chers, il faut en profiter.

MANLIUS (*à Adherbal*).

Parlez donc.

ADHERBAL.

Permettez qu'avant que je m'explique
Je présente au sénat les respects de l'Afrique,
Et permettez, surtout, que j'ose me flatter
D'avoir été choisi pour les lui présenter.
Carthage, sénateurs, justement affligée
Des maux où, comme nous, l'Italie est plongée,
Pleurant ces flots de sang qu'on répand tous les jours,
Vous propose aujourd'hui d'en arrêter le cours;
Elle veut terminer une triste querelle,
Et c'est pour vous prier de le vouloir comme elle,
Que du grand Régulus son sénat a fait choix.
Carthage, sénateurs, va parler par sa voix.

RÉGULUS.

Oui, sénateurs, Carthage, autrefois menaçante,
Votre fière ennemie, aujourd'hui suppliante,
A besoin de la paix et la vient demander.
C'est à vous de juger s'il la faut accorder.

Digitized by Google

Si vous lui refusez cette paix qu'elle implore,
Au moins elle voudrait, elle propose encore
Que, prenant en pitié vos captifs et les siens,
Un mutuel accord fît tomber leurs liens.

MANLIUS.

Votre avis, Régulus?

RÉGULUS.

Est sans doute le vôtre.
Mon avis est qu'on doit refuser l'un et l'autre.

PUBLIUS.

Mon père!

ADHERBAL.

Régulus, ne vous souvient-il plus?...

RÉGULUS.

Je me souviens de tout et maintiens mes refus.
Quant à la paix, consul, je n'ai qu'un mot à dire.
Carthage nous bravait, Carthage la désire,
C'est que Carthage tremble.

ADHERBAL.

O Dieux! qu'ai-je entendu?

MANLIUS.

Mais l'échange, seigneur?....

RÉGULUS.

Est un piége tendu,
Un piége où l'on voudrait traîner la république.
Sous un air généreux cachant sa politique,
Carthage par ma voix vient vous le proposer;
Mais, je le dis encore, il faut le refuser,
Il le faut, oui, seigneur. Et, je vous le déclare,
Ces sublimes vertus, dont le ciel est avare,
Que seuls jusqu'à ce jour connaissent les Romains;
Cette ardente valeur qui fixe les destins,
Ce courage intrépide, adroit, opiniâtre,
S'indignant du repos, jamais las de combattre,
Périssent parmi vous si vous n'osez punir
Des guerriers qui n'ont su ni vaincre ni mourir.
Et que ferait à Rome un être misérable,

Digitized by Google

Qui, promenant partout la honte qui l'accable,
Des fers qui le chargeaient faisant voir les affronts,
Ne lirait que dédain écrit sur tous les fronts?
Non, sénateurs, qu'il meure au sein de l'esclavage;
Qu'il meure dans ces fers qu'a choisis son courage;
Il pouvait s'illustrer par un dernier effort,
D'ennemis entouré leur vendre cher sa mort;
Mais non, il voulait vivre, il a rendu les armes.
Qu'il vive, sénateurs, qu'il vive dans les larmes,
De Rome abandonné, rejeté de son sein,
Et qu'il soit déclaré déchu du nom romain.

PUBLIUS.

O mon père!

MANLIUS (*à part*).

O vertu! que j'ai peine à comprendre.

(*à Régulus.*)

Régulus, contre vous nous pourrons vous défendre.
Nul de nous ne saurait approuver ce transport.
Votre malheur fut grand, mais la faute est au sort.
Vos soldats, jusqu'alors si chers à la victoire,
N'ont rien à redouter du côté de leur gloire.
A des flots d'ennemis cédant désespérés,
Pensez-vous, Régulus, qu'ils soient déshonorés?
« Mais ils pouvaient mourir, et par une mort prompte
» Ils auraient prévenu l'esclavage et la honte »,
Avez-vous dit. Seigneur, tout homme sait mourir,
Il est plus beau de vivre et de savoir souffrir.
Montrer dans ses revers une mâle constance,
Vivre pour son pays, vivre pour sa vengeance,
C'est être grand, seigneur, en dépit du destin;
C'est à de pareils traits qu'on connaît un Romain.
Qu'ils viennent ces héros; vous, marchez à leur tête;
Vous les verrez, rendus plus grands par leur défaite,
S'élançant aux combats du fond de leurs cachots,
Et se vengeant enfin d'un odieux repos,
Enfoncer, écraser les bandes africaines,
Et laver, dans leur sang, les traces de leurs chaînes.

RÉGULUS.

Ah! pourquoi nous flatter d'un espoir glorieux?
Sans doute il serait beau pour un cœur généreux

Digitized by Google

De faire à ses vainqueurs payer son infamie;
De racheter sa gloire aux dépens de leur vie.
D'une telle vengeance on conçoit la douceur,
Et la seule pensée a fait battre mon cœur.
Mais tout nous abandonne au sort qui nous outrage.
Lassés par le malheur, appesantis par l'âge,
Citoyens diffamés, inutiles soldats,
Un glaive, un bouclier peseraient à nos bras;
Une mort sans honneur serait notre partage;
Et pour nous racheter l'on rendrait à Carthage
Ces guerriers, dans nos murs en foule renfermés,
Ces guerriers que la gloire a souvent proclamés,
Fatals, plus d'une fois, aux légions romaines,
Forts du sang, jeune encor, qui frémit dans leurs veines,
Et qui n'ont d'autre espoir, dans leurs tristes revers,
Que de pouvoir aussi se venger de leurs fers!
Ah! ne commettez point une telle imprudence;
Consul, pères conscrits, soyez sans indulgence,
Ou si vous écoutez une molle pitié,
Vous trahissez l'état qui vous est confié.

ADHERBAL.

Consul, pères conscrits, gardez-vous de le croire,
Si vous êtes jaloux de votre propre gloire;
Rejetez des conseils, par la haine inspirés,
Ou, je vous en préviens, vous vous déshonorez.

MANLIUS.

Seigneur, expliquez-vous, je ne saurais comprendre....

RÉGULUS.

Adherbal.

ADHERBAL.

Un moment et vous allez m'entendre.
Répondez, Régulus: n'avez-vous pas juré,
Alors que, vous chargeant d'un message sacré,
Le sénat pour un temps brisa votre esclavage,
Que si Rome insultait aux offres de Carthage,
Dédaignait tout accord, vous, repassant les mers,
Vous n'hésiteriez pas à reprendre vos fers?

RÉGULUS.

Poursuivez.

Digitized by Google

ADHERBAL.

Répondez ; cette sainte promesse
Voudrez-vous la remplir ?

(*Régulus lui lance un regard sévère.*)

Ma demande vous blesse,
Je le vois ; eh bien donc, sénateurs, apprenez
Le comble des malheurs où vous l'abandonnez ;
S'il faut que d'un refus nous éprouvions l'outrage,
Si jamais Régulus met le pied dans Carthage,
Sachez que son sénat ne vous le rendra plus
Et punira sur lui l'orgueil de vos refus.
Donnez-nous tous les noms réservés aux perfides,
Attestez tous les Dieux, vengeurs des homicides,
Vos menaces, vos cris ne le sauveront pas.
Un refus, sénateurs, le conduit au trépas.

PUBLIUS.

Ah ! que plutôt du ciel la foudre nous dévore !
Romains, vous l'entendez et balancez encore !
Romains, oubliez-vous qu'il s'agit d'un héros ?
Que vous abandonnez au glaive des bourreaux
Celui qui, tant de fois, orna le Capitole ?

RÉGULUS.

Publius, de quel droit prenez-vous la parole ?
Est-ce à nous de nous taire, au plus jeune à parler ?
Pensez-vous que vos cris puissent nous ébranler ?

MANLIUS.

Ah ! seigneur, modérez un zèle trop sévère ;
Songez que c'est un fils qui tremble pour son père.
Et pour quel père, ô ciel ! au nom de tous les Dieux,
Seigneur, n'exigez pas un sacrifice affreux.
Prenez quelque pitié de vos fils, de vous-même ;
Et ne contraignez point un sénat qui vous aime,
A signer de sa main l'arrêt de votre mort.
Que dirait l'univers pleurant sur votre sort ?
Seigneur, avec raison il dirait : L'Italie
Se sert de ses enfans et puis les sacrifie.
Quel reproche pour nous ! ah ! j'en frémis d'effroi.

RÉGULUS.

Vous m'aimez, dites-vous ? eh bien ! prouvez-le-moi.
Si par quelques succès j'ai servi notre gloire,

Digitized by Google

Prouvez-moi donc que Rome en garde la mémoire.
Carthage m'envoyait ici pour vous trahir.
Les lâches ! ils ont cru que la peur de mourir
Me ferait oublier que Rome m'a vu naître.
« Et puisqu'il est esclave, il peut bien être traître ».
Ah ! de tous les affronts qu'il m'a fallu souffrir,
Voilà, voilà celui qui me fait plus rougir.
Moi, traître, sénateurs, moi, pour sauver ma vie,
Je leur sacrifierais ma gloire et ma patrie !
Vengez-moi des cruels qui m'outrageaient ainsi,
Vengez-moi, compagnons ; je fus Romain aussi.

MANLIUS.

Seigneur !

RÉGULUS.

Vous hésitez !

MANLIUS.

Que pourrais-je vous dire ?
Chacun de nous gémit, se tait et vous admire.
Du juste étonnement qui frappe nos esprits,
Laissez-nous respirer ; et nous, pères conscrits,
Nous chargés de veiller aux intérêts de Rome,
Avant de prononcer sur le sort d'un grand homme,
Allons nous incliner aux marches des autels
Et demander conseil à nos Dieux paternels.

J. R. G.....

LE TABLEAU DU DÉLUGE, PAR POUSSIN (1)

C'EN est donc fait ! les cieux ont condamné la terre !
Aux élémens armés Dieu commande la guerre.
Les torrens éternels, des cieux précipités,
Ont voilé du soleil les mourantes clartés ;
Le désordre et la mort règnent sur la nature,
Et dans l'air épaissi s'étend un long murmure.

(1) Ce tableau est un des plus beaux ouvrages de Poussin. Quelques artistes le regardent comme son chef-d'œuvre. C'est, du moins, celui où son talent montre le plus d'originalité. La teinte sombre et grisâtre qui y domine est justement admirée. Poussin lisait souvent les grands poëtes de

Digitized by Google

Mais le feu des éclairs, à travers les torrens,
Glisse, et révèle aux yeux cent tableaux déchirans.
Quelle est dans cette mer cette ville abîmée?
Les superbes remparts dont elle était armée
N'ont pu dompter des eaux l'épouvantable essor,
Et leur faîte ébranlé se montre à peine encor.

Ici, l'onde, pressée en une immense plaine,
S'ouvre à travers les rocs une route incertaine,
Roule ses flots bourbeux en de nouveaux vallons,
Et s'abîme, en grondant, dans les antres profonds.

Sur ce torrent fougueux, une barque arrêtée
Va bientôt sur le roc être précipitée.
O malheureux! trop tard, levant au ciel vos mains,
Vous voulez apaiser le maître des humains.
La barque, en tournoyant sur l'onde impitoyable,
Vous présente partout la mort inévitable.

Voyez-vous ce guerrier, des flots tumultueux,
Sur son coursier, braver l'essor impétueux?
Le superbe animal, que la terreur arrête,
A peine sur les eaux élève encor sa tête.
Ses naseaux sont enflés; égaré sur les flots,
Son œil implore en vain la terre et le repos.
Pour lui sur cette mer il n'est point de rivages.
Partout de noirs torrens, partout des rocs sauvages;
Il tombe submergé dans ces mêmes vallons
Dont il foula long-temps les fleurs et les gazons.

Là, semble vivre encor un rayon d'espérance.
Près du bord lentement une barque s'avance;

---

l'antiquité. Ne semblerait-il pas avoir conçu les principaux effets de son Déluge d'après ces vers de Virgile :

Eripiunt subitò nubes cœlumque diemque
Teucrorum ex oculis : Ponto nox incubat atra.
Intonuére poli, et crebris micat ignibus æther;
Præsentemque viris intentant omnia mortem.

On a loué Poussin de n'avoir présenté dans son Déluge qu'un petit nombre d'individus. On croit que cette sage économie lui a été inspirée par ce vers du poëte que nous venons de citer :

Apparent rari nantes in gurgite vasto.

Digitized by Google

Une famille entière a, jusques en ces lieux,
Apporté ses trésors et peut-être ses dieux.
Un enfant, du berceau retiré par sa mère,
Semble un instant du ciel suspendre la colère.
Famille infortunée....! ô père malheureux!
Hâtez-vous, entendez ces torrens écumeux;
A des périls certains cette nef vous expose,
Fuyez-la. Sous ce roc tandis qu'elle repose,
Gravissez ce rocher. Dans ses bras affaiblis
Votre épouse un instant élevera son fils.
Saisissez le doux fruit du plus tendre hymenée;
Arrachez au trépas sa jeune destinée.
Un jour, peut-être, un jour, assis sur vos genoux,
Il essuiera les pleurs de sa mère et de vous;
Un jour.... Mais quoi! déjà sur ces rochers terribles
Roulent de noirs torrens en tourbillons horribles.
La foudre sur les monts tombe. D'affreux serpens,
Glissant sur les rochers, sur les arbres grimpans,
Sifflent, et, l'œil brillant d'une barbare joie,
Au milieu des terreurs cherchent encor leur proie (1).

Le soleil, fatigué de ce spectacle affreux,
Abandonne déjà l'horizon ténébreux (2).
Il fuit, avec ses feux s'éteint toute espérance.
La nuit, sur l'univers jetant son voile immense,
Du crêpe de la mort semble l'envelopper.
La terreur au trépas commande de frapper.

Dieu, quand tu veux éteindre une race coupable,
L'arrêt de ton courroux est donc irrévocable.
Contre toi l'univers arma son fol orgueil:
Tu parles; l'univers n'est qu'un vaste cercueil.
O terribles momens d'une sainte vengeance,
Où la justice armée éloigne la clémence!
Tout périt; mais hélas! parmi ces malheureux,
Peut-être il est encor un être vertueux!

---

(1) On croit généralement que les serpens qu'on voit dans ce tableau sont symboliques, et qu'ils représentent le péché. Je n'ai pas cru devoir, par conséquent, leur faire partager la terreur générale.

(2) C'est sans doute une circonstance qui augmente beaucoup l'intérêt de ce tableau, que d'avoir représenté le soleil près de se coucher.

Digitized by Google

Oui, par le bras vengeur cette arche respectée,
Et par des vents amis doucement agitée,
Du germe de la vie emporte le trésor,
Et l'austère vertu plus précieuse encor.
Puisse un jour n'en sortir qu'une race innocente!

Ainsi sur ces lambris, où la toile savante
Montre du grand Poussin les chefs-d'œuvres divers,
Je contemplais le deuil du naissant univers;
De nos aïeux mourans j'éprouvais les alarmes,
J'offrais à des maux feints de véritables larmes,
Et, charmé du talent qui trompait mes regards,
J'apportais à Poussin la palme des beaux-arts.

BRES, N.

ODE SUR LA PAIX DE 1814.

QUELLE déité tutélaire,
Descendant brillante des cieux,
Vient faire luire sur la terre
Un jour serein et radieux!
L'aimable et flatteuse espérance,
Plus prompte qu'Iris, la devance,
Et de loin la montre aux mortels;
Leur âme à sa vue est ravie,
Et tout l'encens de l'Arabie
Ne peut suffire à ses autels.

Cette Déité consolante,
Dont l'aspect charme tous les cœurs,
C'est la paix douce et bienfaisante,
La paix, qui finit nos malheurs.
L'union, le bonheur près d'elle,
Couple glorieux et fidèle,
Se donnent constamment la main;
L'abondance marche à sa suite,
Et des beaux-arts l'aimable élite
Forme son cortége divin.

L'horrible démon de la guerre
Fuit devant elle en rugissant,
Et son formidable tonnerre
Ne sert plus son bras impuissant.

Digitized by Google

L'Ambition, mère du crime,
Chancelle, et tombe dans l'abîme
Où devait crouler l'univers;
Et la Discorde maîtrisée,
Par ses propres feux embrasée,
Se précipite aux noirs enfers.

Ah! quel spectacle se retrace
A mon esprit épouvanté!
O malheur! ô crime! ô disgrâce!
O honte de l'humanité!
D'horribles scènes de carnage,
D'affreux soldats brûlant de rage,
S'immolant dans leurs noirs transports;
Les campagnes partout désertes,
Au lieu de verdure, couvertes
De débris, de sang et de morts.

Tristes fruits de l'esprit funeste,
Cause des révolutions!
Esprit dont le courroux céleste
Voulut punir les nations:
Hydre sans cesse renaissante,
Tête de Méduse effrayante,
Dont l'aspect glace tous les sens;
Monstre qui, toujours implacable,
Au cruel Saturne semblable,
Dévore ses propres enfans.

L'aigle de la France naguères,
Du haut des cieux dictant ses lois,
Tenait dans ses terribles serres
Et les nations et les rois.
Ivre de sa grandeur suprême,
Elle défiait du ciel même
Les coups sur elle suspendus:
Mais au même instant, ô prodige!
Le lis reparaît sur sa tige,
Et l'aigle orgueilleuse n'est plus.

Beau lis! fleur touchante et sublime!
Qui t'offres à nos yeux ravis,
Et qui t'élèves magnanime
Sur le trône où tu refleuris:

Digitized by Google

Oui, tu seras par excellence,
O beau lis! la fleur de la France,
Et son plus brillant ornement;
La France, sous ton règne illustre,
Retrouvera son ancien lustre,
Et reprendra son premier rang.

Et toi, né du sang des monarques,
Louis, qui nous donnes la paix,
O combien tu verras de marques
De l'affection des Français!
Si, pour la cause de la France,
Pour ta gloire, ou pour ta défense,
Tu les appelles près de toi,
Au noble appel qui les rassemble,
Ils vaincront ou mourront ensemble
En répétant *vive le roi!*

Mais pourquoi ces vaines pensées
De troubles, de combats nouveaux,
Quand les nations harassées
Soupirent après le repos,
Et que Louis, puissant et juste,
Donnant aux rois l'exemple auguste
De ses pacifiques vertus,
Leurs mains, d'un concert admirable,
Et d'un accord irrévocable,
Ferment le temple de Janus?

O que d'images gracieuses
S'offrent à mes yeux enchantés!
Des champs, des campagnes heureuses
Reverdissant de tous côtés:
Des habitations riantes,
Des villes, des cités brillantes
D'éclat, de gloire et de splendeur;
Une florissante jeunesse,
Ivre de joie et d'allégresse,
Et rayonnante de bonheur.

Partout on voit mûrir, éclore
Et des fleurs et des fruits nouveaux;
Partout la terre se décore
De ses vêtemens les plus beaux.

Digitized by Google

Naguère froide, inanimée,
De la paix qui l'a ranimée,
Elle célèbre le retour;
Et d'un accord digne des anges,
Elève des chants de louanges,
De reconnaissance et d'amour.

O paix auguste! paix sacrée,
Immortelle fille des cieux,
Dont la terre régénérée
Adore le nom glorieux!
Que ton empire tutélaire,
Des feux naissans de la lumière
S'étende à ses feux expirans!
Que dans sa gloire sans partage
Il s'affermisse d'âge en âge,
Et qu'il survive à tous les temps!

Par M. Marc de Vassal.

ÉNIGME.

Je ne possède rien, et m'empare de tout;
Contre mes francs aveux parfois Lucinde gronde:
Comme elle complaisant, je partage son goût
Et je me prête à tout le monde.

M. de Lab.

LOGOGRIPHE.

Je suis avec ma tête un objet plein d'horreur;
Mon triomphe est la mort, mon théâtre la guerre.
On croirait que les Dieux, dans leur juste fureur,
M'aient créé pour punir les crimes de la terre.
Ma *voix*, semblable à celle du tonnerre,
Epouvante, saisit et répand la terreur.
Je lance par ma *bouche* et le fer et la flamme,
Et rien n'est aussi dur que le fond de mon âme.
Je te dirai maintenant, cher lecteur,
Que je suis sans ma tête animal domestique,
D'un naturel plein de douceur,
Simple, modeste et pacifique.

Digitized by Google

L'homme règne en tyran sur ma race et sur moi,
Qu'il soumit dès long-temps à sa cruelle loi.
Ma mère est comme moi d'une fort bonne espèce;
Elle ne court jamais lorsque rien ne la presse,
Et du sage elle sait ce précepte charmant :
Dans tout ce que tu fais, hâte-toi lentement.
Il est aussi certain usage,
Que l'on connaît à la cour, au village,
Auquel ma mère peut servir.
Lorsque fille au gentil visage
Voit de son teint les roses se flétrir,
Alors qu'au printemps de son âge,
D'amoureuses langueurs éveillent le désir,
Pour réparer un si perfide outrage,
La Nymphe de ma mère empruntant les secours,
Par ses bienfaits est rendue aux amours.

Mais je me tais, lecteur, de crainte qu'on ne gronde.
Cependant si tu veux décomposer mon nom,
Tu trouveras d'abord une négation,
Le temps aussi que la machine ronde
Emploie à compléter sa révolution;
Un adverbe, une particule;
Et pour finir avec ambition,
Par un trait d'érudition,
Je n'étais point connu dans le siècle d'Hercule.

B. DE LA T., *officier d'artillerie.*

CHARADE.

Mon premier offre un insecte rampant,
Et mon second maint être sautillant,
Maint élégant, dansant, valsant;
Mon tout est l'ordre qu'un pédant,
Le juge, le bailli, l'huissier, ou le sergent,
Intime au pauvre délinquant.

---

*Mots de l'*ÉNIGME, *du* LOGOGRIPHE *et de la* CHARADE *insérés dans le dernier Numéro.*

Le mot de l'Énigme est *Moulin-à-vent.*
Celui du Logogriphe est *Cuivre*, dans lequel on trouve *ire*, *rire*, *ivre*, *rue*, *cuve*, *cuvier*, *vie*, et *cuir.*
Celui de la Charade est *Préville.*

Digitized by Google

SCIENCES ET ARTS.

NOSOGRAPHIE PHILOSOPHIQUE ou *la Méthode de l'Analyse, appliquée à la médecine*, par PH. PINEL, médecin consultant du Roi, membre de l'institut et de la légion d'honneur, professeur à l'école de médecine de Paris, et médecin en chef de l'hospice de la Salpêtrière. — 3 vol. in-8°. — Cinquième édition, revue, corrigée et augmentée.

Ce livre jouit d'une célébrité soutenue, et par son mérite réel, et par les succès qu'a obtenus, dans l'enseignement, l'illustre professeur qui a formé tant de disciples dont les brillantes connaissances ont servi à répandre sa doctrine, tant en France que chez les étrangers. La classification des maladies est assurément une des opérations les plus importantes en médecine. C'est le fil d'Ariane, qui nous sauve du labyrinthe dans lequel nous sommes nécessairement conduits par le cortége extrêmement nombreux des symptômes, abstraction faite des maladies dont les affinités sont calculées par le médecin, et deviennent les élémens d'un plan de nosographie d'autant plus parfait, qu'il est fondé exactement sur la nature des affections. Malgré la sagesse d'observation des anciens, on ne peut méconnaître ici l'énorme supériorité de la médecine moderne, relativement à la méthode d'enseignement; car il ne suffit pas de savoir observer, il faut encore, pour assurer les progrès de la science, faire choix d'un plan destiné à propager les connaissances acquises, et à l'aide duquel ou puisse sûrement étudier les maladies. Le détail fastidieux des moindres symptômes est un écueil contre lequel sont venus complétement échouer les anciens. Hippocrate, qui, le premier, a commencé à débrouiller ce chaos, a mérité, aux yeux de ses contemporains, le titre de fondateur de la science. Car, qu'on ne croye pas

Digitized by Google

que ce père de la médecine s'est fait admirer seulement pour avoir possédé, dans toute la perfection de l'art, ce tact fin de l'observation qui nous dirige dans les maladies; il a fait surtout une juste application de ses connaissances à l'enseignement, dont tous ses écrits, évidemment didactiques, sont une preuve authentique. A l'aide du plan qu'il s'est créé, il fit disparaître une école rivale, fondée uniquement sur l'empirisme. La célèbre école de *Cos* éclipsa celle de *Cnide*, quand le grand Hippocrate eut disposé et mis en œuvre ses matériaux de manière à élever à la science un monument durable. C'est ainsi qu'il obtint la palme sur tous ses rivaux, par la publication de son Traité du prognostic dans les maladies aiguës et chroniques; de son Traité des épidémies, et du livre des airs, des eaux et des lieux, qui forment ensemble un corps de doctrine. Mais en vain on méditerait le Prognostic, si on n'étudiait auparavant les rapports et la connexion intime de plusieurs symptômes, pour arriver à la description des maladies. Le jeune médecin a besoin d'être guidé dans ses études préliminaires, et il lui faut indiquer les objets principaux qui doivent attirer ses regards. S'il n'y avait qu'une seule espèce de fièvre, qu'une seule espèce de phlegmasie ou inflammation dénuée de toute complication, sans doute il serait bien moins difficile de se tromper dans le traitement. Lors même qu'on reconnaît les symptômes, il est encore difficile de déterminer l'espèce particulière de maladie qu'on a à traiter. C'est donc à trouver une méthode facile pour arriver à ce but, que le médecin doit mettre tous ses soins. Avant d'y parvenir, il peut être exposé à bien des tâtonnemens dangereux; ainsi on ne peut douter que ce ne soit un bien grand service rendu à la science, que d'avoir créé une méthode qui préserve des erreurs si faciles à commettre, quand on manque d'expérience.

Il faut en convenir, avant que nous jouissions de l'important ouvrage de M. le professeur Pinel, combien de vague et d'incertitude n'existait-il pas dans l'enseignement de la médecine. Les nosologistes les plus éclairés, parmi lesquels Sauvages et Cullen tiennent le premier rang, ne sont point exempts de l'esprit de

Digitized by Google

système, dont les calculs dangereux deviennent la source d'une infinité d'erreurs dans la pratique de l'art. La philosophie, qui a présidé à l'ordonnance du plan de la nouvelle nosographie, prescrit un terme à toutes les illusions des sectaires et de leurs prosélytes. Désormais la science fondée sur l'observation et l'analyse, au moyen d'une méthode qui embrasse la classification d'une foule d'objets épars, est assurée sur des bases certaines, et reçoit l'impulsion que lui communiquent les découvertes modernes. Voilà le vrai but d'un bonne nosographie. Aucun livre, sous ce rapport, ne mérite de plus grands éloges que celui dont nous allons faire l'analyse.

Les recherches importantes, en tous genres, entreprises par l'auteur, et sa rare habileté à bien démontrer les avantages et les inconvéniens de chaque système, sont une des beautés de son grand travail. Il ne s'est pas borné, comme on pourrait l'imaginer, à une simple classification des maladies; mais ce qui est au moins aussi important, il indique toujours le traitement approprié. Ceci suffirait pour assurer le succès de l'ouvrage. Les observations sont ramenées à la simplicité et à la véracité des anciens; ce qui distingue spécialement cette nosographie d'une foule d'autres livres sur le même objet, à peu près tous tombés dans l'oubli. L'analyse a servi à la classification des maladies, divisées en raison de leurs symptômes, en plusieurs classes, ordres, genres et espèces, comme cela a lieu pour les objets d'histoire naturelle. La science prend donc cet aspect imposant que lui donnent les résultats de l'étude, en faisant abstraction de tout ce qui n'est pas fondé sur la nature. Cette marche est certaine et met à l'abri de l'erreur, même dans l'application du remède; car qui connaît bien la maladie, sait bien la traiter. Mais s'il ne fallait s'en rapporter qu'à sa propre expérience, combien de fautes ne pourrait-on pas commettre. C'est en observant dans les hôpitaux, auprès des malades, et en prenant lecture des meilleures observations consignées dans les bons ouvrages, qu'on parviendra à être bon médecin. Notre savant professeur ne laisse rien à désirer sur ce point. Sa longue habitude dans l'enseignement et la pratique médicale, l'ont mis à même d'élever à la science un monument durable.

Digitized by Google

Aussi, dans l'introduction, qui est jointe au premier volume, il indique, avec beaucoup de précision, le plan que doivent suivre les jeunes médecins, afin de diriger leurs études, et leur cite pour modèles les anciens, dont il se montre toujours l'admirateur : mais par une critique sage, il nous fait jouir aussi des découvertes modernes. Telles sont en somme les grandes difficultés qui s'opposent, jusqu'à un certain point, au perfectionnement de la science, et qu'on ne viendrait à bout de vaincre qu'à force de temps et de patience, si cet espace immense n'était pas franchi, pour ainsi dire tout-à-coup, par une bonne nosographie. L'application de l'analyse à l'étude de la médecine, est une de ces combinaisons heureuses qui a pour objet essentiel de naturaliser en quelque sorte les observations, de les classer comme cela se pratique pour tous les objets d'histoire naturelle. Ainsi, dans le premier volume, les fièvres primitives sont divisées en six ordres, parmi lesquels la peste tient le dernier rang ; ce que l'on conçoit très-bien, si l'on se rappelle que l'auteur s'élève toujours des espèces les plus simples aux plus compliquées. D'après ce plan, il procède, par voie d'analyse, depuis la fièvre la plus simple, qui est l'éphémère, jusqu'à la fièvre maligne, évidemment une des maladies les plus compliquées et les plus dangereuses. Celle-ci forme le cinquième ordre des fièvres ; le quatrième comprend celles dites putrides ou adynamiques ; le troisième, les pituiteuses ou muqueuses ; le deuxième, les bilieuses ou gastriques ; et le premier, les inflammatoires. De la réunion de ces ordres, divisés en genres et espèces, se compose la première classe des maladies dont traite ce premier volume. Le second fait mention des phlegmasies, classées par ordre des tissus. Ainsi, en commençant par les cutanées, telle que la pustule maligne, qui est en quelque sorte le phlegmon le plus dangereux et le plus violent, jusqu'aux exanthèmes, qui ne sont que des taches superficielles de la peau. On distingue ensuite, suivant la 2e. classe, les phlegmasies des membranes muqueuses, puis du tissu cellulaire et des organes parenchymateux, du tissu fibreux et synovial ; les hémorrhagies, tant intérieures que cutanées, ce qui forme la classe troisième et la matière du

Digitized by Google

second volume. La quatrième classe est celle des névroses ; quant à la cinquième, elle contient les lésions organiques, parmi lesquelles on distingue les anévrismes du cœur, les hydropisies ; enfin, à la suite, sont les concrétions urinaires et les vers intestinaux. Il y aurait bien quelques observations à faire sur quelques rapprochemens qui nous paraissent forcés. Ainsi, par exemple, on est étonné de ne pas trouver la dyssenterie dans la classe des hémorrhagies, ainsi que le scorbut. La variole a évidemment son siége dans le tissu cellulaire. Les hydropisies viennent souvent de la lésion des membranes séreuses, et des viscères. La pulmonie n'est pas toujours une suite de la dégénérescence de l'organe ; quelquefois elle est primitive et essentielle et doit être considérée comme une phlegmasie. Il en est ainsi de l'affection profonde du foie. La mélancholie, la manie, l'hypochondrie sont dues le plus souvent à la lésion des viscères du bas-ventre, quoiqu'elles soient rangées ici au nombre des affections du cerveau. La cardialgie n'est pas toujours une affection nerveuse. L'apoplexie n'est-elle pas évidemment une lésion organique? L'épistaxis est-elle toujours due à la lésion de la membrane muqueuse ? ne se trouve-t-elle pas, comme hémorrhagie, liée à quelques phénomènes très-importans de l'économie. La boulimie ne vient-elle pas souvent d'un vice du pylore, ce qui est alors une affection organique, ainsi que les palpitations du cœur. La fièvre nerveuse n'est pas toujours une complication de la fièvre maligne. La goutte n'a-t-elle pas plutôt son véritable siége dans les entrailles? Je ne fais ces observations que pour mieux exposer les difficultés d'un plan de nosographie exempt de toute contradiction. Il est certainement manifeste que la classification adoptée par M. le professeur Pinel, est aussi exacte qu'elle peut l'être, et qu'il serait difficile, pour ne pas dire impossible, d'y rien changer, sans altérer en quelque sorte l'ordre d'uniformité de plan que notre savant a adopté, et qui est vraiment admirable dans tous les points. C'est un témoignage universel que nous nous plaisons à consigner ici, comme une preuve de la profonde impression qu'a faite sur nous cet ouvrage, qui a illustré son auteur, et la célèbre école dans laquelle il professe avec une si haute réputation. De Mercy, D. M.

Digitized by Google

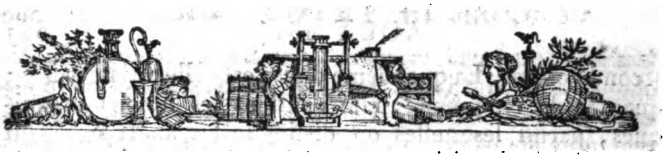

LITTÉRATURE ET BEAUX-ARTS.

Παυσανίου Ἑλλάδος περιήγησις, c'est-à-dire, *Description de la Grèce de Pausanias*, traduction nouvelle, avec le texte grec collationné sur les manuscrits de la Bibliothèque du Roi, par M. Clavier, membre de l'Institut, professeur au Collége royal de France; — dédié au Roi.

TOME PREMIER.

Si tous les prosateurs grecs qui ont échappé au ravage des temps, devaient être anéantis pour jamais, à l'exception d'un seul qu'il fût permis de choisir, le philosophe hésiterait entre Aristote et Platon; l'historien entre Hérodote et Thucydide; l'homme d'état s'emparerait de Polybe; l'orateur, de Démosthènes; le géographe, de Strabon; mais l'artiste et, peut-être, l'antiquaire ne balanceraient pas à choisir Pausanias.

Pausanias est, en effet, la source principale où les modernes ont puisé leurs idées sur l'art chez les anciens. Les renseignemens qu'il renferme, éclaircis par l'étude approfondie des monumens, images encore vivantes du génie des Grecs, ont servi de base pour fixer l'état des beaux-arts chez le peuple le mieux organisé qui ait paru sur la surface du globe.

Pausanias voyageait en Grèce, sous l'empire d'Adrien, à l'époque où cette belle contrée, qui n'existait plus depuis long-temps comme état politique, était encore la plus intéressante du monde connu, par les monumens de tous genres dont elle était couverte. On juge de quel intérêt doit être la description de ce pays, par un homme profondément instruit de la langue et des usages des Grecs, de leurs traditions et de leur mythologie, et qui joignait à ces connaisances celle de l'histoire de l'art depuis son origine.

Aussi l'ouvrage qu'il nous a laissé ne renferme pas seu-

Digitized by Google

lement le catalogue raisonné et la description de tous les objets qu'il a vus dans son voyage ; mais comme il a su entremêler ce récit de digressions sur l'histoire, on y trouve une mine abondante de traditions précieuses qu'on chercherait vainement ailleurs.

La manière de Pausanias est simple et sans art, il raconte ce qu'il voit : observateur soigneux, rien d'un peu important ne lui échappe ; homme instruit, il rattache à l'indication d'une statue ou d'un tableau, une foule de souvenirs intéressans pour nous ; ses digressions sont longues, souvent étrangères au sujet ; mais nous aurions mauvaise grâce de nous en plaindre ; un peu plus de soin de sa part, pour le public, nous eût ravi plusieurs de ces digressions dont la perte serait irréparable. Quoique Pausanias mette parfois assez d'ordre dans ses récits, il lui arrive souvent de vous transporter, sans vous en prévenir, bien loin du lieu où il vous avait laissé. Il entre dans les villes et dans les temples, il en sort, et ne prend pas toujours la peine de vous en avertir ; le lecteur, désorienté, a besoin d'un peu de temps et d'attention pour pouvoir se reconnaître.

En général, un moderne aurait mieux arrangé sa narration ; il y eût mis plus de netteté, de précision et d'ensemble ; il aurait tâché que les objets se succédassent dans l'ordre convenable. C'est à quoi Pausanias songe rarement ; et, quand on a voyagé soi-même, on reconnaît-là le voyageur, qui, pressé de satisfaire son active curiosité, va, vient, court d'un lieu à l'autre, sans ordre et quelquefois sans but ; attiré par mille objets divers, il examine tout ce qui l'intéresse, et ne s'inquiète guères si ce qu'il voit aujourd'hui ne serait pas un peu loin de ce qu'il a vu la veille. Ainsi Pausanias s'écarte souvent de sa route ; il se livre au plaisir de décrire tout ce qu'il trouve, et de rapporter tout ce qu'il entend dire : plus occupé de ses souvenirs que de son lecteur, il a l'air de raconter pour lui-même plutôt que pour les autres.

On s'aperçoit bien cependant qu'il songe quelquefois au public ; mais l'on voudrait qu'il l'eût toujours oublié ; nous posséderions maintenant des notions éternellement regrettables ; car, s'il s'attache à décrire longuement les

Digitized by Google

lieux peu fréquentés des voyageurs et par conséquent peu connus ; par la même raison il ne dit rien de tout ce qu'il suppose bien connu des Grecs ; c'est cette attention poussée trop loin, qui nous a privés de la description du temple de Delphes ; de celui de Thésée à Athènes ; du Parthenon, et de tant d'autres monumens qui faisaient l'ornement de la Grèce.

Quant au style de Pausanias, on ne doit y chercher ni la simplicité élégante de Xénophon, ni la naïveté gracieuse d'Hérodote : il est simple, sans doute, mais non élégant ; tantôt précis, tantôt diffus, rarement très-clair, souvent incorrect. Pausanias ne trouve pas toujours l'expression propre ; il recherche les anciennes tournures (1). Ses phrases, courtes et sèches, deviennent embarrassées et chargées de parenthèses, quand il veut les rendre plus longues.

On ne cherchera pas non plus dans sa narration le genre d'intérêt qu'offrirait l'ouvrage d'un moderne, qui aurait vu les mêmes objets, et dont le goût serait éclairé ou par la pratique des arts, ou par quelques méditations sur la théorie du beau. Supposez, à la place de Pausanias, un Winckelman, un Visconti ou un Lessing, un Reynolds, un Mengs ou un Quatremère de Quincy, alors que de rapprochemens curieux, que de jugemens délicats sur les beautés et les défauts des tableaux ou des statues, que de détails intéressans sur les procédés de l'art ! Mais, il faut en convenir aussi, leur critique sévère n'aurait pas fait grâce à beaucoup de traditions qui leur auraient paru puériles ; leur goût éclairé aurait rejeté bien des petites discussions dont il était difficile de deviner l'importance pour l'avenir ; nous aurions gagné des aperçus, des réflexions judicieuses ; mais nous aurions perdu des faits. Ainsi, nous devons peut-être nous féliciter encore de ce que Pausanias aimait à dire tout ce qu'il savait, de ce qu'il était plutôt un voyageur curieux qu'un critique fin et habile, et de ce qu'il possédait plus d'érudition que de lumières.

On doit s'étonner qu'un ouvrage historique aussi important ait été en général assez négligé par les hellénistes.

(1) *Hemsterh. ad Lucian. Somn.*, t. I, p. 4.

Digitized by Google

Il est à regretter que les philologues aient préféré de déployer toute leur érudition sur des auteurs du second ordre, tels qu'Élien, par exemple, dont la rapsodie mal digérée n'a pas même le mérite d'être passablement écrite, plutôt que de chercher à répandre la lumière sur le texte et la narration de Pausanias.

L'édition de Sylburge (Francfort, 1583) est la première édition critique de cet auteur. Elle fut réimprimée, en 1613, à Hanau, mais sans aucune augmentation. L'édition de Leipsick, 1696, n'en est qu'une réimpression dont fut chargé le savant Kuhnius, et à laquelle il ajouta de fort bonnes notes, mais sans y travailler *ex professo*, et sans consulter aucun manuscrit. Enfin la dernière édition (Leipsick, 1796, 4 vol. in-8°.) n'est encore qu'une entreprise de librairie. L'éditeur, M. Facius, pressé par le temps, n'a pu faire tout ce qu'on devait attendre de lui : il a cependant eu la collation de deux manuscrits; mais cette collation ne paraît pas avoir été bien faite. En sorte que, sur *trois* éditions critiques, il n'y en a vraiment qu'une seule, celle de Sylburge, à laquelle un philologue ait voulu consacrer des soins particuliers.

La traduction française de Gédoyn doit être comptée pour rien sous le rapport de la critique. Gédoyn, homme d'esprit, et écrivant assez bien sa langue, savait très-peu le grec et n'entendait absolument rien aux antiquités. Il s'est donc bien gardé de jeter les yeux sur le texte original; il a traduit le latin d'Amasée; et s'il s'écarte quelquefois de son guide, c'est, de sa part, oubli, distraction ou négligence, mais point du tout esprit de révolte. Aussi, dans tous les endroits difficiles, sa traduction est-elle un peu plus obscure que la version latine, qui l'est elle-même un peu plus que le texte grec.

Le monde savant manquait donc encore d'un texte correct de Pausanias, et notre littérature en particulier avait besoin d'une bonne traduction de cet auteur, faite avec le même soin, le même scrupule et dans le même esprit que celle d'Hérodote, par le respectable Larcher. Mais ce double travail exigeait la réunion de bien des connaissances; il fallait un homme à la fois profond dans la langue et versé dans presque toutes les branches de l'antiquité, un homme

Digitized by Google

qui possédât également bien la science des mots et celle des choses.

On dut s'applaudir de voir que M. Clavier se chargeait de remplir les vœux des littérateurs. Peu de savans étaient en état de parcourir avec autant de succès cette carrière longue et pénible, mais glorieuse. Sa traduction d'Apollodore et les notes qui l'accompagnent l'avaient déjà fait connaître comme un habile helléniste et comme l'un des hommes de l'Europe qui avaient le plus approfondi les mythes et les traditions anciennes des Grecs; son histoire des premiers temps de la Grèce, qu'il publia ensuite, ne fit qu'augmenter le désir de voir enfin paraître sa traduction et son commentaire de Pausanias.

L'impression de cet important ouvrage, retardée par les circonstances, est commencée et se continue sans relâche. Le premier volume vient de paraître; il renferme le texte et la traduction des deux premiers livres, intitulés les *Attiques* et les *Corinthiaques*. Le second volume est sous presse et contiendra, outre les deux livres suivans (les *Laconiques* et les *Messéniques*), les notes critiques sur les quatre premiers livres. L'ouvrage entier aura six volumes dont un de *Tables*.

On trouvera peut-être qu'avant de parler en détail de cet ouvrage, il aurait fallu attendre la publication du second volume, où se trouveront les notes critiques; mais il nous a semblé qu'il n'était pas nécessaire de voir le second volume pour juger du système suivi et du plan adopté par M. Clavier, relativement à la critique du texte et à la traduction. Il vaut mieux, d'ailleurs, donner dès à présent au public une idée de la manière dont tout l'ouvrage sera traité.

Un travail, du genre de celui-ci, doit se recommander par deux titres principaux : la correction du texte et la fidélité de la version. Ce sont ces deux genres de mérite qui distinguent éminemment l'ouvrage de M. Clavier. Nous parlerons d'abord de tout ce qu'il a fait pour parvenir à nous donner un texte moins altéré que dans les éditions précédentes.

Pour arriver à donner au texte d'un auteur toute la correction dont il est susceptible, d'après le nombre ou la

Digitized by Google

bonté des manuscrits qu'on possède, il faut collationner attentivement les manuscrits et noter les variantes. Mais ce n'est pas tout; si l'on se bornait à mettre au bas des pages les nouvelles leçons recueillies, on aurait ébauché plutôt qu'achevé une édition; on doit encore discuter chacune de ces variantes, examiner si elle convient davantage au sens, à l'idée de l'auteur, à sa manière habituelle, au génie de la langue, et décider ensuite si elle mérite de passer dans le texte. Or, cette tâche pénible, qui semble ne demander qu'un mérite secondaire, n'en est pas moins très-difficile et très-délicate; car elle suppose une grande sûreté de critique, la connaissance parfaite de la matière, un sentiment profond de la langue en général et du style de l'auteur en particulier.

Sous ce rapport, le texte donné par M. Clavier est d'une perfection très-remarquable. Les excellentes leçons qu'il y a insérées sont très-nombreuses: j'en ai compté plus de cent cinquante pour le livre premier. Il a mis à contribution les variantes des deux manuscrits de Facius, celles des manuscrits de la Bibliothèque royale, et jusques aux corrections de Sylburge, de Kuhnius, qu'il a fait passer dans le texte, quand elles lui ont semblé certaines. En cela il n'a fait que suivre l'exemple des autres éditeurs; mais il y a mis beaucoup de réserve et un discernement qu'on appréciera bien mieux, lorsque ses notes critiques nous auront appris les motifs de son choix. Dès à présent, on peut déjà s'en faire une idée; en voici un exemple pris au hasard: Pausanias, parlant de la descente des Perses dans la Grèce, dit: οἱ τῆς χώρας Μαραθῶνα ἔσχον (I. c. 14, p. 97); le mot Μαραθῶνα semblait faire d'autant moins difficulté que le verbe σχεῖν se construit le plus souvent avec ἐς (1) ou κατὰ (2), qui gouvernent l'accusatif et qu'on sous-entend quelquefois (3). Cependant, comme les deux manuscrits de M. Facius donnent Μαραθῶνι, M. Clavier n'a pas balancé

(1) *Thucyd.* III, 34. IV, 3, 25. V, 2. VI, 52, 105. Voyez une très-bonne note de M. Gail. *Obs. sur Thucyd.* Premier suppl., p. 22.

(2) *Id.* I, 110.

(3) *Herodot. ap. Kuhn. ad Paus.*, p. 35. *Thucyd.* I, 104.

Digitized by Google

à recevoir cette leçon, appuyée par l'usage des classiques (1) et par celui de Pausanias lui-même (I, c. 32, p. 230).

C'est avec le même esprit de critique qu'il paraît avoir discuté toutes les variantes. Il en est une cependant sur laquelle je serais assez disposé à avoir une opinion différente de la sienne. C'est lorsque Pausanias, après avoir dit que les Trézéniens sacrifient, sur le même autel, aux muses et au sommeil, ajoute : λέγοντες τὸν ὕπνον θεῶν μάλιστα εἶναι φίλον ταῖς Μούσαις (II, c. 3, p. 546); c'est-à-dire, « ils disent » que le sommeil est la divinité la plus chérie des muses ». Au lieu de θεῶν, les manuscrits de M. Facius donnent θεὸν, et M. Clavier a reçu cette leçon. Mais il semble que θεῶν est préférable : il convient parfaitement à l'usage des Grecs, qui construisent μάλιστα avec le génitif. Ex. : ὃ δὲ μάλιστα τῶν ἄλλων θαυμάζειν ἄξιον (2), où μάλιστα est pour μᾶλλον, selon M. Schaefer, de même que dans un passage d'Euripide (3). Il y a une phrase entièrement semblable dans Pausanias (I, c. 28, p. 194). Telle est encore la locution très-fréquente πάντων μάλιστα (4). Elle est d'ailleurs tout-à-fait dans la manière de Pausanias, témoin μάλ. — τῶν Ἑλλήνων (I, 4, p. 25); μάλ. — τῶν ἑταίρων (I, 6, p. 37); τῶν παίδων — μάλιστα (II, c. 19, p. 450); μάλ. — αὐτῶν (II, c. 12, p. 409); μάλ. τῆς χώρας (X, c. 33, p. 883, Kuhn.); et surtout cette phrase καὶ διὰ τοῦτο θεῶν μάλιστα Ἀπόλλωνα τιμῶσι (II, c. 5, p. 358).

Enfin, quand tous ces secours lui ont manqué, M. Clavier a proposé lui-même des corrections. J'ose dire qu'on reconnaîtra encore ici l'habile critique. Les corrections ont toujours été l'écueil des hellénistes; car elles supposent, outre les qualités nécessaires pour le choix des variantes, un grand degré de sagacité et un sentiment plus intime de la langue. Qu'un passage altéré se présente dans

(1) *Thucyd.* VII, 1.

(2) *Dionys. Halicarn. de Compos. verbor.* §. 20, p. 282. *ed. Schaefer.*

(3) *Eurip. Iphig. Aul.*, v. 1603.

(4) *Ælian. H. Var.* I, 34. II, 21. *Strab.* I, p. 52. B. *Ed. Almel. et passim.*

Digitized by Google

un auteur, le demi-savant, loin de soupçonner qu'il peut y avoir une faute, se consume en de vains efforts pour donner à la phrase un sens raisonnable ; tandis que l'homme plus habile, apercevant promptement l'altération, trouve, dans la connaissance de la langue et de l'histoire, les moyens de la faire disparaître. C'est donc avec raison qu'un savant critique anglais a dit qu'il est bien plus facile de donner un sens quelconque à un passage altéré, que de découvrir, à travers l'altération elle-même, la leçon primitive (1). Aussi est-ce par le nombre, mais surtout par le bonheur de leurs conjectures que se sont distingués les grands hellénistes, les Casaubon, les H. Etienne, les Valckenaer, les Hemsterhuis, les Toup, les Bentley, les Brunck, les Porson, etc. ; et quoique beaucoup de savans aient abusé et abusent encore, pour tourmenter les textes, de leurs grandes connaissances, on ne peut nier que le genre de sagacité qui fait démêler à l'instant un passage corrompu, et trouver le moyen de lui rendre sa pureté première, ne soit celui qui ait rendu les plus grands services aux textes des auteurs anciens.

Pausanias est, sans contredit, le plus altéré de tous les prosateurs grecs, et celui qui, par conséquent, exigeait, au plus haut degré, chez son éditeur, le talent des corrections. Sylburge et Kuhnius en étaient éminemment doués; mais quoique ce qu'ils ont fait soit étonnant, il restait encore bien davantage à faire. Le nouvel éditeur a, sous ce rapport, infiniment ajouté à leur travail.

Les corrections de M. Clavier sont de deux espèces : 1°. Quand la phrase ne présente absolument aucun sens, obligé qu'il était d'en donner un raisonnable à sa version, il a traduit d'après la correction, et, pour que le lecteur pût suivre sur le texte, il y a inséré le mot qui servait à compléter le sens, en ayant le soin de mettre le mot entre des crochets ; 2°. Lorsque la phrase, offrant un sens probable, semblait ne pécher que par un défaut de syntaxe ou par quelqu'autre qui ne suffisait pas pour dénaturer le sens, il s'est contenté de renvoyer ses corrections et

(1) *Payne Knight, in the Edinburgh Review*, n°. XXVIII, p. 435.

Digitized by Google

celles de ses prédécesseurs au bas des pages, où elles sont distinguées des variantes par le mot ἴσως (*peut-être*) qui les précède.

Ces corrections sont toutes fort ingénieuses; il en est un grand nombre d'incontestables; telles sont :

Pour le livre premier, ἐθέλουσι (1), au lieu de ἐθοῦσι (c. 4, p. 25); ἠρημωμένῳ φίλων, pour ἠρημένῳ φίλον (c. 10, p. 66). Πύῤῥου ἔργων, pour ἔργων (c. 12, p. 78); φασὶ (2), pour ἴσασι (c. 14, p. 94); ἐν ὀλίγοις pour ἐν λόγοις. (c. 19, p. 125); ἀγάλματα pour ἄγαλμα (c. 23, p. 154); ἄλλος μὲν pour ἄλλο μέν (c. 25, p. 169); ἐς Ἀθηναίους pour ἐπ' Αθ. (c. *id.*, p. 173); παρέχοντα pour περιέχοντα. (c. 35, p. 253); ἡ δὴ pour ἤδη (c. 39, p. 277); Σαλαμῖνος pour Σαλαμῖνα (c. 40, p. 285); Ἡλίου δν Μέμνονα pour Ἡλεῖον Μ. (c. 42, p. 298), etc.

Pour le livre second, ζεύγματι, au lieu de ῥεύματι (c. 2, p. 337); correction appuyée par une phrase de Thucydide, qui offre la même syntaxe (3). οὐ πόῤῥω au lieu de πόῤῥω (c. 4, p. p. 354); ἔπη ἐπὶ τούτῳ pour ἔπη τούτῳ (c. 6, p. 365); celle-ci me semble préférable à celle que Valckenaer avait proposée sur le même endroit (4) ἐν αὐτῷ au lieu de ἐπ' αὐτό (c. 23, p. 489); dans ce même chapitre, il insère le mot κοινὴν, qui est indispensable. Si mon opinion pouvait compter pour quelque chose, je ne craindrais pas d'affirmer que plusieurs de ces corrections sont tellement certaines, que les éditeurs futurs ne man-

(1) Cette excellente correction est encore appuyée par des phrases parallèles (c. 2, p. 70. — 39, p. 278). Il est vrai qu'on pourrait lire aussi θέλουσι comme liv. II, c. 13, p. 413, par un changement pareil à celui que propose un habile critique qui lit αὖθις ἔλθῃ au lieu de ἀ. θέλῃ dans Xénophon (*Courrier, sur l'Équit. de Xén.*, p. 101); et alors il n'y aurait à faire qu'une transposition de deux lettres, semblable à celle qu'on remarque dans ὁπλίτης pour πολίτης, ὁπλιτικὸς pour πολιτικὸς (*Schaefer ad Gregor. Corinth.*, p. 241), etc.

(2) On doit remarquer toutefois que Pausanias se sert souvent de ἴσασι dans le même genre de phrase.

(3) *Thucydid.*, I, 63.

(4) *Valck. diatr. in Eurip. Dram. deperdit.*, p. 59.

Digitized by Google

queront pas de les recevoir dans le texte avec une entière confiance.

D'autres corrections, sans être aussi certaines, sont aussi ingénieuses, ainsi καπυρούς pour καὶ πυρρούς (lib. I, c. 23, p. 157); ἀποκτίνασιν ἀκουσίως pour ἀπ. ὡς (c. 28, p. 201); αἵ τινες pour οἵ τινες (c. 23, p. 154); peut-être celle-ci n'est-elle pas absolument nécessaire; car οἵ τινες se trouve dans le même sens (c. 28, p. 194 et *passim*). Ailleurs, M. Clavier propose ὧν — ἔγραψεν à la place de ὡς — ἔγραψεν (c. 13, p. 93); cette correction, sans être de toute certitude, est excellente, en ce qu'elle est conforme à la manière de Pausanias. Les copistes confondent souvent ὡς et ὧν. Ainsi dans Strabon ὡς κατονομάζει (1) est changé, par Casaubon, en ὧν κ., et, par les traducteurs français, en οὓς κατ (2). On lit de même dans Fl. Josèphe ὧν ἔφαμεν; un seul manuscrit donne ὡς ἔφ. (3). Voici une autre bonne correction: au lieu de τίμενος τὸν ἐπίλοιπον Ὀλυμπίας (c. 18, p. 118), M. Clavier lit τ. γῆς τὸν ἐπ.; l'addition du mot γῆς est indispensable; mais il faut retrancher τὸν et lire τίμενος γῆς ἐπίλ. Ὀλυμπίας; car jamais Pausanias ne met l'article devant ἐπίλοιπον construit de cette manière (4). Si par hasard on trouvait l'article, ce serait peut-être une faute.

A. Letronne.

(La Suite au prochain numéro.)

(1) *Strab.*, II, p. 120. B.

(2) *Trad. franç. de Strab.*, t. I, p. 179.

(3) *Joseph. in vitâ sud.* §. 44, p. 115, *ed. Hencke.*

(4) *Paus.* I, c. 19, *init.* 26, 38, 40, 44. (*bis*) II, c. 2, 4, 10, 11, 21, 22, 24, 27, 30, 31, 34. (*bis*) 35. III, 22, 23. IX, c. 8, etc.

Digitized by Google

DE LA MONARCHIE FRANÇAISE DEPUIS SON ÉTABLISSEMENT JUSQU'A NOS JOURS, ou *Recherches sur les anciennes institutions françaises, leurs progrès, leur décadence, et sur les causes qui ont amené la révolution et ses diverses phases, jusqu'à la déclaration d'empire*, avec un Supplément sur le gouvernement de Buonaparte, et sur le retour de la Maison de Bourbon; par M. le Comte de MONTLOSIER, député de la noblesse d'Auvergne aux États-Généraux.

M. DE MONTLOSIER observe qu'une sorte de prévention s'est établie parmi nous contre notre propre histoire, et que les Français, attachés dès l'enfance à celle de quelques peuples anciens, regardent la leur comme fastidieuse ou presqu'inutile. Cette remarque avait souvent été faite, mais M. de Montlosier explique un éloignement qui tient à ce qu'il appelle la dissolution générale de la vieille France; il en dit les causes, il prouve que nos annales devraient être intéressantes, et même il les rend telles, quoique son livre soit bien plus un tableau politique des divers âges de la France qu'une histoire précisément dite de cette monarchie.

Ces considérations sur l'ancien état de la France, et sur ses nouveaux besoins, avaient été demandées à M. de Montlosier, à l'époque où le premier consul voulut établir l'empire. L'auteur n'avait que quatre mois pour ce travail, mais l'étendue de ses idées, et le développement qu'il leur donnait le mirent dans la nécessité de passer de beaucoup un terme aussi rapproché. Son ouvrage lui coûta quatre années. Il déclare n'y avoir rien changé pour le publier aujourd'hui; mais le cours des événemens a exigé qu'il y joignît de nouveaux chapitres, qui forment une cinquième partie. Comment cette cinquième partie, récemment écrite et même terminée depuis les derniers événemens, s'accorde-t-elle avec le reste d'un ouvrage entrepris d'après les ordres même de Napoléon, et dans le dessein de justifier son couronnement, de le faire regarder comme un avantage pour l'Europe, comme un moyen de salut pour la France?

Digitized by Google

Cette difficulté, qui paraît fort grande, et qui seule exciterait la curiosité en faveur d'un livre moins remarquable à d'autres égards, cette difficulté n'est pas la seule. D'un côté, l'auteur soutient les prérogatives d'une caste illustre, à laquelle l'établissement de l'empire était peu favorable, et il relève d'antiques institutions que la vénération publique semble avoir tout-à-fait abandonnées; de l'autre, il s'éloigne des adversaires de la révolution, en blâmant la conduite impolitique du gouvernement dans les derniers siècles, et en sacrifiant même à la vérité le vain éclat du règne de Louis XIV. C'est avec cette doctrine qu'il fallait que son livre fût trouvé convenable du temps de l'Empereur, et qu'il faut aujourd'hui qu'il ne déplaise pas. Dans une telle position, sans doute, une plume soumise ou vénale, quelqu'exercée qu'elle pût être, n'eût jamais évité le ridicule. La manière hardie et franche de M. de Montlosier, pouvait seule le soutenir. Si quelques-uns de ses lecteurs s'aperçoivent que, malgré ce noble refuge, il n'a pu éviter des momens d'embarras, ils se souviendront, pour être justes, que l'aspect des choses a réellement changé durant le règne de Napoléon, et qu'un même homme, écrivant en 1805 et en 1812, eût pu porter deux jugemens contradictoires en plusieurs points, et néanmoins également sincères. Enfin M. de Montlosier se trouve avoir très-bien arrangé les choses. Je parle du présent. Quelle que soit la pénétration d'un publiciste ou d'un homme d'état, il lui est plus difficile de juger l'avenir que le passé; après l'événement, il faut toujours plus ou moins de rectifications. Si d'ailleurs divers endroits de la cinquième partie peuvent donner lieu à de légères observations de ce genre, elles se trouvent prévenues, par cette déclaration simple, que le livre en général paraît justifier: « Si je n'ai pas bien » dit, si je n'ai pas bien pensé, malheur à moi; mais je ne » veux rien céler aujourd'hui de ce que, dans quelque » temps que ce soit, j'ai pu dire ou penser. Quelque er- » reur qu'on trouve dans cet ouvrage, on y reconnaîtra au » moins, j'espère, ma persévérance dans les sentimens de » gentilhomme et de Français, etc. ».

M. de Montlosier dit ailleurs : « Cet ouvrage, en tout » point, a été écrit de conscience; c'est-à-dire, dans toute

Digitized by Google

» la sincérité de mon esprit ». La franchise, lorsqu'elle n'est pas seulement apparente, peut être regardée comme le premier des mérites, et l'indépendance des idées ajoute beaucoup de prix à un livre ; mais il se peut aussi que l'auteur s'y livrant trop pour ainsi dire, l'assurance que ces dispositions lui donnent se manifeste avec peu de ménagemens. On prétendra que cela est arrivé à M. de Montlosier : sans doute il possède bien, du moins en général, cette vaste matière qu'il n'eût pu sans concision, resserrer en trois volumes ; mais il insiste beaucoup sur l'ignorance ou les bévues de ses devanciers ; il dit trop, peut-être, *qu'on s'imagina de bonne foi ; que les Girondins eurent la niaiserie ; que le gouvernement de Louis XVI eut la bonhomie, etc.*

M. de Montlosier semble, sous d'autres rapports, écrire sans prétention : cette manière, qui d'ailleurs est commode, a pu le séduire d'autant plus, qu'elle ne l'a pas empêché de rencontrer de belles pages ; mais elle est plus libre encore chez lui que chez Montesquieu, sans être habituellement aussi heureuse. Nul n'est plus que moi de cet avis, qu'en écrivant sur des matières importantes, on fait bien de négliger les ornemens littéraires destinés à soutenir les livres où l'on ne trouve rien de meilleur ; mais la simplicité qui convient au publiciste ou à l'historien, est une simplicité toujours noble. M. de Montlosier, trouvera de nombreux lecteurs ; plusieurs d'entr'eux auront la faiblesse de ne pas s'attacher moins aux mots qu'aux choses ; ils n'aimeront ni de certaines expressions obscures, qui contrastent quelquefois dans ce livre avec l'ordinaire clarté des idées, ni ces mots souvent répétés, *on eut beau* (celui-ci se trouve onze fois dans trente lignes) ; *ce n'était pas une petite affaire ; ce n'est pas peu de chose ; c'est une véritable curiosité ;* ni ces locutions, *pénétrer dans tous les orgueils ; l'état avait à s'arranger comme il pouvait ; les dîmes ont pu être envoyées aux habitans des campagnes* (pour dire, l'abolition des dîmes a pu leur être présentée comme un appât) ; *ce crime envoyé en présent à la révolution ; on envoya au quai des Théatins le soin de faire ce qui serait nécessaire ; on imagina d'envoyer à la haine et à la jalousie, des hommes qui*, etc. Je supprime, avec non

Digitized by Google

moins de justice que de plaisir, une partie de ces remarques minutieuses. Dans les détails même, ce qu'on doit dire en faveur de ce livre l'emporte sensiblement sur les critiques auxquelles il pourrait donner lieu.

L'intention particulière de M. de Montlosier paraît être surtout de faire sentir l'énergie ou la beauté des premières institutions des Francs, et de défendre la cause des familles qui peuvent représenter encore l'ancienne race de ces vainqueurs des Romains et des Gaulois. M. de Montlosier attribue l'affaiblissement relatif de la France en Europe, et le chaos révolutionnaire à la funeste politique des rois qui, trouvant flatteuse la perspective d'un pouvoir moins limité, favorisèrent le total affranchissement des classes inférieures, rendirent inutiles les grands qui avaient fait la force de l'empire, décomposèrent lentement et opiniâtrement cette respectable hiérarchie, et substituèrent ainsi l'instruction des bourgeois à l'honneur de la noblesse, l'influence de la plume à l'autorité de l'épée. « On peut apprécier d'un seul » mot la politique de ceux des rois Capétiens dont on célèbre » le plus la sagesse. Elle a consisté à mettre en bataille » rangée les institutions anciennes et les institutions nou- » velles; et à se présenter ensuite pour recueillir les fruits » du combat.... En examinant avec attention ce qui s'est » passé en France pendant un certain temps, on voit clai- » rement qu'on voulait nous amener à n'avoir de consti- » tution que le despotisme, et de grande charte que le Di- » geste ». Tout était menacé, jamais on n'a pu dire que tout fût perdu. « Ce système eut beau être poursuivi avec habi- » leté, la noblesse ne s'y soumit jamais. Cette résistance » n'était pas seulement un mouvement de fierté dans des » âmes généreuses; elle était consacrée par la constitution » de l'état... Repoussée tantôt avec fureur, tantôt avec ha- » bileté, la noblesse est revenue quoi qu'on ait pu faire... » Dans sa première ardeur, la révolution se conduisit en- » vers elle comme Charles IX envers les protestans. Dans » son déclin, elle voulut un moment imiter Louis XIV; » la noblesse a été, comme la religion réformée, au mo- » ment d'une déportation générale. Avec plus d'habileté, » l'empereur imagina de l'ensevelir toute vivante sous le » piédestal de sa noblesse nouvelle. Elle ne voulut pas se'

Digitized by Google

» laisser ensevelir. La violence, qui a chassé au-devant de » soi, voudrait empêcher les retours : c'est impossible ». Mais M. de Montlosier paraît s'écarter un peu de son but, ou, si l'on veut, de son sujet, lorsqu'en parlant de l'opposition que les vestiges de l'ancienne hiérarchie trouveront encore dans l'opinion publique, il donne de cette opposition une raison très-réelle, qui fournit contre lui une objection à laquelle il ne peut opposer lui-même que ce mot placé quelques pages plus loin : « Ne cherchez plus si » l'existence d'un corps de noblesse a quelque chose » qui vous importune, mais seulement si son existence » en France n'est pas inévitable. Dès ce moment il faut » subir cet ordre de choses. » C'est la seule réponse de M. de Montlosier; or voici l'objection présentée par lui-même, mais non pas précisément comme une objection : « Toute une légion d'hommes nouveaux s'irritent et se dressent contre les hommes anciens.... » La nouvelle grandeur de quelques nouveaux nobles, » et l'ancienne obscurité de quelques hommes obscurs » ne se croient en sûreté qu'autant qu'elles verront effacée autour d'elles toute trace de grandeur antique. La » source de ce fanatisme est facile à dévoiler. Nous » pouvons nous accommoder de l'inégalité des richesses, » de l'inégalité des places, même de l'inégalité des talens; nous pouvons supporter à toute force la supériorité qui s'établit par les fonctions, par l'étude et » par les lumières, mais l'inégalité de la naissance, » cette sorte d'inégalité qui ne peut, quoi qu'on fasse, » ni se déplacer, ni se surmonter, cette inégalité qui » nous a atteints dans nos pères, qui nous poursuivra » dans nos enfans, celle-là est insupportable. On s'en » défend de tout son pouvoir; et si on ne peut pas s'en » défendre, on s'en offense, on s'en irrite : à la première convulsion publique, on cherchera à l'abolir » et à l'effacer. » On voit que M. de Montlosier ne cherche pas à affaiblir les argumens de ses adversaires; seulement il a oublié, négligé, ou dédaigné de les refuter directement.

Frappé, comme il a déjà été dit, de l'indifférence des Français pour leurs propres annales, il n'oublie

Digitized by Google

point qu'il y a une raison de chaque chose, et que cette étude des conséquences et du principe est l'étude véritable, la seule qui puisse rendre enfin l'avenir moins défectueux que le passé. Il dit, en parlant de cette indifférence : « Était-ce manque de couleur dans nos » mœurs antiques, était-ce défaut d'intérêt? Non » sûrement; mais il faut le dire, cet intérêt ne pa- » raissait jamais positivement que celui d'une caste. » D'anciennes et héréditaires vanités avaient cultivé avec » soin un fonds d'irritation.... Je rendrai compte de » ce dégoût de nous-mêmes, précurseur de ce grand » et terrible suicide qu'on a appelé révolution. Ce n'est » ni à cause de leur extrême obscurité, ni à cause de » leur extrême antiquité que nos mœurs n'étaient pas » comprises. Rien ne manque du côté des monumens » littéraires; ils sont en abondance, ainsi que de la » plus grande clarté. » L'auteur trouve ensuite dans le vrai sens des mots *valet*, *livrée*, *domestiques*, etc., des exemples d'une sorte d'ignorance volontaire, et presque générale, sur tout ce qui restait dernièrement encore de nos premières institutions. Il s'en faut de beaucoup que dans ses recherches sur les vieux temps de la France, il soit d'accord avec les plus célèbres d'entre les auteurs qui l'ont précédé. Il regarde même à cet égard comme surprenantes et même inexcusables les erreurs du président Hénault, de l'abbé Dubos, et de Montesquieu lui-même. « Quoique cette matière (l'ordre civil » et politique établi sous les deux premières races) ait » été agitée souvent, et par des hommes extrêmement » recommandables, elle a été si peu connue, au moins » à mon jugement, que, tandis que je suis à m'étonner » d'une multitude d'erreurs inconcevables, je n'ai jamais » à choisir entre des *erreurs* opposées. Ainsi il m'est im- » possible de prendre un parti entre les opinions qui » ont divisé M. de Boulainvilliers, et M. l'abbé Dubos. » Je ne puis être de l'avis de M. de Montesquieu, quand » il regarde le gouvernement féodal comme établi avec » les Francs et par les Francs. Je ne puis penser » non plus avec M. le président Hénault, que ce soit un » effet de la faiblesse des derniers rois Carlovingiens. Je

Digitized by Google

» ne puis penser avec M. de Valois, et M. le président » Hénault, qu'il n'y ait point eu de noblesse en France » sous les deux premières races; je ne puis penser avec » M. de Montesquieu qu'elle ait résidé dans l'ordre des » Antrustions. Si je parcours tout ce qui s'est écrit sur » ce sujet à l'époque des états-généraux, je me trouve » dans le même embarras. Je ne puis penser, avec les » membres de l'ordre de la noblesse, que son institution » se rapporte aux *magnates*, et aux *principes* qui com- » posaient l'ordre des grands de l'état aux assemblées » des champs de mars et de mai; ni avec les écrivains » du tiers-état, que celui-ci ait le moindre rapport avec » ce qui figure sous le nom de *peuple* aux assemblées » des deux premières races, etc. » Cette page suffit pour faire connaître l'objet d'une grande partie de l'ouvrage de M. de Montlosier, ainsi que la hardiesse de ses assertions, et l'intérêt que doit exciter une manière de voir neuve à divers égards, une manière digne de la France, et honorable pour l'auteur, de considérer cette histoire française, qui est plus grande dans la vérité des choses qu'elle ne le paraissait à la plupart d'entre nous, par suite des préventions des écoles.

Après avoir esquissé le tableau des cinq premiers siècles de la monarchie, l'auteur s'arrête peu aux temps qui s'écoulèrent jusque vers la fin des croisades; mais ensuite il expose avec soin les innovations multipliées qui survinrent dans notre ordre social, et que plusieurs écrivains ont regardées comme une conséquence de ces guerres de l'Occident contre le centre de l'ancien monde. Ces innovations forment à ses yeux le plus grand événement qui soit connu parmi les peuples depuis l'origine du monde. Sans décider s'il n'y a pas ici quelque exagération, et si, par exemple, on ne doit pas regarder comme un événement aussi remarquable le total asservissement d'un continent à un autre continent, je rappellerai ce que l'auteur dit en d'autres termes, que ces innovations qui succédèrent aux mouvemens des croisades, changèrent en effet la face de l'Europe, et substituèrent l'organisation sociale moderne des peuples actifs, à celle qu'avait connue ce que nous nommons vulgairement l'antiquité.

Digitized by Google

Les peuples que nous sommes convenus d'admirer, et qui n'étaient pas chrétiens, avaient au milieu d'eux d'innombrables esclaves; au contraire, les Européens actuels ne livrent leurs frères au fouet et à la chaine que dans de certaines régions, et lorsqu'il y a de certaines différences de couleur : or ces maîtres plus circonspects sont chrétiens, donc le christianisme a détruit l'esclavage. Ce raisonnement plein d'édification a été fait plusieurs fois. M. de Montlosier ne cède pas à de tels préjugés. Selon lui, c'est d'après l'ancien esprit de leurs institutions et de leurs mœurs, que non-seulement les Francs n'ont pas consacré l'esclavage dans les Gaules, mais qu'ils « ont effacé celui qu'ils y ont trouvé établi. Grâces à leurs » mœurs généreuses, on a vu effectuer ce qu'aucun législateur n'avait osé entreprendre, ce qu'aucun peuple » n'avait cru devoir tenter. On a vu disparaître ce qui avait » été consacré jusque là par toutes les religions, et par toutes les lois..... Il est constant qu'aucun gentilhomme, » baron, châtelain ou vavasseur, n'a admis ce qu'on appelle un esclave à son service.... Je vais le nommer le » véritable peuple aux idées libérales. Ce ne sera ni Rome, » ni Carthage, ni Athènes, ni Lacédémone; ce sera le » peuple Germain.... A mesure que les Gaulois ingénus » devinrent Francs, et adoptèrent les mœurs franques, » ils se défirent de même de leurs esclaves, et à la fin » l'esclavage tomba et s'abolit ». Les anciens esclaves, renvoyés aux arts et à la culture du sol, devinrent tributaires; et ces tributaires ne peuvent être regardés comme des esclaves, puisqu'ils eurent eux-mêmes des esclaves avant que les coutumes des Francs eussent tout-à-fait prévalu sur les coutumes serviles des Romains et des Gaulois. La condition de ces tributaires répondait à celle qu'un esclave romain obtenait par la qualité de *libertus*. Les esclaves romains ne devenaient pas précisément libres, ils étaient encore sous la protection de leurs *patrons;* c'est à tort que nous les nommons affranchis. Le véritable affranchissement consista, comme le mot l'indique, à être élevé à la qualité de *Franc*. C'est ainsi qu'en France, les communes furent affranchies. Elles étaient composées, non d'esclaves, mais de tributaires qui, par l'affranchis-

Digitized by Google

sement, devinrent ingenus. Cet affranchissement des communes opéra un changement général dans l'état. Les lois des Francs n'étant point écrites, ces nouveaux Francs, qui n'étaient pas attachés aux traditions des Francs venus de Germanie, cherchèrent des lois et des règlemens déterminés : le droit romain, et même le Deutéronome leur fournirent ces formes expresses, plus analoges à leur goût pour l'étude, que la simple vénération des premiers Francs pour les mœurs et l'esprit de leurs ancêtres.

Je ne quitterai pas ce sujet sans parler d'une ordonnance citée par l'auteur comme une suite des libertés franques. Ce fut un précieux reste de l'esprit des Germains : *Nul ne pourra être retenu en prison plus de vingt-quatre heures sans être interrogé.* Quand on éluda cette règle, dit ensuite l'auteur, il fut facile de se prévaloir des mœurs et des lois romaines. Je ne sais de quel droit écrit et suranné, de quelles habitudes déplorables on se prévaudrait dans les pays modernes où un tel principe ne serait pas légalement consacré ; mais quels que fussent les arts admirables, ou le luxe encore plus admiré de ces états célèbres, on pourrait les comparer à ces maisons dont parle Rousseau, où l'on manque de ce qui est nécessaire, en étalant aux yeux des étrangers ce qui est inutile.

M. de Montlosier recherche le principe de la féodalité. Elle embrassa, dit-il, dans une organisation vigoureuse les nations diverses dont les Gaules étaient composées ; il en résulta la nation française. Mais on s'est trompé singulièrement sur ce point essentiel de notre histoire. Les *bénéfices*, ainsi que l'hérédité attachée ensuite à ces sortes de concessions, avaient existé à Rome, et n'y avaient pas déterminé la féodalité. Il en est de même des grands offices ; il y eut des comtes et des ducs sous les rois Mérovingiens, il n'y eut pas pour cela de féodalité. L'usage des serfs domestiques, et des serfs de la glèbe, a été commun à tous les peuples anciens ; et c'est l'effet d'un grand aveuglement, dit M. de Montlosier, d'y trouver des rapports avec le régime célèbre auquel nous avons donné le nom de féodalité. Si donc on veut en trouver l'origine, il faut observer que l'institution des

Digitized by Google

patronages et des clientelles, si connue à Rome, était d'usage immémorial dans tout l'Occident. Du mélange des diverses clientelles usitées chez les Germains, les Gaulois et les Romains, se forma un nouvel ordre de choses qui, déjà pratiqué sous les rois Mérovingiens, s'agrandit sous les rois de la seconde race, comme on le voit par les capitulaires. « Ce gouvernement féodal, qui » finit par montrer au monde une apparence de peuple » nouveau, s'est produit tout simplement du rapproche- » ment de deux peuples qui ayant, l'un des terres, et » l'autre des armes; l'un les mœurs sévères des Ger- » mains, l'autre les mœurs affaiblies de Rome, ont pris » réciproquement quelque chose l'un de l'autre ». Au premier âge de la domination des Francs, on a une multitude de nations diverses; au second âge, cette diversité cesse graduellement; au troisième, on n'a plus qu'une seule nation, qui est la nation française, et qu'un seul gouvernement, qui est le gouvernement féodal.

Montesquieu a regardé comme une sorte de fait isolé, cet usage qui produisit la féodalité, de remettre ses biens pour les reprendre à titre de bénéfices. Il n'en a aperçu, continue M. de Montlosier, ni la généralité, ni les conséquences; il tenait le fil d'Ariane, il l'a laissé échapper. Montesquieu avait dit, en parlant du labyrinthe des lois féodales; Je crois que je tiens le fil, et que je puis marcher. Après avoir vu l'opinion de M. de Montlosier, on peut être curieux de relire les livres trentième et trente-unième de l'*Esprit des Lois*. Les recherches de Montesquieu sont plus étendues, mais il me semble qu'il n'a pas réellement éclairci les points essentiels. Montesquieu détruit le système de l'abbé Dubos; mais, après avoir lu M. de Montlosier, peut-être sera-t-on moins content du long travail de Montesquieu; peut-être du moins trouvera-t-on trop de confiance dans ces mots, qui terminent son traité des fiefs : « *Italiam, Italiam* ! Je finis ce » traité où la plupart des autres l'ont commencé ». Au reste, M. de Montlosier ne s'est point attaché spécialement à combattre Montesquieu; mais il observe que ce grand écrivain s'est mépris surtout, et au sujet des fiefs, en n'entendant pas dans son vrai sens le système des

Digitized by Google

recommandations; et, au sujet de la noblesse, en la plaçant originairement dans l'ordre des Anstrustions, dont il ne se faisait pas non plus une idée juste.

En parcourant, avec rapidité, les longs siècles de la monarchie, M. de Montlosier dit comment, en France, on en vint à trouver barbare ce qui n'était pas exprimé dans un beau langage, comment les lettres romaines asservirent au droit romain les fières institutions du vainqueur, et comment la seconde et la troisième dynasties s'élevèrent, pour ainsi dire naturellement, quoique d'une manière différente, sans qu'il en resultât de véritables révolutions. Il montre ce que furent toujours les états-généraux, et combien il était difficile d'y déterminer les droits des tributaires élevés, sous de certains rapports seulement, à la condition de Francs. Il ajoute qu'il n'a point existé de grand peuple entièrement libre; qu'il ne faut pas regarder les assemblées générales comme indistinctement dangereuses; que l'assemblée constituante semble n'avoir suivi d'autres principes que ceux du droit naturel, parce que, entraînée par cette prévention générale que la féodalité était une tyrannie, et ne trouvant que des droits et des institutions qui se rapportaient au temps de la féodalité, elle ne put guères s'occuper d'autre chose que de détruire; que la justice politique n'est point dans l'égalité, mais dans l'équité; que l'on a mis trop d'importance au rôle, plus apparent que réel, joué par Robespierre, rôle qu'en effet il n'eût pu soutenir; que le sens du mot peuple change à chaque crise, et que les Girondins ne pouvaient arrêter le mouvement révolutionnaire, en proposant un gouvernement républicain, mais régulier; qu'il faut joindre aux fautes qu'on fit à Coblentz, et à la faiblesse des Vendéens hors de leur propre territoire, l'imprudence, la maladresse, j'allais dire la mauvaise foi avec laquelle les puissances soutinrent une cause que l'on affectait de protéger directement, tandis que le but des operations était surtout l'affaiblissement de la France. Passant enfin aux derniers temps, M. de Montlosier examine ce qui pouvait résulter de la constitution de 1795, et plus particulièrement ce que Napoléon avait à faire, ce qu'il fit avec génie, ce

Digitized by Google

qu'il parût ensuite ne pas savoir faire ; et aussi comment, lorsqu'il eût pu rappeler la famille des Bourbons, et conserver pour lui-même l'Italie, il résolut, au contraire, de se précipiter de nouveau dans des entreprises révolutionnaires, et de s'abandonner à sa fortune.

Il serait impossible d'exposer ici, même succinctement, tout ce que l'auteur dit d'ingénieux ou d'utile sur tant de questions importantes ; et d'ailleurs on voudra juger de sa théorie dans son livre même : je m'arrêterai donc seulement aux endroits les plus propres à donner une idée de la justesse de ses comparaisons, ou de la grandeur de ses aperçus, et aux pensées les plus susceptibles d'être détachées du corps de l'ouvrage.

« La manie de quelques souverains (ceci peut s'appliquer à un grand prince moderne) est d'effacer toute » autre dignité que la leur : mais le prince n'aura bientôt plus de dignité, s'il l'a toute entière ».

« Le pouvoir principal n'est pas composé pour les » détails..... La fable parle du don funeste qu'eut un roi » de tout convertir en or ; un gouvernement qui touche » tout, n'est guère mieux partagé ; tout devient fer sous » ses mains de fer ».

« Notre cœur occupe aujourd'hui, dans notre organisation physique, la même place que dans les premiers » âges du monde ; et cependant nos goûts, nos habitudes, » nos affections, ne cessent de varier. Il en est de même » dans l'organisation politique. La maison, la famille, » la patrie, tout cela tient à des principes éternels ; et » cependant l'autorité des pères, l'autorité des maîtres, » l'autorité du souverain, sont sujettes à prendre diverses » modifications ».

La remarque suivante paraît simple, mais la prévention l'écartait ; elle avait échappé à Rousseau, et à beaucoup d'autres. « On parle souvent des Gracques et » de Catilina, de César et de Pompée. On s'étonne de » ne plus trouver des hommes semblables. On est porté » à croire que les hommes des temps anciens sont d'une » autre dimension que ceux des temps modernes. On ne » fait pas attention que, dans ces temps, les hommes et » les choses s'attachaient avec force..... De simples par-

Digitized by Google

» ticuliers à Rome avaient cinq mille esclaves. La maison » Émilienne avait cent mille cliens. Les temps anciens » de la France sont sur ce point l'image des temps anciens » de Rome. Les comtes d'Artois, etc., entraînaient de » même dans leur mouvement tout ce qui leur appar- » tenait. C'est ainsi que les hommes des temps anciens » paraissent grands. Ils sont agrandis par la sphère dont » ils sont l'âme ».

« On a beau voir à Rome des colons et des serfs » de la glèbe....; cela n'empêche pas qu'on ne continue » à imputer à nos pères seuls et à la féodalité, un état » de choses qui a été celui de tous les temps, de tous » les pays et de tous les peuples. Veut-on savoir quel » est l'état vraiment merveilleux et extraordinaire? Ce » n'est pas la féodalité, c'est notre état actuel. Oh! s'il » était donné à un ancien Athénien ou a un ancien » Romain, de se trouver un moment parmi nous, comme » ils trouveraient extraordinaire l'un et l'autre cette » espèce d'ordre social, qui nous paraît à nous si simple » et si naturel »!

« On a dit que nous n'étions pas susceptibles de la » liberté anglaise; c'est-à-dire seulement, que nous ne » sommes pas susceptibles de la contrainte que les An- » glais s'imposent. L'amour même de la liberté, voilà » le grand obstacle en France à la liberté ». Ceci demanderait quelque explication. La réflexion de M. de Montlosier est très-juste dans une certaine acception; mais on peut l'entendre aussi d'une manière moins exacte, et je ne voudrais pas décider quel sens précis elle a dans l'esprit de M. de Montlosier lui-même. L'usage qu'il fait du mot *souverain*, donne lieu de craindre que, chez lui, le mot liberté n'ait pas non plus sa valeur rigoureuse. Au reste, nous serons d'accord sur un point essentiel : selon M. de Montlosier, une liberté qui entraîne beaucoup de contrainte, n'est pas celle qu'on demande en France : selon moi, la vraie liberté se trouve effectivement incompatible avec les mœurs d'un peuple aimable et industrieux.

Les Jésuites ont été accusés partout de prétendre à une sorte d'autorité universelle, à une prépondérance à la fois

Digitized by Google

politique et religieuse dans toute la chrétienté. On paraissait croire qu'il eût été difficile, un peu plus tard, de les arrêter dans l'exécution de ce vaste projet. J'ignore s'ils eurent ce dessein, les apparences permettent de le leur attribuer; mais, s'ils l'ont eu, ils n'ont pas connu l'Europe moderne. La disposition générale des esprits s'oppose à ce que le pouvoir soit visiblement et généralement dans les mains des moines. Il faut, pour régner désormais, ou la force des armes, ou une convention régulière, ou les droits que la naissance donne encore pour le repos des états. Je ne voyais point que l'on fît ces réflexions, et, par l'effet du hasard peut-être, je n'avais, jusqu'à présent, rien rencontré de juste sur cet objet; mais voici ce que dit M. de Montlosier : « Je ne puis » croire que les Jésuites fussent parvenus à beaucoup de » succès. Les Jésuites ne passaient pas pour avoir plus » de piété que les autres, mais seulement plus d'esprit. » Ce n'était pas par les menaces de la religion qu'ils se » faisaient redouter, c'était par l'art supposé de leur » conduite. Tout cela ne peut avoir de durée. C'est de » la considération religieuse qu'on veut accorder à un » prêtre, et non pas de la considération politique. C'est » à des envoyés de Dieu qu'on veut soumettre sa cons- » cience, et non à des hommes d'état ». On trouve aussi, dans un autre endroit de cet ouvrage, ces pensées qui ne sont pas moins justes. « La religion chrétienne » me paraît avoir aujourd'hui, en Europe, pour prin- » cipal gardien, l'affaiblissement même de tout esprit » religieux. Lorsque les idées religieuses sont affaiblies, » on a nécessairement la religion qu'on a eue, par l'im- » possibilité même d'en avoir une nouvelle. On s'attache » ainsi aux anciennes traditions, non d'amour, mais » d'habitude; on conserve les anciens rites qu'on res- » pecte peu, par le vernis de mépris encore plus grand » qui s'attacherait à tout autre rite. C'est ainsi, depuis » quelque temps, qu'on est catholique en France, etc. »

J'ai déjà beaucoup cité; cependant il faut que je transcrive encore d'assez longs passages relatifs à l'Angleterre; ils me semblent d'un véritable intérêt, non-seulement pour la France, mais peut-être aussi pour d'autres par-

Digitized by Google

ties de l'Europe. En les resserrant le plus possible, et en les transposant à ma manière, je les mutilerai; mais je demande que dans ceci, comme dans le reste, on attribue ce qu'il y a de bon à M. de Montlosier, ce qu'il y a de défectueux à moi seul. « La conquête de Guillaume » est une révolution complète. L'Angleterre devient une » nouvelle France. Je ne conteste pas qu'on ne trouve » en Angleterre quelque chose des Saxons, on trouve » aussi en France quelque chose des Druïdes; mais les » Français ont porté en Angleterre leur domination, leurs » mœurs, les rangs, les places, les institutions, les pro- » priétés. Jusqu'à la langue, tout a été forcé de devenir » français. La grandeur des Francs triomphe ensuite de » l'obstacle que lui oppose le climat apathique de l'An- » gleterre. L'Angleterre brille aux expéditions de la Terre- » Sainte comme à celles de la chevalerie. Émule de la » mère-patrie, elle se montre quelquefois sa rivale. Toute » entière à l'agriculture ou à l'exercice des combats, » pendant long-temps l'Angleterre n'a rien été pour les » arts, pour les sciences, pour le commerce. Elle ne » savait ni teindre ses étoffes, ni faire ses vaisseaux. Enfin » on la voit marcher à la suite des puissances continen- » tales. Son climat, qui lui ôte l'esprit d'invention, lui » donne en dédommagement l'esprit d'ordre et de cons- » tance. Imité de la France, l'affranchissement général » en Angleterre a dû, comme en France, occasionner des » troubles. Les institutions n'ont pas été faites en An- » gleterre, elles y ont été transportées : plus faibles dès » lors, elles feront une résistance plus faible; l'ordre so- » cial se brisera en Angleterre plus tôt qu'en France. » En France, la noblesse s'est maintenue, les idées nobles » se sont aussi conservées; le plus petit bourgeois en » France a quelque chose du gentilhomme dans le cœur. » En Angleterre, la noblesse a couru se réfugier sous la » protection des bourgeois, et les idées bourgeoises pré- » dominent. N'être point esclave suffit en Angleterre; on » y consacre le mot liberté. La liberté ne suffit point en » France; on y prétend à tout ce qui est grand, à tout » ce qui est beau; on y consacre le mot honneur. En » Angleterre, où les mœurs sont naturellement disposées

Digitized by Google

» à la soumission, les lois doivent être de préférence
» dans le sens de la liberté; en France, où les mœurs
» sont dans le sens d'une indépendance exagérée, les lois
» ont principalement à s'occuper de la subordination.
» En Angleterre, tout est porté vers l'accumulation des
» richesses, les soins, les peines, les sacrifices, rien ne
» coûte pour être riche. Devenu riche, on continue,
» même dans les hauts rangs, à tout sacrifier pour être
» plus riche encore. Cette disposition est celle de l'état
» comme des particuliers. Un peuple en délire ayant
» déclaré la guerre au monde civilisé, les puissances s'agi-
» tent; l'Angleterre seule demeure en repos. Cependant
» l'esprit de lucre est enfin atteint, l'Angleterre déclare
» la guerre; mais elle poursuit d'une manière misérable
» cette guerre entreprise pour un objet misérable. Après
» des tentatives inutiles, l'Angleterre fait la paix. Le même
» esprit de lucre, voyant ensuite l'essor que prend la
» France, conçoit le dessein de faire participer tout le
» continent à une guerre dont les Anglais lui laissent
» tout le péril, pour en recueillir seuls tous les avantages.
» On a trop l'habitude de voir ce pays dans sa consti-
» tution et dans ses lois, il faut le voir dans ses innom-
» brables vaisseaux: là est véritablement sa puissance.
» Deux anglomanies de caractères divers sont en posses-
» sion de nous entretenir du peuple anglais: l'une, toute
» d'amour, porte aux nues la sagesse de ce peuple;
» l'autre, toute de haine, porte aux nues la hauteur de
» ses perfidies. Je ne partage point ces dispositions. Je
» rends justice à ce que la conduite des Anglais a eu de
» noble et de généreux dans la dernière guerre, je ne
» me laisserai point aveugler sur ce qu'elle nous laisse
» de menaçant. L'Angleterre alléguait la prépondérance
» de la France. L'Angleterre, qui a envahi l'Asie, qui
» menace l'Afrique, qui couvre de sa puissance toute
» l'étendue des mers, qui a créé un droit public mari-
» time qu'elle a fini par imposer à toute l'Europe, n'a
» pas, ce me semble, très-bonne grâce dans une pareille
» accusation. Si les puissances continentales avaient été
» sages, leur réponse eût été facile. La puissance mari-
» time de l'Angleterre, voilà, il faut le dire, le grand

Digitized by Google

» danger de l'Europe. Ce danger ne menace pas seule-
» ment la prospérité des états ; leur sûreté, leur tran-
» quillité peuvent également en être atteintes. Maîtresse
» de tout le commerce maritime, l'Angleterre le devient
» par cela même de tout le commerce continental : elle
» peut désordonner un état par la retraite seule de ses
» marchandises et de ses capitaux, elle peut faire éprou-
» ver à tous les pays les fléaux de la guerre, et ne point
» les partager. Hors d'atteinte sur toutes les parties de
» son sol, elle domine par cela seul toutes les négocia-
» tions ; elle peut arriver..... à traiter l'Europe comme
» on sait qu'elle a traité l'Asie. Ces craintes ne peuvent
» être regardées ni comme éloignées, ni comme chi-
» mériques ».

DE SEN**.

LES MÈRES DÉVOUÉES, ou *Histoire de deux Familles françaises ;* par l'auteur du *Marchand forain* et de *Pauline*, ou *le Moyen de rendre les Femmes heureuses ;* avec cette épigraphe :

Le plus puissant des amours est l'amour maternel.

LE lecteur saura peut-être si ces autres ouvrages qui servent à désigner l'auteur, sont une recommandation pour celui qui vient d'être publié. Quant à moi, je ne connais pas *le Marchand forain*, et pas davantage les *Moyens de rendre les Femmes heureuses.*

Mais bien certainement le titre de cet ouvrage ne trompera pas l'attente des lecteurs. Oui, ce sont des mères dévouées, et dévouées autant que possible ; quelques personnes même trouveront que c'est pousser le dévouement plus loin qu'il ne faudrait, et que cela ressemble trop à la philosophie un peu facile d'Aristippe et d'Épicure.

Je ne m'arrêterai point au premier volume, que l'on pourrait en quelque sorte retrancher, sans que l'ouvrage perdît rien du peu d'intérêt qu'on y doit trouver. Ce volume contient, entr'autres choses, l'histoire d'un homme qui ne paraît que pour raconter ses aventures, lesquelles n'ont rien de neuf ni de piquant. L'auteur, ne sachant

Digitized by Google

qu'en faire, le jette dans la mer, et l'y laisse impitoyablement sans s'occuper de lui davantage.

Dans le second seulement, le plus intéressant des trois, les deux familles se trouvent réunies. L'une est composée de madame de Salins, jeune veuve, de sa fille et de deux domestiques; l'autre, de M. et Mme. de Menneville, et de leurs deux fils, dont le plus âgé a dix-sept ans. Ces deux familles s'embarquent pour l'Ile-de-France. Hélas! il leur arrive de faire naufrage, mais pas aussi malheureusement qu'on le pourrait croire. Elles ne font aucune perte; elles restent intactes, et de tout l'équipage elles seules sont sauvées; puis elles parviennent, avec quelque peine, à la vérité, à aborder dans une île très-petite et presque inaccessible. Cette île est déserte; toutefois elle produit abondamment les fruits les plus délicieux, et les légumes qu'on y sème croissent à merveille. Enfin, avec ce qu'on a trouvé dans le vaisseau, et les débris qu'on en a pu arracher, on parvient à se faire une demeure supportable; et les naufragés vivent commodément, et même assez agréablement, dans cette île que la providence semble avoir placée là uniquement pour leur servir de refuge. Mais comme il n'est aucune félicité parfaite, la fatalité veut que madame de Salins aime le mari de son amie. Cette dernière, amie aussi dévouée que tendre mère, consent aussitôt à partager le cœur de son époux; elle s'occupe seule de ce projet généreux, et elle l'exécute avec une discrétion, un mystère remplis de délicatesse. Elle veut à toute force accroître la population de l'île, et elle prend, pour arriver à ce but, des moyens assez étranges. Cette mère prévoyante, tremblant que le plus jeune de ses fils ne soit obligé de vivre en célibataire, conjure madame de Salins de se presser de mettre au monde une fille, afin qu'il puisse un jour en faire sa femme. Ce serait épouser sa sœur naturelle; mais l'auteur, pour excuser cette bizarrerie, se retranche dans la nécessité, qui, apparemment, permet beaucoup de choses. Quoi qu'il en soit, on ne saurait prendre plus de précautions pour éviter un mal incertain, ni se faire si tôt une nécessité de ce qui pourra cesser d'en être une. C'est précisément ce qui arrive, au grand déplaisir de ces excellentes mères. Un incident fait décou-

Digitized by Google

vrir leur retraite, et les oblige en quelque sorte à la quitter. Les deux familles, qui n'en font plus qu'une, retournent en Europe, où la pluralité des maris n'étant pas d'usage, madame de Salins se trouve dans un cruel embarras : ayant scrupuleusement obéi à son amie, elle porte en son sein les preuves de cette obéissance; mais madame de Menneville, toujours fidèle à ses principes désintéressés, se fait passer pour enceinte, et s'approprie l'enfant de madame de Salins, qui est à moitié le sien, puisque son mari en est le père. Moyennant mille petites précautions que l'auteur décrit avec soin, et sans nulle pitié pour ses lecteurs, on réussit complètement; mais un dénoûment tragique suit de près ce succès inutile.

Cependant on ne saurait nier que l'auteur n'ait su, à force d'explications, rendre à peu près naturelles des choses qui ne l'étaient guère. Mais on trouve dans ce roman un grand nombre de détails oiseux ou minutieux, et qui ne servent à caractériser ni à peindre aucun ridicule; l'auteur oublie qu'en France on pardonne difficilement ce défaut.

Lorsqu'un médiocre auteur français veut paraître vrai, il raconte les choses les plus insignifiantes avec un scrupule extrême : des longueurs remplacent les événemens, et des mots remplacent les idées sans en faire naître aucune; puis on appelle cela des détails.

Pour les romans ordinaires, il n'est que deux routes à suivre, il n'en est que deux qui puissent exciter ou la curiosité ou l'intérêt. L'une inspire l'effroi à chaque détour; elle est bordée de précipices et couverte de spectres, de fantômes redoutables; mais une curiosité, que les anciens eussent attribuée à la fatalité, nous engage à pénétrer ces sombres mystères; et quoique tremblans, nous avançons toujours, car cette terreur est remplie d'attraits. Celle-là, que madame Radecliff a tracée, semble appartenir davantage au génie de sa nation. L'autre doit être variée de telle sorte, que, sans le secours des choses surnaturelles, elle paraisse conduire rapidement au but par la singularité d'une foule d'événemens qui se succèdent sans intervalle. Cette dernière semble nous être propre, et l'on ne saurait être ici qu'ennuyeux et diffus en imitant les An-

Digitized by Google

glais, ou niaisement sentimental en prenant la manière allemande.

On pourrait, en quelque sorte, pressentir les caractères des Français et des Anglais en lisant leurs romans. L'auteur français se lie avec son héros ; mais ne s'attache point à lui. Cette liaison cesse, une autre la remplace ; il s'y livre aussitôt jusqu'à ce qu'une troisième succède : il se débarrasse lestement de ceux dont il n'a plus que faire ; il assassine l'un, noye l'autre, et paraît vouloir fuir bien vite ce qui est ancien, pour arriver à ce qui est nouveau, et amener le dénoûment. Le style suit la pente des émotions, et marche avec la même célérité. Voulant parvenir au but par surprise, ou emporter le prix par un assaut quelquefois très-périlleux, mais décisif, les Français cherchent à obtenir promptement ce qu'ils désirent, sans s'inquiéter de rien conserver ; c'est un peuple qui n'appelle vie que les années de jeunesse. Les auteurs anglais, bien au contraire, s'identifient avec les personnages qui naissent de leur imagination ; ils s'unissent d'esprit et de cœur avec la famille dont ils peignent les vertus et les ridicules ; ils s'attachent, et cet attachement devenant une véritable habitude, aucun détail ne leur est indifférent dans ce qui sert à caractériser leurs vieux amis. Ils s'arrêtent avec un attrait particulier sur les incidens domestiques les plus simples, et ils sont aussi diffus dans leurs fictions que les vieillards, lorsqu'ils parlent de leurs jeunes amours. Ainsi les Anglais calculent froidement l'espace qu'ils ont à parcourir ; ils se mettent de bonne heure en route, marchent au petit pas, et ménagent leurs forces ; mais ils se disent sans cesse : Il faut arriver ; et ils arrivent. Mlle V. Cornélie de S***.

Discours sur cette question : *Quels sont les moyens de faire concourir les théâtres à la perfection du goût, et à l'amélioration des mœurs ?* ouvrage couronné par la Société des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux, le 27 août ; par A. Delpla. — Brochure in-8°.

La discussion de la question énoncée ci-dessus doit nécessairement conduire à des vues systématiques et à

Digitized by Google

des projets peu exécutables : on énonce une proposition utile et vraie, quand on dit que les théâtres devraient servir à l'amélioration des mœurs; mais il semble difficile de donner des moyens sûrs et positifs pour parvenir à cette amélioration. Vouloir que les spectacles deviennent un cours de morale public, c'est un vœu noble qui ne sera point rempli. Nos théâtres se sont établis, par la succession des temps, sur le pied où nous les voyons : en n'y cherchant qu'un amusement mêlé de quelques traits instructifs et moraux, on aura la juste mesure de leur utilité et du but qu'ils se proposent. Une réforme est presqu'impraticable : les révolutions ne se font pas en littérature avec autant de promptitude qu'en politique; et à peine voit-on, de siècle en siècle, luire une seule fois les grands flambeaux du goût et de la raison. D'ailleurs tout ce qui tient aux mœurs d'une nation, ne peut changer qu'avec ces mêmes mœurs : or, on ne peut nier que notre théâtre ne tienne essentiellement à nos mœurs, à nos goûts, à notre manière de voir et de sentir.

Les idées de M. Delpla sont celles d'un homme guidé par l'amour du bien : sa morale est rigide et austère. Il veut que l'intrigue, le dialogue et les autres agrémens de nos pièces n'aient d'autre but que de présenter la saine morale dans toute sa dignité, et de la rendre noble, insinuante et persuasive; il fait hautement le procès à tous nos genres d'ouvrages dramatiques : de ces genres, les uns sont tout-à-fait condamnables, les autres ont besoin d'une réforme. Ce sont les opinions de J. J. Rousseau paraphrasées, que M. D. a mêlées de plusieurs observations qui lui sont propres.

Panem et circenses, du pain et des spectacles : c'est ce qu'il faut au peuple, a dit Voltaire. Aussi voyons-nous des ébauches informes de jeux et de spectacles même chez les peuples sauvages. S'il est impossible, dit M. D., de détruire ces institutions, dictées par la nature, et qu'une longue habitude a consacrées, n'est-il pas indispensable de leur donner une direction plus utile et moins dangereuse que celle qu'on leur a donnée jusqu'à ce jour? Des censeurs pleins de sévérité ont regardé le théâtre comme une école propre à développer les passions, où l'on va voir des exemples de vices dont on n'avait pas encore

Digitized by Google

l'idée. Sans doute les spectacles peuvent être dangereux, sous ce rapport, pour l'âge de l'adolescence : cependant M. D. pense qu'un *bon* théâtre (en supposant une réforme) peut régler, prévenir et détruire plusieurs passions, parce que notre raison y devenant plus active et plus prévoyante, nous porte à nous garantir des funestes effets des passions, en nous les faisant connaître et pressentir d'avance, tandis que l'inexpérience peut, nous précipiter dans plusieurs désordres, soit que nous nous laissions aller aux seules impulsions du caractère, soit que nous tombions dans les piéges tendus à la simplicité par la séduction. Cette observation de M. D. est ingénieuse, on voit qu'il ne proscrit pas les spectacles, mais qu'il veut seulement une réforme dans le genre et l'esprit des ouvrages qui y sont exposés. Il trouve que nous sommes bien loin d'avoir un théâtre digne d'exercer la noble influence dont il vient de parler, et qu'au contraire le nôtre exerce la plus malheureuse influence par *le grand nombre de pièces immorales et indécentes* qui composent son répertoire. De là l'auteur passe à l'examen général de nos poëmes dramatiques, qu'il divise en deux genres, le tragique et le comique, dont les autres ne sont que des modifications.

La terreur et la pitié sont les principaux ressorts du tragique : la première porte la terreur dans l'âme des spectateurs, par la vue des dangers, des tourmens, des angoisses et des malheurs auxquels sont en proie les victimes des passions violentes; la pitié, plus douce et non moins puissante, augmente encore en nous l'horreur du crime, et nous inspire des sentimens de bienveillance et d'humanité, en nous identifiant avec les infortunés. Quelquefois cependant la terreur torture et resserre le cœur, et la pitié l'amollit trop ; l'admiration s'y est jointe, ressort sublime créé par le génie de Corneille. Ce ressort, à peine soupçonné des anciens, combiné avec la terreur et la pitié, les fait ressortir davantage en leur prêtant son éclat. L'admiration crée et met en jeu de nouvelles passions, mais des passions nobles et généreuses, le patriotisme, l'honneur, la gloire, la clémence ; elle nous élève et nous soutient à toute la hauteur où il est donné à l'humanité d'atteindre. Si, à ces trois ressorts combinés, on ajoute

Digitized by Google

l'importance d'un grand sujet, la profondeur des idées, la noblesse des sentimens, la beauté continue du style, la scrupuleuse observation des règles et des bienséances, le poëme tragique, ainsi constitué, devra être irréprochable sous tous les rapports. M. D. se plaint de ce que nos tragédies ne sont pas toutes composées dans cet esprit. Nous en gémissons encore plus que lui, et nous pensons qu'une perfection aussi complète est hors de notre nature, puisque nos plus grands génies n'ont pu parvenir à la perfection absolue. Il reproche à nos poëmes tragiques de montrer souvent la vertu dépourvue du coloris qui lui convient, éclipsée par l'éclat imposant qu'on y prête au vice heureux, de manière à fixer les suffrages du spectateur sur les artisans des forfaits; et à l'appui de ce qu'il avance, il cite le rôle d'*Atrée*. Premièrement *Atrée* est réprouvé par les gens de goût et par le public; en second lieu, le poète l'a représenté sous les couleurs les plus hideuses, les plus capables de faire détester un pareil monstre; ses sentimens cruels et dénaturés, bien loin d'être déguisés, sont peints en traits forts et terribles: Atrée est heureux (si l'on peut l'être par le crime); mais ce dénoûment est un fait consigné et reconnu dans l'histoire mythologique: enfin, il est évident que le spectateur rapporte de cette pièce une horreur profonde pour Atrée et son forfait. Et les faiblesses du cœur, ajoute M. D., les égaremens de l'esprit y sont érigés en vertus par la peinture séduisante qu'on en fait: c'est *Phèdre* qu'il attaque. Si le poète n'eût pas ménagé les bienséances en violant l'odieux du personnage de Phèdre, ce personnage n'eût pas été supporté; il a fallu pour cela tout le talent de Racine. Phèdre n'inspire pas, il est vrai, toute l'horreur que sa passion criminelle inspirait pour elle-même: on la plaint, on s'intéresse à elle; mais aussi le poète vous la montre en proie aux remords les plus déchirans, portée, par l'aveuglement de sa passion, aux plus funestes et aux plus odieuses résolutions: on la plaint, mais on ne l'approuve pas. On voit que M. D. reproduit plusieurs des inculpations faites par Rousseau à notre théâtre.

Un reproche plus fort est celui-ci: on voit dans les tragédies, dit M. D., des particuliers, des peuples entiers

Digitized by Google

comptés pour rien, foulés aux pieds, exterminés sans pitié ni sans rémord; leurs droits les plus saints sacrifiés sans scrupule aux passions de quelques ambitieux : c'est, selon lui, le plus grand vice de notre système tragique; car, d'un côté, les grands, les puissans du monde apprennent qu'ils sont tout, et peuvent disposer de tout à leur gré; de l'autre, le reste des hommes y apprend qu'il n'est que le jouet, le vil instrument des capricieuses passions des premiers : et les uns et les autres se conduisent trop souvent d'après cette morale, qui, comme on sait, a, de tout temps, fait le malheur et l'opprobre du genre humain.

M. D. voudrait que l'on fît, parmi nos tragédies, un choix basé sur les principes suivans : 1°. de ne conserver des tragédies d'amour (dont la multiplicité et la manière dont on l'y a traité, ont été le sujet de tant de critiques de la part des étrangers et des nationaux eux-mêmes) que celles où les personnages livrés à toute la violence de cette passion, sont ou finissent par être les victimes de leurs égaremens, après en avoir été le jouet; excluant ainsi du répertoire celles où cette passion, trop séduisante, romanesque et immorale, se montre sans les correctifs nécessaires;

2°. De ne conserver que les pièces où la vertu triomphe, sinon en réalité, du moins dans l'esprit, dans le cœur, dans la volonté des spectateurs; c'est-à-dire que, lorsque la vertu succombe sous l'effort de ses persécuteurs, elle se montre encore avec ce caractère auguste et sacré qui, l'élevant au-dessus de tout, l'a fait préférer à tout, même dans l'abaissement et l'infortune; et où les tyrans, toujours odieux dans leurs affreuses prospérités, nous paraissent plus malheureux encore que leurs intéressantes victimes;

3°. Ce serait enfin de ne conserver que ceux de nos poëmes tragiques où les personnages vicieux ou criminels n'agissent point par de froides combinaisons, mais où, toujours en péril, toujours dans des alarmes mortelles, ils ne paraissent entraînés à la consommation du crime que par le délire et l'aveugle fatalité des passions; et où, loin de s'applaudir de leurs exécrables succès, à l'exemple du noir et révoltant Atrée, les grands scélérats ne trouvent dans leurs triomphes mêmes que la confusion, les remords

Digitized by Google

et le désespoir, au défaut de la mort, comme Oreste, dans *Andromaque*.

Les vues de M. D., sur la tragédie, nous paraissent généralement sages et louables, sauf quelques exagérations dans ses reproches. Cette première partie de son discours est assez orthodoxe; mais lorsqu'il parle de la comédie, il avance beaucoup de propositions sentant l'hérésie. Voyons donc maintenant ce qu'il dit du genre comique. Mais je ne dois pas oublier de faire connaître une dernière observation de M. D. sur notre tragédie : il se plaint de ce que nos poètes ne se sont pas assez adonnés à des sujets nationaux; de ce que les sujets de nos meilleurs poëmes dramatiques sont tirés presque tous de l'histoire des peuples anciens ou étrangers, ou même de la fable, comme si nous n'avions pas d'histoire propre, ou qu'elle fût stérile en événemens intéressans et glorieux, en terribles catastrophes, en révolutions désastreuses; comme si notre nation ne comptait pas des héros et des tyrans, des hommes célèbres, sous tous les divers côtés, qui prêtent à la tragédie. Voilà une grande question qui a souvent été discutée : elle semble décidée par le public, qui accueille difficilement les sujets français dans la tragédie. Cela pourrait tenir au peu de patriotisme et d'esprit national dont on nous accuse. Nous n'avons guères que deux ou trois tragédies de Dubelloy, et *les Templiers*, de M. Raynouard, qui aient obtenu du public un succès constant et des applaudissemens toujours renouvelés. Les sujets de notre histoire sont trop rapprochés de nous; chacun peut, son Velly à la main, censurer la contexture du poëme et le caractère donné aux personnages; au lieu que les poëtes veulent être libres de donner l'essor à leur imagination. D'ailleurs l'espèce humaine est toujours la même dans tous les temps et dans tous les lieux : celui qui peint les hommes, n'importe où il les prenne, et qui les peint avec des couleurs fortes et vraies, aura fait un tableau durable à jamais. Représentez-moi vigoureusement Tibère et Philippe II, j'y verrai le prototype éternel des tyrans, et dans Titus ou Marc-Aurèle, celui des princes vraiment grands. De plus, M. D. devrait voir que les sujets tragiques de notre histoire commandent à celui qui voudrait

Digitized by Google

les traiter, une multiplicité d'égards, de convenances, de ménagemens, et mille autre calculs qui entravent et tuent la poésie; en effet on n'a encore osé traiter (excepté dans deux ou trois tragédies telles que *Charles IX*, et *la Mort de Henri IV*) que des événemens arrivés dans les temps les plus reculés de la monarchie.

M. D. trouve que notre comédie, telle qu'elle est instituée, dénature tout, et qu'elle est la parodie plutôt que l'imitation fidèle de la vie civile. Pour montrer ce qu'il entend là par le mot *parodie*, il ajoute: c'est ainsi que nous voyons sur la scène les hypocrites, les méchans, les joueurs, les frippons, les intrigans, les traitres, les fourbes, les suborneurs, les adultères, les courtisanes, les pères et mères dénaturés, les enfans ingrats et rebelles, tous personnages profondément immoraux et criminels, représentés, non avec les couleurs qui leur sont propres, c'est-à-dire avec toute leur difformité, mais comme des objets plaisans, aimables, ou tout au moins tolérables, plus propres à nous faire rire qu'à nous indigner; et par conséquent comme des modèles que nous pouvons imiter sans scrupule lorsque nos besoins, nos desirs, nos penchans nous y invitent, ou seulement pour nous en vanter. L'exagération prononcée de cette invective saute aux yeux, et M. D. renchérit encore sur les idées de Rousseau, qui lui sert de guide dans presque tout ce qu'il dit ici sur la comédie: il répète ce que ce philosophe a dit du *Misanthrope*, que la vertu y est tournée en ridicule par le vice. Il dit du *Tartufe*, que nous voyons toutes les machinations de cet odieux personnage comme des jeux. M. D. manque ici de discernement; il n'y a pas un spectateur qui soit pour *Tartufe*: on attend au contraire avec impatience le moment où cet indigne cagot sera démasqué. M. D. ajoute qu'au dénoûment, lorsque le génie est forcé de rembrunir ses traits, d'avilir, de rendre odieux le monstre, nous nous plaignons que les règles de l'art sont violées dans le dénoûment de ce chef-d'œuvre. Cela est faux: on trouve seulement le dénoûment un peu brusque, parce qu'il est tout-à-fait inattendu et inespéré. M. D. fait le procès au *Joueur*, au *Légataire* (dont la morale est généralement condamnée), aux *Ménechmes*, au *Distrait*, à *Démocrite Amoureux*; il demande que nous apprennent ces pièces

Digitized by Google

en cinq actes de plus que les *Folies Amoureuses*? Certes voilà une singulière question; il aurait pu aussi-bien dire de toutes ces pièces : qu'est-ce que cela prouve? *Le Méchant* même est, selon M. D., une pièce où le vice paraît sous des couleurs attrayantes. Non, sans doute : Cléon est, au contraire, odieux; il a l'amabilité des manières; c'est un homme du monde : mais les sentimens de son cœur, mis à nu dans tout le cours de la pièce, en vers pleins de verve et d'énergie, prouvent évidemment que l'auteur a conçu et exécuté le noble dessein d'inspirer la haine et le mépris pour les hommes semblables à Cléon. M. D. a le défaut des systématiques, c'est de généraliser des faits particuliers pour les plier à ses hypothèses. Il va très-bien en marchant de paradoxe en paradoxe; il se fâche tout de bon pour des choses dont il devrait s'amuser comme nous, sans y attacher une ridicule importance, il voit dans la comédie la cause d'une dissolution future de la société. De ce qu'on a ridiculisé, dans quelques pièces, les liens conjugaux et la vie maritale, il en infère la désorganisation de la société : « bientôt, s'écrie-t-il, on ne voudra plus former de famille; et quiconque n'a point de famille ne tient à rien, ne connaît point de patrie. Nous en avons des exemples frappans dans l'histoire des peuples qui nous ont précédés. Le sort des Grecs et des Romains, qui cessèrent d'être nation, nous attend sans doute; et ce sort, nous le devrons, du moins en partie, aux comédies de Molière, à celles surtout de Regnard, de Mont-Fleury, de Dancourt, etc. » Voilà certes une plaisante déclamation : ce pauvre Molière ne se serait pas douté qu'en écrivant ses pièces il tendait à nous *dénationaliser*.

Qui prouve trop ne prouve rien. M. D. fait souvent de très-bonnes et très-utiles observations; mais quand il exagère il fait tort à la saine raison. Qu'il se souvienne de cette vieille devise de la comédie : *Castigat ridendo mores*. Il est parfois trop sévère; il se formalise, par exemple, de ce que les auteurs comiques ont affaibli, *infirmé* l'autorité des maris pour la transmettre galamment aux femmes, qui, dit-il, ne sont plus, au théâtre, que des prodiges de raison, des êtres supérieurs à leur sexe et au nôtre. M. D. n'est pas galant.

Si l'on veut enfin connaître les pièces qu'il préfère, nous

Digitized by Google

tous les rapports, ce sont : *le Vieux Célibataire*, *le Philinte*, *le Philosophe Marié*, *l'École des Pères* et *le Glorieux*. Mais son *genre* de prédilection, celui qui lui semble le plus propre à nous inspirer le goût des bonnes mœurs, c'est le genre *dramaturgique*, celui de La Chaussée; il admettrait surtout la *Tragédie Bourgeoise*, à l'imitation du théâtre Anglais et du théâtre Allemand. M. D. a beau dire, par une précaution oratoire, qu'il s'attend aux cris d'anathème et à toutes nos clameurs, cela ne nous empêche point de crier de suite : à l'hérésie ! Le Mercure de France, ce dépôt littéraire où tant d'hommes de goût ont publié les saines doctrines de la vraie *littérature française*, ne peut admettre des principes dont la réprobation est prononcée dès long-temps. Nous avons, il est vrai, de fort bons drames qu'on voit avec plaisir, et où le comique s'allie parfois assez bien avec des situations attachantes; mais il y a loin de ces drames à ce qu'on voudrait introduire sous le nom de *Tragédie Bourgeoise*. M. D. dit qu'il répondra en opposant des raisons à de vaines clameurs, et en mettant des choses à la place de mots vides de sens. Ses raisons sont présentées d'une manière spécieuse, qui ne manque pas même d'une certaine force; mais nous ne pouvons les goûter, ayant le malheur d'être imbus, dès l'enfance, des vieux préjugés de la littérature du siècle de Louis XIV. De S....e.

MÉLANGES.

Suite de la Notice historique sur Lavater, *par* L. J. Moreau (de la Sarthe), *docteur et bibliothécaire de la faculté de médecine de Paris.*

Jusqu'a l'âge de vingt-cinq ans, il ne s'était occupé en aucune manière d'objets relatifs à la physiognomonie. Sa mobilité extrême, sa sensibilité, qui avait toujours quelque chose de la vivacité de l'instinct, et de la promptitude du pressentiment, lui avaient fait seulement éprouver quelquefois, à la vue de certains visages, des répulsions et des sympathies très-fortes, des impressions rapidement suivies de jugemens sur le caractère des personnes et la nature de leur esprit ou de leurs passions. Il osa

Digitized by Google

même d'abord avouer ces décisions physiognomoniques, qui s'offraient d'abord à son esprit avec une apparence de révélation ; mais la crainte de paraître téméraire ou ridicule le rendit plus circonspect, et il fut pendant quelques années sans oser exprimer de semblables jugemens. Néanmoins, pendant tout ce temps, il consacrait une partie de ses loisirs au dessin, pour lequel il avait eu un penchant décidé dans sa jeunesse. Il fut surpris quelquefois de la ressemblance étonnante et significative de quelques profils, de quelques traits auxquels, dans la suite, il attacha isolément différens degrés de valeur et de signification, qu'il comparait avec le plus grand soin. Il fut frappé de cette analogie en dessinant les traits d'un de ses amis mourant, dont il voulait conserver l'image. Le profil de cet ami, le nez surtout, lui parut avoir la ressemblance la plus remarquable avec les traits les plus correspondans du portrait du célèbre Lambert, dont l'expression l'avait jadis vivement frappé. Il devint toujours, dans la suite, de plus en plus attentif à saisir de semblables rapports, et il avoue qu'il était souvent conduit, par cette observation, à remarquer une ressemblance morale dans les personnes, ou du moins dans certaines parties de leur caractère. Un jour, étant à Brug, à une fête publique, chez Zimmermann, il porta un jugement décisif, et par une sorte d'impulsion physiognomonique, sur le caractère d'un homme qu'il démêla dans la foule sous les fenêtres de l'appartement où il se trouvait. Zimmermann, qui connaissait cet homme, fut frappé de ce jugement, et demanda à son ami, avec autant de surprise que d'admiration, sur quoi il pouvait porter une décision aussi rapide et aussi exacte. Sur la tournure du cou de cet homme, dit Lavater; et voilà, ajoute-t-il en rapportant lui-même cette anecdote, l'époque de mes recherches physiognomoniques.

Ces recherches l'ont ensuite occupé le reste de sa vie, et il leur consacra tout le temps que lui laissaient les devoirs de sa profession, et qu'il semblait avoir trouvé le secret d'augmenter, par l'ordre, je dirais presque par l'économie avec laquelle il réglait les heures de sa journée. Les premiers résultats de cette longue suite de recherches, furent publiés dans une dissertation que Zimmermann fit imprimer.

Le grand travail qui parut ensuite, et dont cette première dissertation offrait à peine l'esquisse, doit être regardé, suivant la remarque de M. Meister, comme le plus remarquable des ouvrages de Lavater, ou du moins comme celui auquel il doit sa plus grande célébrité dans les pays étrangers, et par lequel il a véritablement acquis quelques titres à la gloire littéraire.

Digitized by Google

Ce travail, et le désir si naturel d'étendre et de perfectionner les bases d'un art dont il pouvait se regarder pour ainsi dire comme le créateur, occupèrent une grande partie de ses loisirs, depuis l'âge de vingt-cinq ans, et l'engagèrent dans des dépenses qui consommèrent malheureusement sa fortune, ou du moins une grande partie de sa fortune. Il ne se borna pas à publier son ouvrage en allemand; il en fit faire sous ses yeux une édition en français, d'après un nouveau manuscrit, avec des dessins plus soignés, plus nombreux, et avec le projet, sans doute, de donner une plus grande publicité à ses travaux, au moyen d'une langue dont un si grand nombre de causes assurait déjà l'universalité. Les vœux de la bienfaisance s'étaient associés à ses projets de l'amour de la gloire; et Lavater, qui aimait bien plus la vertu qu'il ne désirait la renommée, se proposait de donner aux pauvres tout le produit de cette édition française, pour laquelle il fit tant de sacrifices. Sa charité, toujours si active, fit l'avance des bienfaits, dont les profits qu'il espérait devaient lui fournir les moyens; mais une suite d'événemens malheureux lui fit perdre ce bénéfice, dont il prodiguait les à-comptes à l'infortune. Deux traductions de l'ouvrage de Lavater ont été publiées en anglais; savoir : l'une, petit in-folio, et dans laquelle on pourrait reprocher au traducteur de n'avoir point cherché à perfectionner l'arrangement des matières, et de n'avoir point essayé de remplir, par des notes et des additions, les lacunes de la science des physionomies, dans l'état où Lavater l'a présentée; l'autre traduction, in-octavo, ne contient qu'une partie du texte et des gravures : elle a été faite sur l'édition allemande; elle est en général peu estimée.

Avant la publication de l'ouvrage de Lavater, on avait fait sans doute des remarques sur la physionomie. L'expression muette et éloquente des passions, les traces profondes de cette expression, quand elle est fréquente ou prolongée, les révélations, les aveux silencieux et involontaires, et l'empreinte des affections dominantes; en un mot, le rapport des penchans impérieux et des habitudes avec les traits du visage, ont dû frapper, dans tous les temps, les observateurs à qui la nature avait accordé beaucoup de finesse et de sagacité.

Zopire, chez les Grecs, eut la réputation d'un habile physiognomoniste. Hippocrate reconnut, avec une sagacité très-grande, les signes vraiment dissimulés de plusieurs passions; mais il s'attacha presqu'exclusivement à la physiognomonie médicale, et nul observateur n'a mieux saisi, mieux décrit, mieux apprécié, dans la suite, toutes les modifications si variées de l'homme malade, cette foule d'altérations et de changemens du visage,

Digitized by Google

qui tous ont une signification particulière; la nature, le caractère de chaque douleur, de chaque impression, en un mot, la multiplicité des symptômes auxquels s'attachent tant d'espérances ou d'inquiétudes, depuis l'annonce d'une légère hémorragie salutaire, jusqu'à la décomposition des traits, que l'on a appelée depuis la face hippocratique, et qui semble déjà avoir quelque chose des horreurs de la mort, dont elle est le sinistre présage.

Aristote a écrit d'une manière directe sur la physiognomonie. Sur ce sujet, comme sur toutes les matières qu'il a traitées, il paraît s'être emparé du dépôt des connaissances humaines, pour en déduire des règles, des résultats, des principes; il semble plutôt faire des révélations, ou dicter des lois, que tenter des recherches ou des observations.

Son traité mérite d'être consulté ou étudié. Il y procède, en partant comme du principe le plus fécond, de la liaison intime et réciproque du moral et du physique de l'homme, qu'il expose dans une maxime que Montaigne semble avoir voulu traduire par ce passage : « Tout ceci s'entend de l'âme et du corps, unis » par une étroite couture, et s'entrecommuniquant leur for- » tune ».

L'objet de la physiognomonie, la nature des signes qui en forment le langage, la signification attribuée aux caractères tirés de la couleur de la peau, ou des mouvemens et de la configuration des parties, de l'aspect des chairs, des qualités différentes des cheveux, tels sont les sujets qui sont traités dans la physiognomonie d'Aristote. Ils amènent différentes applications et plusieurs peintures de caractères plus ou moins remarquables. Ces considérations sont toujours générales et souvent étendues même aux animaux. Un dernier article seulement est consacré à l'examen particulier des signes physiognomoniques dans l'homme.

Quoique réduit à un petit nombre de pages, le traité de la physiognomonie, par Aristote, paraît contenir un grand nombre de faits et de résultats : ses jugemens, ses décisions auraient peut-être besoin, il est vrai, d'être discutés; et un commentaire sur ce traité, par Lavater, aurait été un ouvrage aussi curieux qu'utile.

Depuis Aristote, les philosophes et les grands écrivains n'ont guère parlé de la physiognomonie que dans des fragmens et des passages que l'on doit regarder comme des autorités qui sont favorables à cette étude.

Quelques-uns de ces sages se sont cependant expliqués d'une manière si positive et si piquante en même temps, qu'il est impossible de ne pas associer leur nom et leur souvenir aux tra-

Digitized by Google

vaux de Lavater : tels sont principalement Marc-Aurèle-Antonin, Montaigne et Bacon.

« Ton discours, dit Marc-Aurèle, est écrit sur ton front; je » l'ai lu avant que tu aies parlé. Un homme plein de franchise » et de probité répand autour de lui un *arôme* qui le caracté- » rise : on le sent, on le devine; toute son âme, tout son » caractère se montre sur son visage et dans ses yeux ».

Et Montaigne : « J'ai lu parfois, entre deux beaux yeux, » des menaces d'une nature maligne et dangereuse. Il y a des » physionomies favorables; et en une presse d'ennemis victorieux, » vous choisirez incontinent, parmi les hommes incogneus, » l'un plutôt que l'autre, à qui vous rendre et fier votre vie, et » non proprement par la considération de la beauté. Il semble » qu'il y ait aucuns visages heureux et d'autres malencontreux, » et crois qu'il y a quelqu'art à distinguer les visages débon- » naires, des niais; les sévères, des rudes; les malicieux, des » chagrins; les dédaigneux, des mélancoliques, et telles autres » qualités voisines. Il y a des beautés non fières seulement, » mais aigres; il y en a d'autres douces, et encore au-delà, » fades ».

Pour Bacon, il ne se borne pas à de simples réflexions; il appelle la physiognomonie parmi les sciences; et malgré son alliance avec la magie et les pratiques superstitieuses du quinzième siècle, il reconnaît que ce genre de recherches est appuyé sur l'observation; qu'il est utile; qu'il faut le perfectionner, et lui donner un rang dans l'histoire de la nature.

Parmi les auteurs qui ont traité spécialement de la physiognomonie, et que l'on peut regarder, avec Aristote, comme les prédécesseurs de Lavater, on compte principalement Porta, Lachambre, Pernetti, Claramolius, qui n'ont fait aucun usage du dessin, et qui ne paraissent pas avoir fait par eux-mêmes des recherches suivies et des observations.

Buffon, Lebrun, et même Lachambre, n'ont pas écrit sur la physiognomonie proprement dite, objet particulier des travaux de Lavater, mais sur la physionomie en mouvement, sur la pathognomonique, c'est-à-dire, l'expression et le caractère des passions.

Ce qui distingue Lavater de tous ses prédécesseurs, c'est d'avoir séparé les symptômes des passions des signes et de l'empreinte des penchans et des habitudes; c'est d'avoir substitué à des maximes trop générales des observations particulières, et d'avoir perfectionné, étendu ces observations par d'heureuses applications aux beaux-arts; c'est enfin de faire porter ses recherches sur la différence et la combinaison des contours et des

Digitized by Google

lignes, dans les portraits et les silhouettes, et d'assigner à chaque partie, à chaque division de la physionomie, des valeurs que l'expérience peut seule faire reconnaître, et dont l'expression révèle souvent par un seul trait le genre de talent ou de vertu que l'on n'aurait pas d'abord supposé, ou qui semblait même incompatible avec d'autres traits dépourvus de grâce et de noblesse.

Cette manière de procéder l'a conduit à traiter toujours la physiognomonie comme une étude dans laquelle, ne pouvant parler qu'aux yeux avec précision, il faut nécessairement avoir recours au dessin, et n'employer les mots que comme des auxiliaires, ou comme une traduction approximative et peu fidèle de cette langue *pittoresque*. Lavater fut favorisé dans ses recherches et ses études par une foule de circonstances. Non-seulement il dessinait, mais il était parvenu à faire du dessin une écriture physiognomonique. Il avait profondément réfléchi sur le point de vue particulier sous lequel il lui importait de considérer les bustes, les statues, les tableaux, les portraits et les simples silhouettes. La nature vivante, dans ses différens états, ses représentations plus ou moins fidèles, tout rentrait pour lui dans l'étude de la physionomie; il profitait même, comme il l'a avoué, des fautes de ses graveurs et de ses dessinateurs. Lorsqu'il eut publié ses premiers essais, la curiosité fit sans cesse circuler sous ses yeux une foule d'originaux ou de copies de toute espèce, et l'on peut dire que pendant plus de vingt-cinq ans les sujets d'observation venaient en quelque sorte solliciter ses regards, ses interrogations physiognomoniques, et réclamer ses décisions.

D'abord il se trompa souvent, comme il l'a avoué lui-même avec beaucoup de franchise; et même lorsqu'il eut acquis plus d'expérience et de lumière, il tomba quelquefois dans des erreurs très-graves, quand le témoignage de ses sens était trop vivement influencé par son imagination. On a surtout cité le trait suivant comme un des exemples les plus remarquables de ses mécomptes physiognomoniques.

Un homme aussi stupide que féroce, fut condamné pour cause d'assassinat à être rompu vif, à Hanovre. Zimmermann faisant dans cette circonstance, ce que le célèbre peintre Lebrun avait exécuté à l'égard de la duchesse de Brinvilliers, se procura le profil de ce criminel au moment où on le conduisait au supplice, et l'envoya à son ami Lavater avec une lettre dont le style était très-propre à exciter sa curiosité.

Lavater, depuis quelque temps, désirait vivement et attendait un portrait du célèbre Herder; il s'imagine tout à coup

Digitized by Google

voir, par quelques mots à double sens de la lettre de son ami, que le profil en question est celui qu'il désire. Il relit plusieurs fois la lettre, s'arrête à sa première idée, s'abandonne tout entier à ses préventions, et, ne voyant plus en quelque sorte, qu'avec le regard d'un esprit préoccupé, il ne manqua pas de découvrir les indications des qualités les plus sublimes, des penchans les plus nobles dans le profil qu'il examine et commente avec cette exaltation.

Lorsque de semblables préoccupations ne trompaient pas Lavater, ses jugemens et ses décisions fondés sur des observations bien faites, dictés par un tact délié et un coup d'œil plein de sagacité manquaient rarement d'exactitude. Ils avaient même souvent quelque chose d'extraordinaire et de merveilleux.

Les visites que Lavater recevait n'étaient pas toujours agréables, et ne lui permettaient pas de s'expliquer avec franchise. Souvent, sur les plus belles physionomies, sur les plus beaux visages, et entre deux beaux yeux, il découvrait, comme Montaigne, une *nature maligne et dangereuse;* alors il était obligé de répondre à de pressantes sollicitations par des lieux-communs, et quelquefois même il refusait d'émettre son jugement, sous différens prétextes; sa première impression qu'il ne savait pas dissimuler, le trahit plusieurs fois dans des circonstances embarrassantes et douteuses; il se trouvait alors forcé par la franchise de son caractère, de laisser entrevoir sa décision. Il donna dans une circonstance une preuve bien remarquable de l'exactitude des résultats auxquels ses observations pouvaient le conduire.

Un jeune abbé, appelé Fr., d'une beauté remarquable, d'une physionomie en apparence très-touchante et très-gracieuse, vint de Strasbourg à Zurich, visiter une famille que la plus tendre amitié unissait à ses parens. La beauté de ce jeune homme frappa tout le monde. Lavater n'en porta pas moins un jugement physiognomonique très-sévère. Ce jeune homme, dit-il, renferme dans son sein une passion cruelle, et dont le dénoûment sera tragique. On se récria généralement contre Lavater à cette occasion, mais bientôt le jeune Fr. prit soin de le justifier. Il assassina un malheureux conducteur de voitures, pour lui voler quelques louis, et avoua dans son interrogatoire, que dominé par un penchant impérieux au meurtre, il lui avait cédé plusieurs fois; et que tout récemment, la crainte seule d'être découvert l'avait empêché d'assassiner les hôtes qui l'avaient accueilli si généreusement et avec tant d'amitié.

Sans être médecin, Lavater découvrait quelquefois, par une

Digitized by Google

grande habitude, les altérations physiques intérieures, et les signes d'une atteinte mortelle de la maladie, ou d'une altération profonde de l'organisation.

Alors, comme à la vue des signes des penchans vicieux, des empreintes du crime, son âme était vivement émue, et ses regards retenaient à peine l'expression du jugement qu'il avait porté en secret. Voici un exemple de l'une de ces décisions physiognomoniques.

Une dame vint à Zurich visiter Lavater, auquel elle présenta sa fille, le priant de dire sans aucune retenue, ce qu'il pensait de sa physiognomonie. Lavater fut vivement ému en regardant cette jeune personne avec attention, mais il refusa d'exprimer aucun jugement physiognomonique. La mère étonnée, inquiète, le pressa en vain; il consentit seulement à donner son opinion dans un billet cacheté, en exigeant d'elle que ce billet ne serait ouvert que dans six mois.

Cette dame partit en faisant cette promesse, et perdit sa fille quelque temps après son retour. A l'époque indiquée elle ouvrit le billet de Lavater, et n'y lut que ces mots :

» Je pleure et je prie avec vous : quand vous ouvrirez cette » lettre, vous serez déjà la plus malheureuse des mères. »

Le premier aperçu de Lavater, comme celui de tous les observateurs très-exercés, avait surtout une profondeur, une justesse et une pénétration physiognomonique que souvent il se reprochait en secret.

Des objections très-fortes, furent souvent faites à Lavater, surtout par Lichtemberg, qui commença sa critique avec dignité, et qui ensuite, excité par Zimmermann, se permit les plaisanteries les plus amères et les plus déplacées; ce fut alors qu'il publia une diatribe qui fit une grande sensation en Allemagne et dans laquelle il *parodiait* sous le titre de physiognomonie des queues des différens animaux, les passages les plus sérieux et les plus imposans de l'ouvrage de son adversaire. On a compté aussi M. Nicolai parmi les détracteurs de Lavater.

D'autres écrivains plus ou moins célèbres, ont essayé d'attaquer la physiognomonie, tantôt d'une manière sérieuse, tantôt avec l'arme de la plaisanterie et du ridicule. Quelques-uns même ont été jusqu'à mettre la physiognomonie sur la scène et dans les romans; un professeur de Weimar publia un voyage physiognomonique, dans lequel on a remarqué beaucoup d'imagination, de gaîté et d'esprit.

Aujourd'hui il reste encore plusieurs préventions contre Lavater; son ouvrage, que peu de personnes ont étudié, et

Digitized by Google

que l'on parcourt en général sans suite, sans attention, paraît souvent ne présenter que des paradoxes piquans et téméraires. On prononce alors hardiment sur ces apparences, et l'on ne voit pas que pour avoir le droit de condamner l'auteur, il faudrait avoir réfuté au moins quelques-unes de ses observations; faire moins attention au texte qu'au dessin, qui est la langue physiognomonique; entendre cette langue et se rappeler que tout ce qui tient à des observations délicates et suivies, ne sera jamais entièrement repoussé par les sages, qui n'ont pas fait avec le même soin ces observations difficiles.

Il existe d'autres préjugés et d'autres préventions contre Lavater, qui viennent d'une source différente. On rappelle les erreurs, les égaremens de son imagination, ses croyances superstitieuses; et l'on prétend qu'avec une telle disposition d'esprit, il était impossible de se livrer avec succès à des recherches aussi délicates que celles de la physiognomonie.

Il est facile de repousser ce préjugé. Dans Lavater il faut distinguer deux personnes; celle de l'homme religieux, superstitieux même et enthousiaste, et celle de l'observateur. Quelquefois sans doute la personne de l'enthousiaste a pu réagir sur celle de l'observateur, et nuire à l'exactitude de ses observations. Le célèbre naturaliste Swammerdam offre un exemple de cette singulière association. On lui doit les plus belles découvertes sur l'histoire naturelle des insectes, qu'il étudia avec autant de patience et d'adresse que de sagacité, ce qui ne l'empêcha point de devenir le disciple de la Bourignon, et de se livrer au milieu de ses travaux, aux écarts les plus extravagans de l'illumination. Cette folie ne l'a point privé de la gloire que lui ont acquise ses découvertes, et n'a fait naître aucune prévention défavorable contre la science qu'il a cultivée. Pourquoi serait-on moins juste envers Lavater? Ses recherches, ses travaux sur la nature ne sont pas moins fondés que les expériences de Swammerdam : ils ont seulement pour objet une nature plus noble, plus difficile à reconnaître. Il faut peut-être en recevoir et en appliquer les résultats avec plus de circonspection; mais on ne peut les repousser sans injustice, ni refuser à l'auteur le rang qu'ils lui ont mérité dans l'histoire des travaux de l'esprit humain, parce que son nom se trouve aussi dans l'histoire de ses erreurs.

Il faut suivant la remarque de Fontenelle, un homme tout entier à chaque branche des mathématiques, pour la cultiver avec une certaine étendue. Cette condition est également nécessaire pour cultiver une branche quelconque des sciences physiques et morales. Lavater fut l'homme de la physiogno-

Digitized by Google

monie, non-seulement parce qu'il s'y livra sans partage, et en lui consacrant tout le temps qu'il ne devait pas à sa profession, mais parce qu'il réunissait les conditions les plus propres à son étude ; l'association si rare de la patience et de l'imagination, sa vive sensibilité, cause de ses erreurs et de ses découvertes ; sa manière de procéder si rapide, et qui ferait croire souvent que son esprit agissait plutôt par instinct que par réflexion : enfin, son tact fin et délicat, l'usage continu de son sens physiognomonique, et une contemplation habituelle de phénomènes si déliés, si difficiles à saisir et à décrire, que l'on est étonné qu'il ait pu transmettre les résultats de ses observations.

Ces vues sur la physiognomonie, nous ont paru inséparables des détails et des recherches biographiques sur Lavater, nous croyons même devoir nous y arrêter encore un moment et y joindre quelques autres réflexions.

Il en est de la physiognomonie, comme de la médecine ; les hommes de toutes les classes en disent beaucoup de mal, mais y croyent, s'en occupent par faiblesse ou par curiosité, en parlent sans la savoir, et préfèrent des théories populaires, ou l'empirisme le plus aveugle, aux résultats lumineux et méthodiques de l'observation. Il y a cependant cette différence, que dans ce qui tient à la physiognomonie, le sentiment, une sympathie secrète, une espèce d'instinct moral, suppléent, jusqu'à un certain point au savoir et à l'expérience, se fortifient et deviennent plus sûrs par l'habitude. Quelques hommes ont même naturellement une sensibilité si vive, qu'ils se trompent rarement dans leurs premiers jugemens physiognomoniques, et qu'ils se repentent ordinairement de n'avoir pas obéi à cette impression soudaine de l'antipathie ou de l'affection.

C'est par un effet de cet instinct physiognomonique que se forment ces attachemens subits et passionnés, cet amour par sympathie, que la beauté seule ne fait pas naître, et qui dépend toujours d'un coup d'œil assez pénétrant pour démêler tout à coup et comme dans une révélation du sentiment, les signes des qualités les plus aimables.

Il y a en outre, des professions où les occasions de développer le tact et la sensibilité physiognomonique sont plus nombreuses ; celles de peintre, de comédien, de prêtre sont de ce nombre. D'autres professions qui n'exigent aucune culture de l'esprit, tendent également à développer, du moins sous certains rapports, le tact physiognomonique : telles sont celles d'espion, de geôlier, de recruteur, de cavalier de maréchaussée. Il y a même d'autres états, d'autres professions, dont l'exercice est une sorte de physiognomonie en action, et qui exigent et

Digitized by Google

font acquérir une grande habileté dans l'interprétation des traits du visage, ou dans la découverte des traces et des empreintes caractéristiques des passions habituelles et dominantes. On peut citer ici comme exemple, la médecine pratique, et quelques autres professions.

En effet, le médecin familiarisé autant qu'il doit l'être avec l'observation des mouvemens du cœur humain, ne remarque pas seulement les indications variées de l'état des forces vitales, les symptômes des maladies; il saisit aussi les caractères de tempérament, les vestiges de toutes les habitudes et de toutes les affections qui peuvent modifier la constitution physique; il s'accoutume insensiblement à découvrir beaucoup d'autres nuances plus ou moins significatives, et devient sans efforts et même presque sans dessein un très-habile physionomiste, surtout si la nature l'a doué de cette perspicacité presqu'intellectuelle, sans laquelle il est difficile de devenir jamais un *grand praticien*.

Plusieurs médecins, sans s'être consacrés d'une manière spéciale à la physiognomonie, ont souvent étonné par l'exactitude et la rapidité des jugemens qu'ils ont portés, d'après l'inspection des traits du visage. Antoine Petit fut de ce nombre. M. V*** alors simple élève et aujourd'hui l'un de nos peintres les plus distingués, se trouvant un jour à la consultation de ce célèbre médecin en fut aussitôt remarqué. Lorsque la foule fut écoulée : Je reviens à vous, dit M. Petit, votre physionomie m'a frappé; n'êtes-vous pas artiste? n'aimez-vous pas les beaux-arts? j'ai cru entrevoir dans votre air, dans votre physionomie, que vous étiez peintre.

M. V*** avoue qu'en effet il cultivait la peinture et qu'il avait le projet d'en faire sa profession. Il exposa ensuite le motif de sa visite, et fut aussi satisfait du médecin, qu'étonné du physionomiste.

Les gens d'affaires, les juges, les diplomates, les ministres, les courtisans ont aussi des occasions fréquentes de perfectionner le tact physiognomonique, et un grand intérêt à profiter de ces occasions. Placé dans de semblables circonstances, M. Necker avoue qu'il cherchait à reconnaître s'il était vrai que l'on pût, à des signes rapides, se former une première idée des hommes. Il attachait surtout une grande importance à la manière de parler, à la lenteur ou à la volubilité du discours, à la circonspection naturelle du maintien, à la circonspection contrefaite, qui sert de masque à la médiocrité.

Tous les hommes, et quelques hommes en particulier, ont

Digitized by Google

donc le plus grand intérêt à être plus ou moins physionomistes, le sont même par empyrisme, parlent ou entendent la langue physiognomonique à leur insu; de sorte que l'on pourrait dire que Lavater n'a fait que travailler sur un canevas qui est entre les mains de tout le monde, et rectifier, étendre des observations que l'on fait tous les jours dans la société.

Vouloir négliger ces principes et en contester l'utilité, ne serait-ce pas prétendre que les lois et les préceptes de Quintilien, et le livre de l'orateur de Cicéron, sont des ouvrages superflus et frivoles, parce qu'il y a des hommes qui sont naturellement éloquens, et que tout homme parle bien lorsqu'il est vivement inspiré par ses passions?

Toutefois la mesure de la certitude et le degré de probabilité des études physiognomoniques, considérées sous leur véritable point de vue, se rattachent à des notions exactes d'anatomie, sur la structure et le mouvement des muscles du visage, qui ont manqué complètement à Lavater. Ces muscles, qui se distinguent de tous les autres par des dispositions particulières, sont presque toujours en action. Interprètes fidèles et rapides de l'âme, ils écartent ou resserrent, élèvent ou abaissent les parties délicates et mobiles auxquelles ils se terminent, et dont ils ne peuvent changer la forme ou la direction, sans exprimer une pensée, une impression, ou même un sentiment, surtout à la lèvre supérieure, dont les plus petites différences sont significatives pour le physionomiste exercé. En observant avec quelque détail cette admirable structure du visage, on voit évidemment qu'elle réunit toutes les conditions nécessaires pour une expression aussi rapide que variée dans ses nuances et ses combinaisons, on est forcé de reconnaître que la physiognomonie est justifiée par l'organisation même de la face, et qu'elle ne doit être regardée que comme une division de l'anatomie et de la physiologie. Cinquante-trois muscles, dont les mouvemens, diversement combinés, prennent part à tous les phénomènes extérieurs des passions, forment cette organisation du visage: ils sont à la disposition de l'âme, pour exprimer ses différentes affections; chacun est plus ou moins employé, et correspond à un ordre particulier de pensées et de sentimens, etc. Il est donc évident que les mêmes muscles de la face ne sont pas aussi exercés, ni aussi volumineux dans diverses personnes; que cette différence extérieure doit répondre, toutes choses égales d'ailleurs, à celle du caractère des passions ou des habitudes intellectuelles les plus fortes ou les plus fréquentes; inégalité, variété d'où résulte nécessairement la physionomie, suivant Haller, qui

Digitized by Google

avait acquis une trop grande connaissance de la nature vivante, pour méconnaître les rapports du physique et du moral dans les dispositions du visage.

L'observation du développement et des changemens des différentes physionomies, peut aisément confirmer ces remarques. A mesure que les penchans originels ou acquis se fortifient ou se modifient par l'éducation, et que l'existence morale se forme et s'étend, on aperçoit dans le visage des muscles qui sont plus exercés, et qui se contractant sans cesse dans l'expression répétée d'une passion dominante, acquièrent plus de force, et contribuent à former des traits distinctifs, non de l'impression du moment, mais de l'habitude de la sensibilité, et de la direction fondamentale du caractère; ainsi il suffira de rire ou de sourire très-souvent, d'éprouver constamment des sentimens d'amour, de tendresse, de pitié ou de bienveillance, ou de céder par habitude à des mouvemens d'orgueil, de mépris, etc. pour occasionner ces variétés de physionomie, correspondantes à ces dispositions morales, et qu'un observateur exercé pourra reconnaître.

Ces réflexions, que la tournure d'esprit de Lavater eût sans doute repoussées, et qui lui auraient épargné un grand nombre de fautes et de mécomptes, nous ont paru également propres à déterminer les limites et le genre de probabilités des études physiognomoniques. En nous y arrêtant plus long-temps, nous sortirions de notre sujet, et nous semblerions oublier nos fonctions de biographe, que nous achèverons de remplir par quelques détails sur la vie privée de Lavater.

(*La fin au prochain numéro.*)

ORDRE DE SAINT-JEAN DE JÉRUSALEM.

Si une institution mérite l'estime et l'admiration des peuples, mérite de revivre après tant de bouleversemens, tant de destructions, c'est évidemment l'ordre religieux et militaire de Saint-Jean de Jérusalem, auquel se rattache le souvenir des plus belles actions et des services les plus signalés rendus aux navigateurs de toute la chrétienté. Il faut rétablir cet ordre conservateur des sentimens les plus héroïques, et protecteur né du commerce maritime de la grande société européenne, cet ordre qui toujours combattit sous les bannières sacrées pour la cause de l'humanité, et fit constamment la police sur la Méditerranée, infestée par les Barbaresques. Oui,

Digitized by Google

le congrès qui se rassemble à Vienne, et qui doit s'occuper incessamment de réprimer leur audace, couronnerait l'œuvre du bonheur universel, en assignant un asile aux chevaliers, et en leur remettant le soin de châtier les corsaires. L'exécution d'un tel projet est digne réellement des idées libérales de ce siècle, et ne saurait mieux être confié pour l'avantage de toutes les nations, qu'à des hommes voués, par religion, à la défense commune, et dont la devise est *vaincre ou mourir*, car, d'après les statuts de l'ordre, un chevalier, tombé au pouvoir des forbans, n'est jamais rachetable. A la fureur du brigandage il est enfin temps d'opposer l'héroïsme de la religion et de la valour. La Grèce décerna les honneurs de l'apothéose à des guerriers intrépides, qui purgèrent son territoire de brigands; et l'Europe entière, par un mouvement spontané de reconnaissance, ne s'empresserait point de replacer, dans quelqu'île, un ordre qui consacra sa vie à nettoyer les mers de brigands encore plus formidables; un ordre dont les chevaliers, l'élite de la noblesse, sont renommés par des travaux, par des exploits autrement importans que les travaux d'Hercule, de Thésée et de Pirithoüs! Les héros grecs pillaient souvent les contrées qu'ils parcouraient la massue à la main, et enlevaient ce qui ne leur appartenait pas. Les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem montrèrent toujours un désintéressement rare, et soulagèrent l'humanité souffrante. Les princes catholiques et protestans sont également intéressés au rétablissement d'une milice chargée de défendre tous leurs sujets indistinctement, chargée d'épargner à ceux-ci l'infamie d'être exposés en vente dans les *Batistans* ou marchés publics d'Alger. La porte ottomane, renonçant à ses antiques maximes d'intolérance, s'efforçait, depuis un demi-siècle, de maintenir la bonne harmonie entre ses peuples et les chevaliers, parce que la porte ottomane elle-même s'était vue obligée d'abjurer son alliance avec les régences africaines, de les désavouer pour ses tributaires, parce qu'elle redoutait, et qu'elle redoute encore aujourd'hui les Barbaresques, pour le moins autant que les puissances chrétiennes, et que les galères maltoises donnaient la chasse aux pirates, et les écartaient des côtes de la Turquie.

Depuis une vingtaine d'années, les Tripolitains et les Algériens, délivrés de leurs plus mortels ennemis, par la suppression de l'ordre de Malte, attaquent avec plus de hardiesse les bâtimens des puissances continentales, et les journaux ne sont remplis que d'affligeans détails relatifs aux nombreuses captures que la marine d'Alger vient récemment de faire sur les Suédois, les Danois, les Hollandais et les Américains. Le dey,

Digitized by Google

en 1803, brava même ce Napoléon, devant lequel se taisait l'Europe entière; et le général Hullin, qui n'avait pas besoin d'une grande habileté, fut envoyé pour désarmer le tyran africain, et l'adoucir par des largesses. A partir du détroit de Gibraltar, jusqu'à l'isthme de Suez, c'est-à-dire dans une étendue de neuf cents lieues, rien ne s'oppose aux déprédations journalières des corsaires barbaresques. Il semble que cette grande mer intérieure, qui baigne les côtes des pays les plus civilisés du globe, soit sous leur domination exclusive, du moment que l'ordre de Malte a disparu, et que ces voleurs, organisés en république, se plaisent à insulter à toutes nos idées de liberté, de grandeur et d'indépendance. Telle est l'inconséquence, ou plutôt la petitesse de l'esprit humain, qu'il s'énorgueillit parmi nous de sa supériorité morale, tandis qu'il se laisse avilir, dégrader par les plus exécrables des mortels.

Il faut donc une station permanente sur la Méditerranée, telle que cette station existait avant la fatale révolution de 1789, époque à laquelle les *Algériens de la France* dépouillèrent de ses biens l'ordre hospitalier de Saint-Jean de Jérusalem, et le proscrivirent sans beaucoup s'inquiéter des fâcheux résultats qu'entraînerait une semblable proscription. Lorsqu'on sacrifie l'avenir au présent, aux passions populaires, à l'ignorance, à l'enthousiasme de la multitude, est-il étonnant qu'il en résulte des événemens de cette nature? Maintenant le commerce des provinces du midi est dans une stagnation totale. Les négocians craignent de hasarder leurs fonds et leurs personnes sur une mer plus dangereuse qu'elle ne l'était vers les dernières années de la république romaine, quand les pirates de la Cilicie l'infestaient de toutes parts, interceptaient les convois de blé, et affamaient le *peuple roi* au milieu de ses prospérités et de ses victoires. Du moins les repaires des pirates ciliciens n'étaient point inaccessibles, et Pompée vint à bout, ainsi que Servilius Isauricus, à les exterminer. Les repaires des Algériens sont au contraire inabordables, et tous les lauriers d'un second Pompée se flétriraient infailliblement s'il tentait d'exterminer ces bandits qui font trafic de scélératesse sous des étendards, et à la face du ciel et de la terre. Les habitans de l'Italie, des provinces méridionales de la France et de l'Espagne tremblent pour leur sûreté jusqu'à cinq lieues dans les terres. On voit renaître ces temps déplorables qui suivirent la prise de Rhodes, en 1522, par Soliman, lorsque Piali, Aïruch, Chérédin-Barberousse, Dragut, surnommé le *Diable de la mer*, allaient enlever des princesses en Italie pour les transporter dans le sérail du grand-seigneur, et dévaster toutes les côtes de cette

Digitized by Google

belle contrée ainsi que celles de l'Espagne. Charles-Quint, sentant la nécessité d'assurer la navigation de ses sujets, qui, sous le règne de Ferdinand et d'Isabelle, alors que Rhodes toute puissante portait la terreur sur les plages de l'Afrique, dictaient des lois aux Barbaresques, Charles-Quint, dis-je, fit présent au grand-maître Villiers de l'Ile-Adam, de l'île de Malte où les chevaliers, dispersés en Angleterre, en France, en Allemagne, accoururent, et qui devint bientôt, comme Rhodes, le boulevart de la chrétienté. Ce que cet empereur fit, pourquoi les magnanimes souverains de nos jours ne le feraient-ils pas?

Les diables de la mer, les Camalli, les Scanders, les Dragut, les Ali-Pélégrins se multiplient à l'infini à Tripoli et surtout à Alger, le plus puissant des états barbaresques : on les a vus naguère sortir du détroit de Gibraltar pour aller ravager les Canaries, Madère, les Açores, semer l'épouvante sur les côtes de l'Amérique septentrionale, et pousser leurs courses jusqu'au banc de Terre-Neuve. Ces corsaires intrépides iraient, n'en doutons pas, jusque dans les Archipels de l'océan pacifique, si l'attrait du gain les y attirait. Eh! quelle contrée lointaine sera désormais à l'abri de leur cruelle rapacité, lorsqu'on pense qu'en 1771, je crois, ils osèrent naviguer jusqu'auprès du premier cercle polaire arctique pour piller l'Islande, et emmener de cette île dans leurs hideux bagnes des milliers d'hommes et de femmes, victimes infortunées condamnées à mourir sous un climat si différent du climat de leur triste mais chère patrie? Que ces affreuses leçons instruisent les souverains, et leur ouvrent les yeux sur la nécessité pressante de remédier à tant de maux. Qu'est-il besoin de différer plus long-temps? Les cris de la vengeance retentissent des extrémités de l'Europe jusqu'au centre, et il n'est plus question que d'employer les moyens convenables de la satisfaire pleinement.

Pour peu que l'on tarde à prendre des mesures énergiques, Tétouan, Salé, Tunis, Tripoli, Alger, toutes les républiques anarchiques de l'Afrique se mettront en mer pour couvrir de ruines, et noyer de larmes et de sang les côtes des contrées civilisées. Ni les soldats, ni les matelots ne manquent aux régences de Tripoli et d'Alger. Mais les bois de construction sont heureusement très-rares dans ces états. Déjà, vers le commencement du dix-huitième siècle, Alger n'en tirait plus qu'une très-faible quantité des montagnes qui avoisinent la ville de Bugie, les seules sur lesquelles s'élèvent des bois de haute futaie. A chaque coupe cette ressource diminue, et finira par s'épuiser. C'est aux dépens de la marine marchande des chré-

Digitized by Google

tiens que les Barbaresques se pourvoient aujourd'hui, et très-abondamment. Notre coupable insouciance ne leur laisse rien à désirer, ni poudre, ni plomb, ni bois, ni munitions de toute espèce. C'est dans les ports de Calscrone, de Riga, de Marseille, de Toulon, d'Ancône, de Trieste, de Venise, etc., que se trouvent leurs véritables chantiers où l'inscription *Sic vos non vobis* figurerait à merveille. On sait avec quelle habileté les corsaires algériens dépiècent les bâtimens qu'ils capturent, pour en former ces galères qui, dans les croisières, portent la foudre, l'esclavage, le désespoir et la mort.

Des hommes qui n'ont aucune idée du climat, de la population et des forces des régences africaines, ne veulent point entendre parler d'une corporation religieuse, d'une station permanente, et s'imaginent qu'une expédition bien dirigée nous débarrasserait définitivement de la terreur qu'elles inspirent. *L'Europe en armes*, disent ces hommes peu éclairés, l'Europe en armes a pu se rendre à Paris, et délivrer les Français d'une odieuse tyrannie : l'Europe maritime en armes ne pourrait-elle pas débarquer en Afrique, pénétrer jusqu'aux repaires du brigandage, et les détruire ? Non. Une pareille expédition serait téméraire, et pour s'en convaincre, il suffit de se retracer le spectacle de l'effroyable orage de 1540, orage qui anéantit presque toutes les troupes de Charles-Quint, et renversa, en un clin-d'œil, un projet concerté avec toute la sagesse, toute la maturité possible. Comment, au milieu du fracas du tonnerre, à la lueur des éclairs, se tenir sur un sol amolli par des torrens de pluies ? Les fortifications, les tranchées disparurent, et un vent impétueux enleva les tentes, les cases, fit heurter les vaisseaux les uns contre les autres, et plus de cent quarante périrent engloutis avec tous les équipages. Charles-Quint fut principalement redevable de son salut à la bravoure des chevaliers de Malte, qui soutinrent le combat contre les Maures, et facilitèrent la retraite de l'empereur. Est-il besoin de rappeler le souvenir de la témérité de don Sébastien, roi de Portugal, qui conduisit imprudemment son armée dans les terres ? La journée d'Alcazar, en 1579, est trop célèbre pour que nous la décrivions, et que nous insistions sur les suites funestes qu'elle eut pour le Portugal, lequel perdit, avec le prince, l'élite de la noblesse du royaume. Jules-César l'avait dit lui-même : les monstres et les orages sont en Afrique les plus terribles ennemis que des troupes aient à craindre, et peu s'en fallut que ses légions n'y périssent avant de livrer la bataille de Thapsus. Le sol de cette partie du monde, ainsi que les maladies, la disette d'eau consumeraient

Digitized by Google

une armée de débarquement, pour peu qu'elle s'enfonçât dans l'intérieur du pays. Vous pourrez, il est vrai, détruire Tripoli et Alger; mais vous n'aurez détruit ni les Tripolitains, ni les Algériens qui se seront éloignés, et qui, après le départ d'une flotte victorieuse, courront les mers avec plus de hardiesse qu'auparavant. Combien de fois Tripoli et Alger n'ont-ils pas été bombardés par les Français, les Anglais et les Espagnols? De courtes trèves, qui ne firent qu'irriter la cupidité et la vengeance des Barbaresques, voilà à quoi aboutirent ces dispendieux bombardemens. « Ah! disait le dey, après une de ces espèces de *sérénades* données aux forbans, si les Français m'eussent gratifié de la moitié des sommes d'argent employées à bombarder Alger, je ferais rebâtir cette ville avec plus de magnificence ».

Bornons-nous à parler de cet état vraiment formidable, afin de dissiper les illusions que se forgent certains politiques de café. Ils ignorent que dans le royaume d'Alger les *Chaviens* seuls peuvent mettre en campagne cinquante mille hommes d'infanterie, dix-huit mille hommes de cavalerie, sans parler de la milice turque, composée de soldats déterminés, nourris dans le feu, dans le tumulte des séditions et des armes. Ces politiques ignorent probablement jusqu'au nom des *Tagarins*, ou Maures de race espagnole, gens accoutumés également au sang, au carnage, ainsi que les Maures indigènes chez lesquels « *le plus agréable sacrifice que l'on puisse faire à Dieu, c'est de tuer un chrétien* ». Que l'on joigne à ce dénombrement le misérable ramas de proscrits, de débiteurs insolvables, d'assassins, de mauvais sujets de toute espèce qui se réfugient de tous les pays auprès du *Vieux de la montagne* des siècles modernes, et l'on concevra une idée approximative de la puissance algérienne.

Au moyen d'une station permanente, le commerce de l'Europe sur la Méditerranée serait moins inquiété, et les forces maritimes d'Alger, tenues perpétuellement en échec, se mineraient d'elles-mêmes, puisque les bois de construction manquent dans ses provinces. On m'objectera sans doute que les grandes puissances sont en paix avec le dey d'Alger; mais à quelles conditions? n'est-ce pas en se soumettant, malgré leur orgueil, à un tribut annuel dont la honte se déguise sous le nom de gratification, en tolérant des avanies qui les rendent méprisables aux yeux des forbans? Quels engagemens solides contracter avec le dey d'Alger? En 1716, la milice se révolta contre le souverain, uniquement parce qu'il se proposait d'exécuter, de bonne foi, les articles de la paix conclue avec l'Angleterre, la

Digitized by Google

France, la Hollande, et le souverain fut égorgé. « *Songe, mon ami*, disait un jour le dey à un consul anglais, *songe que les Algériens sont une troupe de voleurs, et que j'en suis le capitaine* ». Voilà une déclaration bien franche, bien nette, bien précise, et plus concluante que tous nos argumens, pour faire sentir la nécessité de rétablir promptement une station permanente, destinée à combattre, à réprimer ces voleurs Point de milieu : ou stipulons avec le crime, ou combattons-le énergiquement.

L'ordre qui occupait cette station n'est pas mort. La religion, l'honneur qui opérèrent autrefois tant de prodiges à Rhodes et à Malte, ce sont encore les auxiliaires des chevaliers d'aujourd'hui, et ils attendent impatiemment la possibilité de remplir leur sublime et périlleuse mission. Puisque l'Angleterre est résolue de garder Malte, comme un poste essentiel à ses relations avec l'Egypte et avec les Echelles du Levant, que les monarques de l'Europe se réunissent pour faire assigner les îles Ioniennes à l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem. Corfou, avant peu, redeviendra une seconde Rhodes, et les Anglais pourront, de concert avec les chevaliers, coopérer plus efficacement à ruiner la marine algérienne. L'Espagne, la Hollande, l'Italie, la Turquie, et plus spécialement la France et l'Autriche, doivent embrasser les intérêts de l'ordre, à raison des éminens services que ces puissances en retireront pour la libre navigation de leurs sujets. Que l'étendart de *la religion* reparaisse incessamment sur la Méditerranée comme un signe de protection, de ralliement pour tous les chrétiens, et comme un signe d'effroi pour tous les Barbaresques. La religion seule est capable de susciter des vengeurs qui bravent les fatigues, les dangers sans cesse renaissans, des vengeurs qui, à l'exemple de Botigella, prieur de Pise, tressaillent de joie à l'aspect des corsaires, et croient faire une bonne action en combattant contre eux : la religion seule est capable aussi de consoler les malheureux captifs qui gémissent sous le fouet des *bachis*, dans les bagnes hideux des pirates. On vante beaucoup, et avec justice, le trait de Saint-Vincent de Paul, qui volontairement prit la place et les chaînes d'un forçat sur une galère ; mais on ignore le trait d'héroïsme d'un franciscain, confesseur de don Juan d'Autriche. Ce religieux, ayant été enlevé par les Algériens et renfermé dans un bagne, employa à la construction d'un hôpital, et à l'acquisition d'un cimetière pour les chrétiens captifs comme lui-même, l'argent destiné à sa propre rançon, et mourut ainsi dans l'esclavage, martyr de l'humanité et de la charité évangélique.

Digitized by Google

L'ordre de Saint-Jean de Jérusalem s'enorgueillissait de s'appeler *le gardien des pauvres*, comme étant le premier et le plus beau de tous les titres, et remplissait fidèlement les devoirs que ce titre prescrivait au cœur de ses chevaliers. Vainement la philosophie argumenterait contre une institution de ce genre; vainement elle crierait au fanatisme. Comment traitera-t-elle donc les Barbaresques eux-mêmes? Ah! si messieurs les philosophes, montés sur un bâtiment, étaient surpris en mer par une galère algérienne, s'ils allaient faire quelques années d'apprentissage philosophique dans les bagnes, si un père de la Mercy les tirait de cet état affreux, ils reviendraient dans leur patrie un peu guéris de leurs préjugés. Le dey d'Alger n'est pas très-sensible aux charmes de la philosophie, et si l'on en parle quelquefois dans son divan, c'est à la manière de nos Robespierre, de nos Marat, de nos Hébert et de nos Ronsin.

Il suffit de reproduire succinctement quelques faits historiques pour démontrer l'utilité de l'institution de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, et prouver que la philosophie elle-même doit à cet ordre un éclatant hommage de respect et de reconnaissance. Hospitaliers, religieux, militaires tout à la fois, les chevaliers firent briller, dans ces divers états que la religion seule pouvait rendre compatibles, firent briller les vertus les plus touchantes, en même temps que la valeur la plus héroïque. Une société d'hommes qui ne serait point mue par le zèle du christianisme, ne s'asservirait jamais, même par honneur, à leur vie pénible, et n'affronterait, sur une mer constamment orageuse, les périls sans nombre, ni la mort qui se présentent sans cesse sous leurs yeux et sous toutes les formes. Le prieur Botigella, s'apercevant qu'un pilote craignait d'approcher de la forteresse de la Goulette: « *Malheureux!* s'écria-t-il, » *faut-il que, pour conserver deux ou trois carcasses de ga-* » *lères, nous manquions une si belle action* »? et il s'agissait d'aller attaquer l'élite des troupes de Barberousse, et de ne point se briser contre terre. La vue des Infidèles, le désir de faire tomber les fers de plusieurs milliers de chrétiens, enflammaient la valeur de ce chef. Dès que le fer cessait d'étinceler entre les mains des chevaliers, ils pansaient les blessures de ces mêmes barbares qu'ils venaient de terrasser, soignaient, dans le grand hôpital de Malte, les infirmes, les malades, sans aucune acception de religion ni de pays, et les servaient avec une magnificence vraiment royale, les objets du luxe ennoblissant la misère de l'homme dans un asile où d'ordinaire l'extérieur seul annonce le faste, et l'intérieur recèle le dégoût, la nudité et toutes les livrées de l'infortune. Tous les bâ-

Digitized by Google

timens pouvaient se ravitailler dans le port de Malte, et y chercher un abri contre les pirates.

L'ordre de Saint-Jean de Jérusalem se trouve dans la même position qu'après la conquête de Rhodes et l'expulsion de cette île par les Ottomans. Il est résulté les mêmes malheurs de la dispersion des chevaliers : le même remède se présente. Qu'à la voix des souverains, les membres épars de cette corporation religieuse se rassemblent dans une station quelconque, et bientôt on les verra déployer le même caractère, rendre les mêmes services que rendirent les héros leurs prédécesseurs, et pratiquer les mêmes vertus hospitalières. Charles-Quint ne leur abandonna qu'une île stérile. L'ordre trouva, dans les ressources d'une merveilleuse industrie, le secret d'y répandre la fertilité. Des rochers, jusqu'alors stériles, se couvrirent des trésors de la végétation, et partout, dans Malte, une nature ingrate fut obligée de céder à des ressorts inouis, et réellement

Les lauriers seuls semblaient y croître sans culture.

Le 24 septembre, je terminais la correction des épreuves de cet article, fait il y a plus d'un mois, et dont j'ai donné communication à un commandeur de Malte, prieur général des galères, M. Vié de Césarini, lorsque j'ai reçu le *Journal de Paris* qui renferme une courte analyle d'un écrit intitulé : *Considérations d'un chevalier français sur l'ordre de Malte*, par M. le chevalier L. Legroing de Fontnoble, officier de la marine de l'ordre. D'excellentes réflexions de M. N. accompagnent cet appel fait à la justice des puissances européennes. M. de Fontnoble désigne, comme je m'étais promis de le faire, les îles Ioniennes pour servir de retraite aux chevaliers.

JONDOT.

(*La fin au numéro prochain.*)

BULLETIN LITTÉRAIRE.

SPECTACLES. — *Théâtre Français.* — Continuation des débuts de mademoiselle Petit dans *Alzire*.

Le troisième acte d'*Alzire* est (suivant La Harpe) ce que Voltaire a fait de plus beau. Rien de plus théâtral et de plus intéressant que l'entrevue de Zamore et de son amante, elle

Digitized by Google

est dialoguée avec toute la chaleur et l'énergie que comportait la situation. Ce chef-d'œuvre de Voltaire, réunit l'intérêt le plus vif à la poésie la plus brillante; la terreur, la pitié et l'admiration s'y partagent tour-à-tour l'âme du spectateur. Ses beautés sont de l'ordre le plus élevé, jamais l'enflure de la déclamation ne les dépare.

Mademoiselle petit a montré de la sensibilité dans la scène de la reconnaissance; elle a dit avec justesse et vérité l'admirable tirade du cinquième acte :

Écoute, tu sais trop qu'un père infortuné, etc.

Mais on peut lui repprocher avec justice de la faiblesse en plusieurs endroits, et ce qu'il y a de plus fâcheux, elle adopte chaque jour davantage la déclamation chantante et monotone de l'école moderne. Le public a fait sentir toute sa rigueur à Valmore, qui, en effet, a été mauvais au troisième acte; mais il faut aussi convenir que dans les autres, sa diction a été assez juste et raisonnable. Il n'y a qu'heur et malheur dans ce monde: des acteurs, très-inférieurs à Valmore, sont traités avec plus d'indulgence.

Débuts de M. Perrier. — M. Perrier, acteur fort médiocre de l'Odéon, ne pouvait figurer avec avantage au Théâtre Français. La représentation du *Cid*, où il a joué Rodrigue, a beaucoup amusé les spectateurs. Il est moins déplacé dans la comédie.

Théâtre Feydeau. — Débuts de mademoiselle Foulquier dans *la Fausse Magie* et *Zémire et Azor.*

Cette débutante, âgée (dit-on) de 14 ans, n'a point été gâtée par les éloges des journalistes. Son jeu laisse sans doute à désirer, son chant n'a pas encore tout l'aplomb dont il est susceptible; mais telle qu'elle est, j'avance qu'après les trois premières cantatrices du Théâtre Feydeau, mademoiselle Foulquier est celle que j'aimerais le mieux entendre. Sa voix est agréable, juste et flexible; elle se tire fort heureusement des roulades et des difficultés. Un sifflet honteux, fruit de quelque cabale de coulisse, a voulu étouffer, en sa naissance, ce talent précoce; mais le but de cette méprisable intrigue a été entièrement déjoué, et le public en a fait justice par les applaudissemens les plus vifs et les plus unanimes dispensés à la débutante, qui en jouant des pièces hors de son emploi, a seulement voulu prouver que *qui pouvait le plus pouvait le moins.* Cet adage

Digitized by Google

est-il toujours juste? Mademoiselle Foulquier m'a fait beaucoup plus de plaisir dans les rôles d'essai que dans ceux auxquels elle est destinée.

Première représentation *de la Méprise*, opéra comique en un acte; — *le Tableau Parlant*, *Grétry*.

M. de Ferville, homme d'un âge mûr, a épousé une jeune femme; et sa sœur, veuve de cinquante ans, est remplie de prétentions ridicules. Le jeune Valmont, qui les a vues aux eaux de Plombières dans un concert d'amateurs, prend madame de Ferville pour sa belle-sœur; de là, le titre et le sujet de la pièce, qui véritablement est *une méprise* des auteurs qui l'ont faite et des acteurs qui l'ont jouée. Rien de plus usé sur la scène que ces femmes, qui, malgré leur âge, s'imaginent que tous les hommes sont amoureux d'elles. Le rôle de Bélise dans *les Femmes Savantes*, qui déjà n'est qu'une caricature, leur a donné naissance; ce sont de mauvaises copies d'un assez mauvais original; la conception première est vraie et comique, mais la charge la défigure presque toujours.

C'est dans l'*Étourderie* de Fagan, que l'auteur de l'opéra nouveau a pris son sujet, et il en a prévenu le public dans les journaux. Ainsi que je l'ai dit à l'occasion d'*Alphonse d'Arragon*, cette ressemblance lui eût été facilement pardonnée, s'il avait su occuper agréablement l'attention des spectateurs, auxquels on ne peut reprocher de la malveillance; indulgens pendant la plus grande partie de l'ouvrage, la répétition fréquente d'une expression triviale employée quelquefois dans la conversation familière, mais peu en usage au théâtre, a fait enfin éclater leur mécontentement; les sifflets ont étouffé la demande de quelques amis imprudens, et les auteurs n'ont pas été nommés. Dans la première production de l'artiste qui a composé la musique, il n'y a ni air de bravoure, ni ouverture accompagnée de tymbale : mais on y remarque des chants faciles, aimables et gracieux. Ce qui manque à l'un des deux ouvrages se trouve dans l'autre : a-t-on beaucoup gagné à cet échange?

Le public a été dédommagé de l'ennui que lui avait causé la pièce nouvelle par *le Tableau Parlant*. Voilà du chant! voilà de l'expression! plus on entend ce chef-d'œuvre de verve musicale, plus on en est enchanté, et l'exécution répond à son mérite, surtout quand mademoiselle Boulanger joue le rôle de Colombine.

Digitized by Google

C'est le 6 octobre qu'on exécutera, à Saint-Roch, une messe de M. Gossec, pour l'anniversaire de la mort de Grétry; sans doute les sociétaires du Théâtre Feydeau se feront, dans cette occasion, un devoir d'offrir au public quelque chef-d'œuvre du premier de leurs compositeurs. La reprise de *l'Amitié à l'Épreuve*, depuis long-temps désirée, aurait été bien placée en une pareille circonstance; mais, à son défaut, il me semble que le *Jugement de Midas*, qui a le double avantage de réunir la plupart des premiers artistes et de n'être pas usé, assurerait à la société une excellente recette.

Théâtre de l'Odéon. — Des circonstances particulières ont empêché de rendre compte des pièces françaises données à ce théâtre, dont les acteurs se distinguent par un zèle fort louable, quoique rarement couronné par le succès. On se bornera (pour cette fois) à indiquer les nouveautés qui ont paru. *La Partie de Chasse*, ouvrage très-ennuyeux, n'a été supportée que par la ressemblance d'un des personnages avec le vertueux monarque dont la fin tragique a laissé de si déplorables souvenirs. — *Une Gageure Anglaise* n'a rien de plaisant que la querelle qui en est résultée entre son auteur et un journaliste. — *Le Mari trompé, battu et content* n'a pas répondu à l'idée que le titre présentait naturellement à l'esprit. — *Lequel des deux?* ou *la Lettre Équivoque* n'a eu qu'un succès *très-équivoque;* et le drame de *Mathilde*, dont le fond est tiré du roman de madame Cottin, a été moins heureux à la première représensation qu'aux suivantes.

MARTINE.

ERRATA DE LA DERNIÈRE LIVRAISON.

A la page 260, ligne 24, au lieu de:

Mademoiselle Petit n'a pas entièrement rempli les espérances que *Roxane* m'avait données. Dans *Émilie*, *Andromaque* et *Hermione*, elle m'y a paru inférieure.

Lisez:

Dans *Émilie*, *Aménaïde* et *Hermione*, mademoiselle Petit n'a pas entièrement rempli les espérances que *Roxane* m'avait données; elle m'y a paru inférieure.

Digitized by Google

SOCIÉTÉS SAVANTES ET LITTÉRAIRES.

La séance publique de la société académique des sciences, lettres, agricultures et arts de Nancy, a eu lieu le 18 du mois dernier. Monsieur *le docteur Haldat, secrétaire de la société*, professeur de chimie et de physique au lycée de Nancy, a lu un précis des travaux de l'année. Ceux dont il a fait mention sont :

Une analyse raisonnée et un examen critique du système universel de M. Azaïs, membre de la société, et connu aussi par son ouvrage sur les compensations dans les destinées humaines, par M. l'abbé Vautrin. — Les résultats d'expériences faites par M. le docteur Haldat, pour déterminer l'influence du vent sur la propagation du son. — Un mémoire sur la vaccine, adressé par M. Boujar, et dans lequel ce vaccinateur zélé à rassemblé de nouveaux faits propres à confirmer les avantages de cette invention salutaire. — Un morceau de littérature sur les hommes qui ont réuni la culture des lettres aux talens militaires; par M. le docteur Lamoureux, professeur de Belles-Lettres à la faculté. — Les correspondances ont été assez étendues; quelques écrits ont été publiés, parmi lesquels on a remarqué un mémoire sur les pierres figuées des environs de Nancy, par M. Haldat; des recherches chimiques sur les champignons, et la découverte de nouveaux acides, par M. Braconnot, directeur du jardin botanique de Nancy, professeur d'histoire naturelle. — Un mémoire de M. Maudel, administrateur des hospices et doyen du collège de pharmacie de cette ville, sur la graisse des vins, couronné par la société de l'agriculture de la Marne. — Un poëme sur Hubert Goffin, et une élégie sur la paix adressée à Madame la duchesse d'Angoulême, par M. C. L. Molleveau, membre de la société, correspondant de l'institut royal et de l'académie de Guottingue. Parmi les ouvrages envoyés par les membres correspondans de la société, on doit remarquer, particulièrement, les deux célèbres et importans ouvrages publiés par M. le comte Grégoire, ancien évêque de Blois, membre de l'Institut, etc. l'un, sur la domesticité chez les anciens et les modernes, l'autre, sur les sectes religieuses qui se sont formées, qui se sont modifiées, et qui se sont éteintes pendant le XVIII^e^ siècle.

La société a admis au nombre de ses membres, M. le baron Percy, membre de l'Institut, et M. Soboliniki, général de

Digitized by Google

division Polonois; elle déplore la perte de MM. Parmentier, Saucerotte et Palissot, de l'Institut, et M. le baron Sahue, général de division, législateur, comme associés et comme membres résidans; M. le baron Riouffe, préfet du département de la Meurthe, qui a été connu dans le monde littéraire par plusieurs productions intéressantes; M. Henry, proviseur du lycée, et M. Fachot, bibliothécaire de la ville de Nancy, et M. Coster, secrétaire perpétuel de l'ancienne société royale de cette ville, ancien premier commis des finances, ex-professeur d'histoire, et proviseur au lycée de Lyon.

La séance publique a été remplie par les lectures suivantes:

Éloge de P. J. Coster par M. Bleau, professeur au lycée. M. Bleau a fait connaître, d'une manière aussi exacte que complète et intéressante, les travaux nombreux, variés et importans, d'un homme qui a su pendant près d'un demi-siècle, attacher, dans son pays natal, son nom à tout ce qui est utile, honorable et vertueux.

Éloge historique de N. Saucerotte, chirurgien du roi de Pologne, fondateur de l'Académie de Nancy; par M. le docteur Haldat.

L'influence de la révolution sur l'enseignement et la pratique de la médecine, discours par M. le docteur Serrière, dont le zèle heureux et éclairé pour la propagation de la vaccine, a plusieurs fois reçu, du gouvernement, les récompenses les plus encourageantes.

L'éloge de M. Fachot, savant bibliographe, bibliothécaire de la ville, par M. Lamoureux.

La première élégie de Tibulle, traduite en vers français, par M. Charle Léopold Mathieu, ancien magistrat.

Notice sur la génération de l'apossom et quelques animaux à pèche; par M. Louis Valentin, docteur en médecine, membre de beaucoup d'académies nationales et étrangères, connu par des ouvrages importans sur la vaccine, le croupe, etc.

Précis historique du règne de saint Louis, considéré comme législateur; par M. Lesure, conseiller à la cour royale de Nancy.

La société proroge, jusqu'en 1815, le concours pour l'éloge de Don Calmette, abbé de Senonne, dont le prix est une médaille d'or de 300 francs; jusqu'en 1816, celui du concours sur les insectes destructeurs qui ravagent les arbres du pays au moment de la fleuraison. L'Académie se propose de couronner à l'avenir, chaque deux ans, à commencer en 1815, et continuant dans les années impaires 1817, 1819, etc, les éloges de quelques illustres Lorains. Elle désigne, à l'émulation des

Digitized by Google

littérateurs, les noms de Charles Pois, Claude Gelés dit le Lorrain, de Jeanne d'Arc, de Gilbert, de Saint-Lambert, de madame de Graffigny.

Une assemblée nombreuse et brillante, la présence des principaux fonctionnaires publics du département, le souvenir et les sentimens que les heureux événemens écoulés depuis la dernière séance publique de cette société, ont dû faire naître dans l'âme des auditeurs, ont contribué à leur rendre la séance, dont nous venons de faire le précis, particulièrement intéressante et mémorable.

Société des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Mâcon.

L'Académie de Mâcon avait proposé, pour sujet de prix, cette question: « Les historiens anciens sont-ils supérieurs aux modernes, et quelles sont les causes de la supériorité des uns ou des autres? » Parmi les ouvrages qu'elle a reçus, elle a distingué le discours coté n°. 3, et portant la devise : *Je l'essaye ; un plus savant le fasse.* La société a applaudi à des réflexions judicieuses, des aperçus ingénieux, un style facile et animé, mais, sans entendre se prononcer contre la préférence que l'auteur donne aux historiens anciens, la société a trouvé : 1°. Qu'en se livrant à sa juste admiration pour les écrivains de l'antiquité, il avait accordé trop peu d'attention aux qualités qui honorent les modernes; 2°. Qu'il n'avait point suffisamment approfondi la seconde et peut-être la plus intéressante partie de la question, indiquant une seule cause parmi plusieurs qui se font apercevoir. En conséquence, elle ne lui a pas décerné le prix, mais elle croit lui devoir la mention la plus honorable. Elle retire la question.

La même Académie, consultant bien moins ses droits que ses sentimens, rendus plus vifs encore dans un moment où elle venait d'être présentée à *Monsieur*, et d'obtenir d'être placée désormais sous la protection de son Altesse Royale, pensant autant à honorer la mémoire de l'ami fidèle des Bourbons que celle du poëte célèbre, propose, pour 1815, l'éloge de J. Delille.

Le prix est une somme ou une médaille de 300 francs. Les ouvrages envoyés au concours devront l'être avant le 15 août 1814, et adressés, suivant les formes ordinaires, au secrétaire perpétuel, à Mâcon.

Digitized by Google

De la Séance publique de la Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts du département de la Marne, tenue à Châlons, le 25 août 1814, sous la présidence de M. le Baron de Jessaint, préfet du département.

La société qui s'était réunie, le 25 août, à onze heures du matin, pour assister en corps à la messe et au panégyrique de saint Louis, prononcé par M. l'abbé Brisson, son président annuel, dans la chapelle du collége, a tenu le même jour, à quatre heures de l'après-midi, sa séance publique.

M. l'abbé Brisson, principal du collège de Châlons, président annuel, a ouvert la séance par un discours sur les avantages qu'assure à la France le rétablissement des Bourbons.

M. Mathieu, secrétaire, a présenté le rapport sommaire des travaux de la Société, depuis sa dernière séance publique.

M. Becquey a lu *la Description des Champs Élysées*, fragment de sa traduction de l'Énéide en vers français.

M Vanzut a lu un discours sur les travaux de l'ancienne Académie de Châlons, et sur ceux de la Société d'Agriculture qui lui a succédé.

Les lectures ont été terminées par celle de deux fables, l'une intitulée *le Chien et le Chat*, l'autre, *l'Hirondelle voyageuse*, par M. Vanzut.

Dans l'intervalle des lectures, MM. les élèves musiciens de l'École royale des Arts et Métiers, ont exécuté différentes symphonies.

La Société avait proposé pour le sujet d'un prix qui devait être décerné dans sa séance publique de cette année, la question suivante, mise au concours depuis l'an 1812 : « Déterminer approximativement l'importance du » débouché qu'offrait à la vente des laines en France, il y a un demi-siècle, » l'usage des tentures et tapisseries d'étoffes dans toutes les classes de la » Société; exposer et déterminer pareillement la diminution progressive qu'a » éprouvé ce débouché par suite de la vogue des papiers peints pour les » tentures des appartemens; comparer analytiquement ces deux branches » d'industrie, et si la première est reconnue digne d'un grand intérêt sous » les rapports essentiels de l'agriculture, du commerce, de l'économie pu- » blique et privée, et même des arts du dessin; présenter les moyens » d'encouragement propres à la relever et à la faire prospérer dans la me- » sure de l'intérêt général le mieux entendu ».

La Société a pensé que cette question renfermait un trop grand nombre d'élémens pour être facilement traitée; elle demandait des renseignemens positifs pour la recherche desquels il fallait remonter à une époque très-éloignée, et avoir à sa disposition des tableaux annuels d'exportation et d'importation, en même temps que des notions historiques sur la marche de l'industrie française pendant la période indiquée, notions très-disséminées, et dont nul auteur ne paraît s'être occupé, *ex professo*. L'attente de la Société n'ayant pas été remplie, elle s'est déterminée à retirer ce sujet du concours.

Elle a pris la même détermination sur deux prix d'encouragement qu'elle avait promis de décerner cette année; le premier à la personne qui serait parvenue, par les procédés les plus économiques, à épurer l'huile de navette du département de la Marne, et de la rendre propre au même éclairage que celle de Flandres, connue sous le nom d'*huile de Colza, à quinquets*; le concours, depuis qu'il est ouvert, n'ayant produit qu'un mémoire, dont l'auteur ne s'est point conformé aux conditions du programme; le second à la personne qui aurait le mieux fait connaître l'insecte qui,

Digitized by Google

vivant sur le pin (*pynus sylvestris*), en corrode et en fait périr les nouvelles pousses, et aurait indiqué les moyens de préserver des ravages de cet insecte un arbre qui se multiplie si utilement dans le département de la Marne. Sur cette dernière question, un mémoire ayant pour épigraphe : *Tradidit mundum disputationibus eorum*, a excité l'attention de la Société; elle a décidé qu'il en serait fait une mention très-honorable. L'auteur connaît parfaitement la matière qu'il traite, mais il n'a point résolu la question, ni complètement démontré qu'elle fût insoluble. Scrupuleusement fidèle à ses règlemens, la Société s'est privée de la satisfaction d'ouvrir le billet cacheté contenant le nom de l'auteur, puisqu'elle n'a pu lui décerner le prix.

La Société décernera en 1815, et dans les années suivantes, des prix d'encouragement à ceux qui auront trouvé et experimenté des moyens pour la guérison de la graisse des vins. Elle n'exige point des mémoires scientifiques, elle se contentera d'une description clairement détaillée des procédés employés. La Société se réserve d'en faire la vérification.

La Société continuera de décerner des médailles de première classe aux auteurs de la meilleure statistique d'un canton du département de la Marne. Elle invite les concurrens non-seulement à décrire la position topographique d'un canton, son sol, sa population, ses productions et ses ressources en tous genres, mais encore à indiquer les branches d'industrie agricole, manufacturière et commerciale qui, dans le canton décrit, seraient arrivées à un degré satisfaisant de prospérité, et les moyens d'améliorer celles qui n'y seraient pas encore parvenues. Elle augmentera la valeur des prix lorsque le travail lui paraîtra assez important pour mériter une récompense particulière.

La Société accordera en 1815, une médaille d'or de cent francs, à celui qui justifiera avoir établi le premier, dans le chef-lieu du département de la Marne, une sonde qui puisse pénétrer dans la terre jusqu'à la profondeur de cent pieds, et qui soit destinée au service public, sauf rétribution. La Société a pensé que cet établissement serait, pour l'agriculture du département, une source de découvertes précieuses, et pourrait offrir à celui qui le formerait l'espoir attrayant d'une spéculation avantageuse. On sait que le mélange des terres en est souvent le meilleur et le plus durable amendement; il est difficile d'opérer ce mélange et de bien apprécier toutes les ressources d'un sol peu fertile, à sa surface, sans recourir à l'usage de la sonde.

Les mémoires et les pièces justificatives des concurrens pour les prix qui viennent d'être désignés, seront adressés (franc de port) au président ou au secrétaire de la Société, à Châlons-sur-Marne, avant le 1.er juillet 1815, terme de rigueur. Ils porteront en tête une épigraphe ou sentence qui sera répétée à la suscription du billet cacheté contenant le nom et l'adresse de l'auteur.

La Société enfin, décernera dans une séance du mois de janvier 1815, un prix consistant dans une médaille d'or de la valeur de 300 francs, à l'auteur du meilleur *Discours ou Mémoire raisonné sur les moyens mis en usage par Henri IV, pour réunir et concilier tous les esprits, long-temps divisés par les discordes civiles*. Elle n'a pas reporté, sans une sorte d'attendrissement, accompagné d'un espoir que déjà tout justifie, sa pensée reconnaissante sur les vertus aimables et les qualités brillantes de ce bon roi, appelé à régner à l'époque la plus difficile peut-être que la pensée puisse concevoir. A son avènement au trône, l'état était ébranlé jusque dans ses fondemens. Deux ligues opposées, toutes deux rebelles et menaçantes, faisaient méconnaître aux Français égarés leur chef et leurs devoirs. Henri IV fut réduit à être le vainqueur des ses sujets, pour exercer le droit de s'en

Digitized by Google

montrer le père; et par combien d'actions n'a-t-il pas justifié ce dernier titre, si noble et si digne d'envie? En lui l'on avait admiré et redouté le grand capitaine. Désarmé par sa valeur comme par ses bienfaits, on ne songea plus qu'à le chérir. Il semblait que le Français, rendu à lui-même, eût trouvé et reconnu dans Henri un roi fait à son image : c'est encore aujourd'hui l'impression que sa mémoire fait sur nous; valeur héroïque et souvent téméraire, esprit aussi vif que fécond en ressources, franchise guerrière, éloquence naturelle, bon mots qui charmaient sans offenser, égards encourageans pour les grands qui avaient captivé son estime en partageant ses périls, amitié sur le trône, tendre affection pour ses peuples, vœu paternel pour l'habitant des campagnes, génie des affaires, application constante à celles de son royaume qui occupèrent toujours ses premières pensées, tout en lui jusqu'à ses défauts, s'il est permis de s'exprimer ainsi, était éminemment français. Serait-il même aujourd'hui tant aimé, si l'on n'avait quelque chose à lui pardonner? Mais la première de toutes les qualités de ce monarque adoré, celle qui fut l'âme de son règne, c'est la bonté, c'est cette générosité qui accueillit toujours le repentir, et lui concilia tous les cœurs en les ralliant à l'autorité légitime; c'est cette bonté, toujours active, si variée dans ses formes, si féconde en résultats, qu'auront principalement à célébrer les concurrens attirés par le sujet offert à leur émulation. La Société s'estimerait heureuse si ce concours donnait naissance à une production digne d'être lue au pied de la statue de ce bon roi, au moment où elle sera relevée, ou au pied du trône sur lequel vient de remonter le digne héritier de ses vertus généreuses, et l'auguste émule de sa royale clémence.

C'est surtout sous un gouvernement représentatif que toutes les personnes éclairées doivent s'associer à la bienfaisante pensée du monarque, pour seconder ses intentions paternelles. La sagesse appuyée sur l'expérience doit guider tous ceux qui sont appelés à participer à l'action du gouvernement; ils doivent dès-lors être pénétrés de la vérité de cette maxime intéressante : *Gouverner c'est réunir*. Un homme d'état la fit entendre à l'origine de nos troubles politiques. Il n'est peut-être pas inutile de la répéter lorsqu'ils finissent, et pour assurer d'autant mieux les fruits d'un heureux évènement, qu'un ministre a spirituellement appelé une révolution à la Henri IV.

Pour cet intéressant sujet, la Société, empressée de jouir des résultats du concours, a arrêté qu'il serait fermé le 15 décembre prochain, et qu'elle décernerait le prix dans une de ses séances du mois de janvier 1815.

BRISSON, *Président annuel.*

MATHIEU, *Secrétaire.*

NÉCROLOGIE.

La littérature a fait, depuis quelque temps, des pertes plus ou moins sensibles. Entre un assez grand nombre d'articles nécrologiques qui nous ont été envoyés et que nous insérerons successivement dans cette feuille, on nous pardonnera d'en choisir un dont l'objet est de déplorer la mort prématurée d'un jeune littérateur qui, depuis quelque temps, était un de nos collaborateurs les plus zélés.

La franchise et la libéralité de ses opinions politiques et littéraires; un

Digitized by Google

style ferme, qui ne manquait ni de vivacité, ni de chaleur, avaient fait remarquer ses articles. Son âme était passionnée pour la vérité..... Mais laissons parler ses jeunes amis qui l'ont bien mieux connu que nous, et qui nous ont apporté l'article qu'on va lire.

M. Bourgeat, l'un des plus laborieux rédacteurs du Mercure de France, est mort le 14 de ce mois, à peine âgé de vingt-sept ans, et au moment où il s'occupait de la publication de plusieurs ouvrages littéraires et historiques. Son intention étant de publier et de rendre plus complet l'ouvrage de M. Graberg de Hemso sur *les poètes scandinaves*, il avait eu le courage de consulter tout ce qui avait été dit sur ce sujet, et principalement tout ce que les savans suédois, danois et allemands en ont écrit depuis quelques années, travail que M. Graberg de Hemso avait trop souvent négligé de faire. Ces recherches, nouvelles pour notre littérature, promettaient à l'ouvrage de M. Bourgeat un succès d'autant plus complet, que nous n'avons encore en France qu'une idée très-vague et très-inexacte de ce qu'était la poésie chez les peuples du Nord. C'est à tort que nous croyons les connaître parce que nous avons lu les prétendus poëmes d'Ossian. Il y a entre ces deux littératures des différences que l'ouvrage de M. Bourgeat nous eût appris à distinguer. Savant infatigable, il s'attachait de préférence à traiter des sujets ou qui n'avaient point encore été traités, ou qui ne l'avaient été qu'imparfaitement. C'est ainsi que l'*Histoire des Voconces*, si embrouillée dans les historiens, devint pour lui l'objet d'un travail particulier. Le mémoire qu'il avait composé sur ce sujet, fut couronné par l'Académie de Grenoble, mais n'a point été imprimé : l'auteur y faisait tous les jours de nouvelles corrections, des augmentations, des retranchemens. L'amour de la vérité, qui était le premier sentiment de son caractère, était aussi le premier besoin de son esprit; nourri des principes de la philosophie, il les portait dans ses écrits comme dans sa conduite; tolérant par caractère et par habitude, il regardait l'intolérance politique comme le levain des guerres civiles, et l'intolérance religieuse comme le plus grand obstacle au progrès des lumières. Tous ses écrits tendaient à en prévenir les funestes effets; il n'avait composé *l'Histoire de la guerre contre les Albigeois* que dans cette louable intention; mais cet ouvrage a eu le même sort que les autres écrits de M. Bourgeat, il reste imparfait en plusieurs de ses parties. L'auteur se disposait à le mettre en état d'être imprimé, quand une mort prématurée est venu l'arracher à ses travaux, à ses espérances. Porté au cimetière du père La-

Digitized by Google

chaise par les soins de ses amis, il y a été inhumé le 16 de ce mois. Plusieurs gens de lettres, des savans, des magistrats, ses nombreux amis l'ont accompagné jusqu'à cette première demeure de la mort. M. de Saint-Martin, l'un de nos orientalistes les plus distingués, et le premier Français qui ait fait de la langue arménienne une étude approfondie, a prononcé sur sa tombe le discours suivant :

Messieurs, ce n'est point pour honorer la mémoire d'un favori de la fortune, que nous sommes rassemblés aujourd'hui. Celui qui est devant vos yeux, et dont bientôt la terre recevra la dépouille mortelle, n'eut d'autre recommandation parmi les hommes, que les estimables qualités de son cœur, et les talens dont sans doute il eût un jour illustré sa patrie. Dès sa tendre jeunesse, admirateur passionné de nos grands écrivains, il puisa dans leurs immortels écrits, les principes d'un goût sûr, d'une critique judicieuse et l'estime la mieux sentie pour tout ce que la littérature offre de grand et de beau. C'est dans la lecture des historiens de la Grèce et de Rome, que son âme s'enflammait d'amour pour la mémoire des grands-hommes de l'antiquité; sans cesse il relisait ces éloquens chefs-d'œuvres; son cœur s'identifiait avec eux; la patrie, la vertu, le courage héroïque, toutes les passions nobles et généreuses le comblaient tour-à-tour de leurs plus douces jouissances. Dans son saint enthousiasme, il s'oubliait, il voulait imiter les grands-hommes dont il admirait les actions!

Jaloux de marcher sur les traces des grands écrivains dont s'honore notre nation, de recueillir quelques lauriers dans les champs qu'ils avaient parcourus, il quitta Grenoble, sa patrie, il s'échappa des bras d'une mère qu'il ne devait plus revoir, il vint dans cette grande capitale. Vain espoir! Cette gloire qu'il ambitionnait tant, qui fut, après l'amitié, la seule idole de son cœur, elle lui est échappée! L'impitoyable mort a détruit son avenir.

Il croyait qu'il suffisait de la désirer fortement, cette gloire, pour l'obtenir; il ignorait dans quel siècle il vivait, dans quel triste univers il allait se jeter; son âme franche et sincère crut qu'il suffisait d'aimer la vérité, de cultiver l'amitié, d'avoir de vrais talens, de solides connaissances, pour trouver des protecteurs zélés, qui s'empressassent d'aplanir devant lui les routes difficiles qui mènent à la renommée. Il se trompait, il ignorait que dans ce temps de perversité et de corruption, ce n'est le plus souvent qu'en rampant qu'on arrive au faîte de la gloire. Repoussé de la société dont il n'adoptait pas les usages perfides; insulté, avili par des hommes qui, bien loin d'abuser de sa position malheureuse, eussent dû au contraire le soutenir; un noir chagrin s'empare de son âme brisée par toutes les douleurs; accablé par les longues souffrances d'une cruelle maladie, il soupirait après l'instant fortuné où il pourrait sortir d'un monde qu'il n'avait connu que par le mal qu'il lui avait fait éprouver. Dans les accès d'un furieux délire qui l'agita pendant le cours de sa maladie, on l'entendait maudire le destin, la funeste fatalité qui l'avait amené à Paris, invoquer le nom de sa mère et verser des larmes de désespoir!

Vous qui l'avez entendu dans ces momens affreux, c'est vous que j'en atteste! Est-il un homme, est-il un cœur de fer qui n'eût frémi d'horreur en entendant ses accens déchirans! Qui n'eût employé tous les moyens imaginables pour adoucir ses souffrances, pour essayer de le rendre à la vie! Hélas! on le pouvait .... Les douces consolations de la simple humanité, l'assurance d'un avenir plus heureux, l'eussent bien certainement sauvé d'une maladie qui n'était pas mortelle.

Digitized by Google

Eh bien! le croirez-vous, vous qui m'écoutez? Celui à qui l'humanité, l'amitié, disons plus, la reconnaissance pour des services que les riches, trop souvent, croyent payer avec de l'or, auraient dû faire envisager comme un devoir sacré de lui continuer un léger secours que le plus noble désintéressement, d'une part, et la plus sordide avarice, de l'autre, pouvaient seuls trouver suffisans pour lui procurer un modeste nécessaire, qui ne lui a pas coûté le sacrifice du moindre superflu, il le lui a refusé... Il n'a pas même voulu se prêter à l'innocente dissimulation que nous implorions..... Il a voulu lui-même venir assurer l'infortuné, sur son lit de douleur, qu'à l'avenir il ne devait attendre de lui aucunes ressources. Qu'il se félicite... Nous contemplons en ce moment son ouvrage.

Celui qui, dans tous les instans de sa vie, ne sembla respirer que par l'espoir d'acquérir un nom illustre, disparaît de ce monde sans laisser presque aucune trace de son passage sur la terre. Peut-être a-t-on déjà oublié que, par la protection du premier corps littéraire de la France, il avait obtenu la faveur signalée d'être exempté de satisfaire à une cruelle loi, qui l'eût exposé à perdre sur un champ de bataille une vie qu'il avait consacrée toute entière à la culture des lettres. Quelques recueils périodiques renferment ses seuls titres littéraires: son mémoire sur la nation des Vaconces, couronné par l'académie de Grenoble, son travail sur les poëtes Scandinaves, son histoire des Albigeois, et quelques autres ouvrages restent inédits et imparfaits.

Il meurt à vingt-sept ans; il laisse dans la plus profonde douleur une mère et deux sœurs dont il était tendrement aimé et dont il était la seule espérance. Il meurt loin d'elles! trop heureux encore de périr aussi jeune, de mourir avant tous ceux qu'il aimait. Vous qui l'avez connu, qui n'avez pu le consoler, vous savez comme moi, qu'un longue vie n'eût été pour lui qu'un long tissu de douleur, son cœur sensible n'aurait pu voir, sans d'affreux chagrins, descendre dans la tombe tous les objets de ses affections.

Vous tous, qui fûtes ses amis, vous que l'intérêt le plus pur réunit autour de sa tombe, vous dont on n'aurait pas plus remarqué l'oubli qu'on ne remarquera votre zèle, vous surtout qui dans les tristes journées d'une longue maladie, lui prodiguâtes tous les soins que réclame la plus tendre amitié, recevez-en nos remercimens au nom de l'humanité. L'homme sensible, trop souvent affligé du spectacle de notre égoïsme social, n'apprendra pas sans ressentir dans son cœur une douce joie, qu'il est encore des hommes assez peu corrompus par l'exemple d'un siècle pervers, pour verser, sans rougir, des larmes sur la tombe de l'homme qui n'eut pas d'autre fortune que ses qualités et ses talens.

Digitized by Google

POLITIQUE.

Discussions sur plusieurs projets de lois, dans la chambre des députés. — Voyage dans les départemens de deux princes Français. — Rétablissement des jésuites en Italie.

Des projets de lois très-importans, ont été présentés à la chambre des députés. Nous citerons, entr'autres, un projet de loi sur l'exportation des grains; un autre sur l'importation des fers étrangers; un autre sur la restitution des biens nationaux non vendus; un quatrième sur les naturalisations des étrangers. De tous ces projets, le dernier est le seul qui ait été discuté jusqu'à présent, du moins en séance publique. Il a donné lieu à plusieurs observations, suggéré divers amendemens. Les membres opposés au projet de loi, voudraient que l'on rendît plus faciles les naturalisations, surtout lorsqu'elles seront demandées par des habitans de pays qui, tels que la Belgique, ont fait si long-temps partie de la France, qui en ont conséquemment adopté les mœurs et la langue. Il est à présumer cependant que le projet de loi, qui laisse au gouvernement la faculté d'exempter des formalités exigées des autres étrangers, ceux qu'il croira dignes de cette faveur, obtiendra l'approbation de la grande majorité de la chambre.

Les discussions publiques, dans la chambre des députés, deviennent rares de plus en plus. Il se présente toujours des députés (il en faut un si petit nombre, aux termes du règlement, pour forcer la chambre à se former en *comité secret!*) qui, sur des questions dans lesquelles il semblerait que la publicité des discussions ne doit être nullement dangereuse, exigent la clôture des tribunes. Ainsi le public ignore comment ses plus chers intérêts sont défendus, et les journalistes ne savent de quoi remplir les longues colonnes de leurs feuilles.

Les amendemens proposés par la chambre des pairs à la loi sur ou contre la liberté de la presse, ont été transmis à la chambre des députés, avec l'approbation du roi; mais la loi entière n'a point été renvoyée. Il s'élève une question. Si les amendemens paraissaient à la majorité des députés, modifier [illegible] une loi, que ces mêmes députés n'y reconnussent

Digitized by Google

plus celle qu'ils ont votée, seraient-ils en droit de la rejeter dans toutes ses dispositions, même dans celles qu'on ne présente plus à leur discussion ? D'après les règles du sens commun, l'affirmative est incontestable.

Monsieur, et S. A. R. Monseigneur le duc de Berri, voyagent, l'un dans les départemens du Midi, l'autre dans les départemens de l'Est. Les journaux sont remplis de la description des fêtes que prépare chaque ville sur leur passage, des témoignages de dévouement qu'ils reçoivent, des transports qu'excite leur présence.

Des troupes partent journellement de nos ports pour aller prendre possession de nos colonies, tant dans les Indes qu'en Amérique. — Saint-Domingue nous sera-t-il paisiblement rendu par les deux chefs qui y dominent, et dont l'un a pris le nom de *Roi*, l'autre de gouverneur ou président ? rien de plus douteux. Il ne nous arrive de là que des nouvelles très-contradictoires : tantôt on affirme que Christophe et Péthion sont tout disposés à reconnaître les Bourbons, tantôt on publie des pièces qui sembleraient authentiques, et qui prouvent qu'ils sont très-résolus à maintenir, par tous les moyens qui sont en leur pouvoir, l'indépendance de l'île.

Le spectacle de L'EXTÉRIEUR, n'a rien de satisfaisant pour quiconque désire que la France conserve sinon son ancienne propondérance, du moins une grande influence dans les affaires de l'Europe. D'un côté, nous voyons l'Autriche, non contente des états qu'elle a recouvrés en Italie, s'apprêter à en joindre d'autres à sa domination déjà si étendue ; de l'autre, un monarque, à qui les circonstances ont déjà été très-favorables, loin de désarmer au moins une partie de ses troupes, crée des institutions propres à transformer ses sujets en soldats, à ne faire de tous ses états qu'un camp immense.

Mais l'auguste congrès de toutes les puissances Européennes va se réunir. Là, seront fixées les destinées du monde ; bientôt nous saurons si nous pouvons compter sur quelques momens de repos après tant d'orages, ou s'il est impossible d'espérer jamais le rétablissement de la paix générale.

En attendant, le roi d'Espagne rétablit l'inquisition, et le pape les Jésuites ; en attendant, les Juifs sont persécutés comme au XII et XIII siècles, dans plusieurs parties de l'Italie. Les institutions les plus gothiques sont réputées les meilleures ; la philosophie qui prêche la tolérance et l'humanité, est proscrite comme la cause de tous les outrages qu'a éprouvés la religion,

Digitized by Google

de tous les actes de barbarie qui souillent l'histoire des derniers temps. Les lumières sont en horreur : peu s'en faut que l'on n'élève des temples à l'ignorance, qu'on ne l'invoque comme la protectrice des droits des souverains.

Il est possible qu'en France et en Allemagne, ce système d'obscurantisme ne s'établisse pas sans de grandes difficultés et sans secousses. Sommes-nous donc destinés à de nouvelles agitations, à des luttes sanglantes? Pour quelques principes que l'on croyait raisonnables, justes, il a fallu combattre; mais on commençait du moins à recueillir les fruits de tant d'efforts : pour les remplacer par les anciens préjugés, par des institutions décrépites et absurdes, il faudra combattre encore. C'est à quoi ne réfléchissent pas assez ces hommes ou imprudens, ou aveuglés par des intérêts particuliers, qui ne veulent souffrir rien de ce qui a été fait depuis vingt ans; qui, s'ils le pouvaient, nous feraient même rétrograder jusqu'aux *beaux* siècles du *gouvernement féodal*. — Pauvre espèce humaine!

NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES ; ANNONCES ; AVIS, etc.

Ordonnances des Rois de France de la troisième race; recueillies par ordre chronologique. — SEIZIÈME VOLUME. — Contenant des ordonnances rendues depuis le mois de juin 1463 jusqu'au mois de juin 1467; par M. le comte de Pastoret, pair de France, membre de l'Institut. — Un vol. in-folio. — Prix, pour Paris, 36 fr. — A Paris, chez Arthus Bertrand, rue Hautefeuille, n°. 23. Chez lequel on trouve les quinze premiers volumes qui se vendent séparément, à raison de 36.

On trouve, à la même adresse, les seize premiers volumes du *Recueil des Historiens des Gaules et de la France*; lesquels se vendent séparément à raison de 36 fr.

Recueil des Historiens des Gaules et de la France. — TOME SEIZIÈME, in-folio. — Contenant et terminant la suite des monumens des trois règnes de Philippe Ier., de Louis VI dit le Gros, de Louis VII surnommé le jeune, depuis l'an 1060 jusqu'en 1180. Par M. J. J. Brial, ancien religieux bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, membre de l'Institut de France. De l'imprimerie royale 1814. — A Paris, chez Arthus Bertrand, libraire, rue Hautefeuille, n°. 23. — Prix pour Paris, 30 fr. Les quinze premiers volumes se vendront séparément, 30 fr.

Nota. On trouve aussi à la même adresse, les seize volumes in-folio, des Ordonnances des Rois de France; chaque volume se vend 36 fr.

Lettre au comte Moira sur les Espagnols et sur Cadix, suivie d'une Lettre à Sophie sur la fête donnée pour le prince-régent; par le baron de Géramb, maréchal de camp des armées d'Espagne, chambellan de S. M. l'empereur d'Autriche, etc. — Vol. in-8. pap. fin, 2. fr. 50 c. Le même, pap. vélin : 5 fr.

La première de ces lettres, écrite dans un style brillant et plein de verve

Digitized by Google

la chaleur qui convient au sujet, présente les tableaux les plus vrais qu'ait offerts cette épouvantable guerre d'Espagne. On y voit les malheureux habitans de cette contrée, repoussés dans leur dernier asile et combattant encore pour leur indépendance avec le même courage et la même résignation.

La seconde, écrite dans un style aussi brillant, offre avec la première un contraste remarquable; c'est la description d'une fête touchante par son objet et par la présence de la famille royale de France, qui reçoit dans son exil des consolations et des égards si dignes d'elle. — A Paris, chez Michaud, imprimeur du roi, rue des Bons-Enfans, n°. 34.

Histoire des Cosaques, précédée d'une introduction, ou coup-d'œi sur les peuples qui ont habité le pays des Cosaques avant l'invasion des Tartares. Par M. Lesur, 2 vol. in-8°. — Prix pour Paris, 10 fr. et par la poste, 13 fr. 50. c. — A Paris, chez Arthus Bertrand, libraire, rue Hautefeuille, n°. 23.

On trouve dans cette histoire tout ce qui peut piquer la curiosité publique : l'attrait du style, la science des recherches et la nouveauté du sujet, dont les dernières circonstances doivent redoubler l'intérêt par les lectures de toutes les nations. Jusqu'ici les Cosaques n'étaient connus que par des fragmens publiés par les savans de Gingnes et Muller, recueillis par Leclerc et Levesque; par des annales de la petite Russie, compilation indigeste de Schérer et par quelques extraits de voyageurs, tels que Cofe, Pallas et Clarke. Mais ce n'est, à proprement parler, que d'aujourd'hui que les Cosaques ont une histoire, et c'est une remarque assez plaisante à faire, qu'il la doivent à *Buonaparte*, qui l'avait fait demander à l'auteur. D'après cela on pourrait craindre qu'elle ne fût dictée par un esprit de haine, composée dans un système général de détraction. Mais l'auteur détruit tout-à-fait cette prévention, en déclarant qu'il en a déposé, à la bibliothèque du roi à Paris, un exemplaire tiré en épreuve à l'imprimerie impériale, tel qu'il devait paraître en 1813, et tel qu'il pourrait, dit-il, l'offrir en cet état à l'*Hettman Platow* lui-même. Des curieux se sont en effet assurés, qu'il n'offrait que des changemens purement littéraires, et d'ailleurs, l'importance de cette histoire, l'érudition qu'elle annonce et la manière dont elle est traitée, prouvent encore mieux que ce n'est point un ouvrage de parti.

Histoire de France pendant les guerres de Religion, par Charles Lacretelle, membre de l'Institut et professeur d'histoire à l'Académie de de Paris. Deux vol. in-8. de neuf cents pages, bien imprimés en caractère cicéro neuf, sur papier carré fin. — Prix 12 fr., et 15 fr. franc de port par la poste. Les mêmes papiers vélin, 24 fr. et 27 fr. de port par la poste. — A Paris, chez Delaunay, libraire, Palais-Royal, galerie de bois. n°. 243.

Le Robinson Suisse, ou Journal d'un père de famille naufragé avec ses enfans; traduit de l'allemand de M. Viss, par madame de Montolieu. Orné de douze figures en taille-douce, et la carte de l'île déserte. Tomes 3 et 4. — Prix 6 fr., le prix des quatre volumes, 12 fr. — A Paris, chez Arthus Bertrand, libraire, rue Hautefeuille, n°. 23.

On trouve à la même adresse, du même auteur :

Le Chalet des Hautes-Alpes. — Trois vol. in-12. 6 fr.

La suite des Nouvelles. — Trois vol. in-12. 7 fr. 50.

L'Éducation du poète, poëme imité de Vida, suivi de quinze lettres académiques sur le style de plusieurs écrivains célèbres par J. H. Valant,

Digitized by Google

et de quelques poésies de M. S*** G***. Trois forts vol. in-12, de trois cents pages. — Prix 2 fr. 50 c. — Chez l'éditeur tenant le *cabinet littéraire*, rue des Francs-Bourgeois Saint-Michel, n°. 3.

Dans notre prochain numéro nous parlerons de cet ouvrage.

Discours religieux, prononcé dans le temple des Israélites de la rue Saint-Avoye, en célébration de l'heureux retour de nos souverains légitimes; par M. Abraham de Colonia, chevalier de l'ordre de la couronne de fer, grand rabin et président du consistoire central des Israélites de France, avec cette épigraphe : *Justitia et Pax osculatæ sunt.* — Une éloquence douce et persuasive, un style correct et élégant, une grande pureté de morale sociale et religieuse, enfin, une abondance d'heureuses citations de textes de l'ancien testament, appliquées à nos circonstances actuelles, tels sont les caractères qui distinguent bien éminemment cet excellent discours. Il atteste, à la fois, le savoir, l'éloquence et la sagesse de son auteur, et le sentiment de patriotisme et de dévouement à nos augustes souverains de la communauté religieuse, dans le temple de laquelle il a été prononcé.

Discours sur cette question : « Quels sont les moyens de faire concourir » les théâtres à la perfection du goût et à l'amélioration des mœurs »? Ouvrage couronné par la société des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux, le 27 août 1812; par A. Delpla. Chez J. G. Dentu, imprimeur-libraire, rue du Pont-de-Lodi et au Palais-Royal. Prix 1 fr. 25 c.

De la Monarchie française, depuis son établissement jusqu'à nos jours; ou Recherches sur les anciennes institutions françaises, leurs progrès, leur décadence, et sur les causes qui ont amené la révolution et ses diverses phases jusqu'à la déclaration d'empire; avec un supplément sur le gouvernement de Buonaparte, depuis ses commencemens jusqu'à sa chute; et sur le retour de la maison de Bourbon; par M. le comte de Montlosier, député de la noblesse d'Auvergne aux états-généraux. Trois forts vol. in-8°., imprimés avec soin sur beau papier. Prix 15 fr.; franc de port, 20 fr. Paris, H. Nicolle, à la librairie stéréotype, rue de Seine, n°. 12. A. Egron, imprimeur-libraire, rue des Noyers, n°. 37. Gide fils, rue Saint-Marc, n°. 20. 1814.

Grammaire hébraïque, ou Méthode facile pour apprendre cette langue; avec cette épigraphe :

« *Manus hæc inimica tyrannis, stylo*
» *Petit placidam, sub Ludovico, quietem.* »

par L. P. Sétier fils, imprimeur-libraire du consistoire central des Israélites. Paris, chez l'auteur, cloître Saint-Benoît, n°. 21 et 23, 1814. A l'imprimerie des langues orientales de L. P. Séthier fils.

Aperçu des États-Unis, au commencemet du dix-neuvième siècle; par le chevalier de Beaujour, ancien membre du Tribunat; in-8°. Se vend chez Michaud, rue des Bons-Enfans, n°. 34; et chez Delaunay, au Palais-Royal, n°. 243.

Stances pour une fête religieuse de la Paix, suivies de méditations religieuses et patriotiques, d'un hymne au dieu de la lumière; dédié à S. A. S. le prince de Bénévent, ministre secrétaire d'état des relations extérieures; par J. S. Schweighemener, professeur adjoint de littérature grecque, secrétaire de la faculté des lettres à l'académie de Strasbourg,

Digitized by Google

professeur suppléant au séminaire de la profession d'Augsbourg et membre de l'académie de la même ville. A Paris, chez Maugeret, imprimeur-libraire, rue du faubourg Saint-Martin, n°. 38, et chez les marchands de nouveautés. 1814.

Observations sur les lois répressives que l'on veut opposer à la liberté de la presse; par l'auteur des Réflexions morales sur les délits publics et privés. Brochure in-8°. Prix 50 c. A Paris, chez Delaunay, libraire, au Palais-Royal, et chez les marchands de nouveautés.

Opinion sur les idées du jour; par M. Gavoty. Avec cette épigraphe :

Ils ne s'entendent pas et ils veulent régner.
PASCAL.

A Paris, chez Delaunay, libraire, au Palais-Royal, et chez les marchands de nouveautés.

Voyages en Russie, en Tartarie et en Turquie; par M. Édouard-Daniel Clarke, professeur de minéralogie à l'université de Cambridge; traduits de l'anglais. Trois vol. in-8°., avec trois cartes géographiques et deux plans. Prix, pour Paris, 15 fr.; par la poste, 23 fr. Paris, chez Arthus Bertrand, libraire, rue Hautefeuille, n°. 23, près celle de l'École-de-Médecine.

La Censure déclarée inconstitutionnelle par la chambre des Pairs, ou Réflexions sur l'importance de la décision de cette chambre; par L.-P. Sétier fils, imprimeur-libraire de Paris.

A Monsieur le Rédacteur du Mercure de France.

Monsieur, votre Journal étant spécialement consacré aux arts et à la littérature, j'ai pensé que vous ne me refuseriez pas de faire savoir à MM. les gens de lettres que je viens d'ouvrir un très-beau cabinet littéraire, rue des Francs-Bourgeois-Saint-Michel, n°. 3.

J'ai tâché de satisfaire en même-temps et les personnes qui ne veulent que se délasser par quelques lectures agréables, et celles qui désirent se livrer à une étude sérieuse. Mon établissement se compose, à cet effet, de deux salons.

On trouve dans le premier, vingt-huit journaux ou brochures périodiques, toutes les nouveautés aussitôt qu'elles paraissent, une foule de pièces de théâtre, et un choix considérable d'ouvrages anciens et modernes sur l'histoire et la littérature. Une salle d'étude offre une retraite paisible et agréable aux personnes qui désirent travailler à tête reposée. Elle contient des ouvrages de philosophie, de jurisprudence et de médecine.

Je possède, en outre, les collections complètes du Moniteur avec sa Table et l'Avant-Moniteur, de l'Année littéraire, du Journal de Bouillon, de Paris, des Débats, des Révolutions de Paris; une collection presque

Digitized by Google

complète du Mercure de France, depuis son origine, et les cent quarante-quatre Tableaux de la Révolution avec la Notice en regard; l'Encyclopédie, et 94 volumes in-4°. de Plaidoyers, Mémoires, etc., provenant du Cabinet de l'avocat Gerbier, et enrichis d'une grande quantité de Notes de sa main.

Le prix de chaque Séance est de 30 centimes. On s'abonne à raison de 6 fr. par mois, et 15 fr. pour trois mois.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

CAUCHOIS-LEMAIRE.

Le MERCURE DE FRANCE paraît par cahiers de douze ou de six feuilles d'impression.

Douze cahiers de 12 feuilles forment une *année* du *Mercure*.

Le prix de la souscription est de

48 fr. pour l'année;

25 fr. pour six mois.

N. B. On vend séparément chaque cahier au prix de 4 fr. 50 cent. lorsqu'ils sont composés de douze feuilles, et de 2 fr. 25 cent. lorsqu'ils ne contiennent que six feuilles.

Le bureau de souscription est rue Hautefeuille, n°. 23, chez ARTHUS-BERTRAND, libraire.

On souscrit, dans le même bureau, au *Mercure étranger*, ou *Annales de la Littérature étrangère*.

Il paraît de cet ouvrage périodique douze livraisons par an, composées chacune de quatre feuilles et demie.

Le prix de la souscription est de

25 fr. pour l'année.

13 fr. 50 c. pour six mois.

(Les douze livraisons de la première année, qui commencent la collection, sont au prix de 20 fr.)

Les ouvrages que l'on voudra faire annoncer dans l'un ou l'autre de ces journaux, et les articles dont on désirera l'insertion, devront être adressés, *francs de port*, à M. le DIRECTEUR GÉNÉRAL DU MERCURE, à Paris.

Digitized by Google

MERCURE
DE FRANCE.

N°. DCLXIII. — *Septembre* 1814.

POÉSIE.

ÉPITRE A M. L'ABBÉ SICARD,

Instituteur royal des sourds et muets de naissance, l'un des 40 de l'Académie française, chevalier de l'ordre russe de Saint-Waldymir, etc.

Illustre abbé, dont l'Europe révère
Les touchantes vertus et les rares talens,
Toi que l'on aime chez les grands,
Toi que les malheureux ont surnommé leur père;
Renais à la santé, renais pour le bonheur :
Ils ne sont plus ces jours d'alarmes,
Ces jours de publique douleur,
Où tes yeux chargés de terreur
A peine osaient verser des larmes.

Un coup de foudre a renversé
Le monstrueux géant qui pesait sur le monde;
Et les peuples, frappés de sa chute profonde,
Ont reconnu qu'ils n'avaient encensé,
Dans leur stupeur, qu'un insensé.

Il se disait un Dieu! nous forçait à le croire
Capable de faire des lois,
Capable de faire des rois,

Digitized by Google

Capable d'effacer en gloire
Tous les grands hommes d'autrefois.

Le Macédonien Alexandre,
Ce conquérant prodigieux,
Lui semblait trop minucieux :
Le jeune Grec aimait à prendre
De beaux royaumes, pour les rendre :
Le nôtre les conservait mieux.

Il brouillait le Fils et le Père ;
Puis, s'approchant de leurs états,
De loin il leur tendait les bras
Comme un allié tutélaire.

Médiateur affectueux,
Il leur criait : *Dans ma balance,*
Venez, je vous mettrai tous deux.....
Qu'en arrivait-il ?.... ce qu'on pense.

Doué d'un front toujours égal,
Toujours sinistre, toujours blême,
Ce héros-là faisait le mal,
Comme tu fais le bien toi-même,
Par goût et par instinct : il riait de pitié
Au doux nom de la bienfaisance.
Et si quelqu'un parlait de la reconnaissance,
Le fourbe déclamait sur la fausse amitié,
Pour ménager ainsi les droits de la vengeance.

Il s'affectait de nos mépris,
Si naturels, si légitimes,
Et ne concevait pas qu'on osât dans Paris,
Persifler ses grands airs, qu'il croyait si sublimes.
Paris le repoussait comme un vil capitan,
Digne du supplice des traîtres ;
Et lorsque ce char ottoman
Vint déployer sous nos fenêtres
L'orgueil de son couronnement,
Le sérieux Crispin sentit qu'éloquemment
Nous lui redemandions ses maîtres.

Un pontife, un vieillard le suivait, enchaîné
Au triomphe de l'insolence.....
Il l'avait déjà condamné
Pour sa plaintive obéissance.

Digitized by Google

Du titre de César il s'était fait un nom,
Ainsi qu'on donne au vent le beau titre d'Éole ;
Et c'était du vieux Capitole
Que devait dater ce Néron,
Dont le premier ne fut que le symbole.

Il déclara qu'un pasteur vieillissant
Ne pouvait plus gouverner Rome :
Au lieu d'un patriarche il y mit un enfant ;
Et poursuivit, en lion rugissant,
Les Romains, qui voulaient un homme.

Punir, toujours punir ! verser le sang humain
Dans les sombres cachots, et sur les vastes plaines ;
Enfoncer le poignard au sein
De ses plus vaillans capitaines :

De Condé voyageur (1), se saisir lâchement
Sur une terre hospitalière ;
Le massacrer, en frémissant
De n'avoir pu sur lui frapper sa race entière :

Bannir du Louvre contristé
Le chiffre auguste d'Henri quatre,
Pour souiller ses frontons du chiffre détesté
Qu'à son tour nous voyons abattre :

Remettre à neuf les palais de nos rois ;
Par jalousie et maladresse,
Chercher à leur ôter cette mâle vieillesse
Qui redisait encor, d'une mourante voix,
Leur bonté, leur génie, et leurs brillans exploits.

Louis-le-Grand ! ô prince magnanime,
Sur ton trône majestueux
Nous avons vu monter le crime
Sous les traits d'un soldat heureux !

A la grâce chevaleresque
De tes enfans, de nos Bourbons,
Il a fait succéder un trône barbaresque,
Et le régime des Dracons (2).

(1) Louis-Henri de Bourbon-Condé, duc d'Enghien, fusillé à Vincennes.
(2) Les lois de Dracon, écrites avec du sang.

Digitized by Google

Il a soumis ton antique noblesse
A tolérer enfin son indigne pouvoir ;
Et les hommages du devoir
Que te prodigua la tendresse,
Il les surprit avec bassesse
A la misère, au désespoir !

Grand Roi, ta piété modeste
A diverti l'usurpateur ;
Et, sur son exemple funeste,
On a vu la Fraude et l'Erreur
S'étendre et circuler comme une affreuse peste.

A l'aspect de ces attentats,
La politesse primitive
Par toi fixée en tés états,
Est allée en d'autres climats
Pleurer sur la France captive,
Qui souffrait, gémissait, et ne résistait pas.

D'une jeunesse, destinée
A périr comme fait une naissante fleur,
On corrompait les goûts, on altérait le cœur ;
Et ces enfans proscrits couraient avec ardeur
Dévouer au tyran leur vie infortunée,
Qu'ils croyaient donner à l'honneur.

Aimable abbé, de ces tristes peintures
Tu connus la réalité.
Toi qui chéris la vérité,
Consens à retracer pour les races futures
Ce tableau dans sa nudité.

Qui mieux que toi peut entreprendre
De s'ouvrir un chemin parmi tant de débris ?
Qui mieux que toi peut nous apprendre
Les noms, les choses et leur prix ?

Hélas ! toujours présent sur ce théâtre horrible,
Tu contemplas tous ses acteurs.
La plupart sont tombés sous leurs propres fureurs ;
Presque tous ont haï ton âme incorruptible.

Septembre avait juré ta mort.
Le légiste d'Arras (1) t'honora de ses chaines,

(1) Robespierre.

Digitized by Google

Les directeurs sur toi réunirent ces haines
Dont l'effrayant abus précipita leur sort.

A l'exil, au trépas, à la dure indigence
Tu sus résigner ta vertu.
Et sous l'oppresseur de la France
Ton zèle vénérable encore a combattu.

Le perfide Océan renvoya vers sa plage
Tes courageux secrets qu'attendait un ami (1)....
Et tes secrets, soudain, allumèrent la rage
De ce *Lycurgue*, de ce sage,
Qu'on n'offensait point à demi.

L'inconstance des flots lui livra tes pensées :
Ces mêmes flots sont tes vengeurs.
Il les a pour témoins de ses cruelles rougeurs;
Et la mobilité de leurs ondes pressées
Lui dit, en se jouant, que ses grandeurs passées
Étaient de mobiles grandeurs.

Pardonne-lui : mais écris son histoire.
Écris, pour consoler tous ces peuples divers
Qu'il dépouilla par la victoire,
Qu'il écrasa par ses revers.

Écris, pour avertir les amans de la gloire,
Que le soleil éclaire, au sein des mers,
Un pacifique promontoire,
Où le vainqueur de l'univers,
Seul, désormais, seul avec sa mémoire,
Sur une couche expiatoire
Se réveille et s'endort en secouant ses fers.

Raconte-nous, enfin, le bonheur de la France.
Rappelle à nos derniers neveux
Qu'après vingt ans et plus d'une cruelle absence,
Nos princes bons et malheureux
Ont revu leurs foyers, contre toute espérance.

Répète que LOUIS, monarque généreux,
Et sensible à nos maux bien plus qu'à notre offense,

(1) M. Henri de Larivière, réfugié à Londres.

Digitized by Google

Est venu tout à coup présenter à nos yeux
La Paix, fille du ciel, la royale Abondance,
Et cette immortelle Clémence
Qui fit bénir jadis le chef de ses aïeux.

LAFONT D'AUSSONNE', auteur de l'*Histoire de Madame de Maintenon*, fondatrice de Saint-Cyr (1).

(Août 1814.)

A M. POINTEAU,

Sur le portrait de La Fontaine, gravé aux trois couleurs d'après son dessin, et qu'il m'a dédié (2).

A l'écolier, Pointeau, vous dédiez le maître!
Est-ce leçon polie? est-ce encouragement?
Serait-ce un trop doux compliment?
C'est une épigramme peut-être.

GINGUENÉ.

A M. de F., *le jour de l'anniversaire de sa naissance, qui est un jour d'avril.*

CHAQUE printemps, au retour des zéphyrs,
Le jeune Avril, de sa brûlante haleine,
Va de Cérès enflammer les désirs;
Et de leur douce chaîne
Naissent ces biens divers
Qui vont renouveler et charmer l'univers;
Mais de tous les bienfaits dont ma reconnaissance
Rend grâce chaque jour à ces aimables dieux,
Armand, le plus cher à mes yeux
Est le bienfait de ta naissance.

Par Madame de LIG....

(1) Deux vol. in-8°., avec un beau portrait de madame de Maintenon, par Mignard.

(2) Nous avons annoncé, dans un de nos derniers numéros, ce beau portrait, qui se vend chez l'auteur, M. Pointeau, rue des Fossés-Saint-Jacques, n°. 3, et chez les principaux marchands d'estampes.

(*Note des Rédacteurs.*)

Digitized by Google

DÉFINITION.

« Ce dont jamais l'œil ne se lasse »,
Un sage (1) justement vanté
Définit ainsi la beauté.....
Je crois plutôt que c'est la grâce :
J'en suis sûr quand je vois Myrthé.

EUSEBE SALVERTE.

LE SOUVENIR. — ÉLÉGIE.

Repos du cœur, douce mélancolie,
Toi qui répands, sur l'enfant du génie,
Les dons heureux de l'inspiration ;
Loin de ce monde où règne la folie,
Daigne m'ouvrir ta retraite chérie,
Et sur mes maux verse l'illusion !

Rempli long-temps d'agréables chimères,
Dans le plaisir j'ai vu couler mes jours.
Les vains regrets et les plaintes amères
Du temps passé me rappellent le cours.
Bercé d'espoir au matin de la vie,
Un doux prestige avait séduit mon cœur,
Dans l'univers tout était harmonie,
Tout souriait à mon âme ravie ;
Mes jours sereins coulaient dans le bonheur,
Et l'avenir me montrait l'espérance.
Fatale erreur, cruelle imprévoyance !
Déjà flétri, sous le poids des douleurs,
Mon avenir est voilé de tristesse,
Le tendre amour a perdu son ivresse,
Et son flambeau s'est éteint dans les fleurs.
En vain mon cœur, pour adoucir ses chaînes,
Sur le passé se plaît à revenir,
Si je n'ai point le souvenir des peines,
Je sens toujours le regret du plaisir.

ÉDOUARD R.....

(1) Aristote.

Digitized by Google

LA PROMENADE SOLITAIRE,

Aux environs de Grenoble et sur les bords de l'Isère.

Seul avec ma pensée, errant parmi les bois,
Je regarde à mes pieds les peuples et les rois :
J'interroge du ciel la justice suprême ;
Je descends dans mon cœur pour me juger moi-même.
Tour à tour la nature et la divinité,
L'homme et ses passions, l'amour et la beauté,
De nos sociétés les ressorts politiques,
Les fureurs des partis, les tempêtes publiques,
La guerre et ses fléaux, les crimes des Césars,
Les travaux du génie et les progrès des arts,
Revèlent à mes yeux leurs profondeurs sublimes ;
Je me plonge à loisir dans de vastes abîmes.
Évoquant du passé l'utile souvenir,
D'un regard inspiré je fixe l'avenir.....
L'Isère bouillonnante, à travers les campagnes,
Précipite ses eaux du sommet des montagnes ;
Je m'arrête un instant pour contempler son cours,
Et crois voir dans ses flots l'image de nos jours.
Sur la rive opposée, une foule nombreuse
S'abandonne au plaisir : la flûte harmonieuse
Et le vif tambourin, par leurs joyeux accords,
De ces bons villageois animent les transports.
Je prends part à leur fête, à leur joie innocente,
Et je jouis en paix de leur gaieté bruyante.
Dans la même prairie, où les jeux et les chants
M'offrent du bonheur des tableaux si touchans,
Environné de murs, un bosquet solitaire
Étend sur des tombeaux son ombre funéraire :
Triste asile des morts, ce lieu, séjour du deuil,
Tempère l'allégresse, épouvante l'orgueil,
Et son aspect sacré porte à l'âme attendrie
La douce impression de la mélancolie.

Non, ne suspendez point vos champêtres concerts ;
Peut-être autour de vous, planant du haut des airs,
Et sortis pour vous voir de leur sainte retraite,
Les amis, les parens que votre cœur regrette,

Digitized by Google

Aiment à contempler ces instans de bonheur
Que donne à leurs enfans un dieu consolateur ;
Saisissez le plaisir au moment du passage.
Bientôt la sombre nuit couvrira ce rivage,
Bientôt le triste hiver et les âpres frimas
Loin de ces bords fleuris enchaîneront vos pas.
Bientôt, hélas ! pour vous, les douleurs, la vieillesse,
Feront fuir les beaux jours de l'aimable jeunesse ;
Enfin la pâle mort viendra fermer vos yeux :
Il est temps de jouir, hâtez-vous d'être heureux.

Quand moi-même, accablé sous ma longue infortune,
J'accusais à la fois les hommes, la fortune,
Et moi seul plus que tous (de leurs propres malheurs
Les aveugles humains sont les premiers auteurs) ;
Alors mes vœux secrets, mes ardentes prières
Demandaient que le ciel mît fin à vos misères ;
Que la France, rendue à des jours plus sereins,
A l'ombre de la paix vît fleurir ses destins ;
Que le sol fortuné de ma belle patrie
Redevînt le séjour des arts, de l'industrie ;
De ces antiques mœurs, de ces douces vertus,
Que parmi nous naguère on ne retrouvait plus.
Mes vœux vont s'accomplir, j'en nourris l'espérance :
J'ai besoin d'être heureux du bonheur de la France.

JULLIEN, l'aîné, *Inspecteur aux revues.*

ÉNIGMES.

VOULEZ-VOUS en deux mots connaître mon histoire?
J'ai le corps aussi blanc qu'on me fait l'âme noire.

M. DE LAB....

*Autre énigme, traduite d'*OWEN.

SUR mon double attribut faut-il que je m'explique?
J'ai quelque chose en moi qu'on peut dire divin ;
Je règne et je jouis d'un pouvoir despotique ;
Je ne suis cependant qu'une fleur de jardin.

Par le même.

Digitized by Google

LOGOGRIPHE.

J'ai cinq pieds. Quelquefois j'extravague à tel point
Qu'en France on ne balance point
A nommer moi celui qui fait quelque sottise,
Par un faux point d'honneur ou par témérité.
Sans chef, ni cou, je suis cet animal bâté,
Tant renommé pour sa sottise.

S.....

CHARADE.

Aux faveurs d'une femme aimable et séduisante
Il n'est rien de si doux que d'avoir mon premier.
Une coquette habile, adroite, insinuante
Parle de ses amans, jamais de mon dernier.
D'un amour trop constant pour une indifférente
Les maux les plus cruels sont toujours mon entier.

Bonnard, *ancien militaire.*

---

*Mots de l'*Énigme, *du* Logogriphe *et de la* Charade *insérés dans le dernier Numéro.*

Le mot de l'Énigme est *Miroir.*
Celui du Logogriphe est *Canon*, où l'on trouve *anon*, *non*, *an*, *on*.
Celui de la Charade est *Verbal.*

Digitized by Google

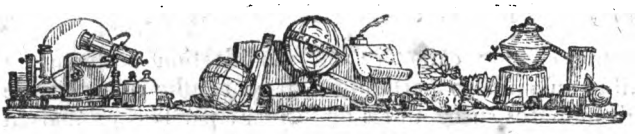

SCIENCES ET ARTS.

MÉTHODE SIGNALEMENTAIRE POUR SERVIR A L'ÉTUDE DU NOM DES PLANTES, ou Nouvelle manière d'apprendre à connaître le nom des plantes à leur première inspection, sans qu'il soit besoin d'avoir étudié aucun système, et par un procédé qui exige à peine une heure d'étude; par M. LOUIS LEFEBURE. — Un vol. in-8°.

Voici donc un livre de botanique qui pourra devenir d'un usage général. Sans avoir étudié de systèmes, sans avoir chargé sa mémoire d'une multitude de termes scientifiques, avec la même facilité qu'on trouve une somme ou valeur quelconque dans un Barème, l'auteur vous procurera, par une recherche toute aussi prompte, la connaissance du nom que porte la première plante qui se présentera à vos regards; et ce sont les Parisiens qui jouiront les premiers de l'avantage d'apprendre aussi commodément une science aimable, dont nous voyons tous les jours qu'on est bientôt rebuté, par les difficultés que fait éprouver l'étude de ses premiers élémens. En effet, c'est à la *Flore des environs de Paris* qu'il appliquera d'abord le mécanisme ingénieux de sa méthode nouvelle.

Rien de plus simple que son procédé. On sait que la plupart des plantes ont une tige, sont garnies de feuilles et portent des fleurs. L'auteur a remarqué sur ces fleurs, sur ces feuilles et sur ces tiges trente et une modifications principales, qui sont comme autant de traits dont il forme le signalement de chacune.

Ces trente et un modes ou caractères essentiels sont tellement répartis sur huit colonnes verticales, autrement dit tablettes mobiles, qu'on fait passer à volonté sous un encadrement préparé ceux qu'on remarque sur la plante dont on désire apprendre le nom. Ainsi l'élève compose lui-même le signalement de la plante qu'il examine; et

Digitized by Google

comme chaque caractère ou modification se lie à un chiffre ou numéro particulier, il en résulte une série de huit numéros susceptibles de former, par la combinaison des trente et un caractères, 165,888 de ces séries, qui sont autant de signalemens d'autant de plantes dont l'existence est ou reconnue ou à reconnaître; or, toutes les modifications que peuvent présenter les plantes des environs de Paris comme celles de tout l'univers, soit dans leurs feuilles, soit dans leurs tiges, soit dans leurs fleurs, se trouvent exprimées par cette diversité de séries en chiffres; et c'est en tête de ces séries que l'auteur a placé leur nom.

Ainsi, l'*échium vulgare*, en français la *viperine*, ayant la base de sa feuille sortante n°. 2, la position de sa feuille alterne n°. 1; cette feuille étant caulinaire, c'est-à-dire posée sur la tige n°. 1; cette feuille étant sessile n°. 4, sa tige étant herbacée n°. 1, sa fleur ou corolle formant un tube n°. 7; les fleurs étant disposées en forme d'épi n°. 2; et cet épi étant terminal, c'est-à-dire aux extrémités de la tige n°. 4, il en résulte cette série 2—1. 1. 4. 1. 7. 2. 4. qui expriment tous ces mots; et vous la cherchez par ordre de nombres, à une ligne de cet ouvrage, en tête de laquelle est le nom de cette plante, c'est-à-dire *echium vulgare*, autrement dit viperine.

Il est bien à désirer que cet ouvrage soit conduit par l'auteur à sa perfection; et qu'après avoir appliqué sa méthode à la flore de Paris, il continue de l'appliquer à la flore de la France, ensuite à la flore d'Europe, et enfin à la flore de l'univers: on aurait dans un très-petit format un ouvrage qui contiendrait toutes les plantes pourvues de feuilles, de tiges, de fleurs; car, on peut remarquer que l'indication de l'ensemble des caractères propres à chacune, la hauteur de sa tige, sa durée, le temps de sa floraison, les dimensions proportionnelles de la longueur de la feuille comparée à sa largeur, les détails sur sa forme particulière, l'absence ou la présence d'un pédoncule de la fleur, sa couleur quelconque, les lieux de sa station, ne composent en tout qu'une seule ligne, comme on peut s'en convaincre à l'aspect du tableau exécuté pour modèle à la fin de cet ouvrage sous le titre *d'idée du signalementaire*.

Digitized by Google

On peut ajouter que la pratique d'une pareille méthode facilitera singulièrement l'intelligence des systèmes, pour ceux qui voudront pénétrer dans les profondeurs de cette science vivement intéressante. Il est donc bien à désirer que cet ouvrage (déjà favorablement apprécié par l'institut de France, dans le rapport qui lui en a été fait, le 10 juin 1811, par MM. Lamarck, la Billardière, Palisot de Beauvois) obtienne l'attention du public, de même qu'il s'est attiré celle de plusieurs botanistes des plus distingués.

On souscrit pour les 2e. et 3e. livraisons, dont la méthode se compose, chez M. Th. Desoer, libraire, rue Poupée, nº. 7.

TRAITÉ D'ÉCONOMIE POLITIQUE, ou *Simple exposition de la manière dont se forment, se distribuent et se consomment les richesses*, 2e édition, etc.; par J.-B. SAY, ex-membre du Tribunat. — Deux vol. in-8º. 1814.

(1er. ARTICLE.)

LORSQUE M. Say publia, il y a dix ans, son *Traité d'Économie politique*, les hommes les plus éclairés et les plus capables d'en juger, regardèrent cet ouvrage comme le meilleur qui eût encore été fait sur cette science. Deux faits remarquables confirmèrent leur opinion : l'un, c'est le prompt débit qu'eut cette première édition dont les exemplaires furent bientôt épuisés; l'autre, c'est le soin que la police d'un gouvernement qui prenait à tâche d'étouffer toutes les vérités utiles, mit à en empêcher la réimpression.

Cette injuste persécution ne découragea point M. Say; en attendant un meilleur temps, il s'occupa assidûment à perfectionner son ouvrage; et la seconde édition qu'il donne aujourd'hui est en effet très-supérieure à celle de 1804. Non pas qu'il y ait rien de changé quant aux principes et au fond des idées : mais 1º. plusieurs additions importantes et quelques suppressions avantageuses font que l'on suit mieux la marche de l'auteur; 2º. il a mis

Digitized by Google

plus d'ordre et de netteté dans l'exposition et dans le développement de son sujet, non-seulement en changeant de place plusieurs chapitres, ou portions de chapitre, mais surtout en ajoutant une suite de considérations intéressantes sur la manière dont les richesses se distribuent entre les individus; et au lieu de cinq livres, dont le motif ne se faisait pas bien sentir, puisque l'on n'y traitait que de la formation et de la consommation des richesses, l'ouvrage n'en a plus que trois, qui correspondent aux trois points de vue essentiels sous lesquels le sujet a été envisagé, production, distribution, et consommation des richesses. 3°. On trouve à la fin du second volume une *Table analytique* de tout l'ouvrage, et qui en est comme un extrait raisonné. Peut-être, au reste, cette partie aurait-elle eu un degré d'utilité de plus, si, en supprimant les indications qui ne se rapportent qu'aux détails moins importans, on s'était attaché à donner plus de développement aux vérités principales, et à en marquer l'enchaînement d'une manière plus précise. 4°. Enfin, cette table est suivie d'un *Épitome*, ou petit vocabulaire par ordre alphabétique des principaux termes techniques employés dans l'ouvrage; et à la tête de cet épitome est un avertissement qui fait connaître l'ordre méthodique dans lequel il convient d'en lire les articles pour qu'ils forment comme un traité suivi. Cela est encore extrêmement utile, et fournit une nouvelle preuve de la vérité de cette espèce de paradoxe avancé par Condillac, qu'une science n'est qu'une langue bien faite(1). Ajoutons que tous les chapitres de ce Traité sont courts ou divisés en sections assez courtes, ce qui est un mérite dans les ouvrages scientifiques, parce que ce procédé en rend l'étude plus facile, en excitant et soutenant

(1) Ce qu'il y a de vrai dans cette expression, sans doute un peu forcée, c'est qu'à mesure que nous observons plus de faits relatifs à un même sujet, que nous parvenons à connaître mieux leurs rapports divers et le lien qui les unit; ou, ce qui revient au même, à mesure que nous mettons de la netteté et de l'ordre dans nos idées sur ce sujet, nous choisissons et nous déterminons mieux les termes propres à les exprimer. Ainsi la langue d'une science se fait en même temps que la science, et l'une ne peut en effet être bien faite que lorsque l'autre est déjà très-perfectionnée.

Digitized by Google

à la fois l'attention du lecteur. Nous ne parlons point du *Discours préliminaire* qui se trouve au commencement du premier volume, et qui contient un précis historique très-bien fait de la science économique, parce qu'il a été inséré en grande partie dans ce journal (2).

L'importance d'un livre tel que celui-ci justifiera sans doute aux yeux des personnes sensées les détails, un peu minutieux peut-être, où nous venons d'entrer pour faire sentir les avantages qu'a cette seconde édition sur celle qui l'a précédée : le même motif pourra également servir d'excuse à la longueur de cet extrait, dans lequel nous nous sommes proposés de faire entrer toute la série des vérités essentielles que M. Say a développées dans le cours de son ouvrage. De telles vérités ne sauraient être trop connues, ni trop répandues, puisque c'est sur elles que reposent en grande partie la prospérité des sociétés et le bonheur des individus.

Le mot *richesse*, pris dans son acception la plus étendue, signifie la somme des moyens qu'on a de satisfaire ses besoins; un homme est plus ou moins riche ou pauvre, à proportion que ses moyens surpassent ses besoins, ou qu'au contraire ceux-ci excèdent ceux-là.

Le premier et le plus impérieux des besoins de l'homme, celui qui comprend tous les autres, est le besoin de vivre et de se conserver : les moyens naturels qu'il a pour satisfaire ce besoin général sont donc sa *richesse* naturelle et nécessaire; sa *propriété* immédiate et inaliénable, puisqu'elle est la condition essentielle de son existence.

Or, ces moyens sont-ils et peuvent-ils être autre chose que les facultés physiques et intellectuelles que l'homme tient de l'auteur de son être? Sans doute il n'est pas plus en son pouvoir de créer un atome de matière que de l'anéantir; mais vainement serait-il environné de tous les objets les plus propres à satisfaire ses besoins, si ses membres et ses divers organes ne pouvaient agir sur eux au gré de sa volonté, ou si sa volonté était incapable de diri-

(2) *Voyez* le n°. DCLVIII, p. 231. *Voyez* aussi dans le n°. DCLX, p. 165 et suiv., un excellent rapport fait par M. Ginguené à la troisième classe de l'Institut, sur ce même ouvrage.

Digitized by Google

ger leur action, il n'en serait pas moins voué à une mort prompte et inévitable.

Les productions spontanées de la terre et des eaux ne sont donc une richesse pour l'homme qu'autant qu'il sait les approprier à son usage. Supposez-le existant seul au milieu des forêts, il faut au moins qu'il cueille les fruits dont il se nourrit, qu'il poursuive et qu'il tue l'animal dont il fait sa proie, qu'il coupe ou qu'il arrache les branches des arbres dont il veut se faire un abri grossier. En un mot, les choses n'ont d'utilité pour l'homme que celle qu'il leur donne lui-même en leur appliquant ses forces dirigées par son intelligence plus ou moins développée; c'est-là sa véritable création, c'est ainsi qu'elles ont pour lui une *valeur* plus ou moins grande; et c'est alors aussi qu'elles deviennent sa *propriété*, mais une propriété secondaire, et dérivée, en quelque manière, de cette autre propriété que nous avons appelée immédiate et inaliénable (celle de ses facultés physiques et intellectuelles), qui est en effet la source et la cause de toutes les autres.

Ainsi l'homme, même en le supposant isolé et réduit au moindre degré d'intelligence, ne pourrait exister qu'en donnant de l'utilité ou de la valeur aux choses qu'il approprierait à ses besoins; mais l'usage qu'il en ferait détruirait l'utilité et la valeur qu'il aurait créées; c'est ce qu'il faut entendre par le mot consommation; car la *consommation* est le but et le contraire de la *production*; elle détruit l'utilité ou la valeur que la production avait créée.

Si l'on suppose que l'homme isolé fasse quelques provisions pour des besoins à venir, ce seront des valeurs accumulées, fruit de sa peine ou de son travail, et devenues par là même sa propriété. Ce serait ce qu'en économie politique on appelle un *capital*, lequel a, comme on voit, sa source et sa cause dans un autre capital primitif et naturel dont l'homme apporte, pour ainsi dire, le germe en naissant, qui s'accroît et se développe à mesure qu'il vit, et par le fait même de son existence, ses facultés physiques et intellectuelles.

Ces considérations préliminaires nous ont paru propres à répandre plus de lumières sur ce que nous allons dire, d'après M. Say, au sujet de la production, de la distri-

Digitized by Google

lation et de la consommation des richesses dans nos sociétés telles qu'elles existent. Par là se trouve établi sur ses véritables bases, le principe fondamental de l'économie politique, que l'*unique source de la richesse de l'homme est* LE TRAVAIL.

C'est faute d'avoir assez généralisé leurs idées, et pour n'être pas remontés assez haut dans l'analyse des faits dont cette science se compose, que les écrivains appelés *économistes* avaient pris pour axiome fondamental de leur doctrine que *toute richesse vient de la terre :* ils auraient pu dire avec autant de raison que toute richesse vient de l'eau, de l'air, ou du feu, c'est-à-dire de la chaleur du soleil, car le concours de toutes ces choses est également nécessaire au développement des productions spontanées de la terre, et à celui des animaux. Par suite de cette erreur, ils avaient cru devoir diviser tous les membres d'une même société en *propriétaires* et *non-propriétaires*, comme si chaque individu, du moment où il existe, ne devait pas être reconnu comme investi du droit de propriété le plus sacré et le plus incontestable, celui de sa personne, de ses membres, de sa force physique et de sa capacité intellectuelle; en sorte que toute autre propriété n'existe que sur le modèle de celle-là et à cause d'elle, puisque sans elle l'homme n'aurait même jamais pu concevoir l'idée de propriété. Enfin ils divisaient aussi les habitans d'un même pays en *producteurs* et en *consommateurs*, comme s'il y avait au monde quelqu'un qui pût vivre sans être consommateur. Que dirait-on de celui qui s'aviserait de diviser les arbres en pommiers et en végétaux? Mais revenons à la doctrine de M. Say sur la *production des richesses.*

Ici, nous considérons les hommes comme la nature a voulu qu'ils existassent partout, c'est-à-dire, réunis en sociétés plus ou moins nombreuses, et tirant de cette union un accroissement presque indéfini de forces, de lumières et de moyens de tout genre. Tous ont besoin de vivre, tous veulent non-seulement *subsister*, mais *exister* avec autant d'aisance ou de jouissances qu'ils pourront s'en procurer; il faut donc que tous produisent, ou s'il en est qui ne produisent absolument rien, leur nombre est peu con-

Digitized by Google

sidérable en comparaison des autres, et ils ne vivent que parce qu'on travaille pour eux; ainsi ils ne doivent entrer pour rien dans les considérations qui nous occupent.

Produire, comme on vient de le voir, signifie donner aux choses, par son travail, une utilité qu'elles n'avaient pas, une *valeur*; et l'homme obtient cet effet par son travail, en opérant dans les choses des changemens de forme ou des changemens de lieu; c'est uniquement à cela que se borne sa puissance. Mais diverses circonstances de localités, de forces ou d'intelligence, font que le travail des hommes d'un même pays peut s'appliquer à différentes choses et de différentes manières. De là résulte une variété plus ou moins grande de *produits* ou de choses utiles à la satisfaction de quelque besoin, propres à procurer quelque jouissance. Chacun ne pouvant obtenir immédiatement par son travail qu'un nombre très-borné de ces divers produits, mais parvenant promptement à en avoir, dans le genre auquel il s'applique, une quantité plus que suffisante pour ses besoins, est naturellement disposé à échanger ce qu'il en a de trop, contre d'autres produits qui lui manquent et que d'autres ont aussi en trop grande abondance. Alors le produit que chacun a en sa possession, peut s'estimer par la quantité d'autres produits que celui qui le désire consent à donner en retour, et cette estimation, débattue entre les deux parties et librement consentie de part et d'autre, constitue la valeur vénale ou le *prix* des choses. Dans chaque genre de produits, ce qui excède la quantité nécessaire aux besoins du producteur, est à chaque instant à la disposition de ceux qui auront à lui donner en retour d'autres produits qu'il pourra désirer, c'est ce qu'on appelle une *marchandise dans la circulation*. Il est évident que dans cet état de choses, tout le monde vit ou existe avec plus ou moins d'aisance ou de jouissance, uniquement en échangeant des produits contre d'autres produits; il n'est pas moins évident que dans tous ces échanges, quand il y a de la bonne foi de part et d'autre, loin que l'une des parties ne puisse gagner que ce que l'autre perd, comme l'ont prétendu quelques écrivains, toutes deux au contraire y gagnent également.

Mais ces échanges mutuels entre différens produits jugés équivalens entraînent nécessairement et très-promp-

Digitized by Google

tement de grands embarras. Je ne puis pas toujours savoir si celui qui a en abondance les produits dont j'ai besoin, aura aussi de son côté besoin des produits que je possède; il est même probable que le plus souvent cela n'arrivera pas. La difficulté de ces échanges directs sera même d'autant plus grande, que la civilisation plus avancée donnera lieu à une plus grande quantité et à une plus grande variété des choses échangeables que chacun peut désirer. Si donc il existe une marchandise que sa rareté et les usages nombreux et agréables auxquels elle peut se prêter, fassent rechercher de tout le monde, qui de plus ayant la propriété de se diviser en parties aussi petites qu'on le voudra, sans subir aucune altération ni dégradation de ses qualités propres, puisse ainsi se proportionner aux divers besoins de chacun, il est probable qu'à la longue ce sera cette marchandise-là que tout le monde préférera de recevoir en échange de ses produits, parce qu'on sera sûr de se procurer par son moyen tous les produits dont on manque.

Or, les métaux précieux, l'or, et surtout l'argent, ont éminemment les propriétés que nous venons de décrire; ils se divisent en autant de petites portions que la convenance l'exige, et l'empreinte que la loi ou le gouvernement donne à chacune de ces portions, leur ajoute un degré d'utilité, en constatant leur poids et leur titre. Les monnaies d'or et d'argent ne sont donc véritablement que des marchandises que l'on donne et qu'on reçoit uniquement à cause de leur valeur, comme marchandises. Seulement elles ont cela de particulier, que l'empreinte qui les constitue *monnaie*, en fait, pour ainsi dire, des instrumens plus spécialement propres aux échanges. Elles sont l'agent principal et presque universel de la circulation de tous les produits, parce qu'elles sont elles-mêmes un produit qui est toujours dans la circulation. Mais ce produit ne peut exister entre les mains de ceux qui le possèdent, en plus ou en moins grande quantité, qu'autant qu'ils ont donné d'autres produits pour l'obtenir. Dans ce nouvel état de choses, *on ne fait donc jamais qu'échanger des produits contre d'autres produits*, c'est-à-dire, en dernière analyse, de l'utilité ou du travail, contre du travail. C'est encore là un principe fondamental de l'économie politique.

Digitized by Google

Les notions que nous venons de développer, et qui sont fondées sur la nature même des choses, vont nous servir pour mieux comprendre le phénomène de la production et de la formation des richesses dans la société, telle qu'elle existe autour de nous.

L'action des facultés de l'homme appliquées à la production, se nomme *industrie;* celle qui a pour objet de recueillir les productions spontanées de la terre, ou de provoquer sa puissance productive, se nomme industrie *agricole;* celle qui donne de la valeur aux choses en y opérant des changemens de forme, prend le nom d'industrie *manufacturière;* enfin on appelle industrie *commerçante*, celle qui donne de la valeur aux choses, au moyen des changemens de lieu, en les mettant à portée du consommateur.

L'exercice d'une industrie quelconque exige d'abord la connaissance des lois de la nature ou des procédés particuliers, d'où résultent les produits propres à cette industrie : c'est proprement la *théorie;* il faut de plus que l'on ait les moyens nécessaires pour mettre à profit ces connaissances, c'est l'*application;* enfin le produit d'une industrie quelconque ne peut résulter que du travail manuel ou physique qu'exigent les changemens de forme ou de lieu qui la constituent, c'est l'*exécution*. De là trois sortes d'occupations nécessairement comprises dans toute industrie; celle du *savant*, celle de l'*entrepreneur* et celle de l'*ouvrier*. Il est aisé, au reste, de voir qu'une même personne peut exercer deux de ces sortes d'occupations, et quelquefois même les réunir toutes trois.

L'exercice de toute industrie suppose des avances, des moyens, qu'on s'est procurés antérieurement de quelque manière que ce soit. L'ouvrier a au moins la connaissance acquise de son métier, et souvent quelques outils à lui; le laboureur a les chevaux, les harnois, le mobilier nécessaires à l'exploitation de la terre qui lui appartient ou qu'il loue; le fabricant a des machines ou des métiers, il possède ou il loue des bâtimens, un local, appropriés à l'espèce de produits qu'il veut fabriquer; il lui faut même, ainsi qu'au laboureur, quelqu'argent pour payer les ouvriers qu'il emploie, etc. Il en sera de même de tout entrepreneur d'industrie, soit manufacturière, soit commerçante;

Digitized by Google

ces avances, qui leur sont nécessaires, et qu'on nomme des *capitaux*, sont les fruits d'une industrie antérieure, les produits d'un travail précédent, qu'ils consacrent à la création de nouveaux produits.

Une partie de ces capitaux est consommée ou détruite sans retour, par le fait même de l'application, ou de l'usage auquel on les consacre : les outils, les machines s'usent, les bâtimens se détériorent, et il faut réparer ces dommages à mesure qu'ils ont lieu; l'argent ou les provisions qui font subsister l'entrepreneur et sa famille, ou les ouvriers qu'il emploie, se dissipent pour ne plus reparaître; tandis qu'une autre partie de ces mêmes capitaux, comme les grains qui servent de semences, les matières premières que l'on emploie dans les fabrications de tout genre, se remontrent sous de nouvelles formes. Si donc, déduction faite de toute cette consommation, les produits de l'entreprise, joints à ce qui reste des capitaux, sont, après un temps déterminé (par exemple au bout d'une année) supérieurs à la somme des avances que l'on avait en commençant, il est évident qu'il y a eu, dans cet intervalle, création ou production de richesse.

Or, supposons que cet excédant de la production sur les capitaux, créé par le travail dans le cours d'une année, soit converti en monnaie d'or ou d'argent; il peut arriver : 1°., que celui qui le possède l'enfouisse pour le retrouver au besoin, et dans ce cas il est clair que la masse des capitaux de la société ne perd absolument rien; 2°., il peut s'en servir pour donner un repas, une fête, un feu d'artifice, et dans ce cas la masse des capitaux n'est pas plus diminuée ni accrue que dans le précédent; seulement la valeur produite dans une année a été consommée dans une soirée; 3°., le possesseur peut employer cet excédant à acheter des meubles, du linge, de l'argenterie, etc.; point encore de diminution dans le capital de la nation, mais aussi point d'accroissement; seulement quelques jouissances de plus pour le producteur et pour sa famille; 4°., enfin, si ce producteur ajoute à son capital productif cet excédant qu'il a épargné, c'est-à-dire, s'il le réemploie suivant les besoins de sa ferme, de sa manufacture ou de son commerce, de manière qu'il en résulte, au bout de l'année, un produit qui rétablisse avec profit l'entière valeur de cet

Digitized by Google

excédant, lequel pourra ainsi, l'année suivante et perpétuellement, servir à donner chaque année un nouveau produit, *alors*, *et seulement alors*, le capital de la société sera véritablement augmenté de la valeur de cet excédant.

Ainsi donc toute épargne, tout accroissement du capital prépare un gain annuel et perpétuel, non-seulement à celui qui a fait cette accumulation, mais à tous ceux dont l'industrie est mise en activité par cette portion du capital; et l'on doit non-seulement voir sans jalousie, mais regarder comme une source de propérité générale l'enrichissement d'un homme, toutes les fois que son bien (acquis légitimement), est consacré par lui à des emplois productifs. Il suit encore de tout ce qui vient d'être dit, qu'un capital ne travaille, ne produit qu'autant qu'il est soumis à une consommation plus ou moins rapide, qui n'est qu'une transformation à la suite de laquelle ce capital, lorsqu'il a été employé avec intelligence, reparaît accru d'une valeur additionnelle. Aussi les valeurs mises en réserve et soustraites à toute espèce d'emploi, sont-elles des valeurs mortes, des *capitaux improductifs*; mais au moins elles peuvent reparaître d'un moment à l'autre, et être employées reproductivement; au lieu que celles qui sont consommées ou dissipées d'une manière non productive, sont détruites sans retour. L'avarice, quelqu'odieuse ou ridicule que paraisse cette passion, n'est donc pas, à beaucoup près, aussi nuisible à la richesse d'une nation, que la prodigalité, qui semble tenir à des sentimens moins personnels et avec lesquels on sympathise plus généralement.

Nous venons de faire voir comment se forment les produits de l'industrie agricole, manufacturière et commerçante, qui constituent proprement la richesse d'une nation, et qui en s'accumulant, peuvent l'accroître. Il nous reste à parler d'une autre espèce de produits, qui ne contribuent que d'une manière moins directe à la richesse nationale, et qui s'évanouissant, en quelque sorte, aussitôt qu'ils sont créés, ne sauraient s'accumuler. M. *Say* a cru devoir leur donner le nom de *produits immatériels*.

Les travaux d'un médecin, ceux d'un juge, d'un avocat, d'un musicien, d'un acteur, etc., satisfont à des besoins plus ou moins réels, et les fruits de ces divers genres de travaux

Digitized by Google

ont une valeur tellement reconnue qu'on ne se les procure qu'au prix de quelques produits matériels. Non-seulement ils sont le résultat de l'industrie humaine; ils sont aussi celui d'un capital qui a servi aux frais de l'éducation, de la nourriture et de l'instruction de l'artiste, du savant, etc., et l'on retrouve dans l'industrie qui donne ces produits, les mêmes conditions que dans tout autre genre d'industrie, c'est-à-dire, théorie, application et exécution. Ce serait d'ailleurs une erreur de croire, avec quelques écrivains, qu'il y eût de l'avantage à rendre nécessaire le travail qui les fournit, puisqu'ils n'augmentent point le capital d'une nation. Ainsi les mauvaises lois, qui rendent plus considérable et plus difficile le travail du praticien, les places superflues dans l'administration, nuisent directement à la société, qui par ce moyen paye le mal qu'on lui fait comme si c'était un bien.

Examinons maintenant quelles sont les causes qui peuvent donner le plus d'activité à la production, et par conséquent contribuer le plus efficacement à l'accroissement de la richesse nationale. Un produit créé offre, à l'instant même, un débouché à d'autres produits pour tout le montant de sa valeur; du moment où il existe, il cherche, pour ainsi dire, un autre produit avec lequel il puisse s'échanger; or, peut-il le trouver ailleurs que là où il existe d'autres produits, fruits de l'industrie, des capitaux ou des terres? D'où il résulte, quoiqu'au premier aperçu cela semble un paradoxe, que c'est la production qui ouvre des débouchés aux produits. Ceci s'applique à tous les cas où il y a des marchandises ou des services offerts; ils trouveront toujours plus de débit dans les lieux où se crée la substance avec laquelle on achète, c'est-à-dire la *valeur*. Car l'argent ne remplit qu'un office passager dans les échanges, et quand ils sont terminés, il se trouve toujours qu'on a payé des produits avec d'autres produits.

De cette vérité fondamentale dérivent plusieurs conséquences extrêmement importantes, et entre autres les quatre suivantes : 1°. Dans tout état, plus les producteurs sont nombreux et les productions mutipliées, plus les débouchés sont faciles, variés et abondans. 2°. Chacun est intéressé à la prospérité de tous, et la prospérité d'un genre d'industrie est favorable à celle de tous les autres. 3°. On

Digitized by Google

ne nuit pas à la production et à l'industrie des nationaux, quand on importe des marchandises de l'étranger ; car on n'a pu les acheter qu'avec des produits indigènes, auxquels ce commerce a par conséquent procuré un débouché. Ainsi, ce qu'on nomme la *balance du commerce* (1), n'est réellement qu'une illusion, et l'importance qu'on y a si longtemps attachée, a été la source, d'une infinité de maux très-graves et très-inutiles, puisqu'elle a occasionné de longues et cruelles guerres. 4°. Ce n'est point favoriser le commerce que d'encourager la consommation; car il s'agit bien moins de donner l'envie de consommer que d'en procurer les moyens.

Quant à la circulation, elle est aussi active qu'elle peut l'être utilement, lorsqu'une marchandise, du moment où elle est en état de subir une nouvelle façon, passe aux mains d'un nouvel agent de production, et lorsque, du moment où elle a subi toutes les façons nécessaires pour en faire un produit achevé, elle passe aux mains du consommateur. Toute agitation, tout mouvement qui ne tend pas vers ce but, c'est-à-dire, tout agiotage, loin d'être un accroissement dans l'activité de la circulation, est un retard dans la marche du produit, un inconvénient ou un mal réel. Une consommation stérile ne contribue en rien à l'activité de la circulation, puisque le produit consommé est détruit sans retour, et que l'échange qui en a été fait contre quelque autre produit équivalent, n'a rien ajouté à la quantité de ceux qui sont dans la circulation.

La condition la plus favorable à l'activité et à l'accroissement de la production, c'est la stricte observation des lois qui garantissent la sûreté des personnes et des propriétés; et n'oublions pas qu'il faut prendre ici le mot

(1) Lorsqu'une nation a exporté plus de marchandises qu'elle n'en a importé, elle a un retour à recevoir en or ou en argent, et l'on dit, dans ce cas, que la *balance du commerce* lui est favorable. Dans le cas contraire, c'est-à-dire lorsque la quantité de marchandises qu'elle a tirée de l'étranger surpasse celle qu'elle y a envoyée, il faut qu'elle acquitte cet excédant en métaux précieux, et l'on suppose que la balance lui est défavorable. Il est pourtant vrai que, dans l'un et dans l'autre cas, l'on n'a pu et dû échanger que des valeurs contre des valeurs jugées égales, de part et d'autre, par ceux qui ont stipulé l'échange.

Digitized by Google

propriété dans le sens rigoureux qui lui a été donné plus haut. Dans ce sens, la propriété du pauvre est aussi sacrée que celle du riche : l'humanité, la justice et la politique exigent également qu'elle soit respectée. Je dis la politique, et j'insiste sur cette considération plus faite pour attirer l'attention des hommes puissans. En effet, il importe surtout aux gouvernans que les nations, à la tête desquelles ils se trouvent placés, soient fortes ; or, une nation n'est forte qu'autant qu'elle est nombreuse ; et elle ne peut être nombreuse, comme nous le verrons tout à l'heure, qu'à proportion de ses moyens de subsistance et d'existence. Lorsque ces moyens diminuent, la classe pauvre, sans comparaison la plus nombreuse, souffre et dépérit ; elle s'agite, et est incessamment prête à devenir l'instrument de toutes les ambitions subalternes. Alors, il n'y a plus ni industrie, ni lumières, ni force vraiment nationale, ni véritable sécurité pour personne.

Mais si les gouvernemens ne peuvent rien faire de mieux ou de plus favorable pour la production des richesses, que de maintenir scrupuleusement la liberté et la sûreté des personnes et des propriétés, ils peuvent par conséquent nuire de la manière la plus grave et la plus funeste à la prospérité publique, soit en violant eux-mêmes les lois protectrices de la propriété, soit en autorisant les violations de ce genre ; et c'est ce qui n'est arrivé que trop souvent. Ainsi, lorsque le gouvernement proscrit ou prohibe certains genres de productions, s'il ne dirige pas le travail, ou l'agent créateur de la richesse, du côté où il se porterait naturellement (et alors son intervention serait fort inutile) ; il le dirige évidemment d'une manière nuisible à la prospérité nationale, et il viole, à l'égard d'un nombre plus ou moins grand de particuliers, le droit de propriété. La même chose aura lieu si le gouvernement prétend déterminer le mode de production ; comme il arrive quand il crée des jurandes, des maîtrises, etc. ; les priviléges qu'il accorde à des compagnies, pour certains genres de production ou de commerce, sont encore une violation du droit de propriété, à moins qu'ils ne soient l'unique moyen d'ouvrir des communications toutes nouvelles avec des peuples éloignés ou barbares. Quant aux règlemens relatifs au commerce des grains, ils sont presque toujours

Digitized by Google

injustes ou dangereux, et souvent même ils sont l'un et l'autre. Cependant, à d'autres égards, l'intervention des gouvernemens, dans les procédés de l'industrie agricole, a souvent été favorable à ses progrès; tandis que la manie règlementaire a toujours été extrêmement nuisible à l'industrie et aux manufactures. Au reste, en fait d'administration, les grands maux, comme l'observe avec raison M. Say, ne viennent pas des exceptions qu'on croit devoir faire aux règles qu'on s'est prescrites; ils viennent des fausses notions que l'on s'est faites de la nature des choses, et des fausses mesures que l'on croit devoir prendre en conséquence.

Tels sont les principaux résultats que nous avons tirés du premier livre de ce traité. Nous n'avons pu en citer aucun passage un peu étendu; mais nous nous servons, la plupart du temps, des expressions mêmes de l'auteur. Nous négligeons à regret les indications que nous aurions pu donner encore sur la solution de plusieurs questions accessoires à l'objet principal que nous avons eu en vue dans cette partie de notre extrait, et qui auraient confirmé d'une manière plus satisfaisante la doctrine que nous avons exposée. Mais entre ces questions accessoires, nous choisirons celle qui concerne les colonies, parce qu'elle est une des plus importantes, et qu'elle occupe aujourd'hui plus spécialement les esprits.

Dans le système colonial des modernes, fort différent de celui des anciens peuples commerçans, la métropole, pour assurer aux produits de son sol et de son industrie les débouchés que procure la consommation de la colonie, lui interdit ordinairement la faculté de se procurer ailleurs que chez elle les marchandises étrangères dont elle peut avoir besoin. Par-là elle donne à ses négocians le privilége de vendre aux colons leurs marchandises plus cher qu'elles ne valent; c'est donc un bénéfice fait par quelques sujets de la métropole aux dépens des colons, qui sont aussi ses sujets; par conséquent la perte détruit le gain, et cette gêne ne fait qu'occasionner des frais de douane et d'administration, qui augmentent les charges de la nation.

D'un autre côté, les colons ne peuvent vendre leurs produits qu'aux marchands de la mère-patrie, lesquels, n'ayant par ce moyen aucune concurrence à craindre,

Digitized by Google

obtiennent un nouveau surcroît de bénéfices aux dépens des colons. La perte faite d'une part détruit donc encore ici (au moins par rapport à la richesse nationale) le gain fait de l'autre. Si les colons se dédommagent de quelque autre manière, ces dédommagemens sont des malheurs pour la classe des esclaves, que l'on surcharge de travaux qui excèdent leurs forces, ou des malheurs pour les habitans de la métropole.

En effet, on oblige ceux-ci (car tout ce système ne marche qu'escorté d'entraves et de priviléges) à se pourvoir de denrées coloniales uniquement dans leurs colonies; et tandis que le colon ne peut vendre ces mêmes denrées qu'aux négocians de son pays, en Europe, ceux-ci ont le droit de les revendre à toutes les nations, notamment à celles qui n'ont point de colonies; de sorte que le colon ne jouit pas de la concurrence des acheteurs, et que cependant le consommateur de la métropole est victime de cette concurrence. Il supporte, par ce moyen, deux sortes de pertes, l'une provenant des frais inutiles de production des denrées coloniales, puisqu'il serait possible de les obtenir autrement à bien meilleur marché; l'autre provenant du gain que font à ses dépens, et sans accroître en rien la richesse nationale, les planteurs des colonies, et les négocians qui trafiquent des denrées coloniales. Est-ce donc la peine d'envoyer nos citoyens se dégrader dans des climats lointains et meurtriers? Car, toutes les sortes de rapport qui existent entre un maître et un esclave dégradent également l'un et l'autre. Est-ce la peine de se mettre dans le cas d'avoir à soutenir ou à entreprendre, à peu près tous les dix ans, des guerres longues et cruelles, qui coûtent à la patrie des trésors immenses et le sang de ses enfans? L'humanité, la religion et le bon-sens réprouvent également ce genre de spéculation; et s'il y a au monde une vérité démontrée, c'est qu'il n'est pas moins funeste à l'intérêt national, que contraire aux notions les plus communes de la justice et de la morale, soit publique, soit privée.

(*La suite au numéro prochain.*)

Digitized by Google

LITTÉRATURE ET BEAUX-ARTS.

Aperçu des États-Unis, au commencement du 19e. siècle, depuis 1800 jusqu'en 1810, avec des tables statistiques; par le chevalier Félix de Beaujour, ancien membre du tribunat. Un volume in-8°., avec une fort belle carte des États-Unis, dressée par Lapie, directeur du cabinet topographique du roi.

Si le voyageur est frappé d'étonnement à l'aspect d'une terre dont toutes les productions sont différentes de celles qu'il avait sous ses yeux, de même l'homme d'état, habitué à envisager sous tous leurs rapports, les gouvernemens et les institutions de notre vieille Europe, est surpris, en arrivant dans une contrée éloignée, d'y trouver d'autres institutions, et des lois qui lui étaient inconnues. A peine a-t-il abordé dans cette terre étrangère, qu'il cherche à démêler l'influence que ces lois ont eue sur le caractère des peuples qu'il étudie, comme à reconnaître celle que les peuples eux-mêmes ont exercée sur le gouvernement qu'ils se sont choisi. Mais si cette nation, comme celle des États-Unis, s'est formée peu à peu de colonies de diverses nations, il ne met pas moins d'importance à démêler ce que les mœurs et les coutumes de ce mélange de peuples ont dû à tel ou tel de ces peuples qui sont venus se confondre avec elle. Il cherche encore à s'assurer si, au milieu de tant d'élémens divers, il existe un centre de réunion, et enfin si cette nation qui n'est qu'un composé de peuples qui n'avaient naguère aucun intérêt commun, ont cependant pris un esprit public aussi nécessaire à la durée comme à la force des empires. Les États-Unis offrent cela de particulier, que la civilisation n'y a point marché par degrés, comme dans tous les autres états fondés jusqu'à ce jour. Elle s'y est vue pour ainsi dire transplantée tout-à-coup avec les peuples qui sont venus défricher un sol encore vierge, et y perdre cette funeste inquiétude de

Digitized by Google

l'existence, qui tourmente les nombreux habitans de nos grandes cités. Sous ce rapport, les États-Unis présentent un grand intérêt à l'observateur. En effet, ce qui les caractérise et ce qui les distingue le plus de tous les autres états de la terre, c'est qu'ils offrent dans leur ensemble comme la nuance de la barbarie à la civilisation, et même à la civilisation la plus raffinée. Un peuple qui se réunit en corps de nation, ne peut que faire des progrès gradués dans la civilisation; mais les peuples étrangers qui vont se transplanter dans un pays nouveau, peuvent y transporter leurs arts et leur industrie, et franchir ainsi les intervalles de la barbarie à la civilisation. C'est ce qui est arrivé aux États-Unis. A l'arrivée de ces étrangers, les indigènes ont abandonné les côtes pour aller s'enfoncer dans les forêts, et dans ces mêmes lieux où les grossiers Américains avaient placé leurs misérables cahutes, s'élèvent aujourd'hui des villes superbes, qui rivalisent avec nos cités par leur population et le luxe de leurs palais. Un pays aussi intéressant ne pouvait manquer de fournir un grand nombre de vues et d'aperçus piquans, à un homme comme M. Félix Beaujour, qui paraît familier avec toutes les idées d'économie politique. Son ouvrage en est en effet rempli, et il se recommande autant par l'étendue des vues que par la manière dont il est écrit. On s'apercevra, en le lisant, que l'auteur ne dit jamais que ce qu'il veut dire, et cependant son style a toujours cette grâce qui distingue l'homme habitué à vivre au milieu d'une société choisie. Cet ouvrage est du petit nombre de ceux où l'on ne trouve rien de superflu, et où l'on serait tenté de regretter que l'auteur n'ait pas eu plus de loisir pour l'étendre encore davantage. Mais, pour rendre le public juge de ce que nous venons d'avancer, donnons une idée du plan que l'auteur a suivi dans son travail; et enfin, pour répandre quelqu'intérêt sur cet article, citons-le autant qu'il nous sera possible.

L'auteur porte d'abord son attention sur l'état physique des États-Unis, il en considère l'étendue et la position, et montre ce que cette vaste contrée doit à sa situation et aux nombreuses rivières qui en sillonnent le sol. Il fait connaître tous les efforts des habitans placés sur une côte immense pour accroître leur commerce maritime et lui

Digitized by Google

donner toute l'activité dont il est susceptible. Ainsi les Américains sont peu à peu devenus les colporteurs des autres nations, et, en remplaçant sous ce rapport les Hollandais, ils l'ont dû en grande partie aux guerres qui, pendant si long-temps, ont paralysé toute l'industrie des Européens. Il montre également de quelle ressource peuvent être pour le commerce intérieur des États-Unis, ces rivières nombreuses qui en sillonnent le sol, et qui pour la plupart ne vont se perdre dans l'Océan qu'après un cours dont nos fleuves nous donnent peu d'exemples. Tel est le Missouri, dont le cours à jusqu'à 2,848 milles. Une autre circonstance remarquable des grandes rivières de la côte atlantique, c'est la direction qu'elles suivent dans leurs cours : dans les autres pays, les rivières coulent entre les chaînes des montagnes, le long des vallées ; ici elles coupent les vallées et traversent les chaînes des montagnes. Ainsi on voit les montagnes se diriger constamment du nord-est au sud-ouest, parallèlement à la côte ; tandis qu'au contraire les rivières coulent du nord-ouest au sud-est, et s'inclinent plus vers le sud, selon que les montagnes divergent plus vers l'ouest. Ces rivières forment donc presque toujours un angle droit avec les chaînes des montagnes, qui ne leur laissent d'issue vers la côte, que par des brèches plus ou moins larges.

Portant ensuite son attention sur des objets encore plus importans, M. Beaujour montre combien le gouvernement des États-Unis pourrait profiter de ces rivières pour la navigation intérieure, et qu'ainsi il ne serait pas très-difficile d'établir un canal qui établirait une communication entre l'Océan atlantique et le golfe du Mexique. Cette communication ne lui semble même pas offrir de grandes difficultés, et le petit lac de Chatanqua pourrait être le centre de cette grande navigation, la plus étendue qu'il y aurait au monde. Ainsi, d'un côté, cette navigation serait facilitée par les fleuves de l'Allegheni, de l'Ohio et du Mississipi, de l'autre, par les lacs Érié et Ontario, et enfin, par le fleuve Saint-Laurent. Si ce projet était exécuté, on ouvrirait à travers les États-Unis une navigation de plus de mille lieues, et qui pourrait devenir de près de deux mille lieues, si on la prolongeait par le lac Michigan,

Digitized by Google

jusqu'à la rivière des Illinois. Certainement ce serait la plus grande navigation que les hommes se fussent ouverte de leurs propres mains. Comme l'auteur estime que cette dépense ne s'élèverait pas au-delà de 20 à 25 millions de Francs, il s'étonne que le gouvernement américain n'ait pas fait à son peuple ce magnifique présent.

Après les canaux et les rivières navigables qui peuvent en tenir lieu, l'auteur examine les ponts et les chemins qu'on a ouverts aux États-Unis. Il paraît que, sous ce dernier rapport, il y a tout à faire en Amérique. Mais comme ces deux objets exigent de grandes dépenses, le gouvernement a cherché de suppléer à ces routes au moyen de chemins que l'on nomme *rail-roads*, et qui sont faits avec des barres de fer coulé, posées sur des fondemens de pierre ou de bois. Les chemins sont composés de quatre voies parallèles, dont deux servent aux voitures qui montent, et les deux autres aux voitures qui descendent. Les voitures qui vont sur ces routes ont leurs roues fort basses et fixées à l'essieu, car ce n'est pas le roue qui tourne, mais bien l'essieu. Du reste, on a encore fait peu d'usage de ces sortes de chemins et de ces voitures à roues fixes. Quant aux ponts, ils ne sont pas plus multipliés ni plus perfectionnés aux États-Unis que les routes, quoique depuis quelque temps on en construise davantage. On en compte dans ce moment jusqu'à trente dans les États-Unis. Ces ponts ne sont point soutenus par des piles, mais bien suspendus à des chaines de fer qui s'étendent d'une rive à l'autre. Du reste c'est l'Allemagne qui fournit le modèle de ces ponts, et ils sont fondés sur la grande ténacité du fer. On ne peut cependant les appliquer que dans les rivières d'une moyenne largeur.

L'aspect des États-Unis est triste et sauvage, et tout y porte l'empreinte d'un pays nouveau, où la main de l'homme n'a point encore perfectionné l'ouvrage de la nature. Au lieu de ces campagnes variées et fertiles, de cette nature parée et brillante que l'Europe présente presque partout aux yeux du voyageur, on n'aperçoit que des forêts immenses, qui ne sont coupées que par intervalles, par des clairières où sont placés les bourgades et quelques champs ensemencés. Si l'on se transporte sur le rivage de l'Océan,

Digitized by Google

l'aspect du pays prend un tout autre caractère, mais il n'est pas plus agréable. Du sein de la côte s'élèvent des villes encore plus remarquables par leur étendue que par la beauté de leurs bâtimens; et à peu de distance, un nombre infini de villages construits en briques ou en planches peintes de diverses couleurs. De tous côtés, l'on voit des massifs d'arbres qui portent leurs têtes jusqu'aux nues, ou une forêt de plantes ligneuses qui dérobent la terre aux yeux. Enfin partout un sol humide parsemé de marécages, un ciel âpre, et une nature sombre et sans harmonie, donnent à l'ensemble du pays quelque chose de triste, qui rappelle encore plus au voyageur sa patrie et les belles campagnes qui l'ont vu naître.

Après avoir considéré les États-Unis sous ses rapports physiques, l'auteur examine ensuite l'état politique de cette contrée. Il observe que les États-Unis sont composés de dix-huit états et de plusieurs districts ou territoires particuliers, qui deviendront des états, lorsqu'ils auront acquis une population de 60 mille habitans, requise pour avoir une représentation au congrès ou près le gouvernement fédéral. Quant au gouvernement en lui-même, l'auteur pense qu'il a tous les vices des gouvernemens fédératifs, et d'ailleurs il est fort mal constitué, n'ayant ni assez de force ni assez d'énergie. Aussi depuis son institution, le gouvernement n'a donné que des preuves de faiblesse, et il se pourrait qu'il n'eût pas plus de vigueur à l'avenir, étant en général conduit par des avocats et des gens de loi. Cependant, ainsi que l'observe M. de Beaujour, ce gouvernement présente une espèce de phénomène dans le monde politique. Il gouverne, comme la Providence, sans se faire sentir, et il faut aller le chercher au fond des bois pour savoir s'il existe, et, comme quelques oiseaux de passage, il disparaît dans la belle saison.

Divers écrivains ont beaucoup exagéré l'accroissement de la population aux États-Unis; d'après les relevés de l'auteur, il paraît qu'elle n'a guère augmenté que de trois pour cent par année. Ainsi, en 1774, cette population s'élevait à 2,485,000 habitans, tandis qu'en 1810, les dénombremens les plus exacts la portaient à près de 8,000,000. Du reste, on peut juger facilement combien cette popu-

Digitized by Google

lation peut s'accroître, puisque les États-Unis dans leur ensemble, n'ont encore que quatre habitans par mille carré. Aussi la population y est-elle beaucoup trop agglomérée sur les côtes, et trop éparpillée dans l'intérieur du pays. C'est surtout dans les villes situées le long de la côte, que cette population s'est considérablement accrue, et l'on en a des exemples bien frappans dans Philadelphie, New-York, Baltimore et la Nouvelle-Orléans. Les produits de l'agriculture favorisent encore plus qu'en Europe l'accroissement des habitans; du moins dans les récoltes ordinaires, le cultivateur obtient jusqu'à dix ou douze fois la semence, et dans les bonnes années, et dans certains districts, comme en Pensylvanie, et dans le Delaware, l'on recueille jusqu'à trente-cinq fois la semence. Cependant, malgré tout ce qui semble favoriser l'agriculture dans un pays aussi fertile, ses produits n'ont pas suivi une augmentation proportionnée à ceux que les habitans obtiennent de leur industrie. Ceci dépend, à ce qu'il paraît, des mauvaises pratiques que l'on suit dans la culture des terres, et principalement de ce que les Américains ne savent pas plus varier leurs cultures que répandre des engrais à propos. Du reste, pour faire sentir la justesse de ce que nous venons de dire, nous observerons, d'après M. de Beaujour, qu'en 1800, le produit de l'agriculture a donné aux États-Unis une valeur équivalente à 147,200,000 dollars, tandis qu'en 1805, cette valeur ne s'est élevée qu'à 157,600,000 dollars. Les manufactures, au contraire, qui n'avaient donné en 1800 que 13,199,764 dollars, ont produit en 1805, 32,525,000. Ainsi dans le même espace de temps, l'industrie avait presque triplé ses valeurs, tandis que l'agriculture n'avait guère augmenté que d'un quinzième. Ce résultat, que nous ont permis d'établir les calculs de l'auteur, est d'autant plus singulier, que les Américains sont peu industrieux et que leurs manufactures sont encore au berceau; à la vérité, il en est de même de leur agriculture. Tout ce que l'on peut observer à ce sujet, c'est que cela doit moins surprendre, à cause du prix excessif où est la main-d'œuvre dans les États-Unis, main-d'œuvre qui se paye d'autant plus cher, qu'elle s'exerce sur des objets que tous les habitans ne peuvent point exécuter.

Digitized by Google

L'auteur de l'ouvrage que nous citons était trop éclairé pour ne pas rejeter ces brillantes destinées que des écrivains, qui n'étaient jamais sortis de leur cabinet, avaient prédites aux habitans des États-Unis. Les uns leur avaient promis dans peu d'années une population comparable à celle de la Chine ; les autres, des conquêtes faciles et la possession toute entière du nord de l'Amérique. Mais, ainsi que l'observe fort bien M. de Beaujour, les hommes ne peuplent pas sur la terre comme les poissons dans une rivière, et, à moins que l'Europe ne se dépeuple pour venir habiter ce pays, les hommes abandonnés à la seule impulsion de la nature, ne le peupleront jamais plus qu'ils ne l'ont fait dans d'autres pays plus favorisés des cieux. Il croit même qu'ils le peupleront moins que l'Amérique méridionale, parce que la terre y est moins féconde, et les hommes plus voraces. Ainsi, à l'exception du Delta et de la vallée du Mississipi, qui égale en bonté le Delta et la vallée du Nil, il n'y a dans toute l'Amérique du nord, qu'un seul pays qui soit destiné à nourrir une grande population ; c'est le superbe plateau du Mexique, qui s'abaisse vers les deux mers, et qui offre sur ses deux pentes les productions des tropiques, et vers son centre celles des climats tempérés ; mais le Mexique n'a pas été créé pour être la proie des Américains.

Cependant les habitans des États-Unis sont appelés par l'étendue de leur territoire, et surtout par celle de leurs côtes, à jouer un grand rôle dans le monde. L'essentiel pour eux est de ne point y paraître trop tôt. Autrement ils périront victimes de leurs dissensions et ils se dissoudront avant que de s'être formés en grand corps de nation. Les principes de cette dissolution existent déjà, et un aussi grand empire que le leur ne peut pas être maintenu par un aussi faible lien que celui d'un gouvernement fédératif.

Cet empire offre en lui-même d'autres causes de faiblesse ; tels sont, par exemple, la division qui existe entre les états de l'ouest et ceux de l'est, par rapport au commerce. Les uns veulent exporter tous leurs produits par le Mississipi, tandis que les autres, ou les habitans de l'est, veulent concentrer tout le commerce extérieur sur

Digitized by Google

leurs côtes. Les états du sud ne peuvent pas non plus s'accorder avec ceux du nord, qui voudraient établir la liberté partout, n'ayant point de noirs parmi eux; tandis que les états du sud sont intéressés à retenir leurs nègres dans l'esclavage. En second lieu, la population des États-Unis se compose d'un mélange de trop de nations pour former un tout bien uni; aussi y voit-on déjà deux partis bien prononcés, les démocrates et les fédéralistes. Les premiers paraissent être enclins à adopter de préférence le parti de la France, tandis que les seconds ont toujours préféré le parti de l'Angleterre. Du reste M. de Beaujour ne craint point d'avancer que la république américaine ne subsistera pas long-temps dans son état actuel. Elle se divisera, parce que les liens qui unissent les divers états finiront par se rompre, ou bien enfin elle sera asservie, parce que le premier ambitieux qui la gouvernera sentira qu'il peut être grand sans la république, et même le seul grand sur les ruines de la république.

L'auteur remarque avec raison que le commerce des États-Unis a fait, depuis la révolution française, des progrès rapides, progrès qu'il a dus aux guerres qui ont désolé l'Europe. Les Américains se sont enrichis des pertes comme des émigrations des autres peuples, et ils ont remplacé les Hollandais dans le commerce de transport, et les Français dans le commerce des colonies. A la vérité, leur position les a singulièrement favorisés sous ces deux rapports, et comme leur pays leur fournit les principaux matériaux nécessaires à l'armement des vaisseaux, ils ne pouvaient manquer de profiter de ces deux grands avantages. C'est ce seul commerce qui a donné de grands profits aux États-Unis, car pour celui qui résulte de l'exportation et de l'importation, il s'est presque toujours constamment balancé. Cependant la balance est en défaveur des exportations qui produisent une valeur moindre que les importations. Ainsi, en 1804, les exportations ont donné une somme de 77,706,076 dollars, et les importations environ 80,000,000 dollars. En 1805, la différence a été moins grande, les premiers ayant donné 95,566,021 et les secondes 96,000,000. La balance du commerce est cependant en faveur des États-Unis, car leur richesse va toujours en

Digitized by Google

s'augmentant, soit considérée par rapport à l'argent monnoyé, soit par rapport aux billets de banque mis en circulation. Enfin ce qui le prouve avec le plus d'évidence, c'est que d'après les tableaux statistiques que M. de Beaujour a joints à son ouvrage, ses recettes ont été en augmentant, depuis quelques années, et surpassent toujours les dépenses, et même en 1805, les recettes ont été aux dépenses, comme 15 est à 13.

Passant ensuite à des objets plus particuliers, l'auteur examine et discute tout ce qui a rapport aux relations commerciales des États-Unis avec la France et l'Angleterre. Il indique avec beaucoup de justesse, ce me semble, les moyens que la France pourrait prendre pour donner à son commerce avec les États-Unis les avantages qu'elle n'a point actuellement. Il pense qu'il y aurait deux manières de rétablir notre commerce; ce serait de réduire nos achats au niveau de nos ventes; et la seconde, d'élever nos ventes au niveau de nos achats. Rien ne lui paraît plus aisé que de réduire nos achats au niveau de nos ventes, puisqu'il ne faudrait pour cela qu'un simple règlement de douane.

La France échange principalement avec les États-Unis ses vins, ses eaux-de-vie et ses soieries contre du coton, du tabac et des marchandises coloniales. Deux sortes de négocians s'entremettent dans ces échanges : les négocians qui font concurremment le commerce de l'Angleterre, et ceux qui font exclusivement le commerce de France. Les premiers, achetant plus aux Anglais qu'ils ne leur vendent, ont toujours un solde à leur payer; et comme il leur convient mieux de payer ce solde en marchandises qu'en argent, ils font directement leurs envois en France, pour en faire remettre le produit à Londres dans des maisons de banque. Les négocians américains qui font exclusivement le commerce de France, n'ayant aucun compte à solder en Angleterre, font tous leurs retours en marchandises françaises pour balancer ainsi leurs envois.

Il faut donc favoriser ces derniers négocians et écarter les autres qui, faisant le commerce d'Angleterre concurremment avec celui de France, ne vont faire leurs ventes

Digitized by Google

en France que pour en remettre le produit en Angleterre. Un simple règlement de douane, qui obligerait les bâtimens américains à prendre en retour toute la valeur de leurs cargaisons en marchandises françaises, est la meilleure mesure que l'on puisse adopter à cet égard.

Pour élever nos ventes au niveau de nos achats, il faut nous prêter, dans nos manufactures, aux goûts des Américains, qui veulent des étoffes légères et à bas prix, et imiter les Anglais qui fabriquent des mauvaises marchandises aussi-bien que des bonnes, pour pouvoir fournir tous les marchés et satisfaire tous les goûts. Il faut surtout que nous fabriquions, à l'instar des Anglais, des draps légers qui finiront par supplanter ceux d'Angleterre, à cause de la supériorité de nos couleurs. Il faut encore donner à nos soieries la légèreté et les couleurs qui plaisent le plus aux Américains. Nous devrions de même leur donner le goût de notre toilerie et de notre bijouterie, et consulter davantage le caprice des acheteurs, en leur vendant des marchandises meilleures et à plus bas prix; car, la meilleure qualité et le meilleur marché sont dans tous les pays les deux grandes raisons de préférence.

On peut dire qu'en général le marchand français veut gagner trop vite, comme si son métier l'ennuyait; et s'il savait, comme l'Anglais, se contenter d'un profit modéré, mais continu, il écarterait aisément sa concurrence, parce que la main-d'œuvre est moins coûteuse en France et même meilleure.

Ces causes, et une infinité d'autres, que les bornes de ce journal nous empêchent d'indiquer, ont rendu le commerce des États-Unis avec l'Angleterre beaucoup plus actif qu'il n'est avec les autres nations. Ainsi, en 1774, époque de la révolution américaine, ce commerce n'était encore que de 30 millions de France, tandis que vers 1800, il était déjà de plus de 300 millions. Il paraît même que l'Angleterre a dû en grande partie la prospérité de son commerce et de son industrie au commerce américain; elle lui a dû également la prospérité de sa marine, qui a trouvé en Amérique un supplément aux munitions navales que lui refusait la Baltique.

Si ce commerce a été très-avantageux aux Anglais, il

Digitized by Google

n'en a pas été de même pour les Américains ; il a nui singulièrement au développement de leur industrie et à l'activité de leurs manufactures. Ainsi, pour n'en citer qu'un seul exemple, on sait que le principal article des exportations américaines est le coton qui passe en Angleterre pour être façonné dans les fabriques anglaises, et qui revient en Amérique avec le prix surajouté de la façon et du transport ; ce qui en quadruple à peu près la valeur. Les Américains achètent donc aux Anglais pour 100 millions de francs le même article qu'ils leur ont vendu brut pour 25 millions. Mais, dans ce trafic désavantageux, les Américains ne perdent pas seulement leur argent, ils ruinent encore leur industrie qui, se trouvant perpétuellement en contact dans le même marché avec l'industrie anglaise, ne peut pas en soutenir la concurrence. Il en est de même de plusieurs autres articles qui sont presque tous vendus bruts aux Anglais, et revendus ouvrés aux Américains au préjudice de l'industrie de ces derniers. C'est-là le grand désavantage de ceux-ci dans leur commerce avec l'Angleterre.

Cependant, malgré ces désavantages aisés à sentir, le commerce des États-Unis avec l'Angleterre augmente tous les jours, et il augmente encore dans une plus forte proportion que celui des États-Unis avec les autres parties du monde. On peut en assigner plusieurs causes. Les principales sont dans la supériorité des capitaux et des machines de l'Angleterre, et les accessoires dans l'analogie des habitudes et des mœurs des deux nations. Tout rapproche les Américains des Anglais. Mêmes lois, mêmes usages, mêmes mœurs : les deux peuples parlent la même langue, et tous deux plongés dans une atmosphère lourde et épaisse, ont peu d'imagination, et se laissent plutôt conduire par leurs habitudes que par leurs idées. De là les penchans des Américains pour les Anglais, qui ont les mêmes habitudes qu'eux ; et de-là leur grand éloignement pour les autres peuples qui ont des habitudes différentes.

Telles sont les causes qui ont le plus influé sur les liaisons commerciales des Américains avec les Anglais, et qui ont donné à ceux-ci la préférence sur tous les autres peuples dans le marché des États-Unis. Probablement

Digitized by Google

ces causes subsisteront long-temps ; et nous ne pourrions leur enlever les avantages de leur commerce que par des efforts et une constance qui sont peu dans notre caractère, aujourd'hui que l'impatience et l'amour de tous les genres d'innovation se sont répandus dans toutes les classes, et ne sont point étrangers aux esprits même les plus éclairés.

Nous ne suivrons pas l'auteur dans les développemens qu'il donne sur les relations politiques des États-Unis avec les autres nations du monde, et en particulier avec celle d'Europe. Nous désirons laisser quelque chose de neuf au lecteur ; il trouvera sûrement que M. de Beaujour a porté dans ce sujet ces vues profondes qui distinguent le penseur et l'homme d'état. Enfin, pour donner à son ouvrage tout le degré d'utilité dont il était susceptible, il l'a terminé par des notions générales d'économie politique, où l'on retrouve toujours le même talent. Pour moi, je ne puis que regretter que cet ouvrage ne m'ait pas été connu avant celui que je vais publier sur l'Autriche, et qui est maintenant totalement imprimé. Il y aurait sûrement beaucoup gagné ; car, un bon ouvrage est non-seulement utile pour l'objet auquel il est consacré, mais encore à cause des idées nouvelles qu'il fait naître à ceux qui pensent. Heureux du reste ceux qui peuvent occuper leurs loisirs comme M. de Beaujour, et faire servir leurs lumières à l'avantage de leur pays. Bien faire est toujours la première des jouissances, quand bien même les hommes ne nous en sauraient aucun gré.

MARCEL DE SERRES.

DIEU, LA NATURE ET LA LOI ; par M. le chevalier D'ESQUIRON DE SAINT-AGNAN, magistrat, membre de l'Académie d'Erfurt et de plusieurs Sociétés savantes de l'Europe.

J'AVAIS d'abord conçu une sorte d'inquiétude à la première inspection du titre de cet ouvrage. Ce titre imposant était d'autant plus capable d'alarmer, qu'il a quelque rapport avec celui de certains écrits soi-disant lumineux, dont nous sommes inondés depuis quelque temps, et dont

Digitized by Google

les auteurs se croient obligés en conscience de vendre leur esprit par feuille, pour l'instruction du Gouvernement et le plus grand bien de la chose publique. (Leur intérêt, comme on sait, n'entre jamais pour rien dans ce généreux calcul). Mais la lecture des premières pages m'a pleinement rassuré ; et j'ai reconnu que ce n'est point là un de ces écrits enfantés par les circonstances et mourant avec elles : c'est un ouvrage médité et travaillé pendant dix années, et qui par conséquent mérite toute notre attention. On ne doit pas juger en un jour l'ouvrage de deux lustres.

« Lecteur, dit M. de Saint-Agnan, dans son avertissement, si tu n'as jamais aimé, si ton cœur n'a jamais » tressailli au doux nom d'un *père*, d'un *fils*, d'un *frère*, » d'un *ami*, d'une *épouse*, ferme mon livre ; il n'est pas » fait pour toi.

» Si ton âme, au lieu des émotions douces, n'est accessible qu'à la haine ; si l'ambition et l'envie tourmentent » ta frêle existence, jette au loin un livre qui respire à » la fois l'humilité, la charité, l'amour de l'ordre et de » la paix ».

Et plus loin, dans la préface : « J'ai passé dix ans à » méditer cet ouvrage ; j'en ai consacré deux pour l'écrire ; » et je sens que le reste de ma vie ne suffirait pas pour le » corriger ». Ces phrases doivent piquer vivement la curiosité des lecteurs ; je vais tâcher de leur faire connaître l'ouvrage qui s'annonce sur ce ton.

L'auteur entreprend de traiter des rapports de l'homme avec *Dieu*, *la nature* et *la loi* ; c'est-à-dire de l'homme considéré sous ces trois rapports : l'homme, ouvrage de Dieu, revêtu d'une forme modelée sur celle de son Créateur, doué d'une âme immortelle et de facultés précieuses qui en font le maître de la nature, et lui donnent la souveraineté sur tout ce qui respire, soumis à une masse de besoins dont la Divinité lui fait supporter le poids pour lui laisser le sentiment de sa faiblesse, et lui inspirer une ferme confiance en l'Être immortel qui doit l'appeler un jour dans son sein, ou l'en chasser s'il s'en est rendu indigne. Le but de l'auteur, comme on peut le sentir dans le cours de son ouvrage, est de nous rattacher toujours à l'idée d'un

Digitized by Google

Dieu, de nous prêcher une morale épurée, de nous inspirer les sentimens d'une *bienveillance* et d'une *tolérance* mutuelles; enfin, de nous ramener à l'état primordial des vertus, dont les diverses aberrations de l'esprit humain, dont nos faiblesses, nos erreurs, nos préjugés antiques et modernes nous ont plus ou moins éloignés. Ce n'est point en dévot moraliste que parle M. Desquiron; c'est en philosophe, qui connaît et fait connaître l'abrégé de l'histoire morale du monde entier, donne une idée succincte de tous les systèmes religieux qui ont tour à tour guidé la croyance des peuples, réfute, condamne les uns, excuse ou approuve les autres. On ne verra pas sans intérêt les livres qui traitent de la théocratie des anciens, des fondateurs de religions, des faux prophètes, des réformateurs, des philosophes, des sophistes, des innovateurs.

On pense bien qu'un ouvrage qui embrassait une telle matière, exigeait des connaissances aussi profondes qu'étendues, un esprit philosophique, un jugement sain et impartial. M. Desquiron de Saint-Agnan me paraît réunir ces précieuses qualités : c'est après avoir beaucoup lu qu'il a médité, c'est après avoir beaucoup médité qu'il a écrit. Ses matériaux, il les a puisés dans l'univers entier : les temps passés comme les temps présens lui ont fourni les traits dont il avait besoin pour esquisser ses tableaux; je dis esquisser, parce qu'il s'est souvent contenté de présenter le point le plus frappant, laissant à la pénétration du lecteur le soin d'entrevoir les détails. Il appartient à des juges plus profonds que moi de décider jusqu'à quel point l'auteur a atteint le but qu'il propose; mais j'oserai avancer que l'on remarquera dans l'ouvrage une belle coordination, une série d'idées sagement déduites les unes des autres, et une logique aussi forte que serrée. Il se présente sous les auspices d'un bon esprit, de la raison, et d'une sensibilité exquise; qualités d'autant plus estimables qu'elles deviennent plus rares. Peut-être que des rigoristes demanderaient, dans des matières qui ont fait l'objet des méditations de presque tous les philosophes anciens et modernes, des aperçus plus neufs; mais *nil sub sole novum* : il y a long-temps qu'un auteur français s'est écrié *Tout est dit*; malgré ce terrible anathème, on a

Digitized by Google

beaucoup écrit depuis lui, et l'on écrira probablement beaucoup encore. M. de Saint-Agnan a prévu ces reproches ; je renvoie les lecteurs à sa préface. Au reste, on ne saurait revenir trop souvent sur des sujets aussi sacrés, surtout dans des temps comme ceux-ci, où mille écrivains profanes, élèves de la mauvaise école du siècle dernier, trouvent moins de gloire à faire entendre à leurs compatriotes la voix de la religion et de la saine philosophie, qu'à se rendre les apôtres de l'impiété.

Aux éloges mérités que je viens de donner, M. Desquiron me permettra sans doute de joindre une ou deux observations sur quelques passages de son livre, dans lesquels je ne partage pas tout-à-fait son opinion. Par exemple, il dit, pag. 27, vol. 1er., que l'homme est à la fois le *sommaire* et le *centre* de toutes les existences. Le sommaire d'accord, l'expression est belle ; mais, comment peut-il être le centre de toutes les existences? Selon moi, cette belle attribution ne doit appartenir qu'au suprême Créateur, d'où émanent tous les êtres, et qui par conséquent peut être appelé le *centre* de toutes les existences. Je voudrais aussi qu'il me dît ce qu'il prétend prouver par son chapitre XI sur la *préexistence* des âmes? Il me semble qu'il donne lieu à une interprétation peu favorable à notre système religieux : car, si rien ne se *crée actuellement*, et que *rien* ne *s'anéantisse* ; si tout est *développement* et *métamorphose*, nous tombons, d'un côté du moins, dans la doctrine pythagoricienne, et nous éloignons l'idée d'un autre monde, vers lequel notre âme sortie de notre corps doit se réfugier. Dans la citation de la profession de foi des Arabes, M. Desquiron a commis une petite inexactitude, en traduisant le mot *rasoul* par *compagnon* ; il signifie en arabe *envoyé*, député, et par extension *prophète*. Les Arabes ne considèrent *Mahomet* que comme prophète, et non comme compagnon de Dieu. Mais laissons de côté des remarques aussi légères, et rendons justice aux talens de l'auteur et à ses bonnes intentions.

Je n'ai pas eu le temps ni même la volonté de m'assurer de toutes les citations. J'en ai cependant vérifié quelques-unes, et leur justesse peut garantir celle des autres. Il

Digitized by Google

y a aussi beaucoup de faits rapportés dans l'ouvrage qui paraîtront à quelques personnes difficiles, sinon faux, du moins invraisemblables. Ils sont néanmoins toujours puisés à des sources que l'auteur fait connaître; et d'ailleurs quelque surprenans qu'ils soient, il est tant de bizarreries dans la nature, tant d'écarts dans l'ordre social, les temps, les circonstances, les hasards produisent tant de changemens ou de modifications, que souvent l'on ne doit pas s'étonner des phénomènes les plus extraordinaires.

Le style est pur et correct, concis, bien adapté au sujet, quelquefois un peu tranchant; mais je crois qu'il est permis de prendre ce ton dans un ouvrage qui tend à l'effet, et où, loin de tout dire, on doit au contraire laisser beaucoup à penser et à réfléchir. M. Desquiron de Saint-Agnan paraît avoir pris pour modèle l'énergique concision de Montesquieu, à qui il porte la plus haute estime. Il a même imité jusqu'à cette affectation, peut-être un peu trop épigrammatique, de ne donner à un livre qu'un seul chapitre de quelques lignes, tel que son livre VI sur les passions. En résumé, les qualités de cet ouvrage ne permettent pas de s'arrêter sur les remarques que je viens de faire, et dans lesquelles même, bien des personnes infirmeront peut-être le jugement que j'ai porté.

J'aurais désiré, M. de Saint-Agnan eût reconnu en cela une preuve de l'estime que m'a inspirée sa production, et les lecteurs m'eussent su bon gré, pouvoir citer quelques endroits que j'aurais choisis soit dans le chapitre du *matérialisme*, soit dans le *cimetière* de Bagdad (1), soit dans le chapitre de l'amitié, ou celui des quironites, etc.; mais les bornes dans lesquelles je suis enfermé s'y opposent; et c'est à regret que je me vois forcé de me res-

(1) A l'égard de ce morceau, que M. de Saint-Agnan propose comme traduit de l'arabe, il me permettra de lui dire que je ne crois guère à cette *origine asiatique*. J'ai lu bien des morceaux de littérature orientale, et je n'en ai pas encore rencontré un seul qui présentât un ensemble d'idées aussi bien encadrées. Je croirais plutôt qu'il doit le jour à l'auteur dont je viens d'analyser l'ouvrage.....

Digitized by Google

treindre à un seul passage que voici. « Lorsque la tolé-
» rance régnera sur la terre, Socrate ne sera pas con-
» damné à boire la ciguë, Calas et l'infortuné Labarre ne
» périront pas sur un échafaud, l'inquisition ne multi-
» pliera point ses victimes, la Saint-Barthélemi ne son-
» nera point le tocsin du carnage, Charles Ier. ne verra
» pas le triomphe de Cromwel, l'Israélite ne sera point
» un objet de mépris chez toutes les nations, les Pulchis
» seront des hommes dans le Malabar, les Parias seront
» des citoyens dans l'Inde, les nègres ne seront point
» condamnés au plus honteux esclavage, le sang des
» Ilotes n'arrosera point le champ fertilisé par leur sueur,
» les Chrétiens ne gémiront point dans les bagnes d'Alger
» ou de Tunis, les législateurs n'ordonneront plus que
» la langue des blasphémateurs soit percée d'un fer rouge,
» les magiciens ne seront point condamnés aux fers, les
» Vaudois ne seront point massacrés au nom d'un Dieu
» de paix, les Irlandais ne courberont plus la tête sous
» le joug de la tyrannie, les Croisades ne condamneront
» pas un vaste pays à la dépopulation, les Albigeois n'of-
» friront plus dans leurs champs malheureux les tristes
» effets de la guerre civile ».

Je donnerai dans un autre article une idée du second volume, aussitôt qu'il me sera parvenu : il doit, dit-on, produire encore plus d'impression que le premier, et causer quelque surprise dans le monde littéraire et le monde philosophe. D. Destains.

De la vraie Philosophie, Discours qui a remporté le prix d'éloquence décerné par la Société des Sciences, Agriculture et Belles-Lettres de Montauban, dans sa séance du 15 mai 1811 ; par Henri Duval.

Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on a remarqué l'étrange abus de ce grand nom de philosophie ; les apôtres de tous les partis, de tous les systèmes, se sont tous efforcés de propager leur doctrine sous cette pompeuse dénomination. Chacun d'eux s'est dit philosophe ; tous ont eu des sectaires, et le terme qu'inventèrent autrefois des hommes que la

Digitized by Google

succession des siècles a proclamés les plus sages, servit à désigner tout à la fois l'erreur et la vérité; les plus hautes conceptions de l'esprit humain et les chimériques spéculations d'une absurde métaphysique. On sentit bientôt la nécessité de ne plus confondre des idées aussi disparates sous une même dénomination; mais l'usage avait prévalu, et le seul remède qu'il fut possible d'apporter dans ce chaos, fut d'avoir une *fausse philosophie*, comme si la folie pouvait s'allier avec la sagesse, la raison avec le désordre. Rien ne prouve mieux l'insuffisance des moyens de s'exprimer, que cette contraction donnée aux mots d'une langue, et ces efforts continuels pour les détourner de leur acception primitive. Dès que nous eûmes une *fausse philosophie*, il devint indispensable de désigner la *véritable*, et surtout de s'attacher à la reconnaître. Ce fut un beau champ pour l'esprit de parti, la mauvaise foi, ou l'ignorance présomptueuse; chacun voulut se donner l'honneur d'avoir conservé le feu sacré. La lumière cachée sous le boisseau était près de s'éteindre, il faut l'avouer, si des hommes d'un esprit supérieur n'eussent consacré, par leur doctrine, des principes avoués par la raison, la nature, la morale, et que réclame la dignité de l'homme. Il serait naturel de croire que la vérité ainsi proclamée aux yeux de tous, ne dût pas trouver de contradicteurs. Il n'aurait pas vécu dans la civilisation moderne, celui dont l'âme naïve le porterait à penser qu'il suffit de montrer aux hommes ce qui est bon et juste, pour qu'ils s'empressent de l'adopter! Une idée sage mise au jour avec la modestie qui convient au vrai talent, est aussitôt suivie de vingt systèmes absurdes que l'orgueil s'empresse d'élever en faveur de vues particulières, de préjugés que le temps ronge sourdement, et de la routine, éternel écueil de toute espèce d'amélioration. L'histoire de la philosophie en est une preuve manifeste, et après une controverse de plusieurs siècles, nous en sommes encore à tâtonner sur les premiers élémens; les principes sont fixes, mais leur certitude n'est pas encore si généralement reconnue, que les sociétés savantes ne mettent au concours ce problème, dont la solution est sans doute la même pour tous ceux dont les idées se sont élevées au-dessus de la sphère de

Digitized by Google

leur intérêt personnel. La société de Montauban a donc proposé cette question : *A quels caractères reconnaît-on la vraie philosophie ?*

M. Henri Duval, pour qui les palmes académiques ne sont pas nouvelles, a traité ce sujet avec tout l'intérêt qu'il présente, et la noblesse d'un esprit dégagé des vains préjugés qui tiennent aux temps et à la mobilité des opinions. L'orateur, par une disposition hardie, a su donner à son discours une forme dramatique. Ce n'est pas lui qui parle ; c'est dans la bouche d'un sage qu'il a placé l'analyse de la *vraie philosophie* ; c'est aussi dans le petit nombre d'écrits et dans les opinions de cet homme véritablement grand, que M. Duval a puisé les principes qu'il expose. Cette source pure, imposante, recommande l'admiration et s'empare de la confiance. Qui peut entendre, en effet, sans émotion le vertueux Lamoignon-Malesherbes, disserter sur un sujet si important ? Car c'est lui-même que M. Duval fait apparaître. Dans un exorde aussi noble que simple, il nous présente l'illustre vieillard jeté dans les cachots, dévoué au martyre, développer son âme toute entière. « On » eût cru voir Socrate attendant les bourreaux, raisonner » avec ses illustres disciples sur les questions les plus su- » blimes, et le séjour du crime retentissant pour la pre- » mière fois des mots augustes de vertu, de sagesse, de » gloire et d'humanité ».

Cette heureuse fiction sert très-bien l'orateur ; un des compagnons d'infortune du noble proscrit, accablé par l'excès de ses propres malheurs, prend la parole et accuse la philosophie elle-même de tous les forfaits dont il est le témoin et la victime ; son désespoir le porte même à nier l'existence du bien ; le desir de rendre l'homme digne de son origine, les projets de bonheur et de perfectionnement, ne lui paraissent être que de ridicules chimères.

C'est alors que le vertueux vieillard établit sa consolante doctrine ; au moment où le crime obtient un triomphe passager, il voit le présage de son éternel châtiment. Le sentiment de la dignité de l'homme le soutient dans l'excès du malheur. « Non, s'écrie-t-il, l'homme, le plus éton- » nant ouvrage de la création, n'est point condamné, » comme de vils animaux, à devenir la proie du plus

Digitized by Google

» fort. Lorsque l'Être suprême l'anima de son souffle » divin, il voulut sans doute qu'il fût heureux; il voulut » donc aussi qu'il fût bon, et il grava dans son cœur les » lois du juste et de l'honnête, en lui donnant avec une » volonté libre, le pouvoir de suivre ces saintes lois. Quoi » qu'en disent les contempteurs de l'homme, on a vu la » sagesse et le bonheur régner sur la terre. J'en atteste le » témoignage des peuples chez lesquels s'est conservée la » tradition d'un âge d'or : j'en atteste le plus intègre des » historiens. Tacite nous apprend qu'il a existé une nation » libre qui pratiquait la justice et toutes les vertus hu- » maines, qui observait les lois de l'hospitalité et honorait » la vieillesse et le malheur. Des peuples aussi sages ont » été trouvés florissans dans cette partie du globe, si long- » temps ignorée, où les Européens sont allés porter avec » leurs vices, le carnage et la dévastation. Ah ! sans doute » l'histoire serait moins stérile en exemples glorieux à l'es- » pèce humaine, si, pour les sociétés comme pour les hom- » mes, les jours de bonheur ne s'écoulaient pas en silence. » Hélas ! les temps de paix et de félicité ne laissent, ainsi » qu'une onde tranquille et pure, aucune trace de leur » passage ! Ce ne sont que les époques désastreuses, mais » qu'on nomme brillantes, dont les hommes conservent » de longs souvenirs ».

Ce passage, aussi noblement pensé que bien écrit, peut donner une idée de la manière dont tout ce discours est composé. Ces éternelles vérités sur l'abus de la force et du pouvoir, n'étaient pas sans hardiesse en 1811; et la vraie philosophie est toujours courageuse pour protester contre l'oppression. L'orateur passe en revue la philosophie des anciens, et fait l'application de leurs immuables principes à tous les siècles, à toutes les institutions. Nous ne pouvons le suivre dans les diverses périodes qu'il embrasse; mais partout il repousse avec des armes victorieuses les accusations dont les hommes qui surent élever leur pensée ont été si souvent l'objet. C'est à la fausse application de principes sages, faite par des mains inhabiles ou criminelles, qu'il faut attribuer tous ces maux; c'est au travestissement immoral des idées les plus saines sur ce qui est dû à la religion, à la nature, à l'honneur, à la

Digitized by Google

société, que nous devons tant de sanglantes catastrophes. Qui pourrait en douter maintenant que, libres de jeter les yeux autour de nous, nous vivons dans l'avenir, éclairés par les terribles lumières du passé? M. Duval entrevoit le jour où tant de haînes pourront s'éteindre. Et c'est encore en 1811 qu'il faisait dire au grand Malesherbes : « La » philosophie a donc préparé tous les élémens de la félicité publique, mais à qui est-il réservé d'en former un » majestueux édifice?.... A quelque monarque puissant, » dont la jeunesse aurait été exercée aux plus hautes méditations de la philosophie ; qui dans son âge mûr serait » assez grand pour aspirer à la plus belle des gloires, à » cette gloire encore vierge, de fonder, sur la base du » droit naturel et de la morale, un système de législation » applicable à toutes les nations civilisées. Alors pourront » se réaliser ces rêves de quelques belles âmes ; alors un » bon gouvernement ne sera plus relégué au rang des » chimères ; alors les mots sacrés de liberté, de gloire, » d'honneur, d'amour de la patrie, désormais bien compris, recevront leur juste interprétation. Ils ne serviront » plus à masquer des passions désastreuses ; et les beaux » sentimens qu'ils expriment, transmis de race en race, » cesseront d'être appelés des vertus, parce qu'ils seront » les plus doux besoins du cœur ».

Certes, à l'époque où M. Duval publiait des vœux que tout bon Français formait bien sincèrement, on n'espérait pas de voir luire si tôt un jour aussi prospère. Ce langage était alors extraordinaire autant que courageux. C'est plonger bien avant dans l'avenir ; et il ne fallait pas moins qu'une aussi grande confiance dans l'ordre éternel de la Providence, qui ne permet pas le triomphe durable du méchant, pour tracer ainsi la condamnation de son système oppresseur.

Le meilleur moyen de faire connaître un ouvrage de ce genre, est d'en citer beaucoup de passages. Le lecteur juge à la fois et les principes et le talent de l'orateur. Ici ce jugement ne peut que confirmer l'opinion de l'académie de Montauban. On doit la féliciter si parmi les concurrens, elle a été embarrassée pour décerner la couronne. M. Duval a su réunir tout ce qui capte les suffrages avec le plus de

Digitized by Google

justice ; forcé de réduire à de petites proportions un sujet immense et qui aurait fourni la matière de plusieurs volumes, il a pris ce qui convenait le mieux à l'illustre personnage dont il emprunte l'organe. Partout son élocution est noble autant que simple et précise. Tour-à-tour grave et persuasif, l'orateur termine par un trait qui laisse dans l'âme une émotion profonde.

« Le vieillard cessait de parler, quand on entendit une » voix terrible qui fit retentir les voûtes de la prison du » grand nom de Malesherbes : c'était la voix de la Mort... » La Mort le trouva préparé. Il parut devant ses bour- » reaux, tel qu'on l'avait vu dans ses jours sereins ; et » bientôt son nom fut ajouté aux noms des martyrs les » plus illustres de la sagesse et de la vertu ».

G. M.

Les Voyages de Sind-Bad le Marin et la Ruse des Femmes. Contes arabes, traduction nouvelle, accompagnée du texte et de notes ; par L. Langlès.

J'ai eu occasion, dans la notice que j'ai donnée dernièrement sur les principaux ouvrages de Savary (1), de parler de ces deux contes qui terminaient la Grammaire arabe composée par l'auteur des *Lettres sur l'Égypte*, et publiée par les soins de M. Langlès. La nature de l'ouvrage auquel ils étaient joints, rendait ce voisinage fort désagréable pour eux, en ce qu'il les forçait à aller se reléguer avec leur associé, dans les bibliothèques des orientalistes, c'est-à-dire, d'un très-petit nombre de littérateurs, et devait faire désirer que l'auteur les détachât et les reproduisît sous une forme plus ordinaire. Il nous a donné cette satisfaction. Les feuillets in-4°. se sont métamorphosés en un petit volume in-18, composé d'une préface, d'un texte bien imprimé, d'une traduction et de notes fort instructives.

M. Langlès n'a pas adopté la manière de M. Galland, qui a traduit aussi ces contes et le fameux recueil de *Mille et Une Nuits*. Les raisons qu'il a eues pour s'en écarter, sont

(1) *Voyez* le 17°. numéro du *Mercure étranger*.

Digitized by Google

trop naturelles pour qu'on refuse de s'y rendre. Plus d'un orientaliste a déjà fait remarquer que MM. Galland, Cardonne et quelques autres savans, qui ont donné des contes et des nouvelles traduits des langues orientales, ne se sont guères assujétis à la fidélité ou à l'exactitude. Le public à qui l'on présentait des ouvrages d'un genre neuf et animés de tout l'intérêt que prête le *merveilleux*, n'a pas dû exiger, dans ces morceaux de fantaisie, des traductions fidèles, d'autant moins que si elles eussent eu cette qualité, elles eussent été sans doute moins agréables, moins corrigées, moins dégagées d'incidens et d'épisodes souvent inutiles ou déplacés. Les Mille et Une Nuits, et autres contes semblables, ainsi transformés, ont beaucoup gagné en français, à cette adroite liberté que se sont donnée leurs traducteurs, et, sans perdre leur air exotique, ils ont pris une tournure susceptible de nous plaire.

Ce n'est pas que je veuille conclure de là qu'on ne puisse traduire d'une manière fidèle et agréable à la fois ; le livre de M. L. Langlès déposerait contre moi : mais je prétends dire que ce qui est permis dans un ouvrage d'agrément, est défendu dans un ouvrage destiné à l'instruction, et que dès-lors on ne peut établir de parallèle entre la traduction de M. Langlès et celle de M. Galland. Un texte pur, une traduction fidèle, une préface qui renferme des idées fort saines, et dans laquelle l'auteur a rendu compte, avec une franchise toute particulière, des manuscrits arabes qu'il a consultés et du secours qu'il en a tiré, des notes instructives, voilà ce qui appellera l'attention sur cet intéressant opuscule. Il n'aura pas besoin que la réputation de son auteur lui serve de passe-port, il trouvera des lecteurs dans les gens du monde qui ont pris du goût pour les *aventures merveilleuses* ; il trouvera aussi des lecteurs dans les personnes qui commencent à étudier les langues orientales, et qui ont besoin de s'exercer sur des morceaux faciles. Les uns liront le texte, les autres la traduction ; chacun prendra ce qui lui conviendra.

D. Destais.

Digitized by Google

LE ROBINSON SUISSE, ou *Journal d'un père de famille naufragé avec ses enfans*, traduit de l'allemand de M. WISS, par madame de MONTOLIEU, orné de douze figures et de la carte de l'*Ile Déserte*. — Tom. 3 et 4 (1).

QU'IL était heureux le Robinson Suisse ! Et quel dommage que le vaisseau qui, ayant touché par hasard à son île nous en a rapporté la description, n'ait pas eu le temps d'en prendre la latitude ni la longitude avant qu'un coup de vent l'en eût séparé ! Ce nouveau Robinson était roi; et jamais ses ministres ne faisaient le contraire de ce qu'il avait déclaré. Comme lui-même faisait chaque matin ou chaque soir son journal, il était sûr de n'y trouver ni conseils perfides ni plates flagorneries. On ne lui disait point que ceux de ses sujets qui, se confiant en sa foi, et forts de sa parole sacrée, demandaient que les lois promulguées par lui-même fussent religieusement suivies, étaient ses plus dangereux ennemis. Un seul ne se chargeait point de parler et de penser pour tous; tous, au contraire, causaient avec lui franchement et librement comme avec un père. Quelquefois les moins habiles ouvraient une idée heureuse qu'il recueillait, et dont on tirait parti pour le bien-être général; et lors même qu'il arrivait, ce qui n'est pas impossible, que tout en faisant le docteur, on ne dît rien qui vaille, il n'était pas défendu de rire de l'étourdi; mais, ce qui valait mieux, on l'éclairait en riant, et on lui faisait voir en quoi et comme quoi il s'était trompé. On peut même remarquer dans cette merveilleuse histoire que tel, dont d'abord *la commune* avait repoussé l'avis ou ridiculisé les projets, n'était pas toujours néanmoins le plus mal avisé; et quand par l'expérience, ce grand maître toujours trop peu écouté, il avait confondu les rieurs, le bon roi ne manquait pas de l'honorer par un suffrage approbateur, et de ramener la

(1) Chez Arthus-Bertrand, rue Hautefeuille, n° 3. On trouve chez le même libraire, le Chalet des Hautes-Alpes, 3 vol., et la suite des Nouvelles, du même auteur, 3 vol.

Digitized by Google

paix et la concorde dans ses petits états en faisant voir aux intéressés que, si au lieu de s'envier les uns les autres, ils réunissaient leurs divers talens pour l'avantage commun, il en résulterait bientôt le plus grand bien de tous. Oh ! encore une fois que le Robinson Suisse était heureux, et quel dommage qu'il y ait si peu d'espoir de retrouver son île !

Faute de mieux, contentons-nous de recommander la lecture de son journal à nos enfans; et puissent-ils profiter de la morale saine qu'ils y trouveront, mise en action d'une manière propre à les intéresser. On a déjà annoncé dans le *Mercure* les deux premiers volumes de cet ouvrage. En rendant justice aux tableaux naïfs qu'il présente, on se plaignait que les notions relatives aux sciences naturelles laissassent quelque chose à désirer. Dans les deux derniers volumes, pour remédier un peu à cet inconvénient, on a multiplié davantage les notes tirées d'ouvrages plus scientifiques. En tout le *Robinson Suisse* est un bon livre du premier âge; et vers la fin de l'année, ce sera un cadeau utile et agréable aux enfans.

Il est une autre île dont nous ne sommes pas tout à fait aussi complètement séparés que de celle du bon M. Wiss, mais dont pourtant l'entrée semble demander beaucoup de précautions, de dépenses et peut-être de temps : c'est celle de Saint-Domingue. Un ancien habitant de cette colonie, M. Drouin de Bercy, veut nous y ramener, non pas précisément sans peine, mais très-promptement, et avec un succès complet (1). Pour cela, il ne lui faut qu'une soixantaine de mille hommes, une trentaine de millions et une petite guerre, dans laquelle on tuera, sans en laisser échapper un seul, les 3 ou 400 mille nègres et hommes de couleur qui habitent et occupent encore St.-Domingue. On pourra cependant sauver les enfans qui n'auront pas plus de sept ans, ainsi que quelques femmes et quelques hommes qui feront preuve de sagesse et de soumission, en accourant, à la vue de l'escadre française, demander

(1) De Saint-Domingue et de ses guerres, et des moyens à prendre pour y rétablir la paix et l'industrie, par M. Drouin de Bercy, créole et propriétaire, etc. — Un vol. in-8°.

Digitized by Google

correction et des fers. A la tranquillité avec laquelle M. Drouin prend les moyens les plus expéditifs de faire maison nette, et de dormir tranquille sur son habitation, on le croirait descendant de quelqu'un des féroces conquérans du nouveau monde. Le révérend père Valvrède n'ordonnait pas plus lestement l'extermination des Péruviens. Après avoir détruit les noirs, M. Drouin transporte à Saint-Domingue le superflu de notre population, le trop plein des maisons d'arrêt et des prisons pour en faire des cultivateurs. Il prétend que c'est une erreur propagée probablement par l'intérêt et la paresse, qui empêche les Européens d'établir dans leurs îles un système de culture exercé par des mains libres et *blanches* surtout : c'est-là le grand point; car les nègres lui sont décidément en horreur. Il n'est pas même bien certain qu'il reconnaisse en eux des hommes; du moins ne les qualifie-t-il que d'*êtres à face humaine*, ce qui ne dit pas beaucoup plus que *singe*. On croirait une partie de cet ouvrage écrite aux *petites-maisons* : mais, une autre partie contient sur l'intérieur de la colonie, sur ses productions et avantages, enfin, sur son commerce, des principes sages, des notions utiles; et même on doit convenir que l'idée d'y ouvrir aux Européens des moyens d'exploitation dans les contrées élevées de l'île est appuyée sur des observations qui ne sont point à dédaigner.

Cette idée se trouve reproduite dans le mémoire (1) que publie aussi en ce moment, sur les avantages de la Guyane française, M. Leblond, médecin naturaliste, qui depuis sa jeunesse voyage dans nos colonies et dans celles des Espagnols, et qui notamment a parcouru une grande partie de la Guyane pour y chercher le quinquina. Il avait été chargé par le roi, avant la révolution, de cette recherche importante. Les événemens arrêtèrent son expédition avant qu'il eût terminé toutes ses courses; mais

(1) Description abrégée de la Guyane française, ou Tableau des productions naturelles et commerciales de cette colonie, expliqué au moyen d'une carte dressée par M. Poirson; par M. Leblond, médecin-naturaliste. Chez Eymery, rue Mazarine, n°. 30; Lenormant, rue de Seine, n°. 8; Colnet, quai Voltaire, au coin de la rue des Petits-Augustins.

Digitized by Google

quoiqu'il n'ait point trouvé le quinquina, il a acquis sur la Guyane des connaissances d'autant plus précieuses, que très-peu d'autres Français se sont autant avancés que lui dans l'intérieur des terres.

Le but de son mémoire est de faire connaître les principaux produits de cette colonie jusqu'ici trop négligée. Outre toutes les espèces de denrées coloniales et les épiceceries des Indes, elle possède en bois et en mines de fer des richesses inappréciables. Ce métal, dont il est incontestable que nous serons forcés de tirer une partie de l'étranger, et dont l'introduction paraît cependant devoir porter quelque préjudice à l'industrie intérieure, pourrait être exporté avec bien plus d'avantages de la Guyane, si la paix générale garantissait suffisamment *la liberté des mers*.

M. Leblond, qui a visité toutes les parties hautes de la Guiane, y a trouvé un sol fertile, un air pur et sain, une température constante, et qui ne dépasse point les chaleurs ordinaires de nos départemens méridionaux, et une population d'Indiens très-doux et très-civilisables. C'est dans ces régions élevées que M. Leblond a aussi conçu le projet de transporter de pauvres Européens qui s'y livreraient à des cultures peu pénibles et très-productives. Les développemens qu'il donne à cette opinion sont pleins d'intérêt, et paraissent dignes d'être soumis à un gouvernement sage et paternel.

En général, M. Leblond se montre convaincu que la restauration de la Guyane serait bien plus facile, plus avantageuse et moins coûteuse que celle de Saint-Domingue. Si l'on considère en effet que cette île a déjà été le tombeau d'une brave et florissante armée; que tout projet de conquête y ferait encore couler des flots de sang; qu'il n'y a que la bonne volonté des noirs qui puisse nous en ouvrir l'entrée; et que cette bonne volonté ne naîtra pas de projets dans le genre de ceux de M. Drouin; l'idée de tourner nos efforts et nos soins vers l'exploitation de la Guyane, qui n'offre aucune des difficultés que présente Saint-Domingue, ne pourra que prendre plus de force et fixer peut-être l'attention du Gouvernement.

M. Leblond, qui ne paraît animé que du noble désir

Digitized by Google

du bien, en donne une preuve assez remarquable à la fin de son ouvrage, où il a la générosité de citer avec éloges un mémoire sur le même objet que le sien, publié, dès l'an 1804 (1). Ce mémoire, dit-il, qui est de M. Giraud (auteur de la Campagne de Paris en 1814) a été rédigé sur de bons matériaux; et il le recommande à l'attention des personnes que cette question intéresse. Cet écrit offre une concordance singulière de vues avec celui de M. Leblond; et il est certain cependant que ni l'un ni l'autre n'avaient eu communication de leurs travaux respectifs.

Mais tandis que nous nous occupons, à la faveur de la paix, qui sans doute est garantie pour long-temps à l'Europe, de remettre de l'ordre dans nos affaires, de relever et repeupler nos colonies, il se présente une autre question à discuter; je m'aperçois que nous avons oublié un préliminaire bien essentiel vraiment, celui de demander l'avis de messieurs nos voisins d'outre-mer. Nous croyons qu'il nous est aussi libre que nécessaire de tirer encore, pendant quelques années, des nègres d'Afrique pour opérer au moins les premiers défrichemens; et voilà que les Anglais s'aperçoivent que la traite est un *crime de lèse-humanité*; qu'on ne saurait trop tôt faire disparaître de l'Europe policée ce *brigandage* qu'ils ont exercé eux-mêmes, tant qu'il leur a été utile et profitable, d'une manière plus odieuse qu'aucun autre peuple; qu'enfin, il est indispensable que le congrès de Vienne abolisse *le commerce des esclaves*, et qu'il ordonne, s'il le faut, une nouvelle croisade pour exterminer tous les *blancs* qui s'obstineraient à vouloir être servis par leurs frères *les nègres*. Voyez à ce sujet les deux brochures publiées chez Egron et Delaunay (2).

---

(1) Mémoire sur la colonie de la Guyane française et sur les avantages politiques et commerciaux de sa possession. Chez Cérioux, quai Voltaire, contre les Théatins; et Charles, rue Dauphine, n°. 36.

(2) Résumé du témoignage donné devant un comité de la Chambre des Communes, touchant la traite des nègres, adressé dans cette *crise* particulière aux différentes puissances de la chrétienté, et Essai sur les désavantages politiques de la traite des nègres, par Clarkson.

Digitized by Google

Sérieusement le bon évêque de Chiappa qui pour sauver les Indiens leur substitua les nègres, ne rendit pas à ceux-ci un service dont ils doivent lui savoir beaucoup de gré. Il n'est point d'homme raisonnable qui veuille défendre la traite *en principe*; et il n'est pas douteux qu'un prince aussi bon, aussi éclairé, qu'est le roi, ne soit résolu d'accorder le bienfait de cette abolition à l'humanité. Mais, n'est-il pas bien singulier que les Anglais aient reçu tout à coup du ciel la mission de faire aux rois un cours de morale politique; et cette grande humanité qui les attendrit tout à coup sur le sort de leurs *frères noirs*, lesquels ne furent nulle part plus malheureux que dans les colonies anglaises, n'est-elle pas aussi par trop suspecte?

Ce qu'il y a de plus clair ici, c'est que les Anglais n'ont plus besoin de porter des noirs aux Antilles, et que l'Inde, dont ils se sont assuré la domination en y organisant l'extinction, par la famine, de 2 ou 3 millions d'habitans, rend bien moins importante pour eux l'exploitation des colonies d'Amérique : ce qui l'est moins, c'est qu'ils aient acquis tout à coup le droit de se mêler de notre régime colonial, et de vouloir nous forcer, par de misérables subterfuges, à sacrifier et subordonner nos intérêts aux leurs.

Si, au reste, nos voisins soumettent la question de la traite des noirs au congrès des puissances européennes, on assure qu'elle amènera d'autres réclamations non moins dignes d'y être prises en considération. Par exemple, on dit que les nègres y enverront une députation pour demander qu'il soit défendu à leurs rois de les vendre; que le seigneur de l'île d'Elbe y fera réclamer la liberté des mers; que les chevaliers de Malte s'y plaindront d'être dépouillés de leur île; qu'enfin, on y poursuivra l'abolition du *trafic secret* qui se fait en quelques royaumes d'Europe sur les *blancs*; trafic sur lequel on prétend que les ministres anglais et des membres du parlement britannique pourraient donner d'utiles renseignemens, et dont on craint que l'exemple ne se propage et ne devienne de jour en jour plus contagieux. D. G.

Digitized by Google

MÉLANGES.

LE JEUNE MISANTHROPE.

Et parfois il me prend des mouvemens soudains,
De fuir dans un désert l'approche des humains.
LE MISANTHROPE.

JE voudrais savoir pourquoi je suis malheureux, se demandait un jour le jeune Léon de M***, espèce de misanthrope par boutade, misanthrope comme il en est tant. C'est parce que vous n'êtes pas heureux, lui répondit tranquillement un ami qui l'écoutait en raccommodant sa veste de chasse. Le bon campagnard ayant quitté les champs pour deux ou trois jours, afin de voir son ami Léon qui habitait la capitale, mettait ce temps à profit, et cousait, ne sachant rien de mieux à faire. Le jeune homme prit sa conclusion pour une mauvaise plaisanterie provinciale, et se contenta de sourire, sans y répondre d'abord. Cependant il savait que son ami, quoique d'une assez agréable humeur, ne faisait jamais de plaisanteries banales; il réfléchit davantage à cette réponse, puis il dit : en effet, il y a plusieurs degrés entre le malheur et le bonheur; il est bien vrai que nos prétentions sont excessives et que nous ne désirons rien tant que ce qui est loin de nous; il est bien vrai qu'en nous efforçant d'apprécier ce que nous possédons, sans nous fatiguer à vouloir saisir le bien qui cessera de nous charmer dès que nous l'aurons obtenu, nous serions plus calmes et plus satisfaits; mais notre imagination.... notre maudite imagination, comment l'enchaîner, comment arrêter sa course? — Pourquoi tant se plaindre de l'imagination? dit l'ami campagnard; elle ajoute au bien, comme elle ajoute au mal. — Oui, mais dans une toute autre proportion; d'ailleurs il est des maux tels que l'imagination ne peut les agraver; par exemple, moi, ne suis-je pas le plus malheureux des hommes? J'ai un faible revenu; depuis quatre ans je postule une place que, sans doute, je n'obtiendrai jamais; en attendant, je vis où il me déplaît de vivre; en attendant, je suis obligé de recevoir des gens qui me bercent par des espérances, et qui, peut-être, riant de ma bonne foi, promettent cette même place à cent autres individus, pour se faire donner par cent voix le titre honorable de protecteurs, pour être chantés et fêtés; en atten-

Digitized by Google

dant, je dépense le peu que j'ai, je cours matin et soir, je hante les antichambres, j'ennuie tout le monde, et je me fatigue beaucoup; je fais des pétitions dans lesquelles je loue des personnages que je méprise; enfin, je suis partout, on ne voit que moi, et je ne sais pas encore quel sera le terme de mes soucis. Non, il ne sera pas dit que je passerai le bel âge à me tourmenter de la sorte, à attendre ce qui ne viendra jamais. Je renonce aux distinctions, aux richesses, à l'amour, à tout ce qui séduit quiconque n'a rien vu, et ne connaît rien; je veux vivre dans la retraite, non point seul, mais avec une vingtaine d'hommes fatigués comme moi de leur insuffisante vie. — Eh quoi! voulez-vous fonder un couvent? — Non pas précisément; il faudrait de toute nécessité établir une discipline sévère pour accréditer l'ordre, et ce n'est pas là mon projet, je veux vivre agréablement. — Ah! j'entends, vous modifiez vos prétentions. — Que puis-je faire de mieux? vivrai-je en anachorète? Non, je vivrai selon les simples lois de la nature, je réformerai les mœurs des hommes qui adopteront mon projet, parce que je suis persuadé que cette réforme importe à notre bonheur. Décidément, je vais secouer le joug des passions, je vais prouver qu'il est facile de s'y soustraire avec de la grandeur d'âme, et de la fermeté. Demain, je fais afficher, devant la maison, que tous les individus les plus mécontens de leur sort, aient à se présenter chez moi, qu'ils y trouveront... — Eh, bon Dieu! où les placerez-vous? — Ici, dans la cour, et même dans le jardin, s'il est nécessaire. J'espère d'ailleurs, qu'ils ne seront pas en si grand nombre. — Vous n'en savez rien. — Aussi-bien il n'entrera ici que ceux qui se présenteront avec une figure très-affligée, et qui gémiront le plus sur leurs maux. — Ainsi, vous laisserez à la porte les vrais malheureux? Mais, continuez, je suis curieux de connaître votre dessein. — Voilà donc ce que je leur propose. Réalisez ce que vous possédez, nous réunirons nos facultés pour les multiplier; ensuite, il nous sera facile d'obtenir par mon crédit, secondé du vôtre, la permission de nous embarquer, et de nous établir dans une île déserte, ou du moins peu habitée. Là, moyennant un tribut annuel que nous promettons de payer au monarque de qui nous dépendons, nous restons en paix loin du bruit, loin des grandes et des petites discordes; nous ne sommes plus témoins de massacres, de vols, de perfidies, d'injustices de tout genre; nous ne nous occupons pas des autres, trop heureux que les autres ne s'occupent point de nous. Sans doute les hommes seraient contens de leur sort, si dans un climat tempéré ils n'avaient que la nature à combattre. Ainsi nous peuplons notre

Digitized by Google

terre d'animaux utiles, de gibier, de poissons, et chacun de nous prend l'emploi le plus conforme à ses facultés intellectuelles; nous vivons dans l'abondance et dans une parfaite égalité; notre association forme une petite république dans laquelle celui d'entre nous qui aura le plus d'esprit et de talens, ne se servira de ces précieuses qualités que pour être utile à ses concitoyens, et non pour s'élever à leur détriment. — Ainsi, vous renoncez à toute distinction? — Oui, la vanité n'est que pour les petites âmes, et l'ambition que pour ces insensés qui placent leur bonheur et leur gloire dans l'asservissement de leurs semblables. J'aime la simplicité; je ne veux pas obéir, je ne veux pas commander; les hommes sont égaux, c'est la première loi de la nature, et je veux la rétablir autant qu'il sera en mon pouvoir. — C'est fort bien fait, mais je gage que cette fantaisie durera peu. — Vous ne me connaissez donc pas? Vous sauriez que, lorsque j'ai adopté un parti, rien ne peut me faire varier. — Je saurais que votre enthousiasme pour la première loi de la nature est un caprice qui passera avant peu; en douter serait folie : continuez cependant, et dites-moi qui choisira la terre où vous vous fixerez avec vos compagnons? — Il est naturel que ce soit moi, puisque je connais déjà une île qui nous conviendrait parfaitement; peu étendue et ne produisant aucun objet de commerce, elle a échappé jusqu'à ce jour à l'avidité des hommes. Par l'entremise du prince qui me protége, nous pouvons en prendre possession. Mais, parvenus à notre destination, nous nous rendons indépendans; nous fortifions l'île, nous nous efforçons de la rendre inexpugnable; et comme on trouverait un bien faible intérêt à nous soumettre, l'on ne fera aucun sacrifice pour venir attaquer des gens disposés à se bien défendre. Dès que nous sommes les propriétaires de l'île, nous bâtissons une immense cabane dans laquelle chacun aura sa petite cellule; nous faisons un grand jardin potager, nous laissons le reste en herbe, pour nourrir les troupeaux; nous plantons aussi des milliers d'arbres fruitiers : au bout de cinq ans, notre colonie est des plus florissantes. Il faudra, à notre arrivée, distribuer les emplois. — Et qui en fera la distribution? — Moi, cet hommage m'est dû, puisque jusqu'à présent, j'ai tout conseillé, tout conduit. Après cela, nous faisons des lois. — C'est vous qui serez le législateur? — Je pense que oui, d'autant plus que c'est assez naturel. — Et ensuite, qui fera observer ces lois? — Celui qui les aura faites, apparemment; et de plus, l'île prend mon nom, cela est tout simple. Peu à peu la population augmente, et.... — Comment cela se fait-il? il me semble qu'il n'y a point de

Digitized by Google

femmes dans la communauté. — Oui, mais je réfléchis qu'elles nous sont nécessaires, et, d'ailleurs, par la suite, je recevrai dans mes états quiconque sera curieux d'y vivre, pourvu qu'il se présente avec un certificat de son infortune. — Par conséquent, vous êtes le chef suprême? — A peu près, il faut un maître, et je ne prends que le titre de législateur; il est naturel que je le joigne à ceux que je possède déjà. Je fais aussitôt le plan d'une ville, et dès-lors on ne bâtit plus qu'en pierre. Il convient qu'un législateur habite un palais, comme il convient qu'un législateur ne sorte jamais sans une suite nombreuse. Je me forme donc une garde, et pour ma sûreté personnelle, et pour le maintien de l'ordre public. — Si des mécontens osent se déclarer et inviter le peuple à la révolte, que ferez-vous d'eux? — Je les fais saisir à propos, et punir avec rigueur, afin que ce terrible exemple en impose aux esprits turbulens. — Mais il me semble que le titre dont vous êtes revêtu, est bien vague, et ne peut vous laisser jouir d'une si grande étendue de pouvoir? — Aussi je me hâte de prendre des précautions; lorsque ma garde, que j'augmente chaque jour, est devenue assez imposante, assez redoutable, je me fais nommer roi par les principaux personnages de l'état qui me doivent déjà leur rang, et tout ce qui les distingue des autres habitans de l'île; je leur fais espérer de plus hautes dignités, et ils se dévouent entièrement à ma bonne fortune. — Le titre de roi vous suscitera des ennemis, comment serez-vous en garde contre une conspiration? — J'établis une police, j'ai des espions dans toutes les maisons considérables, je fais arrêter secrètement les hommes dont l'esprit est trop fier, ou trop indocile; les uns disparaissent, les autres reçoivent des places qui les rendent plus souples et plus discrets. Je forme alors une petite armée, je la discipline avec soin, j'en distribue les grades à mes plus chers favoris: après quoi je m'assure d'une seconde île, plus petite que la mienne, et qui appartient à quelques familles que l'on retient prisonnières, pour qu'elles ne puissent porter leurs plaintes à d'autres puissances. Après cette expédition, je partage entre mes courtisans les terres que je viens de conquérir. — C'est-à-dire que vous enrichirez encore les plus riches? — Sans doute, il est naturel, en même temps qu'il est de ma politique, d'obliger ceux qui m'entourent: il me faut aussi une cour brillante; il faut que l'on s'efforce de me distraire de mes travaux, et les fêtes qu'on me donne se trouvent payées sans qu'il m'en coûte autre chose qu'une signature. Par la suite, je prends toutes les îles voisines; j'y mets de nouveaux habitans; les anciens sont emmenés comme esclaves dans le centre de mes états: c'est ainsi qu'on

Digitized by Google

en usait dans l'antiquité, que nous respectons. Plus tard, ces captifs bâtiront une nouvelle ville qui deviendra peut-être une brillante capitale : Sparte, Rome, Carthage, et tant d'autres villes fameuses ont-elles été fondées sous de meilleurs auspices? qui sait si le ciel ne m'a pas réservé à de grandes choses! et peut-être, dans mes vieux ans, pourrai-je me revêtir du titre magnifique d'empereur. — Voilà qui est bien; mais qui vous succèdera? — Je prendrai des mesures pour transmettre mon pouvoir à mes descendans. — Croyez-vous que les grands de l'empire souffrent cette hérédité? — En serait-il d'assez téméraires pour s'opposer à mes décrets? N'ai-je pas une autorité absolue? n'ai-je pas des esclaves prêts à frapper au moindre signal? n'ai-je pas des prisons d'état? ne puis-je, comme tout autre souverain, soudoyer la justice, et faire pencher à mon gré sa flexible balance, quand la force ne suffit plus, quand il faut enfin observer les formes? Cette politique est toute simple, toute naturelle... — Grâces à la simplicité, vous voilà empereur; et à force d'estimer les lois naturelles, vous êtes et conquérant, et usurpateur, et despote. De semblables résultats ne me surprennent point; je m'y attendais : mais il est bon de vous faire remarquer cette brusque transition. Etablir des distinctions, en parlant d'égalité; avoir des cachots, des esclaves, en vantant la liberté, ce sont de ces contrastes qui choquent beaucoup, et que cependant on rencontre chaque jour. — C'est qu'en réfléchissant, on s'aperçoit qu'il est difficile de suivre en tous points l'inconséquente nature. — Miséricorde! pour peu que vous réfléchissiez encore de la sorte, vous surpasserez les Denis, les Sylla, les Tibère, qui n'ont peut-être pas moins réfléchi que vous sur l'état naturel. Mais sûrement, en réfléchissant sur une chose si importante, vous n'avez pas eu le temps de remarquer la totale impossibilité de parvenir à ce haut point de gloire que votre imagination vagabonde vous promet déjà. Croyez-moi, abandonnez votre projet chimérique; contentez-vous d'acquérir un vaste domaine, situé dans le fond des campagnes, où vous ne serez pas moins isolé, pas moins libre que dans votre prétendue île déserte. — Mais enfin cette autorité sans borne que je m'arrogeais, n'avait pour but que la prospérité du royaume, puisque l'unité de pouvoir est, dit-on, très-favorable à l'élévation d'un peuple. Toutefois, je veux bien renoncer encore à la gloire de fonder un empire, et de faire le bonheur d'une nation. Mais il n'est qu'une île qui puisse satisfaire en tous points mes désirs; dût-elle être située au milieu d'un large fleuve, j'y serai, ou du moins je croirai y être plus séparé du reste de l'espèce hu-

Digitized by Google

maine, et là, plus qu'ailleurs, nous pourrons nous gouverner selon notre bon plaisir. Je prouverai, en me fixant pour toujours dans cette retraite, en renonçant à tout ce que j'aurais droit de prétendre, que les iniquités et les vices des hommes m'ont seuls banni de la société, et que l'indignation m'a inspiré ce que je vais accomplir demain même.

En effet, on annonça, publia, afficha dans toute la ville et ses faubourgs, un moyen de terminer la plupart des peines de la vie; on invitait donc les plus malheureux des habitans à se trouver le lendemain chez M. Léon de M***. A l'heure désignée, il y avait foule à sa porte : ce furent les heureux qui se présentèrent; ils étaient aussi mutins que désolés, et tous accusaient la rigueur de leur sort. Les vrais malheureux ne purent se rendre à cette invitation; les uns étaient dans des cachots, les autres étaient retenus dans leur lit par quelques infirmités, et les plus infortunés de tous étaient les gens de cour, qui se seraient bien gardés de s'avouer malheureux.

Le premier individu qui fut admis s'écria : Je suis le plus malheureux des hommes, je n'ai que huit mille livres de rente, tandis que je vois tant de gens jouir d'une fortune plus considérable; des équipages roulent sans cesse devant ma porte, tandis que j'ai à peine un fiacre pour me traîner en temps de pluie; je n'ai qu'un jardin de deux ou trois arpens, tandis qu'un parc d'une demi-lieue, que je vois devant mes fenêtres, appartient à un homme qui n'est ni plus ni moins que moi fils d'Adam. Ensuite parut l'homme au parc d'une demi-lieue. Je suis le plus malheureux des hommes, dit-il; j'ai un parc où je puis à peine me promener en calèche, un parc où je vais rarement; car il n'est pas assez vaste pour que l'on puisse y chasser, et je vois une forêt toute entière qui appartient à un duc disgracié. Pourquoi aussi ne suis-je que chevalier, tandis qu'il est tant de comtes, de marquis et de ducs qui ne sont ni plus ni moins que moi fils d'Adam? Vint ensuite le duc disgracié. Je suis le plus malheureux des hommes, s'écria-t-il à son tour; pourquoi ne suis-je que duc, tandis qu'il est tant de rois; pourquoi ne suis-je pas né sur le trône comme tant d'autres princes qui ne sont ni plus ni moins que moi fils d'Adam?

Le jeune Léon, impatienté, prit les trois fils d'Adam par la main, les conduisit sur son balcon, et leur dit : Ces misérables, que vous voyez, ces ouvriers, vêtus de lambeaux, qui suent tout l'été et gèlent tout l'hiver, qui travaillent du matin au soir, bien qu'ils soient plus mal nourris que les animaux domestiques destinés à vous divertir, de qui donc sont-ils fils? Les trois hommes sourirent dédaigneusement, prirent leurs cha-

Digitized by Google

peaux et se retirèrent, persuadés qu'on ne voudrait jamais les croire malheureux. Un poëte remplaça les trois fils d'Adam.— Bien certainement, je suis le plus malheureux des hommes, dit-il, voilà quatre ou cinq discours académiques que j'ai composés en pure perte, et qui, dans tout autre temps, m'eussent valu les plus grands honneurs; j'ai fait douze pièces de vers qui n'ont pas reçu le prix dans une société savante dont je devrais être membre. Ainsi je suis victime du complot le plus noir, et de la partialité la plus inique. Je travaille maintenant à un poëme qui a pour titre, les Plaisirs de la vie champêtre. J'ai déjà fait, sur ce sujet, plusieurs morceaux que vous connaissez peut-être? — Sans doute, et ce que je vais vous proposer est parfaitement d'accord avec vos goûts. Vous aimez la nature, puisque vous l'avez chantée; eh bien! vous serez plongé dans la nature, et vous pourrez à loisir en savourer toutes les délices, nous nous retirerons dans un lieu désert et pittoresque; vous avez vanté la salubrité de l'air de la campagne: jour et nuit vous respirerez un air pur; vous aimez la simplicité dans l'ameublement, une escabelle, une table et un lit de chêne, composeront votre mobilier; vous nommez poison les liqueurs et les vins vieux, une source d'eau claire et du petit-lait purifieront votre sang, et ne vous feront pas craindre l'ivresse; les agréables voix des merles et des alouettes remplaceront les concerts où souvent on est contraint, comme vous le dites en vers harmonieux, de louer également ce qui plaît et ce qui déplaît. Quoi! répondit le poëte indigné, point d'académies, point de salons dans lesquels on applaudisse à votre verve, à vos élans poétiques! Irai-je, nouvel Ossian, chanter mes vers dans les bois, et choisir pour mes auditeurs des ours, des pies, et des corbeaux! irai-je immortaliser les charmes de quelque bergère au cotillon court et crasseux, aux mains sales et au teint jaune! irai-je briguer les faveurs d'une Philis, qui répondra à mes sonnets par un gros rire impertinent et bête! renoncerai-je aux concerts dans lesquels brillent les voix des célèbres cantatrices, pour les cris funèbres des hiboux et des chouettes! Vous vous moquez, je pense: la nature est une belle chose, mais c'est dans les vers; chacun la vante, et nul ne s'en soucie. Je suis oublié, il est vrai; mais on me rendra justice un jour: les goûts changent, les modes varient sans cesse; par cette sage méthode, chacun règne à son tour, et si mon nom n'est point encore illustre, il le deviendra. Adieu, je me retire; car votre proposition est la chose du monde la plus fantasque!..... J'ai même quelqu'envie de la mettre en vers.

Un homme de loi succéda au poëte. — Hélas! dit-il en gé-

Digitized by Google

missant, je ne sais comment cela se fait, mais il n'est plus ni discorde, ni procès; ils semblent que toutes les familles s'accordent pour ma ruine, et si cela continue de la sorte, le royaume va être dans un piteux état. Voyez combien d'individus souffriront de cette disette effroyable... L'homme noir fut interrompu par un autre homme noir, lequel se plaignit amèrement de la bonne santé de toutes ses pratiques, et soutint que si tout le monde continuait à se bien porter, le royaume s'en ressentirait d'une cruelle manière. Un homme d'épée entra subitement, et jura qu'il n'était plus possible de vivre dans cet état de paix, et que si la guerre ne recommençait bientôt, on serait obligé de se détruire tous les uns les autres, ne sachant plus que devenir. Chacun des trois se jugea, ainsi qu'il était d'usage, le plus malheureux des hommes. Avez-vous le droit de vous plaindre, dit le médecin au guerrier, vous, qui êtes nuisible à la société, puisque le repos vous est insupportable; vous, qui n'aimez que les champs de bataille, et comptez avec orgueil le nombre d'hommes à qui vous avez arraché la vie? — Et moi, je soutiens que, bien au contraire, les gens de votre état, doivent être les moins agréables à la société; car vous ne sauriez désirer que les épidémies, les infirmités et tout ce qui afflige le corps de l'homme. D'où je conclus, dit l'homme du barreau, que votre métier à tous deux est très-contraire à l'accroissement de la population. Aussitôt le médecin et le héros se réunirent pour l'accabler. — Eh! dans quelle classe allons-nous vous ranger, vous qui ne souhaitez rien tant que la corruption des hommes, le vol, le brigandage et le désordre? La discussion devint très-vive; c'était à qui serait le plus malheureux, et en même temps le plus utile à l'état. M. Léon de M*** leur fit entendre que si l'on altérait tout de la sorte, la profession la plus honorée cesserait bientôt d'être honorable, et qu'il n'en était pas que l'on ne pût avilir. Ces paroles consolantes apaisaient les trois mutins, lorsqu'un veuve éplorée se présenta. Grand Dieu! s'écria-t-elle, je suis la plus malheureuse femme de la terre; je viens de perdre le meilleur des maris, un homme qui possédait des qualités aussi rares qu'agréables, un mari fidèle, crédule, complaisant surtout.... Hélas! jamais je ne le remplacerai, jamais je ne me consolerai, non, jamais. La veuve fut interrompue par une jeune actrice d'un théâtre estimé; cette dernière assura, avec un ton pathétique et des gestes remplis de grâce, qu'elle était décidément la plus malheureuse femme du monde. Imaginez, monsieur, que depuis cinq ans d'exercice dans l'art dramatique, je ne suis parvenue qu'au privilége d'être la doublure des doublures; en-

Digitized by Google

core a-t-il fallu employer les ressorts de l'intrigue, aussi m'accuse-t-on d'avoir usurpé cet honneur; ajoutez à cela, que l'on prétend que je suis une triste amoureuse et une héroïne de mauvaise tournure: or, monsieur, peut-il en être autrement? Ma part est fort peu de chose; j'en consomme presque la moitié à acquérir mon teint, mes cheveux et les autres parties de ma toilette; la seconde sert à payer le silence de certains feuilletonistes qui m'accablent de méchantes épigrammes, et qui ne sauraient parler de moi sans attaquer mon jeu et mon extérieur. Il semble pourtant qu'il serait bien facile de se taire. Eh bien, ces messieurs assurent que cela les contrarie beaucoup. Vous devez penser qu'avec ce qui me reste, je fais assez maigre chère, et je vous demande comment je serais une amoureuse gaie; je ne parle pas de mes autres ennuis et des niches cruelles que me font sans cesse mes bonnes amies, qui seraient fort satisfaites de me voir reléguée dans les troupes ambulantes destinées à divertir les villageois. Madame, répondit le jeune Léon, bien que vous veniez après huit à neuf autres individus, qui tous se prétendent les plus malheureux de la terre, nul plus que vous ne mérite ce titre qui vous sert de recommandation auprès de moi. Les trois hommes avaient bien quelque envie de lui disputer cette prérogative; mais comme elle était jolie femme, et de plus comédienne, on lui céda avec galanterie l'honneur qu'elle ambitionnait.

M. Léon leur fit à tous cinq la proposition que l'on connaît; on ne lui laissa point achever des détails qui parurent minutieux, parce qu'ils ne plaisaient à personne. Quoi! s'écrièrent-ils tous en même temps, c'est là ce moyen annoncé avec tant d'emphase. Quel est celui d'entre nous qui ne l'eût pas trouvé? Il était bien nécessaire de nous faire perdre du temps pour nous entretenir de pareilles fadaises. Dieu merci, ajouta le médecin, je ne suis pas réduit à courir me confiner dans un désert; je manque de malades, il est vrai, mais d'un jour à l'autre une épidémie peut rétablir mes affaires. Et moi, dit l'homme de loi, on ne vole, on ne tue personne cette année; mais j'ai du moins l'espoir que l'année prochaine les choses changeront d'aspect. Parbleu, dit l'homme d'épée, je n'ai que faire de votre moyen; je n'ai rien à espérer pour le présent; mais il faut croire que la paix ne sera pas éternelle, et j'ai de plus hautes prétentions que celle d'être cuisinier ou berger dans votre île. Oh! le plaisant homme, avec son île à la Robinson Crusoé, dit la veuve en riant aux éclats; si j'avais quatre-vingts ans, peut-être irais-je y faire pénitence; mais à mon âge.... nenni, je puis chaque jour rencontrer un homme qui aura les qualités de mon mari,

Digitized by Google

sans avoir son nez de travers, et son menton balafré. Vraiment, dit alors l'actrice, voilà de ces originalités qui appartiennent à la comédie, et je vous promets, mon cher monsieur, qu'avant peu vous figurerez parmi les personnages ridicules de la scène. Quoi! j'irais enfouir les dons que j'ai reçus de la nature! j'irais vivre dans l'obscurité, loin du bruit et des applaudissemens! Je puis me former, j'ai d'ailleurs plus d'un moyen d'accroître ma fortune, alors je saurai faire reconnaître mon mérite. Léon avait écouté avec assez de patience ces reproches et ces sarcasmes; mais enfin, outré de colère: sortez tous d'ici, s'écria-t-il, sortez, impertinens, indignes d'être malheureux. Ils se retirèrent en effet, les femmes en riant, les hommes en menaçant le misanthrope. Eh bien, ajouta Léon, en s'adressant à l'ami campagnard; que demandent ces hommes? sont-ils malheureux, et s'ils le sont, ne méritent-ils pas de l'être? Quel sentiment généreux ou raisonnable peut les retenir, quel attrait leur offre encore la société des hommes? Non, c'est une sotte vanité, mille petites passions que j'aurais honte d'avouer, c'est.... Vous vous êtes fait considérablement d'ennemis, répondit le provincial. — Que m'importe l'amitié ou l'estime des hommes? je les déteste, je les méprise tous. — Ainsi vous allez les fuir, vous allez vous exiler, vous séparer d'eux pour ne vivre que selon la nature, vous allez fixer votre demeure dans quelque désert?... — Non pas, s'il vous plaît, mes ennemis me couvriraient de ridicule, et puis-je d'ailleurs faire autrement que les autres? Adieu, je sors; et vais voir chez le prince, s'il croit obtenir enfin ce qu'il demande pour moi. Le prince l'assura, pour la soixantième fois, qu'il pouvait espérer, et, pour la soixantième fois, il le mit poliment à la porte avec ses espérances.

Il passa huit jours à espérer et à médire de l'espèce humaine; après quoi on vint le chercher pour le conduire aux Petites-Maisons, où il devait rester jusqu'à ce qu'il fît preuve de bon sens. Le poëte s'était plaint en vers, et le duc, rentré en grâce, s'était plaint en prose de ce qu'on avait eu l'audace de de se moquer d'eux. On jugea que la décence voulait cette légère réprimande; c'était ce qui pouvait arriver de mieux au jeune Léon; car le militaire, non moins animé de l'esprit de vengeance que le duc et le poëte, se proposait de couper une oreille à l'impertinent réformateur.

Mademoiselle V. Cornélie de S***.

Digitized by Google

ORDRE DE SAINT-JEAN DE JÉRUSALEM.

(FIN DE L'ARTICLE.)

En peu de temps, les chevaliers firent de l'ancienne Mélita une citadelle inexpugnable, d'où ils veillaient attentivement à la sûreté des navigateurs et à la répression du brigandage. Villiers de l'Isle-Adam était mort dans le cours des immenses travaux auxquels ce vénérable vieillard ne dédaigna point de mettre la main. Peu d'hommes exercèrent, par leurs vertus, un ascendant aussi flatteur, aussi glorieux sur l'esprit des monarques les plus ambitieux de son siècle. La puissance d'un héros que Soliman lui-même ne put s'empêcher d'honorer et de chérir, suffisait pour changer les dispositions hostiles des ennemis secrets de l'ordre, en des sentimens de bienveillance. Les malheureux, d'ordinaire, pour prix de leur courage, de leurs sacrifices, sont exposés à la persécution, et à se voir dépouillés par les princes qui devraient les protéger plus spécialement: l'exemple de Henri VIII prouve cette triste vérité. Déjà le monarque anglais songeait à s'approprier injustement les commanderies de son royaume, sans trop s'inquiéter des réclamations du grand-maître. Villiers de l'Isle-Adam passe la mer: l'avide, le fougueux Henri VIII s'attendrit à la vue du héros, et ne voulant pas le traiter plus mal que ne l'avait fait le sultan des Turcs, il le combla d'honneurs, de présens et confirma tous les priviléges de l'ordre. Lorsque ce prince se sépara de l'église romaine, tous les principes d'équité et de droiture furent oubliés, et l'humanité foulée aux pieds. Les chevaliers de Malte, anglais, ne voulurent point immoler à l'ambition capricieuse, à la tyrannie de Henri VIII la religion, ni l'honneur en se parjurant, et un grand nombre d'entr'eux portant, sous la hache des bourreaux, la même intrépidité que dans les combats, scellèrent avec joie, de leur sang, l'invincible attachement à la croyance de leurs pères; plusieurs furent ensevelis dans les cachots où une cruauté ingénieuse sut bien prolonger les douleurs d'une semblable existence. Le grand-maître accueillit, avec une bonté paternelle, tous ceux d'entre ces infortunés qui purent se rendre à Malte, et leur noble misère devint, à ses yeux, un titre de faveur et de recommandation.

Tel fut Villiers de l'Isle-Adam: tel est, en abrégé, le tableau de ses exploits et de ses infortunes dont il tira un si merveilleux parti, grâce à sa douceur et au souvenir récent de son

Digitized by Google

immortelle résistance à Rhodes. Difficilement on trouverait dans l'histoire un personnage dont les actions et les vertus méritent davantage l'admiration de la postérité. Le lustre éclatant des noms grecs et romains nous trouble le jugement, et nous fait dédaigner notre propre gloire. Mais, dit Montaigne, « *les actions les plus belles et vertueuses, non plus en la guerre qu'ailleurs, ne sont pas toujours les plus fameuses* ». Considérer l'histoire sous ce point de vue philosophique, c'est véritablement *apprendre la vertu*; c'est là peser les actions, et non s'amuser à les compter. De cette hauteur où nous place la raison, fortifiée de l'expérience des siècles, il faut examiner les personnages les plus célèbres par eux-mêmes, et l'on appréciera beaucoup mieux leur juste valeur. En est-il beaucoup qui se soient rendus aussi dignes que Villiers de l'Isle-Adam de l'éloge renfermé dans cette épitaphe si courte, mais si expressive, gravée sur son tombeau : *Virtus victrix fortunæ.*

Le plaisir de parler d'un grand homme nous écarterait trop de notre sujet, si nous nous livrions plus long-temps à un mouvement de cette nature. Nous nous empressons d'y rentrer. Trente-cinq années s'étaient écoulées depuis l'établissement des chevaliers de Malte, lorsqu'ils furent attaqués par une armée aguerrie qui, pleine du ressentiment de son maître, le vieux Soliman, avait juré d'exterminer l'ordre. Tous, pénétrés d'un généreux mépris de la mort, suivirent à l'église le grand-maître la Vallette, s'approchèrent de la sainte table, et s'embrassèrent en protestant de « *répandre jusqu'à la dernière goutte de leur sang pour la défense de la religion et des autels* ». Cette fois, la fortune fit triompher complétement un héroïsme aussi pur, aussi nouveau dans les annales du monde. Trois cents chevaliers, renfermés dans le fort Saint-Jean, se firent tuer sur la brèche après avoir immolé plus de huit mille Turcs. Dans une des attaques, qui précédèrent la prise du fort, un chevalier français, blessé grièvement, dit à ses confrères qui se présentaient pour le relever : « *Ne me comptez plus au nombre des vivans; vos soins seront mieux employés à défendre nos autres frères* ». Enfin, les Infidèles, vaincus par l'opiniâtre résistance des assiégés, s'éloignèrent au mois de décembre 1565, n'emportant que la honte d'une entreprise qui leur coûta cher, puisqu'ils y perdirent le fameux corsaire Dragut, et l'élite des janissaires. Pendant toute la durée du siége, la Valette, digne imitateur de d'Aubusson et de Villiers de l'Isle-Adam, se trouva lui-même, malgré son âge de soixante et onze ans, aux assauts les plus meurtriers, et cet héroïque vieillard, la tête chargée d'un casque, redoublait, par sa présence, l'intrépidité

Digitized by Google

de ses compagnons d'armes. Ayant reçu une blessure, en combattant sur la brèche, il répondit à ceux qui le conjuraient de se retirer : *Puis-je, à soixante et onze ans, finir plus glorieusement mes jours qu'avec mes frères* » !

L'histoire ancienne ne nous montre aucun exemple d'une semblable confraternité religieuse et militaire. Le patriotisme, chez les Grecs et chez les Romains, enfanta, j'en conviens, des prodiges de courage, de constance, de désintéressement, mais jamais d'humanité; car les peuples anciens étaient naturellement cruels dans cette espèce de fanatisme qui excitait en leur âme la haine de ce qui ne tenait point à leur pays. L'idolâtrie ne leur inspira jamais que de l'intolérance, et les dieux étaient associés aux passions les plus ridicules des hommes. Aucune institution qui rappelât ceux-ci à l'amour de leurs semblables, et qui les confondît, aux yeux de la divinité, dans une seule et même famille. Jamais on ne vit, comme au sein du christianisme, des guerriers de tant de nations différentes, professant la pauvreté, la chasteté, l'obéissance, se réunir sous le même étendard, combattre en faveur des infortunés, nourrir et soigner les prisonniers, même musulmans. Nul doute que l'institution de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem n'ait contribué puissamment à multiplier les relations entre les divers gouvernemens de la chrétienté. Nous ne craignons pas de l'affirmer, d'après le président Hénault, « De tous les ordres qui prirent naissance à l'occasion des guerres de la Terre-Sainte, celui de Saint-Jean est le seul qui, *conservant l'esprit de sa première institution, a toujours continué depuis à défendre la religion* ». Toujours! du moins jusqu'au moment où la nuit du chaos menaça d'envelopper l'univers. Qui peut, sans attendrissement, se rappeler les traits de charité angélique, de dévouement, qui signalèrent le zèle des chevaliers dès qu'ils eurent appris la nouvelle des désastres de la Sicile et de la Calabre, en 1783? Le troisième volume de l'ouvrage intitulé *Malte ancienne* et *moderne*, par le chevalier Louis de Boisgelin, et publié par M. de Fortia (de Pilles), présente des détails lesquels prouvent que l'ordre n'avait point perdu de vue le principal but de son origine. Des galères abondamment approvisionnées de vivres, et pourvues de chirurgiens et de médicamens, mirent aussitôt à la voile. « Des montagnes, des rivières, écrit M. de Boisgelin, » avaient disparu. Les courriers trouvaient des plaines où » étaient des montagnes. De malheureux habitans d'un village » près de Scylla, dont les galères étaient peu éloignées, ayant » cru éviter, en s'embarquant, les dangers dont ils étaient me- » nacés sur terre, furent submergés par des vagues immen-

Digitized by Google

» ses, qui, s'élevant à une grande hauteur, retombaient en-
» suite avec précipitation, et les engloutissaient tous », etc.

La nature entière s'armait contre les infortunés Siciliens et Calabrois, et ils étaient abandonnés à eux-mêmes et à leurs terreurs; la terre s'ébranlait partout sous leurs pas; la mer elle-même montrait ses abîmes aux nautoniers. La religion seule vient consoler les victimes : les chevaliers, soutenus, animés par elle, n'hésitèrent point à jouer, en cette circonstance, leur rôle d'hospitaliers; malgré les mouvemens inconnus que la mer faisait ressentir aux galères, les secours n'en furent pas moins débarqués à Reggio et à Messine. « Je ne rapporterai point ici, » s'écrie l'auteur, témoin oculaire, les scènes déchirantes dont » chaque chevalier fut frappé dans les différentes visites qu'ils » firent tous... Ici, c'est une mère blessée, environnée d'en-» fans, dont les uns morts de faim, étaient étendus à ses côtés, » et dont les autres cherchaient envain, sur un sein épuisé, une » nourriture qui ne fût point ensanglantée. Là était un » père délaissé, dont les membres fracassés le privaient de » toute espèce de mouvement; ailleurs, c'étaient deux enfans » qui, après avoir été ensevelis trois jours sous des masures, » et y avoir souffert toutes les horreurs de la faim, avaient » été sur le point de se dévorer eux-mêmes, et s'étaient fait des » plaies qui n'avaient point encore été pansées. Pour ceux que » leur devoir appelait à visiter les demeures de ces malheu-» reux habitans, le silence qui régnait dans les unes, n'était » pas moins redoutable que les plaintes qui sortaient des autres: » souvent même elles furent moins cruelles, puisqu'elles don-» nèrent au moins un espoir qui s'était évanoui dans d'autres » lieux, où tout ce qui y avait séjourné n'existait plus..... On » distribuait librement et indistinctement à tous ceux qui se » présentaient, de la soupe, des viandes, du riz et du pain. » Non-seulement les chevaliers assistaient à ces distributions, » mais encore elles se faisaient par leurs mains. Ils ne remplis-» saient pas cette fonction honorable, sans rencontrer des dif-» ficultés et des désagrémens que la circonstance seule pouvait » vaincre et adoucir ».

Voilà cet ordre de Saint-Jean de Jérusalem, voilà les soins touchans que ces guerriers si terribles dans les combats, prodiguèrent, l'espace de trois semaines, aux Siciliens et aux Calabrois. Voilà ce qu'ils furent dans tous les temps, et ce qu'ils n'auraient jamais cessé d'être, si la révolution française, plus terrible que l'Etna et le Vésuve, ne les eût emportés dans ses éruptions volcaniques. En 1693, le 11 janvier, lorsque la ville d'Augusta fut entièrement détruite par un tremblement de

Digitized by Google

terre, le grand-maître, Vignacourt, oubliant les malheurs de Malte, qui ressentit violemment cette secousse, s'empressa d'envoyer cinq galères chargées de blé, qui sauvèrent les habitans des horreurs de la famine.

Quel peuple, dans l'antiquité, n'eût pas été jaloux de protéger efficacement une association composée d'hommes aussi utiles? Ils venaient, en 1791, d'acquérir de nouveaux droits à la reconnaissance des Français, en reprenant sur des corsaires tunisiens, deux bâtimens marchands de Marseille, qui furent rendus aux armateurs, sans aucune rétribution, lorsque l'*assemblée*, si plaisamment nommée *législative*, quoiqu'elle ait laissé détruire toutes les lois, supprima définitivement l'ordre de Malte en France, et transforma ses propriétés en biens nationaux. Lyon, cette noble et grande cité, qui, en aucun siècle, ne se départit des sentimens d'honneur et de courage, réclama, ainsi que Marseille, la conservation de l'ordre, nonobstant les principes de liberté, d'égalité, de fraternité, et même d'*unité* et d'*indivisibilité*, qui commençaient à se propager sur toute la surface de notre malheureuse patrie.

A toutes les époques critiques de sa glorieuse existence, l'ordre déploya le plus admirable caractère de vertu et d'héroïsme. Les noms de Villiers de l'Isle-Adam, de Léon de Strozzi, du chevalier de Lescure, commandeur de Romégas, de Parisot, de la Valette, de François de Lorraine, etc., méritent d'être inscrits dans les fastes de l'histoire, à côté des noms les plus célèbres. L'ordre, je le sais, dans les derniers temps, avait un peu dégénéré de l'antique simplicité. Le double lien de la religion et de la morale s'était relâché parmi les chevaliers, et la valeur était presque l'unique héritage qu'ils transmettaient fidèlement à leurs successeurs: *Optimi pessima corruptio.* Eh! que l'on me cite, je ne dirai pas une seule corporation, mais un seul état en Europe, où ces tristes symptômes de corruption et de décadence ne se fissent remarquer? Depuis long-temps une fausse philosophie *algébrisait* tous les sentimens du cœur, soumettait la divinité même aux lois du calcul, réduisait tous les principes en des théorèmes de géométrie, regardait les dogmes les plus sacrés comme des préjugés de l'enfance et usait partout, et pour toutes les vérités, dans l'ordre intellectuel, de la règle et du compas. Dès l'année 1755, le vieux maréchal de Noailles, dans sa lettre adressée à Louis XV, lettre qui commence par ces mots: « *J'ai vu, Sire, une partie des temps heureux du règne du feu roi; j'en ai vu les revers et les malheurs;* dès l'année 1755, le vieux maréchal voyait régner le trouble et la confusion dans tous les ordres de l'état. *Chacun*, dit-il, *vise à l'indépendance* et au

Digitized by Google

renversement de tous les principes ». Ce guerrier exposait le sombre tableau des horreurs qui allaient suivre une pareille révolution. Voltaire, suivant sa louable coutume, retournant ce tableau, en chargea le revers de couleurs mensongères, et démentit l'illustre Noailles, en nous assurant qu'il n'y avait point en France *de meilleurs citoyens* que les auteurs de ce changement. Dans son délire poétique, il voyait Astrée descendre sur la terre. Il voyait *de loin ces temps, ces jours sereins où la philosophie, éclairant les humains, doit les conduire en paix aux pieds du commun maître* (1). On aurait pu répondre à ce singulier philosophe : peu vous importe ce commun maître; n'avez-vous pas déclaré, dans votre *Poëme sur la Religion naturelle*, que

> L'homme agit en machine ; et, c'est par sa nourrice,
> Qu'il est juif ou payen, fidèle ou musulman?

Jamais les mots ni les belles maximes ne manquèrent aux hommes qui eurent les intentions les plus perfides : notre Montaigne, mieux que tout autre écrivain, a relevé l'orgueil, les ridicules et les contradictions de la philosophie qui ne s'appuie que sur des systèmes et des opinions purement humaines. « Je hais les hommes, dit un ancien, dont les discours sont philosophiques et les actions lâches ».

On sait où nous mena cette fausse philosophie : un esprit de vertige aveugla les peuples, et les hommes même dont la fierté et la fortune devaient être le plus compromises par une révolution. L'idée d'un mieux chimérique, égarant la raison humaine, fit taire la voix du bon sens, de l'expérience; aveuglés par un fol enthousiasme, sacrifiant le présent à un avenir incertain et chargé de nuages, les Français se précipitèrent les premiers au milieu des ruines, et dans le tourbillon révolutionnaire perdirent jusqu'aux derniers vestiges du bonheur. Bientôt des Saint Barthélemy républicaines, qui durèrent, non pas vingt-quatre heures, mais plus de dix-huit mois, semblèrent ouvrir le tombeau de la religion, de la vertu, de l'honneur, de la probité et de l'industrie. Un grand personnage avait prophétisé que la révolution française ferait le tour du globe; elle le fit effectivement, et des clubs patriotiques se tinrent jusqu'au fond de l'orient. Les rois pâlirent sur leurs trônes, et plusieurs en furent renversés. De toutes parts les nations s'agitèrent, et des hommes osèrent aussi de toutes parts prêcher les nouvelles maximes

(1) Lettre au roi Stanislas.

Digitized by Google

subversives de l'ordre social. Il se trouva, nous le répétons, des esprits dégoûtés du présent jusque dans les établissemens où ces nouvelles maximes auraient dû inspirer un trop juste effroi.

Ces observations, tirées de la nature de faits incontestables, tendent à rendre moins énigmatique l'événement qui fit tomber, au pouvoir de Buonaparte, Malte, jusqu'alors regardée comme imprenable. Elle succomba...., mais sous le poids de la trahison. Cette même pluie d'or, si allégorique dans la fable, cette même pluie d'or qui fit triompher Jupiter des obstacles les plus invincibles, facilita également la conquête de Malte par Buonaparte, et cette île subit l'inévitable et commune destinée. Mallet du Pan a signalé les noms des chevaliers qui trahirent leurs vœux, leurs devoirs, et causèrent les malheurs ainsi que la dispersion de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem. Au reste, Malte succomba dans un temps où les principales sources de sa prospérité étaient taries, dans un temps où la France, toujours en révolution, menaçait l'indépendance, la tranquillité de tous les peuples, et Malte fut engloutie par une tempête qui avait déjà submergé bien des pays. Les circonstances, les choses et les hommes sont aujourd'hui heureusement changés; l'Europe s'est réveillée de sa léthargie, et vingt-trois années de calamités l'ont éclairée sur les véritables principes de son repos et de la civilisation. Le brigandage et l'anarchie désormais ne désoleront plus que les plages de l'Afrique. Après de si grandes catastrophes, la morale des nations se fortifie de nouveau; la vertu, pour me servir des expressions d'un père de l'église, rallume le feu de la vertu, *post pœnitentiam virtus virtutem excitat.*

La foudre révolutionnaire est éteinte; le trône de Saint Louis est relevé, et l'auguste famille, qui s'occupa constamment de la félicité des Français, qui les gouverna toujours avec une douceur, une tendresse vraiment paternelle, a reparu sous les plus glorieux auspices; ils viennent de recouvrer le caractère distinctif de leurs ancêtres, si renommés pour leur amour envers leurs princes. Louis-le-Désiré se montrera jaloux de rouvrir sur la Méditerranée la carrière de la gloire à la jeune noblesse de ses états. Quels éclatans exploits ne doit-on pas se promettre des nouveaux chevaliers de Malte français, qui tous, dès l'enfance, furent nourris au bruit des armes, et combattirent vaillemment de même que leurs compatriotes. Que cette *furie* française, admirée, redoutée en tous lieux, se tourne enfin contre les déprédateurs et sanguinaires Barbaresques. Voilà les ennemis que le christianisme et l'humanité demandent aujour-

Digitized by Google

d'hui de combattre et de terrasser. Il est facile de ramener l'ordre au but de son institution, et de faire de cette association religieuse et militaire le plus utile de tous les emplois.

Toutes les puissances continentales s'applaudiront de contribuer à la rétablir, et de mettre un terme à la fureur dévastatrice des pirates. La Suède vient d'être contrainte d'acheter une trève des Algériens. Ah! l'histoire flétrit le nom de Théodose II et de Valentinien III qui écartèrent de leurs vastes états l'armée d'Attila, en payant à ce *fléau de Dieu* un tribut dont ces faibles empereurs cachèrent l'ignominie sous le nom de *présent*. Et l'Europe civilisée, puissante, se soumettrait volontairement à une ignominie semblable! Les Barbaresques essaient la faiblesse des souverains et en tirent vanité. Que les souverains s'affranchissent d'une telle nécessité par le rétablissement d'une station permanente sur la Méditerranée.

L'Angleterre, qui se gouverne par des principes de bienveillance universelle; l'Angleterre qui a concouru si efficacement à rétablir la paix en Europe, et à replacer sur le trône les souverains légitimes; qui tous les jours plaide la cause de l'humanité, verra sans ombrage renaître un ordre protecteur de l'humanité même, et seul capable de sauver les peuples chrétiens des dangers qu'ils courent sur une mer bordée de cités florissantes. Rien de ce qui intéresse le bonheur général n'est étranger à l'Angleterre; elle méritera la reconnaissance de toutes les nations, en accueillant un projet dont l'exécution importe si fort à la liberté, à la tranquillité du commerce. L'ordre de Saint-Jean de Jérusalem aspire à reprendre le poste périlleux qu'il occupait, et d'où il surveillait les mouvemens des corsaires barbaresques.

Si réellement l'humanité, et non une politique intéressée, pousse l'Angleterre à solliciter les autres puissances à s'abstenir de tirer des esclaves noirs de l'Afrique, esclaves qui, au défaut d'un pareil trafic, seront peut-être massacrés par de barbares vainqueurs, que ce même principe dirige aussi le gouvernement britannique pour le rétablissement de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem. L'Angleterre s'empressera, par ce moyen, de mettre un terme aux déprédations des Barbaresques. Les blancs de l'Europe ne seront plus exposés à subir dans cette Afrique même, éternel théâtre de la barbarie, une destinée mille fois plus déplorable que celle des noirs sénégalis, jalofs, congos, transportés dans les colonies du Nouveau-Monde. Peu de personnes savent que l'auteur de la traite des noirs fut Las-Casas, ce courageux défenseur des insulaires américains, et qu'originairement l'idée de cette traite provenait d'un grand fond d'hu-

Digitized by Google

manité. L'Afrique renferme des peuples famériques, grossiers, féroces, qui étaient accoutumés à exercer des cruautés inouies sur les prisonniers de guerre, avant l'apparition des vaisseaux européens sur les côtes de Juida, d'Ardra, de Benin et de Congo. La cupidité fut le frein salutaire qui arrêta le bras de la vengeance. Il vaut encore mieux être esclaves que d'être égorgés par ses compatriotes. Le roi de Bursally s'amuse à fusiller les malheureux dont il ne saurait trafiquer avec les blancs. Le voyageur Barrow assure que « les Européens traitaient les noirs avec plus de dou-» ceur que les noirs eux-mêmes ne traitaient ces malheureux, » lorsqu'ils les conduisaient dans les comptoirs. A peine les prison-» niers étaient-ils vendus, qu'ils s'écriaient : *Nous boirons donc* » *encore de l'eau, les blancs ne nous tueront pas* ».

La religion, non plus que les lois, n'abandonnaient pas les noirs au caprice de la tyrannie des blancs. Ils étaient bien soignés en santé et en maladie : on craignait le terrible *makanda*, et on les ménageait du moins par politique. Dans la vieillesse, on les regardait comme les enfans de la maison où ils avaient servi. Que de pauvres dans nos hôpitaux eussent envié la destinée de ces Africains ! Un nègre n'était point accablé de travaux. Sous une case, construite sans art, mais propre, commode, munie de tous les ustensiles de ménage, ils étaient, j'ose le dire sans appréhender de voir démentir cette assertion, ils étaient plus heureux que la plupart de nos journaliers et de nos artisans. Ceux-ci, à la vérité, sont libres, et les autres sont esclaves. Libres !... Ce mot n'offre qu'un sens métaphysique, inintelligible, si à côté de cette liberté ne se trouvent point l'aisance et les ressources habituelles de la vie. Un infortuné, couvert de haillons, en proie à tous les besoins, songe-t-il beaucoup à la liberté, sous le régime de la liberté même ? il ne songe qu'à les satisfaire. Ce mot de liberté est magique pour l'homme dont l'ame est élevée par l'éducation, et auquel la fortune permet d'en jouir ; mais la vraie liberté pour les gens du peuple, c'est de gagner leur *pain* le plus doucement possible, et c'est l'unique bonheur auquel ils aspirent.

L'esclavage dans Alger est, au contraire, pour les Européens, un martyre continuel, et les Maures sont mille fois plus cruels que ne le furent jamais les sanguinaires enfans de *Gog* et de *Magog*. Ne font-ils donc pas, les armes à la main, la traite des blancs ? et le sort des blancs n'exciterait-il aucune pitié ? Hélas ! aucun adoucissement à leurs maux : ils n'ont pas même la consolation de jouir des bienfaits de la lumière. Songeons qu'à Tripoli, à Trémecen, et surtout à Maroc,

Digitized by Google

à Mikenez, les chrétiens captifs gémissent entassés dans des lieux souterrains, et qu'on ne leur laisse pas la faculté, comme elle était accordée aux nègres, de se promener, de se distraire entre eux. L'antre de Polyphème était un palais, en comparaison des bagnes qui, chaque soir, se ferment hermétiquement sur nos compatriotes et sur nos frères. Comment les Maures se conduisent-ils à l'égard d'un chrétien qui a le malheur de tomber en leur pouvoir? Ils le chargent de coups, le forcent de marcher, les pieds nuds, sur le sable brûlant des déserts, et quand ils s'arrêtent, l'obligent de manger dans l'auge portative de leurs bestiaux.

Que l'on n'achète plus de noirs africains, que l'on proscrive ce honteux commerce, si réellement les lois de l'humanité sont blessées; mais, afin d'être conséquens, épargnons aux commerçans des nations civilisées de l'Europe, les horreurs de l'esclavage. Que l'on rétablisse promptement un ordre qui concentrera en lui-même les moyens de réprimer les brigands des mers. Encore une fois, serions-nous moins sourds à la voix plaintive des infortunés chrétiens qui languissent dans les bagnes, qu'aux déclamations de certains hommes qui s'apitoyent sur le sort des noirs réduits à une servitude beaucoup moins humiliante, beaucoup moins dure, et qui ne s'occupent nullement de leurs propres concitoyens! L'ordre de Saint-Jean de Jérusalem s'en occupait incessamment. Le plus doux fruit de leurs victoires était la délivrance des captifs, et de pouvoir rendre à leurs familles désolées un père, un fils, un époux, une épouse. Une *prame* barbaresque, rencontrée par une galère maltaise, ne retournait pas impunément dans un port d'Afrique.

Il n'est plus question que de savoir quel point de la Méditerranée on assignera aux chevaliers pour remplir leur courageux ministère. Nous ne craignons pas de l'affirmer; que ce soient les îles Ioniennes, ou tout autre lieu, il n'en est pas une seule qui ne reçoive avec empressement les défenseurs de la chrétienté. Les regrets qu'ils ont laissés à Malte, justifieront la prise de posssesion, et formeront le plus légitime de tous les titres. Ce qu'ils firent pour les Maltais, ils le feront pour les habitans d'une autre île. Quand l'ordre acquit la souveraineté de Malte, les priviléges des insulaires furent religieusement conservés. Bientôt, il n'y eut plus de pauvres, plus de malades dénués de secours, de soins et de consolations. En vain la disette fit sentir ailleurs ses rigueurs extrêmes : l'ordre prit toujours à tâche de suppléer aux désordres de la nature, et d'entretenir l'abondance jusques dans les *casaux*, ou demeures

Digitized by Google

des gens du peuple. Grâce à son industrie, à ses bienfaits, des rochers stériles se couvrirent de maisons de plaisance et de villages magnifiques.

L'expérience du passé est un sûr garant de l'avenir. Quel coin du globe n'aimerait à se laisser gouverner par de tels maîtres, aux yeux desquels la charité est un devoir, qui se font un mérite de soulager les infirmes, de panser les blessés, et de pourvoir à tous les besoins des malheureux ? La riante imagination de Platon n'eût jamais pu concevoir un gouvernement aussi doux, aussi paternel, aussi parfait. Oui, la présence des chevaliers amenera dans toute autre île, le même bonheur dont jouirent les habitans de Malte.

Corfou n'a point de marine : Corfou est située dans le voisinage d'une grande puissance, et ne saurait elle seule maintenir ses droits et son indépendance. Corfou enfin, en recevant un nouveau souverain, ne se soumettrait point à de nouvelles lois : Malte garda les siennes, ainsi que ses tribunaux, et même les chevaliers, coupables de quelque crime, étaient renvoyés devant ces tribunaux séculiers. L'ordre de Saint-Jean de Jérusalem préserverait infailliblement les îles Ioniennes du danger de changer perpétuellement de domination. Les insulaires, rassurés par l'excellente réputation de cette congrégation religieuse, seul et curieux monument des croisades, rassurés par le souvenir des vertus qu'elle déploya successivement dans la Terre-Sainte, à Rhodes, puis à Malte, flattés du spectacle de félicité, offert dans ces deux îles, tant qu'elle en eut la souveraineté, verraient sans doute avec plaisir le pavillon de Saint-Jean flotter sur les remparts de Corfou.

Nous regrettons de n'avoir pas lu l'ouvrage de M. Legroing de Fontnoble qui vient de plaider la cause des chevaliers, ses confrères. Une courte analyse que j'ai vue de cet ouvrage, fait naître une opinion favorable du talent de l'auteur, et le morceau suivant, cité par le *Journal de Paris*, en date du 24 septembre dernier, légitime un semblable éloge :

« Depuis que le pavillon de Saint-Jean est ployé, dit M. de Fontnoble, et que les chevaliers sont dispersés, que voit-on ? La peste ravage leur ancien et cher asile ; les côtes sont effrayées, des provinces même voient renaître leurs inquiétudes ; de nuées de rames ennemies fendent les ondes, tourmentent les mers et interceptent toutes les communications. Les Algériens impunis promènent insolemment leur pavillon couleur de sang, image des désastres qu'ils portent avec eux. Faudra-t-il que les nations intercèdent pour obtenir une nou-

Digitized by Google

velle croisade? Et chose surprenante, entre tout ce qu'on a vu d'étonnant, peut-être bientôt verrons-nous le croissant même soupirer après la croix de Saint-Jean, pour réprimer les régences qu'il ne peut contenir. Que veulent donc les puissances? que veut particulièrement la France? N'est-elle pas une des nations les plus intéressées à la liberté de la Méditerranée? Le succès de son commerce ne se trouve-t-il pas lié étroitement à celui de la demande que fait l'ordre de Malte? Que deviendra ce commerce, si les drapeaux de l'ordre ne flottent plus sur les mers? Comment maintiendra-t-elle sa balance sur les importations et les exportations? Que deviendront ces nombreux ateliers qui assurent tant d'avantage à l'industrie française »?

Cette citation ne forme-t-elle pas naturellement le résumé de toutes nos observations sur l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem? Dans cette honorable cause, notre appui se fonde spécialement sur la connaissance de l'histoire, et c'est l'unique pièce justificative de cette espèce de mission que nous nous sommes donnée. JONDOT.

FRAGMENT.

La Harpe a rapproché avec beaucoup de goût et de justesse quelques strophes de J.-B. Rousseau, de quelques-unes de Lamothe, qui n'était qu'un rimeur bel esprit et non pas un poëte. Il suffirait pour le prouver de rapporter ce morceau célèbre de l'Horace français :

. . . . . Au moindre revers funeste,
Le masque tombe, l'homme reste,
Et le héros s'évanouit.

que Lamothe a gâté de cette manière :

Du héros l'homme désabuse,
Et l'admiration confuse
S'enfuit et fait place au mépris.

Quoi! le *mépris* parce que *l'homme reste!* Si l'homme ne s'est pas rendu méprisable par de mauvaises actions, avez-vous le droit d'en venir jusque-là? et pourquoi? le motif est curieux; c'est que les *héros se sentant ce que nous sommes, leur terreur devient orgueil.* Il valait autant laisser les vers de Rousseau tels qu'ils étaient, on les trouvait bons comme cela; mais venons aux deux morceaux dont je vous ai parlé. La Harpe dit :

Digitized by Google

« Écoutons deux lyriques qui moralisent en vers ». Le premier combat la cupidité.

Oui, c'est toi, monstre détestable,
Superbe tyran des humains,
Qui seul du bonheur véritable
A l'homme as fermé les chemins.
Pour apaiser sa soif ardente,
La terre, en trésors abondante,
Ferait germer l'or sous ses pas.
Il brûle d'un feu sans remède,
Moins riche de ce qu'il possède
Que pauvre de ce qu'il n'a pas.

« Fort bien, ajoute La Harpe, voilà un homme qui me » parle une langue que j'entends avec plaisir; car, quoiqu'elle » soit fort belle, riche, harmonieuse, animée, il ne me sem- » ble pas qu'elle lui ait rien coûté, cela coule de source. Voici » l'autre, qui veut me prouver combien les vertus humaines » sont souvent fausses :

Quelquefois au feu qui la charme
Résiste une jeune beauté,
Et contre elle-même elle s'arme
D'une pénible fermeté.
Hélas! cette contrainte extrême
La prive du vice qu'elle aime
Pour fuir la honte qu'elle hait;
Sa sévérité n'est que faste,
Et l'honneur de passer pour chaste
La résout de l'être en effet.

La Harpe fait cette remarque : « Après avoir respiré un mo- » ment de la fatigue qu'on éprouve à prononcer de pareils » vers, la première idée qui me frappe, est celle de tout ce » qu'il a fallu de peine pour venir à bout de les faire ». Pour moi, j'avoue que ce n'est que la seconde. *Le choix étrange de mots, de constructions et de rimes,* qui mettent vraiment le lecteur à la torture, m'a plus surpris qu'arrêté. Ma première idée s'est portée tout de suite sur la fausseté de cette triste morale, qui veut retrancher de l'homme tout ce qui le place au-dessus de ses passions et de ses vices. En effet,

Otez au mérite sublime
L'applaudissement et l'estime,
La vertu n'aura plus d'amis.

Digitized by Google

Vous l'entendez. C'est le même Lamothe qui nous fait l'injure de croire qu'on ne peut aimer la vertu pour elle-même; ainsi, jadis Helvétius rapporta tout à l'*intérêt*, parce que Larochefoucault avait ramené tout à un *amour-propre* mal défini. Tristes sophistes qui rabaissez l'homme jusqu'à la brute, vous n'avez pas su y découvrir, dans vos petites observations, cette noblesse de principes, cette générosité de sentimens qui le placent, lorsqu'il est vertueux, à une distance incommensurable de celui qui n'est dans vos analyses qu'un *animal raisonnable*. Est-il vrai d'ailleurs qu'une sage *contrainte*, qui prive une jeune personne du *vice qu'elle aime*, c'est-à-dire pour lequel elle a du penchant, ne soit qu'une *sévérité de faste?* Et si elle se *résout à être chaste en effet*, ne fait-elle pas plus que de se plaindre de l'être? Tout cela est faux et mal pensé; et quoique les partisans de Lamothe répétassent sans cesse qu'il était *fort de choses*, je ne saurais rien voir dans ce passage qui justifie cet éloge. Je ne sais si l'on sera de mon avis; mais tout faibles que sont les vers suivans de Locquard, je les préfère de beaucoup à la strophe martelée et bizarre du rimeur philosophe; la voici :

Quand aux genoux de Sylvanire
Un tendre amant brûle et soupire,
Elle voudrait, la pauvre enfant,
Répondre à l'ardeur qu'elle inspire;
Mais, quoi! son honneur lui défend
Un plaisir que son cœur désire.

On ne voit point là de *contrainte extrême*, de *honte quelle hait*, ni d'*honneur de passer pour chaste;* et la pensée est mieux rendue selon moi, précisément parce qu'il n'y a ni recherche, ni emphase, ni faux principes.

Ceci me rappelle un autre exemple du même genre, que cite La Harpe, en rendant compte des odes de Voltaire. Il s'agit de cette sortie satirique contre la gloire militaire :

Illustres meurtriers, victimes mercenaires,
Qui, redoutant la honte et maîtrisant la peur,
L'un par l'autre animés aux combats sanguinaires,
Fuiriez si vous l'osiez, et mourez par honneur.

Outré l'inconvenance de cette strophe dans une ode sur la mort de la margrave de Bareith, faite à la prière du roi de Prusse, le judicieux critique ajoute ces remarques. « Frédéric » lui fait sentir (dans ses lettres à Voltaire), avec autant de » vivacité que de raison, que ces déclamations, qu'on croyait

Digitized by Google

» philosophiques, n'étaient que des invectives très-mensongè-
» res contre le courage guerrier qui certainement honore
» l'homme et sert la patrie. Ces vers, quoique bien tournés,
» sont en effet très-mal pensés. *Redouter la honte et maîtriser*
» *la peur*, ne saurait être le sujet d'un reproche; c'est l'ex-
» pression de sentimens très-nobles dont l'*honneur* est le prin-
» cipe, et où est donc le mal de *mourir par honneur?* Notre
» poëte *philosophe* veut-il qu'on meure par amour pour la
» mort? Comme l'esprit sophistique se plaît à calomnier tout
» ce qu'il y a de bon et de beau dans l'homme! » Mais heureu-
sement rien *n'est beau que le vrai.* Ce mot dit tout, et il sera
l'éternelle condamnation de tous les sophistes nés et à naître.

AUG. DE L.

BULLETIN LITTÉRAIRE.

SPECTACLES. — *Théâtre de l'Odéon.* — Première représenta-
tion de *Louis d'Outremer* ou *le Sujet fidèle*, fait historique, en
trois actes et en prose, de M. Montbrun.

LE rétablissement de Louis-d'Outremer sur le trône de son père Charles IV a fourni le sujet de la pièce nouvelle. Après la mort de l'usurpateur Raoul, Herbert, comte de Vermandois, père de la belle Elfride, dont tous les chevaliers se disputent la main, consent à l'unir à Hugues-le-Blanc, à condition qu'il la couronnera reine en montant sur le trône, devenu vacant. Hugues s'oppose d'abord à cet arrangement : sa fidélité pour son prince légitime l'emporte sur son intérêt et sur son amour; mais à la nouvelle que Louis, débarqué en France, a été vaincu et tué, il se détermine à paraître devant les grands qui doivent le proclamer souverain. Alors se présente un chevalier étranger, qui a vaincu tous ses rivaux et Hugues lui-même, dans un tournois donné pour Elfride, et qui a combattu la visière baissée. Il demande à Hugues un entretien particulier, et se fait connaître à lui. Hugues tombe aux pieds de son roi, qui paraît dans l'assemblée où l'on devait proclamer Hugues, et qui reçoit de ses sujets les démonstrations d'amour et de fidélité qu'excite sa présence inattendue. Louis, pour récompenser la vertu d'un sujet fidèle qui lui a sacrifié ses propres intérêts, l'unit à Elfride et triomphe de la passion qu'elle lui avait inspiré. Il se félicite qu'une pareille révolution ait pu s'opérer sans effusion de sang.

On conçoit les heureuses allusions que fournissait à l'auteur

Digitized by Google

le sujet qu'il avait choisi : elles ont été vivement applaudies ; et il leur doit l'espèce de succès qu'il a obtenu. La vérité historique n'est pas bien observée dans son ouvrage ; mais comme il est question d'une époque et de faits généralement peu connus, cette altération est moins choquante. Le plus grand défaut de la pièce, c'est la faiblesse du style, qui, trop souvent commun et trivial, n'a point la noblesse dont il était susceptible. On peut aussi y remarquer quelques invraisemblances ; que l'analyse fait assez apercevoir.

Les drames lyriques conviennent peu aux acteurs de ce théâtre, qui (à l'exception de Clozel) y sont déplacés : cependant Thénard a mis de la chaleur et du sentiment dans quelques parties de son rôle. On a souvent cité la déclamation chantante et monotone de mesdemoiselles Bourgoin et Volnais ; mais il faut convenir que sous ce rapport, elles doivent céder le pas à mademoiselle Desbordes, chargée du rôle d'Elfride, et qui est la même dans tous. MARTINE.

A MM. LES RÉDACTEURS DU MERCURE.

De la direction que doit prendre une grande foule d'hommes en rassemblement et en mouvement.

LA nation la mieux gouvernée et conséquemment la plus heureuse serait, sans contredit, celle qui adopterait ce que les nations diverses présentent de plus sensé, en fait de lois, mœurs et usages ; au lieu de n'en vouloir adopter que les modes, souvent difformes, ridicules et gênantes, jusqu'au régime alimentaire qui, subordonné à l'empire de la mode, lorsqu'il ne devrait l'être qu'à celui du goût, n'a pas su se dérober à l'usage du tabac, thé, cari, rum, rak, taffiat, et s'est créé le besoin de ces productions exotiques. On ferait un long catalogue de ces adoptions bizarres ; mais ce qui serait plus intéressant à faire, serait un code dont les historiens et les voyageurs offrent les matériaux, qui présentât cette réunion d'emprunts sages et utiles qu'on pût faire à tous les peuples, sans en excepter les sauvages, chez lesquels on trouve des usages que peuvent regretter des nations civilisées.

Mais voici, messieurs, un assez long préambule pour arriver à l'adoption d'un de ces usages que le seul bon sens indique, et dont l'expérience justifie la sagesse, dans toutes les circonstances du rassemblement d'une grande population ; tels sont les spectacles et fêtes publiques.

A l'époque de la Saint-Louis dernière qui, fête de nos rois,

Digitized by Google

devait, après un intervalle de vingt-quatre ans, être célébrée de si bon cœur par le peuple de Paris et attirer un très-grand concours, j'adressai, mais en vain, à un de nos journaux, les réflexions que voici, sur une disposition de la police de Vienne, la plus naturelle et la plus simple pour prévenir le désordre de la foule qu'attirent les réjouissances publiques. Or, messieurs, si cette publicité peut devenir utile, je désire *en avoir le cœur net*, en vous adressant ces mêmes réflexions; puis, c'est de l'économie publique, dans le domaine de laquelle j'ai des possessions.

Il y a peu de fêtes, dans Paris, me disait Franklin, sans quelqu'accidens, et qui n'ont lieu que *pour ne pas savoir prendre sa droite*.

Prendre sa droite est en effet le seul moyen de prévenir ces flux et reflux vraiment alarmans, d'une foule qui se presse en sens inverses, et dans laquelle filous et polissons font, pour pénétrer, l'office des coins; ensorte, qu'excepté ces messieurs, la proposition de *prendre chacun sa droite*, pour entrer et sortir, par exemple des Tuileries, si on la mettait aux voix, réunirait l'unanimité des suffrages. Car rien de plus difficile et de plus inquiétant que de franchir le seuil des portes de ce jardin, au moment de l'affluence, ce qui prive beaucoup de gens de participer aux fêtes intérieures qui y ont lieu; alors il n'y aurait plus à rendre de ces ordonnances de police qu'on publie dans ces circonstances; cela se réduirait, une fois pour toutes, à prescrire ces deux temps d'exercice: *droite, en avant, marche*.

Le bon sens prescrivant cette direction, elle aurait lieu sur la voie publique, rues, quais, ponts, trottoirs; enfin en sortir des églises et des spectacles; car je trouve que le peuple de Paris est beaucoup plus coudoyant que jadis, et ne sait plus se déranger; dans le temps de la révolution, c'était un des caractères de la liberté.

La règle étant la même pour les voitures, on ne serait plus arrêté à chaque pas, dans les rues de Paris par cet encombrement de fiacres, charrettes, tombereaux, haquets qui se plantent au milieu de la voie publique, et dont les conducteurs emploient à jurer le temps qu'ils devraient mettre à désenchevêtrer leurs roues.

Du reste, ce que je propose pour Paris a lieu, dis-je, à Vienne où les feux d'artifice, donnés *au Prater*, attirent une immense population. (On y compte jusqu'à trois mille cinq cents voitures qui roulent au grand galop (*Voyage en Allemagne du baron de Resbeck*): le pont entre le faubourg et le Prater se divise en quatre parties; deux pour les voitures et deux pour les piétons, où chacun prend sa droite, et il n'y a pas d'exem-

Digitized by Google

ple, ajoute cet historien, d'accidens arrivés dans ces jours de réjouissance. Or ce qui se fait à Vienne peut également se faire à Paris, où l'on est si disposé à accueillir les modes étrangères; aussi ne le présentons que comme mode!

En consentant, messieurs, à prendre l'initiative que je vous propose sur cette mesure, vous et moi aurons à nous applaudir de ses résultats. Cependant il est à préférer que l'autorité intervienne, d'après les conclusions que prennent l'opinion publique et le sens commun, sur cette direction d'une grande population en rassemblement et en mouvement; et ne doutons pas qu'un aussi petit moyen, devant produire un heureux effet, ne soit consenti et voulu par l'autorité, surtout dans un siècle de raison, de philosophie, de philantropie et sous un gouvernement paternel, car il s'agit ici de la vie des hommes!

CADET-DE-VAUX.

Franconville-la-Garenne, ce 1er. octobre 1814.

P. S. Veuillez, messieurs, vous rappeler qu'à une époque où l'extrême abondance des neiges avait encombré les grands chemins, des voyageurs périrent par le manque d'arbres qui pussent leur servir de point d'alignement, pour ne pas s'écarter de la chaussée; et *qu'il y a eu des routes de plantées*, d'après l'idée que j'avais conçue alors de signaler à la sollicitude des autorités locales, par la voie des journaux, cette absence de plantations latérales comme cause de ce malheur, celui *d'être enterré vif*. C'est ainsi que la semence du bien germe parfois, quoiqu'en quelque sorte jetée ainsi au hasard.

CONCOURS *pour les grands prix de peinture, de sculpture, d'architecture, de gravure en taille douce et de gravure en pierres fines; et distribution des prix dans la séance publique de la classe des beaux-arts, tenue le* 1er. *octobre* 1814.

CONCOURS DE PEINTURE.

DIAGORAS, de Rhodes, ayant amené à Olympie, au temps de la célébration des jeux, ses deux fils, Acusilas et Damasète, tous deux furent proclamés vainqueurs, l'un au combat du ceste, l'autre du pancrace. Mais ils déposèrent sur le front de leur père la couronne qu'ils venaient de recevoir; et, l'élevant sur leurs épaules, ils le portèrent ainsi au milieu de la foule des Grecs, qui jetèrent des fleurs sur leur passage, en admirant la gloire et le bonheur de Diagoras qui avait de tels enfans. Tel est le programme du concours de peinture.

Digitized by Google

Ce sujet prêtait à une belle composition pittoresque. Il est dommage que les personnages historiques qu'il présente ne soient pas pour nous d'un plus grand intérêt. Nous sommes loin d'avoir gardé pour les jeux athlétiques des anciens l'admiration que les Grecs avaient pour eux. Chez les peuples de la Grèce, ces jeux se rattachaient à des institutions respectables. Des dieux les avaient établis. Hercule avait institué les jeux olympiques, etc.

Dans l'Europe moderne, ces jeux n'ont aucune importance religieuse ni politique. Ils sont presque pour nous un objet de ridicule. Les boxeurs anglais sont les tristes simulacres des scènes du pugilat antique. Le théâtre des Variétés, en jouant les boxeurs, a achevé de jeter le ridicule sur ces restes des jeux olympiques, qui, d'ailleurs, depuis long-temps, sont méconnaissables sous leur moderne appareil.

Le vieil athlète Diagoras, que ses enfans portent sur leurs épaules, n'était point un athlète ordinaire. Il avait remporté des prix aux jeux olympiques, qui lui avaient mérité d'être chanté par le cygne de Dircé, par ce poëte qui, selon Horace, donne, par ses chants, aux vainqueurs, dans les jeux d'Élée, une gloire plus grande que celle que procurent cent statues:

... Et centum potiore signis
Munere donat.

L'ode que Pindare consacra à chanter les victoires de Diagoras était écrite en lettres d'or dans le temple de Minerve, et elle est parvenue jusqu'à nous.

Cependant, malgré toutes ces circonstances, les jeunes artistes, qui ont traité ce sujet, ont dû éviter de donner une expression trop noble à leurs athlètes : ils ne devaient point donner aux enfans de Diagoras la noblesse d'Énée portant son père sur ses épaules. Ils n'ont pas du moins à redouter de diminuer l'intérêt que devaient inspirer leurs personnages en privant leurs figures d'une certaine dignité. Ils ont évité ces deux excès avec avantage. Leurs ouvrages méritent des éloges et promettent des artistes distingués. Les concurrens étaient au nombre de huit. Un tableau a obtenu les suffrages généraux des spectateurs, appelés à l'exposition. Les artistes couronnés sont au nombre de trois.

Le premier prix a été accordé à M. J.-B. Vinchon, natif de Paris, âgé de vingt-six ans et demi, élève de M. Sérangéli. Le second prix a été donné à M. Jean Alaum, natif de Bordeaux, âgé de vingt-huit ans, élève de MM. Vincent et Guérin. M. Louis-Édouard Rioult, de Mont-Didier, départe-

Digitized by Google

ment de la Somme, âgé de vingt-trois ans et demi, élève de M. David, a obtenu un autre second prix.

CONCOURS DE SCULPTURE.

Le concours de sculpture n'a pas été moins satisfaisant. Achille, blessé à mort, à la malléole de la jambe droite, retire avec fureur la flèche de sa blessure. Ce programme présentait de grandes difficultés. Avant de faire l'examen des ouvrages du concours, qu'on nous permette quelques observations sur ce programme. Je ne sais si ceux qui l'ont proposé l'ont rédigé d'après le texte de quelques historiens. Comment savent-ils que c'est la jambe droite d'Achille qui a reçu le coup fatal? Ont-ils consulté le système numérique de Pythagore, au moyen duquel Cardan et Rabelais prétendaient connaître de quel côté du corps un individu quelconque avait été mutilé? Selon eux, Philippes, roi de Macédoine, boitait de la jambe gauche, parce que le nombre de syllabes que renfermait son nom était impair. Vénus avait été blessée à la main droite, parce que le nombre de syllabes de son nom est pair; et, selon la même théorie, on voit qu'Achille aurait dû avoir été atteint d'une flèche à la jambe gauche; ce qui est contraire aux conditions du programme.

Cette chicane que le lecteur, du moins nous osons l'espérer, aura prise pour une plaisanterie, nous empêche d'observer que la jambe de l'homme ayant deux malléoles, l'une interne et l'autre externe, il eût fallu peut-être désigner..., Mais, passons à un objet plus important : ce mot *avec fureur* est-il bien dans le caractère d'Achille? On n'est point d'accord sur les circonstances de la mort du fils de Thétys. S'il en faut croire Sophocle, dans son Philoctète, Achille périt percé par les flèches d'Apollon. Il fait dire à Pyrrhus :

« . . . Mon père,
» Sous les coups d'un mortel du moins n'est pas tombé :
» Sous les traits d'Apollon Achille a succombé. » (Trad. de Laharpe.)

Cette tradition est la plus poétique, et par conséquent la plus convenable aux beaux-arts. Si on l'admet, on ne peuse point qu'Achille dût montrer le même courroux qu'Ajax pour repousser les traits lancés par les dieux. Si on admet la tradition qui fait blesser Achille par la main de Pâris, le mépris, dans cette circonstance, serait mieux, selon le caractère d'Achille, que la fureur. Cette fureur que demande le programme ne suppose-t-elle pas le vainqueur d'Hector

« Trop avare d'un sang reçu d'une déesse » ? (Racine.)

Aussi les concurrens se sont-ils bien gardés de tenir compte

Digitized by Google

de ces conditions du programme. Les uns ont exprimé la terreur, d'autres la douleur. Un, dans le nombre, a paru suivre le texte de Sophocle, et offre Achille regardant le ciel comme le lieu d'où partent les traits dont il est blessé.

Une des plus grandes difficultés qu'ont dû rencontrer les concurrens a été sans doute dans la manière d'implanter la flèche sur la malléole. Une flèche ne peut faire une blessure assez profonde dans le bas de la jambe pour s'y implanter sans fracturer les os; et cette mutilation n'aurait pas été d'un heureux effet. Le seul moyen de fixer une flèche dans ces parties, serait de la faire pénétrer entre le *tendon d'Achille* et le tibia, etc. Quoi qu'il en soit, un anatomiste ne peut être satisfait de la manière dont la flèche s'implante dans le pied de la plupart des figures du concours.

Cependant, les jeunes artistes, appelés à disputer les prix, ont montré le plus grand talent dans plusieurs parties de leur travail. En général on y distingue une étude savante du nu, une connaissance approfondie des beautés de l'antique. C'était surtout dans ce sujet que le nu était de rigueur. Il paraît que chez les anciens les statues d'Achille étaient généralement nues. Au rapport de Pline, on connaissait les statues privées de tout vêtement sous la dénomination de statues achilléennes, *statuæ achilleæ*. J'ignore la cause de cette dénomination, qui a dû être utile à plusieurs antiquaires pour distinguer les statues du vainqueur d'Hector. Je crois devoir rapporter ici le passage de Pline à ce sujet : « *Togatæ effigies antiquitus* » *ita dicabantur. Placuêre et nudæ tenentes hastas, ab ephe-* » *borum e gymnasiis exemplaribus, quas Achilleas vocant.* » *Græca res, nihil velare, etc.* » Lib. 34, cap. V.

Tous les concurrens ont mis un casque sur la tête d'Achille. Cette circonstance, qui était ici nécessaire pour l'intelligence du sujet, est encore une circonstance, pour ainsi dire, historique. Achille était distingué des autres Grecs par le panache de son casque.

« . . . *Instaret curru cristatus Achilles.* » Vir. Æn. L. I.

Une partie des concurrens a représenté Achille debout et appuyé sur un cippe. Cette position est convenable au fils d'une déesse atteint d'un coup mortel. Le public est généralement prononcé pour une des figures du concours qui était dans cette pose. On pourrait cependant blâmer l'auteur d'avoir fait retirer la flèche de la main gauche. Ce morceau ne laisse à désirer que peu de chose. Le bras droit est blâmé avec raison. Je crois qu'on aurait pu l'allonger avec avantage, en élevant l'épaule droite, et en lui donnant un peu plus de volume.

Digitized by Google

Le premier grand prix a été remporté par M. Petitot, de Paris, âgé de vingt ans, élève de M. Cartellier, membre de l'Institut et de la Légion d'honneur. Le second grand prix a été remporté par M. Étienne-Jules Ramey, âgé de dix-huit ans, élève de M. son père.

CONCOURS D'ARCHITECTURE.

Le sujet de ce concours était une bibliothèque qui pût servir en même temps de Musée d'antiques. Ce sujet est un de ceux qui prête le plus à l'imagination d'un architecte. Quel plus bel emploi des arts architectoniques que de créer les monumens qui doivent servir à la conservation des beaux-arts et des belles-lettres ! C'est quand les beaux-arts sont appelés à consacrer la gloire l'un de l'autre qu'ils doivent montrer tout leur génie. C'est dans la construction d'une bibliothèque-musée que l'architecture doit payer aux belles-lettres et aux antiquités tout ce qu'elle leur doit.

Les concurrens, cette année, ont eu d'autant plus de mérite dans leurs compositions, que l'Europe moderne ne possède, pour ainsi dire, aucune bibliothèque d'un grand style d'architecture. Le manque de beaux édifices consacrés aux bibliothèques, provient sans doute de la lenteur avec laquelle s'accumulent les trésors qu'ils doivent recéler. Ce n'est qu'après plusieurs siècles littéraires, qu'une nation pense à construire une vaste bibliothèque. Si celle d'Osymandias, roi d'Égypte, contemporain du siége de Troye, était aussi considérable qu'on le dit, sans doute elle était remplie d'ouvrages de générations et de peuples dont l'histoire a laissé perdre le souvenir. La bibliothèque de Pisistrate, à Athènes, dut être peu considérable jusqu'au siècle de Périclès. Les Romains, pendant long-temps, eurent les livres sibyllins pour seule bibliothèque : bientôt s'y joignirent quelques ouvrages sur l'agriculture. Mais leurs conquêtes les rendant pour ainsi dire les légataires de tous les travaux de l'esprit humain dans les beaux-arts et dans les belles-lettres, maîtres de trésors immenses, dès qu'ils en connurent le prix, ils durent créer de vastes édifices pour les recevoir. Alexandrie, Pergame, Carthage, l'Espagne, envoyaient une quantité immense de volumes dans les magnifiques dépôts que Rome possédait. L'Europe n'a aucun édifice consacré aux muses, qui puisse être comparé à ce qu'on rapporte de la bibliothèque de Lucullus, et de celle qui avait été bâtie par Trajan, connue sous le nom de *Bibliothèque Ulpienne*. Faut-il croire les historiens, lorsqu'ils disent que ces bibliothèques n'étaient que peu de chose, comparées à celles de Pergame et d'Alexandrie ?

Lors de la renaissance des lettres en Europe, ce n'est que

Digitized by Google

lentement que se sont réunis les chefs-d'œuvre de l'antiquité. La découverte d'un bon ouvrage était aussi rare pendant ces temps-là, que la composition d'un excellent volume, quelques siècles plus tard; et ce n'est que dans le seizième siècle, que l'Europe a dû penser à construire de grandes bibliothèques.

Les conditions du programme étaient effrayantes pour un architecte qui n'aurait pas été accoutumé à mettre un frein à son génie. Je ne sais si le concours pour le grand prix d'architecture, ne devrait pas laisser plus de liberté à l'imagination des artistes. Cette liberté a, dit-on, des inconvéniens dans un concours. Mais l'école d'architecture française créera-t-elle de nouveaux moyens, quand on lui fixera ceux qu'elle doit employer? Elle offrira, tout au plus, des chefs-d'œuvre selon le programme, qui ne sont point ordinairement des chefs-d'œuvre de l'art.

Je ne sais si un bibliothécaire ne blâmerait pas le plan général des charmans édifices qu'on vient d'exposer comme bibliothéques, en songeant que les livres seraient dans une vaste salle, au niveau du sol, pavée en marbre. Ne redouterait-il pas l'humidité, destructive des livres? Ne songerait-il pas à la difficulté de chauffer de telles salles, etc.? Le programme rendait cependant de tels défauts légitimes.

Les plans qui viennent d'être exposés offrent de beaux effets de composition, des distributions ingénieuses, des ornemens du meilleur choix. Mais les plans extérieurs ont-ils rien qui annonce *le trésor des remèdes de l'âme?* Voici la façade d'un opéra, d'un palais, comme d'une bibliothéque et d'un musée.

On sait combien le mauvais goût peut abuser des objets accessoires à un édifice consacré aux arts et aux sciences; mais on est fâché que les artistes de ce concours n'en aient tiré aucun parti. On regrette de ne trouver aucune horloge dans un lieu destiné à mettre le temps à profit. Quelque gnomon eût pu entrer comme ornement dans cet édifice. N'aurait-on pas pu y présenter le chœur des muses sous un point de vue nouveau? Pourquoi quelques colonnes ne portent-elles pas les noms des hommes célèbres? Sans imiter le ridicule Parnasse de Titon du Tillet, n'aurait-on pas pu tirer parti de cette idée, soit pour l'extérieur, soit pour l'intérieur d'une bibliothéque?

La distribution des prix a prouvé que le public juge sainement, puisque son jugement a précédé l'arrêt de l'institut sur les pièces du concours. La classe des beaux-arts a adjugé deux premiers grands prix; le premier à M. Landon, élève de M. Percier; le deuxième premier grand prix, à M. Destouches, élève de MM. Voudoyer et Percier; un deuxième grand prix à M. Vis-

Digitized by Google

conti, élève de M. Percier; plus, une médaille d'encouragement à M. Vauchelet, élève de M. Percier.

CONCOURS POUR GRAVURE EN TAILLE-DOUCE.

Le sujet du concours était : 1°. Une figure dessinée d'après l'antique; 2°. Une figure dessinée d'après nature, et gravée au burin.

Les progrès de la gravure sont ordinairement contemporains de ceux des autres arts du dessin. Le concours a présenté des morceaux qui font espérer des artistes distingués. Le grand prix a été remporté par M. François Forster, né à Locle, principauté de Neufchâtel, âgé de vingt-trois ans et demi, élève de M. Langlois. Le second grand prix a été donné à M. Louis-Léopold Robert, né à Chaudefond, principauté de Neufchâtel, âgé de vingt ans, élève de M. David, membre de l'institut et officier de la légion d'honneur.

CONCOURS POUR LA GRAVURE EN PIERRES FINES.

Le sujet du concours donné par la classe, est un guerrier saisissant ses armes sur l'autel de la patrie. Le premier grand prix a été remporté par M. Antoine Desbœufs, de Paris, âgé de vingt ans et demi, élève de MM. Cartellier et Jeuffroy; le second grand prix a été adjugé à M. Jacques-François Walcher, de Paris, âgé de vingt ans et demi, élève de MM. Lemot et Jeuffroy.

DISTRIBUTION DES PRIX.

C'est toujours un spectacle qui inspire le plus vif intérêt, que celui qui présente de jeunes artistes dont le front se couvre de la première couronne offerte par la gloire. C'est-là que l'on aime à considérer les individus qui deviennent l'espoir de la nation dans la carrière des beaux-arts, et dont elle attend ses plaisirs et son illustration. Ce n'est jamais sans émotion qu'on voit un jeune front rougir sous les lauriers de la première victoire. Celui qui a joui d'un semblable bonheur, est animé alors par les plus chers souvenirs; et, s'il n'est pas près de verser de douces larmes, c'est sans doute que les prix qu'il a obtenus n'étaient pas mérités.

Mais combien une telle cérémonie devient plus touchante lorsqu'elle est honorée de la présence des augustes personnages dont la nation attend en partie sa gloire et son bonheur! L'arrivée de monseigneur le duc d'Angoulême a été une bien douce surprise pour les nombreux spectateurs appelés à cette séance. Les acclamations qu'inspire aux Français la présence de leurs princes chéris, ont retenti long-temps dans la salle. Toutes les figures

Digitized by Google

semblaient animées par l'amour et le respect, toutes semblaient dire avec Horace :

Hic amet dici Pater, atque Princeps.

Le prince s'est assis sur un fauteuil en avant de celui de M. le président de la séance. L'assemblée était fort nombreuse ; on y voyait un grand nombre d'étrangers de distinction.

M. Taunai, président, a fait connaître le programme de la séance. Ensuite M. Lebreton, secrétaire perpétuel de la classe, a donné connaissance des travaux de la classe, depuis le 1^er^ octobre 1813.

M. Quatremère-de-Quincy a fait la lecture d'un mémoire sur l'origine et les progrès de l'architecture arabe en Espagne, par M. Laborde, membre de la classe d'histoire et de littérature ancienne de l'institut. Ce mémoire, qui contient des observations fort curieuses, a été entendu avec le plus vif intérêt.

M. Lebreton a donné lecture de la vie du célèbre musicien Grétry.

Enfin, on a procédé à la distribution des prix. Monseigneur le duc d'Angoulême a bien voulu augmenter leur valeur, en présentant les couronnes de sa main. Un seul des jeunes artistes appelé à recevoir la récompense de ses travaux, ne s'est point présenté. C'est M. Destouches, élève de M. Vaudoyer et de M. Percier. Il avait perdu sa mère la veille. M. le président a annoncé que le jeune artiste désirait déposer sa couronne sur le cercueil de sa mère. Toute l'assemblée a paru vivement touchée de cette circonstance malheureuse. M. Destouches, les mains pleines de cyprès, n'a point voulu toucher à ses lauriers. Puissent les beaux-arts adoucir l'amertume de la perte qu'il a faite !

La séance a été terminée par l'exécution de la scène qui a remporté le grand prix de composition musicale. C'est une cantate appelée *Atala*. Elle a été chantée avec beaucoup de talent par madame Albert Him. Cette scène musicale a été entendue avec le plus grand plaisir. Les paroles sont de M. Veillard. Le grand prix de musique a été donné à M. Pierre-Gaspard Roll, natif de Poitiers, département de la Vienne, âgé de vingt-six ans, élève de M. Recha et de M. Berton. BRES, N.

ACADÉMIE DU GARD.

Jugement du concours de 1814, et programme des prix pour 1815.

L'académie avait proposé en 1813, pour le sujet d'un prix à

décerner en 1814, la question suivante : « Quelle est l'influence » réciproque du jugement par jury sur la morale publique, et » de la morale publique sur le jugement par jury ? » Elle avait lieu de présumer qu'une question d'un si haut intérêt, et qui présente tant de points de vue divers, ne serait point délaissée par les hommes qui réunissent au talent d'écrire l'habitude des méditations philosophiques et des connaissances positives en histoire et en législation. Son attente n'a point été remplie.

Quatre mémoires seulement ont été envoyés au concours.

Le mémoire, enregistré sous le n°. 1, porte cette épigraphe :

Alia tempora, alii mores.

L'auteur s'attache principalement à prouver que l'institution du jury est d'origine française ; il croit cette institution, telle qu'elle était organisée à sa naissance, propre à opérer des prodiges sur la morale publique ; tandis qu'il attribue des effets tout contraires à l'institution modifiée comme elle l'est aujourd'hui.

Le mémoire n°. 2, portant pour épigraphe :

Pure morale publique consolide l'état, etc.,

est un ouvrage très-étendu qui paraît partir d'une plume exercée, et dont l'auteur fait montre d'une très-vaste érudition. Mais cet ouvrage renferme tant de choses qui n'ont qu'un rapport éloigné avec son titre, et si peu qui s'y rapportent immédiatement, que l'Académie s'est trouvée, en quelque sorte, forcée à l'envisager comme un traité d'analyse des affections humaines, écrit antérieurement à l'ouverture du concours, et adapté, après coup, à la question proposée, comme il aurait pu l'être également à une multitude d'autres. L'auteur, qui d'ailleurs se montre assez peu au courant des modifications que l'institution du jury a subies en France dans ces derniers temps, paraît s'être exagéré beaucoup les avantages de cette institution, qu'il n'est pas loin de regarder comme le souverain et universel remède aux maux et aux abus de tous les genres.

Le mémoire n°. 3 porte pour épigraphe :

Le jury, en Angleterre, dans les États-Unis, est l'effroi du coupable, etc.

Outre que la question proposée par l'Académie y est à peine effleurée, la manière dont il est écrit ne répond aucunement à la dignité du sujet.

Le mémoire n°. 4, portant pour épigraphe :

Les lois sont du ciel,

est l'ouvrage d'un homme de bien. C'est peut-être le seul où la

Digitized by Google

question ait été entrevue sous un véritable aspect ; mais il manque de développement, le style en est faible et sans couleur, et l'auteur a eu le tort très-grave de n'envisager presque uniquement que les mœurs des jurés qui, à la vérité, peuvent bien influer sur les mœurs publiques, mais qui pourtant ne sont pas une seule et même chose avec elles. Il paraît d'ailleurs avoir pris le mot *mœurs* dans un sens un peu trop restreint.

Par ces diverses considérations, l'Académie n'a jugé aucun des mémoires digne du prix.

Néanmoins, sans adopter les idées développées dans le mémoire n°. 2, l'Académie a cru devoir lui décerner un témoignage d'estime, non comme pièce du concours, mais comme l'hommage volontaire d'un travail soigné et étendu.

L'Académie, ne pouvant renoncer encore aux espérances qu'elle avait justement fondées sur ce concours, propose de nouveau la même question pour le concours de 1815.

L'Académie rappelle qu'elle a proposé l'an dernier, pour le même concours de 1815, la question suivante :

« Soumettre à une discussion soigneuse toutes les diverses » hypothèses imaginées jusqu'ici, pour expliquer l'apparence » connue sous le nom de *queue*, *chevelure* ou *barbe* des co- » mètes? Examiner principalement si, parmi ces hypothèses, » il en est quelqu'une qui, par son exacte conformité, tant » avec l'observation qu'avec les principes d'une saine physique, » puisse, en toute rigueur, être admise; ou si, au contraire, » il est nécessaire, pour rendre raison de cette apparence, de » recourir à quelque hypothèse nouvelle? »

Les concurrens sont non-seulement autorisés, mais même invités à comprendre, dans leur examen, les idées qu'ils pourraient personnellement avoir sur ce sujet.

Conditions communes aux deux concours.

Les ouvrages destinés à concourir, écrits lisiblement en français, doivent être parvenus, francs de port, avant le 1^er^. de mai 1816, à M. Trélis, secrétaire perpétuel de l'Académie royale de Nîmes, qui en donnera un récépissé, s'il est exigé.

Chaque mémoire doit porter en tête une devise, et doit être accompagné d'un bulletin cacheté, portant extérieurement la même devise, et intérieurement le nom et l'adresse de l'auteur.

Le bulletin annexé au mémoire couronné sera seul ouvert; les autres seront détruits dans la séance même où l'Académie prononcera son jugement ; à moins que les auteurs n'aient manifesté, à l'avance, l'intention de les faire retirer.

Digitized by Google

Les mémoires envoyés au concours ne seront point rendus à leurs auteurs, qui jouiront seulement de la faculté d'en faire prendre des copies, sans déplacement.

Les membres ordinaires de l'Académie et ceux d'entre les concurrens qui se seraient fait connaître d'une manière quelconque, sont seuls exclus du concours.

Le prix pour chacune des questions proposées, consistera en une médaille d'or du poids de cent grammes.

Signé VINCENT St.-LAURENT, *correspondant de l'Institut.*

POLITIQUE.

Notre usage étant de consigner, dans cette feuille, les actes administratifs, d'un intérêt général, nous ne devons point omettre d'insérer ici deux ordonnances, dont l'une a pour objet d'établir un régime moral dans les prisons, l'autre de maintenir les établissemens fondés pour l'éducation des orphelines, dont les pères ont été membres de la légion d'honneur. (Voyez les *Pièces Officielles A* et *B.*) — C'est dans ces actes que tous les Français trouveront de nouvelles preuves de la haute sagesse et de la bonté paternelle de leur monarque.

Dans le cahier qui terminera ce mois, et qui paraîtra sous peu de jours, nous continuerons le *Tableau politique de l'Europe*. Faute de place, nous sommes forcés d'en différer l'insertion. X.

N. B. Les notices politiques du Mercure de France seront désormais rédigées par la personne désignée par l'initiale ci-dessus. Nous saisissons cette occasion d'annoncer que celles qui ont paru depuis le mois d'avril dernier, ne doivent pas être attribuées à l'homme de lettres qui en était précédemment chargé, et auquel des occupations plus multipliées n'ont plus permis de se livrer à ce travail.

PIÈCES OFFICIELLES. (A.)

LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE. A tous ceux qui ces présentes verront, salut :

Voulant établir dans les prisons de notre royaume un régime qui, propre à corriger les habitudes vicieuses des criminels condamnés aux fers par sentence des tribunaux, les prépare par l'ordre, le travail et les instructions religieuses et morales, à devenir des citoyens paisibles et utiles à la société quand ils devront recouvrer leur liberté; et voulant assurer le succès de cet établissement général que nous nous proposons, par un essai qui ne laisse à l'avenir aucune incertitude sur l'ensemble et les détails de l'administration de ces maisons, Avons ordonné ce qui suit :

Art. 1er. Tous les prisonniers condamnés pour crimes par sentences des

Digitized by Google

tribunaux, d'âge au-dessous de vingt ans, pris sans choix dans les prisons de la capitale, ou dans celles des départemens environnans, seront réunis dans une prison que désignera notre ministre de l'intérieur.

2. Le directeur-général de cette prison d'essai sera nommé par nous; il sera chargé de la surveillance et de la direction-générale de la police, travaux, instruction et administration de la prison. Il présentera à la nomination de notre ministre de l'intérieur un adjoint, s'il croit devoir en choisir un, et six inspecteurs chargés avec lui et sous sa direction de la surveillance et administration de cette prison.

3. Ces différentes places, dont l'humanité et la libéralité des sentimens peuvent seules faire consentir à accepter les fonctions, seront gratuites.

4. Le directeur-général nommera le gardien de la prison et les employés subalternes chargés de la garde des prisonniers; il pourra les révoquer à volonté.

5. Il soumettra à l'approbation de notre ministre de l'intérieur les règlemens à établir dans la prison.

6. Indépendamment du compte qui nous sera rendu tous les mois de l'état de cette prison, sous tous les rapports, par notre ministre de l'intérieur, une commission composée d'un conseiller d'état et de deux maîtres des requêtes, et une composée de trois membres de notre cour de cassation, visiteront, chacune deux fois l'année, cette prison dans tous ses détails, et nous feront connaître le résultat de leurs observations qu'elles mettront par écrit sur le registre de la prison. Le directeur-général et les inspecteurs seront prévenus des visites de ces commissaires pour pouvoir leur donner tous les renseignemens généraux et particuliers qu'ils pourront désirer.

7. Le directeur-général rendra à la fin de chaque année, à notre ministre de l'intérieur, un compte moral et détaillé de l'état de la prison et un compte de recettes et dépenses. Ce compte, vérifié et approuvé par notre ministre de l'intérieur, sera mis sous nos yeux et rendu public.

8. Nous nous réservons, de l'avis de notre chancelier, d'accorder des grâces avant l'expiration du temps de détention ordonné par les jugemens, à ceux des prisonniers dont l'exactitude de la conduite pourrait faire croire à leur amendement, et qui seraient jugés pouvoir être rendus à la société sans inconvénient pour elle et à son avantage.

9. M. le duc de la Rochefoucault, pair de France, est nommé directeur-général de la prison d'essai.

10. M. le baron de Lessert, l'un des administrateurs-généraux de notre bonne ville de Paris, est nommé adjoint de M. le directeur-général.

11. A raison de la présente ordonnance, celle du 18 août dernier relative à l'établissement d'une maison de détention pour les jeunes condamnés du département de la Seine, se trouve annullée.

12. Notre ministre de l'intérieur est chargé de l'exécution de la présente ordonnance.

Donné en notre château des Tuileries, l'an de grâce 1814, le 9 septembre.

Signé, LOUIS.

De par le Roi, *Signé*, l'abbé DE MONTESQUIOU.

(B.) LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE, à tous ceux qui ces présentes verront; salut:

Après avoir, par notre ordonnance du 19 juillet dernier, confirmé définitivement l'institution de la Légion d'honneur, déterminé ses préroga-

Digitized by Google

tives, son rang, ses décorations, et nous, être déclaré, pour nous et nos successeurs, chef et grand-maître dudit ordre, notre sollicitude nous a porté à prendre une connaissance personnelle des moyens de concilier les réductions nécessitées par les circonstances, avec les intérêts des enfans des braves, qui font partie de la Légion, et particulièrement des orphelines, dont les pères ont péri glorieusement sur le champ de bataille.

Sur le compte qui nous a été rendu à cet égard par le ministre de notre maison, nous avons reconnu avec satisfaction qu'il nous était possible de conserver divers établissemens de la Légion, sans déroger aux mesures d'économie qui nous sont prescrites par nos devoirs envers tous nos sujets; et en laissant aux parens des orphelines la faculté de les rappeler dans leurs familles, dans le sein desquelles elles continueraient à jouir des témoignages de notre munificence royale.

En conséquence, voulant pourvoir par nous-mêmes aux mesures d'exécution que l'article 19 de notre ordonnance du 19 de notre ordonnance du 19 juillet dernier attribuait au chancelier de la Légion d'honneur, et donner à des infortunées privées des auteurs de leurs jours, une preuve éclatante de notre sollicitude pour elles; à ces causes nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit:

Art. 1er. Les établissemens formés à Paris, aux Barbeaux et aux Loges pour l'éducation des orphelines de la Légion d'honneur, resteront affectés à cette destination.

2. Le nombre d'élèves qui existaient dans ces établissemens au 19 juillet, sont maintenues jusqu'à l'âge de 21 ans, et seront réparties dans chacun de ces établissemens. Néanmoins les parens qui désireraient faire élever les enfans sous leurs yeux, sont autorisés à les retirer, et il leur est alloué pour cet objet une pension annuelle de 250 francs, jusqu'à 21 ans révolus, laquelle leur sera payée par semestre sur les fonds de ces établissemens.

3. Nous nous réservons, s'il y a lieu, de pourvoir au remplacement des élèves, et même d'étendre notre bienfaisance sur les enfans des militaires non légionnaires.

4. Le régime de ces établissemens est maintenu sous la direction de la congrégation de la *Mère de Dieu*, et sous la surveillance spirituelle de notre grand-aumônier ou de son délégué.

5. Les autres dispositions de notre ordonnance du 19 juillet dernier, continueront d'être exécutées.

6. Le ministre de notre maison, et le chancelier de la Légion d'honneur, sont chargé de l'exécution de la présente ordonnance.

Donné à Paris, ce 27 de septembre de l'an de grâce, mil huit cent quatorze, et de notre règne le vingtième.

Signé, LOUIS:

De par le Roi, *Signé*, BLACAS D'AULPS.

ERRATA DE LA DERNIÈRE LIVRAISON.

Page 365, *ligne* 16, au lieu du mot ressorts, *lisez*: efforts.

Digitized by Google

POÉSIE.

LE CHANT DU BARDE,

Morceau extrait d'un poëme, en douze chants, intitulé Vergy, *ou* l'Interrègne (1). — (Chant X.)

Déjà les deux époux, dans cette solitude,
S'étaient fait du travail une douce habitude.
Par le courage, l'un ennoblit ses travaux,
L'autre embellit les siens; sur ses jeunes troupeaux
Elle porte des mains encor mal affermies.
(Nature et grâce, aux champs ont juré d'être amies.)
Souvent quelques beaux-arts, enfans de leurs loisirs,
Venaient prêter encore un charme à leurs plaisirs.
Sous les doigts d'Eponine une touche plaintive
Exprimait *Pauvre Jacque* en romance naïve.
Vergy lui lit ces vers, que l'on relit toujours,
Où Racine, où Parny soupira ses amours.
Sous son pinceau, qui pare et trompe la nature,
Les arbres ont repris leur robe de verdure,
Lorsque la neige encor, blanche et sombre à la fois,
Couvre de son linceul le chaume de ses toits:
Et souvent même échappe à sa main languissante
Un site, où son cœur vole à la patrie absente.

Un jour, sur les rochers portant ses pas errans,
D'un montagnard d'Ecosse il entendit ces chants:

« Près de ces bois, la foudre a grondé sur nos têtes;
» Les ombres des guerriers affrontent les tempêtes:
» Sur leurs ailes de feu vois briller les éclairs.
» Mais l'orage déjà s'éloigne de ces mers;
» Les vents l'en ont banni..... Les voilà qui se taisent.
» Les flots moins irrités, en murmurant s'apaisent.
» Habitant du rocher, écoute mes accords;
» Des Bardes, je le sais, tu chéris les transports,

(1) Le poëme de *Vergy* vient de paraître en un volume in-8°.

Digitized by Google

» Lorsque des vieux héros, élus de la victoire,
» Sur les harpes du nord, ils célèbrent la gloire.

» Les enfans de *Morven*, enchaînés par la paix,
» Semblaient, dans leur repos, en haïr les bienfaits :
» *Almor*, fils de *Fingal*, et soutien de sa race,
» Jadis, dans les combats, signalant son audace,
» En vain de ses guerriers voulut chasser l'ennui.
» Son jeune frère *Uthon*, dont il était l'appui,
» Jamais au champ d'honneur n'avait porté sa lance ;
» Il dévorait le temps dans son impatience,

» Quand des vaisseaux nombreux, dès long-temps conjurés,
» Des rives de Morven s'approchent par degrés.
» Dans les murs de *Selma* (1) le vieux *Sarno* pénètre.
» Ossian, dans sa cour, jadis daigna l'admettre.
» Il avertit *Almor* qu'un héros étranger,
» Contre lui, d'un combat provoque le danger.
» C'est *Vilmar*, lui dit-il, c'est le roi d'*Inistore* (2),
» Dont l'orgueil est semblable au léger météore,
» Qui brille sans chaleur, et se perd dans les airs.
» Il vient chercher la mort au sein de nos déserts.
» A travers les brouillards, sa flotte menaçante
» Présente le tableau d'une forêt mouvante.
» A la faveur de l'ombre, il cherche à débarquer ».

« Demain, reprit *Almor*, je prétends l'attaquer.
» Les premiers feux du jour, en éclairant ma gloire,
» Te laisseront le soin de chanter ma victoire.
» Prends ma lance, *Sarno* ; c'est l'instant du signal.
» Frappe le bouclier qui survit à Fingal.
» Mes guerriers l'entendront du haut de la colline ».
» *Sarno* part. Les coteaux, et la forêt voisine,
» De l'airain frémissant ont répété les sons ;
» Ils se sont prolongés de vallons en vallons ;
» Et le chamois tressaille au bord du précipice.

» Cependant les chasseurs, à ce signal propice,
» Désertent la campagne, accourent, et, joyeux,
» S'arment du bouclier porté par leurs aïeux.
» Aux portes de *Selma* tous ces guerriers s'avancent :

(1) Selma était le palais de Fingal, roi de Morven.
(2) Inistore est le nom d'une des îles Orcades.

Digitized by Google

» Sombres et menaçans, leurs chefs les y devancent,
» Et de gloire leurs cœurs se sentent enflammés.
» Par de longs aboîmens, leurs dogues animés,
» Répondent aux clameurs du peuple et de l'armée.
» Fiers de leur noble emploi, fiers de leur renommée,
» Les Bardes, du départ ont commencé le chant,
» Et semblent du soleil saluer le couchant.
» Au sommet du *Lormal* ils portent leurs bannières;
» Et s'arrêtent enfin sur les noires bruyères.
» Tels les brouillards épais, produits par les hivers,
» S'étendent dans la plaine, et montant dans les airs,
» Vont couvrir les hauteurs dont ils cachent la vue.
» La nuit dans les vallons fut bientôt descendue.
» Des guerriers endormis, dans leur sommeil mouvans,
» Errent dans l'ombre au bruit des vagues et des vents.
» *Almor* était plus loin : dans la mélancolie
» Son âme par degrés, s'était ensevelie.
» Ton sommeil est paisible, *Irma*, s'écriait-il.
» Mort, pourquoi de ses jours as-tu tranché le fil?
» *Irma*, tu m'entendras à nos fêtes funèbres....
» *Irma*, tu m'as plongé dans l'horreur des ténèbres,
» Comme ces feux errans, ces astres des déserts,
» Qui s'échappent des cieux, qui traversent les airs,
» Et dont la flamme éteinte, en leur chute imprévue,
» Ravit au voyageur l'espérance et la vue ».

« *Almor*, en s'endormant, sans doute la nomma,
» Et, près de lui, bientôt il aperçut *Irma*.
» Elle offrait, sur son front, sans couleur et sans vie,
» La pâleur de la lune en son cours affaiblie.
» Sa robe, que formaient des nuages légers,
» Voilait de ses contours les charmes passagers.
» Est-ce toi? dit *Almor*.... Par la douleur pressée,
» *Irma* sur le héros étend sa main glacée.
» Sa faible voix murmure, ainsi que les zéphyrs,
» Lorsque dans les roseaux se perdent leurs soupirs.
» Ce que l'on dit des morts n'est pas une chimère.
» Ami, comme les vents dans leur course légère
» (Quand mon corps est couché dans les champs de *Selma*)
» Mon esprit partout vole, et suit l'amant d'*Irma*.
» Je suis une vapeur errante et fugitive,
» Qui, pour t'aimer toujours, chérira cette rive....

Digitized by Google

» *Almor*, écoute-moi.... redoute le destin....
» Ses coups sont imprévus; .... crains le jour de demain.
» Soudain elle s'éclipse.... Arrête, ombre chérie.... ».
» *Almor* l'appelle en vain : mais son âme attendrie
» Reprend tout son courage aux approches du jour.
» Ses guerriers valeureux attendaient son retour.
» Vilmar avait déjà disposé son armée;
» Des enfans de Morven la troupe renommée
» Ne forme qu'un seul vœu, le triomphe ou la mort.

» Assure ma victoire, *Uthon*, s'écrie *Almor*.
» Cours, non loin de cet arbre au mobile feuillage :
» Là dort, au bruit confus des vagues du rivage,
» Un couple malheureux : deux ifs, sur leurs tombeaux,
» Cherchent, en s'élevant, à joindre leurs rameaux;
» C'est-là qu'entre Vilmar et sa flotte inactive
» Tu cacheras ta troupe au signal attentive ».

« Les héros s'avançaient : tels on voit deux torrens,
» Précipités d'un roc qu'avait miné le temps,
» Se combattre et mugir, confondus dans la plaine.
» L'ardeur des ennemis est égale à leur haine.
» Dans ce terrible choc l'acier ne suffit pas :
» Casques et boucliers se brisent en éclats;
» Le sang coule : les chefs, courant dans la mêlée,
» Sous leurs pas, sous leurs bonds font trembler la vallée.
» Comme du haut d'un mont, prompt à se détacher,
» Tombe et roule un caillou de rocher en rocher;
» Ou comme avec l'éclair, l'inévitable foudre
» Frappe un fort qui la brave, et qu'elle brise en poudre,
» Tels, du bras de *Vilmar*, et de celui d'*Almor*,
» Tombaient et se suivaient le coup et la mort.

» Ils se joignent soudain : le bruit, le choc des armes,
» Dans l'une et l'autre armée ont semé les alarmes.
» Terrible est le combat de ces fougueux rivaux....
» Leurs glaives se croisaient : dans leurs mains les héros
» Les rompent, et bientôt impétueux s'élancent.
» Ils se tiennent pressés, s'attirent, se balancent;
» Leurs muscles sont tendus, leur regard embrasé :
» Déjà *Vilmar* tombait de fatigue épuisé,
» Quand sa troupe lui sauve et la vie et la honte.
» L'attaque fut soudaine et la retraite est prompte.

Digitized by Google

» Sûr de livrer aux siens ce chef ambitieux,
» Jusqu'au rivage *Almor* le poursuit glorieux ;
» O surprise ! il le voit remonter sur sa flotte.
» Entre mille pensers sa grande âme erre et flotte,
» Pleurez, Bardes, pleurez ; *Uthon* avait péri » !

« Frère, dit le héros, ton printemps est flétri.
» Impitoyable mort, voilà donc ton ouvrage !
» Tu frappes, sans égard, et jeunesse et courage !
» Ton deuil est éternel, quoique toujours nouveau.
» Une pierre grisâtre ornera ton tombeau,
» Mon frère : dors en paix. Tu ne devais plus vivre ;
» *Irma* l'avait prédit, et moi je vais te suivre.
» L'on nous aura donc vus comme un songe passer !
» Dans la plaine, où la gloire en vain crut nous lasser,
» Régnera quelque jour un éternel silence.
» Tes amis maintenant vont pleurer ton absence !
» Ne voyant plus tes pas empreints dans tes forêts,
» Le bruit du cor pour eux perdra tous ses attraits....
» Tu n'entends plus ma voix.... Caché sous la bruyère,
» *Uthon* n'est déjà plus qu'une froide poussière :
» Sur ta pierre un chasseur, dans son trop court repos,
» Peut-être ignorera qu'elle couvre un héros....
» Tu vivras dans nos cœurs et dans les chants du Barde.
» Tu seras célébré.... Que ce moment me tarde !
» *Sarno*, fais résonner la harpe pour *Uthon* ;
» Dis ce qu'aurait été ce fameux rejeton....
» Adieu donc, pour jamais, le plus chéri des frères.....
» Mes larmes coulent peu..... mais qu'elles sont amères » !

» *Almor*, en s'éloignant, trouve, au champ du combat,
» Non loin de ces tombeaux, un malheureux soldat
» Que *Vilmar* oublia sur ce fatal rivage.
» *Almor*, dont la douleur n'est plus que de la rage,
» Dit : Combattons ; vengeons un frère que j'aimais....
» Non, reprit le guerrier, laisse mourir en paix
» Celui qu'*Uthon* lui-même a frappé de sa lance.
» *Almor*, vois mon sein, vois.... juge de ma souffrance.
» Chère épouse !... *Oïna !*.... tu ne me verras plus !....
» Tes regrets et tes pleurs sont déjà superflus.
» Vallons que j'ai quittés, je garde l'espérance
» De revoir les sentiers tracés dans mon enfance.

Digitized by Google

» O mon pays! adieu.... je mourrai loin de toi....
» Des Bardes étrangers te parleront de moi.
» Oui, répond le héros, mais reprends ton courage.
» *Irma*, quand j'ai vaincu, me défend le carnage.
» Je veux que ton vieux père entende encor ta voix;
» Que ses tremblantes mains te pressent quelquefois.
» Ton *Oïna* t'attend.... pour te voir, elle veille;
» Aux vents, pendant la nuit, elle prête l'oreille;
» Sur les mers, dont ses yeux ont percé les vapeurs,
» Elle croit voir ta voile; elle entend tes rameurs;
» Mais il expire!..., ô ciel!.... son front se décolore!...
» Pleure sur tes rochers, ô fille d'Inistore!
» Ton époux est tombé comme un faon des déserts:
» Ses chiens épouvantés pousseront, dans les airs,
» De longs gémissemens. Autour de son fantôme,
» On verra s'agiter sa cuirasse, son heaume,
» Et dans la main du spectre ardent à l'essayer,
» Sa lance se mouvoir, et son arc se plier ».

« Le signal de la chasse alors se fait entendre.
» Dans les bois, où les cors l'invitent à se rendre,
» Le héros se refuse à courir des dangers
» Que le plaisir provoque, et qu'il rend trop légers.
» On l'entraîne: les chiens au loin jappent de joie;
» Deux chevreuils, de *Luath* (3) vont devenir la proie;
» Et malgré leurs détours cent fois multipliés,
» Il les amène, seul, haletans à ses pieds.
» L'un d'eux sert au banquet. Une superbe coupe
» D'un nectar étranger abreuve cette troupe.
» On célèbre à la fois la victoire et les morts.
» Les Bardes à ces chants unissent leurs accords;
» Et les ombres, en foule, errantes sur les nues,
» Applaudissent aux voix qu'elles ont reconnues ».

Par M. le comte de Proisy d'Eppe.

---

(3) *Luath*, *Brenno*, etc., étaient des noms de dogues consacrés par Ossian.

Digitized by Google

LE ROI,

Ode lue à l'École de Sorèze, le 9 septembre 1814.

Homère! ta muse hautaine,
Embrassant le vaste univers,
Nous a peint les globes divers,
Fixés dans leurs accords, par une immense chaîne,
Et ce puissant maître des Dieux
Tenant, de sa main souveraine,
Ce long enlacement d'anneaux mystérieux.

Qu'un seul instant il l'abandonne,
Aussitôt les astres épars,
Fuyant, roulant de toutes parts,
L'un par l'autre heurtés, briseraient leur couronne:
L'air, le feu, la terre, les flots,
Ce soleil, ce jour qu'il nous donne,
Tout serait confondu dans l'horreur du chaos.

Ainsi le lien politique,
Nœud sacré des mœurs et des lois,
Se rattache au trône des rois,
Et balance, à leur gré, la fortune publique.
Malheur aux folles nations
Qui, brisant cette chaîne antique,
Se jettent dans les flots de leurs dissensions!

Partage mes trop justes craintes!
Disais-je au peuple furieux,
Lorsqu'au trône de nos aïeux
Il portait, sans remords, les premières atteintes.
Arrête, Français abusé!
Que dis-je? il est sourd à mes plaintes,
Et le trône des rois, dans le sang, est brisé.

Il est brisé! vertu chérie,
Douce union, bonheur de tous,
Vous périssez, des mêmes coups,
Avec les lois, les mœurs, les autels, la patrie;
L'édifice entier de l'état
S'écroule dans la barbarie,
Chacun souffre, ou médite un nouvel attentat.

Digitized by Google

Ah ! le malheur, enfant des crimes,
Produit en vain le repentir,
En vain l'on entend retentir
Les cris du désespoir, les soupirs des victimes ;
Il n'est plus de bras assez fort
Pour fermer les vastes abîmes
D'où s'exhalent, au loin, les vapeurs de la mort.

De cette force nécessaire
Comment rétablir l'ascendant ?
Un chef intrépide et prudent
Naît-il, roi glorieux, dans la foule vulgaire ?
Et, si Dieu même n'en fit choix,
Quel est le mortel téméraire
Qui peut dire aux mortels, je vous tiens sous mes lois ?

France ! ta gloire est donc livrée
A la démence, au fol orgueil ?
L'empire, d'écueil en écueil,
Voit jeter son vaisseau dans sa marche égarée :
C'est le char brûlant d'Apollon
Qui suit, dans la plaine éthérée,
Les transports insensés du fougueux Phaëton.

Tantôt, bien loin de sa carrière,
Son vol, trop haut et trop hardi,
Laisse l'univers engourdi
Languir sans mouvement, sans chaleur, sans lumière ;
Tantôt ses rayons, de trop près,
Versent un jour incendiaire,
Et le monde embrasé va périr sous ses traits.

Livrant ses moissons aux ravages,
Cérès a quitté ses travaux ;
Bacchus, au penchant des coteaux,
Ne mûrit plus ses dons pour de lointains rivages ;
Et le dieu souverain des eaux,
A cessé d'enrichir nos plages,
Et ne promène plus l'orgueil de nos vaisseaux.

Devant ce spectacle funeste,
Recule, indigne conducteur !
Et de ton char dévastateur
Cache l'éclat affreux que l'univers déteste.
Un reste d'hommes expirans

Digitized by Google

Invoque la foudre ecleste
Pour l'opposer enfin à tes feux dévorans.

Elle part, mon cœur se rassure ;
Elle a frappé l'audacieux.
Voyez, il est tombé des cieux,
Et sa chute soudaine a calmé la nature.
Le véritable dieu du jour
Prend les rènes, d'une main sûre,
Aux cris universels d'allégresse et d'amour.

Que sa lumière est vive et pure !
Au feu brillant de ses rayons,
Les cités, les champs, les moissons
Ont déjà déployé leur plus belle parure.
Des maux que le monde a soufferts,
Partout, il efface l'injure,
Et l'astre du bonheur éclaire l'univers.

Par le Directeur de l'École de Sorèze.

AL CHIARISSIMO SIGNOR DOTTORE A... PORTAL,

Cavaliere de la Legione d'onore, e membro de l'Istituto di Francia.

SONETTO.

Stava di Lete a la fatal spelonca
Morte aspettando con le ciglia attente
Che d'Atropo crudel la force adonca
Il fil troncasse al viver mio langnente ;

Ma quel che può con l'Epidauria conca
Gli spirti richiamar da l' aure spente
Pietà n' ebbe ; e la vita ancor non tronca
Legò di nuovo con la spoglia algente.

Allor Morte gridò : guerra sì lunga
Fe' questi al mio poter, ch' altra mai dopo
Non fora che d' egual sdegno mi punga ;

Pur fremere gran tempo ancor m'è duopo,
Se Natura i suoi dì tanto prelunga
Quanto stame costui tolse ad Atròpo.

Francesco Gianni.

Digitized by Google

TRADUCTION.

Au célèbre docteur A. Portal, *chevalier de la Légion d'Honneur et membre de l'Institut de France.*

Debout aux portes de l'Erèbe, sur la rive fatale du Léthé, la Mort d'un œil avide suivait le fil affaibli de mes jours qu'allait trancher la parque impitoyable.

Mais le ministre du Dieu d'Épidaure, dont la voix puissante rappelle les esprits qu'un souffle mortel a déjà dispersés, a pitié de mon sort, et dans mon corps glacé rallume le flambeau de la vie.

La Mort en frémit et s'écrie : Non, jamais aucun autre ennemi n'outragea mon pouvoir par une guerre plus longue et plus odieuse !

Mais à combien de nouveaux attentats ne dois-je pas m'attendre de sa part, si la Nature ajoute à sa trame tous les fils qu'il dérobe aux ciseaux d'Atropos ?

TRADUCTION D'UN PASSAGE D'HOMÈRE.

A Achille, qui s'était retiré dans sa tente.

Prince, tes généraux me députent vers toi :
Pressés de toutes parts, ils demandent leur roi ;
Ils disent qu'oubliant d'assurer ta querelle,
Tu sembles dédaigner une gloire nouvelle ;
Et tous les Grecs aussi, mécontens, furieux,
Font retentir le camp de cris injurieux.
Ils s'étonnent qu'Achille, instruit par la victoire,
Passe dans le repos des jours faits pour la gloire,
Et que ce jeune prince, issu du sang des Dieux,
Prenne si peu de soin d'un sang si glorieux.

Aux cris de ton armée hâte-toi de te rendre.
Viens, suis-moi : le signal déjà se fait entendre ;
Mais s'il faut qu'en ce jour, victime du malheur,
La mort atteigne, hélas ! ta jeunesse en sa fleur,
Ne crains pas que jamais, accusant ton courage,
Nous rendions ta mémoire indigne de notre âge.
Ton nom sera toujours parmi nous respecté ;
Nul mortel ne sera jamais aussi vanté.

Digitized by Google

Je chanterai ta gloire et ton audace extrême ;
Je dirai tes vertus, l'honneur du diadème.
Je conterai comment, digne d'un meilleur sort,
Dans les rangs ennemis tu vins trouver la mort,
Et l'univers charmé d'une si belle histoire,
De ton nom à jamais gardera la mémoire.

DONAFFOS DE LA TOUR,
Lieutenant-colonel d'artillerie à cheval.

ÉNIGME.

Nous sommes quatre sœurs
De mêmes formes et couleurs.
Nous allons rarement en guerre :
Quand on nous fait, on met en jeu
Et le tour et l'équerre,
Et le fer et le feu.
On ne peut avoir d'autre vue,
Lorsqu'on nous met en mouvement,
Que de nous voir rouler, et cependant
On ne nous permet pas d'aller jusqu'en la rue.
Celui qu'on fait gîter sur nous
A son tour offre le gîte
A quiconque lui rend visite.
Un ciel est sur tous deux et nous sommes dessous.

S.....

LOGOGRIPHE.

SUJET à mainte infirmité,
J'annonce la caducité.
Dans mes neuf pieds j'enferme une note en musique ;
Certaine voiture publique
Qui, loin d'aller diligemment,
Ne se hâte que lentement ;
L'être qui du corps se sépare
Quand l'homme meurt ; un être rare,

Digitized by Google

Que de trouver en nombre on ne peut se flatter ;
Ce qu'on atteint à force de monter ;
De l'enfance la bonne amie,
Et l'intérieure partie
De ce précieux aliment
Dont on ne peut se passer aisément.

S.....

ÉNIGME-CHARADE.

Du français avec le latin
La parenté n'est pas douteuse :
Il ne faut, pour la voir, être docte ni fin ;
La preuve en est assez nombreuse.
De plusieurs mots l'affinité,
De quelques mots la ressemblance ;
De certains mots l'identité
Attestent fréquemment cette heureuse alliance.

Je suis un mot de ce genre dernier.
Mon nom créé latin, parut si singulier
Que le premier Français qui voulut le traduire,
En vain chercha le mot vrai, précis, régulier,
Tel qu'il eût désiré le prononcer, l'écrire,
Et malgré lui devant périphraser,
Il aima mieux le conserver.
Calepin et *Bertaut*, d'accord, vous le font lire.
Je vais me définir d'après eux et sans eux.
Au physique, au moral il faut qu'on me devine.
Le prudent, je l'ai dit, juge peu sur la mine.

J'étonne, en me voyant, et l'esprit et les yeux.
Traits prononcés, vrai masque d'Androgyne,
Ton libre, accent hautain, propos fier, courageux ;
Un jour grave ou bavarde, un jour douce ou mutine,
Je persiffle le lâche et j'applaudis au preux ;
Prise ici pour grivoise et là pour héroïne :
Du mot qui fit mon nom telle fut l'origine.
J'aime à voir sur mon compte un jugement douteux.
Dans l'antiquité même on vit de mes pareilles ;
L'histoire les connaît, peut toutes les nommer.
Rapprochons-nous d'un temps moins fécond en merveilles.

Digitized by Google

A l'exemple suivant j'ai droit de me borner.
Rappelez-vous la noble chevalière,
Du sol français phénomène récent,
Et pour les temps futurs souvenir imposant,
Qui fut docteur, auteur, diplomate et guerrière,
Et près de la cour d'Angleterre
Vous représenta dignement
En qualité de plénipotentiaire.
Enfin du sexe faible, on me croit du plus fort.
Il est, par cela seul, tout simple que l'on dise
Que parfois la nature a tort,
Dès qu'elle vous expose à pareille méprise.

Voyez-moi, maintenant, sous un autre rapport.
Je dis donc qu'au lieu d'un, deux mots forment mon être.
Ensemble ou divisés ils ont un sens précis.
Chacun d'eux a trois pieds tellement assortis,
Qu'avec peu d'examen vous allez les connaître.
Je tiens de mon premier le faux air que j'ai pris,
Et c'est de là que vient mon ton de maître.
Mais ce qui plus vous surprendra peut-être,
C'est que par mon dernier, même en repos, j'agis.
Quel qu'en soit l'effet ou la cause,
Il est un autre mot, déjà sous-entendu,
Propre à vous mettre au fait de ma métamorphose,
Par lequel, si l'on eût voulu
Qu'il précédât mon tout, vous auriez pu
Sur-le-champ deviner, même expliquer la chose.

JOUYNEAU-DESLOGES. (Poitiers.)

---

*Mots de l'*ÉNIGME, *du* LOGOGRIPHE *et de la* CHARADE *insérés dans le dernier Numéro.*

Le mot de la première Énigme est *Papier;* celui de la seconde est *Ève.*
Celui du Logogriphe est *Crâne*, où l'on trouve *âne.*
Celui de la Charade est *Partage*, dans lequel on trouve *part*, *âge.*

Digitized by Google

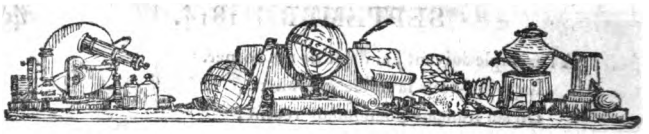

SCIENCES ET ARTS.

TRAITÉ D'ÉCONOMIE POLITIQUE, ou *Simple exposition de la manière dont se forment, se distribuent et se consomment les richesses*, 2e édition, etc.; par J.-B. SAY, ex-membre du Tribunat. — Deux vol. in-8°. 1814.

(2me. ARTICLE.)

JUSQU'ICI nous avons vu comment se forment les richesses de la société; examinons maintenant comment elles se distribuent entre les individus.

Ceux qui disposent de l'une de ces trois sources de la production, industrie, capitaux et terres, sont marchands de la denrée qu'on peut appeler *services productifs*; les consommateurs des produits sont les acheteurs de ces services, dont la valeur, comme celle de toute autre chose, s'élève en raison directe de la demande, et inverse de l'offre.

Chaque produit achevé, acquitte par sa valeur la totalité des services qui ont concouru à sa création : et il n'est pas même nécessaire qu'un produit soit achevé, pour que plusieurs de ceux qui concourent à sa production aient pû retirer l'équivalent de la portion de valeur qu'ils y ont ajoutée; souvent même ils l'ont consommée long-temps avant que le produit soit parvenu à son terme. Or, la portion de la valeur produite que retire ainsi le propriétaire foncier, par exemple, s'appelle *profits du fonds de terre*, et l'on voit par-là même ce qu'il faut entendre par les expressions *profits du capital*, *profits de l'industrie*.

Ainsi ces profits sont la part que chacun obtient dans les richesses produites, et cette part est ce qui compose le *revenu* de chaque individu. Les uns le reçoivent par parcelles, et le consomment à mesure; c'est le plus grand nombre. Les autres le reçoivent par parties plus ou moins considérables, et à des époques plus ou moins

Digitized by Google

rapprochées; ceux-là peuvent l'augmenter, s'ils en économisent une partie pour l'employer d'une manière productive. Mais il ne faut pas oublier que, dans tous les cas, bien que la monnaie serve à faire circuler d'une main dans l'autre les valeurs produites, elle ne fait point elle-même partie du revenu de la société, ou de la somme des revenus annuels de tous les particuliers, puisqu'elle existait dans le pays, plus ou moins long-temps avant les valeurs qui sont produites d'année en année. Le revenu d'un particulier, ou d'une nation, n'est donc point l'argent qu'ils reçoivent en échange des produits créés par l'industrie, par les capitaux et par les terres; mais il consiste dans ces produits eux-mêmes, ou dans leur valeur, qui est susceptible de se mettre, par la voie des échanges, sous la forme d'un sac d'écus, comme sous toute autre forme; en un mot, ce qui constitue le *revenu*, c'est d'être le résultat, le produit d'un fonds de terre, d'un capital, ou d'un travail industriel. Considérons les espèces de revenus qui proviennent de ces différentes sources.

Les produits auxquels un fonds de terre a concouru, doivent rendre un profit proportionné à la part que ce fonds lui-même a eue à la production, plus celle qui est due à l'industrie et aux capitaux du cultivateur. Or, si ce cultivateur est propriétaire du fonds de terre, il est clair que tous ces profits doivent lui appartenir; mais si son capital ne consiste qu'en outils, charrettes, bestiaux, etc. alors il lui manque un instrument essentiel à l'exercice de son industrie (1), c'est le fonds de terre qu'il loue ou qu'il prend à bail, et il faut qu'il paie au propriétaire de la terre le profit résultant du service productif

(1) Un *champ* n'est donc réellement qu'un instrument de production, ou un amas de matières premières. Une *ferme* est une vraie manufacture. Tant qu'on s'obstinera à voir dans ce genre de propriété quelque chose de plus mystérieux que dans tout autre, on raisonnera fort mal en économie politique et en législation. Un propriétaire de terres qui n'est pas cultivateur, ne contribue pas plus à la production que celui qui loue un instrument de musique à un artiste célèbre ne contribue au plaisir des amateurs qui vont l'entendre.

Digitized by Google

qu'il en tire. Au reste, comme les terres, surtout dans les pays anciennement cultivés, sont bien plus recherchées que les travaux propres à les faire valoir, ceux qui les possédent ont ainsi un immense avantage sur ceux qui n'ont que des moyens industriels, et des capitaux toujours peu considérables, à consacrer à ce genre d'exploitation, ce qui rend la culture des terres en général fort peu avantageuse à la classe nombreuse qui s'y livre; en sorte que, par la nature même des choses, le travail le plus immédiatement utile à la société, est aussi le plus ingrat et le plus mal payé. Considération bien propre sans doute à inspirer aux gouvernemens sages plus d'intérêt pour la classe importante des cultivateurs, qu'ils doivent encourager et surtout ménager autant qu'il est possible.

Il en est d'un capital, comme d'une terre, celui qui ne le fait pas valoir lui-même, cède à un autre le profit qui peut résulter de son emploi, moyennant un certain loyer; c'est ce qu'on appelle *prêt à intérêt*. Ici l'on évalue, outre le prix du loyer du capital, le risque que court le prêteur de ne pas rentrer en possession de la totalité ou d'une partie de ce même capital; et ce risque est payé au moyen d'une autre portion d'intérêt ajoutée à la première, et qui peut être considérée comme une véritable prime d'assurance, laquelle forme souvent la plus forte partie de l'intérêt total. Il est facile de sentir que la sûreté de l'emploi, la confiance qu'on a dans les moyens et dans le caractère personnel de l'emprunteur, et enfin la bonne administration du pays où il réside, sont autant de circonstances qui peuvent contribuer à faire baisser le prix de l'assurance.

Quant à la portion d'intérêt pur et simple, ou du véritable loyer qui paie l'utilité et l'usage d'un capital, elle est d'autant plus élevée que la quantité des capitaux à prêter est moindre, et que celle des capitaux qu'on demande à emprunter est d'autant plus considérable que les emplois de capitaux sont plus nombreux et plus avantageux; par conséquent plus les capitaux *disponibles*, c'est-à-dire, actuellement dans la circulation, sont abondans, en proportion de l'étendue des emplois, et plus on voit baisser l'intérêt des capitaux prêtés. Ici, donc, comme dans tout le reste,

Digitized by Google

les intérêts des hommes sont en opposition, et le taux se règle sur la quantité demandée et sur la quantité offerte pour chaque emploi. Mais dans tous les cas, c'est à tort que beaucoup de gens s'imaginent que l'abondance des capitaux est la même chose que l'abondance de l'argent, et que celle-ci fait baisser le taux de l'intérêt; car, dans la réalité, c'est toujours une valeur que l'on emploie, et non pas telle ou telle sorte de métal, ou de marchandise, et par conséquent, c'est fort improprement qu'on se sert de l'expression *intérêt de l'argent*, pour désigner le résultat de cet emploi.

L'emploi de capitaux le plus avantageux pour le capitaliste est celui qui, à sûreté égale, lui rapporte les profits les plus considérables, mais ce n'est pas toujours le plus avantageux pour la société. L'emploi qui remplit le mieux cette condition est celui qui féconde l'industrie agricole, puis celui qui contribue à donner plus d'activité aux manufactures et au commerce intérieur. Car le principal avantage du commerce étranger est dans l'impulsion qu'il donne à l'industrie nationale; par conséquent le négociant dont les capitaux sont consacrés au commerce du transport de l'étranger à l'étranger, en fait l'emploi le moins favorable à la prospérité générale de sa nation.

Dans les pays où des capitaux abondans réclament une grande quantité de qualités industrielles, les profits de l'industrie sont plus considérables que ceux des capitaux ou des terres; mais comparés entre eux, les profits des divers genres d'industrie sont plus ou moins considérables, 1°. suivant que les travaux de tel ou tel genre sont plus ou moins dangereux ou désagréables; 2°. selon qu'ils fournissent plus ou moins constamment de l'occupation; 3°. selon qu'ils exigent des mains plus sûres et plus dignes de confiance; 4°. selon la certitude ou l'incertitude de leurs résultats; 5°. enfin, selon le degré d'habileté qu'ils supposent.

En général, l'entrepreneur d'industrie est l'intermédiaire entre le capitaliste et le propriétaire foncier; entre le savant et l'ouvrier; entre toutes les classes de producteurs, et entre ceux-ci et le consommateur, il administre l'œuvre de la production. Si l'on suppose pour un mo-

Digitized by Google

ment que toutes les entreprises d'un pays soient dirigées par une seule personne, on trouvera que c'est cette personne fictive qui dispose de toutes les propriétés, c'est-à-dire, des forces, de l'intelligence, des capitaux et des terres de la nation entière; que c'est elle qui paie à chacun des membres de l'état le revenu de ses propriétés; elle encore qui reçoit le prix de tout ce qui est consommé par chacun d'eux.

Il est rare que celui qui se met à la tête d'une entreprise ne soit pas en même temps propriétaire au moins d'une partie du capital qu'il fait valoir; mais, abstraction faite de cette circonstance, le prix de son travail se règle, comme toutes les autres choses, par le rapport qui se trouve exister entre la quantité demandée de ce genre de travail et la quantité offerte. Ce travail, quelle que soit la nature de l'entreprise, consiste, comme on l'a vu précédemment, dans l'application des moyens à l'acte de la production; il exige par conséquent une réunion de talens et de qualités qui ne se trouvent pas dans le plus grand nombre des individus, ce qui est déjà une cause qui diminue le nombre des concurrens en chaque genre, et une chance de plus pour le succès de l'entreprise, quand des circonstances imprévues ne la contrarient pas. Aussi, est-ce dans cette classe de producteurs, quand le bonheur se joint à l'habileté, que se font communément les grandes fortunes.

Les profits du savant sont toujours peu considérables, parce qu'il met en quelques instans, dans la circulation, une quantité très-considérable des produits de son travail; ces produits ne sont pas de nature à s'user; au contraire, ils se perfectionnent souvent par l'usage qu'en font ceux qui les emploient, de manière qu'on est rarement dans le cas d'avoir recours au premier producteur pour en faire de nouvelles provisions. Il est donc assez rare qu'un savant et un homme de lettres s'enrichissent uniquement par le produit de leurs travaux; si quelque circonstance les élève à une haute fortune, trop souvent ils perdent, du côté de l'estime et de la considération, ce qu'ils gagnent en traitemens et en dignités, à moins qu'ils ne portent dans les places importantes auxquelles ils peuvent

Digitized by Google

être appelés, un patriotisme ferme et éclairé, tel qu'on a droit de l'exiger d'eux, plutôt que d'aucune autre classe de citoyens. Au reste, ils ne doivent jamais oublier que plus ils auront l'espoir de perpétuer la gloire qu'ils se seront acquise par leurs travaux comme savans, plus aussi serait durable la honte qui s'attacherait à leur conduite comme hommes publics.

L'homme qui se livre, pour le compte de l'entrepreneur d'industrie, à des travaux dont l'exécution n'exige point ou presque point d'études antérieures; l'ouvrier ou simple salarié, a une force physique, une aptitude plus ou moins grande, qui peut être regardée comme un capital accumulé; et par conséquent, il est juste qu'il gagne un salaire un peu supérieur à ce qui lui est strictement nécessaire pour subsister; il faut qu'il existe avec un peu d'aisance, et qu'il élève sa famille. Les salaires qu'il peut obtenir se règlent contradictoirement, par une convention faite entre lui et l'entrepreneur d'industrie : l'un cherche à recevoir le plus, et l'autre à donner le moins possible; mais ce dernier a toujours, indépendamment de la nature de ses fonctions et de la supériorité que lui donnent les circonstances de sa position, un avantage très-réel, dans la quantité toujours fort considérable des services offerts, et il n'est que trop généralement tenté d'en abuser. Cependant, quand le prix des salaires est trop bas, le nombre des ouvriers diminue, et alors il faut bien que les salaires se paient plus cher. Car on a remarqué que le fonds sur lequel vivent les salariés, devient avec le temps une quantité à peu près constante, laquelle est fournie par l'excédant du revenu consacré à l'existence de toutes les autres classes. Or, ce revenu, quelle en est, en général, la source et la cause, si ce n'est le travail de la classe laborieuse, et vouée à la culture des terres, à la fabrication des produits les plus indispensables à nos besoins? L'extension que cette classe peut atteindre, détermine donc celle de la population totale, et en explique toutes les variations; d'où il suit que ce qui est réellement utile au pauvre, l'est aussi toujours réellement à la société toute entière. Il lui importe en premier lieu, que les salaires du pauvre soient suffisans; car elle a toujours

Digitized by Google

intérêt, comme nous l'avons déjà dit, à ce que le pauvre ne soit pas trop malheureux. Secondement, il importe aussi à la société que les salaires du pauvre soient constans; car les moindres variations dans le prix de la main-d'œuvre ont de tout temps été regardées avec raison, comme de très-grands malheurs.

On voit que la question de la distribution des richesses, que nous venons d'examiner, tient immédiatement à une autre question, aussi d'une très-haute importance en économie politique, celle de la population, sur la solution de laquelle les considérations précédemment exposées, peuvent en effet répandre beaucoup de lumière.

La plupart des auteurs qui ont écrit sur l'économie, quelqu'opposées ou diverses qu'aient été leurs opinions dans tout le reste, ont reconnu que la population des états se proportionne toujours à la somme de leurs produits, d'où il suit que rien ne peut accroître la population, que ce qui favorise la production, et que rien ne peut la diminuer, au moins d'une manière permanente, que ce qui attaque les sources de la production. Ainsi, les fléaux passagers, les guerres, les contagions, etc., sont plus affligeans pour l'humanité que funestes à la population des états; au lieu qu'une administration vicieuse, fondée sur un mauvais système de gouvernement, attaque la population dans son principe, en tarissant les sources de la production. Mais, à dire le vrai, ce n'est pas l'accroissement de la population, qui est le but vers lequel on doit tendre avec le plus de constance et d'efforts; il importe assurément beaucoup plus de rendre les hommes heureux que d'en augmenter le nombre.

Une cause qui influe nécessairement de la manière la plus directe sur la production et la distribution des richesses, c'est l'emploi que nous en faisons, ou la *consommation*; c'est le dernier article sur lequel il nous reste à faire connaître la doctrine de notre excellent auteur, et les conséquences importantes qu'il en tire.

Toute consommation peut-être regardée comme un échange, dans lequel le possesseur de la valeur consommée donne cette valeur même, et reçoit en retour une autre valeur, ou se procure une jouissance, ou satisfait un

Digitized by Google

besoin. Si la valeur reçue est employée pour le service de l'industrie, il n'en résulte ni jouissance, ni satisfaction d'aucun besoin, mais elle pourra reparaître avec quelque accroissement; c'est cette *consommation productive* dont il a été question précédemment. Au contraire, la *consommation improductive* est celle qui procure quelque jouissance, qui satisfait quelque besoin, mais qui ne peut jamais servir à une production nouvelle (1). C'est uniquement cette espèce de consommation dont nous parlons ici, et au sujet de laquelle on peut établir d'abord ce principe évident : toute consommation étant une perte, et toute production un gain, on gagne également, soit que l'on consomme moins, soit qu'on produise davantage.

Mais le but et la cause de la production étant la satisfaction des besoins de l'homme, la consommation improductive est pourtant nécessaire; seulement elle sera bien ou mal entendue, selon qu'un jugement sain ou faux présidera à la comparaison que l'on fait de la perte qu'elle occasionne avec la satisfaction qui peut en résulter. Or, cette consommation bien ou mal entendue, est, après la production réelle des richesses, ce qui influe le plus puissamment sur la destinée des nations. Sous ce rapport, on peut comprendre parmi les consommations les mieux entendues, 1°. celles qui satisfont des besoins réels, c'est-à-dire, des besoins d'où dépend notre existence, notre santé, et en général ce contentement simple et calme, qui est nécessaire à l'exercice facile et au parfait équilibre de toutes nos facultés; 2°. les consommations qui sont lentes plutôt que rapides, et qui s'attachent de préférence aux produits de la meilleure qualité; 3°. celles qui se font en commun. 4°. Enfin, et par des motifs d'un autre ordre, les consommations bien entendues sont celles qu'avoue la saine morale; car celles qui l'outragent ne peuvent qu'avoir des conséquences funestes pour les nations, aussi-bien que pour les particuliers.

(1) Il ne faut pas s'imaginer que ce qui n'entraîne point de perte de numéraire, ne soit pas une perte de richesses; car ce n'est jamais la monnaie elle-même que nous consommons, c'est la valeur que nous nous sommes procurée par son moyen.

Digitized by Google

Il suit de là que le luxe qui est, en général, une consommation stérile consacrée à des jouissances d'opinion, de vanité, de pure sensualité, etc., est par sa nature le fléau le plus nuisible à la prospérité publique. Vainement des hommes de génie s'en sont faits les apologistes; Voltaire et Montesquieu, par la manière dont ils ont traité cette question, n'ont fait que prouver que ses véritables élémens ne leur étaient pas connus. Le riche qui dépense tout son revenu à faire travailler des brodeurs, des cuisiniers, des bijoutiers, etc., ne contribue pas d'un sou à l'accroissement de la richesse nationale. Seulement, s'il y a beaucoup de riches qui aient cette fantaisie, on verra se faire brodeurs, cuisiniers, etc., un nombre d'hommes qui sans cette circonstance auraient été laboureurs, charrons, etc., c'est-à-dire voués à des professions d'une utilité plus générale, plus constante, et par conséquent dans lesquelles on est toujours plus assuré de trouver de quoi vivre. Car le luxe ne manque guère de ruiner ceux qui s'y laissent imprudemment séduire, et c'est à peu près l'unique avantage qu'on puisse lui trouver; encore cet avantage là même a-t-il trop de graves inconvéniens pour qu'on puisse y voir une compensation des maux de toute espèce dont le luxe est la cause. En vérité on est un peu honteux de s'arrêter à prouver des choses si évidentes par elles-mêmes; comme s'il était bien difficile de comprendre que détruire n'est pas produire. Concluons donc que pour ce qui concerne les consommations privées, loin qu'on doive regarder comme le citoyen le plus utile celui qui consomme ou qui dépense le plus, c'est, au contraire, celui qui suit avec le plus de constance la ligne tracée par la sagesse entre l'excès de la prodigalité et l'excès de l'avarice, qui, donnant aux convenances de son rang ou de sa situation ce qu'il serait ridicule ou déraisonnable de leur refuser, n'oublie jamais que l'économie est la véritable source de l'aisance ou de la richesse, et qu'elle est une vertu qui, comme toutes les autres, exige que l'on ait en général beaucoup de force et d'empire sur soi-même.

Mais si cette vérité est incontestable, si elle doit servir de règle à la conduite des particuliers, combien n'est-il pas à désirer que les dépositaires de la fortune publiqu

Digitized by Google

ne s'en écartent que le moins possible? En effet, dans tout pays le gouvernement est, sans aucune comparaison, le plus grand consommateur, et il ne saurait être rangé dans la classe des consommateurs industrieux, c'est-à-dire reproduisant leurs dépenses avec profit. Il ne vit que de revenus, et le fond qui les lui procure, c'est son autorité, c'est le pouvoir en vertu duquel il lève des impôts sur la fortune des particuliers. Du reste, sa consommation est toujours définitive; c'est une valeur perdue sans retour pour celui qui l'a fournie, c'est-à-dire pour le contribuable; seulement, il faut regarder comme une compensation l'avantage que celui-ci retire de la consommation qui se fait pour l'utilité générale. Si donc les dépenses publiques affectent la somme des richesses précisément de la même manière que le font les dépenses privées, les mêmes principes d'économie doivent présider aux unes et aux autres, et il ne peut pas plus y avoir deux sortes d'économie qu'il n'y a deux sortes de probité, deux sortes de morale, deux sortes de raison: Par conséquent enfin, toute l'habileté, tout le mérite de l'administration consistera à comparer sans cesse, et avec un jugement éclairé, l'étendue des sacrifices qu'elle exige des peuples avec l'avantage qui leur en revient, et tout sacrifice exagéré en comparaison de cet avantage ne peut être de sa part qu'une erreur ou un crime.

Les dépenses relatives à l'administration civile et judiciaire, au culte, à la force armée, soit de terre, soit de mer, à l'instruction publique, aux établissemens de bienfaisance, aux édifices et constructions de divers genres, comme sont celles que nécessitent les canaux, les ports de mer, grandes routes, ponts, etc., composent les consommations publiques. Une nation consomme une quantité très-considérable de ces produits que M. Say appelle immatériels, c'est-à-dire qui sont aussitôt détruits qu'ils sont créés, ou, si l'on veut, des services rendus par les fonctionnaires publics de toute espèce, administrateurs, magistrats, prêtres, chefs militaires, etc., etc. Nous n'entrerons dans aucun détail sur ces divers objets, quelqu'intéressans qu'ils soient d'ailleurs, et nous terminerons cet exposé, déjà bien long peut-être, par quelques considé-

Digitized by Google

rations sur le fond qui fournit en grande partie et même en presque totalité à ces consommations, c'est-à-dire sur l'impôt.

L'impôt ne consiste pas dans la substance matérielle fournie par le contribuable, mais dans la valeur de cette substance; et il est facile de voir que puisque toute consommation improductive est défavorable à la reproduction, la levée des impôts ne saurait que lui être nuisible. On peut regarder comme les moins dommageables à la richesse d'une nation, 1°. les impôts les plus modérés quant à leur quotité; 2°. ceux qui entraînent le moins de ces charges qui pèsent sur le contribuable, sans profiter au trésor public; 3°. ceux dont le fardeau est réparti le plus équitablement entre les contribuables; 4°. enfin les impôts qui sont le moins contraires à la morale, c'est-à-dire aux habitudes utiles à la société.

En général, on ne doit jamais perdre de vue que l'impôt est un sacrifice; que les valeurs qu'il coûte sont irrévocablement perdues pour la richesse publique, comme pour celle des particuliers. Il ne faut pas que personne soit assez aveugle pour croire que des frais quelconques sont une augmentation de fortune, qu'enfin, pour les sociétés politiques, comme pour les sociétés commerciales, une régie dispendieuse ne soit pas ruineuse, et que l'administration la plus économique ne soit pas la meilleure de beaucoup. Au reste, c'est là une vérité que le bon sens du peuple a aperçue long-temps avant qu'elle fût claire pour les plus grands politiques.

Il en est de même de la *dette publique*, regardée de tout temps comme un mal réel par les gens simples, qui savaient que l'on s'appauvrit toujours en dépensant plus que son revenu, tandis que de nos jours des hommes fort instruits et de beaucoup d'esprit ont cru et ont écrit que les emprunts du gouvernement sont une cause de prospérité, et que la dette publique est une nouvelle richesse créée au sein de la société.

Cependant, puisqu'il est bien démontré en premier lieu, que les dépenses ordinaires du gouvernement n'ajoutent rien à la masse totale des valeurs en circulation, et ne font qu'en changer le cours d'une manière désavanta-

Digitized by Google

geuse ; secondement, qu'elles n'ajoutent rien à la somme des richesses antérieurement produites, sur lesquelles elles sont prélevées, nous devons en conclure que les dépenses extraordinaires étant de même nature que les autres, sont également incapables de produire aucun de ces bons effets.

Les emprunts publics, outre les conséquences morales et politiques, toutes plus ou moins funestes, qu'ils entraînent toujours, et qui ne sont pas de notre sujet, ont l'inconvénient d'obliger, tôt ou tard, le gouvernement à mettre de nouveaux impôts, et pèsent sur les générations à venir. Les fonds qu'il se procure par cette voie, finissent donc toujours par être arrachés violemment aux citoyens, et ce qu'il y a de plus triste, à des citoyens qui ne sont point obligés de remplir un pareil engagement, puisqu'ils ne l'ont contracté ni par eux-mêmes, ni par leurs représentans légitimes et avoués. En sorte qu'il serait peut-être juste et convenable de déterminer jusqu'à quel point les actes d'un pouvoir législatif quelconque doivent lier ses successeurs, quand il s'agit des engagemens qu'il pourrait prendre avec des prêteurs. Mais cette question, tenant moins directement à l'économie politique, n'est point de celles que M. Say a examinées, et nous imiterons sa réserve sur cet article.

Le lecteur est maintenant à même de juger, par le nombre et par l'importance des vérités que nous avons mises sous ses yeux, combien il peut lui être utile d'en suivre le développement dans l'ouvrage même d'où elles sont tirées. Il les y trouvera exposées avec autant de clarté que de méthode, appuyées d'une foule d'exemples aussi curieux qu'instructifs, et il pourra reconnaître qu'elles sont fondées sur l'exacte observation de ce qui se passe incessamment autour de nous.

Ces vérités néanmoins sont et seront peut-être encore long-temps combattues et repoussées, précisément parce qu'elles sont utiles et favorables à la très-grande majorité des citoyens. Tel est l'effet naturel et nécessaire de cette lutte opiniâtre qui a de tout temps existé entre l'intérêt factice et mal entendu d'un petit nombre d'hommes, et l'intérêt réel de la société entière, dont avec plus de

Digitized by Google

lumières et de droiture dans les intentions, ils verraient que le leur ne peut jamais être séparé. Cependant, le monde moral et intellectuel a, comme le monde physique, des lois auxquelles il est invinciblement soumis; et le seul emploi raisonnable que l'homme puisse faire de ses facultés, c'est de chercher à connaître ces lois afin de s'y conformer; le comble de la démence est de s'obstiner à les méconnaître et d'entreprendre de lutter contre elles.

Les sentimens et les opinions d'une nation, dans un temps donné, sont le résultat de toutes les circonstances antérieures de tous les événemens qui ont précédé, et en ont reçu une direction déterminée et irrésistible; aucune puissance humaine ne peut ni la changer, ni la faire rétrograder. Nous avons vu naguère un homme doué des facultés les plus extraordinaires, et secondé par un concours de circonstances unique dans l'histoire du monde; jamais mortel ne disposa peut-être d'une puissance plus formidable: et certes, on sait assez qu'aucune considération de justice ou d'humanité ne pouvait suspendre un moment l'exécution de ses desseins. Il voulut transformer les peuples civilisés de l'Europe en des hordes de Tartares, prêtes à se jeter, au premier signe de sa volonté, sur les nations qui n'avaient pas encore subi son joug: il devait trouver une opposition insurmontable dans la nature des choses; il s'est obstiné à la méconnaître, et il s'est brisé contre cet obstacle. Quand il n'aurait voulu que faire rétrogarder de vingt-cinq ans les opinions et les idées de la nation qu'il a si cruellement outragée, il n'y aurait pas réussi davantage.

En effet, il ignorait que si les gouvernemens despotiques disposent arbitrairement de la fortune, de la vie, et quelquefois de l'honneur des individus, l'opinion publique est une force qu'ils ne peuvent ni créer, ni même diriger à leur gré, dont ils ne peuvent s'aider qu'autant qu'ils suivent sa direction, et qui est toujours contre eux, quand elle n'est pas pour eux. Il crut que ses journaux, et les déclamateurs à gages qu'il avait chargés de les rédiger, parviendraient à étouffer des vérités reconnues par les hommes éclairés de tous les temps et de tous les pays, présentées sous toutes les formes par les plus illustres écri-

Digitized by Google

vains français du siècle précédent, et devenues, pour ainsi dire, la raison publique dans le nôtre; et tandis que les auteurs de ses méprisables feuilletons imputaient à Voltaire, à Buffon, à Rousseau, à Montesquieu, les infâmes doctrines des Hébert et des Marat, il déclarait, lui, solennellement qu'il ne fallait attribuer qu'à l'*idéologie* (1), la cause des maux que nous faisait son aveugle et féroce ambition, la cause du plus épouvantable désastre dont il soit fait mention dans les annales d'aucun peuple! Mais à quoi aboutirent ses efforts et ceux des écrivains qui lui étaient vendus? Il parut presque aussi ridicule qu'eux; ils devinrent presque aussi odieux que lui. Il a péri surtout, parce qu'il ne voulut laisser parler que les vils flatteurs, qui lui disaient sans cesse qu'il était l'amour des Français et l'admiration de l'Europe; parce qu'il ne voulut laisser écrire que ceux qui publiaient chaque jour que tout allait bien sous son règne.

Concluons donc qu'on ne gagne jamais rien à voir les choses autrement qu'elles ne sont; et, pour revenir à notre sujet, si les faits exposés dans l'ouvrage dont nous venons de faire l'analyse sont exacts, si les conséquences que l'auteur en tire sont rigoureuses, dès-lors il faut les regarder comme l'expression des lois qui résultent de la nature même des choses, dans cet ordre de relations entre les hommes. Dès-lors la science économique existe réellement, ce n'est pas une vaine théorie, un système fondé sur des hypothèses ingénieuses, c'est un ensemble de vérités évidentes, parfaitement liées entre elles, auxquelles il serait absurde de former son esprit, et injuste autant que dangereux de ne pas conformer sa conduite. Aussi, toutes les âmes généreuses se plairont-elles à admettre ce grand et

(1) Buonaparte faisait peu de cas des savans; il n'aimait pas les gens de lettres, mais il haïssait surtout ceux qui s'occupent des questions relatives au développement moral et intellectuel de l'homme. C'étaient ceux-là qu'il voulut, pendant quelque temps, faire calomnier par ses journaux; mais malheureusement, pour le succès d'un si beau projet, ils sont en bien petit nombre, ils ne font point une secte, un parti; le public ne comprit pas même qui on voulait désigner par le nom d'*idéologues*, et bientôt il n'en fut plus question.

Digitized by Google

consolant résultat qui sort naturellement de la doctrine de M. *Say* : quoique divisés d'intérêt, sous presque tous les autres rapports, les hommes sont pourtant unis par l'intérêt commun de propriétaires et de consommateurs, en sorte que la prospérité de chacun est toujours ce qu'il y a de plus favorable à la prospérité de tous ; et ce qui est vrai par rapport aux individus qui composent une même société, l'est également par rapport aux nations. Il n'y a qu'une absurde et stupide ignorance qui puisse les empêcher de reconnaître que chacune d'elles est intéressée à la prospérité de toutes les autres. Vérité bien précieuse, et qui tire un nouvel éclat, un nouveau degré de certitude de sa conformité avec cette autre loi générale et universelle de notre nature, empreinte dans nos cœurs par la main même de l'auteur de l'univers : Tout être sensible et intelligent est invinciblement porté à désirer son bonheur, et à chercher les moyens les plus propres à satisfaire ce besoin constant de toute sa vie.

Digitized by Google

LITTÉRATURE ET BEAUX-ARTS.

Παυσανίου Ἑλλάδος περιήγησις, c'est-à-dire, *Description de la Grèce de Pausanias*, traduction nouvelle, avec le texte grec collationné sur les manuscrits de la Bibliothèque du Roi, par M. Clavier, membre de l'Institut, professeur au Collége royal de France; — dédié au Roi.

(Deuxième article.)

J'ai remarqué plusieurs corrections qui ne m'ont pas semblé d'une nécessité absolue. Quoiqu'il soit très-probable que je me trompe, je prendrai la liberté de soumettre au savant éditeur mes doutes sur deux conjectures.

1°. Pausanias dit que Cassandre donna pour tyran, aux Athéniens, Démétrius, fils de Phanostrate, qui était célèbre par sa sagesse, Δημήτριον τὸν Φανοστράτου, τὰ πρὸς δόξαν εἰληφότα ἐπὶ σοφίᾳ (I. c. 25, p. 174). M. Clavier propose τὰ πρόσθεν δόξαν: mais il me semble que τὰ πρὸς δόξαν est une périphrase équivalente à τὴν δόξαν, et que πρὸς a ici la même signification que ἐς, dans les exemples suivans du même auteur, τὰ ἐς δόξαν ἐγένετο οὐκ ἀφανής (I. c. 28, p. 194): τὰ ἐς δόξαν δεύτερος (I. c. 43, p. 305), etc., etc.

2°. Ἰοφῶν δὲ Κνώσσιος τῶν ἐξηγητῶν κ. τ. λ. (I. c. 34, p. 246), c'est-à-dire: « *Iophon de Gnosse, l'un des Exégètes* ». M. Clavier propose de lire εἷς τῶν ἐξηγ., ainsi que dans un un autre endroit (I. c. 35, p. 253); l'insertion de εἷς est inutile: l'ellipse de εἷς, si commune en grec, est très-fréquente dans Pausanias (Cf. II, c. 6, p. 369).

Malgré tant de soins pour donner au texte de Pausanias, la plus grande pureté possible, on doit penser que M. Clavier n'a pu faire disparaître toutes les fautes qui s'y trouvent. Ceux qui ont quelque teinture de la critique savent que cela ne se peut guère. Quelles que soient la sagacité et la science d'un éditeur, la quantité des fautes qui lui

Digitized by Google

échappent dans un texte est toujours en raison directe du nombre de celles qu'il y avait à corriger. Sylburge et Kuhnius ont restitué beaucoup de passages, M. Facius en a corrigé un grand nombre d'autres, M. Clavier a fait plus que son prédécesseur; et cependant les éditeurs futurs trouveront encore à glaner après tous. Aussi M. Clavier avoue-t-il franchement, dans sa préface, « qu'il y a dans » Pausanias beaucoup de passages qui ne peuvent s'ex- » pliquer ou se corriger que par la connaissance des lieux » et des monumens qu'il décrit ». Quoi qu'il en soit, le texte qu'il nous donne n'en est pas moins destiné à faire loi, jusqu'à ce qu'on découvre d'autres manuscrits de Pausanias; encore ne saurait-on espérer que le texte de cet auteur parvienne jamais à l'état de pureté où sont maintenant ceux de la plupart des prosateurs grecs.

Parmi les passages où une lecture attentive du texte de M. Clavier, m'a fait soupçonner encore quelques traces d'altération, j'en choisirai quelques-uns, sur lesquels je me permettrai de hasarder une opinion, quoique je n'aie pas l'honneur d'être helléniste; car, comme le dit élégamment Hemsterhuis, « *medicinam tentare juvat, non sa-* » *nandi fiduciâ, sed feliciorem aliorum operam prolicien-* » *di spe* (1) ».

LIVRE PREMIER.

Ch. 4, p. 29, ἐς ταύτην Γαλάτας ἐλαύνουσιν ἀπὸ Ἀδριάδος. Les mots ἐς ταύτην n'ont point de sens; lisez ἐς τὴν γῆν, comme au chap. 8, p. 50.

Chap. 10, p. 66, ἤδη δὲ ἔγραψαν.... Il manque ici quelque chose. Je pense qu'on doit lire ἤδη δέ τινες ἔγραψαν. C'est ainsi que parlaient les Grecs, comme l'a remarqué un ingénieux et savant critique (2).

Ch. 14, p. 98, δῆμος δὲ ἐστὶν Ἀθηναίοις Ἀθμονέων οἱ κ. τ. λ. D'après l'usage des Grecs de faire dépendre le nom spécifique du nom générique, je pense qu'il faut changer ici les

(1) *Hemsterh. ad Xenoph. Ephes.*, p. 219, *ed. Locella.*

(2) *Courrier*, sur le commandement de la cavalerie, par Xénoph., p. 51.

Digitized by Google

çàs, et lire Ἀθηναίων Ἀθμονεῦσιν; construction qui se retrouve deux fois dans cette même page, et ailleurs ἕτερος Πλαταιεῦσι βοιωτῶν (c. 32, p. 230); ou bien on lira les deux mots au datif, comme au c. 26, p. 181. Je sais bien qu'on pourrait à la rigueur faire dépendre Ἀθμονέων de δῆμος; mais il faudrait alors, si je ne me trompe, que ce dernier mot fût précédé de l'article ὁ.

Ch. 18, p. 121, dans cette phrase, κατάκειται δὲ ἐς αὐτὸ βιβλία καὶ γυμνάσιόν ἐστιν ἐπώνυμον Ἀδριανοῦ, M. Facius a très-bien vu que ἐς αὐτὸ n'avait point de sens, il lit ἐνταῦθα. Cette correction ne suffit peut-être pas pour expliquer complètement le passage; je serais disposé à croire qu'il n'y a ici qu'une de ces transpositions si fréquentes dans le texte de Pausanias, et qu'on doit lire καὶ γ. ἐ. ἐ. Ἀδριανοῦ· κατάκειται δὲ ἐς αὐτὸ βιβλία, en rapportant αὐτὸ à γυμνάσιον, et l'on sent qu'il est tout naturel qu'on eût rassemblé des livres dans un gymnase, lieu fréquenté par les philosophes, les sophistes et les rhéteurs, et destiné à l'éducation de la jeunesse. « Ceux qui connaissent les manuscrits savent comment ces transpositions ont eu lieu. » Les mots omis par erreur s'écrivaient en marge, et le » copiste suivant les remettait dans le texte, mais hors de » leur place (1) ». Je ne crois pas même qu'il soit nécessaire de rien changer à ἐς αὐτό. On sait que l'emploi de ἐς pour ἐν, en vertu d'une ellipse, est fort ancien dans la langue grecque (2). Reitzius le retrouve dans Démosthènes (3), MM. Wyttenbach (4) et Heindorf (5) dans Platon; mais il devint surtout fort commun chez les écrivains de l'empire. Aux exemples rapportés par les auteurs cités, on ajoutera ceux-ci de Pausanias lui-même, οἰκεῖν εἰς πόλιν (liv. II, c. 38, p. 598); qui se trouve dans saint Matthieu (6); ἐς μεσογαίαν pour ἐν μεσογαίᾳ

(1) *Courrier*, sur le Traité de l'Équit., p. 110.
(2) *Coray*, sur Héliodore, p. 41.
(3) *Reitz. ad Lucian. Asin.*, § I, t. II, p. 568.
(4) *Wyttenb. Biblioth. critic.*, I, 49.
(5) *Heind. ad Plat. Gorgiam.*, p. 272.
(6) *Matth.*, II, 23. Ce passage est moins formel.

Digitized by Google

(IV, c. 9, p. 301, Kuhn.); οἱ ἐς τὴν πόλιν (X, c. 33, p. 883, Kuhn.); et cet autre de Xénophon d'Éphèse, κεῖσθαι εἰς τὴν γῆν (1). On trouve encore ἐς avec μένειν (2), et avec γίνεσθαι (3), etc.

Ch. 28, p. 197, ὅσον ὑπὸ τὰ προπύλαια, πηγή τε ὕδατός ἐστι. Il manque encore ici un mot : car a-t-on jamais dit, dans aucune langue, *une source d'eau*, à moins de vouloir spécifier si cette eau est *chaude*, *froide*, *douce*, *salée*, *saumâtre*, etc., ou d'avoir l'intention de comparer cette source avec une autre d'une nature différente, ainsi que l'a fait Lucien, qui dit πηγὴ ὕδατος, par opposition avec πηγὴ μύρου, πηγὴ μέλιτος, etc. (4) : il faut donc nécessairement un adjectif quelconque avec le πηγὴ ὕδατος de Pausanias, comme on le trouve partout ailleurs ὕδ. π. ψυχροῦ (I, c. 38, p. 273), et γλυκέος ὕδ. π. (III, c. 23, p. 269, Kuhn.), etc. Or, il est certain que la source dont parle Pausanias, est celle qui existe encore au pied de l'Acropole d'Athènes, du côté de l'ouest; et, comme cette source est amère et saumâtre (5), il est évident que Pausanias n'a pu passer sous silence une circonstance aussi singulière, et que c'est précisément le mot qui indiquait cette particularité remarquable que les copistes ont passé : on doit donc lire πηγή τε πικροῦ ὕδατος, c'est ainsi qu'il s'exprime ailleurs (IV, 36, p. 371, Kuhn.)

Ch. 29, p. 153, ταύτην ἐσαναβὰς ἐκ θαλάσσης εἶλε. Je préférerais ἐπαναβάς, qu'on trouve ailleurs (I, c. 18, p. 115). Thucydide se sert aussi de ce mot en parlant du même événement (6).

Ch. 31, p. 222, λέγουσι δ' οὖν καὶ βωμὸν Ποσειδῶνος, M. Facius a bien vu que ce passage est altéré; M. Clavier corrige λέγουσι δ' ὅμως καὶ ἔχουσι βωμὸν Π. Cette correction expli-

(1) *Xen. Ephes.*, p. 18, l. 6, *ed. Locella.*

(2) *Procop. Bell. Gothic.*, IV, 34, p. 660 D.

(3) *Appian. Bell. civ.*, I, § 120. *Xenoph. Éphes.*, p. 104, l. 9, etc.

(4) *Lucian. Ver. Hist.*, II, 13, t. II, p. 112.

(5) *Chandler, Voyage en Grèce*, t. II, p. 416, trad. fr.

(6) *Thucyd.*, VII, 29.

Digitized by Google

que tout, il est vrai, mais elle est trop loin de la leçon des manuscrits. Il n'y a que deux manières de corriger ce passage, c'est de changer λέγουσι en ἔχουσι, changement d'autant plus admissible, que les variantes de Pausanias en fournissent un exemple au livre II, c. 35, p. 577, et de lire ἔχουσι δ' οὖν κ. β. Π.; ou bien, et ceci me paraît la vraie leçon, on lira λέγουσι δ' εἶναι καὶ βωμ. Π., car Pausanias dit ailleurs λέγουσι δὲ εἶναι καὶ Ἰφιγενείας ἥρῳον (I, c. 43, init.). Le changement déjà si simple de οὖν en εἶναι ne paraîtra pas même une correction à ceux qui connaissent la paléographie : c'est tout simplement un mot mal lu ; car on sait que les copistes n'écrivent du mot εἶναι que la première syllabe εἰ, avec un signe qu'il leur arrive souvent d'oublier ; et nous apprenons, du savant et judicieux Bast, que εἰ a été souvent confondu avec οὖν (1).

Ch. 35, p. 253, ἐνταῦθα περιῤῥαγέντος (correct. de Lambin), λόφου διὰ χειμῶνα, ὀφθὰ ἐφάνη τὸ σχῆμα παρέχον τα (correct. de M. Cl.), κ. τ. λ., c'est-à-dire, « *une colline s'étant* » *fendue par la rigueur du froid, on y aperçut des osse-* » *mens*, etc. ». Mais, qui a jamais vu que la rigueur du froid fît fendre des collines? J'avais d'abord cru qu'il fallait lire τάφου au lieu de λόφου, avant même d'avoir jeté les yeux sur la version d'Amasée, qui traduit comme s'il avait lu τάφοὺ. Je doute à présent que le sens en soit beaucoup meilleur. Il me semble que λόφου peut à la rigueur être conservé ; mais alors il me paraît convenable de supposer à χειμῶν la signification très-ordinaire de *grandes pluies* d'hiver ou d'été, ce qui donnera à la phrase un sens très-juste et très-naturel, en ce que la circonstance rapportée par Pausanias rappelle un de ces éboulemens si communs dans les pays de montagnes. C'est ainsi que la chute du mont Conto, qui, le 4 septembre 1618, détruisit le bourg de Pleurs, dans la vallée de Chiavenna, fut causée par les pluies qui tombèrent du 25 août au 3 septembre (2); et que de nos jours (le 2 septembre 1806), à la suite des

(1) *Bast, Commentatio Palæographica*, p. 760, 776.

(2) *Ebel, Manuel du Voyageur en Suisse*, art. *Chiavenna*, t. II, p. 390. — Édit. franç, Zurich, 1811.

Digitized by Google

pluies du mois d'août, une partie de la couche supérieure de la montagne de Rouffiberg, roula dans la vallée d'Art, située entre les lacs de Zug et de Lowertz, et ensevelit les beaux villages de Lowertz et de Goldau.

LIVRE SECOND.

Ch. I, p. 329, ἐκ Κεγχρείας. Je crois que ἐπὶ Κεγχρείας serait préférable.

Ch. 18, p. 442. Le commencement de ce chapitre me semble altéré. Le moyen d'y entendre quelque chose serait peut-être de considérer comme en parenthèse le membre ἄχει — τέμενος, de réunir καὶ Δίκτυος avec ἡρῶον, et de lire, en admettant une légère correction : Ἐκ Μυκηνῶν — ἄχει ἡρῶον (ἔχει μὲν δὴ καὶ ἐνταῦθα τιμὰς παρὰ τῶν πρασχωρίων· μεγίστας δὲ ἔν τε Σερίφῳ καὶ παρ' Ἀθηναίοις ἐν Περσέως τεμένει), καὶ Δίκτυος καὶ Κλυμένης βωμός κ. τ. λ.

Ch. 31, p. 530, φασὶν ἀπ' αὐτῶν ἀναφῦναι δάφνην· ἡ δὲ ἐς ἡμᾶς ἐς ἐν ἡ πρὸ τῆς σκηνῆς ταύτης; il ne semble pas d'abord qu'il y ait quelque chose à dire ici; mais ce n'est pas ainsi que parle ordinairement Pausanias; je suis presque certain qu'on doit lire ἡ δὲ ἐς ἡμᾶς ἔτι ἦν πρὸ τῆς σκηνῆς ταύτης, (c'est-à-dire, *qui subsistait encore de mon temps*); car Pausanias joint le plus souvent ἔτι à ἡμᾶς (*Cf.* I, 49. *Fin.* 44. II, 3, 12, 20, 29, etc.); la correction est d'autant plus naturelle, que la confusion de ἔτι et ἐς est fort commune dans les manuscrits (1), et surtout dans ceux de Pausanias (2), et que cet auteur dit très-souvent ἐς ἡμᾶς ἔτι ἦν, comme dans ce passage : τὰ δὲ οἰκοδομήματα καὶ ἐς ἡμᾶς ἔτι ἦν. (I, c. 29. *Fin.* p. 217).

Ch. 32, p. 558, ἐπὶ θάλασσαν δὲ τὴν ψιφαίαν (*lege* ψηφαίαν *Camerar.*) παρευρμένους κ. τ. λ. Voilà encore un passage suspect. Qui a jamais entendu parler de la mer *Psiphæa*? Il serait possible que ψιφαία, au lieu de se rapporter à θάλασσαν,

(1) *Boissonad. Bast et Schaefer ad Greg. Corinth.*, p. 95.

(2) *Cf. Paus.* I, 14, p. 97. *Sylburg. ad Paus.* X, 19, p. 844. M. Clavier propose de changer ἔτι en ἔτι au ch. 20 du liv. I, p. 120.

Digitized by Google

fût le nom de quelque lieu obscur, et qu'il manquât ici une préposition : en sorte que je serais assez disposé à lire ἐπὶ θάλασσαν δὲ πρὸς τὴν ψιφαίαν πορευομένοις, c'est-à-dire, « en » approchant de la mer, vers le canton Psiphœa, on » trouve un olivier sauvage, etc. » Pausanias aime à mettre ainsi deux prépositions à côté l'une de l'autre; ex. : ὁδὸς — πρὸς Ἀρκαδίας ἐπὶ Τέγεαν (lib. II, c. 24, p. 494).

Tels sont les passages qui m'ont paru plus ou moins altérés. D'après ce qui a été dit plus haut du style de Pausanias, on se doute bien qu'il doit s'exprimer quelquefois de manière à désespérer son traducteur : l'obscurité qui couvre un grand nombre de passages, tient moins à la recherche des tours élégans ou des expressions rares, comme dans les écrivains du même temps, qu'à un certain embarras de construction qui laisse l'esprit indécis entre deux explications également probables : on en trouve un exemple dans l'endroit où Pausanias parle de la statue de Jupiter Olympien (I, c. 18, p. 118). S'il n'est pas altéré, on doit convenir que c'est là une phrase *thucydidéenne*, sur laquelle on peut avoir trois ou quatre opinions différentes. Mais il nous paraît que M. Clavier, en sous-entendant Κολοσσικὰ ou Κολοσσιαῖα après ἀγάλματα, comme il semble l'avoir fait, a trouvé l'explication à la fois la plus simple et la plus probable. Il y a encore d'autres passages dont le sens est sinon obscur, du moins assez incertain, pour qu'on désire de le voir définitivement arrêté dans les notes du savant éditeur. Par exemple :

Liv. I, ch. 28, p. 203. Le sens du grec est, je crois, *le Phreattys dépend du Pirée.*

Ch. 7, p. 46, ἀνήγαγε σφᾶς ἐς νῆσον ἔρημον διὰ ποταμοῦ est très-bien traduit par Amasée, *eos in desertam insulam per Nilum deduxit.* Car διὰ ποταμοῦ dépend de ἀνήγαγε (Paus. I, c. 29, p. 209); δ. ποτ. ἀνάγεσθαι signifie *remonter un fleuve* (1); au reste, comme δ. ποτ. tout seul veut dire *par le fleuve*, soit en *montant*, soit en *descendant*,

(1) *Zozim.* III, 5, 3, *ed. Cellar.* Ce que cet historien exprime ailleurs par διαπλεῖν (V. 29, 3).

Digitized by Google

c'est le verbe qui détermine le sens (1). Cette locution se rencontre plus particulièrement chez les écrivains de l'empire.

Ch. 28, p. 197, init. Je ne sais si les mots Σικελοὺς τὸ ἐξαρχῆς ὄντας ne signifient pas *étant Sicules d'origine*; les Siciliens se disaient Σικελιῶται. *Voyez* là-dessus Mazzochi (2).

Ch. 29, p. 217, ᾠκοδόμησε — καὶ τὸ πρὸς τῷ Λυκίῳ καλουμένῳ Γυμνάσιον (*il bâtit — le Gymnase qui est auprès du Lycée*, M. Clavier). Ceci me laisse encore des doutes. Car on sait que le Gymnase était *dans* le lieu appelé Lycée, et non *auprès*. Ainsi le faux Plutarque, en rapportant le même fait, dit presque dans les mêmes termes καὶ τὸ ἐν Λυκείῳ γυμνάσιον ἐποίησε (3). C'est ce qui me fait croire que πρὸς est ici pour ἐν, comme dans beaucoup de passages des auteurs grecs de l'empire; telles sont ces phrases : Ἀλεξάνδρεια πρὸς Αἰγύπτῳ qu'on trouve dans Marinus (4) et ailleurs (5); Κόρινθος πρὸς τῇ Ἑλλάδι (6); Ἄγκυρα πρὸς τῇ μικρᾷ Γαλατίᾳ, dans Socrate le scholastique (7); ce que le même auteur exprime ailleurs par Ἄ. ἐν τῇ μ. Γ. (8), et par Ἄ. τῆς μ. Γ. (9); Ἀμάσεια ἡ πρὸς Πόντῳ (10), de Sozomène, ne veut pas dire *Amasée près du Pont-Euxin*, mais *Amasée dans le Pont*.

En voici d'ailleurs un exemple pris de Pausanias lui-même; il parle des *Taures* οἱ ἐν τῇ Σκυθικῇ (I, c. 43,

---

(1) *Cf. Zozim.* III, 10, 2-13, 2-18, 10-19, 5. IV, 34, 2. *Xenoph. Ephes.*, p. 91, l. II, etc.

(2) *Mazzoch. ad Tabul. Heracl.*, p. 15, not. 16.

(3) *Pseud. Plut. de X. Orat.*, t. II, p. 841, A.

(4) *Marin. in vitâ Procli*, c. 8, p. 6, *ed. Boissonad.*

(5) *Eustath. ad Dionys. Perieg.*, v. 920, etc.

(6) *Simeon. in Vitâ S. Cyriac.*, p. 101, t. IV, *Mon. Eccles. Græcæ.*

(7) *Socrat. Hist. Eccl.* II, 20, p. 105, l. 10.

(8) *Id.* I, 36, p. 72, in.

(9) *Id.* II, 15, in. p. 92. VI, 18, p. 335, l. 34.

(10) *Sozom. Hist. Eccl.* VII, 2, p. 280, l. 44.

Digitized by Google

p. 302); d'autres manuscrits donnent πρὸς τ. Σκ., M. Clavier a reçu cette préposition; et avec raison, ce me semble, car c'est sans doute la leçon primitive. La synonymie de πρὸς et de ἐν a causé la différence des leçons. Un copiste aura écrit en marge ἐν comme glose de πρός; un autre, moins instruit, prenant la glose pour une variante, l'aura introduite dans le texte, comme préférable à l'autre leçon. Mais il n'en résulte pas moins que Ταῦροι οἱ πρὸς τῇ Σκυθικῇ signifie, les *Taures, peuple de Scythie*, et non pas *voisin de la Scythie*.

Est locus in Scythia (*Tauros dixere priores*), etc. (1). C'est dans le même sens que Pausanias, en parlant de l'affaire de Sphactérie, a dit, τὸ — ἔργον πρὸς τῇ Σφακτηρίᾳ (I, 13, p. 89), c'est-à-dire, ἐν τῇ — Σφακτηρίᾳ, comme s'exprime Platon (2).

Liv. II, c. 13, p. 538. — Τροιζήνιοι σεμνύνοντες, εἴπερ καὶ ἄλλοι τινές, τὰ ἐγχώρια, ne signifie-t-il pas : « *Les Trézeniens sont plus fiers que les autres peuples, de leurs traditions nationales* » ?

C. 7, p. 370, αὐτοὶ δὲ Σικυώνιοι τὰ πολλὰ εἰκότι τρόπῳ θάπτουσι, pourrait signifier aussi : « *C'est à peu près ainsi que les Sicyoniens enterrent le plus souvent les morts* ». Pausanias emploie très-fréquemment εἰκὼς, et presque toujours en ce sens. (Cf. c. II, p. 402-17, 441, etc.)

Il y a bien encore d'autres phrases sur lesquelles je conserve des doutes; mais enfin, il faut que je m'arrête; car *trop de grec entraîne trop d'ennui*; et je crains bien que le lecteur ne trouve que le scrupule m'a pris un peu tard.

Jusqu'à présent, j'ai considéré l'ouvrage de M. Clavier sous le rapport de la critique du texte, il me resterait à donner une idée de la traduction; mais cela n'est pas facile; je pourrais bien, selon la méthode des journalistes, en transcrire des pages entières; mais, outre que pour en apprécier tout le mérite, il faudrait avoir le texte sous les yeux, il m'a toujours semblé que ces longues citations ne

(1) *Ovid. I, Pont. II*, 80.

(2) *Plat. in Menexen*, § 13, p. 44, *ed. Gottleb.* (ἐν τῇ Σφαγίᾳ).

Digitized by Google

servent à rien autre chose qu'à grossir un article de journal, parce que le critique, tout en protestant qu'il prend au hasard, manque rarement de choisir les morceaux les meilleurs ou les plus mauvais, selon sa disposition à l'égard de l'auteur.

Il vaut donc mieux renvoyer le lecteur à l'ouvrage même; qu'il lise la traduction avec soin, qu'il la compare au texte, et il sera convaincu que dans notre langue il existe peu de traductions aussi scrupuleusement fidèles. M. Clavier s'est profondément pénétré de Pausanias, et a embrassé le seul système qui convînt à cet auteur. Un écrivain comme Pausanias, rempli de détails techniques et minutieux, exige le plus souvent, dans son interprète, la même précision scrupuleuse que s'il s'agissait de traduire Ptolémée et Euclide; et, tout en cherchant à atteindre cette simplicité élégante qui ne nuit point à la clarté, il faut que le traducteur s'attache surtout à débarrasser la pensée de Pausanias de tous les nuages qui la déguisent ou la cachent tout à fait; et, quand il l'a bien saisie, il doit tâcher que sa traduction, semblable à une glace fidèle, la réfléchisse sans la moindre altération sur l'esprit du lecteur. Car une bonne traduction de Pausanias n'est pas précisément celle qu'un homme du monde lira d'un bout à l'autre avec plaisir: c'est celle qu'un artiste ou un historien pourront consulter toujours avec confiance, et qui leur présentera, sur le point dont ils s'occupent, une idée aussi claire, aussi nette, aussi précise, que celle qu'ils trouveraient dans le grec, s'ils entendaient la langue.

La lecture de ce premier volume fait naître le plus vif désir de voir promptement paraître les autres volumes, avec les notes critiques qui doivent les accompagner; mais on se consolerait difficilement si l'on devait être privé du commentaire historique, dans lequel M. Clavier a dû répandre l'instruction profonde qu'il a acquise sur toutes les branches de l'histoire des Grecs. Si la publication de ce commentaire dépend du succès de la traduction, nous devons concevoir la plus grande espérance de jouir bientôt de ce précieux travail; car l'ouvrage qu'il nous donne en ce moment intéresse plus d'une classe de lecteurs; l'helléniste

Digitized by Google

y trouvera le texte le plus pur d'un écrivain important de l'antiquité; l'historien, l'antiquaire, l'artiste, posséderont la traduction la plus exacte d'un auteur qu'ils ont besoin de consulter sans cesse. A LETRONNE.

MÉMOIRES DE LA REINE D'ÉTRURIE, écrits par elle-même, traduits de l'italien par M. LE MIERRE D'ARGY, interprète assermenté des langues étrangères près la Cour de Cassation et le Conseil des prises. — Brochure in-8°. de 30 à 40 pages.

LE traducteur nous avertit que l'on trouve dans ces intéressans Mémoires, un touchant épisode, à placer dans l'histoire du tyran dont nous venons d'être délivré. La candeur, la simplicité, et jusqu'à un certain point, la négligence qui règnent dans ce recueil sont, ainsi que l'atteste le traducteur, un témoignage à peu près certain de la véracité de son auteur. On ne peut que s'affliger des calamités de toutes espèces qui, depuis vingt ans, ont pesé particulièrement sur les trônes, et consécutivement sur les peuples. *Reges certant sed plectuntur Achivi.* Marie-Louise de Bourbon, reine d'Étrurie, fille de Charles IV, roi d'Espagne, fut, ainsi que les autres souverains de l'Europe, en butte à l'insatiable ambition de Buonaparte. Loin que ce dernier fût content de l'alliance de l'Espagne, quoiqu'il en retirât des trésors, et d'immenses avantages pour le commerce maritime, il ne pensa qu'à asservir un trône qu'il convoitait secrètement, et qui d'ailleurs lui portait ombrage, à cause du prince régnant, issu de la famille des Bourbons, dont il avait lui-même usurpé le trône. Par la plus noire des perfidies, il attira le roi d'Espagne à Baïonne, sous prétexte de lui faire visite; et s'il ne lui fit pas subir le même traitement qu'au duc d'Enghien, c'est parce qu'il craignit la violence du ressentiment du peuple. Non-seulement le roi d'Espagne, mais toute sa famille et la reine d'Étrurie, subirent le même sort: ils furent prisonniers, ou du moins cessèrent d'être libres. Buonaparte fait prendre possession de la Toscane, en promettant une pension à la reine, qu'il avait privée de ses États, comme

Digitized by Google

il en avait agi avec le roi d'Espagne; mais au lieu de la pension, les mauvais traitemens et les humiliations dans tous les genres furent la seule récompense que cet homme sans foi réservait à ses augustes prisonniers. Par un raffinement de politique digne du plus cruel des tyrans, le fils fut brouillé avec le père, et ensuite la dissension se glissa insensiblement dans cette auguste famille; la reine d'Étrurie, surtout, ressentit les funestes effets de ces machinations infernales. Voici comment cette auguste personne fait elle-même le tableau de sa triste situation :

« Nous arrivâmes à Florence le 12 août 1801 ; les États » de Toscane étaient déjà envahis par les troupes fran- » çaises, sous le commandement du général Murat, et le » comte *Cocsas-Ventura* en avait pris possession *en notre* » *nom*; mon mari était attaqué d'une fièvre tierce; nous » nous trouvâmes dans le dénûment le plus absolu ; nous » fûmes obligés d'avoir recours à la noblesse, qui nous » fournit des chandeliers, de la vaisselle, et autres objets » de première nécessité. C'est la première fois que la » fille d'un roi d'Espagne, accoutumée à être servie dans » de l'or et de l'argent, s'est vue forcée de manger dans » des vases de terre. »

On est profondément ému de ce récit. Cette malheureuse reine, que le tyran avait forcée de quitter ses États pour venir à Paris, est bientôt obligée de retourner en Italie. D'abord une pension de 33,000 fr. par mois lui est promise par Buonaparte pour subvenir aux frais de sa maison; il donne même sa parole d'y ajouter 50,000 fr. de plus; mais au lieu de cela, la pension fut successivement réduite à 25,000 fr., puis à 10,000 fr. La reine fut reléguée dans un monastère à Rome. A Compiègne, où la reine passa quelque temps avec ses parens, on est étonné de la manière dont elle raconte ce qu'elle eut à souffrir.

« Un appartement misérable m'est assigné ; la dernière » femme-de-chambre est mieux logée que moi, une seule » table doit suffire pour toute la famille; et quoique par » une faveur spéciale, ma dépense soit défrayée pour un » mois, je serai, à la fin de ce mois, privée de cette con- » descendance, et il me faudra chercher ailleurs de quoi » fournir à mon entretien, mais par quels moyens » ?

Digitized by Google

Le traducteur ajoute une note, d'après laquelle il remonte à la cause d'une telle rigueur.

« On ne conçoit pas, dit-il, quel a pu être le motif du » roi et de la reine d'Espagne en agissant ainsi à l'égard de » leur fille, à moins qu'on ne l'attribue au bruit qui cou- » rait, d'une liaison intime de cette princesse avec un de » ses gentilshommes. Buonaparte accréditait ce bruit, qui » n'était qu'une pure calomnie, et feignait de partager » l'indignation des parens de Marie-Louise; mais au fond » il se moquait de tout cela, et son but était de ne pas » payer la pension qu'il avait promise à la reine d'Étrurie ».

L'indignation est à son comble quand on voit celui qui s'assied sur un trône, sans autres droits que son épée, refuser même l'aisance à une reine, privée de ses états par l'injustice la plus criante. On ne peut se faire une idée de toutes les indignités qu'il fit subir à la reine, même dans un monastère de Rome, son dernier refuge. Elle fut obligée de quitter précipitamment Compiègne à minuit, par ordre du préfet, pour se rendre à Nice. Un commissaire de police resta toute la nuit dans l'antichambre, et les gendarmes attendaient en bas. « Nous fûmes obligés, (dit en- » core cette auguste personne), de marcher absolument » d'après leur volonté et leur bon plaisir, saisis par le » froid, maltraités, souffrant même la faim; et tout cela, » parce que je me plaignais que le lieu de ma destination » avait été changé. »

Tel est en abrégé le tableau des infortunes de la reine d'Étrurie. Pendant treize ans, elle a été la victime de l'ambition jalouse du tyran, qui a fait peser son joug de fer sur la France, et une grande partie de l'Europe. Nous ne dirons rien du style du traducteur, il est en général facile, et élégant autant que le comporte le sujet. M. Mierre vient de publier la traduction d'une autre brochure, qui ne manquera pas d'intéresser les lecteurs. C'est une relation détaillée des principaux événemens qui sont arrivés à sa sainteté Pie VII. On sait que le souverain pontife a été aussi la victime de Buonaparte. Ce n'était pas assez d'avoir ravi des trônes, à des rois faibles et sans défense, il fallait encore que, par la plus exécrable des ingratitudes, celui qui avait été forcé par le tyran à souscrire à ses volontés,

Digitized by Google

fût aussi dépouillé de ses états. On ne peut réunir à la fois plus de lâcheté et de perfidie. Mais c'est en général le caractère des tyrans; et celui dont nous venons fort heureusement d'être délivrés ne le cédait en rien en cruauté à tous ceux qui ont régné.

D. M., *ancien chevalier.*

LETTRE AU COMTE MOIRA, sur les Espagnols et sur Cadix, suivie d'une LETTRE A SOPHIE, sur la fête donnée par le prince régent, etc.; par FERDINAND, baron de GERAMB, maréchal de camp des armées de S. M. C. FERDINAND VII, etc. — Paris, 1814. Chez *Michaud*, rue des Bons-Enfans, n°. 34; *Petit*, Palais-Royal, n°. 252.

LA publication de ces deux lettres, comme de tant d'opuscules, suppose qu'il est reçu de faire imprimer par passe-temps des feuilles qui, grâce à ce moyen d'éterniser les productions du génie, seront faciles à retrouver au bout de six mois, du moins chez les amis de l'auteur.

Cependant cette brochure n'est pas au dernier rang de celles que leur nouveauté fait parcourir. A quelques fautes près, et elles sont en petit nombre, M. de Geramb écrit en français comme si cette langue était la sienne. Ses deux lettres ne sont pas absolument vides de choses: on remarque dans la seconde un hommage à la princesse, fille de Louis XVI, et un portrait de lord Wellington.

En politique, le coup d'œil de M. de Geramb est des plus faibles; cependant il paraît avoir peint assez bien l'Espagnol noble et un peu farouche, attaché à ses usages par indolence, à son culte par fierté, à son pays parce que les Maures l'avaient subjugué, tranquille et juste, mais irascible, fastueux comme les hommes du midi, et vindicatif comme les hommes sauvages. M. de Geramb observe que « cette nation a conservé, au milieu des progrès de la civilisation, ses mœurs, ses habitudes, ses préjugés et sa physionomie..... Dans ce caractère se mélangent, sans se heurter, l'exaltation chevaleresque et religieuse, la galanterie et la sévérité des mœurs, le goût des entreprises lointaines, et un attachement im-

Digitized by Google

» muable au sol de la patrie, une activité prodigieuse, » et le besoin de l'inaction ».

L'auteur dit au sujet de cette guerre des Espagnes, qu'on a regardée comme le signal de la réaction des événemens en Europe : « Les peuples sont la première puissance » de la création ; on peut comparer l'aveuglement de celui » qui prétend les subjuguer quand ils sont insurgés, au » délire de Xercès..... O ! quelle faute a commise cet » homme auquel on attribue des vues si profondes et un » coup-d'œil si sûr, lorsqu'il a irrité sans retour une na- » tion qui paraissait, au milieu des troubles de l'Europe, » vouloir du repos au lieu de gloire » ! Il ajoute, ou, si l'on veut, il fait dire encore par un Espagnol qu'il ne nomme point : « Les opinions du continent ne se sont pas » introduites dans la Péninsule ». Et, en effet, on peut croire maintenant que beaucoup d'Espagnols ne sont pas tourmentés du *désir impie d'une régénération.*

M. de Geramb use de la liberté du genre épistolaire ; il y réunit les charmes du genre élégiaque. Il a des pensées tout-à-fait sentimentales, et des descriptions placées d'une manière très-heureuse. Il aborde dans une terre ensanglantée, aux *douces lueurs de la lune*, et tandis que les vagues sont *mollement agitées*. Le sentiment qui doit résulter de ces oppositions n'a sans doute rien de ridicule ; mais il faut, pour l'exprimer, beaucoup d'art, ou plutôt beaucoup de force, il faut une manière qui n'est pas celle de M. de Geramb. Au reste ses tableaux sont variés : tout n'est pas déclamation ; et si l'on ne trouve presque rien pour l'homme d'état dans sa lettre politique, les gens sages qui n'ont pas encore été *infestés de la doctrine* contraire aux revenans, y liront avec délices sept ou huit pages sur une très-jolie apparition, qui, dit-il lui-même, est *extraordinaire sans invraisemblance, et attendrissante sans exagération.*

On aurait tort peut-être de lui reprocher le manque de simplicité ; il en a plus en politique que l'on ne penserait d'abord. Au milieu du luxe des phrases, on ne tarde pas à découvrir, sous d'apparentes prétentions, une sorte de bonhomie : elle n'est pas dans le style, mais dans les aperçus ou les conceptions ; et, par un talent inap-

Digitized by Google

préciable, plus le sujet s'élève, plus l'auteur paraît simple.

La *Lettre à Sophie* contient les détails d'une fête et plusieurs digressions; car M. de Geramb *laisse aux écrivains froids leurs méthodiques expressions et leurs phrases régulières; quant à* lui, *il cueille des fleurs ou des lauriers, et mêle quelquefois aux couleurs tendres de la violette, emblème de la modestie*, etc., etc., etc. Dans cette fête figurent mainte et mainte ladys : l'une est Junon, une autre est Pallas, une troisième est Vénus, comme on pense bien, mais Vénus un peu malade; la dernière est un colibri. Après quoi l'on trouve un compliment, mais un compliment très-neuf à Sophie, qui embellirait un trône, mais qu'on voudrait posséder dans une cabane. Viennent alors des réflexions pudiques sur la walse; car l'on danse : il y a une sorte de dénouement dans cette danse, comme dans les chants des Templiers; et le livre finit par cet hémistiche, moins heureux peut-être que celui de M. Renouard; *Les danses ont cessé*. DE SEN**.

FABLES INÉDITES DE M. GINGUENÉ, membre de l'Institut, servant de supplément à son recueil publié en 1810, et suivies de quelques autres poésies du même auteur. — Un vol. in-18.

LORSQUE, dans un cercle, nous voyons un personnage grave et sérieux, prendre un instant le ton léger de la compagnie, entretenir une conversation spirituelle et gaie avec les femmes, et, si l'on vient à chanter, s'en acquitter avec grâce, nous en sommes involontairement étonnés; comme si la science était incompatible avec l'humeur sociable et l'amabilité. De même aussi, quand un grave littérateur, qui nous a accoutumés à des recherches profondes et savantes, met au jour un recueil de poésies légères, nous en éprouvons quelque surprise, comme si le Pinde n'avait pas une double colline; comme si l'érudition excluait le talent pour la poésie. Mais, dans les deux cas, c'est toujours une surprise très-agréable; et nous serions fort heureux si les savans nous en causaient

Digitized by Google

fréquemment de pareilles. Ici, néanmoins, la surprise n'est pas tout-à-fait imprévue : il y a long-temps que M. Ginguené a sacrifié, pour la première fois, aux muses; et ce dernier recueil fera voir s'il a heureusement employé les loisirs qu'il a pu dérober aux importantes occupations littéraires dont il s'est chargé avec tant de succès.

Une chose qui frappe d'abord en parcourant l'ouvrage dont il est ici question, c'est que les *Fables inédites*, formant la partie la plus visible du titre de ce volume, annoncé de plus comme servant de suite au premier recueil de fables, en remplissent à peine le quart, et que tout le reste se compose des poésies diverses qui, certes, ne sont pas un remplissage désagréable. Il y a là un petit calcul d'imprimeur. Les premières fables ayant obtenu un prompt débit en 1810, il est tout naturel de penser que le libraire aura cru qu'il était de son intérêt d'annoncer en première ligne les fables qui en sont la suite. Quant à M. Ginguené, il n'aura pas été non plus fâché de prouver au public qu'il attache plus d'importance à un recueil de fables qu'à des pièces détachées; qu'il ne publie ses autres vers que sous la protection de ce premier recueil; et, loin d'imiter les auteurs qui produisent avec apparat d'épais volumes de *poésies fugitives*, il semble ne glisser les siennes qu'à la faveur de la circonstance, et comme subordonnées à un titre qui leur sert de passe-port. D'ailleurs, M. Ginguené manque-t-il de droits à une gloire durable dans la république des lettres? Ses recherches savantes et fleuries, ses dissertations littéraires, ses ouvrages de critique judicieuse et solide, surtout celui qu'il est en train de terminer, et qu'on peut qualifier de *monument littéraire*, ont assez prouvé que ses talens ne se bornaient pas à la poésie, quoiqu'elle eût commencé sa réputation; qu'au contraire ce n'était chez lui qu'un heureux accessoire.

La versification de M. Ginguené est généralement facile et d'une grande correction; ses vers se lisent de suite, et se comprennent, ce qui ne me semble pas un petit mérite aujourd'hui; car on a introduit dans la poésie un système d'affèterie et d'antithèses qui la rend parfois énigmatique à force de la rendre spirituelle et brillante. On ne vise qu'à l'effet; on travaille le vers, on amasse des épithètes ex-

Digitized by Google

traordinaires, on veut mettre dans chaque vers un trait qui porte coup et qui étonne l'esprit par la pompe hétérogène de quelques mots sonores, aux dépens de la justesse de la pensée et de l'expression. On n'écrivait pas ainsi lorsque M. Ginguené débuta : il a conservé la manière de l'ancienne école; on ne le voit pas prodiguer les ornemens, les amener, les tirer par force de très-loin pour les placer avec éclat au bout de sa période poétique. Sa manière forme un contraste frappant avec celle du jour; et c'est pour cela qu'au tribunal de quelques critiques modernes son expression a paru manquer de richesse : il eût été plus juste de dire qu'elle manque de luxe ou de clinquant; mais au reste le genre dans lequel il s'est exercé ne comportait pas les grands élans de l'imagination; il est toujours dans le vrai ton des sujets qu'il traite, et brille principalement par une originalité piquante et caractéristique.

Les fables inédites qui sont au commencement de son recueil, portent surtout l'empreinte de cette qualité; elles avaient été arrêtées au passage par la censure; et même, dans celles qui furent imprimées en 1810, il y en a plusieurs qui ont dû paraître assez vigoureuses par le sens très-clair qu'elles renfermaient. Ces fables inédites sont au nombre de dix, et je vais en extraire quelques passages. Je crois que les citations ne déplairont pas, et d'ailleurs, une considération importante m'engage à les multiplier. M. Ginguené est un des principaux rédacteurs du Mercure de France; or, comme le public est habitué à voir dans les journaux les collaborateurs s'encenser mutuellement, et que je ne veux point abuser mes lecteurs sur le mérite d'un ouvrage quelconque, il faut bien, si j'ai des complimens à faire, que je les justifie par des citations. D'un autre côté, si l'ouvrage me donne occasion de le critiquer, je ne veux pas non plus m'en laisser imposer par le nom de M. Ginguené, quoiqu'il soit une puissance en littérature. La première fable, *le Lion et la Grenouille*, a été insérée dans le Mercure du mois de septembre; elle est dirigée contre le goût des princes pour la louange :

Louez, louez toujours : rossignol ou grenouille,
Qu'importe de rimer, de chanter de travers?

Digitized by Google

Ce n'est ni le chant, ni les vers,
C'est la louange qui chatouille.

Dans *le Lézard et le Crocodile*, le lézard va trouver celui-ci pour réclamer son assistance et sa protection à titre de parent. Leur ressemblance de forme motive suffisamment la parenté que l'auteur établit entre ces deux animaux. C'est là-dessus que le lézard se fonde; mais il endort son terrible cousin, trop heureux de ne pas exciter sa colère. Cette fable est agréablement contée, et marche rapidement en vers de sept syllabes.

. . . . . .
Sa paupière appesantie
Fit un léger mouvement.
Qui me parle? qui m'approche?
Dit-il en grondant. — C'est moi,
Répond le cousin du roi,
Moi votre parent très-proche.
Lors, se croyant écouté,
Mot pour mot il lui *répète*
La route qu'il avait faite,
Celle que sa parenté
Pour sa visite allait faire;
Et leur fâcheuse misère;
Et que son *autorité*,
S'il avait cette bonté,
Pouvait bien les y soustraire....
Mais il n'avait qu'à demi
De nouveau dit son affaire,
Que l'autre était rendormi.
Favoris de la fortune,
Puissans d'hier, nouveaux grands,
Pous vous des petits parens
La rencontre est importune.
Leur aspect vous fait souffrir;
Et la famille est heureuse
Quand sa voix nécessiteuse
Ne fait que vous endormir.

Il serait possible que l'expression elliptique *il lui répète la route* ne fût pas tout-à-fait correcte; et je crois aussi que le

Digitized by Google

mot *libéralité* aurait eu plus de justesse qu'*autorité*, puisque le lézard ne demande point des honneurs, mais seulement des secours contre la misère.

La fable de *la Grenouille voyageuse* rappelle un peu celle *des Deux Pigeons* : c'est le même sujet pour le fond. Elle ne se fait pas lire avec moins de plaisir. Les accidens de *la Grenouille voyageuse* sont racontés d'une manière qui fait honneur à son historien.

. . . . . .
Puisque ce dieu m'a faite enfin
Animal qu'on pomme amphibie,
Et m'a construite à double fin,
Pourquoi dans cet étang rester toute ma vie?
Sur terre je veux voyager.
. . . . . .
Partons. Ainsi parlait une jeune grenouille,
Vive, le jarret souple, en qui l'instruction
N'égalait pas l'ambition.
Elle ignorait ce qu'ont écrit les sages
Contre la fureur des voyages :
« Demeure en ton pays par la nature instruit ».
Notre maître pour nous l'a dit,
Mais non pour elle; la science
Ne vient que par l'expérience
A quiconque jamais ne lit.
Voilà ma grenouille lancée
Sur la prairie; adieu les joncs!
A sauts légers, à petits bonds,
La plaine est bientôt traversée.

De là, elle tombe dans un chemin où elle se couvre de poussière; elle devient noire et hideuse.

Elle était grenouille de bien;
Pour un vil crapaud elle est prise.
Un manant fait cette méprise,
Pour crapaud la poursuit, lui jette ce qu'il tient,
Son bâton, son fouet, une pierre.

Un troupeau vient à passer et ensuite un charriot, nouveaux périls :

Digitized by Google

Elle fait un écart, se blottit; le char passe;
Le chemin est franchi. De ses premiers essais
La triste voyageuse, essoufflée et meurtrie,
Trouve un fossé sans eau, mais vert, humide et frais,
Se refait quelque temps dans cette hôtellerie;
Puis, avec la santé reprenant sa folie,
Recommence sur nouveaux frais.

Voilà sans doute des détails faits pour plaire; les peintures sont vraies et bien exprimées; on y reconnaît le style qui convient à la fable. Mais poursuivons :

En un pâtis voisin, parmi l'herbe elle saute :
Second essai, seconde faute,
Nouveaux malheurs. Dans ce pâtis
Des bestiaux grands et petits
Erraient; tantôt du bœuf c'est la marche pesante,
Tantôt le pied du bouc ou de sa vive amante,
Ou du porc le sal groin
Qu'il faut esquiver avec soin.
A grand'peine elle arrive en station plus sûre,
Qui le paraît du moins : c'était un champ de blé
Où Cérès déployait sa naissante parure.
Ce verdoyant abri remet son cœur troublé;
Elle se croit au port; mais cet espoir abuse
Et grenouilles et gens; souvent le coup mortel
Au port vous attendait : une maudite buse,
Oiseau malfaisant et cruel,
De la race grenouille ennemi naturel,
Aperçoit celle-ci, fond sur elle avec joie;
Mais par trop de vitesse elle manque sa proie,
Donne du bec en terre; et grenouille aussitôt
De sautiller à droite, à gauche, en bas, en haut,
Si bien qu'ayant perdu sa trace
L'ennemi renonce à la chasse.

La grenouille reprend enfin sa route et revient à son étang.

Elle y sauta gaîment, et n'en est plus sortie.
Que d'aventures à conter!
Elle en eut pour toute sa vie.
Mais qu'avait-elle vu? des chars, des chemins creux,

Digitized by Google

Des troupeaux ennemis, des tourbillons poudreux,
De bestiaux divers une horde affamée,
Contre les bonnes gens armée;
De voraces oiseaux qui font frémir d'effroi.
Telle est, dans ses récits, la peinture fidèle
Du monde entier; et voilà, disait-elle,
Tout ce qu'on apprend, croyez-moi,
Et tout ce que l'on gagne à sortir de chez soi.

Dans cette fable très-bien contée, comme je l'ai dit plus haut, l'action marche, les incidens se succèdent rapidement et avec vraisemblance; les traits sont semés à propos, et la moralité est exprimée d'une manière à la fois simple et caustique; enfin M. Ginguené a fait une excellente imitation d'un modèle parfait. La fable d'*Eurus et Zéphyr* ne me semble pas être dans le style de l'apologue autant que la précédente, mais les couleurs en sont agréables et fraîches, et la moralité aussi vraie que piquante. *Eurus*, vent impétueux et dévastateur, se met en tête d'imiter le Zéphyr.

. . . . . .

Cessons d'inspirer la terreur;
Prouvons à notre jeune frère
Qu'on peut faire plaisir et peur,
Et qu'en nos jours de bonne humeur
Comme un autre nous savons plaire.
Cela dit, notre Eurus-Zéphyr
S'élève lourdement, retombe sur la plaine,
Et croyant soupirer, souffle à perte d'haleine;
Rompt les plantes, les fleurs, brûle, dessèche, entraîne,
Fait plus de mal pour son plaisir
Que n'en firent jamais sa colère et sa haine.
A ressembler aux bons le méchant perd sa peine:
Il ne nuit jamais tant que quand il veut servir.

Le passage qui m'a semblé d'un ton un peu trop fleuri, est celui où le poète se complaît à peindre les courses amoureuses du Zéphyr: c'est d'ailleurs un très-joli hors-d'œuvre.

Parmi ces apologues, que je ne puis citer tous, il y en a deux où les traits les plus satiriques sont prodigués d'une manière terrible: c'est l'*Incognito du roi Lion*, et *les Ani-*

Digitized by Google

maux à la cour du Lion; chacune de ces fables a plus de deux cents vers ; mais on n'en sera point effrayé, si l'on veut les prendre moins pour des fables, que pour des contes où ce sont des animaux qui parlent et agissent, à la manière de *Giov. Bapt. Casti* dans ses *Animali parlanti.* « On pourrait, dit M. Ginguené dans son avertissement, les regarder, sauf toute espèce de comparaison, comme des épisodes du poëme de Casti. La cour du lion y est peinte sous des traits qui pouvaient lui donner quelque ressemblance avec une autre cour de ce temps-là : ce n'est pas ma faute ; mais le lion, qui n'entendait pas raillerie, aurait pu trouver cela mauvais ; il valait mieux n'en pas courir le risque, et je les ai supprimées alors. » Je vais en extraire quelques passages : voici le début de la première:

Du bon Casti je chéris la mémoire,
Non, si l'on veut, pour ses contes gaillards,
(Qui cependant sont des titres de gloire,
Sauf quelques traits un peu trop égrillards),
Mais plus encor pour la plaisante histoire
Des animaux qu'il fit si bien parler.
Sous cet emblème il sut nous révéler
L'esprit des cours, leur sombre tyrannie,
Les sots plaisirs de leur galanterie,
Et l'étiquette et ses fades honneurs ;
Des courtisans l'avide flatterie,
Et la bassesse et les fausses grandeurs.
Dans cette vive et mordante satire,
Après sa mort lion premier respire :
On croit toujours et l'entendre et le voir ;
Et l'on ne peut, aux exploits d'un tel sire,
A son terrible et burlesque pouvoir,
Jamais songer, sans trembler ni sans rire.
Sur ce lion Casti n'a pas tout dit, etc.
. . . . . .
Juste surtout, comme Lion peut l'être ;
Mais que sert l'équité du maître
Entouré d'êtres malfaisans,
Corrupteurs, corrompus, enfin de courtisans?
A la cour léonine étaient bêtes diverses,
Toutes également perverses ;

Digitized by Google

Sur deux points seuls ne différant jamais :
Tromper le prince et vexer les sujets.

. . . . . .

L'ours cachait, sous un air brusque et même stupide,
D'un esclave le cœur profondément perfide,
Et d'un tyran la cruauté.

. . . . . .

(*Le Renard.*)
Changeant d'air, de maintien, se variant sans cesse,
Infatigable délateur,
Dangereux pour les grands, des petits oppresseur,
Mais le tout avec politesse.

. . . . . .

(*Le Tigre et le Loup.*)
Ils se montraient là sans détour,
Et tels que les fit la nature :
Comme en leur élément ils étaient à la cour.

Le roi Lion, voulant sortir incognito, se déguise sous la peau d'un jeune Taureau, et notre auteur ajoute :

De la pauvre bête cornue
Qui reçut cet honneur, ne me demandez pas
Ce que la chair est devenue.

Les nombreuses citations que j'ai faites montrent assez le degré du talent que possède M. Ginguené pour le genre de l'apologue ; on y reconnaît le même mérite que dans son premier recueil, du naturel, de la correction, du mordant et de l'originalité. Dans un autre article, je m'occuperai des *Poésies diverses*.

(La Suite au prochain numéro.)

LE FUTUR GENDRE, ou *la Sollicitude Paternelle*, lettres autographes et inédites du comte D'ALMAINVILLE, publiées par M. P. C. E. C. — Quatre vol. in-12.

IL en est à peu près des amateurs de romans comme des amateurs de bonne chère ; les uns et les autres se blasent bientôt en se livrant immodérément à leurs goûts. Il faut à ceux-ci tous les talens d'Apicius, et force épices

Digitized by Google

pour réveiller leur sensualité éteinte, et aux autres des passions exaltées, des images terribles, du merveilleux, du bizarre, pour ranimer, exciter leur sensibilité engourdie; tous ont besoin de stimulans. Cette dépravation du goût est l'effet d'une agitation continuelle et de vingt-cinq années de calamités sans exemple.

La génération qui s'élève, mêlée à celle qui tend à finir, offre un amalgame et des contrastes piquans à l'observateur philosophe. Le ton tranchant, décisif et dédaigneux d'une jeunesse irréfléchie forme une étrange disparate avec celui de l'âge mûr et de la vieillesse. Comment pourrait-il en être autrement, lorsque les femmes de qualité, privées de leur fortune, froissées dans leurs sentimens et vivant dans la retraite, ont perdu insensiblement l'influence puissante qu'elles ont eue de tout temps sur les mœurs; lorsque les hommes de la même classe, ou se sont isolés de leur côté pour se préserver de prendre une part active à un gouvernement dur et tyrannique, à une autorité oppressive et arbitraire, dont les éloignaient à la fois leurs opinions et leurs espérances; ou, s'ils sont restés dans le monde, ont contracté, sans s'en apercevoir, dans la fréquentation inévitable de gens élevés, nourris dans les camps, des manières, des habitudes, et même un langage qui n'a rien des formes agréables et séduisantes, de cette politesse affectueuse et distinguée, que toute l'Europe admirait et cherchait à imiter? Heureusement la tradition n'en est pas tellement effacée, que le goût qui caractérisait la nation ne puisse renaître avec le nouvel ordre de choses qui nous ramène un Monarque chéri, et une auguste famille, le modèle de l'urbanité française.

La lecture du *futur Gendre à l'épreuve* a donné lieu à cet exorde un peu long sans doute pour un roman; mais ce roman ne ressemble point à ceux qui ont paru depuis quelques années. Le but de l'auteur a été de retracer les mœurs du dernier siècle; les lecteurs actuels y chercheraient en vain ces mouvemens outrés, ces passions excessives, ces aventures qui, malgré tous les efforts que l'on emploie pour produire de l'illusion, sont toujours rejetées par la saine raison. Cependant, s'ils aiment un tableau

Digitized by Google

peu compliqué de la vie domestique de la classe distinguée sous le règne de Louis XV, ils trouveront de quoi se satisfaire. Si les lettres du comte d'Almainville eussent été publiées dans le temps où l'on suppose qu'elles ont été écrites, peut-être leur succès eût été moins douteux. Un anonyme nous les donne comme autographes, et assure qu'il n'en est que l'éditeur; qu'importe, puisque nous pouvons aussi, de son aveu, n'y voir qu'un roman? On ne peut cependant disconvenir qu'elles n'aient le caractère de l'époque qu'on leur assigne; et ce qui militerait en faveur de l'assertion de l'éditeur, c'est que si elles eussent été écrites plus récemment que leur date ne l'indique, il aurait sans doute échappé à l'auteur quelques-uns des mots, ou des tours de phrases modernes qui l'eussent convaincu d'anachronisme. Le style sans prétention, sans recherches, les événemens peu nombreux; en un mot, le *faire*, qui n'est pas celui des romans du jour, y ajouterait encore un motif de crédibilité.

On dit que les fautes des pères sont perdues pour leurs enfans; il n'en est pas tout-à-fait ainsi avec le comte d'Almainville. Les malheurs de son père ont laissé une profonde impression dans son âme; et l'éducation qu'il a reçue d'un oncle en a fait une espèce de philosophe pratique. Il n'est pas toujours à l'abri de fautes légères; et en Italie il n'a pas été exempt d'un écart de jeunesse et de présomption. Mais, à Paris, où il est venu se vouer au service militaire, il se conduit d'une manière honorable; il mérite l'estime et l'amitié de tous ceux avec qui il fait connaissance. Sans affecter la sagesse d'un Caton, avec une âme brûlante, il résiste à l'exemple, aux tentations; et même une jolie femme, qui lui offre, avec son cœur, sa main et une fortune considérable, ne réussit pas à le séduire, parce qu'elle ne possède point les qualités qu'il désirerait dans la compagne de sa vie. C'est contre sa volonté qu'il habite Paris en attendant le retour d'un maréchal de France, auquel il est recommandé. Il goûte peu la vie de la capitale; passionné pour la campagne, il exprime souvent les regrets qu'il éprouve de ne plus habiter les lieux champêtres où il fut élevé dès

Digitized by Google

l'enfance. En écrivant à son ami, il peint et les autres et lui-même jusque dans ses moindres actions, sans réserve et sans réticence. En voici un exemple qui, tout futile qu'il est, donnera une idée de cette correspondance.

« Il y a trois ou quatre jours que, rentrant chez moi » plus tôt qu'à mon ordinaire, je trouve un paquet sur un » siége dans le salon. Présumant que ce pourrait être » quelques effets qui m'appartiennent, et dont j'ignore la » destination, je dénoue la serviette qui en formait » l'enveloppe. Que vois-je? Une robe de femme! Je la » déploie; elle est d'une belle étoffe : je l'examine avec » soin; et tout me fait conjecturer qu'elle doit appartenir » à une femme de belle et grande taille. J'en conclus » aussitôt (les jeunes gens sont de profonds logiciens!) » que la dame doit être jeune et jolie; et voilà mon ima- » gination qui se monte, qui bat la campagne. Nous » sommes de drôles de machines, il faut en convenir. » Malheureusement, ou heureusement pour nous, les » prestiges de cette enchanteresse sont bientôt dissipés; » ils s'évanouissent le plus souvent à la vue de la beauté » qui les avait fait naître, et sont remplacés par la triste » certitude d'une réalité qui laisse peu de prise à l'ima- » gination la plus fertile. Ce qu'il y a de bien certain au » moins, c'est que j'aurais peut-être vu cent fois *la pro-* » *priétaire* de cette robe sans y faire grande attention, » peut-être sans la remarquer *seulement*; et sa robe *seule* » me cause une sorte de frémissement voluptueux dont » je ne suis pas le maître! En vérité, quand je pense de » sang-froid à ma folie, je ne puis m'empêcher d'en rire » encore. Vous auriez ri vous-même, j'en suis persuadé, » *en me voyant* chercher à deviner, par la coupe de » cette robe, les formes arrondies de la beauté à qui » elle appartenait; c'était la chose la plus plaisante que » *de me voir* tenir ce vêtement suspendu à la main, le » bras tendu et élevé, et l'examiner avec une attention » que je n'aurais sûrement pas donnée à l'objet fantasque » que mon imagination s'était créé, s'il en eût été paré. » Les hommes sont fous, disait Démocrite en riant, et » il avait raison. Toujours dupes de nos illusions, nous » vieillissons dans un long délire; et le plus sage, à mon

Digitized by Google

» avis, est bien certainement celui qui fait le moins de » folies ».

On remarquera dans ce passage des négligences : il y en a beaucoup dans l'ouvrage.

Cette robe donne lieu à un épisode attachant, agréablement raconté, et à une liaison d'amitié qui n'est pas moins intéressante. Les événemens les plus importans naissent parfois de petites causes : cette robe conduit le comte d'Almainville à la terre des Averdines ; la description qu'il fait du château et de ses dépendances, a du coloris et de la fraîcheur, et l'originalité du propriétaire a quelque chose de piquant. Ce personnage, qui est un second héros de l'histoire, attire momentanément sur lui tout l'intérêt; mais il le reverse bientôt sur le comte d'Almainville. C'est aux Averdines que l'amour attendait notre jeune homme; c'est là que divers incidens périlleux le mettent dans son véritable jour; là que se noue l'intrigue, peut-être trop long-temps préparée; et c'est au retour à Paris qu'elle se dénoue. Ce serait rendre un mauvais service à la curiosité du lecteur que de lui en dire davantage.

Ce roman, qui promet d'abord peu d'aventures, n'en est cependant pas dépourvu. Trois duels, un incendie, un malheur sur un étang, deux enlèvemens, et divers autres faits et gestes du héros, ou de quelque autre, ne laissent pas de fournir une matière assez abondante pour quatre volumes, pleins d'ailleurs de portraits, variés par des nuances délicates, et de caractères assez bien soutenus.

La critique trouve toujours à mordre lorsqu'elle veut s'en donner la peine : ce serait bien le cas de faire ici sa part; mais on se sait gré de son indulgence en faveur d'un roman que la jeunesse peut lire sans danger, de la morale soutenue qu'il renferme, et de la douce impression qu'il laisse à ses lecteurs. Une mère vertueuse le verra sans inquiétude dans les mains de sa fille. C.

Digitized by Google

MÉLANGES.

A M. LE RÉDACTEUR DU MERCURE DE FRANCE.

Lettre sur la décadence des sciences et des arts à Syracuse.

Monsieur le Rédacteur, je vais vous faire part d'une conversation que j'ai entendue. Il me semble qu'elle ne sera pas sans intérêt pour une certaine classe de vos lecteurs, et qu'elle pourra même leur suggérer quelques reflexions utiles.

Je traversais ce matin le jardin des Tuileries, et comme je me sentais un peu fatiguée, je me suis assise sous les maronniers, assez près d'un homme dont les cheveux étaient tout blancs. Il ne portait pas d'autre décoration que celle du lis; mais il avait une figure si vénérable, des traits si nobles, un air si distingué, qu'il était impossible de ne pas le croire au-dessus de la classe ordinaire.

Nous étions placés l'un et l'autre en face du château, et mes yeux se sont fixés sur ce superbe palais. Les souvenirs sont venus en foule, et tout à coup mon visage a été inondé de larmes. Un peu confuse de me donner, pour ainsi dire, en spectacle, et voyant que le vieillard dont je viens de parler me considérait attentivement, je lui ai dit : « Je suis une émigrée, Monsieur. J'ai attendu pendant de longues années le retour de mon roi; et quand je pense qu'enfin c'est lui, c'est son auguste famille qui habite ce palais, je ne suis pas maîtresse de l'émotion que j'éprouve ».

M. Raymond (c'est ainsi que je l'ai entendu nommer ensuite), a approché sa chaise de la mienne; et je présume qu'il allait me parler, lorsqu'un jeune garde-du-corps est accouru vers lui, s'est jeté dans ses bras, l'a embrassé comme un fils tendre embrasse un bon père, et l'a remercié avec une sensibilité touchante, d'avoir bien voulu quitter son agréable retraite pour venir à Paris l'aider encore de ses conseils.

M. Raymond a complimenté son jeune ami sur son nouveau costume. « Charles, lui a-t-il dit, je vous trouve très-bien sous cet uniforme; il vous honore, mon enfant! et j'espère que vous vous montrerez toujours digne de le porter ». Charles et Raymond se sont assis tous deux près de moi. « Mon bon ami, a dit Raymond, la profession que vous venez d'embrasser n'occupera qu'une partie de votre temps; il ne faut pas que vos loisirs soient dévorés tout entiers par la dissipation. Vous avez

Digitized by Google

acquis dans la solitude un peu d'instruction; mais si vous ne cherchez pas à accroître ce petit trésor de science, il se dissipera, et vous vous trouverez dans une ignorance presqu'aussi profonde que si jamais vous n'aviez étudié. — Vous m'avez recommandé, a répondu Charles, d'avoir toujours sur moi un volume des anciens auteurs que nous avons lus ensemble, et je n'y manque jamais. Je viens de monter ma garde au château; j'y ai passé la nuit, comme je vous l'ai fait dire; et c'est ce qui m'a privé du bonheur d'ouvrir moi-même la portière de la voiture qui m'amenait mon protecteur, mon père, le meilleur ami que j'aie au monde. Ce matin, dès qu'il a commencé à faire jour, et tandis que la plupart de mes camarades dormaient encore, j'ai ouvert un volume de Cicéron que j'avais apporté, et je suis tombé sur le livre 5e. des Tusculanes. J'ai lu : j'ai fait plus; j'ai beaucoup réfléchi sur ma lecture.

Cicéron rapporte, qu'étant questeur en Sicile, il eut la curiosité de chercher le tombeau d'Archimède. Les Syracusains, qui se souvenaient fort peu de ce grand homme, lui soutinrent que sa recherche serait inutile; qu'Archimède n'avait pas été enterré dans leur pays. Cicéron fut extrêmement surpris de leur ignorance; elle augmenta le désir qu'il avait de découvrir ce monument. Il savait que Marcellus avait fait rendre avec beaucoup de pompe les derniers devoirs au défenseur de Syracuse; et qu'on avait gravé sur son tombeau, un globe, un cylindre et une inscription.

Après bien des recherches, il aperçut hors de la porte qui regarde Agrigente, parmi beaucoup de tombeaux, une colonne presqu'entièrement couverte de ronces et d'épines, sur laquelle il entrevit la figure d'une sphère et d'un cylindre; aussitôt il s'écria, plein de joie, qu'il avait trouvé ce qu'il cherchait! il fit nettoyer la place, s'ouvrit un passage jusqu'à la colonne, et trouva une inscription, dont une partie était effacée par le temps. « Ainsi, dit Cicéron, la plus grande ville de la Grèce, » celle qui s'est anciennement acquis le plus de célébrité, par sa » passion pour les sciences, n'aurait pas connu le trésor qu'elle » possédait, si un homme, né dans un pays qu'elle regardait » presque comme barbare, ne fût venu lui découvrir le tom- » beau d'un de ses citoyens, que la justesse et la pénétration » de son esprit ont rendu si recommandable » !

Je me suis demandé, a ajouté Charles, s'il était possible que cette belle, cette savante Syracuse, la patrie d'Épicharme, de Théocrite, de Moschus, de Philiste, fût devenue assez ignorante pour avoir oublié Archimède? Je ne parle point de tout ce que

Digitized by Google

ce grand homme a fait d'étonnant en Égypte, ni de la vis miraculeuse qui porte son nom; mais les Syracusains n'avaient-ils conservé que des souvenirs obscurs de ce siége, où le génie d'Archimède seul avait tenu en échec, pendant trois ans, toute l'armée romaine? N'avaient-ils point entendu parler de cette main de fer, qui, accrochant une galère romaine, l'enlevait hors de l'eau toute chargée d'hommes, la laissait retomber, la submergeait, en attirait une autre et la fracassait contre les rochers? Ne savaient-ils plus où étaient placées ces machines qui lançaient une grêle de flèches et de pierres, et qui écrasaient les Romains en faisant pleuvoir sur eux des rochers tout entiers? Ma surprise redouble, quand je considère qu'à peine s'est-il écoulé un siècle entre la mort d'Archimède et la naissance de Cicéron! Dites-moi, je vous prie, comment Syracuse a pu tomber si promptement dans une si grande ignorance?

Les Romains, a répondu M. Raymond, ont porté la barbarie dans tous les états où ils ont pénétré. Un gouvernement purement militaire ne favorise pas le progrès des sciences et des arts qui lui sont étrangers; mais Syracuse devrait être une exception à cette règle générale, et ce n'est point aux Romains qu'elle doit principalement sa décadence. Marcellus a traité cette ville avec beaucoup d'indulgence; il lui a laissé ses anciennes coutumes, ses priviléges, et a réparé, autant qu'il était en lui, les pertes qu'elle avait souffertes pendant le siége. Loin de la dépouiller de ses richesses, les Romains en ajoutèrent de nouvelles après la prise de Carthage, en lui envoyant de beaux tableaux en grand nombre et plusieurs statues du plus grand prix.

Il paraît que Verrès fut un des premiers qui commît des exactions à Syracuse. Jusques-là les temples de Jupiter-Olympien, de Diane, de Cérès, de Proserpine, de la Fortune, étaient intacts. Celui de Minerve avait encore ses portes entièrement revêtues d'or et d'ivoire, et l'on n'avait pas touché aux tableaux précieux qui en décoraient l'intérieur. Les Syracusains avaient également leur magnifique Gymnase, le Prytanée où ils pouvaient admirer la belle statue de Papho, et la superbe place au milieu de laquelle on voyait un Apollon admirable par sa grandeur et par la perfection du travail. Ils avaient encore ces colonnes de marbre qui ont été ensuite transportées à Rome, où l'on n'a jamais rien vu de plus beau en ce genre. C'est au milieu de ces richesses que Syracuse est tombée en peu de temps, dans l'abrutissement qui vous étonne.

La civilisation, mon cher Charles, est un temple placé au sommet d'une montagne très-escarpée, que l'on gravit extrê-

Digitized by Google

mement lentement, et qu'on descend très-vite. Plus vous lirez l'histoire avec attention, plus vous vous convaincrez de la vérité de ce que je vous dis : il en est de Syracuse comme de tous les états qui, après avoir tenu un rang distingué, ont fini par perdre leur existence politique. Pour découvrir la cause d'un effet si funeste, jetons un coup d'œil sur les événemens qui se sont passés depuis que Timoléon eût établi cette ville en république, jusqu'au moment où Cicéron y arriva.

Le gouvernement républicain se soutint assez tranquillement tant que Timoléon vécut, c'est-à-dire pendant environ quatorze ans; mais après sa mort, toutes les ambitions se réveillèrent; le peuple se laissa séduire par des orateurs qui ne joignaient pas, à l'art de bien dire, l'amour du bien public. Entraînés par ces harangueurs séditieux, les Syracusains se portèrent à des excès qui mirent l'état dans le plus grand désordre.

Ce fut à la faveur de ces troubles que s'éleva l'homme le plus étonnant et le tyran le plus cruel. Agathocle, fils d'un potier, fut successivement voleur, soldat, centurion, pirate, enfin tyran de Syracuse. Sous son règne, la gloire et la misère des Syracusains furent portées à leur comble. Son activité est incroyable : ses succès sont surprenans. Il conçut un des desseins les plus hardis dont il soit parlé dans l'histoire, et l'exécuta. Il porta la guerre en Afrique, s'y rendit maître des places les plus fortes, et ravagea tout le pays.

Après sa mort, les factions qu'il avait contenues par la terreur, se déchaînèrent de nouveau. Les Carthaginois attaquèrent Syracuse. Cette ville, tourmentée et affaiblie par les divisions de ses propres citoyens, était hors d'état de résister à un ennemi qui la pressait vivement. Se voyant près d'être subjuguée, elle appela à son secours le grand Pyrrhus. Les succès rapides qu'eurent d'abord les armes de ce prince donnèrent de grandes espérances; mais il voulut profiter de ses avantages, et proposa de poursuivre l'ennemi jusqu'en Afrique. Pour exécuter cette vaste entreprise, il fallait non-seulement des hommes, mais de l'argent. Les Syracusains faisaient un commerce fort étendu qui leur avait acquis des richesses immenses : ils pouvaient aisément en sacrifier une petite partie pour porter les derniers coups à un ennemi dangereux; mais l'amour de l'or prévalut sur les plus grands intérêts. Pyrrhus ne vit plus autour de lui que des mécontens, qui même laissaient échapper des menaces. Ce prince, indigné, retourna en Italie, et laissa Syracuse dans un état d'anarchie déplorable.

La milice alors s'empara de l'autorité et se donna des commandans qui devinrent les chefs de la république. Ce fut ainsi

Digitized by Google

que Hiéron II parvint à la suprême puissance : il descendait du vertueux Gélon, dont la famille avait régné autrefois à Syracuse. Sa valeur, son esprit, sa douceur, lui avaient gagné les bonnes grâces de Pyrrhus, et il jouissait déjà d'une réputation distinguée lorsque ce prince quitta la Sicile. Placé sur le trône, Hiéron s'occupa des moyens de contenir les factions qui avaient occasionné tant de malheurs à Syracuse. Il paraît qu'il y réussit merveilleusement, puisque sous son règne, qui a duré cinquante-quatre ans, on ne voit pas que le repos de Syracuse ait été troublé par aucune sédition ni aucune révolte.

Le moyen qu'Hiéron employa fut de tenir ses sujets fort occupés : il prétendait que de tous les vices l'oisiveté est celui qui cause le plus de séditions. Il mit l'agriculture en honneur, parce que l'agriculture emploie beaucoup de bras; elle attire, par l'exploitation des denrées, les richesses des peuples voisins, et les fait circuler dans les mains des particuliers. Ce commerce, fruit légitime de leur travail et de leur industrie, a de plus l'avantage de se renouveler tous les ans. Hiéron étudia et approfondit lui-même les règles de l'agriculture : il composa sur cette partie des livres dont on regrette la perte. Il favorisa les autres genres de commerce, attira les savans et les artistes à sa cour, et se procura à lui-même des richesses immenses qui lui fournirent les moyens de faire de grandes libéralités aux peuples, et des dons magnifiques aux rois. Il donna à Ptolémée cette superbe galerie qui fut construite par les soins d'Archimède, et dont nous avons lu avec étonnement la description dans Athénée. Après la bataille de Trasimène, il fit passer aux Romains une flotte chargée de blé et une Victoire en or, qui pesait trois cent vingt livres. Les Carthaginois eux-mêmes, dans un temps de disette, éprouvèrent sa générosité. Enfin il envoya en grande quantité de l'argent, des meubles, des habillemens aux Rhodiens dont les maisons avaient été renversées par un tremblement de terre.

Hiéron avait commencé sa carrière par les armes : il aurait pu entreprendre des guerres, gagner des batailles, faire des conquêtes, étendre les bornes de ses états, et passer dans l'esprit de la plupart des hommes pour un héros; mais il aurait fallu charger ses peuples d'impôts, arracher les laboureurs à leurs terres, verser des flots de sang. Hiéron, qui savait en quoi consiste la véritable gloire, mit la sienne à conduire sagement ses peuples. Il crut que le meilleur gouvernement est celui qui parvient le mieux à contenir les passions turbulentes, et qui facilite davantage, à une émulation juste, honnête et raisonnable, les moyens de parvenir à son but.

Digitized by Google

Hiéron avait atteint l'âge de quatre-vingt-quatorze ans. Il sentait sa fin approcher, et ne laissait, pour lui succéder, qu'un prince dont l'adolescence ne lui présentait pas des pronostics rassurans. Il ne s'abusait point sur la tranquillité apparente dont jouissait Syracuse. Il savait que les semences de la révolte et de la sédition jettent de profondes racines, et il ne se flattait pas de les avoir toutes extirpées. Les Syracusains étaient contenus et non corrigés : c'était toujours ce peuple épris de l'amour des richesses, hautain, impérieux, léger, avide de nouveautés, toujours prêt à quitter un travail utile pour écouter ces dangereux orateurs qui les avaient égarés tant de fois! « A peine aurai-je fermé les yeux, disait-il, qu'on verra ces artisans de nos troubles saisir les brandons de la discorde et les brandir d'un bras téméraire autour de l'arbre sacré de la patrie ! Des fourmilières d'insectes destructeurs éclorront à la chaleur de ce feu malfaisant ; ils s'attacheront aux plus nobles branches pour les ronger, les dévorer, les empoisonner de leur venin ; et peut-être finiront-ils, hélas! par dessécher l'arbre lui-même ».

Hiéron médita profondément sur les moyens de préserver les Syracusains de leurs caprices, de leur fougue, de leur propre frénésie. Il eut la pensée d'abolir la royauté et de rétablir la république de Timoléon ; mais les exemples anciens l'effrayèrent. La liberté chez ce peuple frivole les avait toujours conduits à une licence effrénée, à une anarchie sans règle et sans mesure, à l'aide de laquelle les plus ambitieux s'étaient frayé un chemin à la tyrannie. Après avoir pesé les intérêts de Syracuse, Hiéron renonça à rétablir le gouvernement républicain, et désigna, pour lui succéder, son petit-fils Hiéronime, âgé de quinze ans. Il le nomma en tremblant ; c'était confier, à des mains sans expérience, un gouvernail que le pilote le plus habile aurait eu peine à diriger ! La moindre maladresse pouvait être funeste également au prince et à la nation. Pour prévenir, autant qu'il était en lui, les malheurs qu'il prévoyait, Hiéron donna pour conseil et pour tuteurs, à son petit-fils, quinze des plus grands seigneurs du royaume.

Hiéronime fut proclamé ; mais bientôt les flatteurs s'emparèrent de son esprit ; il remercia ses tuteurs et congédia son conseil. Livré à ses perfides amis, le jeune roi renonça à l'alliance des Romains qui faisait sa force, et se plongea dans une vie honteuse, qui le rendit méprisable ; avant que la première année de son règne fût écoulée, il se forma, au nom de la liberté, un bouleversement dans lequel il fut assassiné. Un seul crime ne suffit point à ces féroces républicains : il leur fallut encore

Digitized by Google

le sang de toute la famille royale. Les filles de Hiéron, princesses pleines de vertus, virent briser les portes des palais où elles vivaient retirées, et les bourreaux portèrent sur elles leurs mains parricides. La plus tendre enfance même ne fut pas épargnée! Le souvenir des bienfaits que Hiéron avait répandus dans la Sicile pendant un règne de cinquante-quatre ans, ne fit pas naître dans ces âmes atroces un sentiment de pitié en faveur de la famille de cet incomparable prince.

Les royalistes indignés prirent une contenance imposante, et les républicains appelèrent les Romains à leur secours. Les royalistes, se voyant accablés par les forces de toute l'Italie, s'adressèrent aux Carthaginois, et sollicitèrent leur alliance. La confusion et le désordre furent alors portés à leur comble; les crimes se multiplièrent. Chacun, au nom de la république, au nom de la monarchie, cherchait à perdre son ennemi particulier et à s'approprier les débris de la fortune publique. En s'enrôlant sous une bannière, on ne considérait pas de quel côté était la justice, mais comment on pourrait parvenir plus promptement aux grandeurs et à la fortune. Syracuse ne renferma plus dans ses murs, au lieu de citoyens, que des individus : on avait encore une famille à l'élévation de laquelle on songeait, mais on n'avait plus de patrie.

Il y a deux sortes d'ambition. L'une est dirigée par l'honneur; elle aspire à la gloire d'être utile à son pays, et n'est avide que d'estime et de considération : c'est elle qui forma les Fabricius, les Épaminondas, les Aristide, les Duguesclin, les Bayard, les Turenne! L'autre veut de l'autorité, des titres et beaucoup d'argent; elle brouille tout, elle gâte tout, elle détruit tout : c'est la peste des états; c'est elle qui inspirait Frégore, lorsqu'il disait : « Puisque je ne puis pas commander dans Gênes, que Gênes soit sujette; qu'elle obéisse » à un souverain étranger. Je ne dominerai point dans ma » patrie; mais les Adornes n'y domineront pas non plus. J'obéirai; mais ils auront aussi un maître, et un Adorne ne » sera pas le mien ». Il y avait à Syracuse beaucoup de Frégores et beaucoup d'Adornes. Les deux factions appelèrent, comme on vient de le voir, les Romains et les Carthaginois, et elles devinrent l'une et l'autre l'instrument et le jouet de ces deux nations rivales et ambitieuses.

En vain un petit nombre de bons citoyens, à qui la patrie était encore chère, élevèrent leurs voix et supplièrent les Syracusains de ne pas compléter leur ruine. « Notre territoire, » leur disaient-ils, est devenu l'arène où les Carthaginois et » les Romains se disputent l'empire de la terre. Dans ce ter-

Digitized by Google

» rible conflit, royalistes et républicains, nous serons tous » réunis dans la même misère et confondus dans le même op- » probre ! Réunissons-nous enfin, et puisque, faibles comme » nous le sommes aujourd'hui, nous ne pouvons pas chasser et » les Carthaginois et les Romains; faisons une alliance avec un » seul de nos ennemis, et servons-nous de ses forces pour » expulser l'autre ».

Que peut la raison sur des esprits aveuglés par la cupidité et par la haine ! Ce discours fut mal accueilli; on continua de s'adresser, soit aux Romains, soit aux Carthaginois, pour en obtenir les moyens de s'élever et d'écraser ses rivaux. Un général, dans l'espérance de monter sur le trône, brigua la faveur des Carthaginois. Il fallut acheter leur protection par un grand sacrifice, et tous les Romains qui se trouvèrent à Syracuse furent égorgés. Le consul Marcellus accourut aussitôt pour venger cet attentat : ses armées et ses flottes investirent la ville de toutes parts.

Quel dut être alors la consternation de cette cité malheureuse et coupable ! Elle avait conservé un véritable citoyen; il entreprit de la défendre ! Archimède soutint le siége pendant trois ans; il eût résisté davantage, mais les Syracusains s'abandonnèrent à tous les désordres de la débauche, à l'occasion de la fête de Diane. Marcellus profita adroitement de ce tumulte, pénétra dans la ville et s'en rendit maître.

Le consul traita Syracuse moins en ennemie qu'en alliée; il exhorta les habitans à vivre en paix, à se considérer comme des frères; mais quand les animosités ont vieilli, il faut pour les contenir une puissance plus active que les exhortations ! La haine est un sentiment aveugle, injuste, cruel. Toutes les autres passions, l'ambition même, fléchissent devant elle. Proposez à deux hommes qui se haïssent de monter sur un trône, où il seront assis assemble, ou de se précipiter dans un abîme qui les engloutira tous deux, ils se précipiteront dans l'abîme; car si vous les condamnez au supplice d'être inséparables, ils partageront avec moins de répugnance les cachots du désespoir que le palais de la grandeur et de la richesse. La haine germe, croît, grandit dans l'âme de l'homme pervers, comme une plante indigène; mais quelquefois aussi elle fait pénétrer ses racines empoisonnées dans l'âme de l'homme de bien. Le méchant cultive cette plante avec délices; il se plaît à s'en nourrir; elle enivre l'homme de bien, le métamorphose, le rend méconnaissable à ses propres yeux, et le porte quelquefois à des actions dont il reconnaît ensuite toute l'horreur, mais dont son repentir peut rarement réparer les suites.

Digitized by Google

Syracuse soumise aux Romains pouvait conserver encore la considération que donnent les beaux-arts. Elle pouvait triompher à son tour de ses vainqueurs par la supériorité de ses lumières. Les Syracusains malheureusement n'eurent qu'une seule occupation, un seul désir, celui d'employer les fers dont on les chargeait à satisfaire leurs haines particulières. Dans cette espérance, ils prodiguèrent leurs trésors aux gouverneurs qui leur furent envoyés; l'opulence disparut; l'éducation des enfans fut négligée; les arts s'enfuirent; les lumières s'éteignirent, et, dans un espace très-court, les Syracusains perdirent jusqu'au souvenir de ce qu'ils avaient été. Leur abrutissement ne doit pas être imputé aux Romains; c'est le fruit odieux de leurs discordes, de ces haines que les factions avaient fait naître, et qu'ils n'ont pas eu la sagesse d'étouffer.

Je vous avouerai, M. le rédacteur, que cette dernière réflexion m'a serré le cœur, et que j'ai poussé un profond soupir. M. Raymond, qui jusqu'alors avait constamment adressé la parole à son pupille, s'est tourné vers moi.

Il n'est pas nécessaire, m'a-t-il dit, de vous demander quelle est la pensée qui vous occupe et qui vous fait soupirer. J'espère que l'Athènes moderne n'aura pas à redouter le triste sort de l'Athènes de la grande Grèce. Nous avons sur la Sicile un avantage bien marqué et bien précieux! Il n'y a jamais eu à Syracuse de dynastie suivie, et nous avons un ordre de succession au trône qui n'est sujet à aucune discussion. Il est de principe que le roi ne meurt pas en France; le même moment qui ferme les yeux de l'un met son successeur sur le trône. *Le mort saisit le vif*, disent les publicistes, et, dans cette succession, ni le consentement des sujets, ni le sacre, ni le couronnement ne sont nécessaires. On voit, à quelques époques de notre histoire, des soulèvemens pour obtenir du roi des concessions; mais non pour décider entre deux rivaux dont les droits pussent se balancer. Cet ordre de succession, toujours clair, toujours positif, a préservé la France, après les règnes de Charles IV et de Charles VI, du malheur de tomber sous la domination de l'étranger.

La race de nos rois a constamment été, au milieu de nous, comme une tour majestueuse bâtie sur un rocher, au pied de laquelle toutes les vagues révolutionnaires ont toujours fini par venir se briser: c'est une colonne antique qui soutient tout notre édifice politique; c'est un monument à qui la main du Temps a imprimé lentement, à force de siècles, un caractère auguste et même religieux; c'est l'arche sainte qui doit sauver

Digitized by Google

la nation ; c'est le palladium d'où dépendent les destinées de la France !

Si nous jetons les yeux sur les grandes révolutions qui, soit dans les temps anciens, soit dans les temps modernes, ont occasionné la dissolution des empires, nous trouverons que, dans les états où, comme à Syracuse, il n'y avait pas un ordre de succession clairement établi, ce malheur a été la suite des troubles qui se sont élevés entre ceux qui aspiraient à la souveraine puissance, et dont les droits ou les prétentions pouvaient être soutenus avec un avantage presque égal, et que dans les monarchies où le droit de succession était positif, ils ont été constamment la suite d'un changement de dynastie.

Dans la foule des exemples que l'histoire nous offre, a poursuivi M. Raymond, je vous citerai ceux qui se présenteront les premiers à mon esprit.

Amasis s'est assis sur le trône d'Apriès son roi, et dans les six premiers mois du règne de Psamenite son fils, l'Égypte, cette contrée si renommée alors par ses lumières et par la sagesse de ses lois, tomba, avec des circonstances épouvantables, entre les mains des Perses. Les malheureux Égyptiens, pendant près de deux cents ans, ne cessèrent de s'agiter pour recouvrer leur liberté et ne parvinrent qu'à faire river leurs fers de plus près ; ils devinrent enfin la conquête d'Alexandre. Dans leur misère, ce fut un bonheur pour eux ; car leur pays reprit quelque éclat sous la domination des Grecs.

La Syrie devint très-florissante par les soins de Séleucus et de ses descendans. Un imposteur, Bala, fit périr Démétrius, et s'empara de ses états. Dès ce moment, on ne vit plus qu'une horrible confusion dans ce beau royaume, et les Romains s'en emparèrent avec facilité.

Lorsque, par l'exil d'Agésipolis, la race d'Hercule eut cessé de régner à Sparte, les Lacédémoniens virent, avec le sang de leurs rois, s'enfuir leurs antiques vertus. Ces fiers républicains, autrefois si jaloux de leur liberté, ployèrent honteusement la tête sous le joug de plusieurs tyrans qui se succédèrent, et passèrent ensuite, sans résistance, sous la puissance des Romains.

Dans les temps modernes, la Pologne se présente la première à ma pensée : combien de fois, depuis l'instant où j'ai pu réfléchir (et à mon âge cette époque remonte à de longues années), combien de fois n'ai-je pas gémi sur les destinées de ce vaste et malheureux royaume ! Nos pères ont parlé des désastres qu'il éprouvait de leur temps ; nous nous en entretenons

Digitized by Google

comme eux, et peut-être laisserons-nous à nos enfans ce triste sujet de conversation.

Je crains de fatiguer votre attention, a ajouté M. Raymond, en multipliant les exemples qui viennent à l'appui de la vérité que j'ai avancée. Je me bornerai donc à faire quelques observations sur l'Angleterre; elles seront utiles à mon jeune ami, qui souvent entendra comparer les révolutions de ce royaume avec la nôtre, et qui pourrait éprouver une sorte d'inquiétude en voyant près de Paris le tombeau d'un monarque anglais.

Avant que la maison de Hanovre-Brunswick montât sur le trône, en 1714, la succession n'avait jamais été fixée d'une manière précise. La monarchie anglaise n'était ni entièrement héréditaire ni entièrement élective. Le souverain à la vérité devait être issu de la maison royale; mais ce n'était pas toujours le plus proche parent du défunt qui lui succédait : c'est à ce défaut de bases invariables qu'on doit imputer les guerres qui, pour soutenir les prétentions opposées des maisons de Lancastre et d'Yorck, ont dévasté l'Angleterre sous les bannières de la Rose blanche et de la Rose rouge. Ces longues dissensions jetèrent le royaume dans un état presque total de barbarie. Les lois, les arts, le commerce furent entièrement négligés, on n'estima plus que la profession des armes. Aux yeux de ce peuple égaré, remporter des victoires tenait lieu de toutes les vertus. « Alors notre gouvernement, dit un auteur » anglais, avait un tempérament valétudinaire, sujet aux fer» mentions, à la fièvre, à des maladies horribles. Pour éva» cuer les humeurs peccantes de ce corps malsain, lorsqu'elles » causaient de trop vives inquiétudes, on avait recours à des » guerres contre la France; mais quand les circonstances ren» daient cette ressource impossible, la guerre civile était iné» vitable ».

Dans une position si cruelle, un prince français vint opérer le salut de l'Angleterre. Henri de Richemond se trouvait, par les droits de sa mère, héritier de la maison de Lancastre. Il s'arme, débarque en Angleterre, attaque Richard III, lui donne la mort, et remporte une victoire éclatante. La couronne que Richard avait abandonnée avec la vie, fut trouvée, par un soldat, sur le champ de bataille. On la plaça aussitôt sur la tête du vainqueur, et toute l'armée cria : Vive le roi Henri. Ce prince épousa Élisabeth, héritière de la maison d'Yorck, et réunit ainsi les droits de ces deux maisons, dont la querelle coûta à l'Angleterre plus de cent mille hommes, qui périrent ou dans les combats ou sur l'échafaud. On cessa

Digitized by Google

alors de porter des roses blanches et des roses rouges comme signe de ralliement. Ce que Hiéron avait fait, dans des temps plus anciens, pour le bonheur de Syracuse, Henri VII le fit pour celui de l'Angleterre; il donna au gouvernement assez de solidité pour qu'il pût résister aux extravagances de Henri VIII son fils. Sous le règne de ce prince insensé et cruel, les Anglais virent deux de leurs reines accusées publiquement, jugées, condamnées et conduites sur l'échafaud pour y perdre la vie.

Henri VIII laissa pour lui succéder un enfant qui essaya le diadème et mourut. Après lui quatre princesses se présentèrent avec des droits qui pouvaient se balancer; deux de ces princesses s'assirent l'une après l'autre sur le trône; les deux autres montèrent sur l'échafaud, et le meurtre juridique d'une tête couronnée cessa d'être en Angleterre un événement extraordinaire.

Pendant le long règne d'Élisabeth, la fermeté de cette princesse et la gloire dont elle était environnée, continrent les factions; mais, après elle, les brandons de la discorde ne tardèrent pas à se rallumer, et produisirent les explosions qui firent les malheurs de la maison de Stuard. Ce n'était pas le mouvement passager d'une nation qui s'égare, c'était l'horrible complément d'une crise politique, amenée par des siècles de troubles et de guerres civiles, pendant lesquelles il avait souvent été impossible aux bons citoyens de discerner dans quel parti la justice leur ordonnait de se ranger.

Nous avons eu en France, à différentes époques, des momens orageux; mais les bons Français n'ont jamais été indécis sur le parti que le devoir leur prescrivait de prendre.

Pendant la prison du roi Jean, Charles-le-Mauvais ne voyant à la tête des affaires qu'un prince jeune et sans expérience, crut avoir trouvé une circonstance favorable pour donner l'essor à ses prétentions. Il y eut un instant où l'autorité du Dauphin fut méconnue. La secousse fut violente; mais elle ne se prolongea pas très-long-temps, puisque lorsqu'il signa le traité de Bretigny, c'est-à-dire dans la troisième année de la captivité du roi, la révolte était entièrement apaisée. S'il exista encore quelques désordres, ils vinrent de la part des soldats licenciés, qui formèrent ce qu'on a appelé les grandes bandes : c'était un brigandage et non une sédition. La nation toute entière était fidèle.

Une mère sans entrailles, une reine criminelle, voulut priver son fils, Charles VII, de la couronne, et la poser sur la tête de son gendre, Henri IV, roi d'Angleterre. Henri avait, pour soutenir son usurpation, toutes les forces anglaises, le

Digitized by Google

crédit et les armées du duc de Bourgogne, le suffrage de Paris et de plusieurs grandes villes de France; il était fortifié de plus par tous les secours que pouvait lui fournir la haine implacable de la reine contre son fils. Il ne restait à Charles qu'un petit territoire qui pouvait être bientôt envahi; il était absolument sans argent, mais les cœurs des bons Français lui restaient; il trouva des soldats aussi prodigues de leur fortune que de leur sang; ils accoururent pour souffrir et combattre avec lui, et se contentèrent d'espérances très-incertaines, et d'une gloire assurée. La fidélité triompha, et après cinq ans passés dans la plus grande détresse, le roi vit enfin ses ennemis se disperser et fuir devant ses nobles étendarts!

Honneur immortel à ceux qui soutinrent alors la colonne chancelante de l'état, à ceux de leurs descendans qui restèrent fidèles sous les Valois, sous les Bourbons, et qui, de nos jours, ont consommé leur long et généreux sacrifice! Où trouver des millions qui puissent être balancés contre les avantages d'une si noble et si respectable descendance?

Ce jeune homme, a ajouté M. Raymond, en montrant Charles, porte un nom fort célèbre dans les annales de Charles VII, et qui jamais ne s'est inscrit parmi les factieux. Son père a péri en combattant sous les drapeaux du prince de Condé, et cet enfant est né lui-même dans les camps de ce prince. Sa mère, qui est ma parente, le nourrissait encore de son lait lorsqu'elle rentra en France; elle n'y trouva pas où reposer sa tête, et fut obligée d'accepter l'asile modeste et solitaire que je lui offris. Mon cœur a adopté son fils, et, pendant seize ans, j'ai mis tout mon bonheur à l'instruire.

Charles est pauvre; mais il saura supporter cette noble pauvreté sans trouble, sans aigreur, sans plaintes. Les pertes de la fortune ne sont point irréparables; il y a dans un état bien administré mille routes qui conduisent à cette heureuse médiocrité à laquelle on doit borner ses vœux. On salit ses mains en accumulant des monceaux d'or. Si la perte de la fortune était un si grand mal, il n'y aurait pas eu, dans les temps anciens et modernes, tant de personnes qui se seraient dépouillées volontairement de leurs biens.

Épaminondas, à qui les Grecs ont assigné le premier rang parmi leurs grands hommes, croyait-il, en s'obstinant à demeurer pauvre, se rendre malheureux! Ses méditations ne lui avaient-elles pas fait reconnaître au contraire que les grandes richesses nous éloignent du bonheur? Aristide, Fabricius, ne pensaient-ils pas de même?

Dans le moment où M. Raymond disait ses mots, il a aperçu

Digitized by Google

deux camarades de Charles, qui étaient de son pays; et il s'est levé ainsi que son pupille pour aller à leur rencontre. J'ai quitté les Tuileries aussitôt, et me suis empressée de vous rendre cet entretien autant que ma mémoire a pu me le permettre.

Je vous prie, M. le rédacteur, d'agréer l'assurance de toute la considération avec laquelle, etc.

La comtesse Antoinette LEGROING.

BULLETIN LITTÉRAIRE.

SPECTACLES. — *Théâtre Favdeau.* — Première représentation de *Jeannot et Colin*, opéra-comique en trois actes et en prose, paroles de M. Étienne, musique de M. Nicolo.

Les contes en vers et les romans de Voltaire, ont déjà fourni le sujet de plusieurs opéras-comiques dont le succès a été très-heureux : c'est à cette source qu'ont puisé les auteurs du *Huron*, de *la fée Urgèle*, de *la Belle Arsène*, d'*Isabelle et Gertrude*. Dernièrement l'*Éducation d'un Prince* a donné naissance à l'opéra du *Prince de Catane*, dont on prépare la remise. *Jeannot et Colin* est un des plus jolis contes de son illustre auteur, quoique moins cité que beaucoup d'autres : aux grâces inimitables, et aux traits piquans qui caractérisent tous ses ouvrages légers, il réunit l'intérêt de la moralité. Florian l'a mis le premier sur la scène, mais sa pièce n'est pas restée au théâtre. Quelle destinée est réservée à celle de M. Étienne? son succès n'égalera pas, à coup sûr, celui de *Jaconde;* quoiqu'annoncée par des amis maladroits ou par des ennemis (les uns et les autres se ressemblent beaucoup), comme devant produire encore plus d'effet.

Jeannot, jeune Auvergnat, appelé à Paris avec sa sœur Thérèse, par un oncle très-riche, habite un magnifique hôtel, dont il jouit comme s'il en était le propriétaire. Tous les travers qui caractérisent les nouveaux parvenus, sont réunis en lui; enivré de sa grandeur, ce n'est plus Jeannot, c'est *le Marquis de la Jeannotière*. Il apprend à danser, à faire des vers; il donne un logement dans son hôtel à un chevalier et à une comtesse, qui profitent de sa sottise, et s'amusent à ses dépens. Ces deux rôles sont entièrement calqués sur ceux de Dorimène et de Dorante dans *le Bourgeois Gentilhomme*. Thérèse, qui ne partage point les ridicules de son frère, aime toujours Colin, l'ami d'enfance de Jeannot, auquel elle a été promise. Ce Colin,

Digitized by Google

étonné de ne recevoir aucune réponse aux lettres qu'il a écrites à son ingrat ami, vient à Paris pour en savoir la cause; il est accompagné de sa sœur Colette, qui avait été aussi promise à Jeannot. Reçu avec embarras et indifférence par M. le marquis, qui rougit d'un pareil camarade devant ses brillans amis; persiflé par eux, il va partir, lorsqu'on remet à Jeannot une lettre de son oncle, qui lui annonce sa ruine totale, et la vente de son hôtel dans la journée. Cependant une fête brillante, préparée par la comtesse et le chevalier, commence; mais elle est bientôt troublée par l'arrivée d'une bande d'huissiers qui viennent saisir les meubles de M. le marquis. Les faux amis de Jeannot, instruits de sa fâcheuse aventure, (à l'exemple de Timon le Misanthrope et du Dissipateur), l'abandonnent; un billet de Colin achève de le désespérer; c'est lui qui a acheté l'hôtel, et qui ne lui laisse qu'une heure pour en sortir. Il vient bientôt lui-même en prendre possession; et après avoir éprouvé Jeannot par des paroles dures, il lui rend son ancienne amitié, et l'engage à retourner avec lui dans son pays, et à fuir pour jamais la ville où il a fait de la société une si fâcheuse expérience. Colin va s'unir avec Thérèse, Jeannot avec Colette, et l'heureux quadrille reprend gaîment le chemin de l'Auvergne, convaincu que *le bonheur n'est pas dans la vanité*.

Je n'ai point parlé dans mon analyse d'un valet niais qui ressemble à tous ceux qu'on connaît déjà; ce rôle entièrement inutile, n'a produit aucun effet. Celui de Jeannot, au premier acte, n'est qu'une répétition de M. Jourdain. Le plus généralement goûté est celui de Colette; peut-être doit-il cet avantage au jeu de madame Gavaudan. Le personnage de Thérèse est peu saillant; Colin laisse à désirer. On a remarqué des ressemblances avec *Duhautcours*, *les Marionnettes*, et *les Amis de Collége*; mais les plus frappantes, sont celles que présentent *le Bourgeois Gentilhomme* et *le Dissipateur*. En général, M. Étienne a mis peu d'invention dans son ouvrage, et il aurait pu tirer de son sujet un bien meilleur parti. Ce qu'il y a de mieux, c'est un assez grand nombre de mots heureux, de traits épigrammatiques et fins, qui offrent une critique ingénieuse des mœurs actuelles, et de la société. Sa pièce n'est point sans mérite, et l'on en joue habituellement à Feydeau plusieurs qui ne la valent pas; mais elle n'est pas, à beaucoup près, ce qu'elle pourrait être.

L'infériorité du poëme de *Jeannot et Colin*, comparé à celui de *Joconde*, se retrouve encore dans la musique. *Le Droit du Seigneur* et la *Mélomanie*, avaient été une bonne fortune pour MM. Martini et Clampein : *Joconde* en a été aussi une pour

Digitized by Google

M. Nicolo, qui, dans sa nouvelle composition n'a pas retrouvé le degré de talent au-delà duquel il s'est une fois élevé. Comme M. Etienne, il a eu des panégyristes imprudens, qui, en plaçant la partition de *Jeannot et Colin* au-dessus des autres de l'auteur, lui ont réellement nui dans l'opinion publique. On n'a pas (à ce qu'il me semble) rendu justice à l'ouverture; à un chant pastoral et gracieux qui indique le caractère et le pays des principaux personnages de la pièce. Elle a aussi le mérite de peindre, par quelques passages, la situation pénible où se trouvent momentanément Jeannot et sa sœur. La romance de Colette est d'un style simple et touchant; son duo, avec Jeannot, au deuxième acte, est le meilleur morceau de la pièce; il a un caractère sensible et vrai. Quant au trio applaudi avec tant de fureur, il n'y aurait qu'à le faire exécuter par des voix médiocres pour l'apprécier : je prédis hardiment qu'on n'en attendrait pas la fin. Il n'a ni grâce, ni mélodie, ni expression; ce ne sont que des difficultés pénibles, des tours de force, qui ne flattent ni l'oreille ni le cœur. Considéré sous le rapport dramatique, ce morceau est encore un contre-sens; je le regarde comme le plus mauvais de tout l'ouvrage (1). Ce n'est pas ainsi que les airs de bravoure de *la Fausse Magie*, de *Zémire et Azor*, de l'*Amant Jaloux*, de *la Belle Arsène*, ont été composés. Aux difficultés d'usage ils joignent le chant et l'expression; aussi sont-ils toujours entendus avec plaisir. Nos musiciens actuels ressemblent, sous ce rapport, à Daleyrac, qui, dans l'*Amant Statue*, *Renaud d'Ast*, etc., a fait des airs qui ont entièrement disparu de la scène avec mademoiselle Renaud l'aînée; le même sort est reservé à tous ceux que nos virtuoses modernes commandent aux compositeurs, à l'exception de celui du *Billet de Loterie*, qui restera. Le premier duo est bien fait. La romance chantée par Thérèse au premier acte, est insignifiante et commune; son air au troisième est beaucoup meilleur, et il a des traits heureux de chant dans l'allégro qui le termine; j'y trouve seulement un rapport trop marquant avec des airs

(1) L'auteur y a voulu (dit-on) parodier le genre de musique actuel : si telle a été en effet son intention, qui peut la deviner? Lorsque le Bailli, Marsyas et Pan chantent dans *le Jugement de Midas*, on ne peut se méprendre sur le but du compositeur : le sujet même de la pièce, le caractère ridicule des personnages, l'annoncent : mais ici rien de semblable. Comment d'ailleurs présumer qu'un morceau composé pour faire briller la voix de nos virtuoses n'ait été fait qu'afin de montrer le ridicule du genre de musique pour lequel ils ont tant de prédilection?

Digitized by Google

italiens du même genre, qu'il rappelle d'abord à l'esprit. Le commencement du premier final: *Plaisirs de notre enfance, qu'êtes-vous devenus?* présente un motif très-heureux; le reste est bruyant, et ressemble à tout ce qu'on connaît : les airs de danse au deuxième acte sont d'un chant agréable, et il y a de l'expression dans le final qui les suit; le trio du troisième acte a été peu remarqué; il a cependant la couleur que demandait la situation.

A l'exception du rôle de Colette, joué par madame Gavaudan avec ses grâces ordinaires, les autres sont peu saillans. Martin n'est pas, à beaucoup près, aussi bien placé dans Jeannot que dans plusieurs pièces modernes, où son talent d'acteur se déploie avec tant d'avantage. Le personnage du Chevalier ne convient nullement à Paul; Gavaudan ou Huet l'auraient beaucoup mieux représenté, et l'on eût dû, à ce que je crois, faire un échange. Mesdames Duret et Boulanger ont fait valoir, autant qu'il dépendait d'elles, la partie, soit musicale, soit dramatique, dont elles étaient chargées.

Théâtre de l'Odéon. — On a donné à ce théâtre, au bénéfice de mademoiselle Délia, une première représentation de *la Fille mal gardée*, comédie en trois actes et en vers; elle n'a eu, et elle ne méritait aucun succès. MARTINE.

REVUE *des Journaux et autres Ouvrages périodiques.*

Journal des Débats. — 17 *août.* — Toutes les fois que l'on parle de *Bajazet*, il est d'usage de rappeler le jugement de M^me^. *de Sévigné*, sur cette pièce, et son mot sur M^lle^. *Champmêlé*. Cela n'est guère neuf, mais c'est toujours une colonne du feuilleton de remplie; aussi le rédacteur chargé actuellement du théâtre français, n'y manque pas dans son article, où l'on trouve, il est vrai, quelque chose de moins rebattu; c'est que la *Melpomène de Voltaire est une muse cosmopolite.*

26 *août.*—M. A., dans un second article sur les *États de Blois*, ne peut se dissimuler qu'on a reproché avec raison à cette tragédie de manquer de mouvement et d'action. On a voulu justifier M. *Raynouard* aux dépens des lumières du public, en disant que son ouvrage demandait des juges plus éclairés que ceux qui composent le parterre de nos théâtres. Mais n'est-ce pas plutôt faire le procès à l'auteur? Tout écrivain dramatique ne doit-il pas composer ses pièces pour le public, tel qu'il est, et

Digitized by Google

non pour le public tel qu'il devrait être ? Cette règle n'a-t-elle pas été suivie par tous nos classiques ? *Le Cid* et *Iphigénie en Aulide* font pleurer également, et celui qui ne vient au théâtre que pour s'y délasser de ses occupations, et celui qui vient y admirer un chef-d'œuvre ; *le Tartufe* fait rire le simple bourgeois comme l'amateur le plus éclairé. Ce n'est donc jamais la faute du public quand une grande pièce ne réussit pas, et c'est toujours celle de l'auteur.

3 *septembre*. — M. *Ch. Nodier*, dans un article sur *Cinna*, pense que « l'empire du talent de Corneille, qui avait contribué à rendre classiques les vertus gigantesques des vieux » Romains, s'exerçait encore bien long-temps après sur les » Romains d'une nouvelle espèce, que la révolution a fait » éclore ». Voilà la révolution attribuée à une cause à laquelle on ne s'attendait pas. Ce pauvre *Corneille* ne s'imaginait pas, quand il travaillait à ses tragédies, en 1639, qu'il préparait la révolution de 1792. Si les pièces de théâtre doivent avoir des suites si funestes, je ne m'étonne plus que l'on cherche à en prevenir les effets par la censure. Que sait-on? si la censure eût existé du temps de *Corneille*, peut-être n'y aurait-il pas eu de révolution. Que l'on nous parle après des avantages de la liberté de la presse !

13 *septembre*. — Tout le monde partagera l'opinion de M. *Ch. Nodier*, qui voudrait que l'on traitât avec plus d'égards un chef-d'œuvre tel qu'*Athalie*, et qu'on ne jouât point si souvent et si médiocrement une pièce qui ne produit jamais beaucoup d'effet sur le théâtre, parce qu'elle n'a point été faite pour y être représentée. Il est singulier que ce ne soit point pour la scène qu'ait été fait l'ouvrage dont elle s'honore le plus, et que *Racine* ait atteint le comble de l'art dramatique, en travaillant pour amuser les pensionnaires d'un couvent ; il ne l'est pas moins que ce chef-d'œuvre du théâtre tragique ne puisse y être représenté dignement, et gagne plus à la lecture.

15 *septembre*. — On lit aujourd'hui, dans le feuilleton du *Journal des Débats*, un article où M. *A.* s'égaie d'une manière fort plaisante sur M. *Kotzebüe*, et sur son drame historique intitulé : *L'État restitué*, ou *le Comte de Bourgogne*. La fin de l'article offre surtout un échantillon du goût que l'auteur allemand met dans ses plaisanteries. Rien de plus niais que la scène dont M. *A.* donne l'analyse, avec trop de détails peut-être pour un aussi mauvais morceau. C'est cependant l'auteur de telles platitudes, qui affecte un dédain si orgueilleux pour notre Mo-

Digitized by Google

lière. Mais consolons-nous du mépris de la Germanie; que les Allemands gardent pour eux *Misanthropie et Repentir* et *l'État restitué*; ne leur portons pas envie, nous avons *le Tartufe* et *le Misanthrope*.

16 *septembre*. — Dans le feuilleton de ce jour, M. *C.* fait sentir avec beaucoup de justesse la différence qui existe entre *Régnard* et *Molière*, et la supériorité de ce dernier, dans le plan général d'une pièce, comme dans ses moindres détails. Aux exemples que M. *C.* rapporte à l'appui de son opinion, me permettra-t-on d'ajouter un rapprochement qui donnera une nouvelle preuve de ce qu'il avance. *Régnard*, dans *le Légataire*, et *Molière*, dans *les Femmes savantes*, disent tous deux que sans fortune, les plus beaux transports de l'amour ne se soutiennent pas long-temps. Voici d'abord les vers de *Régnard*:

Tous ces beaux sentimens sont fort bons dans un livre;
L'amour seul, quel qu'il soit, ne donne point à vivre;
Et je vous apprends, moi, que l'on ne s'aime bien,
Quand on est marié, qu'autant qu'on a du bien.

Voici maintenant comment *Molière* exprime la même idée:

L'amour, dans son transport, parle toujours ainsi:
Des retours importuns évitons le souci;
Rien n'use tant l'ardeur de ce nœud qui nous lie,
Que les fâcheux besoins des choses de la vie;
Et l'on en vient souvent à s'accuser tous deux
De tous les noirs chagrins qui suivent de tels feux.

Il est vrai que, dans *le Légataire*, c'est la vieille Mme. *Argante* qui parle, et que dans *les Femmes savantes*, c'est la jeune et sensible *Henriette*. Mais qu'est-ce qui peut se comparer au charme des six vers de *Molière*? Quand on les a lus, quelle sécheresse on trouve dans ceux de *Régnard*!

Journal de Paris. — 30 août. — Au milieu des discussions politiques, auxquelles tous les journaux ne cessent de se livrer, c'est vraiment une bonne fortune qu'un article comme celui de M. *C.*, sur *le Paradis des Hommes illustres*. Tandis que presque tous ses confrères semblent oublier les intérêts de la république des lettres, pour examiner gravement ceux des puissances de l'Europe, et pour déclamer contre de vils pamphlétaires, M. *C.*, fidèle à sa gaité, aime mieux nous amuser aux dépens d'un ridicule auteur, que de nous attrister en arrêtant nos regards sur les productions d'un tas de misérables libellistes,

Digitized by Google

à qui l'on fait trop d'honneur en leur répondant ; au lieu de ces tirades violentes que nous voyons se multiplier dans toutes nos feuilles, M. *C.* n'emploie d'autres traits que ceux d'une piquante malignité, et ne choisit pour victime que l'un de ces pauvres auteurs qui veulent bien se faire imprimer pour nos menus plaisirs.

16 *septembre.* — M. *C.*, prouve aujourd'hui que le ton plaisant n'est pas le seul qu'il sache prendre. Son article sur l'*Institution de Sainte Perrine de Chaillot* est plein de l'intérêt le plus touchant. On ne saurait trop admirer avec lui une institution qui offrait aux vieillards un heureux asile, et qui servait à adoucir l'amertume de leurs regrets, en les éloignant du monde où leur présence semble gêner, bien loin que leur âge inspire pour eux ce respect que les anciens leur portaient, et dont ils leur donnaient des marques si honorables.

18 *septembre.* — Que les citations sont une chose admirable ! quelle heureuse ressource pour les journalistes, et surtout pour M. *Martainville !* Personne ne possède mieux que lui le secret de s'en servir au besoin. Aujourd'hui, à propos de *Sémiramis*, il va déterrer la parodie qu'on en fit dans le temps, sous le titre de *Zoramis*, et il en cite sans façon une scène qui remplit près de deux colonnes du feuilleton. On pourrait dire que les articles de M. *Martainville* ne sont autre chose que des secondes éditions des différens ouvrages dont il a à rendre compte.

20 *septembre.* — Nouvel article de M. *Martainville*, qui donne une nouvelle preuve de ce que je viens de dire. Après avoir cité, il y a quelque temps, dix-huit vers du *Tartufe*, et avant hier vingt de *Zoramis*, il remplit aujourd'hui une partie de son article de vingt-neuf vers seulement. C'est le portrait de M. *Daube* par *Rhulières*, morceau que le rédacteur prétend être peu connu. Aussi, *n'a-t-il pu résister au plaisir* de le citer tout du long. Les vers de *Rhulières* se trouvent dans presque tous les cours de belles-lettres, les poétiques, les recueils de poésies : on les récite dans les colléges. Et voilà les vers à qui M. *Martainville* veut donner de la publicité.

23 *septembre.* — M. *Martainville* est plus heureux dans le compte qu'il rend des séances de la cour d'assises, que dans ses articles sur les spectacles. Il est impossible de faire une analyse plus claire et plus intéressante que celle qu'il donne aujourd'hui de l'affaire de *Wallerstein*, ce fourbe qui se faisait passer pour le neveu de l'empereur de Russie. Nous recommandons cet article

Digitized by Google

à nos lecteurs, persuadés qu'ils nous sauront gré de le leur avoir indiqué.

28 *septembre.* — M. *I. B.* défend aujourd'hui avec beaucoup d'esprit et de gaité la cause des francs-maçons, contre l'abbé *Barruel;* il soutient leurs intérêts avec beaucoup d'ardeur; il va même jusqu'à adresser à leur adversaire cette vigoureuse apostrophe : « Faut-il dire à M. l'abbé *Barruel*, quel est l'ordre » de francs-maçons le plus dangereux? Ce sont ces confrairies » religieuses qui reconnaissent un chef hors de l'état, qui font « vœu de lui obéir aveuglément; qui s'introduisent dans le secret « des gouvernemens; qui s'impatronisent dans l'intérieur des » familles; qui prétendent diriger les consciences, gouverner » les pères et les enfans, et substituer leur autorité à tous les » pouvoirs légitimes ».

Gazette de France. — M. *T.*, après une comparaison un peu forcée, entre *Andromaque* et *l'Orphelin de la Chine*, dit : « On ne sait trop pourquoi *Voltaire* a donné à son ou- » vrage le titre d'*Orphelin de la Chine*, car cet orphelin n'y » paraît point, etc. » Je crois que ce n'est pas là le plus grand reproche que l'on puisse faire à cette tragédie; *Voltaire* est assez justifié par le titre qu'il lui a donné, par l'exemple de l'auteur de *la Mort de Pompée.* Un reproche plus grave qu'il mérite, c'est d'avoir fait d'*Idamé* une copie assez faible du superbe rôle de *Clytemnestre.*

16 *septembre.* Dans son article sur *Athalie*, M. *T.* demande pourquoi *Mérope* se voit si rarement sur l'affiche. Tout le monde s'est fait la même question, et quelques personnes y ont répondu en disant : que certains grands seigneurs n'aimaient pas à entendre les vers suivans, à cause d'une allusion qui, à la reprise, fut saisie avec un empressement dont ils se montrèrent peu flattés. C'est *Mérope* qui parle de ceux qui se rangent autour de *Polyphonte :*

> Il est environné de la foule infidèle
> Des mêmes courtisans que j'ai vus autrefois
> S'empresser à ma suite et ramper sous mes lois.

Dans le même feuilleton, M. *T.* se montre plus ami de la vérité que de la galanterie, en appliquant à une reine du théâtre français, ce que le Renard dit de certain buste. Il s'élève ensuite avec raison contre cette misérable routine que suivent nos acteurs, qui semblent avoir pris pour devise,

> Non, imitons toujours, ne servons pas d'exemple.

Digitized by Google

Cet article offre encore des réflexions sur *Miomède*. M. *T.* ne manque pas de faire le rapprochement, déjà fait tant de fois, entre cette tragédie et *le Malade imaginaire*, comme on a comparé une scène de *Mithridate* à une scène de *l'Avare*. Ces rapprochemens m'en rappellent un qui m'a singulièrement frappé, et qui existe entre une scène d'*Électre* et une scène du *Tartufe*: le fameux reproche que *Palamède* adresse à *Électre* et à *Oreste*, dont la faiblesse le révolte, dans ces deux vers,

En effet, que m'importe à moi de le répandre,
Ce n'est point malgré vous que je dois l'entreprendre.

le courroux et l'indignation du gouverneur d'*Oreste*, tout cela ne ressemble-t-il pas à ce que dit *Dorine*, dans le *Tartufe*, quand elle reproche à *Marianne* son peu de fermeté? et les vers que nous venons de citer ne renferment-ils pas, à la différence près du genre des deux ouvrages, le même sens et la même ironie que les suivans, qui sont dans la bouche de *Dorine*:

Non, non, je ne veux rien. Je vois que vous voulez
Etre à monsieur Tartufe; et j'aurais, quand j'y pense,
Tort de vous détourner d'une telle alliance.
Quelle raison aurais-je, etc.

22 *septembre*. — *Le Cid* fournit aujourd'hui à M. *T.* l'occasion de rappeler toutes les persécutions que le succès de cette pièce attira à Corneille, tous les dégoûts dont il fut abreuvé par ses envieux, toutes les pitoyables épigrammes par lesquelles *Scudéry* voulut diminuer sa gloire. Le critique entre dans tous ces détails pour habituer les auteurs de nos jours à un pareil traitement, dont leur amour-propre pourra se consoler en partageant un pareil sort avec *Corneille*, surtout s'ils doivent ces petites tribulations à des ouvrages semblables au *Cid*. T.

LETTRE à M. ***, *au sujet d'une opinion de Frédéric II, sur la liberté de la presse, extraite de sa correspondance.*

Paris, 25 octobre 1814.

MONSIEUR,

Quoique je ne sois ni un membre de la secte des *obscurans*, ni un commis à *la douane de la pensée*, je vous avoue que

Digitized by Google

dans le cours des longs débats sur la liberté de la presse, j'avais conçu quelques doutes sur les avantages bien réels de cette liberté *illimitée*, surtout en France, où, plus qu'en tout autre pays, l'abus est voisin de l'usage, et où la licence touche de bien près à la liberté. Ces doutes ont acquis une nouvelle force dans mon esprit, lorsqu'en parcourant, ces jours derniers, la Correspondance du Roi de Prusse et de d'Alembert, j'y ai trouvé consignée, sur cette matière, l'opinion d'un des premiers philosophes et des plus grands hommes d'État du siècle dernier.

« Si vous voulez savoir, écrivait, en 1772 (1), Frédéric II au secrétaire de l'académie française, ce que je pense de la liberté de la presse et des ouvrages satyriques qui en sont une suite inévitable, je vous avouerai (sans vouloir cependant choquer messieurs les encyclopédistes, que je respecte) que connaissant les hommes pour m'être assez long-temps occupé d'eux, je suis très-persuadé qu'ils ont besoin *de remèdes réprimans*, et qu'ils abuseront toujours de toute liberté dont ils jouiront; de sorte qu'il faut, en fait de livres, que leurs ouvrages soient assujétis à l'*examen*, non pas fait à la rigueur, mais tel cependant qu'il supprime tout ce qui s'y trouve de contraire à la tranquillité publique, comme au bien de la société. »

On voit tout de suite de quelle utilité eût pu être ce passage entre les mains des antagonistes de la liberté de la presse, habilement employé par eux. Ne vous semble-t-il pas, en effet, monsieur, que l'esprit de raison et de sagesse, fondé sur l'observation et la connaissance des hommes, qui dictait ces réflexions à un roi philosophe, que, certes, on ne peut soupçonner d'avoir été l'ennemi des idées libérales, a présidé, tant pour le fond de la pensée que pour ses expressions mêmes, à l'article de la charte constitutionnelle, qui déclare que *tous les Français sont libres de publier leurs opinions, en se conformant néanmoins aux lois qui répriment les abus de cette liberté ?*

On trouve dans l'un et l'autre de ces passages, le mot *réprimer* employé dans le même sens et comme synonyme de *prévenir*, car Frédéric en détermine rigoureusement la signification par celui d'*examen* qui suit presqu'immédiatement, et ne peut laisser aucun doute au lecteur : il est donc évident que c'est dans l'acception du verbe *réfréner*, moins usité, et dont

(1) Œuvres posthumes de Frédéric II, Tome XI, page 144.

Digitized by Google

on ne se sert qu'en morale, que deux grands rois ont fait usage ici du mot réprimer (1), naguère le sujet de tant de dissertations grammaticales qui ont failli à transformer la chambre des représentans de la nation en un *athénée de la langue française*.

Quel a été le but du législateur en établissant la *censure* comme *remède réprimant*, et en exigeant que les ouvrages destinés à être livrés à l'impression, fussent assujétis à cet *examen* préalable que désirait Frédéric, si ce n'est de donner l'assurance à tous les citoyens, *que ce qui s'y trouverait de contraire à la tranquillité publique et au bien de la société, y serait supprimé?*

Ne demandons pas à Louis XVIII plus de concessions philosophiques que nous n'en eussions obtenu de Frédéric lui-même: comme le héros prussien, notre sage et vertueux monarque peut dire qu'il a appris *à connaître les hommes*, et il est fondé à conclure de cette étude, qu'ils *abuseront toujours de toute liberté dont ils jouiront*. Qui lui contestera, parmi nous, une expérience si chèrement acquise, et le droit de la rendre profitable au bonheur de ses peuples?.... Il faudrait plaindre la génération nouvelle, *si les fautes des pères étaient toujours perdues pour les enfans*.

Et moi aussi, monsieur, je respecte les encyclopédistes; j'honore la mémoire de plusieurs d'entre eux, et je rends justice à leurs talens; mais n'en déplaise à ces messieurs, leur livre n'est pas le *catéchisme des rois*, et l'on y apprend tout, hors la science de gouverner les peuples et de les rendre heureux: Dieu l'a placée au cœur des bons princes, ne la cherchons pas ailleurs.

Agréez, monsieur, les nouvelles assurances de ma haute considération,

Le baron DE CRAZANNES.

---

(1) C'est ainsi qu'on dit tous les jours réprimer ses penchans, ses passions, ses désirs, etc., pour les réfréner, y mettre un frein, etc.

Digitized by Google

POLITIQUE.

SUR *la liberté des Cultes, et sur le projet de décret relatif à l'observance des Fêtes et Dimanches* (1).

PARMI les garanties sociales dont la conservation forme les bases essentielles du bonheur, du repos et de la liberté publique, il en est trois dont l'importance a toujours fixé l'attention des publicistes éclairés et estimables, et des véritables amis de la patrie et de l'humanité; je veux parler de la liberté individuelle, de la liberté de la presse et de la liberté des cultes; avec ou sans elles, l'homme conserve ou perd ses droits et sa dignité dans les diverses sphères sociales qu'il est appelé à parcourir, selon les différentes modifications de son existence intellectuelle ou morale. La liberté individuelle consacre l'indépendance de sa personne, autant qu'il se soumet lui-même aux lois établies par la société; la liberté de la presse, l'indépendance de sa pensée: enfin la liberté des cultes, celle de sa conscience; ainsi ces trois garanties sociales embrassent l'homme dans ses rapports les plus simples et les plus élevés. La première se rapporte à l'homme physique dans ses rapports avec lui-même; la seconde, à l'homme intellectuel et penseur, dans l'action que son esprit et ses conceptions sont appelés à exercer sur ses semblables; la troisième, l'homme moral dans ses rapports avec Dieu: toutes les trois garanties nous sont assurées à jamais par la charte libérale et constitutionnelle, donnée et jurée par l'auguste souverain, qui vient d'asseoir la monarchie sur les fondemens éternels de la justice et d'une liberté raisonnable et légitime. La liberté individuelle a été de la part du gouvernement, depuis le moment fortuné de la restauration, l'objet du respect le plus inviolable; la liberté de la presse, consacrée dans son principe par la charte constitutionnelle, suspendue en partie par des considérations qu'il faut regarder comme bien puissantes, puisqu'elles ont entraîné l'assentiment des augustes pouvoirs appelés à concourir à la formation des lois, recevra dans l'avenir une force nouvelle des moyens mêmes qui ont été employés pour justifier ou pour

(1) Cet article tiendra lieu, pour cette fois, de notre tableau politique. Les observations qu'il contient ne doivent pas être sans intérêt dans les circonstances; c'est ce qui nous a décidés à l'insérer, malgré son étendue, et quoique notre opinion, sur plusieurs points de la première partie de l'article, diffère de celle de l'auteur. (*Note des Rédacteurs du Mercure.*)

Digitized by Google

combattre cette suspension. L'attention avec laquelle l'opinion publique a suivi cette discussion, avait fait perdre de vue celle qui se rattache à la liberté des cultes, qu'une célèbre ordonnance émanée de S. Ex. le directeur général de la police du royaume, avait fait naître, et qui reparaît pour fixer de nouveau les méditations et les sollicitudes des publicistes éclairés et des véritables philosophes. L'amour de la patrie et de la vérité, dans le calme des passions, se fait maintenant seul entendre sur un objet qui touche de si près aux principes de l'ordre public et de l'organisation sociale. La conscience de mon impartialité, le désir de la témoigner publiquement, m'encourage à mêler ma faible voix à tant d'autres plus importantes et plus respectables. Si mes sentimens sont dignes de confiance, mes faibles moyens pour les faire valoir, ne méritent que l'indulgence seule.

Sans vouloir défendre en détail les formes et les dispositions de l'ordonnance de police, prête à être convertie en loi par le concours des pouvoirs législatifs, qu'il me soit permis d'avouer que les craintes exprimées à ce sujet, par quelques amis estimables et zélés de la tolérance religieuse et de l'égalité civile, m'ont toujours paru dénuées de fondement et porter le caractère d'une exagération excusable, mais évidente; avant d'aborder l'intéressante question à laquelle elle se rattache, me sera-t-il permis de rendre au respectable magistrat, sous le nom duquel elle a paru, un hommage et une justice qui n'étonneront aucun de ceux qui ont suivi avec attention sa longue et honorable carrière politique et administrative? Quand même le considérant de cette ordonnance n'aurait pas démontré à tous les hommes impartiaux, qu'il n'est pas moins l'ouvrage d'un ami de la tolérance, que de l'influence religieuse, je ne crains pas de dire qu'il suffirait de se rappeler les différentes phases de cette carrière, pour en obtenir la conviction la plus complète. Dans la première assemblée législative, éloquent défenseur de la monarchie constitutionnelle, de l'auguste et légitime dynastie des Bourbons, et d'une liberté sagement tempérée par les lois, constamment le défenseur de l'influence salutaire des idées religieuses, et des principes éternels de la liberté des consciences et de la liberté civile des cultes, personne plus que lui n'a défendu ces nobles sentimens politiques avec les armes du talent, de la vertu et du courage. Lorsque le conquérant despote, qui devait, quelques années plus tard, entraîné par une de ces nouvelles et étranges impulsions qui le poussaient tour-à-tour vers les déterminations les plus contraires les unes des autres, outrager et tyranniser le culte de la majorité des Français, était sur le point, à la voix de quelques écrivains intolérans

Digitized by Google

et de quelques hommes intéressés et cupides, de renouveler d'antiques et illibérales injustices, qui éleva le premier une voix courageuse, fit entendre le langage de la raison et du sentiment, et détourna un acte tyrannique, en présentant l'appât d'une autre mesure à celui qui avait l'ambition de ne rester étranger à aucun genre de gloire apparente? Ce fut, on le sait, le magistrat dont je parle; plus que tout autre, l'homme de lettres qui écrit ces lignes, est à même de lui rendre cet hommage en connaissance de cause, et ceux qui les apprécient, l'un et l'autre n'auront pas de peine à y reconnaître l'accent et le témoignage de la vérité; mais c'est d'après les principes, et non d'après les faits personnels, qu'il faut discuter enfin une mesure prête à devenir, avec des modifications convenables, une loi d'état, puisqu'elle a déjà pour elle l'assentiment du pouvoir qui la propose, et de celui qui la sanctionne. Les craintes qu'elle a fait et qu'elle peut encore faire naître dans le cœur des hommes respectables, qui attachent à la liberté illimitée des consciences, et à la plus inviolable garantie de la liberté des cultes, un prix aussi grand qu'il est légitime, ces craintes dont les nobles et salutaires motifs me sont à tant de titres si précieux et si chers, et qui ont été partagées, il est vrai, non-seulement par des philosophes éclairés et sages, mais encore même par quelques hommes dont l'opinion et la croyance religieuses sont aussi sincères que reconnues, me paraissent cependant, s'il faut le répéter, aussi peu fondées dans leurs causes que dans leurs conséquences. Que l'on pardonne la rapidité des formes et des raisonnemens que je serai obligé d'employer en traitant une question que, malgré son importance et sa gravité, je serai obligé de discuter avec plus de force que d'étendue et de développement.

Il est très-vrai qu'il n'a existé dans aucune partie du globe, ni dans aucune époque de l'histoire, un peuple qui n'ait pas admis la religion comme partie intégrante de l'organisation sociale, et quand un membre de la Chambre des députés a dit que cette règle était sans exception, il n'a dit que l'exacte vérité; quelques publicistes et quelques hommes d'état estimables, désireraient un ordre de choses où le gouvernement n'accorderait à tous les cultes indistinctement, qu'une simple tolérance, sans les faire entrer directement, ni les uns, ni les autres, dans les élémens de l'organisation sociale; d'autres, voudraient accorder à tous les cultes à la fois les mêmes avantages et les mêmes prérogatives, et un égal degré de lustre, d'éclat et de prépondérance. Mais cet état de choses a-t-il déjà existé quelque part, et lorsque d'ailleurs les sectaires de toutes les

Digitized by Google

croyances, sont admis à une égale et entière participation de tous les droits civils et politiques, lorsqu'ils peuvent obtenir tous les avantages, en remplissant tous les devoirs, lorsque la loi protége également le libre et paisible exercice des cérémonies de tous les cultes, et que ceux qui les professent ont droit à toutes les faveurs du souverain ou du peuple, en se rendant dignes de les obtenir, le vœu de la raison, de la justice et de la philantropie, me paraît rempli, et une déférence extérieure imposée par la loi civile à un très-petit nombre de Français, en faveur du culte de l'immense majorité de leurs concitoyens, me paraît devoir aussi peu blesser les scrupules de la conscience la plus délicate que les règles de l'équité la plus sévère. L'histoire ancienne ne nous fait connaître que deux religions; la théocratie des Juifs confondait ensemble le gouvernement et la religion; Dieu même avait voulu être à la fois leur souverain temporel et spirituel, et par cela, cet exemple favorable à mon opinion, ne peut lui servir d'autorité. Mais tout le monde rend justice à la tolérance de la religion païenne, et l'on est généralement d'accord, en mettant de côté les reproches que peuvent lui faire la raison, les mœurs et la morale, que jamais ni le fanatisme, ni la persécution, ne l'avaient rendue dangereuse; cependant ses fêtes, ses pompes et ses solennités, ont toujours été publiquement et universellement célébrées chez toutes les nations où ce culte était établi; aux temps mêmes de sa décadence, on ne voit pas que les hommes indifférens à ses dogmes, que ceux qui cessaient d'être païens, sans devenir chrétiens, refusent de payer aux dieux de l'Olympe le simple hommage d'une déférence nullement religieuse. L'histoire moderne ne vient pas moins au secours de mon opinion; tirons le rideau sur ces temps affreux où une religion indignement traitée par la tyrannie du paganisme expirant, devint à son tour elle-même intolérante, et par des persécutions qu'il faut attribuer tout entières aux ténèbres des temps où elles eurent lieu, outrage et dément ces principes d'une charité sublime qui la recommandent à l'humanité. Jetons un coup d'œil rapide sur ce qui s'est fait depuis le temps même où les principes de cette religion ont commencé à se confondre avec ceux d'une sage philantropie, qui enveloppe tous les hommes sans exception, sous le voile d'une fraternité commune, en leur donnant, à tous, aux yeux des souverains pénétrés de leurs devoirs, des droits égaux à leur affection et à leur sollicitude. Ces souverains, sans doute, sont encore loin de suivre tous les voies de cette sage et libérale politique: et à Dieu ne plaise, que je veuille citer à l'appui de mon opinion, ce qui, à l'étonnement des amis de l'humanité,

Digitized by Google

se pratique encore au commencement du 19e. siècle, chez un peuple si intéressant par ses infortunes; ni ce qui se passe dans quelques parties de l'Italie, par une réaction d'autant plus déplorable, que les effets du système contraire y devenaient tous les jours plus sensibles et plus salutaires; ni ce qui a lieu en Autriche, où, malgré l'exemple des Joseph et des Léopold, et les nobles sentimens reconnus des princes de cette antique maison, les lumières même ont tant de peine à triompher sur les préjugés et l'habitude; ni l'illustre et puissante Angleterre qui n'aura réellement de droits indubitables, pour réclamer en faveur d'une classe d'hommes malheureuse, que lorsqu'elle aura fait cesser les injustes distinctions sous lesquelles depuis tant de siècles, elle laisse gémir les intéressans catholiques d'Irlande! Jetons plutôt les yeux sur la Prusse, où un prince assez grand pour aller au-devant de son siècle, a détruit pour toujours toute espèce de distinctions civiles, entre les citoyens des différens cultes; sur la Russie, où cet acte de justice et d'humanité a suivi immédiatement l'avènement sur le trône des Czars, du jeune prince qui depuis est devenu le héros de l'Europe, sur la Russie, où la philantropie et la tolérance du souverain va jusqu'à faire imprimer et publier des livres d'éducation et de morale religieuse, à l'usage de la jeunesse musulmane qui peuple quelques provinces de ce vaste empire; sur la Hollande, où les hommes de toutes les croyances rivalisent dans toutes les positions de la société et dans toutes les places de l'état, de zèle, de gloire et de talent; dans tous ces états où les principes d'impartialité et de philantropie du gouvernement, sont consacrés par les témoignages les plus irrécusables, et où surtout la liberté des cultes et des consciences, a obtenu des garanties qui en assurent de plus en plus la jouissance la plus complète; l'interruption des travaux publics et extérieurs pendant quelques heures des journées des dimanches et autres fêtes chrétiennes, n'est-elle pas prescrite expressément? N'y est-elle pas universellement observée sans opposition et surtout sans répugnance? Qui ne sait aussi que dans les États-Unis d'Amérique, dans cette noble confédération qui nous retrace à la fin des temps modernes, quelques-unes des plus sublimes vertus des temps anciens, et dont le sort intéresse si vivement les amis de l'humanité, ces règlemens que la sagesse et la convenance réclament pour la morale publique, sont exécutés d'une manière encore plus sévère; les sons mêmes du violon sont interdits les journées des dimanches et fêtes dans les rues de Philadelphie, de la capitale de ce pays, où des églises et des synagogues s'élèvent à côté des temples de la religion de l'État, où le Quaker solitaire et l'agri-

Digitized by Google

cole Anabaptiste, rivalisent à l'envi les uns des autres à qui contribuera davantage à la gloire et à la prospérité d'un État qui les enveloppe tous également, comme individus et citoyens, sous les ailes de sa protection tutélaire. Dans les époques de notre révolution, terminée enfin par le retour d'une monarchie constitutionnelle et de notre auguste et sage souverain, je ne trouverais pas moins, pour l'opinion que je défends, des témoignages irrécusables. En 1789, à la voix du vertueux et infortuné Louis XVI, à la voix des premiers et plus sages amis d'une liberté raisonnable et d'une monarchie tempérée, les droits imprescriptibles de l'homme et du citoyen, furent rendus à tous ceux qui s'en trouvaient privés par la suite d'institutions surannées et illibérales. Les funestes effets de la révocation de l'édit de Nantes furent à leur tour révoqués et anéantis. L'émancipation civile et politique des Juifs consomma l'œuvre commencé par le vertueux Malheserbes, et eut lieu avec une unanimité qui ne fut troublée seulement que par l'opposition de deux hommes d'opinions politiques opposées, et dont la suite des événemens fit connaître le caractère et la moralité. (1) La religion catholique continua cependant sous l'empire de la constitution civile du clergé à être regardée comme la religion d'État, et à obtenir, par l'ordre de l'autorité civile, pour la célébration extérieure de ses cérémonies religieuses, les prérogatives et la déférence regardées par tous les législateurs et tous les peuples civilisés, comme aussi convenables qu'utiles et nécessaires. Lorsque les passions eurent déchaîné le char sanglant de l'anarchie et de la terreur, et que le trône et l'autel, la morale et l'autorité, semblèrent enveloppés, dans une ruine commune, le respect pour le culte de la majorité des citoyens ne pouvait sans doute plus avoir lieu, car la pratique, l'exercice de tous les cultes indistinctement, étaient aux yeux de ceux qui exerçaient les vexations de la tyrannie populaire, et les persécutions du fanatisme anti-religieux, le titre d'une proscription inexorable. Mais, chose singulière, et cependant bien naturelle, quand, dans les temps intermédiaires qui séparèrent l'anarchie révolutionnaire du despotisme impérial, on voulut faire paraître en france le fantôme d'une religion purement politique, la célébration des décadis et autres fêtes républicaines fut, comme l'observa avec tant de justesse l'excellent administrateur qui a parlé sur cette question intéressante à la tribune, de la chambre des députés (2), prescrite avec une rigueur beaucoup plus sévère,

(1) L'abbé M.... et l'ex-directeur Reubel.

(2) M. le chevalier Sartelon.

Digitized by Google

que ne va l'être actuellement celle des fêtes de l'immense majorité de la nation, et cet état de choses ne disparut entièrement qu'à l'époque de la conclusion du concordat de Lyon. Tant il paraît naturel, à un gouvernement, quel qu'il soit, d'exiger des citoyens, pour des solennités qui lui paraissent à lui-même respectables et sacrées, une déférence civile qui satisfait au vœu de la convenance politique, sans blesser la liberté des consciences, et qui est de la part de la minorité, un hommage indispensable à la croyance de ses concitoyens, mais nullement le signe d'une adoration religieuse, et qui ne pourra jamais porter le caractère d'un acte de ce genre. Mais, quel est d'ailleurs la classe de Français qui pourrait être blessée par cette obligation ? l'immense majorité, catholique ou protestante, est attachée aux principales cérémonies extérieures de l'un ou de l'autre de ces cultes, ou de croyance, ou de convenance, ou de sentiment; qu'importent à ceux qui ne voient que des institutions humaines, là où d'autres voient des institutions divines, des actes de déférence que leur raison croit devoir justement apprécier, et qui ne peuvent nullement répugner à leur conscience, ni gêner les occupations et les travaux auxquels ils se livrent dans l'intérieur de leurs demeures ! Ceux-là s'empresseront sans doute de prouver qu'ils sont véritablement philosophes, en respectant tout ce qui parle au cœur de leurs concitoyens, tout ce qui peut contribuer à leur bonheur, et à répandre parmi eux les semences de la vertu et de la morale; leurs voix seraient alors d'autant plus fortes, pour s'élever contre les moindres tentatives que pourraient se permettre par la suite l'intolérance et le fanatisme, qu'ils auront rendu hommage à l'influence salutaire des institutions religieuses sur la félicité des individus, des familles et de la société. On a cité, et on a dû citer, les Israélites, dont le repos religieux est fixé au samedi, et qui, par les bases de notre charte constitutionnelle, par les lois relatives à cette matière, sous lesquelles nous vivons depuis 1789, par la parole inviolable de sa majesté, et par la volonté imprescriptible de la justice et de la politique, sont appelés pour toujours à partager avec tous les autres Français les droits civils et naturels. L'auteur croit pouvoir assurer, sans crainte de se tromper, que le très-petit nombre des Israélites auxquels les dispositions dont il s'agit ont pu, dans les premiers momens, causer de légers sentimens d'inquiétudes, ne se compose pas précisément de ceux auxquels une conscience religieuse prescrit la célébration du samedi, mais bien d'hommes aux qualités morales desquels il se plaît d'ailleurs à rendre justice, qui enveloppent l'obligation religieuse de célébrer le samedi, et l'obligation civile d'inter-

Digitized by Google

rompre leurs travaux le dimanche, dans une indifférence commune (1).

Que les fêtes de la moderne Sion des chrétiens continuent donc à être célébrées avec l'éclat que doit leur obtenir l'état politique et religieux de la partie du monde que nous habitons, jusqu'à ce que l'expérience des temps, ou la voix de celui qui les produit, ait fait connaître universellement, pour les siècles à venir, le chemin de la vérité; mais aussi, que la religion renonce à appuyer son triomphe sur des causes qu'elle produit elle-même, qu'elle ne cherche plus d'autres soutiens que ceux de la morale et de la justice, et que, d'accord avec la puissance et la politique, elles fassent l'une et l'autre disparaître pour toujours d'antiques et funestes distinctions, et des préjugés tyranniques. Un auguste congrès va s'assembler, et le bonheur du genre humain doit y devenir l'ouvrage de ceux qui, si longtemps, ont été malgré eux les instrumens de ses calamités; sera-t-il permis à celui qui vient d'élever une voix impartiale en faveur d'une opinion qui n'a pas, il est vrai, besoin de lui pour son triomphe, de faire aussi entendre celle de la justice et de la raison en faveur d'une cause dont il n'est pas non plus le seul ardent et infatigable défenseur? Quatorze années sont écoulées depuis que, devant le congrès de Lunéville, alors que les victoires immortelles du vainqueur de Hohenlinden, et les victoires non moins brillantes de celui dont l'ambition troubla bientôt cette même paix conquise par ses exploits, eurent réuni une assemblée pareille à celle qui fixe aujourd'hui les regards de l'univers, je réclamais l'admission des Juifs dans toutes les parties du monde, à la juste et entière participation de tous les droits civils (2). Déjà la France avait donné l'exemple de cette justice, et déjà les heureux effets s'en faisaient sentir dans une génération libérale et instruite, que je voyais au milieu de ma secte, croître et s'élever autour de moi. Depuis, de puissans souverains, et de magnanimes républiques, ont suivi cet exemple, et partout, en Russie, en Prusse, où le sage et immortel Mendelsohn a trouvé de dignes imitateurs; en West-

(1) Je ne prétends cependant pas dire que, sous le rapport de l'intérêt pécuniaire, l'obligation de suspendre les travaux extérieurs pendant deux jours consécutifs de la semaine, ne soit pas, pour la classe d'Israélites à la fois religieuse et peu fortunée, sujette à quelques inconvéniens; mais ils pourraient être heureusement éludés ou réparés par la tolérance et l'équité d'une sage et libérale administration.

(2) Appel à la justice des nations et des rois, ou adresse d'un citoyen français au congrès qui devait avoir lieu à Lunéville, au nom de tous les habitans de l'Europe qui professent la religion juive. — Strasbourg, 1801.

Digitized by Google

DE LA SEINE. 5C

phalie, dans les états de Brunswick, en Bavière, dans quelques parties de l'Italie, en Hollande, en Suède et en Danemarck, et même en Angleterre, l'expérience a justifié les vœux de la raison et de l'humanité; l'Autriche, les états de l'Italie, les cantons de la Suisse, les princes et les villes libres de l'Allemagne ne suivront-ils pas cet exemple partout où il a été donné? Les traces de la persécution et de l'abaissement disparurent au milieu des victimes d'une antique injustice, pour faire place aux heureux effets de la culture, des avantages et des droits sociaux. De sages et politiques institutions ont achevé l'ouvrage commencé par la philosophie et l'humanité; partout les qualités et les vertus civiques, qui sont les résultats des droits et des avantages sociaux, sont venus ajouter un nouveau prix aux vertus domestiques et privées, qui jadis avaient trouvé leurs germes dans les malheurs de l'isolement et de la persécution; on a vu qu'il n'était plus possible de trouver des causes imaginaires dans ce qui n'était que des effets déplorables et naturels; et ceux qui les premiers ont, à la fin du siècle dernier, réclamé une réforme salutaire, ont pu, au commencement de ce nouveau siècle, jouir de ses heureux résultats (1). Qu'il me soit donc permis de faire entendre encore une fois le cri de la justice, de la raison, de l'humanité, de la religion, devant les souverains de l'Europe, en faveur des enfans d'Israël; devenus les enfans légitimes et adoptifs de l'Europe; ils méritent bien plus encore d'avoir, devant l'auguste assemblée de Vienne, pour appui et pour défenseur, le magnanime souverain surnommé à si juste titre, par une voix respectable et pure, les délices du genre humain, que les malheureux habitans des sables brûlans de l'Afrique, et non moins que les catholiques d'Irlande, si recommandables par leur constance et leurs infortunes. Les sentimens de philantropie qui me firent jadis élever la voix en faveur de mes co-religionnaires, n'ont pu être refroidis ni par l'âge, ni par les événemens. Des liens puissans par les affections qu'ils inspirent, des souvenirs ineffaçables par les pertes qu'ils rappellent, leur ont donné une nouvelle force. Ils me sont communs avec tous les véritables amis de l'humanité, dont en ce moment je suis l'organe, et dont le vœu le plus ardent est le triomphe des principes sacrés pour lesquels ils dévouent leurs facultés et leur existence.

(1) Il faut compter, parmi ces défenseurs de la cause de l'humanité, et dont malheureusement la perte est déjà regrettée, M. le président de Dohm, ministre d'état prussien, publiciste éclairé et célèbre, mort pendant les derniers événemens qui ont changé la face de l'Allemagne; MM. Mounier et Clermont-Tonnerre, ex-constituans.

Digitized by Google

Oui, que les états chrétiens fassent entr'eux, ainsi que le demanda, dans les derniers numéros de ce journal, une plume éloquente, une juste et légitime confédération, pour mettre un terme aux brigandages des états barbaresques, et que l'Europe civilisée rétablisse même, dans la Méditerranée, un boulevard militaire et religieux contre les violences de ces forbans; mais que d'abord l'Europe détruise à jamais, dans son propre sein, des institutions que repoussent les principes de l'équité, de la justice et de toutes les religions que professent ses habitans, et qu'avant d'aller tenter la délivrance de leurs frères malheureux et captifs sur des rives lointaines et barbares, les Européens brisent, sous leurs propres yeux, les indignes liens de ceux qui sont aussi leurs frères, qui du moins l'ont toujours été, quand on ne les a pas empêché de l'être. Souverains de la terre, quel moment que celui qui vous réunit! que d'affreuses calamités dont il est temps de réparer les ravages! mais quelle époque fut plus favorable pour y parvenir; tous les chemins sont aplanis, tous les obstacles enlevés, l'expérience et les malheurs du temps passé semblent se réunir en un seul point pour la leçon et l'instruction des temps à venir. L'homme trop célèbre qui fit trembler l'univers, et qui pouvait s'en faire aimer, du fond de son exil observe en ce moment vos démarches et les résultats de votre réunion auguste et solennelle. Il triompha par la force, la force l'accabla. Mais il n'y a de triomphes et de gloire solide et durable, que celle qui est fondée sur la justice et la vertu. Il semble que le souffle de la satiété et de l'indifférence ait d'avance flétri, maintenant et à jamais, la fausse gloire des conquêtes, de l'orgueil et de la puissance injuste et arbitraire. Augustes membres du congrès de Vienne, qu'à votre voix toutes les passions se taisent, que tous les antiques et injustes préjugés, toutes les distinctions funestes et illibérales, disparaissent sans retour. Fondez, pour un long cours de siècles, le bonheur et la prospérité, là où celui qui fut si long-temps surnommé l'homme du destin, ne sut établir que le règne de la violence et de l'autorité; et c'est alors, alors seulement, que vous l'aurez réellement vaincu.

M. B.

Digitized by Google

NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES ; ANNONCES ; AVIS, etc.

Mémoires de René Bordereau dite Langevin, rédigés par elle-même, touchant sa vie militaire dans la Vendée, et envoyés à mesdames ***, qui les lui avaient demandés. Vol. in-8°., avec deux portraits. Prix, 1 fr. 80 c. et 2 fr. 45 c. franc de port; papier vélin, broché en carton, 4 fr. A Paris, chez Michaud, imprimeur du roi, rue des Bons-Enfans, n°. 34.

Cette histoire d'une véritable Jeanne-d'Arc moderne, écrite avec la simplicité et la franchise qui caractérisent l'auteur, ne peut manquer d'exciter un vif intérêt. On y verra à quels excès déplorables peut conduire la guerre civile; et peut-être que de pareils écrits sont plus propres qu'on ne pense à éloigner pour toujours d'aussi grands malheurs. Il est au moins bien sûr que celui-là présente un modèle de bravoure, de constance et de fidélité, d'autant plus étonnant, que c'est dans une femme qu'on est obligé d'admirer des vertus guerrières dont pourraient s'honorer les hommes les plus courageux.

Séméiologie buccale et buccamancie, ou Traité des signes qu'on trouve à la bouche, qui font connaître les constitutions par des signes innés; et les qualités du sang des sujets qu'on examine en santé ou en maladies, par les effets qu'il produit lui-même; suivie de la continuation du tableau critique de la chirurgie dentaire; par L. Laforgue, expert dentiste, reçu au Collége de chirurgie de Paris, et dentiste des pauvres du département de la Seine. Un vol. in-8°., avec portrait. Prix, 3 fr., et 3 fr. 75 c. franc de port. A Paris, chez l'auteur, rue des Fossés-Saint-Germain-des-Prés, n°. 7, près le carrefour Bussy.

Histoire littéraire des huit premiers siècles de l'ère chrétienne, depuis Auguste jusqu'à Charlemagne; traduite de l'anglais de J. Berington. Un vol. in-8°. de 214 pages. A Paris, chez Delaunay, libraire, au Palais-Royal, et chez Sajou, rue de la Harpe, n°. 11.

De l'Influence de la morale publique et de la médecine légale sur le jugement par le jury, par P.-P. Guilon-Marc (de Troyes). Brochure in-8°. Prix, 60 c. A Paris, chez Jombert, libraire, rue du Paon-Saint-André, n°. 1.

L'Éducation du Poëte, poëme imité de Vida; suivi de quinze lettres académiques sur le style de plusieurs écrivains célèbres; par J.-H. Valant; et de quelques poésies de M. J... G... Un vol. in-12. Prix, 2 fr. 50 c. Chez l'éditeur, au cabinet littéraire, rue des Francs-Bourgeois-Saint-Michel, n°. 3.

Voyage en Autriche, pendant les années 1809 et 1810, ou Essai statistique et géographique sur cet empire, avec une carte physique, des coupes de nivellement, et divers tableaux comparatifs sur l'étendue et la population de l'Autriche; par M. Marcel-de-Serres, ancien inspecteur des arts et manufactures, et professeur de la faculté des sciences à l'université de France, etc. Quatre fort volumes in-8°. Prix, 30 fr., et 36 fr. par la poste. A Paris, chez Arthus-Bertrand, libraire-éditeur, rue Haute-Feuille, n°. 23.

D'après cet aperçu, on voit que l'auteur de cet ouvrage s'est attaché d'une manière particulière à nous faire connaître les mœurs, les usages d'un peuple intéressant sous beaucoup de rapports, et qu'il n'a pas négligé

Digitized by Google

non plus de porter son attention sur l'état des arts, dans une contrée où l'industrie a fait des progrès étonnans depuis le règne de Joseph II. Les finances, la constitution des divers royaumes de l'Autriche, ainsi que l'état militaire qu'entretient cet empire, avaient trop d'importance pour être négligés; et l'auteur donne à cet égard des détails fort curieux. Comme éditeur, je dois prévenir le public que les mêmes circonstances politiques qui avaient empêché l'ouvrage sur l'Allemagne de paraître, avaient eu le même effet sur l'ouvrage de M. Marcel de Serres; moins malheureux cependant que madame de Staël, il n'avait pas vu son livre mis au pilon, mais tous ses manuscrits lui avaient été saisis au moment même où l'impression de cet ouvrage commençait.

Essai sur la vie de T. Wentworth, comte de Strafford, principal ministre du roi Charles Ier., et sur l'Histoire générale d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande à cette époque; par le comte de Lally-Tolendal. Nouvelle édition revue par l'auteur. Un fort volume in-8°. Prix broché, 7 fr. A Paris, chez H. Nicole, à la librairie stéréotype, rue de Seine, n°. 12; et chez Ét. Gide fils, rue Saint-Marc, n°. 20.

De la nécessité de différer l'expédition de Saint-Domingue.. In-8°. Prix, 1 fr. 25 c. et 1 fr. 50 c. franc de port. A Paris, chez Michaud, imprimeur du roi, rue des Bons-Enfans, n°. 34.

Tableau des variations de la température de l'atmosphère à Paris, pendant l'année météorologique 1813 (du 23 septembre 1812 au 23 septembre suivant), gravé et colorié, propre à être mise sous verre; offert aux météorologistes comme modèle de celui qu'il serait utile qu'on dressât dans chacun des départemens de la France, en même dans chacun des états de l'Europe, pour le perfectionnement des sciences naturelles, et pour celui de la géographie particulièrement. Chez l'auteur, ingénieur-géographe, marché des Jacobins, n°. 38, et chez H. Vauquelin, libraire, quai des Augustins, n°. 11.

Ce tableau devant paraître annuellement, celui de l'année météorologique 1814 paraîtra incessamment, et offrira le moyen de voir d'un coup d'œil la différence de température des deux années 1813 et 1814, et successivement. Ce même tableau, qui se vend 50 centimes, se délivre *gratis* à ceux qui font l'acquisition d'un des nouveaux thermomètres, dits à *échelles comparatives* (Réaumur) du même auteur, chez lequel on trouve en outre plusieurs objets de nouvelle invention, tels que méridiennes verticales portatives, du temps vrai et du temps moyen; des cadrans solaires horizontaux, mobiles, sur tôle vernie, *réduits au plus facile usage*, pour toutes les latitudes ou pour tous les pays de l'Europe, depuis l'extrémité méridionale de l'Espagne jusqu'à l'extrémité septentrionale de la Suède ou de la Russie, propres à régler ses montres et ses pendules au soleil, sans sortir de chez soi; un *orientateur*, ou nouvel instrument propre à trouver le midi précis, etc., etc. Tous ces instrumens, du prix de 4 fr. à 45, mis dans une boîte, peuvent s'envoyer à peu de frais par les diligences.

ERRATA DE LA DERNIÈRE LIVRAISON.

Page 466, *ligne* 10, au lieu du mot lyriques, *lisez*: héroïques.

Digitized by Google

TABLE

DU TOME SOIXANTIÈME.

POÉSIE.

Les Caprices du Poëte; par M. *Bres*, *N.* 3
Damis, ou Histoire de quelques jeunes gens; par M. *Charles Malo.* 7
Imitation de l'Ode d'Anacréon sur la Rose; par M. *Du Monteil-Lagrèse.* 10
A M. *Gauldrée de Boilleau*, après la lecture de ses Fables; par M. *F.-P.* 11
Les Larmes. — Romance dédiée à mon ami *Ch. Durand*; par M. *Victor Augier.* 12
Le Lion et la Grenouille. — Fable. 97
Fragment du chant IV^e. d'un poëme intitulé *Vergy, ou l'Interrègne;* par M. le comte de *Proisy-d'Eppe.* 98
Les Fleurs; par le même. 101
Naïveté; par M. *Victor Augier.* 102
Élégie sur la mort de *Gérard Lacuée*; par M. *S. Edmond Géraud.* *Ib.*
A mon père, qui me conseillait de renoncer à la poésie; par M. *F. y.* 104
Imitation de la IV^e. ode d'Horace, liv. I^er.; par M. *Du Monteil-Lagrèse.* 105
A beau mentir qui vient de loin. — Vaudeville; par M. *L. Damin.* 106
La Dame trahie; par *H. L. S.* 108
Épître à mon cher petit James; par M. *Ginguené.* 193
La Brebis. — Fable; par M. *Auguste Mousle.* 197
La Fausse apparence. — Conte; par M. *Louis Dubois.* *Ib.*
Avis aux Célibataires. — Chanson; par M. *Charles Malo.* 202
Imitation d'une scène de Régulus, de Métastase; par M. *J. R. G.* 289
Le Tableau du Déluge, par Poussin; par M. *Bres*, *N.* 293
Ode sur la paix de 1814; par M. *Marc de Vassal.* 298
Épître à M. l'abbé Sicard; par M. *Lafont d'Aussonne.* 385
A M. Pointeau, sur le portrait de La Fontaine; par M. *Ginguené.* 390
A M. de F., le jour de l'anniversaire de sa naissance, qui est un jour d'avril; par madame *de Lig.* *Ib.*
Définition; par M. *Eusèbe Salverte.* 391
Le Souvenir. — Élégie; par M. *Édouard R.* *Ib.*

Digitized by Google

La Promenade solitaire, aux environs de Grenoble et sur les bords de l'Isère; par M. *Jullien*, l'aîné. 392
Le chant du Barde; par M. le comte de *Proisy d'Eppe*. 481
Le Roi, ode lue à l'École de Sorèse. 487
Al chiarissimo signor dottore A... Portal; par *Francesco Gianni*. 489
Traduction d'un passage d'Homère; par M. *Donaffos de la Tour*. 490
Enigmes. 12, 109, 203, 301, 393, 491
Logogriphes. 13, 109, 203, 301, 394, 491
Charades. 13, 109, 204, 302, 394, 492

SCIENCES ET ARTS.

(MÉLANGES.)

Aphorismes et Prognostics d'Hippocrate; par M. *V.* 110
Réponse à un article du Journal de Médecine; par M. *D. M.* 113
Nouveau Duhamel, ou Traité des arbres et arbustes, etc. 205
Nouveaux Élémens de physiologie; par *Anthelme Richerand*: (article de M. *De Mercy*, D. M.) 210
Nosographie philosophique, ou la Méthode de l'Analyse, appliquée à la médecine, par *Ph. Pinel*: (article de M. *De Mercy*, D. M.). 303
Méthode signalementaire pour servir à l'étude du nom des plantes; par M. *Louis Lefebure*. 395
Traité d'Économie politique; par M. *J.-B. Say*. 397, 494

LITTÉRATURE ET BEAUX-ARTS.

(EXTRAITS.)

Mémoire pour servir à l'Histoire de France, etc.; par *J.-B. Salgues*: (article de M. *Giraud*). 14
Fables de M. Gauldrée de Boilleau: (article de M. *F. P.*). 21
Fragmens d'un Poëme, composé sous le règne de Napoléon, etc.; par *Jacques Juge, de Sarlat*: (article de M. *Bret, N.*). 30
Extrait de la Gazette de Santé; Maladies régnantes, etc.: (article de M. *B. G. T.*). 33
Le Spectateur; par M. *Malte-Brun*: (art. de M. *L.-A.-M. Bourgeat*). 38
Le Proscrit, ou Lettres de Jacopo Ortis; traduites de l'italien par M. *de S.....*: (article de M. *G. M.*). 45
Le Cid, romances imitées de l'Espagnol; par M. *Creuzé de Lesser*: (article de M. *Th. de V.*). 50
Marie, ou les Hollandaises: (article de M. *Giraud*). 116

Digitized by Google

De l'utilité des Colonies ; par M. *Mazères*. 121
L'Absent, par l'auteur d'*Ida*, etc. : (article de M. *Etc.*). 124
Fragmens d'un ouvrage sur la conscription ; par M. *Félix de Conny* : (article de M. *Martine*). 127
Quelques Réflexions sur le livre *de l'Allemagne* et sur les critiques qu'on en a faites ; par mademoiselle *Cornélie de S****. 215
Lettres philosophiques, publiées par M. *Rigomer-Bazin* : (article de M. *de Sen****.) 227
Παυσανίου Ἑλλάδος περιηγησις, c'est-à-dire, Description nouvelle de Pausanias ; par M. *A. Letronne*. 308, 509
De la Monarchie française depuis son établissement jusqu'à nos jours ; par M. le comte *de Montlosier* : (article de M. *de Sen****). 318
Les Mères dévouées, ou Histoire de deux Familles françaises : (article de mademoiselle *V. Cornélie de S****.). 334
Discours sur cette question : « Quels sont les moyens de faire concourir les théâtres à la perfection du goût et à l'amélioration des mœurs » ? par M. *Delpla* : (article de M. *de S....e*). 337
Aperçu des États-Unis ; par le chevalier *Félix de Beaujour* : (article de M. *Marcel de Serres*). 412
Dieu, la Nature et la Loi ; par M. le chevalier *d'Esquiron de Saint-Agnan* : (article de M. *D. Destains*). 423
De la vraie Philosophie ; par *Henri Duval* : (art. de M. *G. M.*). 428
Les Voyages de Sind-Bad le Marin et la Ruse des Femmes, Contes arabes ; par M. *L. Langlès* : (article de M. *D. Destains*). 433
Le Robinson Suisse ; par madame de *Montolieu* : (art. de M. *G. M.*). 435
Mémoires de la reine d'Étrurie : (article de M. *D. M.*). 519
Lettre au comte de Moira, suivie d'une Lettre à Sophie ; par *Ferdinand*, baron *de Geramb* : (article de M. *de Sen****.). 522
Fables inédites de M. *Ginguené*. 524
Le Futur Gendre, ou la Sollicitude Paternelle : (art. de M. *C.*). 533

(MÉLANGES.)

Observations sur le 8e. livre de la Guerre du Péloponnèse, contesté à Thucydide, etc. ; par M. *J.-B. Gail*. 57
Ordre de Chevalerie. 59
Philosophie. — Morale. — Sur les récompenses politiques qu'il convient de donner à la vertu ; par M. *J.-B. S...* 64
Aperçu sur le peuple Basque ; par M. *de la Chabeaussiere* (junior). 129
Le Mariage, ou le Bonnet d'hermine ; par mademoiselle *V. Cornélie de S****. 148

Digitized by Google

Rapport fait à la Classe d'Histoire et de Littérature ancienne de l'Institut; par M. *Ginguené*. 165
Dialogue des Morts; par M. *Fayolle*. 172
Notice historique sur Lavater; par *L.-J. Moreau* (de la Sarthe). 282, 345
Évasion de Charles II, roi d'Angleterre; par M. *Louis Dubois*. 244
Quelques réflexions sur l'utilité de la résidence des riches propriétaires à la campagne; par M. *Th. de V. C.* 252
Nouvelle exposition des tableaux des écoles primitives de l'Italie, de l'Allemagne, de l'Espagne, etc.; par M. *Bres*, *N.* 255
Ordre de Saint-Jean de Jérusalem; par M. *Jondot*. 353, 451
Le jeune Misanthrope; par mademoiselle *V. Cornélie de S****. 441
Fragment; par M. *Aug. de L.* 462
Lettre sur la décadence des sciences et des arts à Syracuse; par madame la comtesse *Antoinette Legroing*. 537

VARIÉTÉS.—BULLETIN LITTÉRAIRE.

Revue des Journaux et autres Ouvrages périodiques. 69, 266, 553
Spectacles. — Académie royale de Musique. 259
— Théâtre Français. 73, 174, 260, 365
— Théâtre Feydeau. 75, 175, 261, 366, 550
— Théâtre de l'Odéon. 263, 368, 465, 553
Sociétés Savantes et Littéraires. — Académie du département de la Somme. 281
Programme de l'Académie royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux. 283
Académie des Sciences, Lettres, Agriculture et Arts de Nancy. 369
Société des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Mâcon. 371
Société du département de la Marne. 372
A MM. les Rédacteurs du Mercure; par M. *Cadet-de-Vaux*. 78, 179
Encore quelques observations sur la vaccine; par M. *D. M.* 274
A M. le Rédacteur du Mercure; par *J.-A. Llorente*. 275
Extrait d'une lettre de M. *Traullé*. 277
A MM. les Rédacteurs du Mercure; par M. *Barruel Beauvert*. 278
Lettre de Condorcet au secrétaire de l'Académie de Châlons. 279
Au Rédacteur du Mercure; par M. *Jouyneau-Deslosges* *Ib.*
Nécrologie. 374
Lettre à M. ***; par M. le baron de *Crazannes*. 558

POLITIQUE.

Tableau historique des derniers événemens. 81, 179, 285, 378 478, 561
Pièces officielles. 85, 184, 287, 478
NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES; ANNONCES; AVIS, ETC. 186, 280, 571

Fin de la Table du Tome soixantième.

Digitized by Google

Digitized by Google

PRINCETON UNIV
Princeton University Library
32101 080220666

PRINCETON UNIVERSITY LIBRARY

This book is due on the latest date stamped below. Please return or renew by this date.

[redacted]

XXXXXXXXXXXX
1983-1984
SEP 2 6 1983

Digitized by Google